



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Opp. 353 m (9)

Opp. 353 m / 9

OEUVRES

DE M. LE COMTE DE

MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Qualis ab incepto.

TOME NEUVIÈME

OEUVRES POLÉMIQUES ET DIVERSES

III



LIBRAIRIE JACQUES LECOIFFRE

LECOIFFRE FILS ET C^{IE}, Successeurs

PARIS, RUE BONAPARTE, 90

LYON, RUE MERCIÈRE, 47, ANCIENNE MAISON PERISSE

32 B y

Opusc. 353 $\frac{m}{9}$

OEUVRES
DE M. LE COMTE
DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME NEUVIÈME

ŒUVRES POLÉMIQUES ET DIVERSES

III

+

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PARIS. — Imp. de P. BOURDIER, CAPIOMONT FILS et C^e, rue des Poitevins, 6.

OEUVRES POLÉMIQUES

ET DIVERSES

DE M. LE COMTE

DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Qualis ab incepto.

TOME TROISIÈME

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
LECOFFRE FILS ET C^{ie}, SUCCESSIONS
PARIS LYON
90, RUE BONAPARTE, 90 | ANCIENNE MAISON PERISSE

1868

Wb / 20 / 22

Bayerische
Staatsbibliothek
München

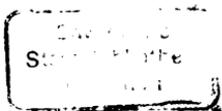
QUESTION ROMAINE

DEUXIÈME LETTRE

A M. LE COMTE DE CAVOUR

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, A TURIN

Avril 1861



DEUXIÈME LETTRE¹

A M. LE COMTE DE CAVOUR

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, A TURIN

Paris, ce 20 avril 1861.

MONSIEUR LE COMTE,

Dans vos discours du 27 mars et du 9 avril, vous me mettez en cause. Dans le premier, vous annoncez qu'une fois à Rome vous proclamerez ce grand principe : *l'Église libre dans l'État libre*. Vous me faites ainsi l'honneur imprévu d'emprunter la formule dont je me suis servi en vous écrivant il y a quelques mois, et vous résumez par elle ce que vous promettez au monde catholique et à la Papauté en échange de leur capitale profanée et de leur patrimoine volé. Dans le second, vous me citez parmi les précurseurs du libéralisme que vous souhaitez aux catholiques. Vous me donnez ainsi le droit de vous répondre ; vous m'imposez même le devoir de vous arracher des mains une arme que vous m'avez prise, et de ne pas laisser abuser d'une doctrine que j'aime pour des fins que je déteste.

En voyant déployer ce drapeau, si nouveau dans vos mains, je reconnais le mien et je me sens ému. Mais, en cherchant qui le porte et la tactique qu'il recouvre, je me sens trompé et je m'indigne.

Toutefois je vous sais gré d'avoir posé la question sur un

¹ Voir la première lettre à M. de Cavour, du 22 octobre 1860, au tome II des *Œuvres polémiques et diverses* (V^o des *Œuvres complètes*), page 649.

terrain nouveau. Avec vous, Dieu merci, on est délivré de cette ridicule fantasmagorie des *anciens partis*, évoquée chez nous par les courtisans du nouvel Empire. Vous laissez avec raison à vos acolytes de la presse démocratique et impérialiste en France le soin de rapetisser aux mesquines proportions d'une question de parti, ou même de dynastie, la cause qui produit l'émotion unanime de l'épiscopat, l'émotion unanime des catholiques, dans tous les pays du monde, à Madrid comme à Bruxelles, à New-York comme à Munich. Vous reconnaissez la sincérité de cette émotion. Vous ne l'attribuez à aucune arrière-pensée politique. Vous sentez et vous dites qu'il s'agit bien de la question la plus vitale pour tout catholique, quel que soit son parti ou son pays : *l'indépendance spirituelle de l'Église*. Vous reconnaissez que la solution du problème, créé par vous, intéresse *trois cents millions* de catholiques (c'est votre chiffre). Vous dites : « Si nous arrivons à persuader aux catholiques que
 « la réunion de Rome au reste de l'Italie ne peut être pour
 « l'Église une cause de dépendance, la question aura fait un
 « grand pas ¹. » « C'est, » dites-vous encore, « en convain-
 « quant les catholiques de bonne foi de cette vérité, que
 « Rome unie à l'Italie ne sera point une cause d'oppres-
 « sion pour l'Église ; c'est en leur persuadant que l'indé-
 « pendance de celle-ci sera au contraire augmentée ; c'est
 « ainsi, dis-je, que nous finirons par arriver à un accord
 « avec la France, représentant naturel de la société catho-
 « lique dans ce grand débat ². Arrivés à Rome, nous pro-
 « clamerons la séparation de l'Église et de l'État, et la liberté
 « de l'Église. Cela fait... la grande majorité des catho-
 « liques de l'Europe nous approuvera et fera retomber sur

¹ *Moniteur* du 28 mars 1861.

² *Moniteur* du 30 mars 1861.

« qui de droit la responsabilité de la lutte que la cour de « Rome aura voulu engager avec la nation¹. »

Vous sentez donc qu'il s'agit avant tout de cette responsabilité morale dont Dieu et, après lui, la conscience du genre humain sont les seuls juges. Vous vous placez sur un terrain où le canon n'a pas le dernier mot, où les congrès mêmes sont incompetents. Vous reconnaissez qu'il vous faut l'assentiment des catholiques, et vous y comptez d'avance.

Eh bien, je suis un de ces *catholiques de bonne foi* que vous invoquez. Je défends depuis trente ans cette indépendance de l'Église dont vous parlez pour la première fois. A ce double titre, au nom de tous les millions de catholiques dont vous réclamez le suffrage, je ne crains pas de répondre : Notre adhésion, vous ne l'avez pas. — Vous nous dites : Ayez confiance en moi. Je vous réponds hardiment : Non. — Vous vous vantez d'obtenir tôt ou tard le concours de l'opinion dominante chez les fidèles. Je vous affirme que vous ne l'aurez jamais. — Vous en appelez à la majorité des catholiques ; je prétends que, parmi les vrais catholiques, les seuls qui puissent compter, les seuls dont l'adhésion soit une force en matière religieuse, prêtres ou laïques, vous n'aurez personne.

Je vous réponds donc en trois mots : Non ! jamais ! personne !

II

Vous me demanderez de quel droit je parle au nom de tous. Vous avez compté peut-être sur nos divisions. Oui, nous sommes et nous demeurons divisés sur bien des

¹ *Moniteur* du 28 mars 1861.

questions. Mais la France et le Piémont semblent s'être entendus pour nous rapprocher. Il n'y a plus que les aveugles ou les complices qui puissent, devant la politique française, nier les avantages de la liberté, et, devant la politique piémontaise, imposer silence aux révoltes de la conscience.

Vous avez spéculé sur notre embarras, à nous catholiques libéraux. D'autres se sont moqués de nous, nous supposant singulièrement gênés entre M. de Cavour, qui fait mine de nous invoquer, et le Souverain Pontife, à qui l'on fait dire qu'il nous condamne¹. Puérile confusion ! Pour moi, j'ai la fierté de croire, j'ai la conscience d'avoir prouvé que votre libéralisme n'a rien de commun avec le mien ; et, par conséquent, j'ai la douceur de croire, j'ai la confiance d'affirmer que mon libéralisme, plus persévérant et plus convaincu que jamais, n'a rien de commun avec celui que flétrit si justement le Souverain Pontife.

Est-ce donc que nous avons perdu toute habitude de discussions pour oublier ce procédé oratoire qui consiste à se prévaloir des idées qu'on combat ? Au nom de la justice on viole la justice ; au nom de la liberté on étouffe la liberté : c'est pour *assurer l'ordre moral* que Victor-Emmanuel envoie Cialdini dans les Marches ; c'est par respect pour la religion que M. Billault, pendant trois mois, interdit la publicité des mandements épiscopaux ; c'est pour faire le bien de l'Église que le Piémont prend à l'Église son bien ; c'est dans l'intérêt de l'humanité que les États du Sud de l'Union conservent des esclaves ; c'est par amour de l'ordre qu'on

¹ Un journal défenseur exclusif de l'autorité (le *Monde*, successeur de l'*Univers*) s'écrie : « Que va dire M. de Montalembert en entendant M. de Cavour invoquer le principe de liberté ? » Réponse : Je vais dire ce que vous avez dû penser en voyant M. Billault supprimer votre journal au nom du principe d'autorité.

sabre à Varsovie un peuple désarmé ; c'est pour sauver les Maronites que la Turquie exige l'éloignement des Français en Syrie ! Sachons donc regarder derrière les paroles pour y découvrir les intentions. Sachons lever la peau de l'agneau pour mettre à nu le loup. Sachons démasquer ce procédé vulgaire qui couvre des couleurs de la liberté les entreprises de la violence. Ce procédé a un nom dans la langue maritime ; il consiste à couvrir sa marchandise illicite d'un faux pavillon ; il se nomme la piraterie.

Pour nous gagner, vous nous promettez, par un ordre du jour, « la liberté pleine et absolue de l'Église ¹, » et vous vous faites fort « de signer la paix entre l'esprit religieux et « les grands principes de liberté ². »

Cette promesse, vous ne la tiendrez pas. Je ne parle pas de votre bonne foi : je constate votre impuissance. J'ai pour garants de cette impuissance vos ancêtres, vos auxiliaires, vos antécédents.

III

Qui donc êtes-vous ? et quels sont vos ancêtres ? J'appelle ainsi ceux dont vous invoquez le nom et l'autorité, dont vous vous constituez l'héritier, dont vous prétendez continuer l'œuvre.

Vous voulez, avez-vous dit, la réforme de l'Église comme Arnaud de Brescia, comme Dante, comme Savonarole, comme Sarpi, comme Giannone.

Laissons là Savonarole, de grâce ; permettez-moi de croire que vous ne l'avez jamais lu, car il aimait tout ce que vous détruisez, et il abhorrait tout ce que vous servez.

¹ *Moniteur* du 30 mars 1861.

² *Moniteur* du 30 mars 1861.

Laissons Dante, que vous avez peut-être lu, mais que vous n'avez pas compris ; Dante, qui, souvent et injustement sévère pour certains papes, n'en a pas moins flétri chez Philippe le Bel des crimes absolument pareils à ceux que vous et vos alliés avez commis ou allez commettre ; Dante, qui le premier a reconnu entre la passion du Christ et la passion de son vicaire Boniface VIII cette ressemblance qui paraît une profanation aux puritains de la démocratie impériale :

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso
E nel vicario suo Cristo esser catto.
 Veggio un' altra volta esser deriso,
 Veggio rinnovellar l' aceto e'l fele,
 E tra vivi ladroni essere anciso.
 Veggio'l novo Pilato si crudele
 Che cio nol sazia, ma senza decreto
 Porta nel tempio le cupide vele.

Mais prenons les autres. Arnaud de Brescia, qui contestait aux successeurs des apôtres le pouvoir de lier et de délier ; qui refusait au clergé le droit de posséder, seule garantie alors du droit de vivre et d'agir¹ ; qui prêchait surtout la soumission absolue des prêtres et des laïques à la tyrannie de l'État :

Omnia principibus terrenis subdita sunt !

Fra Paolo Sarpi, hérétique et servile, le courtisan de Philippe II, le panégyriste gagé du despotisme oligarchique de Venise, le blasphémateur du concile de Trente, de la grande

*Nil proprium cleri, fundos et prædia nullo
 Jure sequi monachos.*

(GUNTHER, *De reb. gest. Frederici*, lib. III, ap. MURATORI.)

assemblée réformatrice, des dernières grandes assises de la chrétienté !

Giannone, l'apologiste des vice-rois espagnols à Naples, le type et l'oracle de ces jurisconsultes oppresseurs, qui ne rêvent et ne prêchent qu'une Église bâillonnée, enchaînée, soldée.

Voilà de belles autorités en fait de liberté, de justice, de conscience !

Mais continuons : De tous les souverains qui ont régné sur les peuples chrétiens, vous n'en citez qu'un seul, Charles-Quint, dont vous faites votre précurseur, et dont l'exemple vous encourage, parce que, dites-vous, « l'histoire nous montre que Rome, envahie par les Espagnols de Charles-Quint, vit le pape, quelque temps après, sacrer Charles-Quint et s'allier avec lui ¹. » L'histoire, écrite cette fois par un Bonaparte ², ne dit pas Rome envahie ; elle dit Rome prise d'assaut, saccagée, incendiée, les Romains égorgés et torturés, les Romaines livrées à d'inénarrables outrages. Ce hideux souvenir, vous devriez l'ensevelir dans une nuit profonde. Mais non, vous l'invoquez, vous en faites une arme contre la Papauté, à qui vous comptez aussi demander de sacrer vos sacrilèges.

Vous oubliez, du reste, que, si Clément VII pardonna à Charles-Quint, ce ne fut qu'après la restitution de Rome et de tout l'État pontifical. Votre roi veut-il se réconcilier à cette condition ?

Votre avocat, M. Jules Favre, a complété la série de vos précurseurs en faisant le panégyrique de votre œuvre et en

¹ *Moniteur* du 28 mars 1861.

² *Sac de Rome, écrit en 1557, par Jacques Bonaparte, témoin oculaire* : traduction de l'italien, par Louis-Napoléon Bonaparte. Florence, imprimerie grand-ducale. 1830.

proposant au Corps législatif de voter l'abandon de Rome à votre politique. Il a cité, évoqué, vanté d'abord Philippe le Bel, faisant brûler par la main du bourreau les bulles du vicaire de Jésus-Christ ; puis Napoléon, comme l'avait déjà fait au Sénat, son neveu, qui vous appelle son ami ¹. Et quel est le Napoléon que vos panégyristes français évoquent ainsi à votre propos ? Le Napoléon du Concordat ? Non, mille fois non ; mais bien le Napoléon de Tolentino, qui le même jour et de la même plume, le 19 février 1797, écrivait à Pie VI : « La République française sera, j'espère, une des amies les plus vraies du Pape ; » et au Directoire : « Rome une fois privée des Légations ne peut plus exister : cette vieille machine se détraquera toute seule ². » Ensuite le Napoléon de 1809, c'est-à-dire celui qui a dépouillé et emprisonné le Pape dont il avait reçu l'onction sainte ; et enfin, le Napoléon de 1813, celui qui à Fontainebleau imposa par une odieuse violence à Pie VII, captif, un concordat désavoué le lendemain, et lui fit accepter (c'est M. Jules Favre qui l'affirme) *la qualité de fonctionnaire de l'empire français* ³.

Ah ! oui, ce sont bien là vos ancêtres et vos précurseurs ; vos avocats français ont mille fois raison de les citer au profit de votre cause. Le soufflet de Nogaret, le poignet de fer de Napoléon étreignant la main désarmée de Pie VII pour lui faire signer sa honte et son abdication : ce sont bien là les actes qui servent de précédents à vos actes. Mais que ce soit vous, le successeur naturel et légitime de ces hommes néfastes, qui ayez été choisi de Dieu pour donner à son Église la complète liberté qu'elle n'a jamais obtenue :

¹ *Moniteur* du 2 mars 1861.

² *Correspondance de Napoléon publiée par ordre de Napoléon III*, t. II, p. 342 et suivantes.

³ *Moniteur* du 22 mars 1861.

ah ! certes, personne ne le croira, personne ne le verra, personne.

IV

Passons à vos auxiliaires. Ces auxiliaires, ce sont partout les ennemis implacables de la liberté des catholiques. C'est en Allemagne M. de Vincke et son parti, toujours au premier rang pour étouffer les plus justes réclamations des minorités catholiques, comme celles des Polonais annexés à la Prusse, par cela seul qu'ils sont catholiques. Ce sont tous ces faux petits libéraux qui font violence à leurs princes pour leur imposer la rupture de tous les contrats et la violation de tous les traités dès que les droits de l'Église y sont stipulés ou garantis.

C'est l'Angleterre, non plus, hélas ! cette glorieuse Angleterre, libérale et conservatrice, que nous avons vantée, aimée, admirée, imitée ; mais une Angleterre dégénérée, méconnaissable, au moins passagèrement, infidèle à ses vrais intérêts, à son bon sens, à son équité naturelle, à ses meilleures traditions, à ses plus pures gloires ; une Angleterre où l'intolérance est poussée si loin, que le premier ministre déclare hautement qu'un catholique sincère est incapable de remplir les fonctions de simple archiviste¹ ; une Angleterre qui à Suez sacrifie à son égoïsme mercantile les intérêts du genre humain ; qui en Syrie sacrifie à sa jalousie contre la France l'humanité, la pitié, la justice, et « aime mieux voir massacrer trente mille chrétiens que de les laisser sauver par nous ; » qui en Italie sacrifie à la recrudescence de son vieux fanatisme protestant le droit des gens et tout ce qu'elle a elle-même garanti ou fondé ; qui

¹ Voir la réponse de lord Palmerston à lord Normanby dans l'affaire de M. Turnbull.

applaudit et qui provoque chez nous à toutes les oppressions que ses lois lui interdisent chez elle ; qui foment et encourage contre le Pape et les princes catholiques les actes et les idées qu'elle a noyés dans le sang des Irlandais, des Indiens et des Ioniens ; qui, dès qu'il s'agit de nuire à l'Église, a de l'argent pour tous les aventuriers, de la connivence pour toutes les invasions, de la sympathie pour tous les crimes ; un Palmerston pour mener, en se moquant, le deuil du droit européen comme de l'antique honneur britannique ; et, je le constate avec le plus douloureux mécompte, un Gladstone pour insulter à la pudeur filiale de tous les catholiques, en qualifiant leur pontife et leur père de *mendiant sanguinaire* ¹.

Vos auxiliaires, ce sont en France tous ces écrivains de la presse démocratique qui vous approuvent, qui vous admirent, vous défendent, vous excitent et vous répètent, ou plutôt dont vous répétez et dont vous pratiquez les leçons. Ils ont dit avant vous que « l'autorité spirituelle du Pape grandira à mesure qu'il se débarrassera des misérables soins temporels et que le chef de la religion catholique gagnera en respect ce qu'il perdra en territoire ². » Ils protestent tous les jours de leur profond respect pour la religion et pour la personne du Pape. Mais tous les jours aussi ils dénoncent au pouvoir tous les actes et toutes les paroles des pontifes et des défenseurs de l'Église. Tous les jours ils exhument des pé-

¹ Discours sur la motion de lord Elcho, à la fin de la session de 1859.— Quel contraste et quelle chute depuis le temps où le grand ministre Pitt disait, en parlant des premières atteintes portées à la souveraineté pontificale par le général Bonaparte : « C'est un des crimes les plus atroces qui aient jamais déshonoré une révolution... Cette insulte, faite à un pieux et vénérable pontife, me semble, à moi protestant, presque un sacrilège. » HANSARD, *Parliamentary history*, t. XXXIV, p. 1316 et 1338.

² *Siècle* du 13 septembre et du 1^{er} octobre 1860.

nalités oubliées, tous les jours ils réclament des mesures d'exclusion et de proscription contre les institutions catholiques, contre les associations monastiques. Tous les jours ils sollicitent la destruction de cette liberté d'enseignement laborieusement conquise sous le régime parlementaire. Tous les jours ils requièrent la dissolution de ces communautés religieuses et charitables, filles du dévouement et de la liberté, et dont la multiplication est le signe le plus généreux, le plus consolant de notre temps¹. Tous les jours ils se plaignent qu'on ne mette pas la main de la police sur la bouche des évêques, qu'on ne soumette pas aux ciseaux de la censure les encycliques et les allocutions. Derrière la prière et la charité ils montrent d'un geste servile au pouvoir des complots et des révoltes. Ils dénoncent les conférences de Saint-Vincent-de-Paul en même temps à la vindicte des lois et aux fureurs populaires. Ils comparent les *Petites-Sœurs des pauvres*, cette création merveilleuse de la pauvreté elle-même, ils les comparent, le dirai-je ? à une vermine infecte, à une immonde fourmilière de poux des bois².

Ouvrez au hasard une de leurs feuilles ; vous y verrez toujours des mains et des plumes tendues vers César, pour lui offrir des bâillons et des entraves à l'usage des catholiques. Surveillance, autorisation, interdiction, répression, compression, suppression, c'est le perpétuel écho qui sort de ces officines de servitude. Ils mendient, comme la plus précieuse des faveurs, la persécution de leurs adversaires. Hier encore, ils saluaient par les transports d'une joie abjecte la résurrec-

¹ « Nous demandons instamment, dans l'intérêt du principe sacré de la famille, que toute corporation ou association non autorisée soit dissoute et que la surveillance de l'administration s'exerce sur la tenue et la gestion de tout établissement clérical. » (*Siècle* du 10 mars 1861.) — On sait comment ces provocations ont été depuis suivies d'effet.

² *Opinion nationale* du 9 mars 1861.

tion d'une pénalité infamante contre la simple critique des actes du pouvoir. Leur dernier mot se trouve dans ces écrits, à peine désavoués, qui réclament sans façon que l'Empereur se fasse Pape « au nom des principes humanitaires, inaugurés par 1789. » La liberté de la parole leur est aussi odieuse que la liberté de la prière et de la charité. Si un généreux évêque relève en passant le gant qu'ils jettent chaque matin à l'épiscopat, ces diffamateurs quotidiens lui répondent par un procès en diffamation¹. Si la porte entr'ouverte des assemblées laisse retentir dans le cœur de la France assoupie les accents d'une éloquence inaccoutumée et révèle l'existence d'une opposition aussi consciencieuse qu'imprévue, ces fiers patriotes provoquent à l'instant la dissolution immédiate d'un corps assez coupable pour dire ce qu'il pense, assez osé pour écouter et admirer les défenseurs du Saint-Siège. Toute résistance comme toute indépendance leur est insupportable. L'Église, qui résiste toujours et qui ne dépend de personne, leur inspire autant d'antipathie que de terreur.

Et à ce propos, laissez-moi vous l'affirmer, monsieur le comte, vous avez bien tort de croire que ce sont les catholiques qui ont besoin d'être convertis à votre nouvelle théorie sur les relations de l'Église et de l'État. Qui donc, parmi eux, ne serait très-heureux de recevoir la liberté de l'Église? Pendant vingt ans, de 1830 à 1850, nous l'avons tous désirée, tous demandée, comme une conséquence naturelle de la liberté générale. Depuis lors quelques-uns se sont follement figuré qu'ils l'obtiendraient du pouvoir à titre de faveur et de privilège ; triste erreur qui a mis contre eux leur passé, leurs anciens auxiliaires et l'opinion publique, sans arracher un seul article à une seule loi restrictive, et sans aboutir à

¹ Procès intenté par le *Siècle* à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

autre chose qu'à l'évocation d'une pénalité exceptionnelle. Mais, après tout, ils voulaient comme nous la liberté de l'Église. Les catholiques sont donc tous convertis. Ce sont les libéraux qu'il faut maintenant convertir à la liberté ; ce sont les ministres qui réservent à tous les sermons de curés le commentaire d'un procès-verbal de gendarme ; ce sont les procureurs généraux qui prétendent enregistrer les bulles et rassurer les consciences ; ce sont les préfets qui croient sauver l'État en dissolvant des sociétés si peu secrètes que les membres portent leurs opinions écrites dans la couleur de leurs habits ; ce sont les journalistes qui veulent bien que des religieuses aient le droit de donner, pourvu qu'on leur refuse celui de recevoir ; ce sont les écrivains qui détestent les moines, parce qu'ils ne sont pas laïques, et poursuivent les laïques charitables, quoiqu'ils ne soient pas moines.

Et vous croyez que ces écrivains vous laisseraient adopter et accomplir votre nouveau programme ? S'ils vous croyaient sincère, vous cesseriez d'être leur héros, et vous perdriez leur appui, qui vous est indispensable. Écoutez-les déjà déclarer qu'ils « n'accepteront jamais une souveraineté spirituelle qui ne serait pas mitigée par les lois civiles et les concordats, » et protester « qu'il y a une certaine liberté de l'Église absolument incompatible avec la civilisation ¹. » Craintes vaines, aussi vaines que vos promesses, dignes les unes comme les autres d'exciter vos mutuels sourires. Eh quoi ! vous, qui êtes le bras armé par leur pensée, vous iriez vous retourner contre elle ? Non, non : ils savent bien, et nous le savons aussi, que vous essayerez en vain de les désavouer ou de leur déplaire. Grâce à eux, vous avez obtenu le secours de la France, sans lequel vous ne pouviez rien ; grâce à vous, ils ont

¹ *Siccle* du 6 avril 1861.

trionphé de nos douleurs et de nos droits. Vous êtes solidaires, et vous porterez jusque dans l'histoire le poids de cette ineffaçable solidarité.

V

Voilà pour vos auxiliaires. Mais vous direz sans doute que vous avez le droit d'être jugé par vous-même. Voyons donc quels sont vos antécédents.

Vous prétendez prouver jusqu'à l'évidence aux plus incrédules « la sincérité de vos propositions. » Vous dites que votre système veut « la liberté en toutes choses... la liberté complète dans les rapports de l'Église et de l'État ¹. » Vous promettez au Pape, à l'évêque des évêques, le respect et la liberté, à la seule condition de le dépouiller préalablement de son temporel. Mais comment avez-vous traité les évêques ses frères qui n'ont pas de temporel et qui sont déjà vos sujets, comme vous prétendez qu'il le devienne ? Vous aviez un archevêque à Turin, qu'en avez-vous fait ? Vous l'avez arraché de son siège et déporté sans jugement en France. Vous en aviez un à Cagliari, où est-il ? Déporté à Rome. Vous aviez un cardinal-archevêque à Pise ; je le cherche et je le trouve déporté en Piémont. Vous aviez un cardinal-archevêque à Naples ; de quel respect, de quelle liberté jouit-il ? Chaque jour nous le voyons outrager impunément dans son palais par des hordes d'émeutiers, et, quand il interdit la parole à des prêtres qu'il juge indignes, votre autorité civile les fait remonter en chaire. Sont-ce là les gages qui doivent rassurer les fidèles du monde entier sur le sort futur de leur père, et le Pape lui-même sur la liberté future de son ministère ? Vous aviez des monastères qui avaient survécu à la tourmente

¹ *Moniteur* du 30 mars 1861.

révolutionnaire, que sont-ils devenus? Je les vois partout dépeuplés, profanés, confisqués. Vos religieuses, n'ont-elles pas été expulsées violemment de leur sanctuaire virginal et jetées dans la rue? Vous qui convoitez le tombeau de saint Pierre, qu'avez-vous fait du tombeau de vos anciens rois? Leur dépouille dormait à Hautecombe, sous la garde des enfants de saint Bernard que vous avez *sécularisés*, c'est-à-dire compris dans la spoliation universelle. Dans les Marches, dans l'Ombrie, dans les Deux-Siciles, la suppression de la vie religieuse, la confiscation des biens monastiques n'a-t-elle pas suivi partout, comme une conséquence nécessaire et immédiate, l'apparition du drapeau piémontais?

Vous avez des journaux catholiques; qu'en faites-vous? Chaque courrier nous apporte la nouvelle d'une poursuite, d'une saisie, d'un procès, d'une condamnation à la prison et à l'amende, et contre qui? contre les catholiques, contre eux uniquement. Vous avez cependant écrit dans vos lois la liberté de la presse: tout le monde, chez vous, peut en user et en abuser impunément, excepté les catholiques. Vous voyez bien que vous êtes d'accord avec vos auxiliaires de France et d'ailleurs, et que vous pratiquez comme eux la liberté pour tous, excepté pour l'Église. Dans tous les pays de votre domination, l'Église entravée, insultée et dépouillée, les évêques exilés, les écrivains emprisonnés, les journaux catholiques ruinés, les prêtres outragés et traqués, les monastères fermés et profanés, les religieuses arrachées de leurs cellules violées: voilà vos titres à notre confiance et à notre reconnaissance. Vous êtes depuis dix ans l'auteur ou l'agent de la persécution, de la spoliation, de l'incarcération, de l'usurpation, de la violence; et, tout ruisselant d'oppression et d'iniquité, vous osez bien nous regarder en face et nous tendre la main, en nous criant: Voici la liberté!

Mais par qui donc espérez-vous être cru ? Où donc avez-vous rencontré une crédulité assez robuste pour être dupe à ce point ? Ce n'est certes pas chez vos affidés de la presse française : comme je l'ai dit tout à l'heure, ils ne vous pardonneraient pas s'ils vous croyaient sincère. Mais ce que vous avez fait jusqu'ici leur garantit assez que vous ne ferez pas autrement dans l'avenir. Or ce qui les rassure nous éclaire ; ce qui vous lie à eux nous sépare à jamais de vous. Personne, sachez-le, personne parmi ceux qui ont autorité ou mission pour parler au monde catholique, personne ne contestera l'éclat du mépris que nous inspirent de telles promesses après de tels outrages.

Mais est-ce là tout ? Peut-on se borner, pour vous juger, aux faits et gestes de votre administration civile ? Ne faut-il pas remémorer la bonne foi et l'équité qui président à vos relations internationales ? En voici le tableau très-adouci, tracé par le *Times*, c'est-à-dire par le plus puissant et le plus passionné de vos admirateurs :

« La Sardaigne a pris part à la guerre contre la Russie, sans être partie aux traités relatifs à la Porte. La Sardaigne a provoqué l'Autriche de *propos délibéré*, et l'Autriche est tombée dans le piège. La Sardaigne a pris avantage des commotions populaires pour s'annexer la Toscane et les Légations, quoique le grand-duc et le Pape n'eussent pris aucune part à la guerre de 1859. La Sardaigne a envahi les États du Pape sans déclaration de guerre et sous un prétexte futile. La Sardaigne a été de connivence avec Garibaldi et a profité des fruits de son audacieuse entreprise ¹. »

Et pour montrer la valeur de certains mots et de certaines promesses dans votre bouche, ne faut-il pas encore une fois,

¹ *Times* du 2 mars 1861.

après tant de voix plus éloquentes et plus autorisées que la mienne, vous rappeler l'attentat par lequel, ne pouvant parvenir à soulever les populations de l'État pontifical, vous avez fait violer son territoire en pleine paix, sans déclaration de guerre, « sans aucun de ces respects qui sont le dernier rempart de l'honneur ¹, » contre toutes les règles du droit des gens et de la loyauté militaire? Ne faut-il pas vous remettre sous les yeux cette proclamation contre-signée de vous et dictée par vous à votre roi qui, au moment où ses troupes fondaient dix contre un sur la noble bande de Lamoricière, disait, lui aussi, qu'il voulait *respecter toujours le siège du chef de l'Église et lui donner toutes les garanties d'indépendance et de sûreté* ²?

Lui aussi promettait au Pape l'*indépendance*! Au moment où s'accomplissait son guet-apens, vous lui faisiez déclarer qu'il n'avait d'*autre ambition que celle de restaurer les principes de l'ordre moral en Italie*! Et quelques jours après, quand l'iniquité est consommée, quand Ancône a succombé, vous lui faites prendre acte devant les nations que Dieu *récompense ceux qui combattent pour lui* ³. Quand les terroristes français bouleversaient et spoliaient l'Europe, ils avaient au moins le mérite de ne pas souiller le nom de Dieu en le mettant de moitié dans leurs entreprises. Pour rencontrer une profanation et une hypocrisie de cette trempe, il faut remonter jusqu'aux manifestes où les spoliateurs de la Pologne proclamaient l'esprit philanthropique et libéral qui allait pré-

¹ Mgr Dupanloup, *Oraison funèbre des martyrs de Castelgardo*.

² Io voglio rispettare la Sede del Capo della Chiesa, al quale son sempre pronto a dare... quelle garantigie di independanza e di sicurezza che i suoi ciechi consiglieri si sono indarno ripromessi dal fanatismo, etc. (*Proclamation* du 11 septembre 1860, signée VICTOR-EMMANUEL, contre-signée CAVOUR et FABINI.)

³ Ordre du jour du 4 octobre 1860.

sider au partage d'un royaume séculaire et au meurtre d'une grande nation chrétienne.

Voilà vos œuvres et voilà vos paroles. Mais j'allais oublier votre chef-d'œuvre. Est-ce que, à la veille du guet-apens, vous n'aviez pas envoyé vos dignes lieutenants, Cialdini et Farini, au-devant de l'empereur des Français pour lui affirmer que « vous entriez dans les Marches et dans l'Ombrie pour y rétablir l'ordre SANS TOUCHER A L'AUTORITÉ DU PAPE, et pour livrer, s'il le fallait, une bataille à la révolution sur le territoire napolitain ¹? »

Vous dites aujourd'hui que, depuis douze ans, vous complotiez pour conquérir l'unité de l'Italie, et que l'occupation de Rome, pour en faire la splendide capitale de votre Italie, a été l'étoile de la politique piémontaise. Et il y a précisément douze ans, votre prédécesseur Gioberti désavouait *comme une infamie*, ce sont ses expressions, la seule pensée d'annexer les Légations.

Et c'est avec ce sang sur les mains, avec ces mensonges sur le front, que vous venez vous offrir au monde catholique pour « réconcilier la Papauté avec l'autorité civile, la religion avec la liberté! »

Mais le Pape vous a d'avance répondu dans cette allocution du 18 mars, misérablement traduite dans le même numéro du *Moniteur* qui publie votre discours, et plus misérablement travestie dans tant d'autres journaux. « A *certaines hommes* qui lui demandent de se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, en se disant les vrais et sincères amis de la religion, » il répond : « Nous voudrions ajouter foi à leurs paroles, si les tristes événements qui s'accomplissent aujourd'hui aux yeux de tous ne prou-

¹ Circulaire de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, du 18 octobre 1860, *livre jaune*, page 163.

vaient évidemment le contraire ¹. » Et alors il énumère, comme je viens de le faire, quelques-uns de vos forfaits; il note cette rupture toute récente du Concordat de Naples, qui est le dernier de vos exploits en ce genre; il constate que partout les hommes de votre bord ne sont occupés qu'à dépouiller l'Église de ses possessions et de son autorité, et n'accordent la liberté à ses ennemis que pour la refuser à elle-même. « A une pareille civilisation, » dit-il avec raison, « *hujusmodi* « *igitur civilitatis*, à celle qui a pour système prémédité « d'affaiblir et peut-être d'anéantir l'Église ², comment « veut-on que la Papauté, mère et nourrice de toute vraie « civilisation, tende la main et fasse alliance avec elle ? » Il rappelle ensuite, sans les blâmer ou les désavouer en rien, les institutions libérales qui étaient désirées et qu'il avait accordées ³ jusqu'au jour où la révolution s'est substituée à la réforme, et où le poignard a remplacé le scrutin. Il rappelle encore les conseils qui lui ont été donnés et qu'il a tous suivis, excepté ceux qui lui imposaient la sanction de la spoliation ⁴. Il se sent ainsi autorisé à flétrir « l'hypocrisie de ceux « qui, après avoir ainsi insulté et opprimé la religion, l'invitent « à se réconcilier avec la civilisation comme ils l'invitent, lui, « à se réconcilier avec l'Italie. » Il dit, avec la noble confiance de celui qui n'a jamais fait tort à personne, qu'il n'a aucun motif de se réconcilier avec qui que ce soit. Et il

¹ Ac Nos fidem eis adhibere vellemus, nisi tristissima sane facta, quæ ante omnium oculos quotidie versantur contrarium prorsus ostenderent.

² At cum civilitatis nomine velit intelligi systema apposite comparatum ad debilitandam ac fortasse etiam delendam Christi Ecclesiam. — Il avait dit déjà : QUÆDAM moderna, ut appellant, civilitatis placita.

³ Liberiorem administrationem... liberiores institutiones... Nos filiorum partem pontificiæ nostræ ditionis in civilem administrationem cooptavimus.

⁴ Cum usurpationum moderatores alta voce profiterentur se non quidem reformationes, sed absolutam rebellionem, omnemque à legitimo principe sejunctionem omnino velle.

ajoute, dans un langage magnifique qu'il ne vous sera jamais donné de tenir : « Comment le pontife romain, qui tire
 « toute sa force des principes de l'éternelle justice, pourrait-il
 « la trahir ? Comment ose-t-on demander à ce siège
 « apostolique, qui a toujours été et qui sera toujours le
 « rempart de la justice et de la vérité, de proclamer qu'une
 « chose injustement et violemment arrachée peut être tran-
 « quillement et honnêtement possédée par un injuste op-
 « presseur, et d'ériger ainsi en principe qu'une iniquité qui
 « réussit ne porte aucune atteinte à la sainteté du droit¹ ? »
 Cela dit, il a certes bien le droit de rappeler, après l'avoir appuyée par cette nouvelle preuve, la belle parole de M. Barthe au sénat français : *Que le Pape est le principal représentant de la force morale dans le monde.*

Et c'est là ce que des commentateurs infidèles, chez vous et malheureusement aussi parmi nous, en prêtant aux paroles de Pie IX un sens que désavouent tous les actes et tous les jours de sa vie, n'ont pas craint de présenter comme une déclaration de guerre à l'esprit moderne. C'en est fait, s'écrient-ils tous les matins, le Pape a condamné la société moderne, le progrès et la liberté ; entre ces grandes choses le divorce est complet.

La belle découverte et le beau profit ! Faites-moi donc, dirais-je à vos amis, faites-moi confiance des moyens que vous tenez en réserve pour fonder la civilisation, le progrès, la liberté, sans la religion ! Ignorez-vous que, malgré tant d'efforts pour la détruire, la religion des peuples est toute

¹ Hic enim, qui suam omnem vim haurit ex æternæ justitiæ principiis... Ut ab hac Apostolica sede, quæ semper fuit et erit veritatis justitiæque propugnaculum, sanciretur rem injuste violenterque direptam posse tranquille honesteque possideri ab iniquo aggressore ; utque ita falsum constitueretur principium, fortunatam nempe facti injustitiam nullum juris sanctitati detrimentum afferre.

leur morale, que le christianisme fait toute la supériorité de l'Occident, que ce grand fleuve divisé n'a qu'une source pure et un réservoir inépuisable, le catholicisme? Quelle religion avez-vous à substituer au christianisme? et où donc trouverez-vous le christianisme pur, immuable et complet, en dehors du catholicisme? Je le demande à tous les hommes de bonne foi qui ont quelque notion de la vie morale des sociétés répandues en ce moment sur la terre, est-ce que, sans l'Église, les protestants eux-mêmes auraient conservé l'idée de la divinité de Jésus-Christ? Que dis-je? Est-ce que sans l'Église les philosophes auraient établi l'idée pratique d'un Dieu vivant? Couvrez d'un nuage de plus cette grande foi, obscurcissez de votre souffle, écartez de votre main le flambeau principal qui éclaire les profondes ténèbres dont les pauvres humains vivent enveloppés, puis parlez-leur encore de civilisation, de progrès, de liberté!

Ah! vous avez découvert que notre Église et votre civilisation se séparent; pleurez donc sur votre civilisation, car elle ne survivra certes point à sa mère, qui est l'Église catholique.

Ou plutôt ne jouez pas avec ces grandes choses, ni même avec les mots qui les expriment. Ne vous en servez pas pour couvrir des desseins qui, par cela seul qu'ils répugnent à la justice et à la bonne foi, n'ont rien de commun avec la vraie civilisation, le vrai progrès, la vraie liberté.

Oui, répétons-le avec le Souverain Pontife, « il faut rendre aux mots leur signification. » Ce n'est pas l'Église seulement, c'est l'honnêteté qui a horreur de voir emprunter à la langue humaine ses expressions les plus hautes pour couvrir les actions les plus basses. La langue des hommes est sans défense : on voit bien qu'elle aussi n'est qu'une puissance spirituelle; aussi vient-on piller ses trésors, dérober ses plus nobles parures, et, par un déguisement presque sacrilège,

comme les païens appelaient les Furies des anges de paix, on nomme le mensonge civilisation et la violence liberté.

Quant à nous, nous admirons l'opportunité de la réponse que vous adressait, huit jours avant votre premier discours, le Pontife que vous alliez dépouiller et qui d'avance vous condamnait non-seulement au nom de l'Église, dont il est le chef, mais encore et surtout au nom des principes de l'éternelle justice¹. Nous sommes fiers d'avoir pour chef un vieux prêtre qui tient pour le droit, et qui ne veut pas mentir, dans un temps où le mensonge est devenu le premier élément de la politique et la première condition du succès. Et puisque vous citez Dante, permettez-moi de vous inviter à reconnaître dans Pie IX le modèle du juste, tel que le poète l'a buriné dans un vers immortel :

E'l giusto Mardocheo
Che fu al *dire* ed al *far* così'ntero.

VI

Mais laissons là ce que vous avez déjà fait et parlons de ce que vous comptez faire. Parlons de vos nouveaux projets et de l'avenir qu'ils nous affirment.

Supposons que votre passé soit voilé, vos précurseurs, vos auxiliaires, vos antécédents enterrés dans l'oubli. Supposons que vous avez encore la virginité de l'honneur et de la parole jurée; ou au moins supposons que vous avez la vertu du repentir. Vous voilà donc qui frappez à la porte de l'Église romaine, avec un nouveau visage et une nouvelle attitude, celle d'un docteur et d'un allié, celle d'un sage et

¹ Illius moralis disciplinæ, cujus ipse veluti prima forma et imago dignoscitur.

généreux bienfaiteur. Soit. Vous voilà donc convaincu de la vérité de ce texte de saint Anselme, que nous exhumions, il y a vingt ans, contre des adversaires bien moins redoutables : *Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Église!* Vous venez donc apporter à l'Église cette liberté comme un présent inestimable, tellement inestimable qu'elle doit le payer au prix du dernier fragment qui lui reste de ce patrimoine séculaire dont vous l'avez préalablement et presque entièrement spoliée. Vous lui offrez la liberté, c'est-à-dire la garantie et la récompense du droit. Mais vous lui faites cette offre en échange de quoi? De la violation du droit la plus scandaleuse dont l'histoire offre le spectacle. Qu'elle sanctionne ce crime et elle sera libre! Ce que nul n'oserait demander à l'Église, s'il s'agissait du droit d'autrui, vous osez le lui imposer parce qu'il s'agit du sien, c'est-à-dire du nôtre, à nous tous catholiques de l'Europe et du monde, témoins indignés et victimes frémissantes de votre outrecuidance.

Pourquoi donc abandonnerait-elle son droit? Qu'avez-vous à dire contre lui? Quel est donc votre droit contre ce droit?

Ici, il me faut bien discuter vos arguments avant de discuter vos promesses.

Le droit, vous en faites tout d'abord litière. « Demander Rome, non parce que c'est notre capitale, mais parce que la justice et notre droit le veulent, c'est à mon sens une erreur grave ¹. » Vous n'invoquez pas non plus la nationalité italienne de Rome : vous avouez que, si Rome était dans un angle du territoire italien, comme Aquilée, il faudrait y renoncer. Vous sentez et vous dites qu'il ne faut pas trop

¹ *Moniteur* du 30 mars.

serrer cet argument de la nationalité sous peine de désobliger vos bons amis les Anglais, et de leur enlever Corfou, Malte et Gibraltar. Non, votre seule raison, c'est votre convenance, votre agrément, votre utilité. Il est impossible, dites-vous, de maintenir l'Italie en paix sans Rome pour capitale; et c'est là, selon vous, le seul argument qui puisse vaincre les résistances du monde catholique. C'est donc une simple question de force matérielle et de convoitise. Jamais, depuis que le monde existe, on n'a déclaré, avec plus de naïveté, qu'on s'emparerait d'un bien qui ne vous appartient pas, par la seule raison que ce bien vous convient. Il vous convient donc de prendre Rome parce que vous en avez besoin. Eh bien, nous, catholiques des deux mondes, nous aussi nous en avons besoin, il nous convient de la garder, comme elle existe depuis quinze siècles, à l'état de ville indépendante, d'abord en fait, puis en droit, de toute autre souveraineté que de celle du Pape. Malheureusement nous n'avons pour nous que le droit et l'histoire; vous avez pour vous la force et la honteuse connivence des souverainetés européennes. Par le temps qui court, la force vaut plus qu'elle n'a jamais valu, j'en conviens; néanmoins elle n'est pas tout en ce monde. Qui sait d'ailleurs si elle ne sera pas un jour votre châtement après avoir été votre instrument?

En attendant, il faut vous féliciter du concours original et efficace que vous avez apporté à l'esprit de révolution et de ruine. Nous étions habitués à ne le redouter et à ne le flétrir que chez les conspirateurs, les flibustiers, les émeutiers, les constructeurs de barricades et leurs exploits plus ou moins triomphants.

Mais qu'est-ce que tout cela auprès de ce qu'il nous est donné de voir depuis douze ans que vous suivez votre étoile? Parlez-nous d'un roi légitime, d'un roi d'ancienne lignée,

solidement assis sur le trône de ses aïeux; parlez-nous d'un chevalier de la Très-Sainte Annonciade, comme vous, pour mener à bonne fin les conspirations et les révolutions! Voilà ceux qui s'entendent réellement à la chose, et, excepté deux ou trois intraitables comme Mazzini et Garibaldi, tous les révolutionnaires du monde reconnaissent volontiers dans vous et votre souverain leurs maîtres et leurs modèles.

Rien n'enfle l'orgueil humain comme la joie d'avoir fait le premier ce que nul n'avait fait. Vous avez droit, monsieur, à ce genre de satisfaction. Déjà vous aviez ajouté de notables perfectionnements à l'art de déchirer les traités et de rectifier les frontières par la force. Mais l'histoire ne contient rien de semblable, même de loin, à votre dernier haut fait; j'entends l'histoire de la vie publique et du commerce régulier des nations civilisées. Car on a vu des fils pressés par des créanciers occultes engager d'avance le bien de leur père et promettre par écrit ce qu'ils nomment leurs *espérances*. On a vu sur l'Océan guetter, attendre, puis capturer des navires désarmés. Mais ce qu'on n'a jamais vu, c'est le ministre d'un roi, parlant dans une assemblée publique, qui s'écrie : Voici la capitale de mon voisin, elle deviendra la mienne; son roi, qui est mon Pontife, ne l'a pas abandonnée; son allié, qui est le mien, qui est mon protecteur, la lui garde encore; la croix de l'Église et le drapeau de la France se dressent devant moi; je les renverserai. Rome m'appartient au nom de la géographie; la France me cédera au nom de la non-intervention; et le Saint-Père m'absoudra au nom de la liberté!

Il est vrai, monsieur, vous vous donnez du temps et vous prenez des précautions. Lorsque le grand Condé jetait son bâton de commandement dans les rangs de ses ennemis, il courait le reprendre au péril de sa vie. Vous qui jetez le

sceptre de votre roi à la face de ses alliés et du Saint-Père, vous n'exposez ni sa personne ni la vôtre, et, avec un art jusqu'ici inconnu, faisant passer les procédés du crédit dans les usages de la politique, vous vous contentez de signer un billet à échéance indéterminée, une révolution à vue, et cet expédient vous autorise à vous tourner vers Garibaldi pour lui crier : Patience ! c'est une question convenue ; puis vers l'Europe en lui disant : Patience ! c'est une question différée.

C'est là ce que vous appelez *n'agir que par des moyens moraux*.

Le langage que vous venez de tenir a été fort applaudi, je le sais ; les journaux du monde entier s'extasiaient devant votre audace. Je me persuade, monsieur, que, dans le secret de votre intelligence et de votre conscience, vous n'êtes pas très-fier de ces applaudissements.

Vous le savez bien, ce que vous venez de dire au parlement de Turin ne pouvait être toléré que là. Entrez dans une école de petits enfants, et prouvez-leur que ce que vous faites est moral. Montez dans la chaire d'une faculté de droit, et prouvez aux étudiants que ce que vous promettez est juste. Réunissez un congrès et soutenez que ce que vous avez dit est licite. Non ! cela n'était tolérable qu'au sein d'un parlement de complices.

Il est possible cependant que je me trompe, et que, trop scrupuleux, j'oublie de compter avec la secrète passion du cœur humain qui convoite le bien d'autrui. Il se peut que, dans un congrès de diplomates, on acclame et on utilise votre principe. J'aurai Constantinople, dira la Russie. J'aurai la rive gauche du Rhin, dira la France. J'aurai les petits États allemands, dira la Prusse. J'aurai Lisbonne, dira l'Espagne. Que dira l'Angleterre ? Elle saura bien faire sa part, et je n'en suis pas inquiet. Mais, si vos maximes doivent préva-

loir, fermons les cours de droit, les codes de morale et les recueils de traités, montons sur un sommet élevé en compagnie du démon de la convoitise, regardons à nos pieds les royaumes de la terre, et, si nous adorons ce démon, il nous les donnera.

Ce sera alors le cas ou jamais d'invoquer le témoignage d'un des vôtres, de M. Edgar Quinet, grand ennemi de l'Église, mais qui l'a vengée d'avance par ces admirables paroles : « Si la violence n'est plus prise au sérieux par les hommes, si elle n'entraîne contre celui qui l'exerce aucune idée de justice et de réparation, si, au contraire, tout doit se changer en reconnaissance, qui voudra à l'avenir s'abstenir d'une violence heureuse¹ ? »

Ce n'est pas tout, il est vrai : à part cet argument de la convoitise ou de la convenance, il en est de subsidiaires que vous ne dédaignez pas. Voyons-les.

Vous parlez de l'antagonisme absolu qui existe entre le Pape et son peuple. Cet antagonisme, c'est vous qui le créez ou qui le supposez. Réel ou non, toujours est-il qu'il date d'hier. Avant la conquête française, en 1797, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, de tous les historiens, aucun gouvernement n'était plus doux, plus populaire que celui du Pape. Nul ne peut nier que Pie VII ne soit rentré dans ses États, en 1814, aux acclamations des populations. Elles ne le supportaient pas : elles l'aimaient.

Vous dites que dès 1821 l'antagonisme éclate. En 1821, il y eut une insurrection à Turin, il n'y en eut point à Rome. Une insurrection d'ailleurs ne prouve rien.

Je ne vous rappelle pas les conspirations et les tentatives

¹ Lettre du 30 août 1859, pour refuser l'amnistie.

d'insurrections qui signalèrent les commencements du règne de Charles-Albert, et que ce roi réprima avec une si impitoyable rigueur. Vous ne voulez plus voir en lui que l'auguste auteur du Statut, et j'y consens volontiers. Mais voyez quelle étrange et révoltante inconséquence ! On oublie les vingt ans de despotisme de Charles-Albert pour ne se souvenir que de deux années de son règne libéral ; et, en présence des difficultés et des malheurs de Pie IX, l'ingrate Italie oublie, au contraire, que c'est lui et non Charles-Albert qui, par la plus personnelle et la plus spontanée des initiatives, a inauguré le mouvement national et réparateur de 1846. Elle oublie, elle renie l'enthousiasme prodigieux qui salua le nouveau Pontife d'un bout à l'autre de la Péninsule. Personne alors, personne ne songeait à mettre en doute ni la légitimité, ni la nationalité, ni la nécessité du pouvoir temporel, Charles-Albert moins que personne ; j'en atteste sa noble mémoire, sa foi ardente et généreuse. Il se fût plutôt coupé la main que de la lever, comme son fils, contre la Papauté.

Vous invoquez le dernier mouvement de Bologne, comme s'il n'avait pas été préparé (M. de Raynèval le constate) par le protocole du 8 avril 1856, et provoqué par la proclamation de Milan de 1859. Vous invoquez la sanction que ce mouvement a reçue de l'adhésion populaire et du suffrage universel. Rien de plus équivoque, de plus difficile à juger que l'adhésion populaire aux faits accomplis. Elle ne leur manque guère, mais elle ne dure guère non plus, et ne prouve pas beaucoup. Quant au suffrage universel, imposant et sérieux quand il est tout à fait libre, ce n'est plus qu'une dérision et une oppression dès qu'il est dirigé, exploité, intimidé. N'avons-nous pas vu en France, le 24 février 1848, une insurrection renverser un gouvernement

libéral et national, qui n'avait absolument rien de féodal ou de sacerdotal, qui avait la majorité dans la Chambre et l'unanimité dans l'armée? S'ensuit-il que la France voulût ce qui s'est accompli le 24 février? On oublie trop ce mémorable exemple. On oublie trop que l'armée laissa faire, que la France laissa faire, que le suffrage universel donna raison aux vainqueurs, et que, plusieurs mois durant, on pue croire qu'il n'y avait en France que des républicains. A la vérité le scrutin du 10 Décembre prouva le contraire. Mais l'élection du 10 Décembre fut la plus libre qu'il y ait jamais eu au monde, soit dit à l'éternel honneur du gouvernement sous lequel elle eut lieu et qu'elle a renversé. Il n'y avait point, comme quand vous faites voter à Naples, l'urne des *oui* et l'urne des *non*, placées sous la surveillance d'une populace armée; il n'y avait pas des gens *probes et honnêtes* pour limiter le vote, comme l'avoue M. Cipriani, dictateur des Légations, aux seules localités considérables¹. Les votes que vous invoquez n'ont lieu qu'en présence et sous la pression des baionnettes unitaires. Pour que le vœu des populations pût être sincèrement consulté et sérieusement invoqué, il eût fallu que, le lendemain de Villafranca, un bataillon français eût occupé Bologne, veillé sur la sincérité du scrutin, et garanti la liberté des votants dans les villes comme dans les campagnes. On n'a pas répondu et on ne répondra jamais à cet argument. Mais, jusqu'à ce qu'on y réponde, nous aurons le droit de dire que vos scrutins ne prouvent rien, et que le mot de l'évêque d'Orléans : *Plus de bombes que de votes*, reste l'histoire de vos conquêtes unitaires.

¹ Per tutte le unite provincie, si diramarono le liste, raccomandandole alla fede di probi ed onesti amici, ingiungendo loro di *circonscrivere principalmente l'azione ai soli centri popolosi*.

Cet antagonisme prétendu entre le Pape et ses sujets, c'est donc vous, il ne faut pas se lasser de le répéter, qui le créez et qui le maintenez. Vous avez conspiré depuis douze ans, et vous vous en vantez¹, pour arriver à ce résultat. Vous, vos précurseurs et vos auxiliaires, vous avez tout fait pour rendre tout gouvernement impossible dans les États romains. Quand le Pape a des ministres ecclésiastiques, on lui demande des laïques ; quand il appelle un laïque, on le lui égorge sur les marches du parlement ; quand il n'a pas d'armée, on lui reproche de ne pas pouvoir se défendre ; quand il en forme une, on la dénonce comme un péril pour ses voisins, et on court sus comme à des bêtes fauves. Après que l'Italie et l'Europe ont retenti du cri de réforme, vous venez déclarer aujourd'hui que c'est demander ce que le Pape ne peut pas donner², et vous vous vantez de n'en avoir *indiqué aucune* au Congrès de Paris en 1856, alors que le monde entier se rappelle l'acte d'accusation que vous avez formulé contre les abus du gouvernement pontifical, en ayant bien soin de dissimuler que, pour vous, son unique abus c'était son existence. — Ah ! toute réforme est impossible, selon vous, et si le Pape n'en accorde pas, « il ne faut pas lui reprocher ce qui est, non pas de l'obstination, mais de la fermeté, et ce dont les catholiques doivent lui savoir gré comme d'un mérite³. » « Ses amis de bonne foi conseillent des réformes qu'il ne peut faire... Il résiste : il fait bien⁴. » *Il fait bien*, dites-vous ; mais alors que devient le double acte d'accusation dressé, dans votre intérêt, par M. le conseiller d'État de la Guéronnière, qui reproche au

¹ *Moniteur* du 30 mars 1861.

² *Moniteur* du 28 mars 1861.

³ *Moniteur* du 28 mars 1861.

⁴ *Moniteur* du 30 mars 1861.

Pape *son refus persistant d'accomplir des réformes*¹? Penseriez-vous, par hasard, des assertions de ce fameux dénonciateur du pouvoir temporel ce qu'en pense le pape Pie IX, qui les a déclarées « pleines d'artifices et de mensonges, » *opus fallacis mendacisque plenum*? — Ah! c'est pour le Pape un mérite que de refuser les réformes qu'on lui propose! Vous parliez ainsi le 25 mars, sans vous soucier du démenti éclatant que vous infligiez au gouvernement de l'allié auquel vous devez tout ce que vous êtes et que plusieurs regardent comme responsable de tout ce que vous faites. Que n'aviez-vous donc entendu comme nous, trois jours auparavant, dans la séance du 22 mars, MM. Billault et Baroche s'évertuer à prouver que les dangers et les complications de la situation venaient uniquement de la *résistance du Pape aux sages conseils* que l'Empereur lui avait prodigués? Que n'étiez-vous là pour les réfuter avec votre éloquence accoutumée? *Ce ne sont pas les conseils*, auriez-vous dit, *c'est la résistance qui a été sage*, et vous auriez grossi de votre voix cette glorieuse minorité de 91 votes qui a refusé de blâmer le Pape de ce dont tous les catholiques, selon vous, doivent lui savoir gré comme d'un mérite.

Je conviens d'ailleurs que vous êtes logique. Si ce gouvernement ne peut pas vivre, si l'on ne peut pas vivre sous lui, s'il est imparfait et imperfectible, qu'on le détruise. Mais un pouvoir est plus facile à renverser que l'histoire. Or l'histoire la plus récente vous réfute. Sous le pape Grégoire XVI, pontife vénérable mais nullement libéral, nous avons vu la papauté complètement désarmée vivre en harmonie avec les populations. Sous Pie IX, nous avons vu la papauté donner

¹ *La France, Rome et l'Italie*, page 19.

à pleines mains la liberté. Ne dites donc pas que le pouvoir temporel est incompatible avec le progrès, quand c'est son progrès qui est incompatible avec vos desseins.

Vous savez bien que l'Italie ne souffre pas de l'absence de lois, mais de l'absence d'hommes. Le Piémont en a un, et c'est vous. Où sont les autres ? Des lois, des institutions, des libertés, des réformes, des progrès, qui donc en a plus généreusement essayé que Pie IX ?

Oui, dites-vous, il y a douze ans, mais rien depuis.

L'avouerais-je ? Il est de bons catholiques qui trouvaient, en effet, que la cour de Rome avait depuis douze ans perdu un peu de temps. Ils s'étonnaient ingénument qu'elle ne se fût pas mise en mesure de se passer de la garnison française. Ils se disaient tout bas : Que fait le Pape depuis douze ans ? Ils auraient dû se demander : Que fait le Piémont ? Vous nous l'apprenez.

Vous avez conspiré depuis douze ans pour détruire le pouvoir temporel. Voilà, monsieur, votre rôle bien connu, mais voilà le Saint-Père bien justifié, voilà tous les événements bien éclairés. Ce mouvement national, c'était un mouvement combiné, et le trône du Pape était sur un baril de poudre auquel on l'invitait à mettre lui-même le feu. La pièce s'est jouée en trois actes : la diffamation, l'occupation, la votation. Chaque acte a eu ses acteurs : les écrivains, les fantassins, les électeurs. C'est un procédé désormais connu.

On dénonce un souverain. Son gouvernement est imparfait, intolérable ; ses sujets sont mécontents, opprimés, exaspérés. Il ne se soutient plus que par les armes étrangères, il manque de force morale, de force matérielle, il est perdu. Voilà le souverain diffamé, et si la dénonciation tombe de haut, tous les matins, deux mille journalistes en répètent à deux millions de lecteurs l'écho retentissant.

Tout d'un coup, on affirme que ce souverain si faible est menaçant, qu'il songe à attaquer, qu'il groupe quelques soldats; il faisait pitié, il fait peur; prenons nos précautions, violons ses frontières. C'est le second acte, on envahit les territoires.

Puis, maître du pays, on consulte les sujets. Êtes-vous heureux? Non. Voulez-vous le devenir? Oui. Le malheur, c'est Pie IX. Le bonheur, ce sera Victor-Emmanuel. Vive Victor-Emmanuel! La pièce est jouée, la toile tombe, on s'endort Romain, on se réveille Piémontais, mais toujours contribuable et de plus conscrit.

Que le petit gouvernement ainsi traqué soit bon ou mauvais, cela ne change absolument rien à la question. Comme tout gouvernement est imparfait, et tout homme malheureux, la liste des griefs est facile à dresser. Avec vos nouveaux principes on soulèverait une émeute en huit jours contre le gouvernement du bon Dieu, s'il y avait quelque chance de le détrôner. Avec ces principes, un souverain fût-il un saint, son territoire fût-il un paradis, il n'est pas à l'abri de la ruine, s'il est le plus faible et qu'il ait un voisin plus fort qui le convoite. Vous usez contre le Pape de cette raison du plus fort; or elle est la plus forte, mais non pas la meilleure.

Mais revenons à cette impossibilité de toute réforme dont vous accusez le gouvernement pontifical. — Quoi que vous en disiez, monsieur, vous n'aviez jamais formulé jusqu'ici cette étrange accusation. — Mais aujourd'hui le temps de la dissimulation vous semble passé. Je reconnais bien dans cette assertion, toute nouvelle chez vous, la vieille prétention dénoncée chez les irréconciliables ennemis de la papauté par M. de Rayneval, par cet intègre et loyal ambassadeur, dans la mémorable dépêche du 14 mai 1856, qui restera

dans l'histoire comme un témoignage écrasant contre tous les mensonges piémontais. J'y reconnais tout ce que signalait au gouvernement anglais son agent à Rome, M. Lyons, le seul diplomate honnête que l'Angleterre ait envoyé en Italie, et qui, dans ses dépêches publiées par ordre du Parlement, affirme vingt fois que les soi-disant libéraux romains ne voulaient *d'aucune réforme*, que ce n'était pas une mauvaise administration, mais bien l'existence même du gouvernement pontifical qu'ils voulaient détruire¹, et qu'ils n'useraient de toute réforme et de toute concession que pour renverser le gouvernement. J'y reconnais enfin l'esprit qui a armé les assassins de Rossi.

Vous osez citer cette grande victime, et comme une autorité à l'appui de votre thèse sur l'impossibilité des réformes ! Vous savez cependant que, parvenu à la pleine maturité de son talent et de son courage, il s'était spontanément dévoué à cette tâche. Il a été assassiné ; par qui, et pourquoi ? Par qui ? Par ceux qui, comme vous, déclarent toute réforme inconciliable avec la nature du pouvoir pontifical. Pourquoi ? Pour détourner par la terreur tout honnête homme qui voudrait suivre cette voie. Vous déclarez que cette mort fut un des plus grands malheurs de l'Italie. Monsieur, cette mort fut plus qu'un malheur, elle fut un crime. Ce crime, vous en partagerez la responsabilité du jour où vous en récolte-

¹ Ils seraient très-fâchés de voir porter remède aux abus, ils regretteraient tout ce qui pourrait diminuer le mécontentement. Ils ne demandent ni réformes ni améliorations quelconques ; leur seul cri est : *Non vogliamo Papa!*... *Dispatches from M. Lyons respecting the condition and administration of the papal states, presented to the House of Lords by command of her Majesty.* 1860, p. 20. Voir aussi pages 7, 9, 20, 22, 24, 49, 58. — M. Lyons dit ailleurs, p. 71, que, dans d'autres temps, si un Pape, partant de l'état de choses tel que Grégoire XVI l'avait laissé, eût progressivement conduit le gouvernement à sa condition actuelle (1856), ses sujets auraient salué ces réformes avec reconnaissance et satisfaction.

rez les fruits. Des meurtriers inconnus qui l'ont commis, vous en détournerez la honte sur vous qui en profitez. Vous n'avez pas assassiné Rossi, je le sais bien ; mais le jour où vous ramasserez la proie que ses assassins ont cru saisir en versant son sang, vous deviendrez leur complice. Ce sang innocent et généreux remontera jusqu'à vous, pour retomber sur votre tête et sur celle du roi que vous voulez couronner au Capitole. *Is fecit cui prodest.*

Rossi était Italien ; il avait partagé les illusions et les préventions de la jeunesse italienne de son temps ; mais, éclairé par le malheur, par l'étude, par la pratique d'un grand et libre gouvernement en France, il avait su retrouver le véritable fil des destinées de son pays. Il offrait à tous les Italiens, à vous-même, monsieur, un glorieux et fécond exemple à suivre. Vous l'avez dédaigné, soit ; mais au moins ne le calomniez pas en le rapprochant de vous. — Je ne sache rien de plus saisissant que le contraste entre ce grand Italien de 1830 et de 1848 et celui de ses compatriotes dont le nom nouveau occupe la principale place, après le vôtre, dans les événements de 1860, M. Liborio Romano ; entre le ministre qui, pour resserrer l'union du pontificat sacré avec la liberté moderne, marche à la mort en sachant qu'elle l'attend, et le ministre qui, chargé par un roi jeune et irréprochable de la même mission, vend son prince à la révolution et au Piémont. Rossi et Liborio Romano, voilà les deux types divers de l'Italie libérale ! Entre les deux elle a pu choisir : guidée par vous, elle s'est donnée tout entière au second.

Voilà donc ce que vous avez fait de cette Italie en *conspirant* pour elle depuis douze ans. Vous l'avez fait descendre de Rossi à Liborio Romano.

Vous lui avez ôté le sens moral ; livrée à vos enseignements, elle ne sait plus distinguer entre le bien et le mal.

Pour elle, la fin justifie tous les moyens. La hideuse souveraineté du but est la seule qu'elle reconnaisse.

Voici un récent écrit de votre prédécesseur, M. Massimo d'Azeglio, l'un des plus grands noms de l'Italie contemporaine, qui, tout en couvrant de lâches injures la Papauté vaincue, lui reproche surtout de ne pas savoir mentir à propos. Il faut le citer textuellement pour le croire. « On ne comprend pas par quel motif aujourd'hui Rome ne répète pas une fois de plus ce qu'elle a fait déjà tant de fois, pourquoi elle ne cède pas pour gagner du temps, pourquoi elle ne promet pas, sauf à ne pas tenir. Chose étrange ! elle n'a jamais craint de mentir quand la sincérité pouvait la sauver. Aujourd'hui, quand le mensonge pourrait la sauver, au moins pour un temps, elle ne sait plus mentir¹. »

On reconnaît bien là l'homme qui se vante d'avoir, étant président du conseil des ministres, violé la foi jurée, en abrogeant le concordat piémontais. On reconnaît bien aussi le parti qui érige des statues à Machiavel, et qui insulte par des hurlements et des imprécations sauvages ce que des barbares seuls ne respectent point : le dévouement malheureux des blessés et des prisonniers². Et c'est à cette Italie que vous nous sommer, nous Français, nous catholiques, de livrer sans réserve la sécurité de notre père et notre honneur de fils !

Un jour, monsieur le comte, *dans un moment lucide* (je

¹ Non si comprende per quel motivo essa non ripeta una volta di più, ciò che pose in opera già tante volte : non ceda per guadagnar tempo, non prometta, salvo a mancar poi di parola ! Cosa strana ! Non dubito, mai d'ingannare, quando la sincerità poteva salvarla. Oggi che puo salvarla, per poco almeno, l'inganno, neppur più sa adoprarlo. *Questioni urgenti. Pensieri di Massimo d'Azeglio*. Firenze, 1861, page 55.

² Voir les lettres nombreuses écrites par les vaincus de Castelfidardo sur les avanies dont ils ont été victimes dans les villes occupées par les Piémontais.

vous restitue votre expression), vous avez stigmatisé l'*incamération*, c'est-à-dire la confiscation des biens du clergé séculier : vous vous en targuez aujourd'hui avec raison¹, sans songer que vous stigmatisiez ainsi d'avance la confiscation prononcée par vous aujourd'hui contre cette souveraineté pontificale qui est le patrimoine du clergé et des fidèles du monde entier. Je me rappelle parfaitement votre discours. Vous citiez à l'appui de votre thèse l'illustre et pur Tocqueville, celui-là même qui a attaché son nom à cette expédition de Rome que le Piémont voulait faire alors à notre place, et dont le Piémont prétend maintenant anéantir la gloire et le fruit. Vous citiez la page admirable où il dit que les peuples qui ôtent au clergé toute propriété foncière et transforment ses revenus en salaires se privent eux-mêmes d'un très-grand élément de liberté. Laissez-moi vous rappeler à mon tour le passage où il est dit que les confiscations révolutionnaires ont fait à la France une *mauvaise conscience* ! Mot terrible et trop vrai, mot qui s'appliquera à l'Italie bien plus qu'à la France, puisqu'elle aura spolié non pas seulement le clergé mais le monde catholique, non pas une église mais l'Église universelle. La France lutte avec succès, grâce à ses instincts moraux, à ses traditions catholiques, contre ce legs funeste de son passé. Mais l'Italie, grâce à vous, se trempe tout entière dans cette *mauvaise conscience*, qui souillera tout son avenir. Vous lui aurez enlevé, comme dit si bien le Pape dans sa dernière allocution, cette salutaire, cette nécessaire horreur de l'injustice sans laquelle il n'est point de nation libre ni de société chrétienne : *ut humanas mentes perverterint... et injustitie horrorem eripuerint.*

¹ *Moniteur* du 30 mars 1861.

Pour se consoler de tant d'excès, on a besoin de se reporter sur le spectacle qu'offre un peuple bien autrement malheureux, mais bien autrement irréprochable, que le peuple italien. Quel rapprochement et quelle différence ! La Pologne a vu, il y a bientôt un siècle, son héroïque et glorieuse nationalité foulée aux pieds et déchirée par d'odieux potentats. Elle n'a jamais accepté cet arrêt inique, elle n'a jamais abdiqué son droit imprescriptible ; elle a protesté, toutes les fois qu'elle l'a pu, par les armes, puis, vaincue et désarmée, par cette résistance morale qui use à la longue les despotismes les plus redoutables, et qui leur survit. Aujourd'hui, trente ans après son dernier effort, elle se lève désarmée, et elle se retrouve telle que nous l'avons vue alors, avec la même énergie, le même héroïsme, la même indomptable persévérance, et de plus avec cet élan d'enthousiasme résolu et résigné qui n'appartient qu'aux causes immortelles. Son peuple tout entier se dresse pour redemander une patrie : ne pouvant pas combattre, il se laisse égorger sans se défendre, afin de prouver en mourant qu'il est digne de vivre. Mais en 1791, comme en 1830, comme en 1861, la Pologne proclame avant tout la foi de ses pères, le respect de l'Église, le culte de la tradition religieuse et nationale ; elle ne souille sa cause par aucune proscription, aucune spoliation, aucune iniquité. J'ai plaidé vingt ans devant la France libre la cause de cette nation enchaînée, et aujourd'hui mon âme, opprimée par vos crimes, se sent soulagée au spectacle de ses vertus, de sa sagesse, de sa noble et religieuse modération, de son héroïque patience. Dieu la récompensera, Dieu la couronnera un jour, j'en ai la ferme confiance. Il ne voudra pas que les honnêtes gens désespérés n'assistent en ce siècle qu'aux triomphes malsains du mensonge et du mal.

VII

Mais arrivons à votre système de l'avenir, à cette liberté pleine et entière, à ces franchises spirituelles que nous avons, dites-vous, inutilement demandées depuis trois siècles à toutes les puissances catholiques et dont nous avons à peine arraché quelques lambeaux au moyen de concordats qui nous entravent. Jamais, pour le dire en passant, aucun concordat, loyalement exécuté et en dehors de toute addition subreptice, n'a paru une entrave aux catholiques. Les concordats sont des transactions, comme tous les traités de paix, et toute transaction, lorsqu'elle est équitable et durable, impose quelque sacrifice. Mais le régime des concordats est parfaitement compatible avec la liberté comme avec la justice. Il a des inconvénients, comme tous les régimes d'ici-bas, mais il a encore plus d'avantages. Ce qui le prouve, c'est le zèle que déploient tous les révolutionnaires pour déchirer tous les concordats qui leur tombent sous la main. Ce qu'il ne faut pas, non plus, que l'Europe ignore, c'est que les concordats, bons ou mauvais, tous contractés avec un pape-roi et non avec un pape-sujet, pourront tous se trouver périmés par l'abolition du pouvoir temporel.

Avant tout, il serait peut-être bon, puisqu'il s'agit d'un intérêt religieux, de consulter les juges, c'est-à-dire le Pape et les évêques. Sur ce point, tous les évêques sont du même avis que le Pape : vous n'en trouverez pas un, même dans vos pays annexés, qui le contredise. Cet avis du Pape, tout le monde le connaît. Or il vous condamne. Vous ne pouvez pas trouver mauvais que la brebis écoute le berger plus volontiers que le loup.

Vous affirmez toutefois que le pouvoir temporel ne rend

pas le Pape indépendant; vous dites que cela est démontré *mathématiquement*; vous allez même jusqu'à dire qu'il est un *obstacle au développement du catholicisme*. Nous disons tout le contraire. Les siècles disent le contraire; et les catholiques étrangers à l'Italie, dans le monde entier, sans une seule exception sérieuse, parlent comme les siècles. Notre affirmation mérite plus de confiance que la vôtre; car dans cette question nous sommes matériellement désintéressés, vous ne l'êtes pas. Nous sommes innocents; vous ne l'êtes pas. Qui donc pourrait vous accepter pour juge? Déjà tout chargé des dépouilles de la victime que vous aspirez à évincer, vous êtes souverainement incompétent pour juger de ses intérêts comme de ses droits.

Le pouvoir temporel est une royauté. Aucune royauté n'est à l'abri d'une révolution et d'une usurpation. Sa royauté rend le Pape indépendant comme tout autre roi, ni plus ni moins. Quand il est renversé, cette indépendance cesse; elle dure tant qu'il règne, et elle sert si puissamment l'indépendance de l'Église, qu'à l'heure même où je parle le peu qui reste du pouvoir temporel est la seule cause de l'intervention protectrice de la France, la seule barrière contre vos violences. Si le Pape n'était que l'évêque de Rome, il eût été de son devoir de protester, comme il l'a fait, contre vos injustices; vous auriez vainement tenté de lui arracher un *Te Deum* ou d'imposer silence à ses anathèmes, et il serait, avec tant d'autres évêques, votre captif ou votre proscrit.

Je ne sais ce qu'ont à faire vos *mathématiques* dans la question, mais j'affirme que l'histoire démontre ce que je viens de dire à chacune de ses pages. Que dis-je? l'Europe tout entière le sent, par un instinct que vous n'êtes pas parvenu à fausser. Un jour, pendant les saintes cérémonies de la Passion, ce vieillard auguste, dont vous avez brisé les

forces sans briser son âme, s'est évanoui sur son trône. Dès que cette lugubre nouvelle a été propagée, l'Europe s'est émue, et l'on a pu voir à quel point Pie IX est aimé, à quel point aussi l'on tremble à la seule idée d'un conclave dont le Piémont serait chargé de *protéger* les solennelles délibérations. Je ne sais quel frisson a parcouru nos âmes, comme si dans l'évanouissement du Pontife-roi l'indépendance même de l'Église avait paru un instant s'évanouir.

Mais vous généralisez, et vous dites que l'homme qui vit tranquille chez lui en paix avec ses voisins, sans dettes, est plus indépendant que le grand propriétaire qui épuise et malmène ses paysans, et ne peut plus sortir qu'escorté de gendarmes¹. Je n'admets pas cette confusion entre la propriété et la souveraineté; mais comment n'apercevez-vous pas que votre argument se retourne contre vous? Si ce que vous dites est vrai, pourquoi donc vos princes sont-ils sortis de leur comté de Savoie, où ils pouvaient vivre si tranquilles et en paix, pour *épuiser* et *malmener* leurs voisins? Depuis que la maison de Savoie fait des conquêtes, la papauté n'en fait pas : elle ne demande qu'à garder ce que les siècles lui ont légué. La morale qui prêche l'abstention et la pauvreté volontaire ne vaut rien quand elle n'est pas pratiquée par ceux qui la prêchent. De tous les États du monde, le Piémont est à coup sûr le moins autorisé à donner des leçons de renoncement spontané et de généreux abandon. Sa morale a trop souvent consisté à sacrifier la justice et la foi jurée à son intérêt. Les papes ont été institués de Dieu précisément pour tenir tête à des moralistes de cette sorte, et la chrétienté les avait faits souverains pour que cette résistance ne fût ni muette ni impuissante. Venir dire à un propriétaire qu'il

¹ *Moniteur* du 30 mars 1861.

sera plus tranquille si on le délivre des soins de la propriété, à un riche qu'il sera plus heureux si on le fait pauvre, c'est un argument qui jusqu'à présent n'avait servi qu'à certains voleurs goguenards, héros de la littérature *picaresque* et qui aimaient à plaisanter leurs victimes. L'ordre social n'a d'autre raison d'être que de fermer la bouche à ces mauvais plaisants, et de faire en sorte que le grand propriétaire et le petit, le riche et le pauvre, le fort et le faible, le laïque et le prêtre, soient également sûrs de leur droit et maîtres de leur bien. Substituer les convenances des forts aux titres des faibles, c'est le retour à l'état sauvage. Mais il y a une chose que les sauvages n'imagineraient pas : c'est de faire découler une théorie d'affranchissement de la pratique du vol. Dés-habiller un homme des pieds à la tête, le mettre tout nu, et puis lui dire : « Vous voilà libre d'aller vous montrer partout et de faire ce que vous voudrez ; on vous a débarrassé d'un poids inutile qui s'opposait au développement de votre nature ; » c'est ajouter un raffinement de dérision aux brutalités de la convoitise, c'est réconcilier d'une étrange façon le langage de la civilisation moderne avec les procédés de l'antique barbarie.

Ah ! je le sais bien, et je vous entends d'ici nous l'affirmer avec une sincérité cette fois non suspecte : vous saurez bien dorer la cage. Vous assurerez au Pape et à sa cour un sort matériel aussi brillant que possible. Le traitement que vous daignerez lui allouer (s'imagine-t-on un Pape avec un traitement !) sera plus considérable que la modeste liste civile qu'il se réserve aujourd'hui. Vous lui laisserez à titre de location le Vatican dont ses prédécesseurs lui ont légué la propriété avec les splendeurs de tant de siècles dues à leur patient génie. Vous l'entourerez de pompe, d'hommages et d'honneurs. Vous le traiterez encore mieux que n'ont jamais

été traités par leurs maîtres le patriarche de Moscou ou le patriarche de Byzance, ces deux types ineffaçables du pontificat dégradé et subordonné à la souveraineté laïque.

Vous parlez ainsi pour la foule et vous connaissez bien votre temps.

Oui, vous savez que les âmes sont plus catholiques qu'elles ne le paraissent. Vous savez en outre que tout, dans cette époque amollie et douce, est jugé au point de vue du bien-être, et de l'idée toute matérielle qu'on se forge du bonheur et du malheur. Vous savez combien il est facile d'apitoyer les hommes sur un besoin matériel, combien il est difficile de les émouvoir sur une nécessité morale. Ah! que vous avez habilement profité de cette disposition intime de l'Europe contemporaine!

Mais pourquoi plaindre, dira-t-on, ce Pontife auquel on laisse sa résidence et tout l'argent qu'il voudra? Vous qui citez Dante, vous avez évidemment lu Shakespeare, et vous y avez étudié le rôle des filles du roi Lear. — Mon père, donnez-nous vos biens, vous serez chez vos enfants mieux que chez vous-même! Vous n'en aurez plus les embarras, vous en conserverez les avantages. — Ce digne vieillard! il vivra retiré de la royauté comme on vit retiré du commerce, avec une bonne rente dans une bonne maison. On inscrira sur la porte, en deux ou trois langues, qu'il est le roi des chrétiens. Est-il si malheureux? et qui donc ne voudrait avoir sa place?

Voilà ce que diront les foules, et vous le savez bien. Le Pape n'est pas encore assez martyr pour être populaire. Vous êtes trop habile pour faire des martyrs. Le sang tache les mains et crie vengeance. Mais il est des choses invisibles : blessons le droit, il ne saigne pas ; égorgéons la justice, elle ne crie pas ; torturons la conscience, elle ne remue pas ;

martyrisons l'âme, elle ne se voit pas; dépossédons sans douleur, et que la royauté disparaisse sans que le roi soit moins entouré de bien-être et d'encens.

Oui, je le confesse, ces apparences sont habiles, et vous connaissez bien votre temps. Mais qu'y a-t-il au fond de vos paroles et sous ces voiles destinés au vulgaire?

Comment réfutez-vous le mot de Frédéric II, si opportunément cité par le président Barthe au Sénat : « On poussera à la conquête facile des États du Pape; et alors le *pallium* est à nous, et la scène est finie. Aucun des potentats de l'Europe ne voulant reconnaître un vicaire de Jésus-Christ soumis à un autre souverain, tous se créeront un patriarche, chacun pour son propre État. *Peu à peu chacun finira par avoir dans son royaume une religion, ainsi qu'une langue à part.* »

Je vous attends toujours à ma formule désormais fameuse, grâce à vous : *L'Église libre au sein d'un État libre.*

Quel usage en faites-vous?

Vous ne touchez plus ici à une question italienne, vous touchez à une question universelle.

Je crois à la liberté de l'Église assurée par la liberté de l'État. Je crois que l'Église a tout à gagner au triomphe des institutions libres, et qu'à leur abri elle grandira plus respectée et plus forte, plus populaire et plus féconde, plus invincible et plus épurée que sous n'importe quelle alliance avec n'importe quel pouvoir. J'espère qu'un jour viendra où toutes les nations consacreront la liberté de l'Église. Mais ce jour est encore très-loin. Et, en attendant, que nous proposez-vous? Espérez-vous que nous nous laisserons prendre au piège d'une équivoque? Le pouvoir temporel assure au chef de l'Église, d'un bout de l'univers à l'autre, la liberté sans pareille d'un roi, et vous lui offrez en échange la petite

liberté d'un sujet dans ce petit coin du monde qu'on appelle l'Italie.

Quoi! dans l'état actuel du monde, en face des nations conjurées, en présence de continents entiers fermés à la lumière, au milieu de lois oppressives, exclusives, tracassières, illibérales, qui survivent ou renaissent partout, vous promettez la liberté *chez vous* en échange de la suppression subite et totale de ce qui a été jusqu'à présent le pivot et la seule garantie connue de l'indépendance de l'Église dans ses relations avec les divers États? Un témoin essentiellement impartial, un vrai libéral, aussi loin par le talent que par la conscience de tous ces bâtards de 1789 qui vous acclament, vient de vous le dire : « Entre vous et la possession de Rome il y a toute l'épaisseur du problème qui consiste à assurer aux nations catholiques et à leurs gouvernements la pleine indépendance du Pape, devenu l'hôte et le premier sujet du roi d'Italie. » — « Je ne crois pas, » ajoute-t-il, « qu'un Pape possédant un château ou même tout un quartier dans la capitale du roi d'Italie paraisse assez indépendant dans ses actes et dans ses choix pour que les Églises d'Autriche, d'Espagne, de Portugal et de Bavière acceptent ses décisions. Qu'est-ce donc, si l'un de ces États est en querelle avec le roi d'Italie, et n'en est pas moins forcé de s'entendre tous les jours avec le Pape, son hôte, pour la nomination des évêques et pour l'administration de l'Église¹? »

Mais, à côté de ceux qui trouveront la papauté trop dépendante de votre royauté, il y a ceux qui la trouveront trop affranchie par la rupture forcée de tous ses engagements antérieurs.

Il s'agit de faire accepter à tous les gouvernements une

¹ M. Prévost-Paradol, *Courrier du Dimanche* du 7 avril 1851.

Église sans aucun lien avec l'État ! Comment comptez-vous vous y prendre pour cela ? Vous répondez de l'Italie ; mais pouvez-vous répondre de tout le monde catholique ? Pouvez-vous surtout répondre de la France ? Comment avez-vous négligé de vous informer des intentions de votre tout-puissant allié ? Trouvez-vous que ce qui se passe en ce moment chez nous soit de nature à vous encourager dans la voie où vous prétendez entraîner tout le monde à votre suite ? D'un revers de votre parole vous avez abattu les arguments de MM. Billault et Baroche. Mais pensez-vous avoir si facilement raison des circulaires de MM. Delangle et de Persigny ? Je veux bien admettre que, si le Pape écrit de façon à déplaire au roi d'Italie comme l'évêque de Poitiers vient de déplaire à l'empereur des Français, vous ne lui appliquerez pas le code pénal de Napoléon I^{er}, que vous ne le menacerez pas de la peine du bannissement, que vous ne procéderez pas même contre lui par voie d'abus, et que votre conseil d'État ne supprimera pas ses bulles et ses encycliques, comme le conseil d'État de l'Empire vient de supprimer le mémorable mandement de Mgr Pie. Mais nous catholiques de France, d'Espagne, d'Allemagne, de tous les pays où la liberté de l'Église est si loin d'être complète, comment saurons-nous que le juge suprême de toutes les contestations relatives au gouvernement des âmes est investi de cette pleine liberté, qui est pour nous une impérieuse nécessité, et que sa souveraineté seule lui a garantie jusqu'ici ? Tous les évêques de France seraient aujourd'hui condamnés l'un après l'autre par le conseil d'État, tous seraient frappés tour à tour des pénalités exceptionnelles que la presse qui vous admire a sollicitées et obtenues du gouvernement impérial, nous n'en attendrions pas moins, pour savoir s'ils ont tort ou raison dans l'exercice de leur autorité sur nos consciences, la décision de l'Évêque des évêques.

Mais, quand Rome ne sera plus dans Rome, quand l'Évêque des évêques sera lui-même entre les mains d'un prince temporel, vers qui tournerons-nous notre pensée et nos âmes révoltées pour échapper à l'effroyable servitude qui les menacerait? Avec un régime comme celui qui règne dans toute l'Europe, excepté en Belgique et en Angleterre, si le chef de l'Église n'est pas souverain, seul maître quelque part, l'Église tout entière est menacée d'asservissement; l'Église et le monde en même temps, car cette suppression conduit droit au régime des Églises nationales, du pouvoir spirituel réuni à l'empire.

C'est bien là ce que veut la Révolution. Caligula eût voulu que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour la couper d'un seul coup. La Révolution pense comme Caligula.

Mais vous, Monsieur, vous n'en êtes pas là. Vous dites au contraire : « Il ne peut arriver à un peuple un plus grand malheur que la concentration entre les mains du gouvernement des pouvoirs spirituels et temporels. Là où ces pouvoirs sont réunis, la liberté disparaît, c'est le régime des califes¹. » Vous n'avez jamais rien dit de mieux. Mais il vous manque cette conclusion, si bien formulée à la tribune, en 1849, par M. Odilon Barrot, premier ministre de la République française : *Il faut que les deux pouvoirs soient confondus dans les États romains, afin de ne l'être nulle part dans le reste du monde.*

Pour ne pas vouloir reconnaître cette vérité, vous vous condamnez, Monsieur, vous et nous, à une inextricable confusion ! Vous voulez une Église libre en détruisant ce qui est précisément la base providentielle de sa liberté, je veux

¹ *Moniteur* du 28 mars 1861.

dire ce pouvoir temporel qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas, qu'il faut conserver puisqu'il existe, qu'il faut rétablir puisque, grâce à vous, il est presque anéanti.

Encore une fois, vous feriez très-bien de donner à l'Église la liberté en Italie ; cette œuvre aussi noble qu'intelligente vous ferait pardonner bien des torts. Mais n'est-il pas étrange que vous commenciez par lui enlever la condition de sa liberté dans le reste du monde ?

VIII

Comment d'ailleurs entendez-vous que cette liberté se pratiquera même en Italie ?

Il est bon de s'en enquérir, car « la patrie d'Arnaud de Brescia, de Sarpi, de Giannone, » comme vous l'appellez, est certes de toutes les nations du monde celle à laquelle il fait moins bon se fier en fait de liberté religieuse.

Voici donc le cas de disséquer, si vous le voulez bien, *notre* formule : *l'Église libre dans un État libre*.

Un mot en passant sur *l'État libre*. Au fond, vous n'en voulez pas. Non, vous ne voulez pas d'un État vraiment libre, d'une liberté vraiment complète et durable. Et ce qui me le prouve, c'est précisément ce que vous appelez l'impossibilité de concevoir une Italie constituée sans Rome pour capitale. Mais que cherchez-vous donc à Rome ? Ses trois cent soixante églises sont-elles nécessaires à la piété de votre souverain ? Manquez-vous de villes splendides et de palais dignes des rois : Turin et Milan, Florence et Naples, Gênes et Pise, et Palerme en attendant Venise ? Vous avez eu l'immense bonheur, pour votre nouveau royaume, de n'avoir pas de capitale prépondérante : c'était une première et vitale condition de liberté. Vous y renoncez en aveugle volontaire,

pour imiter servilement les peuples qui n'ont su conquérir la liberté que pour la perdre ou l'abdiquer. Vous voulez une grosse capitale, pour y installer un gros gouvernement, avec des bureaux plus nombreux que vos régiments, et des préfets au bout d'un télégraphe. C'est donc là l'avenir que vous réservez à la liberté italienne ? La France vous dira de quel poids pèse une capitale sur la liberté d'un pays. Si vous rêviez un gouvernement libéral, décentralisateur, intervenant peu dans les manifestations de l'activité humaine, qu'importerait la résidence ? Mais vous voulez, ou plutôt la Révolution veut une centralisation puissante, et vous marchez au despotisme sous prétexte de liberté.

Quelle Rome cherchez-vous donc ? Ce n'est pas la Rome des Papes, puisque vous les chassez ; c'est la Rome des Césars, la Rome du Capitole, la Rome païenne et despotique. Vous voulez courber l'Italie sous le joug de la centralisation romaine, comme la France s'est courbée sous le joug de la centralisation parisienne. Cela fait, il vous sera tout aussi impossible de faire vivre vos libertés, qu'il l'a été à la France de garder les siennes. Et de toutes ces libertés la plus menacée, la plus facile à chicaner, à contester, à supprimer, la plus inséparable d'un grand ensemble de garanties générales, comme nous le voyons aujourd'hui en France, c'est la liberté religieuse.

Mais je suppose l'impossible changé en réalité ; je suppose votre nouveau royaume non-seulement constitué (ce dont je ne doute pas), mais gouverné sans dictature intermittente (ce que je ne croirai que quand je l'aurai vu) : la difficulté n'en reste pas moins entière.

Quelles garanties pouvez-vous offrir à l'Église romaine et à nous ses enfants, répandus dans l'univers entier, de la sincérité et de l'efficacité de vos promesses ? Pouvez-vous

seulement lui assurer l'ordre matériel, le repos, la paix, la sécurité? Non; car rien de tout cela n'existe là où vous avez pénétré jusqu'ici. Quelle sécurité les Piémontais peuvent-ils apporter à Rome? La même, sans doute, qui règne à Parme, à Naples, à Bologne, à Ancône. Il y a partout des Piémontais; mais il y a partout aussi l'assassinat qui court les rues, il y a l'émeute, le vol, la diffamation quotidienne contre tout ce qui est sacré, l'outrage sous les formes les plus répugnantes. Est-ce là ce que vous donnerez pour cortège à la papauté dépouillée?

Mais vous ferez, dites-vous, des lois pour réaliser vos promesses, et vous inscrirez dans le Statut fondamental du royaume le principe de l'indépendance réciproque de l'Église et de l'État¹. Des lois! mais quelles lois respecterez-vous, vous qui ne tenez aucun compte des traités? Le Statut! mais que dit son article 1^{er}? *La religion catholique est la religion de l'État*; et son article 29: *Toutes les propriétés, sans aucune distinction, sont inviolables*? Comment les avez-vous observés, vous qui, sous l'empire de ces dispositions si précises, avez confisqué toutes les propriétés monastiques et abreuvé de vexations l'Église du Piémont? Vous aviez un concordat avec Rome, vous l'avez aboli d'un trait de plume, sans discussion comme sans droit, et cela quand le Pape était encore un souverain indépendant, placé sous la protection de ce qu'on appelait autrefois le droit des gens et la foi des traités. Quelle confiance voulez-vous que nous ayons dans des engagements que vous prendrez vis-à-vis d'un Pape dépendant et sujet?

Avançons et abordons le fond même de la question, au point de vue pratique et positif. Trois conditions principales

¹ *Moniteur* du 28 mars 1861.

sont essentielles à ce que vous appelez l'indépendance de l'Église.

Les voici : la liberté absolue du Pape dans l'institution des évêques ; le libre choix des cardinaux ; la liberté du conclave.

Laissez-vous le Pape, devenu sujet du roi d'Italie, nommer les évêques d'Italie *motu proprio* ? Si vous ne lui accordez pas cela, vous rencontrez le schisme dès vos premiers pas.

Et la libre élection du Souverain Pontife, comment l'assurerez-vous ? Songez qu'il nous faut un Pape qui soit le père commun de toutes les nations catholiques, non pas un pape *italianissime*, occupé à servir l'ambition piémontaise, à grandir l'ascendant moral du nouveau royaume d'Italie, à substituer l'action italienne à celle de la France ou de l'Autriche, dans le Levant et ailleurs ¹.

Ignorez-vous que le grand schisme d'Occident est né d'une pression exercée par la population romaine sur l'élection d'Urbain VI, pression qui rendit l'élection suspecte de violences à la moitié de l'Europe, et qui divisa la catholicité en deux portions ennemies durant un demi-siècle ? L'ignorez-vous, ou n'y avez-vous jamais songé ?

Que devient d'ailleurs le sacré Collège, étant donnée l'unité de l'Italie ?

Aujourd'hui les trois quarts des cardinaux sont Italiens ; et pourtant nul n'a fait plus de cardinaux non Italiens que Pie IX. Cela était sans conséquences graves quand il y avait en Italie des Napolitains, des Florentins, des Lombards, des Piémontais et des Romains. Mais le jour où cinquante car-

¹ Voir, sur ce point, l'excellent article de M. de Carné dans l'*Ami de la Religion*, du 19 février.

dinaux sur soixante-dix se trouveraient être les sujets du roi d'Italie, comprend-on la différence ?

Évidemment, l'unité de l'Italie implique une modification profonde dans la composition du sacré Collège. Le jour où l'Italie n'aurait qu'un maître, il deviendrait indispensable qu'une constitution apostolique limitât le nombre des cardinaux italiens en attribuant à chaque nation catholique un nombre de cardinaux proportionnel au chiffre de sa population.

Or ce serait là une révolution véritable. Toutes les traditions, en effet, seraient rompues. De cette invasion subite d'éléments d'origine si diverse dans le sacré Collège nul ne peut dire ce qui sortirait.

Ce qu'on entrevoit seulement, c'est que la politique des cabinets se livrerait alors, au sein du conclave, à de bien autres luttes que celles qui ont eu lieu jusqu'ici, où les cardinaux indépendants des puissances étaient de beaucoup les plus nombreux et décidaient après tout de l'élection, tout en tenant compte de certaines répulsions diplomatiques, mais seulement dans une juste mesure.

Croyez-le, votre royauté italienne ne voudra pas, ne pourra pas résister à la tentation de se rendre maîtresse de l'élection, maîtresse du conclave à la mort de Pie IX, comme l'avait déjà voulu Napoléon I^{er} dans l'éventualité de la mort de Pie VII.

Dès 1807, il avait proposé au Pape un projet de traité rapporté par le cardinal Pacca¹, dont l'article 6 était ainsi conçu :

« Le nombre des cardinaux de l'empire français sera porté au *tiers* du nombre total des membres du sacré Col-

¹ *Œuvres complètes*, t. I, p. 51. Paris, Bray, 1846.

lége. Seront considérés comme cardinaux français ceux qui sont nés dans les ci-devant États de Piémont, de Parme et de Gênes. Les cardinaux français ne pourront, dans aucun cas, être privés du droit d'assister au consistoire. Il n'y aura entre eux et les cardinaux italiens aucune distinction. »

En 1813, tenant le Pape dans ses serres, Napoléon alla plus loin ; il lui fit proposer par Duvoisin, évêque de Nantes, d'accorder aux couronnes les deux tiers des chapeaux cardinalices. Or les couronnes, c'étaient la France, le royaume d'Italie (Beauharnais), Naples (Murat), l'Espagne (Joseph Bonaparte), la Westphalie (Jérôme), la Bavière, dont la docilité n'était pas douteuse. Cette proposition de Duvoisin était certes un moyen très-peu déguisé de mettre le conclave sous la main de Napoléon, lequel en cela savait apparemment ce qu'il faisait.

N'est-il pas clair que quiconque aura dans sa main la majorité des cardinaux fera le Pape, et par conséquent sera Pape ?

Ce que Napoléon I^{er} a voulu, vous le voudrez et vous le ferez. Nous avons donc tout à redouter. Tout sera possible et tout sera accompli.

Encore un mot sur un point qui a bien son importance. En Italie, il reste au clergé séculier un domaine foncier qui lui tient lieu de budget. A coup sûr la Révolution ne le respectera pas plus qu'elle ne l'a respecté en Espagne et ailleurs. Or cet *ailleurs*, c'est aujourd'hui presque tout le monde catholique. Voyons un peu ce que signifiera alors votre formule.

Qu'est-ce donc pour vous que l'Église libre ? C'est l'Église sans entraves. Soit. Mais n'est-ce pas surtout l'Église sans budget ? Lorsque la Révolution eut pris les biens du clergé

de France, le Consulat ne les rendit pas, mais il reconnut en retour, comme une dette, le budget des cultes. Voici le piège que vous tendez à l'Église : aujourd'hui, au nom de la liberté, vous prenez son domaine ; demain vous supprimerez son traitement ; puis, elle sera libre ; libre comme cet homme que rencontra le Samaritain et que des ravisseurs avaient laissé vivant, mais dépouillé et meurtri. Votre Église libre, c'est une Église ruinée. Votre État libre, c'est un État libre de recevoir tous les cultes, sans en soutenir aucun.

Tout cela est capital. Et, en vérité, quand on songe à toutes les perturbations, à toutes les complications qui vont éclater dans une matière si importante et réglée depuis des siècles à la satisfaction universelle, à celle des États protestants, comme la Prusse, et des États les plus jaloux de leur indépendance, comme la France, on demeure confondu de l'incurie prodigieuse des souverains et des nations catholiques, ainsi acculés au bord du précipice par l'ambition immorale du Piémont, par l'ingratitude révoltante de quelques patriciens, par les jalouses fureurs du *mezzo ceto* de Rome, et surtout par le flot révolutionnaire.

Encore une fois, le Piémont (je conserve ce nom, consacré par le crime, pour désigner le roi et le parlement d'Italie), le Piémont, maître de Rome, aura mille moyens de s'assurer la majorité du sacré Collège, soit en pesant sur les choix à faire par le Pape régnant, soit en gagnant les cardinaux une fois nommés. Que l'on s'imagine un conclave sous la pression de la royauté, de l'armée, de la populace piémontaise. Les plus mauvais jours de la papauté renaîtront, et non pas, comme autrefois, de la confusion féodale, de la barbarie des mœurs, de l'anarchie municipale, mais de la lâcheté de l'Europe laissant périr en pleine paix, en pleine civilisation,

la combinaison inventée par les siècles pour parer à tous ces maux surannés.

Je me résume et je me répète, car on ne saurait trop insister sur ce côté vital de la question.

Demain, le Pape nommera des cardinaux ; vous abstiendrez-vous de toute influence ? Puis, les cardinaux auront à nommer un Pape ; vous abstiendrez-vous de toute pression ? Ce Pape refusera d'instituer vos évêques ; si vos souverains veulent divorcer, il les condamnera ; s'ils touchent aux questions religieuses, il les condamnera. Comment le supporterez-vous ?

Et si le Pape change la hiérarchie catholique chez un de vos alliés, comme il l'a fait en Angleterre, à qui se plaindra cet allié ? A vous : comme on se plaint au sultan quand le patriarche grec ou arménien n'est pas assez docile.

Et si vous opprimez l'évêque de Rome au point d'amener une intervention des puissances catholiques, chez qui interviendront-elles ? Chez vous, et non plus chez lui. Si vous l'opprimez sans qu'on le défende, c'est lui qui ne sera plus libre ; mais si on le défend, c'est alors vous qui ne le serez pas ! Sortez de ce dilemme : je vous en défie.

Et si vous changez de gouvernement, si une révolution éclate, qui garantira au Pape sa liberté, puisqu'on n'a pas pu lui garantir un trône ? Sous quel régime sera-t-il demain ? Sous quel régime serez-vous vous-même ? Quoi ! c'est vous, au sein d'un peuple divisé, démoralisé, bouleversé, qui prétendez garantir à perpétuité à l'Église que les portes de la révolution ne prévaudront jamais contre elle !

Je le répète, quel sera demain, s'il accepte, le rôle du Pape ? Et, déjà, sous quel régime vivra-t-il même aujourd'hui ? Car il se confierait à des mains qui ne lui furent pas douces. Vous me parlez d'*Église libre dans un État libre*, et

je ne vois que l'Église menacée dans un État ennemi, l'Église dépouillée dans un État spoliateur.

Oui, le Pape sera libre comme un soldat vaincu auquel on rend les honneurs de la guerre en lui prenant ses armes, et qui vit des aumônes de son ennemi, qui vit inconsolable d'avoir survécu à sa cause, libre sous parole, à condition de trembler toujours et de ne remuer jamais.

IX

Mais à quoi bon se perdre dans ces conjectures et dans ces commentaires sur les résultats d'un rêve ? Tout est possible aujourd'hui, je le sais, et vous le savez mieux que moi, car tout, jusqu'à l'impossible même, vous a réussi. Mais vous ne réussirez pas dans votre projet nouveau. Vous pourrez dépouiller le Pape de tout ce que vous ne lui avez pas déjà pris, mais non lui extorquer la sanction de votre injustice. Vous pourrez tout lui prendre, tout, excepté son droit. Vous ne le réduirez jamais à vous dire que vous avez raison. Et sans cela, vous n'avez rien.

Non, votre projet ne se réalisera pas. Il ne sera pas donné aux pygmées du dix-neuvième siècle de réussir là où ont échoué tous les géants du passé. Depuis qu'ont cessé les persécutions des Césars païens, personne parmi les maîtres du monde, personne parmi les souverains de l'Italie n'a osé co-exister avec le Pape à Rome. Personne, entendez-le bien. Constantin recula devant cette majesté désarmée qu'il venait à peine de reconnaître, et alla transplanter à Constantinople sa puissance éclip­sée. Charlemagne maître de tout l'Occident, bienfaiteur du Siège apostolique, Charlemagne appelé par la papauté elle-même à remplacer les empereurs romains, Charlemagne, une fois couronné à Saint-Pierre, retourna

vers le Nord comme éloigné par une force invincible et secrète des lieux où se dressait le seul trône qui fût plus élevé que le sien. Après lui, à l'époque sombre et confuse où la papauté fut plus abaissée, plus considérée qu'on ne la vit jamais, à l'époque où il y eut pour la première fois des rois d'Italie, Guy, Hugues, Bérenger, personne n'osa s'établir dans Rome. Plus tard, et à travers les siècles, il en fut de même. Ni les Othon, ni Barberousse, ni Charles-Quint, ni Napoléon, n'y ont songé. Et vous croyez qu'il vous sera donné, à vous et à votre maître, de fouler aux pieds cette loi providentielle devant laquelle toutes ces grandeurs et toutes ces forces se sont silencieusement inclinées !

Non, vous pourrez être maître de Rome comme l'ont été tous les barbares et tous les persécuteurs, depuis Alaric jusqu'à Napoléon ; mais vous ne serez pas le souverain ni le collègue du Pape. Pie IX sera peut-être votre prisonnier, votre victime, il ne sera jamais votre complice. Il ne capitulera ni avec la ruse, ni avec la spoliation, ni avec le dol, ni avec le vol. Captif, il sera pour vous le plus cruel des embarras, le plus impitoyable des châtimens ; exilé, il sera contre vous, sans même ouvrir la bouche, le plus formidable accusateur que jamais royauté naissante, que jamais peuple affranchi ait rencontré sur la terre.

Le spectacle de ce vieillard dépouillé d'un patrimoine quinze fois séculaire, victime de la plus noire perfidie, errant de par le monde, en quête d'un asile qui lui tienne lieu des splendeurs du Vatican, en quête d'un toit sous lequel il pourra sceller de l'anneau du pêcheur des lois obéies chez toutes les nations de la terre, ce spectacle élèvera contre vous et contre vos complices, dans l'âme du monde, un orage qui vous engloutira après vous avoir à jamais déshonoré. Prenez garde que les Italiens ne deviennent les juifs de la chrétienté

future ! Des extrémités de l'Irlande à celles de l'Australie, prenez garde que nos enfants n'apprennent dès le berceau à les maudire, et que la tiare outragée ne devienne, comme le crucifix, un symbole de douleur et d'amour pour les fidèles, mais aussi un souvenir ineffaçable de la cruauté et de l'ingratitude italiennes !

Que ce rapprochement ne soit pas à vos yeux un outrage gratuit. C'est un ridicule, je le sais, selon nos usages modernes, que de citer, dans une discussion publique, l'Écriture sainte. Cependant vos amis les Anglais, occupés en ce moment à inonder de leurs Bibles mutilées les provinces que vous avez conquises, vous engageront peut-être à me le pardonner. Je vous demande donc si, dans ces paroles que Dieu adressait aux Juifs par la plume du prophète, vous ne trouvez pas quelques traits propres à vous faire réfléchir sur ce que pensera le monde catholique quand vous aurez intronisé à Rome la révolution italienne.

« Voici que vous vous êtes confiés dans le mensonge, qui ne vous aura servi à rien. Vous avez su tuer.... voler, parjurer, sacrifier à Baal et aux dieux étrangers qui vous étaient inconnus. Puis vous êtes venus, et debout devant moi, dans la maison où mon nom était invoqué, vous avez dit : Parce que nous n'avons reculé devant aucune de ces abominations, nous voilà libres. Mais moi, dit le Seigneur, je suis là, et moi, le Seigneur, *je vous ai vus.* »

Ecce vos confiditis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis : furari, occidere, adulterari, jurare mendaciter, libare Baalim, et ire post deos alienos quos ignoratis. Et venistis, et stetistis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum et dixistis : Liberati sumus, eo quod fecerimus omnes abominationes istas... Ego, ego sum : ego vidi, dicit Dominus... Et nunc, quia fecistis

omnia opera hæc, dicit Dominus... projeciam vos a facie mea ¹.

Ne vous faites pas illusion. Vous semblez toucher au but. Vous n'en avez jamais été plus loin. Vous allumez tous les jours de plus en plus l'attention, l'affliction, l'indignation des chrétiens catholiques, c'est-à-dire de la communauté la plus nombreuse, la plus enracinée, la plus opiniâtre qui existe sous le soleil. C'est avec elle, et vous en avez déjà confusément l'instinct; c'est avec elle et non plus seulement avec le Pape qu'il vous faut traiter. Le Pape nous doit compte de son indépendance, de sa dignité, de son honneur, à nous, entendez-le bien, à nous ses enfants soumis et fidèles. A vous, qui l'avez outragé, trahi et spolié, il ne doit rien, que la pitié et le pardon, quand vous en serez digne.

Que ce mot de pardon ne vous offense ni ne vous surprenne. Avant d'entendre vos dernières dérisions, l'auguste et malheureux Pontife que vous invitez à descendre du trône pour vous faire place vous l'avait déjà réservé. « Si l'on nous demande, » dit-il en terminant son allocution, « si l'on nous demande ce qui est injuste, nous ne pouvons l'accorder; mais si c'est le pardon qu'on veut, nous l'accordons avec bonheur et de grand cœur... Nous prions de tout notre cœur pour ceux qui nous haïssent, et nous sommes prêts, dès qu'ils se repentiront, à leur pardonner et à les bénir. »

Monsieur le comte, vous êtes un grand triomphateur. Vous avez le succès, vous avez la popularité, vous avez le talent, vous avez la puissance. Que vous manque-t-il donc? Vous n'avez pas besoin qu'on vous aide, vous n'avez pas besoin qu'on vous conseille; mais, l'histoire le dira comme Pie IX, vous avez besoin qu'on vous pardonne.

¹ Jérém., vii, 8-11, 13-15.

Jusqu'à ce que vous ayez mérité et sollicité ce pardon qui vous attend, l'histoire vous assignera une place à part dans la réprobation des chrétiens. Elle dira, quel que soit votre succès, que vos moyens ont déshonoré le but où vous tendiez. Je vous le dis tout simplement, et avec bien plus de douleur que de colère : vous êtes un grand coupable.

Vous l'êtes plus que Mazzini, qui fait son métier de conspirateur et de régicide, tandis que vous ne faites pas le vôtre, celui d'homme d'État, de grand citoyen, de grand ministre. Vous l'êtes plus que Garibaldi, dont l'inimitié même ne saurait vous réhabiliter : Garibaldi est un forban ; ce n'est pas un fourbe : il dit nettement que la papauté est un chancre, et que l'Italie, telle qu'il la rêve, doit être protestante ; il ne prétend pas « servir les vrais intérêts et les plus durables de la catholicité ¹. » Investi par votre talent, par votre hardiesse, par votre position, de la glorieuse mission d'initier l'Italie à la vie publique, et d'exercer, par l'exemple d'un gouvernement libre et régulier, une invincible attraction sur la Péninsule en conquérant la respectueuse sympathie de l'Europe, vous avez mieux aimé vous précipiter vers un but équivoque et peut-être chimérique, en violant le droit naturel, le droit public et le droit chrétien.

L'Europe, en vous laissant impunément parcourir cette carrière, ne vous a point amnistié. Ce ne sont pas seulement les catholiques ou les libéraux conservateurs de la France qui vous ont refusé leur assentiment. Le plus impartial des protestants, M. Guizot, a signalé en vous la résurrection de l'*esprit d'usurpation et de conquête* qui avait soulevé le monde entier contre le premier Napoléon ². Le doyen des libéraux

¹ Discours du comte de Cavour, le 2 octobre 1860.

² Réponse au discours de réception du P. Lacordaire.

de l'Espagne et de l'Europe, M. Martinez de la Rosa ¹, a flétri votre politique avec non moins d'énergie que le jeune et éloquent orateur dont le début a illustré notre Corps législatif ².

Ni les applaudissements de vingt millions d'Italiens, en les supposant tous acquis à votre cause, ni les sympathies passionnées des révolutionnaires du monde entier, qui vous acclament comme leur chef, ne suffiront pour éteindre la voix de la justice. La conscience du genre humain vous reprochera jusqu'à la fin des siècles le sang innocent que vous avez versé, les traités que vous avez déchirés, les ruines que vous avez amoncelées.

Quant à moi, je vous le jure, c'est bien moins le catholique que l'honnête homme en moi qui vous redoute et vous réproouve. Mon âme est pleine d'une calme et imperturbable confiance dans l'avenir de cette Église dont vous renversez la citadelle et dont vous confisquez le patrimoine. Grâce à vous et à

¹ « Les débats sur les affaires d'Italie sont terminés : c'est le président du Congrès, M. Martinez de la Rosa, qui a pris le dernier la parole; il l'a fait avec son éloquence accoutumée... Pour lui, l'unité italienne n'existe pas, elle ne saurait jamais se réaliser; par ambition, le Piémont a commis une série d'attentats : il a violé, foulé aux pieds, vilipendé tous les principes du droit des gens, pour s'emparer des États du Pape et des Deux-Siciles; il a employé l'or, la corruption, l'apostasie, la trahison; les généraux de Victor-Emmanuel ont fusillé, ont tué, ont brûlé. »

M. Martinez de la Rosa a rappelé qu'il avait été témoin des horreurs de la révolution romaine de 1848 et qu'il avait marché dans le sang de l'illustré Rossi, qui était tombé sous le poignard des assassins. Il a terminé son discours en faisant un magnifique éloge du pape Pie IX et du pouvoir temporel. « Le pouvoir des Papes, a-t-il dit, a toujours brillé au-dessus de celui des plus puissants monarques. Les souverains Pontifes qui avaient été emmenés prisonniers par Charles-Quint et Napoléon I^{er} sont retournés à Rome s'asseoir sur leur trône, pendant que leurs oppresseurs sont allés mourir ignorés, l'un au couvent de Juste et l'autre à Sainte-Hélène. » (Correspondance particulière de *l'Indépendance belge*. — Madrid, 13 mars 1861.)

² M. Keller.

vos alliés, l'Église va passer par le creuset où elle se purifie toujours de toutes les faiblesses apparentes, de tous les affaissements éphémères, de toutes les solidarités compromettantes.

Je crois aux promesses éternelles ; mais je n'y croirais point, je croirais au triomphe définitif de Machiavel et au vôtre, que je n'en protesterais pas moins, et toujours, et tout seul. Non, ce ne sont pas les dangers de l'Église qui m'alarment ou me révoltent. Ce qui me révolte, c'est le spectacle que donne aujourd'hui l'Italie au genre humain, c'est tout ce qu'il y a dans notre nature de fier, d'intègre, de délicat, sacrifié à tout ce qu'il y a de grossier et de bas, c'est la faiblesse lâchement opprimée par la force, c'est la vérité lâchement étouffée par le mensonge, c'est le droit écrasé par le nombre, c'est le libre arbitre des populations confisqué par des conspirateurs, c'est la liberté des âmes noyée dans le tumulte de la rue, c'est l'honneur noyé dans la trahison. Je serais, non pas catholique et Français, mais Anglais, Chinois, musulman, qu'il me suffirait de lever mon regard vers ces *principes d'éternelle justice* généreusement invoqués par Pie IX, audacieusement violés par vous, pour me sentir indigné contre vous, et invinciblement incrédule à l'endroit de vos promesses.

Paris, ce 15 avril 1861.

Les lettres suivantes, qui se rattachent à la Question Romaine, semblent trouver naturellement leur place à la suite de l'écrit précédent.

I

A M. le directeur-gérant du *Journal des Débats*.

La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or), ce 10 janvier 1863.

MONSIEUR,

Dans votre numéro de ce matin, en rendant compte d'un écrit récent de M. Eugène Rendu, vous publiez cette phrase :

« M. de Montalembert, en 1849, signifiait au Pape, du haut de la tribune française, que s'il accordait à ses sujets l'ombre même d'une liberté, « *la confiance des catholiques serait alarmée.* »

Cette citation est empruntée à l'ouvrage de M. Rendu. Elle m'oblige à déclarer que ce fonctionnaire, voulant faire retomber sur moi la responsabilité de tout ce qui se passe à Rome depuis 1849, s'est permis de travestir un de mes discours de cette époque, tantôt en m'attribuant des paroles que je n'ai jamais prononcées, tantôt en isolant et en détournant de leur sens naturel des phrases détachées. Il est arrivé ainsi à vous faire croire et dire, monsieur, que j'avais combattu dans ce discours cette alliance du catholicisme et de la liberté que j'ai défendue pendant trente ans à Rome comme à Paris.

Or, tout en établissant alors que le pouvoir temporel du Pape ne pouvait se concilier ni avec la souveraineté du peuple, ni avec la souveraineté parlementaire qui existait

alors en France et qui n'y existe plus ; tout en maintenant qu'il n'appartenait pas au gouvernement français d'*imposer* au Pape le programme formulé par la lettre au colonel Edgar Ney, voici ce que je disais, d'après le *Moniteur* du 20 octobre 1849 :

« Pie IX n'a ni changé ni erré. Il ne s'est pas trompé
 « en essayant de donner la liberté à son pays et à l'Italie,
 « quand il a invité la liberté moderne à se réconcilier avec
 « l'Église, trop souvent méconnue par elle. S'il n'avait pas
 « fait ce grand essai... on aurait pu croire que l'autorité
 « pontificale repoussait systématiquement le progrès, la ci-
 « vilisation, la liberté... Il ne s'est pas trompé en entrepre-
 « nant cette grande et noble œuvre qui l'immortalisera et
 « dont pour ma part je le féliciterai toujours. Il ne doit pas
 « non plus avoir changé : je suis convaincu qu'il n'est nul-
 « lement disposé à sacrifier la cause de la liberté au culte
 « de la force. Je suis convaincu qu'il reconnaît qu'il y a
 « un milieu à garder entre cette souveraineté du mal que
 « la fausse liberté réclame et le retour exagéré et absolu
 « vers le despotisme. Mais au moins, vous tous, amis sin-
 « cères et fidèles de cette pauvre liberté dont je vous pei-
 « gnais tout à l'heure les douleurs et les catastrophes,
 « aidez-le dans sa tâche ; ne le découragez pas, ne l'em-
 « barrassez pas, ne compliquez point sa situation déjà si
 « difficile et si douloureuse ; prêtez-lui le concours de vos
 « sympathies et de vos respects, et aidez-le à trouver dans
 « la sainteté de sa conscience et dans la pureté de ses in-
 « tentions ce milieu que nous désirons tous, nous qui
 « croyons encore, malgré tout, à la liberté. »

Voilà, Monsieur, comment, en 1849, je *signifiais* au Pape qu'il devait s'abstenir de donner une ombre même de liberté à ses sujets. Voilà comment, au dire de M. Rendu,

« je m'ingéniais à déraciner du cœur et de l'esprit de Pie IX
« toute pensée de retour à de grands desseins. »

Complice involontaire, j'en suis sûr, de l'indigne calomnie dirigée contre moi, vous m'aidez à en obtenir une réparation partielle en publiant cette lettre.

Agréer d'avance mes remerciements avec l'assurance de ma considération.

M. Yung, auteur de l'article qui relevait cette lettre, et M. Eugène Rendu lui-même ayant l'un et l'autre publié de nouveaux articles d'une longueur extrême, pour insister sur les accusations qu'ils avaient portées contre M. de Montalembert, la réplique suivante leur fut adressée :

II

A M. le Rédacteur en chef du *Journal des Débats*.

La Roche-en-Brenil, ce 19 janvier 1863.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Puisque vous avez ouvert vos colonnes deux fois à M. Yung et une fois à M. Rendu contre moi, sur un débat qu'ils ont soulevé, vous me permettrez de vous adresser encore quelques explications qui seront, au moins de ma part, les dernières. Je ne reviendrai pas même sur le texte de mon discours du 19 novembre 1849¹. Il me suffit de rappeler que j'ai parlé et voté alors dans le même sens que M. Odilon Barrot, M. de Tocqueville, M. Thiers et M. Dufaure. Quand on a de tels alliés dans le passé et dans le pré-

¹ Sur les conditions du retour de Pie IX à Rome. Voir tome II des *Discours*, page 250.

sent, on peut se consoler de n'être pas d'accord avec le libéralisme italien de M. Rendu. Mais il s'agit d'une question d'histoire générale.

S'il fallait en croire M. Rendu, l'histoire de la question romaine depuis quinze ans se résumerait ainsi : « En 1846, il y avait un Pape libéral; en 1848, il a été renversé; en 1849, il a été restauré; en 1859, il a été de nouveau ébranlé, privé des trois quarts de ses États; en 1863, il ne lui reste plus que Rome sous la garde de l'armée française.

« Pendant ce temps, il y avait à Paris deux ou trois laïques faisant des discours. De 1846 à 1848, l'un d'eux a applaudi et encouragé le Pape libéral; en 1849, il a demandé qu'on le restaurât; en 1859, il a protesté contre de nouvelles violences; et en 1863, il ne se sent ni rassuré ni satisfait. Mais comme en 1849 il repoussait l'idée d'imposer au Pape restauré le système de gouvernement dont on avait si cruellement abusé contre lui un an auparavant, il est évident que tout ce qui s'est passé depuis est la faute de ce discoureur et de ses amis. »

Voilà l'histoire racontée par M. Rendu. La voici racontée par le *Moniteur* :

En 1848, une révolution tumultueuse a fait le tour de l'Europe : à Paris, à Vienne, à Berlin, à Francfort, le sang a coulé dans les rues. A Rome, le Pape réformateur a été renversé et son ministre égorgé, sans qu'un seul Romain libéral ait protesté. — En 1849, les institutions libérales imposées au Pape par la France l'eussent été par une assemblée dont une portion considérable l'accablait d'invectives et par un président de la république dont le passé, seul connu alors, ne pouvait lui inspirer une entière confiance. — En 1852, réaction violente; établissement en France de la dictature, bientôt transformée en Empire. De 1852 à 1856,

accord entre l'Empire et le Saint-Siège, le premier demandant des services au second et pas l'ombre des institutions qu'il venait d'abolir en France.

En 1856, congrès de Paris; dénonciation publique à l'Europe du gouvernement romain. En 1859, promesse de le respecter tout entier au début de la guerre d'Italie. En 1860, impassibilité pendant qu'on le démolit pièce à pièce; et en 1861, reconnaissance du gouvernement qui l'a détruit. En 1862, menaces et symptômes d'un abandon prochain. En 1863, conseils et compliments lorsque le Pape est réduit à Rome et à un jardin. On en est là.

Il est vrai, pendant que tout changeait, M. Rendu dit qu'il n'a pas changé. Encore faut-il qu'il en convienne : en 1848, il s'enthousiasmait pour la république dans l'*Ère nouvelle*; en 1863, il sert l'Empire. En 1849, il a été le collaborateur du Père Lacordaire; en 1859, celui de M. de la Guéronnière. Il croit que ses phrases de 1849 auraient tout sauvé et que les miennes ont tout perdu. Il enregistre ce que lui et moi nous avons dit, et oublie ce que d'autres ont fait. On pensait généralement que l'ambition du Piémont avait causé la mort de Rome; il écrit, au contraire, « que la mort de Rome a fait l'ambition du Piémont. » Il croit que le gouvernement parlementaire à Rome, en 1849, aurait produit un État tranquille et contenté M. Mazzini. Mais est-il bien surprenant ● qu'on ait moins conseillé ce gouvernement à Rome, lorsqu'on en redoutait la ruine à Paris, prévision que M. Rendu devrait pardonner, car il traite de *nouveau Charlemagne* le prince qui l'a réalisée. De bonne foi, est-ce que M. de Cavour aurait gardé le silence au congrès de Paris si le Pape eût été parlementaire? Est-ce qu'après Villafranca la politique de l'unité italienne eût désarmé devant une consulte avec voix délibérative à Rome? Est-ce qu'à Castelfidardo, une

charte placardée sur un poteau eût forcé Cialdini de reculer? Est-ce qu'à l'heure présente, une charte accordée par le Pape à ses trois cent mille sujets permettrait le départ de la garnison française? Est-ce qu'à Turin on demande Rome *libérale* et non pas Rome *capitale*?

Je le crains, en littérature et en politique, M. Rendu croit trop à la puissance de la phrase. Je le rappelle au souvenir des faits qu'il qualifie de « matière à plaidoirie. » — Seulement il oublie que dans cette plaidoirie je n'ai pas la même liberté que lui. Il nous dit qu'il écrit sans peur. De quoi aurait-il peur? Il est toujours du côté du plus fort. Je ne suis pas si fier que lui, j'ai peur; peur des avertissements pour ceux qui me prêtent le secours de leur publicité. Il est, lui, employé par les pouvoirs qui les donne, et moi je ne puis écrire que dans les journaux qui en ont reçu. Vous-même, monsieur le Rédacteur, si je vous adressais le récit complet et motivé de ce qui s'est dit et fait en 1849 et depuis, vous me diriez avec raison que vous ne voulez pas être averti ou même poursuivi, comme je l'ai été, il y a trois ans, à propos de cette même question romaine.

Voulez-vous me permettre d'ajouter que je suis un peu surpris de voir le libéral protestant M. Yung et le catholique impérialiste M. Rendu s'accorder pour m'attaquer, sans être pour cela, je suppose, d'accord en tout. A la veille des élections, l'un divise les libéraux; l'autre poursuit les catholiques au lendemain de leur défaite. Que veulent-ils que je déclare? que le Saint-Siège s'est affaibli en n'ayant pas plus de confiance dans la liberté? Je le dis depuis trente ans et je le répète très-haut. — Mais d'où vient cette défiance? qu'est-ce qui l'excuse? la justifie? l'entretient? N'est-ce pas la peur de tomber dans les mains de deux puissances qui ont malheureusement usurpé le nom de la liberté: le pou-

voir absolu et la révolution ? Ce n'est pas ma faute si dans cette question romaine M. Rendu représente l'un et M. Yung sert l'autre.

Agréez, etc., etc.

Le *Journal des Débats* ne crut pas pouvoir, vu l'état de la législation sur la presse, insérer la lettre précédente, mais consentit néanmoins à accueillir celle qu'on va lire.

III

La Roche-en-Brenil, ce 29 janvier 1863.

MONSIEUR,

Dans votre numéro d'hier, après plusieurs jours de silence, vous déclarez qu'il vous a été impossible d'insérer ma réponse à MM. Rendu et Yung, à qui vous aviez permis de soutenir devant vos lecteurs que j'étais le principal auteur des malheurs du Pape. Je m'expliquais difficilement, je l'avoue, ce qui vous empêchait de donner la parole à un homme qui veut simplement établir que trois phrases de lui, prononcées en 1849, n'ont pas gagné la bataille de Solferino, signé le traité de Villafranca, ensanglanté les collines de Castelfidardo et bombardé Gaète. J'aurais surtout pu désirer que le public sût immédiatement que le régime actuel de la presse ne me laissait pas la liberté nécessaire pour répondre à M. Rendu. Vous n'avez certes pas besoin de mon autorisation pour démontrer une fois de plus que nous n'avons pas cette liberté comme en Angleterre, dont l'Empereur vient de faire un si bel éloge, ni même la liberté comme en Autriche, où la loi sur la presse vient de supprimer les avertissements aux journaux.

Quoi qu'il en soit, vous annoncez que votre refus d'inser-

tion vient de votre situation et non de votre intention. Je n'ai qu'à m'incliner devant cette raison, à laisser M. Rendu seul maître sur un terrain où il est seul libre, et à vous remercier d'avoir bien constaté notre situation à tous les trois : les gênes de la vôtre, les rigueurs de la mienne et les facilités de la sienne.

Agrérez, Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute considération.

Le Progrès, journal démocratique de Lyon, étant intervenu dans le débat, il lui fut répondu par la lettre suivante :

IV

La Roche-en-Brenil, 6 février 1863.

MONSIEUR,

On m'envoie de deux côtés à la fois votre numéro d'avant-hier, qui contient à mon sujet une assertion que je me crois obligé de relever. N'ayant pas l'avantage de lire habituellement *le Progrès*, j'ignore quels sont vos motifs pour intervenir dans la polémique suscitée par l'injustifiable agression de M. E. Rendu contre moi. Je vous ai souvent entendu citer comme un organe loyal et considérable de la démocratie libérale. Est-ce en cette qualité que vous prenez parti contre un homme qui n'a plus ni tribune ni journal à sa disposition ? Et cela, au profit d'un inspecteur général qui, après avoir réclamé en 1848 le droit au travail, qualifie aujourd'hui l'Empereur de *nouveau Charlemagne* ; qui se montre plein de courage contre un vieux parlementaire auquel il est interdit de se défendre à sa guise, mais qui n'aurait certes pas osé écrire une ligne contre moi, si j'étais ministre, ambassadeur ou simplement préfet ?

Vous dites, Monsieur, que je n'ai pas le droit de me plaindre du refus d'insertion de ma réponse à M. Rendu, parce que c'est moi qui ai porté le premier coup à la liberté de la presse par mon discours sur la loi de 1849.

Je n'aperçois pas en quoi le droit de réponse, consacré par l'équité naturelle bien plus que par la loi, devrait être méconnu en ma personne, parce qu'en présence des crimes et des folies qui, de 1848 à 1851, ont réduit la France à désirer et à accepter la dictature, j'aurais protesté contre des excès dont la liberté devait si promptement et si cruellement payer la rançon.

Mais je viens de relire le discours que vous me reprochez et je vous défie d'en citer un seul mot, entendez bien, un seul mot qui démente ma conviction et mon attitude d'aujourd'hui ; un seul qui répugne aux vrais principes et aux conditions essentielles de la liberté de la presse ; un seul enfin qui contredise la pensée fondamentale du discours, ainsi formulée dès le début : « Il faut sauver la société française, mais avec elle la liberté ; et non pas elle sans la liberté ! » (*Moniteur* du 22 juillet 1849.)

Vous m'appliquez deux ou trois adages latins qui peuvent se résumer en celui-ci : *Patere legem quam ipse fecisti*. Soit. J'ai voté pour la loi de 1849, comme MM. Odilon Barrot, Dufaure et tant d'autres fidèles et généreux défenseurs de la liberté. Je suis loin de la regarder comme parfaite ou adaptée à tous les temps, mais je ne demande pas mieux que d'en subir toutes les dispositions. Et pour toute vengeance, je vous souhaite, Monsieur, ainsi qu'à moi-même, de retrouver un jour les lois et les juges de 1849.

Les hommes publics qui demeurent mêlés à la vie active de leur pays peuvent dédaigner les erreurs et les injustices

de la presse, car ils trouvent chaque jour l'occasion de la réfuter par leur conduite ou leur parole. Mais ceux à qui il ne reste que leur passé doivent veiller avec une jalouse susceptibilité à ce que ce passé ne soit ni travesti ni calomnié, et défendre la dignité de leur retraite contre le servile attachement des courtisans de la force et de la fortune.

Je vous crois aussi étranger que moi-même à cette catégorie, et c'est pourquoi je viens avec confiance vous prier de publier cette réclamation.

Agréez, etc.

LA PRESSE CATHOLIQUE

EN ITALIE

PRESSE CATHOLIQUE EN ITALIE

(Extrait du *Correspondant* du 25 juin 1863.)

L'attention publique s'est détournée depuis quelque temps de l'Italie pour se reporter presque exclusivement sur la Pologne. Mais elle ne saurait rester indifférente ou étrangère à un pays où se débattent les plus redoutables problèmes de notre époque. La question polonaise se rattache d'ailleurs à la question italienne par des liens intimes et nombreux. Les Italiens piémontistes, malgré quelques apparences de sympathie tapageuse, sont évidemment refroidis pour la Pologne, par le caractère si profondément religieux qui éclate dans toutes les manifestations de la nation martyre. Des insurgés qui vont au feu avec le crucifix sur la poitrine et qui ne séparent jamais la religion du patriotisme ne sont pas faits pour intéresser les auteurs ou les avocats des spoliations sacrilèges dont l'Italie est le théâtre. D'ailleurs, ceux qui ont approuvé ou toléré le supplice du brave et loyal Borgès, du jeune et intrépide comte de Trazegnies, les incendies et les massacres commis au nom de Victor-Emmanuel dans les Deux-Siciles, ne sauraient affecter une indignation très-expressive à la vue des exécutions commandées par Mourawieff et autres bourreaux moscovites à Wilna et à Varsovie. En revanche, les catholiques italiens, du sein de leurs propres épreuves, témoignent à leur sœur du Nord un dévoue-

ment et une compassion dont les symptômes sont de plus en plus visibles et constatent d'une façon consolante le progrès de leur intelligence politique depuis l'époque où l'insurrection polonaise de 1830, non moins légitime que celle de 1863, était si cruellement et si aveuglément réprouvée. Un savant jésuite, expulsé en même temps que ses confrères du collège qu'ils dirigeaient à Bologne, a publié récemment dans cette ville un opuscule qui a produit, nous dit-on, un excellent effet dans toute l'Italie, sous ce titre significatif : *La Pologne et sa cause, par un Italien*¹. Nous venons de lire un témoignage d'adhésion non moins éloquent et non moins énergique dans la troisième livraison du *Conservatore*.

La presse catholique en Italie, que vient renforcer cette nouvelle revue, mérite à coup sûr d'exciter au plus haut point la sollicitude et la sympathie de l'univers catholique. Elle compte de nombreux organes, beaucoup plus nombreux qu'on ne le supposerait d'après la situation passée et présente de l'Italie. Malheureusement ces feuilles nous sont presque inconnues ; leur existence ne nous est guère révélée que par la nouvelle des procès qui leur sont intentés et des condamnations qu'elles subissent². Quelle que soit la répu-

¹ *La Polonia e sua causa. Discorso e cenni storici di un Italiano.* Bologna, tipografia di Santa-Maria-Maggiore, 1868.

² Dans la correspondance italienne des journaux français d'un même jour (le 7 mai dernier), nous relevons les condamnations suivantes :

L'Unità italiana à vingt-cinq mois de prison et cinq mille francs d'amende, pour avoir reproduit un article de Mazzini, écrit en 1849, et portant pour titre : *La sainte Alliance des peuples* ;

Le journal catholique, *Firenze*, trois mois de prison et mille francs d'amende ;

Le *Contemporaneo*, journal catholique de Florence, géré par M. Angelo Gambi, quatre mois de prison et quinze cents francs d'amende, pour attaque à la constitution fondamentale du royaume d'Italie ;

Et l'*Eco* de Bologne, pour son trentième procès, a été condamné, par défaut, tout récemment, à dix-huit mois de prison et à deux mille francs d'amende.

gnance que doit inspirer à tout homme de cœur ce ridicule acharnement des révolutionnaires piémontais contre leurs adversaires vaincus, nous n'hésitons pas à voir dans ces procès mêmes une preuve évidente de la vitalité des journaux catholiques et, je ne crains pas d'ajouter, de leur liberté.

Car ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que les procès de presse sont le signal incontestable et quelquefois la condition inséparable de la liberté de la presse. L'expérience de la France est décisive à cet égard. Les procès faits à la presse n'ont jamais été plus nombreux que sous la royauté parlementaire, et même sous la République : ils ont été infiniment plus rares depuis le rétablissement de l'Empire. Et cependant il n'entrerait dans la tête de personne d'oser prétendre que la presse est plus libre sous Napoléon III qu'elle ne l'était sous Louis-Philippe. Même en Angleterre, avant d'arriver à l'impunité absolue, à l'*irréprochabilité* légale dont elle jouit, la presse a dû traverser une phase où les poursuites judiciaires étaient fréquentes et aboutissaient à des pénalités souvent très-sévères ; et cela non pas sous les Stuarts ou dans les premières années qui suivirent la révolution de 1688, mais sous George III et George IV, au temps des splendeurs classiques du régime parlementaire. Les gouvernements qui croient leur existence incompatible avec la liberté de la presse ont, pour l'étouffer et l'enchaîner, des moyens bien autrement prompts et sûrs que les poursuites judiciaires. Celles que nous voyons intenter aux journaux catholiques d'Italie prouvent donc à la fois son importance et sa vitalité. Les violences de l'émeute, que les Piémontistes ont si souvent déchainées contre les feuilles indépendantes à Naples et ailleurs, nous démontrent encore que la justice, quelque imparfaite et quelque intimidée qu'elle soit dans le

royaume d'Italie, ne sert pas assez docilement les passions de ces prétendus émancipateurs qui ne savent supporter ni la contradiction ni la résistance. Mais jusqu'ici, ni les emprisonnements, ni les amendes, ni les bris des presses, ni les pillages des bureaux et des caisses, n'ont découragé les journalistes catholiques, soumis au sceptre *paternel et libéral* de Victor-Emmanuel. Leur courageuse persévérance leur vaudra, dans les annales de la patrie et du catholicisme, une place honorable à côté de la grande majorité du clergé italien. Ils marchent dignement à la suite de ce corps épiscopal qui n'a encore enfanté qu'un seul déserteur de la bonne cause, et dont la noble et calme attitude, au milieu d'épreuves si diverses et si prolongées, est une consolation et un encouragement pour tous les catholiques du monde.

S'il nous fallait une preuve de plus des franchises dont jouissent et dont usent avec une si salutaire activité nos confrères italiens, nous la trouverions dans les différentes livraisons qui nous sont parvenues du recueil que nous citions plus haut, intitulé *Il Conservatore*, récemment fondé à Bologne, et dont on nous demande de signaler l'existence au public français.

Bologne paraît être le centre de la résistance catholique dans les États nouvellement annexés au Piémont. Dans cette ville, si célèbre naguère par la grande université dont le fécond génie de l'Église l'avait dotée, on a vu s'étendre et fleurir la *Société de Saint-François de Sales*, qui compte déjà trois mille associés, et qui lutte par les seules armes de la parole et de la prière contre les efforts de la propagande protestante, laquelle, heureusement stérile jusqu'à ce jour, ne s'en exerce pas moins avec une liberté et une facilité que doivent envier les évêques et les prêtres condamnés à la

prison pour avoir maintenu la liberté ecclésiastique contre les envahissements du pouvoir temporel. C'est à Bologne que parait un de ces courageux journaux que nous citions tout à l'heure, l'*Eco*, lequel a inspiré au gouvernement turinois assez de terreur pour mériter, en vingt-huit mois d'existence, vingt-cinq saisies, vingt-six mille livres d'amende et douze ans de prison. Il s'y est établi en outre une *Œuvre des petites lectures catholiques* qui existe depuis deux ans, qui compte neuf mille abonnés, et qui publie chaque année, à des prix minimes, douze à quinze opuscules polémiques et historiques, destinés à soutenir la cause de la religion, de la papauté et des ordres religieux. Les échantillons que nous en avons sous les yeux nous donnent la meilleure preuve de la liberté dont jouissent les catholiques italiens, au moins dans le domaine de la presse.

Cette œuvre excellente est sous la direction de l'avocat Casoni, à qui nous croyons pouvoir également attribuer une part principale dans la fondation du *Conservatore*, et qui mérite, à ce double titre, les éloges et les encouragements de tous les amis de la bonne cause en Italie. L'épigraphe qu'il a donnée à son recueil en indique suffisamment l'esprit : *Cattolici ed Italiani*. Ces mots annoncent la résolution de combattre la fatale désunion qui s'est établie entre la cause catholique et la cause italienne, et de défendre les droits et les intérêts de l'Église sans froisser le sentiment national et libéral qui s'est développé dans le cœur des populations italiennes. Catholiques avec le Pape, disent les rédacteurs du *Conservatore*, ils veulent également être Italiens avec le Pape. L'Italie sans la papauté leur paraît une nation décapitée, un corps sans âme. Vingt siècles d'une étroite solidarité entre l'Église et l'Italie justifient leur résolution de travailler à la conciliation du patriotisme et de la foi, à la paix

entre la religion et la patrie. Avec une mâle franchise, ils prennent fièrement l'Italie pour juge entre eux et leurs adversaires. Ils repoussent énergiquement le reproche d'être rétrogrades et obscurantistes, et ils rejettent, non sans raison, sur les ennemis de l'Église la responsabilité de la division qui règne en Italie. « A qui la faute, » dit M. Casoni, dans un excellent article intitulé *les Conservateurs en Italie*, « à qui la faute, si le seul mot de liberté fait dresser
 « les cheveux à tant d'honnêtes gens ? A qui la faute, si tant
 « d'Italiens sont hostiles ou indifférents à la conquête de
 « l'indépendance nationale ? si une Italie unie paraît à tant
 « des nôtres une utopie ou une calamité ? N'est-ce pas celle
 « des hommes qui depuis cinquante ans ne voient dans la
 « liberté que le triomphe d'une secte ou d'une faction, qui
 « se sont fait de l'indépendance nationale un prétexte pour
 « satisfaire leur ambition personnelle, et qui ne voient dans
 « l'unité italienne qu'un moyen d'assouvir leur cupidité
 « sacrilège ? »

Vaincus dans la sphère des faits, nos amis de Bologne se réfugient dans celle des principes. Ils prétendent donner un organe au parti conservateur et catholique dont ils affirment l'existence en Italie. Ils ne veulent rester en arrière de personne dans la poursuite d'institutions libres et équitables qui puissent mettre le peuple italien au niveau des nations les plus civilisées. Ils veulent, en un mot, le progrès moral en même temps que le progrès matériel, le triomphe simultané de l'Italie et de l'Église, *il trionfo non meno dell'Italia che della Chiesa*, la grandeur de la nation avec l'inviolabilité de la foi, l'indépendance de la patrie avec le respect du droit des gens.

Rien ou presque rien, dans les pages que nous avons lues de ce recueil, ne dément cet excellent programme. Nous

exhortons de toutes nos forces nos nouveaux confrères à y persévérer, et nous espérons bien qu'ils rencontreront l'appui matériel et moral auquel ils ont droit.

Nous ne relèverons pas quelques légères dissonances, quelques appréciations inexactes sur les pays étrangers. Nous connaissons d'ailleurs les complications, les difficultés d'un ordre particulièrement délicat que rencontrent les écrivains catholiques en Italie. Qu'ils nous permettent toutefois d'exprimer une seule réserve. Nous n'aimons pas voir des catholiques mettre sur la même ligne Rome et Venise, la souveraineté du Pape dans la ville reine du monde, et la souveraineté de l'Autriche dans la ville reine de l'Adriatique¹. Nous croyons que le maintien de la domination autrichienne à Venise a été l'une des principales causes de l'avortement du régime fédératif en Italie et de la spoliation dont la papauté a été victime. Si l'Italie avait été affranchie depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique, selon la promesse impériale, la fédération des anciens États, sur les bases posées dès 1848 et dégagées de tout lien avec l'Autriche, serait peut-être devenue une réalité. Le traité de Villafranca a été deux fois cause des malheurs de l'Italie. Par son inexécution, il a assuré le triomphe de l'iniquité. Mais, dès son origine, il avait fourni à l'ambition piémontaise le prétexte patriotique dont elle avait besoin pour colorer tous ses attentats contre le Saint-Siège et le royaume de Naples.

Vieux soldats de la même cause, et parvenus presque au terme de la carrière où débudent nos confrères italiens, nous contemplons avec un affectueux intérêt mêlé de quelque tristesse leurs premiers efforts en même temps que les écueils dont leur route est bordée. Un vœu fraternel s'élève du fond

¹ Il Conservatore, 1^{re} livraison, p. 21.

de notre cœur pour eux et pour leur œuvre. Que Dieu leur accorde de profiter de notre expérience, d'éviter nos fautes, d'échapper à nos déboires, à nos mécomptes ! Ils en auront d'autres, à coup sûr ; mais puissent-ils au moins ne pas trébucher sur les mêmes pierres d'achoppement ! Rien ne nous serait plus doux que de les préserver, même à nos dépens, des meurtrissures dont nous portons encore la douloureuse empreinte, et pour cela nous croyons pouvoir substituer à l'expression d'une vague et banale approbation quelques conseils dictés par la sympathie autant que par l'expérience.

Souhaitons-leur d'abord de bien comprendre l'importance de la mission qu'ils se sont donnée. La presse, et très-spécialement la presse périodique, est aujourd'hui l'intérêt le plus grave de l'ordre social. On peut le dire sans exagération : tout dépend d'elle, dans tous les pays du monde. Rien ne peut se faire sans elle, et, au fond, rien de durable et d'efficace ne peut se faire contre elle. Elle est toute-puissante pour le mal, mais elle aussi l'unique ressource du bien. Toute-puissante pour le mal : cela n'est que trop évident ; il suffit de lire les organes qui tiennent le haut du pavé dans les régions de la publicité la plus vaste, en France, en Angleterre, dans les salons et les cafés de l'Europe, *le Siècle*, *le Times*, *l'Indépendance*, *la Revue des Deux Mondes* ! Mais pourquoi donc la presse ne serait-elle pas aussi toute-puissante pour le bien ? C'est le mystère du présent et de l'avenir. Toujours est-il qu'il ne sert à rien de gémir sur la licence de la presse et de soupirer après la censure. Un exemple décisif, celui de la France actuelle, a démontré que le système restrictif et préventif, appliqué avec autant d'habileté que d'énergie, n'a gêné et supprimé que les organes catholiques et conservateurs, et n'a servi qu'à accroître dans

des proportions prodigieuses l'influence et la prospérité des journaux qui se qualifient eux-mêmes de révolutionnaires. Ce n'est pas un écrivain démagogique ou impie, c'est l'ennemi le plus acharné des idées modernes, c'est le panégyriste le plus résolu du premier et du second Empire, c'est M. Louis Veuillot, à qui il a été personnellement interdit d'écrire dans son propre journal ! Et cette proscription privilégiée, qui, appliquée à un adversaire, nous blesse et nous humilie bien plus que si elle avait frappé un des nôtres, n'est, après tout, qu'une interprétation naturelle, quoique excessive, de la législation que ce même journal avait vantée comme étant la *législation même de l'Église* ¹.

Ce n'est donc pas en dehors ni surtout au-dessus de soi-même qu'il faut chercher un remède aux dangers de la presse révolutionnaire, aux infirmités de la presse conservatrice. Ces infirmités sont ce qui doit éveiller le plus de sollicitude ; et elles sont presque toujours indépendantes de la législation. Seulement, si celle qui régit la presse française était moins menaçante, nous serions plus à l'aise pour parler de nos infirmités. Nous en profiterions pour démontrer comment la réaction morale et religieuse, qui s'était heureusement opérée dans les esprits et les cœurs de 1848 à 1851, a misérablement avorté, faute d'une presse capable d'en propager les principes, d'en assurer les résultats et surtout d'en honorer le drapeau.

En Italie, où la liberté de la presse existe en droit, et même en fait, sauf quelques violences grossières et subalternes, espérons que nos confrères italiens sauront mieux comprendre et accomplir leur mission. Et d'abord, puisse le

¹ « La législation actuelle sur la presse est celle de l'Église : l'avertissement et la suppression. » *Univers* du 22 décembre 1855.

principe fédéral, dont ils sont les défenseurs naturels, prévaloir au moins dans le domaine du journalisme, et préserver le public d'y tomber jamais sous le joug odieux du monopole d'une ou deux feuilles toutes-puissantes ! Que chacun garde sa liberté, sa sphère légitime d'influence et d'activité ; mais que dans cette sphère il ne vienne plus à l'esprit des honnêtes gens de servir leur cause par des arguments ou des exemples qui outragent le patriotisme et l'humanité. Je souhaite au *Conservatore* de ne jamais publier, comme certaine revue romaine, des romans historiques où les plus beaux rôles sont réservés aux Autrichiens en guerre avec l'Italie. Je lui souhaite de ne jamais répéter les paroles du *Piemonte*, qui disait l'autre jour que les Polonais méritaient d'être secourus *uniquement* parce qu'ils étaient catholiques, et que, s'ils ne l'étaient pas, ils seraient tout aussi peu dignes d'être libres que les Grecs ou les Hongrois ! Je lui souhaite surtout de comprendre les obligations morales que l'on contracte quand on a l'honneur d'invoquer un grand principe pour défendre la plus sainte des causes, quand on se sert de la liberté au profit de la vérité. Rien ne l'oblige à imiter les aberrations de ces journaux catholiques de France et de Belgique qui ont pu faire croire que la mauvaise foi était une sorte de vertu théologique, et qui professent hautement qu'on doit réclamer la liberté quand on est le plus faible, sauf à la refuser dès qu'on devient le plus fort. Aucune théologie ne saurait donner le droit d'avoir deux poids et deux mesures, selon qu'on est le plus fort ou le plus faible, sous prétexte que l'erreur n'a pas de droits et que l'homme n'est libre que de faire le bien. Aucun résultat pratique ou sensé ne sera jamais atteint par des écrivains qui, au lieu d'entretenir les catholiques de leurs véritables devoirs dans la vie publique, les nourrissent de ridicules

utopies, les étourdissent et les endorment en leur chantant les merveilles d'un prétendu *état normal* de la société qui n'a jamais existé et qui assurément n'existera jamais. Ajoutons qu'aucun prétexte ne saurait justifier les écrivains qui, sans mission et sans droit, s'érigent en *docteurs-ès-encycliques*, en interprètes officiels ou officieux de la pensée de l'Église, excluent audacieusement du giron de l'orthodoxie tous ceux qui ont le bonheur de ne pas penser comme eux, et, après avoir ainsi éclairci de leur mieux les rangs des fidèles, proclament à son de trompe que le chef de l'Église (dont, Dieu merci ! ils ne sont pas même les acolytes) a solennellement réprouvé l'*esprit moderne* et le *libéralisme*¹.

Prétention qui serait aussi révoltante que périlleuse, si elle n'était surtout grotesque et puérile ! Qu'est-ce donc que l'esprit moderne, si ce n'est l'esprit humain tel qu'il se comporte au dix-neuvième siècle ? Avec quel esprit vivrait donc l'Église, si ce n'est avec l'esprit humain ? Où est d'ailleurs l'esprit *antique* qu'il faudrait préférer à l'esprit de notre temps ? Et s'il y en avait un, qui donc se chargerait de le ressusciter ? Quel est encore l'esprit antique qui n'a pas été moderne en son temps, tout comme l'esprit moderne deviendra antique à son tour ? Quant au libéralisme, se peut-il imaginer un plus imprudent métier que de s'en aller en guerre contre ce qui est l'air vital du dix-neuvième siècle, contre l'élément sauveur et réparateur de la démocratie, c'est-à-dire de la seule forme politique possible dans la société contemporaine ?

Non, l'Église n'a jamais condamné et ne condamnera jamais le libéralisme, pas plus qu'elle n'a condamné l'abso-

¹ Expressions textuelles du journal *le Monde*, du 28 mars 1863.

lutisme ou la féodalité, l'empire romain ou l'invasion des peuples germaniques, aucun des grands mouvements ou des grandes transformations de l'histoire. Les barbares apparemment ne valaient pas mieux que les démocrates. L'Église n'a épargné aucun de leurs vices, mais elle n'a répudié, elle n'a proscrit aucun de leurs instincts nouveaux et généreux, aucune des institutions qui, nées dans leurs forêts, nous avaient, pendant douze siècles, délivrés et préservés du césarisme. Ce qu'elle condamne, et ce que nous réprouvons avec elle et comme elle, c'est le mal qui se fait au nom du libéralisme, comme il s'en est tant fait au nom et dans l'intérêt de la monarchie et de l'aristocratie. Ce qu'elle proscrit, ce sont les souillures que l'infirmité humaine mêle aux institutions démocratiques et aux idées libérales, comme à toutes les choses d'ici-bas sans exception. Sans doute, il y a fort à faire pour dégager le libéralisme de ses scories, et surtout pour empêcher la démocratie d'aboutir à un régime social plus tyrannique, plus abrutissant que tous les régimes antérieurs, à celui où la liberté individuelle serait complètement absorbée et confisquée au nom de la multitude. Les catholiques pourraient et devraient revendiquer la plus large part dans cette tâche glorieuse et indispensable. Arracher le masque aux faux libéraux, aux éternels ennemis de la liberté, qui se servent précisément de son nom et de son drapeau pour l'étouffer ; voilà ce qui est utile, légitime, nécessaire. Mais confondre dans une même réprobation tous les libéraux et toutes les libertés *modernes*, c'est le comble de l'injustice et de la folie ! Quoi de plus inique, en effet, que de lancer, au nom des préjugés et des rancunes d'une école surannée, l'excommunication contre les aspirations invincibles et parfaitement légitimes de toutes les classes, dans toutes les nations du monde, qui se résument sous le nom

de libéralisme ? Quoi de plus insensé que d'enseigner au clergé à maudire et à repousser les institutions et les garanties qui sont déjà ou seront bientôt l'apanage de tous les peuples, même les plus arriérés, et qu'aucun souverain, aucun, qu'on le sache bien, n'osera désormais refuser, au moins en principe, lors même qu'il serait parfaitement d'accord avec nos nouveaux docteurs pour en ajourner, en éluder ou en confisquer l'application ? Est-ce que Pie IX n'a pas été acclamé par toute l'Europe comme un pape libéral ? Est-ce que nos docteurs sont bien sûrs que le pape qui succédera à Pie IX n'aura pas, lui aussi, sa phase libérale ? L'empereur apostolique d'Autriche n'a-t-il pas intronisé le libéralisme dans son vaste empire, qui semblait la citadelle inexpugnable de l'absolutisme, et qui n'a puisé que dans le régime parlementaire les éléments de sa régénération si brillante, si heureuse, mais si inattendue ? Hier encore, dans son discours à l'ouverture du Reichsrath (18 juin), ne plaçait-il pas « la prospérité, l'autorité et la puissance de l'empire sous la protection des idées libérales ? » L'empereur de Russie n'en est-il pas réduit à promettre des institutions libérales à ses sujets, comme la condition inévitable des sacrifices qu'il leur demande, comme la seule issue de la crise qui le menace ? La reine d'Espagne, la fidèle et dernière alliée de Pie IX, ne règne-t-elle pas au nom et dans l'intérêt du libéralisme espagnol ? L'empereur Napoléon III, que l'on se plaisait naguère à vanter partout comme le restaurateur de la monarchie catholique et le chef de la réaction européenne, n'a-t-il pas toujours revendiqué, avec une jalouse sollicitude, le titre de libéral et les bénéfices que ce titre confère ? Enfin, aux récentes élections, y a-t-il un seul candidat catholique, non inféodé au pouvoir, un seul, même parmi ceux les moins entachés de *parlemen-*

tarisme, qui ait osé se présenter aux électeurs sans revendiquer la qualification de libéral en même temps que de catholique ?

On est parfaitement libre de déplorer ces faits ; mais il est impossible de les nier. On a le droit d'avouer et d'exprimer toutes ses préférences comme toutes ses répugnances, mais on n'a pas le droit d'en rendre solidaires l'Église et la doctrine catholique.

En présence de cet ensemble de phénomènes si lumineux et si décisifs, prétendre, au nom d'une orthodoxie hargneuse, enrégimenter les catholiques et le clergé dans une guerre systématique et implacable contre l'esprit moderne, contre la civilisation moderne, les enchaîner à des utopies, les inféoder à des fantômes, les rendre ainsi incapables de toute intervention dans la vie publique, de toute action et de toute influence sur la société contemporaine, impuissants à soutenir et même à comprendre les luttes qui doivent être leur pain quotidien, c'est commettre, à notre sens, l'attentat le plus dangereux et le plus inexcusable de tous ceux qui peuvent menacer l'Église en notre siècle. Je me trompe : il y a quelque chose de plus inexcusable : c'est l'aveugle docilité avec laquelle ces extravagances sont écoutées, répétées et propagées par un public spécialement tenu à user avec prudence et intelligence des dons de Dieu.

Nous disons tout cela sans détour et avec la confiance que peuvent justifier trente-trois ans de travaux polémiques au service de la cause catholique.

Nous désirons ardemment que nos frères d'Italie échappent à cette tendance qui a pris des proportions si périlleuses en France et en Belgique. Nous espérons surtout que leurs journaux religieux n'y contribueront pas, comme l'ont fait plusieurs d'entre ceux de France et de Belgique.

Nulle part le danger ne serait plus grand, les conséquences plus funestes qu'en Italie. Car c'est là aujourd'hui, plus encore que partout ailleurs, qu'il importe d'enseigner aux catholiques à comprendre l'esprit moderne, à en tirer parti et à défendre, avec les institutions qu'ils lui doivent, la justice, la liberté de l'Église et la liberté de tous. C'est là surtout qu'il importe de ne pas se faire illusion et de reconnaître que tout retour au passé est impossible.

On nous dit que l'état actuel de l'Italie ne durera pas. Nous l'espérons bien; mais cela n'est pas bien sûr. Ce qui est sûr, de toute certitude, c'est que l'état ancien, l'état antérieur à 1859, ne reviendra pas. Non, quoi qu'il arrive, on ne rétablira jamais l'ordre politique et social qui s'est écroulé alors. Les noms; les personnes même pourront reparaître, comme cela s'est vu chez nous en 1814, mais les lois, les institutions demeureront radicalement transformées.

Nous demandons chaque jour à Dieu de voir le Pape rétabli dans l'intégrité de ses droits et remis en possession du royaume le plus ancien et le plus légitime qui soit au monde. Mais cette restauration, qui fera tressaillir de joie tous les cœurs catholiques, ne peut ni ne doit entraîner le rétablissement de l'ancien système politique et administratif des États pontificaux.

Non, l'ancien régime ne renaîtra nulle part, et pas plus en Italie qu'en France. Ce qui viendra vaudra-t-il plus ou vaudra-t-il moins que cet ancien régime? Nul ne le sait. Ce sera mieux ou ce sera pire; mais, dans tous les cas, ce sera autre chose; et cette autre chose ne peut être qu'une application plus ou moins équitable et sensée de la démocratie moderne. Malheur à ceux qui fermeraient les yeux à cette évidence!

Du reste, nous avons bon espoir. L'Italie présente déjà plus d'un symptôme rassurant. Sans pactiser à aucun titre avec l'iniquité, sans rétracter aucune des qualifications dont nous avons si souvent flétri l'usurpation piémontaise, ou le régime sanguinaire et spoliateur que cette usurpation a inauguré, nous voyons avec admiration l'Italie se régénérer peu à peu par la souffrance, et nous sommes persuadés que de meilleurs jours se lèveront pour elle. Déjà, nous l'avons dit, l'épiscopat et la grande majorité du clergé ont dépassé l'attente ou du moins répondu à celle des plus exigeants. Déjà le ministre actuel des cultes, M. Pisanelli, a sur plusieurs points reculé devant les résistances qu'il a rencontrées. Sa circulaire du 28 mai interdit d'exercer aucune pression à l'occasion de la fête du Statut, et prescrit d'accepter simplement le concours du clergé quand celui-ci l'offrira spontanément. Il a fait bien mieux encore en repoussant le serment ecclésiastique proposé à la Chambre des députés de Turin par l'ex-Père Passaglia, qui a réjoui par son échec parlementaire tous les gens d'honneur, comme il avait révolté jusqu'aux plus anticatholiques d'entre ses collègues par sa rage de renégat. Le gouvernement piémontais semble donc vouloir en revenir, au moins sur quelques points, au principe tutélaire de *l'Église libre dans l'État libre*, que nous avons eu l'honneur de proclamer les premiers, que M. de Cavour nous avait dérobé, et que les bureaucrates et les libérâtres piémontais n'ont pas appliqué un seul jour. C'est à la presse catholique et italienne qu'il appartient de rappeler sans cesse à ce principe le gouvernement italien. Ce ne sera pas la partie la moins laborieuse de sa tâche ! Mais que cette tâche est glorieuse ! Il n'en est point de plus importante, de plus féconde, de plus méritoire. Il n'en est point surtout qui exige plus de dévouement, plus de persévérance et plus de

perspicacité. Convaincu qu'aucune de ces conditions ne fera défaut à nos frères d'armes de Bologne, nous leur souhaitons la bienvenue dans une carrière semée d'épines et d'écueils, où ils n'ont à attendre leur récompense que de Dieu et de leur conscience.

QUESTION POLONAISE

1861 — 1863

UNE NATION EN DEUIL

LA POLOGNE EN 1861

UNE NATION EN DEUIL

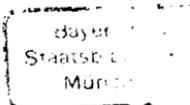
LA POLOGNE EN 1861

(Extrait du *Correspondant* du 25 août 1861.)

I

De toutes les tristesses inséparables d'une carrière publique, la plus sombre est peut-être celle qu'on subit en jetant un regard derrière soi, à la vue de tant d'espérances trompées, d'illusions perdues, d'efforts impuissants, d'entreprises avortées, de sacrifices inutiles. Mais si, du sein de ce naufrage qui s'appelle la politique, et parmi les épaves funèbres qui parsèment l'océan de nos souvenirs, on découvre un point à la fois solide et lumineux, un rocher d'où brille comme un phare la flamme inextinguible d'une grande cause justement défendue, d'une grande infortune noblement supportée, alors l'âme se rassérène, se relève et se tourne vers Dieu avec une reconnaissance qui n'exclut pas la mélancolie, mais qui préserve d'un trop lâche abattement.

Cette tristesse dont je parle, qui donc, dans l'Europe actuelle, pourrait ne pas la ressentir, si ce n'est les flibustiers et les fripons? Mais qu'il faut chercher loin et longtemps pour trouver la consolation qui la rend supportable! Je viens de la rencontrer, je l'ai goûtée dans toute son intensité en



foulant pour la première fois cette terre polonaise qui depuis trente ans attirait mes regards et fascinait mon âme par le double prestige de la justice et du malheur. Je voudrais, en quelques pages écrites à la hâte, entre deux fatigues, essayer de faire partager cette jouissance par les lecteurs de ce recueil, par ceux-là surtout qui se rappellent que, il y a trente ans, la Pologne figurait déjà dans notre programme comme une de ces rares régions où pouvaient fleurir ensemble la religion et la liberté.

Mais d'abord, comment peindre la surprise et la joie qui vous maîtrisent à la vue d'un peuple uniquement dominé par un sentiment moral? Or il en est ainsi de la Pologne. Qu'on se figure donc (si on le peut, quand on vit à Paris et en 1861), qu'on se figure une nation tout entière qui ne songe ni à s'amuser ni à gagner de l'argent. Elle songe uniquement à son passé et à son avenir. Elle est tout entière à sa douleur et à son espérance. En présence de cette civilisation moderne qui n'a en vue que le lucre et le plaisir, qui nie la douleur et qui énerve la volonté, elle souffre et elle veut : sa souffrance est incurable, sa volonté invincible. Là tout est grave, triste et sombre ; car tout y porte l'empreinte d'une résolution indomptable : celle de n'accepter ni paix, ni prospérité, ni sécurité, et de n'en point laisser à ses maîtres, jusqu'à ce que justice lui ait été rendue. Cette justice est une dette de Dieu : il faut qu'elle soit payée : elle le sera coûte que coûte : tant qu'elle ne le sera pas, nous protesterons, et nul ne nous fera pactiser avec l'iniquité. Voilà la pensée dominante, souveraine, de la Pologne ; voilà ce qui éclate dans le regard, dans la parole, dans le geste de chacun de ses enfants ; voilà ce qui revient dans tous les entretiens, dans toutes les prières, dans tous les chants, et qui se résume dans le refrain du fameux cantique dont retentis-

sent en ce moment toutes les églises et tous les carrefours de la Pologne : *Seigneur Dieu, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté!*

Tant que cette patrie et cette liberté ne lui auront pas été rendues, elle en portera le deuil, deuil austère et solennel, qui est à la fois une démonstration et une protestation. Elle dira ainsi au monde qu'elle est malheureuse, parce qu'elle a perdu les biens sacrés et suprêmes qui étaient son droit, et qu'elle ne veut pas être consolée : *Et noluit consolari quia non sunt.*

Mais ce n'est pas le deuil de la mort, c'est le deuil de l'absence. Un invincible espoir se cache et se nourrit sous ses voiles funéraires. Comme cette sainte du temps des croisades qui, lorsque son époux partait pour la guerre, prenait des habits de veuve pour ne les déposer qu'à son retour, la Pologne estime que son veuvage ne sera pas éternel, et qu'un jour viendra où il lui sera donné de reprendre la parure qui convient aux nations victorieuses et libres.

En attendant, ce deuil est complet et universel. Cette nation, naturellement gaie, enjouée, avide de spectacles et de plaisirs, se les interdit tous : les théâtres sont abandonnés, les jardins publics déserts, les fêtes publiques et particulières supprimées. La danse, de toutes les habitudes la plus populaire et la plus impérieuse pour le Polonais comme pour le Hongrois et l'Espagnol, est sévèrement interdite, jusque dans l'intérieur des familles. Toutes les femmes sont en noir de la tête aux pieds : naturellement amoureuses de la parure et si bien faites pour elle, elles ont unanimement renoncé à tout autre vêtement. Il y a bientôt six mois que cette attitude a été prise et gardée d'un bout de la Pologne à l'autre, comme un symbole de réprobation et d'indignation, et aussi comme un gage d'union et de réconciliation. Tous

les partis qui divisaient et divisent encore la Pologne sont aujourd'hui confondus en un seul ; tous les dissentiments sont suspendus, oubliés, ensevelis sous le deuil de la patrie commune.

Aucune interdiction, aucune violence, aucune cruauté même (et on s'en est permis beaucoup contre les personnes en deuil que rencontraient les soldats russes dans les rues) n'a pu empêcher cette sombre et muette déclaration de guerre. Écoutons-en la formule, telle qu'elle a été transmise sous forme d'avis, d'un bout à l'autre de la Pologne, le 3 mars dernier, au lendemain de la pompe funèbre des victimes de Varsovie :

« Dans toutes les parties de l'ancienne Pologne on prendra le deuil pour un temps indéterminé ; les femmes ne pourront porter des robes blanches que le jour de leurs noces. Supportons avec fierté notre infortune séculaire et nos blessures toujours saignantes. Évitions toute vaine provocation. Prouvons par une indissoluble concorde que nous sommes la nation du sacrifice. La couronne d'épines, voilà depuis près d'un siècle notre emblème ! Cette couronne ornait hier les cercueils de nos frères. Chacun de vous en a compris le sens : elle signifie patience dans la douleur, sacrifice, délivrance et pardon. Nous invitons tout Polonais, quel que soit son culte, à répandre ces paroles dans les contrées les plus reculées. »

Ainsi rapprochés et confondus dans une douleur unanime, les Polonais de toutes les opinions encombrant les églises et, au mépris de toutes les interdictions de police, les font retentir de ces cantiques funèbres qui sont devenus les cris de ralliement de la nationalité polonaise et le signal d'une révolution telle que notre siècle n'en avait point encore vu.

La première de ces hymnes, qui éclata comme une voix

du ciel, à la fois plaintive et vengeresse, dans les rues de Varsovie, le soir du 25 février dernier, devant les Russes ébahis, au moment où les Cosaques chargeaient la foule agenouillée, est fort courte; elle a figuré de tout temps dans la liturgie populaire de la Pologne : on la chantait au Salut. Elle est connue sous le nom de *Swienty Boze*, d'après les deux premières paroles du texte polonais. On lui donne pour auteur saint Adalbert, l'apôtre-martyr de la Pologne au dixième siècle¹. Ce n'est qu'un extrait des Litanies ordinaires. Elle commence ainsi :

« Dieu saint, Dieu puissant, Dieu immortel, ayez pitié de nous. »

Voici maintenant le verset qui, modifié ainsi qu'il suit par la foule, a transformé la litanie du dixième siècle en protestation politique. Le texte primitif disait :

« De la peste, de l'incendie et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur. »

A quoi la foule a substitué :

« De la peste, de l'incendie et de la servitude moscovite, délivrez-nous, Seigneur. »

Après quoi l'ancien texte reprend :

« De la mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur.

« De l'esprit de vengeance et de conquête, délivrez-nous, Seigneur.

¹ Il ne faut pas la confondre avec l'hymne *Boga rozidca*, en l'honneur de la sainte Vierge, dont la mélodie et les paroles remontent, par une tradition beaucoup plus authentique, à saint Adalbert. Après avoir été longtemps, et jusque dans le dix-huitième siècle, le chant de guerre des armées polonaises, cette hymne est tombée en désuétude, et n'est plus guère chantée que dans l'église métropolitaine de Gnesen, devant le tombeau du saint martyr, où nous avons eu le bonheur de l'entendre. La mélodie en est d'une gravité touchante et solennelle, en même temps que d'une originalité incontestable.

« Pécheurs que nous sommes, nous vous supplions, Seigneur, daignez gouverner et exalter votre sainte Église.

« Daignez nous rendre notre patrie.

« Daignez nous disposer à faire une vraie pénitence.

« Jésus, ayez pitié de nous.

« Sainte Vierge Marie, reine de Pologne, priez pour nous. »

Le dernier verset se rapporte à la tradition nationale qui a consacré la royauté de Marie en Pologne, royauté officiellement proclamée, en 1655, par la confédération de Tyszowiec, et par le généralissime Étienne Czarniecki, au moment où ce grand homme allait délivrer sa patrie de la plus formidable invasion qu'elle eût subie jusque-là¹.

Les mots : *Daignez nous rendre notre patrie*, sont aussi une addition moderne, et répondent à la pensée qui a inspiré une autre hymne, plus longue et plus belle, et destinée à une popularité encore plus universelle.

C'est le *Boze ços Polske*, dont la mélodie ne remonte

¹ Cette proclamation fut ratifiée par le vœu solennel prononcé par le roi Jean-Casimir à Léopol, en 1656, devant le légat apostolique Pierre Vidoni. Le texte de ce vœu, cité par Mickiewicz dans une de ses leçons au Collège de France en 1843, se trouve au long dans l'ouvrage du P. Krasuski, intitulé : *Regina Poloniæ Augustissima Maria*. Kalisz, 1669. En voici quelques passages :

« Magna Dei-Hominis mater et virgo sanctissima! Ego Joannes Casimirus, tui filii regis regum ac Domini mei, tuaque miseratione rex, sanctissimis tuis pedibus advolutus, Te in patronam meam, meorumque dominiorum Reginam hodie deligo, atque me meumque regnum Poloniarum, Ducatus Lithuanicæ et Russicæ, Prussicæ, Masovicæ, Samogiticæ, Livonicæ, Czernichovicæ, exercitus utriusque gentis, populos universos Tuæ singulari tutelæ atque patrocinio commendo... Cum vero magno animi dolore luculenter videam propter gemitum et oppressionem hominum conditionis plebeicæ in regnum meum immissa a supradicto iudice, flagella pestis bellorum et aliorum malorum per hoc septennium, promitto in super ac voveo, me serio cum universis pace constituta rationes omnes initurum ut a gravaminibus injustis et oppressionibus populus regni mei eximatur. Fac, o misericordissima Regina ac Domina, sicut eam mentem mihi ad hæc concipienda vota dedi, ita ut gratiam apud tuum Filium ad ea implenda impetrem. »

qu'au commencement de notre siècle, et dont les paroles ont subi une foule de variations et d'additions, adaptées à l'émotion populaire, mais toutes subordonnées à l'invocation finale de chaque couplet : *Rends-nous, Seigneur, la patrie, rends-nous la liberté!*

J'ai entendu et admiré tous les chefs-d'œuvre de la musique religieuse ou profane, ancienne ou moderne ; mais ni les merveilles trop vantées de la chapelle Sixtine, ni les harmonies enchanteresses de Gluck ou de Beethoven, ne m'ont ému et bouleversé comme ce chant, inspiré par le souffle ardent de la foi, de la douleur et du patriotisme, et qui en sonde les mystères infinis. Chaque fois que ces accords vraiment célestes ont frappé mon oreille, soit en chœur, dans une église de campagne, où l'orgue alternait avec le chant des paysans, soit qu'une simple voix d'enfant ou de jeune fille les fît résonner dans un jardin solitaire ou près d'un foyer intime, il m'a toujours semblé entendre une mélodie surhumaine. Jamais l'imploration n'a pu inspirer de modulations plus suaves, plus pénétrantes et plus passionnées. Je plaindrais sincèrement celui qui pourrait l'écouter sans que son cœur fût transpercé et sa paupière mouillée, à mesure que ces notes plaintives s'élèvent et retombent une à une, sur un rythme de plus en plus pathétique, jusqu'au moment où l'invocation finale éclate avec un irrésistible élan d'angoisse et d'amour. Que doivent donc éprouver ceux qui l'ont entendu sortir, comme un torrent de feu, de la bouche de vingt mille, de cinquante mille chrétiens à la fois, debout et désarmés devant leurs oppresseurs déconcertés, de ces multitudes décidées, non plus à combattre, mais à mourir, et, en mourant, à exhaler avec leur dernier soupir, comme un défi et une protestation suprême, cet appel irrésistible à la toute-puissance vengeresse de Dieu ? Car c'est à la fois le

cri d'une âme et le cri d'une nation, toutes deux navrées par la plus légitime des douleurs, toutes deux enflammées par la foi la plus fervente; cri d'angoisse et de confiance, de reproche et de tendresse, qui veut déchirer la voûte du ciel pour en faire descendre la justice et la pitié éternelles.

A défaut de la musique, je voudrais au moins tâcher de donner, par une traduction aussi littérale que possible, quelque idée des paroles qui, à l'heure qu'il est, triomphent de toutes les prohibitions¹, et tantôt dans le secret des familles, tantôt dans les églises et sur les places publiques, retentissent à travers toute la Pologne, des bords de la Warta jusqu'à ceux du Borysthène, et du pied des Carpathes jusqu'aux rives de la Baltique.

« Seigneur Dieu, toi qui durant tant de siècles entouras la Pologne de splendeur, de puissance et de gloire; toi qui la couvrais alors de ton bouclier paternel, toi qui détournas si longtemps les fléaux dont elle a été enfin accablée; Seigneur, prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous notre patrie, rends-nous notre liberté!

« Seigneur Dieu, toi qui, plus tard, ému de notre ruine, as protégé les champions de la plus sainte des causes; toi qui leur as donné le monde entier pour témoin de leur courage, et fait grandir leur gloire au sein même de leurs calamités; Seigneur, prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté!

« Seigneur Dieu, toi dont le bras juste et vengeur brise en

¹ L'institut des jeunes filles que les Russes ont installé dans le château confisqué du prince Czartoryski à Pulawy a été récemment dissous parce que les élèves ont substitué un jour le *Boze ces Polske* à un chant pour l'empereur. — La régence de Posen vient d'interdire ce chant dans toutes les écoles de la province : les ecclésiastiques, chargés de la direction des écoles, ont répondu unanimement qu'il leur serait impossible de l'empêcher.

un clin d'œil les sceptres et les glaives des maîtres du monde, mets à néant les desseins et les œuvres des pervers, réveille l'espérance dans notre âme polonaise ; rends-nous la patrie, Seigneur, rends-nous la liberté !

« Dieu très-saint, dont un seul mot peut en un instant nous ressusciter, daigne arracher le peuple polonais de la main des tyrans, daigne bénir les ardeurs de notre jeunesse. Rends-nous, Seigneur, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté !

« Dieu très-saint, au nom des plaies sanglantes du Christ, daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères qui sont morts pour leur peuple opprimé ; daigne accepter l'offrande de nos larmes et de nos chants funèbres ; rends-nous la patrie, rends-nous, Seigneur, la liberté !

« Dieu très-saint, il n'y a pas encore un siècle que la liberté a disparu de la terre polonaise, et pour la regagner notre sang a coulé par torrents ; mais, s'il en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, ah ! combien doivent trembler ceux qui perdront la patrie éternelle !

« Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, Seigneur Dieu, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté ! »

Voilà donc la *Marseillaise* de ces singuliers révolutionnaires ! C'en est assez pour faire apercevoir en quoi la cause polonaise diffère et a toujours différé de la cause de la révolution dans le reste de l'Europe.

« *L'agitation polonaise*, disait-on dernièrement dans un des moins antilibéraux de nos journaux démocratiques, *est essentiellement catholique, tant dans la forme qu'au fond. C'est à ce caractère d'un catholicisme trop prononcé à mon*

avis, qu'il faut attribuer en grande partie le peu de sympathie de l'Allemagne protestante et philosophique pour le mouvement polonais¹. »

Mais, avant d'insister sur ce point, rappelons brièvement les circonstances qui ont produit cette attitude du peuple polonais et qui l'ont amené à faire du deuil et de la prière la manifestation de son indomptable résistance.

Tous les journaux ont raconté cette longue série de démonstrations qui, sous forme de services et de processions funèbres, se sont succédé à Varsovie et ailleurs, d'abord en l'honneur des victimes de la prise de Varsovie (8 septembre), de l'insurrection de 1830 (29 novembre) et de cette bataille de Grochow (25 février), où l'illustre et pieux Skrzynecki, en qui se personnifiait si bien le patriotisme catholique de la Pologne, gagna son bâton de généralissime. Bientôt de nouvelles victimes, produites par les violences des Russes contre ces foules désarmées, ont donné lieu à de nouvelles et plus sérieuses funérailles, et aussi à de nouvelles violences, à des charges de Cosaques, à des feux de peloton contre des masses passives et inébranlables, parmi lesquelles trente, quarante, cinquante personnes tombaient mortes ou blessées sans émouvoir le reste.

Que faire contre cent mille hommes, femmes, enfants en deuil et sans armes, qui chantent et qui prient ? On peut bien en tuer et en emprisonner quelques-uns ; mais, à la longue, c'est un métier qui fatigue même les Cosaques, même la police russe.

Tout le monde sait comment la plus importante de ces démonstrations, celle du 25 février 1861, à Varsovie, coïncidait avec la session annuelle de la Société agricole, vaste associa-

¹ *Temps* du 11 août 1861.

tion organisée et fondée par le comte André Zamoyski, qui a su ajouter un nouveau titre de gloire à l'éclat incomparable de sa maison, en se renfermant dans la vie rurale, seul abri que laissent les pouvoirs absolus aux caractères indépendants. Comme naguère, en Hongrie, le comte Étienne Széchény, il a préparé par trente ans d'efforts obscurs et infatigables l'émancipation et le progrès pacifique de son pays. La Société agricole, qui étendait ses ramifications dans toute l'ancienne Pologne, a conféré au pays tout entier d'incalculables bienfaits : elle a familiarisé la noblesse territoriale avec une forme importante du *self-government* : elle n'a pas hésité à prendre l'initiative de l'abolition des corvées et de la transformation des paysans tenanciers en propriétaires ou fermiers à bail, ces paysans étant depuis longtemps affranchis du servage dans le *royaume*¹ de Pologne proprement dit, comme en Gallicie et en Posnanie. Cette Société, depuis dissoute par le gouvernement impérial, avait d'abord paru au prince Gortchakoff, lieutenant de l'empereur en Pologne, une planche de salut et un moyen de réconciliation ; un moment même il confia à une députation présidée par le comte André le soin de veiller au maintien de l'ordre. Puis les conseils de la violence reprenant le dessus : « J'ai des soldats, dit le prince au comte André. Il faudra que nous nous bat-

¹ On appelle aujourd'hui *royaume* cette partie de l'ancienne Pologne (ayant pour capitale Varsovie) qui a reçu ce titre au congrès de Vienne, avec une constitution parlementaire, mais qui comprenait à peine un cinquième de l'antique et véritable Pologne. Rappelons, en outre, pour ceux de nos lecteurs qui l'auraient oublié : 1° que la Pologne méridionale a été réunie à l'Autriche sous le nom de *Gallicie* ; 2° la Pologne de l'ouest et du nord-ouest, ou grande Pologne, à la Prusse, qui en a formé deux de ses provinces : le grand-duché de Posen et la Prusse occidentale ; 3° que la Lithuanie et les provinces du sud-est, habitées par les Ruthènes (Wolhynie, Podolie, Ukraine), formant plus de la moitié du royaume des Jagellons, ont été incorporées directement à la Russie et assimilées en tout aux pays moscovites.

tions. — Mais non, répond le comte, nous ne nous battons pas, car nous sommes désarmés ; vous ne pourrez que nous tuer. — Voulez-vous des armes ? reprend le lieutenant impérial, je vous en donnerai. — Non, nous n'en avons pas besoin : notre droit et notre force morale nous suffisent. »

Un autre jour, le vaillant défenseur de Sébastopol, qui se trouvait évidemment mal à l'aise dans la cruelle position où le plaçait sa charge, pose au comte Zamoyski cette question : « Que faut-il donc faire ? — *Vous en aller,* » lui répond le comte, qui a été le véritable héros de cette lutte pacifique.

Cette réponse laconique et concluante est répétée peu après au prince avec autant d'à-propos que d'unanimité par la foule des rues. Dans la soirée du 7 avril, lors de la grande manifestation provoquée par la dissolution de la Société agricole, le lieutenant de l'empereur cherchait à employer les moyens de persuasion. A la tête de son état-major, il pénètre lui-même au milieu des groupes et essaye de les haranguer ; il commence son allocution en leur disant : « *Retrez chez vous ! chacun chez soi ! — Nous y sommes chez nous,* lui crie-t-on de toutes parts ; *c'est vous qui n'y êtes pas, c'est à vous de rentrer chez vous !* » Le lendemain, 8 avril, nouvelle manifestation de la foule en deuil ; mais cette fois la lance des Cosaques et la baïonnette des fantassins en ont raison. Cinquante personnes périssent dans cette boucherie, où tous les coups sont portés par les Russes et reçus par les Polonais. Mais rien n'ébranle ni ne change la résolution instinctive des masses, où les femmes, comme toujours en Pologne, se montrent encore plus intrépides et plus généreuses que les hommes. Un gendarme ayant laissé tomber son sabre, un jeune homme le ramasse et fait mine de s'en servir : aussitôt une femme le lui arrache des mains et le rend au soldat russe, en disant au jeune Polonais : « Vous oubliez, mon-

sieur, qu'aujourd'hui ce ne sont pas là nos armes. » Une autre femme, une mère, se trouvant presque sous le cheval d'un Cosaque, soulève son enfant, qui se laisse faire, et le jette dans les bras du barbare, en lui criant : « Tu veux tuer des Polonais ? en voici un. »

Ainsi, partout et toujours, prendre le deuil pour armure et pour uniforme, des prières et des chants pour armes ; ne pas tuer, mais se laisser tuer : voilà la nouvelle et surnaturelle tactique de cette nation insurgée. « Jamais, dit un témoin oculaire, je ne saurai vous faire comprendre ce mépris de la mort, inouï, enthousiaste, qui s'est emparé de ce peuple : hommes, femmes, enfants. De vieux soldats habitués au feu assurent que jamais, dans une telle proximité, les troupes les plus solides ne sauraient conserver cet héroïsme indomptable et calme qu'a montré tout ce peuple sous les charges furieuses des cavaliers et sous les feux des bataillons renouvelés jusqu'à quinze fois ¹. »

Les événements de cet hiver ont sonné le réveil d'un grand peuple. Mais l'Europe inattentive et distraite n'a guère écouté, n'a guère regardé. Une nation illustre, généreuse, ardente, patriotique, libérale, religieuse, une d'opinion et de croyance, sachant souffrir et sachant mourir, s'est révélée une fois de plus au monde, et le monde, comme s'il était sans cœur et sans pitié, s'est détourné d'elle. Les catholiques et les conservateurs, absorbés par la douleur légitime que leur donnaient Rome et Gaëte ; les protestants, les prétendus libéraux, enivrés par le triomphe de la révolution et de l'incrédulité en Italie, n'ont eu, les uns comme les autres, que des sympathies tièdes et intermittentes pour les chances et les efforts de la Pologne. Rien n'est plus curieux à con-

¹ Cité par le P. Gratry : *la Paix*, 6^e méditation, p. 183.

stater que l'attitude embarrassée de la démocratie occidentale vis-à-vis de deux nations héroïques et libérales entre toutes, la Hongrie et la Pologne. Nos démocrates ont un peu plus de sympathie pour la Hongrie, parce qu'elle est moins catholique que la Pologne. Mais, même en Hongrie, le respect presque superstitieux pour le droit, pour la tradition antique, pour la couronne et le royaume de Saint-Étienne, dont l'intègre Deak est l'éloquent et patriotique champion, déconcerte ces ardents amis du progrès ¹. Et quant à la Pologne, que penser, que faire d'une nation *qui paye le denier de Saint-Pierre*, comme nous dit dédaigneusement le défenseur officiel de la politique impériale ², qui nous invite en revanche à réserver nos sympathies pour la régénération d'un *grand peuple*, lequel n'est autre, selon ce docteur, que le peuple turc ³ !

Comment d'ailleurs s'étonner de la froideur de notre presse piémontaise, lorsqu'il se trouve des catholiques pour écrire et même pour imprimer ce qui suit : « Tomber en chantant des hymnes est fort touchant, mais ne relève pas la Pologne ⁴. »

Et cependant quel spectacle et quel enseignement pour ceux qui croient encore au droit et à l'honneur, que celui de l'histoire moderne de notre chère Pologne ! Près d'un siècle

¹ « Il y a trop de flegme, trop de patience, peut-être même trop de légalité des deux parts. Ce n'est plus un drame qui s'agit : c'est une série d'argumentation, un assaut de jurisprudence et d'archéologie. C'est très-convenable, c'est même très-instructif, mais cela devient froid... Le *factum* de M. Deak aura certainement une très-haute valeur, mais ce ne sera qu'une œuvre de diplomatie. Mieux vaudrait une enclume pour fourbir des glaives. » (Correspondance de Vienne dans l'*Opinion nationale* citée par l'*Universel* du 13 août 1861.)

² *Constitutionnel* du 14 juin 1861.

³ *Constitutionnel* du 1^{er} juillet.

⁴ Correspondance de Pétersbourg dans l'*Ami de la Religion* du 23 août 1861.

s'est déjà écoulé depuis le premier partage (1773) ; soixante-six ans ont passé depuis qu'elle a disparu du nombre des États indépendants (1795) ; trente ans depuis sa dernière et glorieuse insurrection (1830) : et cependant elle vit encore, et le refrain de son chant de guerre : *Non, la Pologne n'a point encore péri*¹, qui a retenti sur tous nos champs de bataille de la République et de l'Empire, est encore vrai. Elle a été frappée, meurtrie, outragée, asservie par d'impitoyables ennemis ; religion, législation, éducation, langue, costume, monnaie, industrie, propriété, rien n'a été épargné : et cependant elle n'a point péri. Ses archives et ses bibliothèques ont été transportées à Pétersbourg, ses enfants transplantés dans le Caucase, ses plus beaux domaines confisqués et donnés en proie aux suppôts de la tyrannie étrangère, ses couvents supprimés, huit millions de ses fidèles (grecs-unis) incorporés de force dans l'Église du schisme oppresseur : et la voilà encore debout, inébranlable et invincible, dans sa conscience, dans sa foi et dans sa vertu ! Dépecée en trois morceaux pour être plus sûrement dévorée, elle n'en est pas moins restée une et homogène, et chacun de ses tronçons opposé à l'absorption une insurmontable résistance. Tout a été tenté contre elle, et rien n'a réussi. Disons-le hardiment : rien ne réussira.

Dans sa lutte avec l'iniquité de ses voisins, la Pologne, malgré l'abandon de l'Europe, n'a pas reculé d'une semelle. Ce qu'elle voulait en 1830, en 1845, en 1791, elle le veut encore, elle est résolue à l'obtenir, et convaincue qu'elle l'obtiendra, par d'autres moyens sans doute, mais avec la même résolution et la même unanimité. Prenez un Polonais de n'importe quelle contrée et de n'importe quelle condition ;

¹ *Jeszcze Polska nie zginela.*

qu'il ait vécu sous la férule prussienne, sous le bâton autrichien, sous le knout moscovite ; prenez le vieillard, l'homme fait, la mère de famille, la jeune fille ; prenez l'enfant à peine debout sur ses petites jambes, chez tous vous trouverez le même sentiment, la même passion, permanente, souveraine, exclusive, une passion légitime, fière et pure ; tous vous tiendront le même langage ; tous, l'œil enflammé et le cœur palpitant, vous diront ce qu'ils disent à Dieu et ce que disaient leurs pères il y a cent ans : *Rendez-nous la patrie, rendez-nous la liberté !*

Quelle autre nation du monde moderne en est là ! Que reste-t-il à la France de 1789 de son idéal de justice, de progrès et de liberté, de ses généreuses aspirations, de sa juvénile et candide ardeur pour le bien, de sa confiance naïve dans le droit, dans la liberté, dans la raison, dans les assemblées, dans la force unique et suffisante de la persuasion ? Que reste-t-il à l'Angleterre de cette grande et forte politique qui, malgré ses infirmités et son égoïsme, avait à si juste titre excité la confiante admiration du monde ; qui, par la parole inspirée de Burke, par la main ferme et inébranlable de Pitt, semblait avoir gravé pour toujours dans tout cœur anglais l'immortelle distinction entre la révolution et la liberté ? Que reste-t-il à l'Allemagne de la mémorable union de ses princes et de ses peuples en 1813, de l'immense et glorieux mouvement national qui la fit se lever comme un seul homme contre l'asservissement de la conquête étrangère ?

Rien, hélas ! ou presque rien.

Mais, si je prends la Pologne telle qu'elle était en 1791, lorsqu'elle s'est donné son admirable constitution du 3 mai, je vois qu'elle a conservé tous les principes et les vertus dont elle s'honorait alors. Je vois que non-seulement elle n'a rien perdu moralement, mais qu'elle a immensé-

ment gagné. Je trouve qu'elle possède et qu'elle montre dans son adversité toutes les qualités qu'on lui reprochait de ne pas avoir, et qui manquent précisément à la plupart des nations européennes : la modération, la prudence, la discipline, la faculté de se contenir et de se dompter soi-même pour mieux dompter ses ennemis, ce *self-control* qui est la première et la meilleure condition du *self-government*.

Quand je la compare à notre Occident si vain, et qui a si peu raison de l'être, je la trouve digne d'envie jusque dans ses entraves, et je m'incline devant ces vertus que je cherche sans les rencontrer au sein des nationalités les moins contestées et les plus admirées.

Quand on vient d'un pays où les beaux esprits s'exercent tantôt à démontrer que le droit de la force est identique à la force du droit¹, tantôt à extraire de Tacite et de Corneille l'apologétique du césarisme²; d'un pays où de pareils écrits trouvent un public et des encouragements officiels, où tous les lettrés décorés et non décorés qui dirigent la grande majorité de la presse, tous ces fiers champions de la liberté de penser, sont unanimes à proclamer comme un exploit patriotique l'acte du général qu'ils félicitent d'avoir donné *moralement* deux soufflets à un prêtre³; quand on sort de ce milieu méphitique pour aller respirer un air plus pur, on éprouve un indicible soulagement à trouver des honnêtes gens, même asservis à un despotisme qu'ils n'ont ni créé, ni accepté, ni mérité.

On se retrempe avec délices dans la vie morale d'une nation qui, tout opprimée et enchaînée qu'elle soit, ne respire que pour la liberté, le droit et le sacrifice; d'une nation

¹ Proudhon.

² MM. Guchon et Desjardins.

³ Le général de Goyon et Mgr de Mérole.

dont toutes les répugnances sont légitimes et toutes les aspirations généreuses. On bénit et on envie ce patriotisme chrétien qui ne rêve ni la spoliation, ni l'humiliation de personne, qui n'a pas besoin d'être victorieux pour régner, et dont on peut dire comme Chateaubriand de l'honneur : « Il échappe à la tyrannie ; c'est l'âme des martyrs. Les liens l'entourent et ne l'enchaînent pas : il perce la voûte des prisons et emporte avec soi tout l'homme. »

Ce qui révolte, ce qui décourage, ce qui effraye le plus une âme honnête au temps où nous vivons, ce ne sont pas les triomphes de la fourbe et de la violence. L'histoire du monde est pleine de ces enseignements pernicieux. Mais a-t-on jamais vu un temps où les victoires du mal furent plus rapidement et plus facilement acceptées ? où il y eut moins de sympathie pour les victimes de la fortune, plus d'indifférence pour le courage malheureux, pour le droit opprimé ? où l'écrasement du faible par le fort fut plus promptement rangé parmi les faits accomplis et revêtu du prestige de la *chose jugée* ? Voilà le doute qui semble légitime. Il y a eu de pires scélérats, assurément, et surtout de pires tyrans que ceux d'aujourd'hui. Mais la scélérateuse heureuse et la tyrannie paisible ont-elles jamais rencontré chez les honnêtes gens tant d'indifférence, tant d'indulgence et, pour trancher le mot, tant d'approbation ?

Il n'en est pas ainsi de la Pologne. Elle n'a jamais connu la complaisance intéressée, la servile lâcheté des flatteurs du succès. Elle n'a profité d'aucune iniquité, n'a pactisé avec aucun mensonge. A tous ceux qui cherchaient à la corrompre, à l'exploiter ou à l'opprimer, elle a toujours dit ce *Non* énergique et résolu que ne savent plus dire à l'iniquité triomphante ni les peuples ni les rois.

L'indépendance nationale est un bien inestimable ; mais n'y a-t-il pas un bien encore plus précieux, plus sacré et dont la perte est plus irréparable encore ? n'est-ce pas la moralité nationale ? Perdre sa nationalité, bon Dieu ! c'est une calamité dont la seule pensée fait frémir. Mais on peut concevoir et on peut même subir des sacrifices plus douloureux et surtout plus honteux. Il y a quelque chose de pire encore que d'être conquis et asservi par l'étranger : c'est d'abdiquer spontanément la liberté, la vérité et l'honneur, pour s'asservir au mensonge et au mal. Quelques pages écrites il y a trois siècles et intitulées : *De la servitude volontaire*, ont suffi pour rendre le nom de La Boétie immortel. Ce qu'il flétrissait comme la pire des hontes s'est retrouvé et se retrouvera encore dans l'histoire des nations comme dans celle des âmes. L'histoire de Pologne, par une généreuse exception, n'en porte nulle part le stigmate.

La Pologne n'a jamais abdiqué ; elle ne s'est jamais ni sentie ni déclarée hors d'état de se régir elle-même ; elle ne s'est jamais désintéressée de son propre sort pour se livrer, sans devoirs et sans droits, à la sécurité corruptrice du pouvoir absolu. Cette nation humiliée, vaincue et conquise, a ce qui manque à plus d'une nation victorieuse et conquérante : elle a les mœurs de la liberté. La dignité humaine y est restée debout et entière. Après avoir subi un siècle de conquêtes et d'oppression, elle est cent fois moins exténuée, moralement et intellectuellement, que telle autre nation qu'on pourrait nommer, après dix ans d'incessantes prospérités.

Par un vrai miracle, au milieu des abattements, des défaillances, des défections dont tous les peuples et tous les hommes publics de l'Europe ont été complices ou victimes, cette nation si éprouvée, si abandonnée, ne doute pas de l'ordre moral. Elle croit d'une foi inébranlable à la justice

de Dieu. Elle se nourrit depuis un siècle d'une espérance toujours trompée et toujours renaissante : *spes ejus immortalitate plena*.

Oui, c'est un miracle, mais un miracle incontestable ; il est là sous nos yeux : chacun peut le vérifier, le toucher de ses mains.

Vaincue sur les champs de bataille, grâce à l'abandon de l'Europe, dont elle était le boulevard, grâce au nombre et à l'acharnement de ses ennemis, — elle a trouvé une autre arène où l'odieuse suprématie et la brutale infailibilité du nombre ne peuvent rien, l'arène où l'on meurt, où les martyrs tiennent lieu de soldats, où il ne s'agit plus de vaincre ou de mourir, mais où l'on est sûr de vaincre dès que l'on sait mourir. « Celui, dit un de leurs poètes, celui qui meurt dans l'amour transmet, à l'heure du martyr, son âme à ses frères ; il survit dans le sanctuaire du cœur humain, et chaque jour, à chaque heure, enseveli vivant, il grandit dans sa tombe¹. »

A quoi attribuer cette merveilleuse vitalité de l'esprit national, du courage civil, de la passion libérale chez la nation polonaise, vitalité qu'on ne trouve chez aucune autre nation contemporaine ? Je réponds sans hésiter : à l'absence permanente dans son passé de tout despotisme indigène. Ce despotisme eût préservé peut-être son indépendance ; mais il eût tué son âme, l'*âme polonaise*, comme disent leurs chants ; cette âme qui a survécu, qui grandit, s'épure et se retrempe chaque jour. Au lieu de passer par cette affreuse épreuve du pouvoir absolu et centralisé, dont aucune nation antique ou moderne n'est sortie intacte, elle avait maintenu depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à son

¹ Slowacki, cité par le P. Gratry.

dernier jour la vie politique, la vie de discussion et de délibération publiques, dans ses diètes et ses diétines, ses cours de justice et ses confédérations, dans toutes ces institutions basées sur le principe électif, sur la publicité des débats et sur l'indépendance des votes. Comme l'a pu faire jusqu'à nos jours la Hongrie, grâce à l'excellente constitution de ses cinquante-deux Comitats, la Pologne puisait dans son organisation administrative et judiciaire une source inépuisable d'activité indépendante et spontanée. Le respect de la liberté et de la valeur de l'individu, poussé jusqu'à l'excès par le *liberum voto*, constituait l'essence de la nationalité polonaise et opposait une barrière insurmontable au césarisme dynastique ou démocratique. A l'absence de contre-poids nécessaires, aux violences et aux abus regrettables qui ont discrédité l'ancienne République polonaise, il avait été apporté un remède excellent par la Constitution du 3 mai 1791, la meilleure qui soit encore sortie de la main des hommes, mais qui eût été elle-même impossible si un long apprentissage de la vie publique n'avait familiarisé les Polonais avec les avantages de la liberté comme avec ses dangers. On parle toujours des vices de l'ancienne constitution polonaise : je ne les nie pas, et les Polonais ne les ont jamais niés, eux qui passèrent tout le dix-huitième siècle à demander aux philosophes les moyens d'y mettre un frein. Mais je suis encore bien plus frappé des vertus que cette constitution a enfantées et qu'elle leur a léguées, vertus publiques et sociales qu'on cherche en vain chez leurs détracteurs.

Je les vois résister, non pas une fois ou dix fois, mais toujours, mais de génération en génération, à des tentatives aussi diverses que dangereuses. De nos jours, ils ont repoussé avec une héroïque constance la théorie du *Panslavisme*, ce rêve grandiose et pervers de l'unité de toutes le

racas slaves sous la suprématie moscovite. Quoi de plus séduisant pour un peuple trahi et abandonné par l'Occident, livré depuis tant de siècles à tant d'épreuves par suite de sa lutte contre les Slaves orientaux? Un homme habile, le marquis Wielopolski, s'est fait le persévérant et pernicieux apôtre de ce plan dans son pays. Lord John Russell, avec cette étourderie surannée qui caractérise les hommes d'État actuels de l'Angleterre, s'y est involontairement associé en exprimant, dans son dernier discours¹, le vœu de voir les Polonais s'entendre avec les Russes, ce qui transformerait l'antique rempart de l'Europe en avant-garde de l'Orient, et décuplerait les forces agressives de l'empire russe! Heureusement pour l'Europe, les Polonais ont été unanimes, jusqu'à présent, dans leur répugnance à écouter ces suggestions si périlleuses pour nous.

Ils n'ont pas davantage cédé aux séductions d'un autre genre que tant d'organes divers ont fait miroiter devant leurs yeux : bien-être matériel, prospérité industrielle, débouchés innombrables, progrès indéfini et sécurité absolue des fortunes bien ou mal acquises, tous les avantages qui découlent d'une bonne administration, d'un gros budget et d'une belle dette publique ; séductions qu'ont lâchement écoutées d'autres nations plus fortes et moins éprouvées, bienfaits éphémères et équivoques que l'absolutisme promet toujours aux peuples qui consentent à lui sacrifier leur conscience et leur dignité : *Si cadens adoraveris me*²!

¹ Discussion sur la motion de M. Pope Hennessy.

² « Il ne faut pas, disait Napoléon I^{er} au baron Bignon, son ministre à Varsovie, il ne faut pas que les Polonais s'abandonnent à des rêves dangereux... Qu'ils se livrent à des améliorations intérieures, cela vaudra mieux que de poursuivre des chimères qui pourraient compromettre leur sûreté. » — Cinquante ans plus tard, en 1860, Alexandre II disait à Varsovie : « *Pas de rêveries ! pas de rêveries !* » Le despotisme se retrouve partout et toujours le même au fond, malgré la diversité superficielle des hommes et des choses.

Enfin, grâce au même instinct généreux, ils ont su jusqu'ici éviter les conflits à main armée, braver les provocations les plus directes, et, chose plus difficile encore, résister à tous les entraînements généreux, à toutes les impulsions étrangères qui auraient voulu, soit précipiter le mouvement national, soit en altérer profondément le caractère.

Il paraît hors de doute que la première excitation du mouvement qui a eu lieu depuis un an en Pologne est venue du dehors, et de la même source d'où à découlé la révolution italienne. Il paraît également certain que depuis les dernières démonstrations, et malgré la victoire morale que la Pologne leur a due, de nouvelles instigations sont survenues sous forme de reproches, ainsi formulés : « Vous êtes d'honnêtes gens, mais vous n'y entendez rien : vous n'êtes pas faits pour organiser une grande cause, vous n'êtes que des moutons. Voyez les Italiens : voilà comme il faut agir ! » — Mais les émissaires de la démocratie révolutionnaire, qui s'appelle parfois la démocratie impériale, n'ont pas encore réussi à altérer le caractère de l'agitation polonaise. Ils ont été entraînés, absorbés, noyés dans le grand mouvement national, où la première place est occupée par le clergé, et où il n'y en a point, du moins jusqu'ici, pour les mauvaises passions, les instincts abjects et les spoliations machiavéliques qui ont déshonoré ailleurs la cause nationale et libérale. Les dernières classes du peuple polonais sont et seront encore longtemps à l'abri des tentations du démon de l'anarchie, s'il faut en juger par cette adresse aux délégués de la Société agricole émanée des ouvriers de Varsovie (fondeurs, serruriers, chaudronniers, et autres des *métiers durs*, comme ils disent), où l'on trouve ce qui suit : « Sans épargner sa personne, il faut aller à la tuerie et montrer au monde ce

que nous voulons; c'est pourquoi nous avons été avec les processions et chanté pour la constitution, et nous le ferons de nouveau quand il le faudra. Et, s'il y a des victimes, on verra que Dieu le voulait. Et nous sommes prêts, s'il en faut davantage, à tirer au sort à qui doit aller au sacrifice, même à tendre la gorge au couteau, ou à mourir sous le knout... On nous dit : Savez-vous ce que c'est que la constitution ? Nous déclarons que nous le savons comme nos pères nous l'ont appris, comme c'était sous les rois de Pologne. Ne pas combattre injustement, mais défendre le sien. Si un pays veut s'unir à nous, c'est bon; sinon, la route est libre. Et, en outre, qu'il y ait une loi juste et obéie par tout le monde; que règnent la piété, la probité, l'humanité, pour tous les hommes également; qu'il y ait une armée polonaise, ceci absolument¹. »

Ce langage n'est pas celui de la révolution en France, en Italie ou en Allemagne. D'où vient cette différence ?

Elle vient, comme l'a déjà proclamé une noble Polonaise dans une lettre admirable dont chaque ligne est une vérité², elle vient de ce que la Pologne possède deux forces qui ne sont nulle part développées et réunies à un aussi haut degré : la *foi* et la *paix sociale*.

Oui, la paix sociale, ce bien inconnu depuis si longtemps en France, et qui semble de plus en plus compromis chez les nations occidentales à mesure qu'elles avancent dans les voies de la civilisation moderne.

En Pologne, comme en Hongrie, la noblesse, c'est-à-dire la grande et la petite propriété, est profondément unie aux paysans, aux masses ouvrières. De même qu'on a vu en 1848 la noblesse hongroise, sans subir aucune contrainte d'en bas, supprimer les charges imposées aux paysans, abandonner

¹ Cité par le P. Gratry, *ubi supra*.

² Lettre de Varsovie, dans la *Revue contemporaine* du 15 juin 1861.

spontanément ses privilèges politiques et ouvrir l'accès de la vie publique à toutes les classes qui n'en avaient point encore goûté; ainsi la noblesse polonaise, chaque fois qu'il lui a été possible de se prononcer sur les destinées du pays, en 1791 comme en 1830, a proclamé la nécessité non-seulement d'émanciper les classes inférieures de tout lien féodal, mais encore de travailler énergiquement à l'amélioration de leur sort. La question si difficile de l'admission des populations rurales aux avantages de la propriété foncière, réglée dans les provinces réunies à la Prusse, par un bienfait incontestable de la législation prussienne, n'a pu l'être qu'avec le concours intelligent et dévoué de la noblesse posnanienne¹. J'ai dit plus haut tout ce que la Société agricole avait proposé sur ce point essentiel pour l'immense partie de la Pologne soumise à l'empire russe. Dans la Pologne autrichienne, cette division des classes, odieusement exploitée par une police subalterne, avait produit en 1846 les massacres de Gallicie. Elle a disparu devant les efforts patriotiques de la noblesse gallicienne, qui, foulant aux pieds ses légitimes ressentiments, n'a plus songé, dans la diète provinciale de Leopold, qu'à unir ses vœux et ses intérêts à ceux des paysans. C'est ainsi que dans ces deux nobles royaumes de Hongrie et de Pologne,

¹ C'est ce que reconnaît loyalement l'un des plus ardents adversaires de la nationalité polonaise, M. Flottwell, président supérieur du grand-duché de Posen, dans son *Mémoire sur son administration*, depuis 1830 jusqu'en 1861. Je veux citer ses propres paroles : « Il ne faut pas passer sous silence qu'un grand nombre de propriétaires de biens nobles de cette province ont contribué avec empressement à l'exécution de la loi du 8 avril 1823, par leur désintéressement et par leur juste appréciation du bénéfice qui en est résulté pour la culture du pays en général et pour la productivité de leurs terres en particulier, quoiqu'ils ressentent douloureusement la diminution, qui en est inséparable, de leur autorité sur les habitants de leurs terres. » *Mémoire du 15 mars 1841*, inséré dans la publication prussienne intitulée : *Situation politique et sociale du grand-duché de Posen, avec documents*. Paris, Bohne, 1861, page 57.

dont je ne mets certes pas les souffrances sur la même ligne, mais dont je me plais à constater la communauté d'intérêts, de droits, de tendances, les classes supérieures marchent à la tête du mouvement national et offrent à la cause de la liberté les plus généreux sacrifices. Nulle part ne s'allie mieux avec l'égalité sociale cette aristocratie historique, que ces peuples regardent avec raison et avec fierté comme un patrimoine national.

En Pologne, dans ces dernières années, la paix sociale s'est renforcée par un élément dont l'importance ne saurait être prise trop haut, et qui touche à la fois la politique et la religion. De tout temps les juifs ont trouvé en Pologne un asile contre les persécutions dont ils étaient l'objet dans le reste de l'Europe, et, dès le quatorzième siècle, sous le roi Casimir le Grand, ils y obtinrent des privilèges et des libertés qui leur étaient refusés partout ailleurs. Aussi leur nombre y est-il proportionnellement beaucoup plus considérable que dans aucune contrée du monde¹. Il ne saurait entrer dans mon plan d'examiner ici le rôle qu'ils ont joué dans le passé de la Pologne; je me borne à constater que leur influence a été regardée comme funeste, et que, dans toutes les guerres entreprises contre l'indépendance de la Pologne, notamment dans celle de 1831, les envahisseurs comptaient sur le concours des israélites. Aujourd'hui tout est changé : le despotisme, qui cherche toujours à diviser pour régner, réunit quelquefois malgré lui et contre lui. L'horreur du joug imposé par l'empereur Nicolas, dans tous ses États, au peuple hébreu; les traitements barbares qu'il a infligés aux juifs en les poursuivant jusque dans le sanctuaire de leurs mœurs domestiques et jusque dans les minuties de leur costume traditionnel, les ont re-

¹ Sur 23 millions d'habitants que renferment les pays compris dans l'ancienne Pologne, il y a 1,983,000 israélites.

ournés contre la domination russe. Ils sont entrés corps et âme dans le mouvement polonais : on a vu des rabbins à côté des prêtres dans toutes les démonstrations récentes ; leur jeunesse s'associe à tous les dévouements comme à tous les dangers de la jeunesse catholique¹, et ils contribuent ainsi à grossir le flot de cet enthousiasme unanime qui fait hésiter, avant de reculer, le flot de la conquête moscovite.

Quant à la foi, à ce bienfait suprême, plus rare et plus précieux encore que la paix sociale, tout démontre que cette source de vie, loin d'être tarie, n'a jamais jailli avec une plus impétueuse abondance de l'âme d'un grand peuple. Il suffit de passer un seul jour en Pologne, d'interroger un seul Polonais (j'entends de ceux que les influences étrangères n'ont pas encore pervertis), pour apprendre quel peut être encore le rôle de la religion chez un peuple moderne. L'Espagne, à l'époque de son héroïque soulèvement contre Napoléon, a peut-être donné le même spectacle ; mais on peut affirmer que nulle part ailleurs en Europe on ne trouvera la religion, je ne dis pas seulement plus honorée, mais plus populaire, plus obéie et mieux pratiquée. Là-dessus, le témoignage des prêtres, en général peu enclins à exagérer le bien, est aussi irrécusable qu'unanime. Ce n'est pas seulement dans les campagnes reculées, dans les populations rurales, que le catholicisme est ainsi le premier aliment et le premier intérêt de la vie polonaise, c'est dans toutes les classes, dans toutes les conditions ; c'est dans les villes, et même dans les petites villes (devenues ailleurs la citadelle des esprits forts et du respect humain), que l'universalité des habitants cherche son honneur et son bonheur dans les règles et les habitudes de

¹ Voir, dans le *Journal des Débats* du 16 août, la proclamation de la jeunesse israélite de Varsovie à l'occasion de l'anniversaire de l'union définitive de la Lithuanie et de la Pologne, le 12 août 1569.

la vie chrétienne. Sans doute il doit y avoir en Pologne, comme ailleurs, des âmes indifférentes et des âmes hostiles à la religion ; mais on peut hardiment affirmer qu'elles ne sont que des exceptions. C'est le contraire qui est la loi générale, visible et palpable partout. Jamais, pas même dans l'Italie d'autrefois, je n'ai vu prier avec une piété si excessive et si fervente qu'à Cracovie, dans ce sanctuaire de la vie nationale et historique de la Pologne. Cela est vrai encore une fois non pas seulement des pauvres et des femmes du peuple, mais des riches, des jeunes gens, des dames les plus élégantes, des hommes les plus mûrs et les plus considérés, que l'on voit prosternés dans la poussière des églises, sans l'ombre d'embarras ou de respect humain.

Quant à ceux qui seraient tentés de ne pas attacher beaucoup d'importance à ces démonstrations extérieures, je les inviterais à étudier et à constater sur place la moralité supérieure et incontestable de toutes les classes du peuple polonais. Les juges les plus compétents, les plus éclairés, les moins suspects, affirment tous la réalité d'un immense progrès moral et y insistent tous. Les masses populaires et rurales sont restées ce qu'elles étaient, dominées, pénétrées par la piété la plus pratique en même temps que la plus expansive. Le désordre est, on peut le dire, inconnu parmi elles. Plus on s'enfonce dans l'ancienne Pologne, plus ce phénomène prodigieux devient universel. Mais, chose bien plus consolante, plus surprenante et plus significative encore, les mœurs des classes élevées se sont transformées, et cette transformation s'est opérée dans les trente dernières années. L'amélioration a été constante, et elle est devenue générale. L'habitude du divorce, qui avait donné un si mauvais renom à l'ancienne société polonaise, a complètement disparu. Les scandales de tout genre sont devenus infiniment rares. Un

grand malheur, noblement supporté, a purifié, retrempe, relevé toutes les consciences. Les âmes se sont affranchies de la tyrannie du mal en attendant que le pays soit affranchi de la domination étrangère. Tous les rangs, toutes les conditions, tous les âges, se rencontrent et se confondent dans la communauté de la foi, de l'espérance et de la prière. Cette vitalité intacte et féconde de la religion, d'une part, et, de l'autre, le goût et la passion de la liberté, enflammés par un patriotisme aussi enthousiaste que résolu, constituent une atmosphère morale et sociale qu'on a rarement respirée de nos jours. *L'état des âmes*, comme on disait naguère chez nous, y est excellent. Après avoir mis un moment la main sur le cœur de la Pologne, je ne crains pas d'affirmer qu'elle est la nation la plus saine de l'Europe.

La question catholique prime toutes les autres en Pologne, mais aussi la question polonaise est d'une importance vitale pour les destinées de la foi et de l'Église universelle. La catholique Pologne, si longtemps oubliée et méconnue par l'Europe catholique, est encore ce qu'elle a été depuis trois siècles : le boulevard qui sépare le Nord protestant de l'Orient schismatique. L'orthodoxie ardente et persévérante de la race polonaise est une armée à deux tranchants contre un double danger¹. Sans elle, l'Église n'aurait plus d'asile, plus de sanctuaire, dans tout le nord et tout l'est de l'Europe, depuis le Weser jusqu'au Volga. A l'heure qu'il est, la Pologne est le poste le plus avancé de l'Église militante en Europe, et il en a toujours été ainsi depuis le temps où saint Adalbert a fait d'un hymne à la Vierge le chant de guerre du peuple polonais. C'est elle seule qui fournit aujourd'hui, en Europe, des martyrs ; car ce nom appartient de droit à ceux qui souff-

¹ Voir l'excellent discours de l'abbé Alexandre Prusinowski, à l'association catholique allemande, dite *Piusverein*, à Fribourg, en septembre 1859.

frent et qui meurent pour la foi, dans les tortures de l'exil ou sous le knout. Je ne dis rien des vexations, des usurpations, des oppressions sans nombre et sans fin que le pouvoir civil a fait subir à l'Église latine; rien non plus de ces confiscations en masse des biens monastiques : la confiscation est le propre de toutes les tyrannies; mais je rappelle l'affreuse persécution infligée, au mépris des stipulations les plus solennelles¹, et à deux reprises différentes, par Catherine II en 1796, par son petit-fils Nicolas en 1840, aux Grecs qui formaient la masse de la population des provinces orientales de la Pologne. Sous Catherine, dix mille paroisses, cent cinquante couvents, plus de six millions de fidèles, sont arrachés à la foi de leurs pères. Sous Nicolas, treize cents paroisses et deux millions de fidèles subissent la loi du plus fort, pendant que leurs prêtres sont jetés en Sibérie et leurs religieuses flagellées comme la mère Makrena². Toutes ces choses ont été racontées, mais sont trop vite oubliées; il faut les rappeler sans cesse pour montrer à quel point toutes les tyrannies se ressemblent, et comme quoi le catholicisme

¹ « Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies promet d'une manière irrévocable, en son nom et en celui de ses héritiers et successeurs, qu'elle maintiendra pour des temps éternels les catholiques romains des deux rites dans le libre exercice du culte et de la discipline, et en même temps de tous les droits qui ont rapport à leur religion. Elle déclare pour elle et ses successeurs que jamais elle n'usera de son pouvoir de souveraine au préjudice de la religion catholique des deux rites dans les pays qui, en vertu du présent traité, ont passé sous sa domination. » (*Traité du 18 septembre 1773.*)— N'avais-je donc pas raison d'écrire, il y a trois mois, à M. de Cavour, que son roi Victor-Emmanuel s'était inspiré des exemples de Catherine II, quand il motivait son invasion du patrimoine de l'Église par la nécessité d'y rétablir l'ordre moral et de défendre l'autorité pontificale contre la révolution? On voit que les ennemis de l'Église se suivent et se ressemblent : le mensonge leur sert toujours et partout de préambule à la spoliation.

² Voir pour les détails l'ouvrage du P. Lescœur, *l'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe*, et surtout les travaux si consciencieux du R. P. Theiner.

a au moins autant à craindre l'autocratie que la révolution¹.

Nous sommes loin, Dieu merci, du temps où un catholique qui prenait parti pour la Pologne contre la Russie passait pour un révolutionnaire ; où Grégoire XVI, trompé par la diplomatie, laissait publier le bref de 1832 aux évêques polonais, qui a heureusement disparu de la collection officielle des documents de son pontificat, et que ce pape, si honnête et si consciencieux, a noblement racheté par son intrépide attitude vis-à-vis de l'empereur Nicolas à Rome. Les catholiques français sont aujourd'hui unanimes, si je ne me trompe, dans leur sympathie pour la Pologne. Mais il n'en est pas ainsi partout. Les catholiques allemands, sauf quelques très-honorables exceptions, sont d'une ignorance et d'une injustice étranges en ce qui touche leurs frères polonais². Ils semblent se croire solidaires des anciennes ini-

¹ Je dois signaler ici un péril sérieux que fait courir à la cause de la nationalité polonaise ce qu'on appelle la *question ruthène*. Il s'agit des populations *rusiennes* qui habitent une partie de la Gallicie, de la Lithuanie et des provinces méridionales de la Pologne, et qui professent toutes le rit grec, soit catholique, soit schismatique. Traitées autrefois avec dédain et trop souvent avec dureté par la noblesse et le clergé du rit latin, ces populations ont conservé des rancunes et des défiances qui doivent éveiller la plus vive sollicitude chez les véritables patriotes polonais. Ce sont les prêtres mariés des deux confessions et les fils de prêtres qui fomentent surtout l'esprit ruthénien, en opposition au polonisme latin. En Gallicie, cette population paraît avoir rencontré plus d'équité chez le gouvernement autrichien que sous l'ancienne royauté polonaise ; de là l'appui que donnent les paysans ruthéniens, membres du parlement autrichien, à toutes les mesures gouvernementales, sous la direction de leur évêque Litwinowicz, qui n'a pas craint de dire à la seconde chambre, au mois de juin dernier, que Marie-Thérèse, en consentant au partage de la Pologne, avait été la bienfaitrice du pays. Ces paroles, si honteuses dans la bouche d'un évêque, n'en sont pas moins significatives. Elles révèlent, du reste, un danger plus grand encore pour l'Autriche que pour la Pologne, car la question ruthène ne peut être définitivement exploitée qu'au profit de la Russie, et l'influence russe sur les populations slaves est de tous les périls qui menacent l'Autriche, peut-être le plus formidable.

² « J'élève une plainte amère, au nom du peuple polonais, contre les catholiques de l'Europe, et surtout les catholiques de l'Allemagne. Cette accu-

quités de la Prusse et de l'Autriche, et ne craignent pas d'en endosser la formidable responsabilité. Ils se laissent ainsi une fois de plus traîner à la remorque des protestants, dont nous avons déjà constaté les répugnances instinctives pour la cause polonaise, parce qu'elle est une cause catholique.

Heureusement le catholicisme polonais, quoique attristé et froissé par cette injustice, ne se laisse pas plus ébranler par l'indifférence des uns que par l'acharnement des autres. En outre, il est resté complètement à l'abri de ces déplorables doctrines qui, de nos jours, en France et ailleurs, ont ressuscité l'intolérance à l'état de théorie et d'idéal, avec le fol espoir de rétablir un jour le gouvernement des esprits et des âmes par la contrainte. La Pologne n'avait d'ailleurs, pour s'en préserver, qu'à rester fidèle à ses antécédents, car, de toutes les nations européennes, c'est elle, c'est cette république que les papes ont qualifiée d'*orthodoxe* par excellence, qui, la première, a respecté, chez les juifs et les protestants, la liberté de conscience. Je défie qu'on trouve un catholique polonais qui ne tienne pour la liberté de tous, comme l'unique ressource des honnêtes gens et l'unique sauvegarde de l'avenir. Et, en effet, si jamais elle ne fut plus nécessaire à l'humanité, jamais non plus elle ne fut aussi indispensable à l'Église. Les deux causes, les deux intérêts, sont connexes et indivisibles. Point de liberté civile sans la distinction du spirituel et du temporel, dont l'Église catho-

sation est justifiée par le peu de cas que vous faites de l'Église catholique en Pologne, et par la profonde ignorance dans laquelle vous êtes par rapport à cette Église... Mais, alors même que vous continueriez à nous oublier et à nous abandonner, nous continuerons et nous persévérons à monter la garde sous cette croix, et, près de cette croix où saint Adalbert chantait son hymne à la mère de Dieu, nous chanterons jusqu'au jour de notre résurrection : *Succurŕe cadenti surgere qui curat populo.* » — Discours de l'abbé Prusinowski, *ubi supra*.

lique est l'unique gardienne. Point de tolérance à espérer pour l'Église catholique, dans une société comme celle du dix-neuvième siècle, sans le dogme politique de la tolérance universelle. Point de liberté pour nous, si ce n'est en vertu des principes de la liberté universelle.

C'est aussi pourquoi il n'y a pas de pays où le catholicisme (et j'entends toujours un catholicisme fervent et pratique) s'accommode mieux de l'esprit et de la société modernes. Tous les Polonais veulent la résurrection de leur patrie, mais nul ne rêve la renaissance des privilèges aristocratiques ou des exclusions théocratiques qui ont disparu sans retour. Nul, Dieu merci, ne croit à cette prétendue incompatibilité entre le catholicisme et la société moderne, qu'on nous prêche tous les jours avec un si aveugle acharnement, comme si l'esprit moderne était autre chose que l'esprit humain, sous sa forme contemporaine, avec ses infirmités inséparables de tout ce qui est humain, avec certains vices nouveaux, balancés, comme à toutes les époques du monde, par certains avantages également nouveaux; comme si le catholicisme n'était pas fait pour les âmes et les intelligences de tous les siècles, pour celles du dix-neuvième tout autant que pour celles du neuvième ou du dixième.

Personne ne comprenait et ne représentait mieux cette alliance entre le catholicisme et la liberté moderne, dont la Pologne offre le type le plus accompli, que l'illustre et vénérable prince Adam Czartoryski, qui vient de descendre dans une tombe à jamais vénérée, après une vie presque séculaire et consacrée tout entière au service de sa patrie. Seule la religion, dont il était le fils tendre et soumis, pouvait lui inspirer l'abnégation nécessaire pour subir les sacrifices que son patriotisme lui imposait; et personne en Europe n'a sacrifié ce qu'il a sacrifié à son pays et à l'honneur. Lorsqu'à

soixante ans, déjà parvenu au comble des honneurs et de la considération, il se mit, en 1830, à la tête de la Pologne soulevée contre ses avis et contre ses désirs, il risquait de tout perdre et n'avait rien à gagner. Victorieuse, la Pologne devait certainement, comme la Belgique, se donner un roi de race étrangère. Vaincue, elle faisait du chef provisoire qu'elle s'était donné la première proie des ressentiments et des convoitises de l'autocrate. Le prince Adam a noblement accepté toutes ces chances et les a toutes subies. Proscrit, condamné à mort, dépouillé de son immense patrimoine, dédaigné trop souvent par les heureux du monde, insulté par les écrivains aux gages de la Russie, méconnu, calomnié, accusé d'ambition dynastique par d'ingrats compagnons d'exil; témoin impuissant des événements qui renversaient tous les trônes de l'Europe sans toucher aux fers de la Pologne; trébuchant toujours d'illusion en illusion, de mécompte en mécompte : aucune épreuve ne lui a été épargnée, mais aucune n'a pu l'abattre. Nous l'avons vu pendant trente ans doux, calme, intrépide, portant le deuil de sa patrie, mais dressant parmi nous la sereine gravité de son front et ses beaux cheveux blancs, comme un témoignage de ses inébranlables convictions et une protestation contre l'iniquité dont l'Europe était complice. Comme les prophètes que le peuple de Dieu voyait s'élever de son sein au milieu de la captivité de Babylone, ce nouveau Mardochée était une vivante incarnation du droit méconnu, dont la seule présence reprochait aux rois leurs attentats, et prêchait à ses compatriotes la patience avec l'invincible espoir. Le voilà mort à quatre-vingt-douze ans, et enseveli, non pas avec ses glorieux ancêtres, mais sur la terre étrangère ! La disparition d'un vieillard qui succombe sous le poids des années émeut moins au premier abord que celle d'un enfant, d'une jeune mère, d'un glorieux

soldat ou de l'homme d'État enlevé à la fleur de l'âge et du talent. Mais cependant quelle leçon que celle d'une vie si prolongée, qui atteint les dernières limites assignées à l'existence humaine, à travers les vicissitudes les plus diverses, sans avoir jamais bronché, jamais dévié du chemin de l'honneur, du devoir, du sacrifice ! Soldat de Kosciusko, ministre d'Alexandre, presque roi dans son pays insurgé, plus grand qu'un roi dans l'exil, il a légué à la Pologne, si fertile en héros, l'exemple d'un héroïsme nouveau et digne d'une éternelle mémoire. Nous ne l'entendrons plus dire avec une confiance mélancolique comme les sœurs d'Esther :

Je reverrai nos campagnes si chères,
J'irai pleurer au tombeau de mes pères ;

mais de son dernier regard il a pu entrevoir la résurrection prochaine de la Pologne, par ces voies exclusivement droites et pures qu'il avait toujours lui-même suivies et dont il était l'éloquent et infatigable avocat. Lui aussi pouvait dire à son fils :

Disce, puer, virtutem ex me, verumque laborem,

mais sans ajouter comme le héros de Virgile :

Fortunam ex aliis ;

car la fortune n'a donné à aucune des grandes races de notre temps une illustration plus haute, plus rare et plus pure.

Remercions hautement un évêque français¹ de s'être honoré lui-même en convoquant les fidèles dans sa cathédrale pour honorer la mort de ce grand patriote, qui fut avant tout

¹ M. Delme, évêque de Kœln.

un grand chrétien, et qui a imprimé le sceau des fortes croyances, dont sa vie a été le miroir, dans la dernière page de son testament politique. Puis citons cette page, écrite la veille même de sa mort, comme la meilleure justification de toutes nos assertions sur l'indissoluble alliance de la foi chrétienne avec l'amour de la liberté dans toute âme vraiment polonaise :

« Avec un profond sentiment d'humilité et d'attendrissement, je remercie Dieu de m'avoir permis de vivre jusqu'à un moment où l'avenir de ma nation commence à s'éclaircir après un siècle d'incertitude. J'ai dans ma longue existence acquis la conviction que, toutes les fois que la main de Dieu s'est appesantie sur nous, ce n'était pas pour nous perdre, mais pour nous rendre meilleurs. Espérons donc en sa miséricorde, espérons en l'intervention de notre Reine céleste, et dans chacun de nos actes ayons plutôt en vue le triomphe éternel que ce qui semble promettre un succès passager. Que votre volonté soit faite, Seigneur Dieu tout-puissant !

« Signé : A. CZARTORYSKI.

« Montfermeil, 14 juillet 1861. »

II

La vie du prince Czartoryski, dont le premier acte solennel fut la signature de la constitution réformatrice et émancipatrice de 1791, nous amène naturellement à dire un mot des questions diplomatiques et politiques qui sont inséparables de la crise polonaise.

Je n'hésite pas à regarder la Pologne comme le pays le moins révolutionnaire du monde ; mais il faut convenir aussi

que c'est le pays du monde où l'on apprend le moins à aimer et à estimer les monarques et les diplomates modernes. De tous les crimes commis par les rois, le plus odieux à mes yeux est le partage de la Pologne, et dans l'histoire prolongée de ce crime inexcusable rien n'est plus révoltant que le prétexte choisi par la Prusse et la Russie pour amener le second des trois partages. En 1791, au moment même où la Révolution française, trompant les espérances légitimes de tous ceux qui avaient salué ses débuts, substituait la violence, la spoliation et la persécution aux grands et salutaires principes de la Déclaration des Droits, la Pologne, évitant avec un soin scrupuleux tous les excès d'une démocratie sans frein, mais avertie par le partage de 1773 des immenses périls dont elle était entourée, promulgua cette constitution du 3 mai 1791, qui transformait en gouvernement représentatif sagement modéré ce mélange d'oligarchie sénatoriale et de démocratie nobiliaire où l'on s'accordait à voir la cause principale de ses désordres. Elle substituait en même temps la royauté héréditaire à cette royauté élective qui, depuis l'extinction des Jagellons, lui avait valu tant de maux. Conçoit-on que les deux monarchies voisines, la Prusse et la Russie, toutes deux héréditaires, aient osé prendre les armes dans le but avoué de *rétablir la liberté polonaise*, c'est-à-dire, l'élection des rois et le *liberum veto*, ce droit exorbitant par lequel un seul noble pouvait suspendre et annuler les délibérations de la diète? De là cette guerre atroce de 1792, faite par Catherine II et Frédéric-Guillaume II, qui se termina par le second partage en 1793. L'Autriche eut au moins l'honneur de n'être point complice de ce raffinement d'immoralité.

La Pologne, réduite à peu près aux dimensions de ce qu'on appelle aujourd'hui le *royaume*, s'insurgea en 1794, sous

Kosciusko, contre ses perfides protecteurs, pour maintenir à la fois et son indépendance et la constitution vraiment libérale qu'elle s'était donnée. Mais, en 1795, la Prusse se hâta de faire la paix de Bâle avec la république terroriste qui venait de faire périr sur l'échafaud le plus honnête des rois, et accourut au secours de la Russie, afin d'assassiner avec elle la vieille république polonaise, coupable d'avoir voulu se transformer en monarchie libérale. De là le troisième et dernier partage, auquel accéda l'Autriche, victime d'un égarement lamentable, et qui effaça la Pologne du nombre des nations officiellement reconnues.

Comment ne pas ressentir une sorte d'effroi devant les impénétrables mystères des jugements que Dieu laisse accomplir ici-bas? Deux révolutions commencent en même temps. La Révolution française, très-légitime dans le but qu'elle se proposait, se laisse déshonorer par le terrorisme, et aboutit à la dictature : elle n'en a pas moins réussi, non pas, certes, à fonder la liberté, mais à détruire l'ancienne société; et le monde actuel est à ses pieds. La révolution polonaise, qui a écrit son programme dans sa constitution de 1791, aussi supérieure à la constitution française de cette même date que l'est le jour à la nuit; la révolution polonaise, qui n'a connu ni la Terreur ni le césarisme; qui n'a pas un forfait ni une bassesse à se reprocher; cette révolution a échoué, et aucun des bouleversements dont Napoléon I^{er} et après lui la démocratie moderne ont gratifié le continent n'a profité à la glorieuse et innocente martyre de la Messaline du Nord.

Ajoutons que c'est la révolution de 1793 qui, seule, a rendu possible le partage définitif de la Pologne. Celui de 1773 ne fut pas, à vrai dire, un partage, ce fut une conquête, opérée à la suite d'une guerre malheureuse, qui dépouilla le vaincu d'une partie de son bien au profit de ses

trois vainqueurs. On l'a assez reproché au gouvernement de Louis XV, et avec raison. — Mais comment croire que le partage de 1795 eût été possible, si Louis XVI était resté en vie et sur un trône rajeuni en même temps que fortifié par les vrais principes de 1789 ? Quoi ! cette France monarchique et libérale qui, sous les auspices de ce roi généreux, venait d'émanciper en Amérique un peuple nouveau, aurait laissé périr en Europe le plus ancien et le plus fidèle de ses alliés ? Quoi ! cette jeune et généreuse noblesse, les la Fayette, les d'Estaing, les Lévis, les Rostaing, les Noailles, qui avaient été prodiguer leur sang à la cause anglo-américaine, n'auraient pas tous volé au secours des Polonais ? Quoi ! le gouvernement de Vergennes, de Turgot, de Necker, aurait imité la triste faiblesse de celui du duc d'Aiguillon ? Non certes, si la France de 1789 ne s'était pas déchirée de ses propres mains, nul n'aurait osé songer au déchirement de la Pologne. Si l'Europe, et l'Angleterre surtout, n'avaient pas été absorbées par une trop légitime épouvante devant les forfaits de la Convention, si les rois absolus n'avaient pas vu les crimes des républicains éclipser leurs complots, jamais cet attentat ~~inoui~~ dans les annales du monde n'aurait été consommé. Si pour la première fois, depuis la mort du Christ, une nationalité chrétienne a été condamnée à mort et exécutée, c'est encore sur la Révolution dévoyée, sur la Révolution régicide et terroriste, qu'il faut en faire retomber la responsabilité.

La défaite de la Pologne inaugura la série de ces grands désastres, comme on en a tant vu depuis, qui ont donné aux victoires injustes une popularité corruptrice, et écrasé sous le poids des multitudes le bon droit et le courage. Elle a été le triomphe non-seulement de la force, mais de l'hypocrisie. On cherche quelquefois à établir un contraste entre le despotisme sincère, qui avoue ne vouloir régner que par la

force, et le despotisme qui veut paraître humain et populaire en gardant les réalités de la dictature sous les apparences de la démocratie. Je demande qu'on veuille bien me montrer dans le passé, si ce n'est dans le présent, un despote sincère. Je ne l'ai jamais rencontré. Qui dit despotisme dit mensonge. Le mensonge en fait le fond partout et toujours. Les potentats qui employèrent le pouvoir absolu à détruire la Pologne ne manquèrent pas à cette loi. Ils ne parlèrent jamais que de restaurer chez elle l'ordre et, en dernier lieu, la liberté. Un de leurs panégyristes a trouvé récemment un euphémisme plus agréable encore en parlant des *trois États qui ont coopéré à l'éducation politique des Polonais* !

Dix ans après la consommation du dernier partage, Napoléon parut sur les frontières de la Pologne écrasée et en lambeaux. Il eut deux fois l'occasion de la rétablir, de lui rendre son nom et sa vie nationale. Il ne le voulut jamais. On ne saurait prendre au sérieux la conception bizarre et vicieuse qu'il décora du nom étrange de grand-duché de Varsovie. On le citait ces jours-ci comme un de ces despotes qui ne craignent pas de paraître absolus et tyranniques parce qu'ils ont la conscience de leur force et de leur prestige. L'histoire, écrite par ses apologistes, démontre, au contraire, que personne ne savait mieux que lui le prix du mensonge. Il en sentait le besoin et en usait à outrance. Aux yeux de ceux qui croient à la nécessité et à la moralité des fictions politiques, le statut constitutionnel qu'il donna à son grand-duché de Varsovie, en 1807, doit passer pour un chef-d'œuvre du genre. « Il est difficile, disait-on dernièrement avec raison, de pousser plus loin l'art délicat de soumettre

¹ *Situation politique et sociale du grand-duché de Posen*, p. 40.

les peuples au pouvoir absolu d'un seul en leur laissant croire qu'ils gardent la pleine et entière disposition d'eux-mêmes¹.» Il n'y avait ni liberté de la presse ni liberté individuelle. Quant aux finances et à l'armée, le grand-duché avait l'avantage d'être assimilé aux départements français. Il y avait un Sénat et un Corps législatif où les conseillers d'État votaient et parlaient tant qu'ils voulaient, mais où les députés n'avaient le droit de parler que s'ils étaient membres d'une commission. Il faut voir dans les amusants récits du baron Bignon, ministre de l'empereur auprès du roi de Saxe, grand-duc de Varsovie², la façon dont s'y prenaient les bons Polonais, alors comme aujourd'hui aveuglés par la gloire impériale, pour concilier leur respectueuse docilité envers le maître avec l'invincible besoin de discuter librement leurs propres intérêts. Voici comment ils savaient éluder la constitution napoléonienne qui avait prétendu restreindre les fonctions de la Chambre des nonces à un vote silencieux : tant que le maréchal de la diète présidait la séance, l'ordre prescrit par le statut constitutionnel de n'accorder la parole qu'aux membres des commissions était observé ; mais, dès que le maréchal déclarait la séance levée, lui seul s'en allait, tous les membres restaient en place, et une autre séance commençait, où l'assemblée se dédommageait amplement du rôle muet auquel elle avait été condamnée. « Les secondes séances, sans président, » dit M. Bignon, « étaient d'autant plus vives, que les séances légales avaient été plus calmes. Alors toutes les passions étaient en jeu ; alors éclataient les accusations, les invectives même... Dans quelques-unes des séances non officielles, il ne manquait que l'intervention du sabre pour compléter la

¹ *Journal des Débats*, 27 juin 1861.

² *Revue contemporaine*, 15 juillet 1861.

ressemblance avec la diète d'autrefois ¹. » Là se posaient les questions de cabinet ; là se décidaient, au milieu du conflit des passions et des intérêts contradictoires, les votes à émettre dans la séance officielle du lendemain ; là se discutaient et se rédigeaient même des adresses au roi, comme celle que ce prince reçut un jour en disant « qu'il ne pouvait l'admettre comme adresse, attendu qu'elle avait été votée hors de la présence du président, mais qu'étant l'ami de tous ses sujets, c'était comme ami, comme père, qu'il la recevait. »

Cette comédie finit avec la campagne de Russie, en 1812. Nous voici au congrès de Vienne, dont l'œuvre diplomatique assurément peu regrettable s'écroule en ce moment, après avoir, sauf quelques changements, duré un demi-siècle. — Il doit paraître puéril de parler du respect dû aux traités, en présence de ce qui se passe aujourd'hui en Italie, en présence du traité de Zurich, violé et annulé aussitôt que publié. On peut cependant toujours s'y référer, à titre de renseignement, ou plutôt d'enseignement, et, s'il est vrai, comme le croient encore quelques âmes naïves, que le droit des gens, le droit public, doive retrouver un jour ou l'autre sa valeur et reparaitre comme le soleil voilé par des nuages, on fera toujours bien de ne pas dédaigner les titres même diplomatiques de la malheureuse Pologne.

On le sait et on le reconnaît aujourd'hui ; 1814 fut pour l'Europe, comme pour la France, une époque d'émancipation encore plus que de restauration. Comme on l'a très-justement expliqué, quand l'édifice élevé par Napoléon I^{er} s'écroula sous les coups du soulèvement général des nations asservies, il régnait parmi les peuples affranchis un senti-

¹ Bignon, *ubi supra*, p. 75, 77.

ment de justice, il régnait parmi les gouvernements eux-mêmes « un instinct d'honnêteté et de libéralisme, trop vite obscurci, qui ne permit à personne d'oublier la Pologne dans l'œuvre de la restauration européenne ¹. » On aurait compris à la rigueur que l'Europe en voulût à la nation qui avait prêté à Napoléon un concours si fidèle, et dont les soldats, par une contradiction inexcusable, étaient allés combattre pour lui jusqu'en Espagne, en secondant son agression criminelle contre l'indépendance d'une nationalité au moins aussi respectable que la leur. Mais il n'en fut rien : aucune récrimination ne fut élevée contre les Polonais. On semblait comprendre qu'en les dépouillant de leur patrie on les avait mis à la merci de toutes les tentations. Cependant on n'eut ni assez de courage ni assez d'intelligence pour leur rendre l'existence dont ils avaient été dépouillés. La France, à qui ses désastres faisaient cruellement sentir les bienfaits de la paix et de la liberté, eut au moins l'honneur d'y avoir songé. C'est alors que le roi Louis XVIII, à peine rétabli sur le trône de ses aïeux, fit présenter par M. de Talleyrand cette note célèbre, tant de fois rappelée, et qu'on ne saurait citer trop souvent, tant elle fait honneur à la France d'alors et à la Pologne de tous les temps :

« La France, heureuse d'avoir recouvré ses légitimes souverains, conserve le désir que l'œuvre de rétablissement soit achevée, tant pour elle que pour toute l'Europe ; que l'esprit de révolution disparaisse partout et toujours ; que tous les droits légitimes soient consacrés. C'est pourquoi, entre toutes les questions qui doivent être traitées au congrès, le roi eût regardé comme la première, la plus grande,

¹ *Journal des Débats*, 21 juin 1861.

la plus *éminemment européenne*, et comme hors de comparaison avec toute autre, la question polonaise, s'il eût été possible d'espérer, autant qu'il le désire, qu'un peuple si digne d'inspirer de l'intérêt à tous les autres, par son ancienneté, sa bravoure, les services qu'il a rendus à l'Europe et ses malheurs, pût être remis en possession de son ancienne et entière indépendance. Le partage qui l'a effacé du nombre des nations a été le prélude, en partie la cause, et *peut-être jusqu'à un certain point l'excuse* des bouleversements que l'Europe a éprouvés. Mais, lorsque la force des circonstances, l'emportant sur les intentions les plus nobles et les plus généreuses des souverains auxquels les anciennes provinces polonaises sont soumises, a réduit la question sur le sort de la Pologne à une simple affaire de partage et de frontières à discuter entre les puissances intéressées, et à laquelle la France, d'après ses anciens traités, ne prend aucune part, il ne reste plus à celle-ci, *après avoir offert d'appuyer les plus justes prétentions*, que le vœu de voir la Pologne « contente » pour l'être elle-même. »

Il faudra toujours déplorer qu'à défaut d'une émancipation complète la prétention de l'empereur Alexandre de réunir sous son sceptre toute la Pologne, à titre de royaume séparé, n'ait pas été acceptée par le congrès de Vienne; car la Pologne, ainsi rendue à son intégrité et soumise à un seul maître, en eût eu bien plus facilement raison. Elle aurait eu la situation de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche; et, en supposant même que l'union des deux couronnes se fût maintenue sur la tête des empereurs de Russie, le sort de ce grand pays, plus riche, plus éclairé, plus moral et proportionnellement plus peuplé que l'empire moscovite, ne pouvait manquer d'être plus prospère. Malheureusement le congrès de Vienne ne sut pas trancher la question en ce

sens. Lord John Russell a soutenu ¹ que les efforts de lord Castlereagh et du prince de Talleyrand n'avaient été déjoués que par le retour de l'île d'Elbe, dernière et inexcusable explosion de l'égoïsme le plus colossal dont l'humanité ait subi le joug, et qui aurait ainsi été la source de maux aussi irréparables pour l'antique alliée de la France que pour la France elle-même. M. Thiers ² est d'un autre avis; il affirme que toutes les décisions du congrès étaient arrêtées avant le déchaînement général de colère et de terreur qui suivit la nouvelle du débarquement à Cannes. Quoi qu'il en soit, le congrès, tout en se donnant le tort de sanctionner le partage de la Pologne entre les trois puissances, stipula pour *tous les Polonais* une représentation et des institutions qui assureraient la conservation de leur nationalité. Malgré les dérogations éclatantes que ces fameux traités viennent de subir, tant que leurs dispositions spéciales n'auront point été abrogées par toutes les parties contractantes, il en résulte, aux termes du droit public jusqu'à présent consacré parmi les nations civilisées, des obligations et des droits qui sont le but de toutes les discussions que la question polonaise a suscitées depuis trente ans.

Le malheur, et, disons plus, le crime des monarques européens et en général du parti conservateur en Europe, a été de n'avoir tenu aucun compte sérieux de ces obligations et de ces droits, de n'avoir envisagé la cause sacrée de la Pologne qu'avec animosité ou indifférence; de n'avoir rien fait pendant les années de paix et de prospérité qui ont précédé la catastrophe de février 1848 pour fermer cette plaie toujours saignante, ou au moins pour la panser. Ils ont ainsi justifié, au moins sur ce terrain, toutes les prétentions et toutes

¹ Séance de la Chambre des communes du 2 juillet 1861.

² *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII.

les tentatives de la Révolution. Ils lui ont laissé du bien à faire. C'est la plus grande des fautes, et celle qui se paye le plus cher.

La Russie, il faut le reconnaître, fut la seule des trois puissances qui songea, dès 1815, à s'acquitter sérieusement de ses engagements. L'empereur Alexandre donna au *royaume* de Pologne une Charte qui renfermait toutes les garanties dont la Charte de Louis XVIII avait doté la France, y compris la liberté de la presse et l'abolition de la confiscation ; de plus, elle confiait à des assemblées électives l'administration des provinces et des communes, et ne permettait au roi de choisir les membres de la Chambre haute que parmi les candidats présentés par cette Chambre même. Ce n'était donc nullement une fiction comme le statut de 1807 ; mais, quand Alexandre eut renoncé aux tendances libérales qui le dominaient pendant sa lutte contre Napoléon, la résistance qu'il rencontra dans le Parlement l'irrita ; il s'abstint de le convoquer. C'était virtuellement abroger la Charte, qu'il se permit d'ailleurs de modifier au gré de ses opinions nouvelles. Son successeur, Nicolas, fit subir à la Constitution représentative d'autres et plus nombreuses violations qui produisirent la révolution du 29 novembre 1830. Après la défaite des Polonais et la prise de Varsovie, l'empereur Nicolas substitua, de sa seule autorité, à la Charte de son frère et aux stipulations du congrès de Vienne un statut qui détruisait les deux chambres de la Diète et rétablissait la confiscation, arme et ressource favorite de toutes les tyrannies, mais qui conservait encore un conseil d'État siégeant à Varsovie avec des assemblées provinciales et communales. Ce statut lui-même est toujours resté à l'état de lettre morte, de l'aveu des Russes eux-mêmes ¹, et la Pologne russe a été

¹ Rapport du ministre Tymowski, *Journal des Débats* du 27 juin.

pendant trente ans livrée, pieds et poings liés, à une bureaucratie vénale et oppressive, dont l'un des moindres abus était d'intercepter toute relation entre le souverain et ses sujets, entre le vainqueur et les vaincus.

La Pologne sembla dès lors abandonnée du ciel et des hommes; elle ne revivait que dans ces protestations annuelles dont le parlement français importunait l'indifférente Europe, et qui honoreront à jamais la mémoire de nos assemblées souveraines. Cependant la marche progressive et régulière des idées libérales en Europe, due surtout à l'influence de la tribune française et à l'initiative italienne de Pie IX, avait déjà amené de tels résultats, que, vers la fin de 1847, la création d'un gouvernement quasi-parlementaire en Prusse faisait déjà appréhender à la Russie de voir la Pologne s'enflammer de nouveau et dictait au comte de Nesselrode cette fameuse circulaire datée du 24 février 1848, où il signalait à l'Europe absolutiste, en les identifiant l'un avec l'autre, deux phénomènes simultanés, l'invasion des institutions représentatives et l'ascendant de la politique française. Cette date fatale signale et explique le point d'arrêt qui s'opéra alors dans le progrès européen. L'émeute du 15 mai, où la première protestation de la révolution déçue contre la conscience irritée de la France osa s'abriter sous le nom de la Pologne, jeta un discrédit absurde, mais prolongé, sur sa cause. Elle sombra la première dans cet oubli injuste et ingrat où la basse inconstance des esprits serviles a depuis enseveli tant d'autres causes et tant d'autres principes.

L'avènement de l'empereur Alexandre II n'avait amené aucun changement efficace à cette situation où languissait encore le pays, quand une inspiration manifestement providentielle l'a réveillé, comme par une commotion électrique, et l'a jeté dans la voie nouvelle où il a trouvé le secret

de réveiller l'Europe par l'écho de ses chants funèbres, et, tout en restant lui-même désarmé, a su désarmer et déconcerter ses oppresseurs par le deuil et la prière.

III

En dépeignant l'aspect actuel de la Pologne, nous avons été naturellement conduit à parler de son passé, et nous ne saurions terminer sans jeter un regard sur les chances de son avenir.

Faut-il croire avec un éloquent religieux dont la conviction passionnée nous émeut et nous séduit toujours, même quand nous ne saurions nous résoudre à partager son généreux optimisme, faut-il croire que les nations sont immortelles, et qu'il y a dans le sang des peuples chrétiens une sève surnaturelle qui les rend comme inexterminables¹? Je n'ose l'affirmer, comme lui, en thèse générale; mais j'y crois fermement quand il s'agit d'un peuple qui, depuis un siècle et au sein des plus cruelles épreuves, a déployé sans interruption une vertu surnaturelle.

L'état actuel du monde est fait pour encourager les espérances de la Pologne et de ses amis. L'Europe moderne est déracinée. Des événements, salués avec enthousiasme par d'aveugles rancunes et par des cupidités non moins aveugles, ont inauguré une série d'aventures dont notre génération ne verra pas la fin. La Pologne, seule innocente et seule vraiment intéressante parmi toutes les victimes du passé, la Pologne, dont aucun changement ne saurait empirer le sort, est évidemment destinée à profiter de la révolution qui se prépare.

¹ Le P. Gratry, *la Paix*.

La Russie elle-même ne peut plus, je dirai presque ne veut plus maintenir une situation plus intolérable encore pour elle que pour sa vassale. Elle se sent troublée, incertaine, éperdue. Ses tâtonnements, ses hésitations, ses maladresses, prouvent qu'elle a perdu jusqu'au sentiment de ce qu'elle appelait son droit, jusqu'à la confiance dans cette force matérielle dont elle a tant abusé. La révoltante anomalie d'un gouvernement qui prétend en même temps émanciper ses serfs et asservir ses voisins ne saurait durer indéfiniment. Déjà les libéraux russes le sentent et le disent, car il y a en Russie des libéraux dont le nombre augmente chaque jour, et, quoique le socialisme et le garibaldisme, s'il faut en juger par les journaux qui leur servent d'organes, les aient singulièrement entamés, ils seront les premiers à vouloir démolir ce rempart qu'élève entre eux et l'Occident la servitude d'un peuple entier ¹. Déjà la jeunesse russe manifeste hautement ses sympathies pour la jeunesse polonaise. Elle songe à tirer profit pour sa patrie de l'affranchissement d'une race sœur de la sienne; et ces dispositions pénétreraient même dans des régions bien moins accessibles aux sentiments généreux, s'il faut en juger par ce mot caractéristique échappé à un très-haut fonctionnaire de l'empire : « Les événements de Varsovie sont comme ces proches parents que l'on pleure, mais dont on hérite. »

Quant à l'Autriche, personne, je l'espère, ne sera tenté de me confondre avec la tourbe de ses détracteurs. Je suis de ceux qui croient à la nécessité d'une Autriche libre et forte pour le salut de l'Europe, et qui forment des vœux sincères pour sa régénération. Je ne voudrais donc parler qu'avec une affectueuse déférence de la grande et illustre monarchie

¹ Voir *la Question russo-polonaise et le Budget russe*, par le prince Pierre Dolgoroukoff. Leipzig, 1861.

qui cherche à se renouveler par la liberté, et qui, dans le loyal et courageux essai qu'elle fait aujourd'hui du gouvernement représentatif, mérite l'appui et les encouragements de tous les honnêtes gens et de tous les vrais libéraux. Dès aujourd'hui, on est tenu de proclamer l'immense progrès qui s'y est opéré au profit de la publicité, de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, progrès qui fait de l'Autriche actuelle un pays où l'on respire à l'aise, et qui forme un contraste aussi heureux que frappant avec les deux systèmes successivement personnifiés par deux ministres célèbres, le prince de Metternich et le prince Félix Schwarzenberg. Le *Times*, qui a un jour étonné l'Europe en expliquant comme quoi l'Angleterre était la première puissance musulmane du monde, aurait plus beau jeu à démontrer comment l'Autriche pourrait et devrait remplacer la France comme la première puissance parlementaire du continent. Toutefois, si c'était ici le lieu, je dirais pourquoi je tremble que les deux Chambres, dont j'ai suivi les débats à Vienne avec une si attentive sympathie, ne deviennent un nouvel instrument de cette centralisation bureaucratique qui a compromis et dépopularisé l'auguste maison de Lorraine, au lieu d'être la garantie et le couronnement du vaste système de libertés fédérales qu'appellent à la fois les vœux et les intérêts des nationalités si diverses dont se compose l'empire, nationalités dont aucune n'a envie, pour complaire aux avocats viennois, de se laisser transformer en départements à la française. Je dirais encore en quoi l'on peut craindre que l'Autriche, si bien inspirée dans toutes ses concessions aux provinces slaves et allemandes, ne se trompe dans ses relations avec la Hongrie, et, par des alternatives fâcheuses de laisser-aller et de sévérité, ne coure risque de se créer une seconde Italie dans le beau royaume de saint

Étienne, qui pourrait si bien devenir le principal foyer de sa puissance régénérée. Je voudrais surtout démontrer la nécessité absolue pour l'Autriche de s'entendre avec la Hongrie, et pour la Hongrie de rester unie à l'Autriche, sous peine d'être condamnées à perdre l'une sa situation de grande puissance, et l'autre sa nationalité historique, irrévocablement engloutie dans le chaos qui suivrait la dissolution de l'empire autrichien.

Mais il faut résister à cette tentation pour se borner à ce qui touche la position de l'Autriche vis-à-vis de la Pologne, et ici on est heureux de pouvoir rappeler que, des trois puissances copartageantes, elle est à la fois la moins coupable et la moins hostile. Les nobles remords de Marie-Thérèse, engagée malgré elle dans cet attentat, la distinguent de l'hypocrisie machiavélique comme du cynisme impie de Frédéric II et de Catherine II, ces dignes idoles de Voltaire, et constituent pour sa race un titre d'honneur, en même temps qu'une sorte d'engagement à prendre la première place dans l'œuvre de réparation. L'Autriche, comme on l'a déjà dit, n'a pris aucune part au second partage de 1793. Pendant l'insurrection de 1831, elle s'est abstenue et a montré, par plus d'un symptôme, qu'elle était disposée à laisser faire tout ce qu'il plairait à la France et à l'Angleterre d'entreprendre pour le salut de la Pologne¹. Les massacres de Gallicie en 1846 et l'incorporation de Cracovie, exigée par l'empereur Nicolas en 1847, ont paru sceller de nouveau la solidarité de l'Autriche avec l'œuvre infernale du partage; mais on peut espérer que c'a été là le dernier acte de sa vieille politique à l'égard de la Pologne. Aujourd'hui elle semble manifester des dispositions de plus en plus rassu-

¹ Voir le curieux discours du comte Ladislas Zamoyski à Londres, le 11 juillet 1861.

rantes et d'ailleurs bien naturelles, car aucune puissance au monde n'est plus intéressée que l'Autriche à la reconstruction d'une barrière telle que la Pologne contre les envahissements de la Russie. Mais, à défaut de cette barrière reconstruite, on conçoit qu'elle doit désirer avant tout que sa part de la dépouille ne devienne pas la proie de la Russie. Si elle n'a pris aucune part sérieuse à la guerre de Crimée, dont la gloire meurtrière a été si stérile pour l'Europe et pour l'Orient, c'est peut-être parce que cette guerre ne devait aboutir à aucune issue vraiment efficace du côté de la Pologne. Dans la récente discussion du parlement britannique ¹, M. Hennessy, qui en a pris l'honorable initiative, a pu affirmer sans être contredit que, au début de la guerre de Crimée, l'Autriche était toute disposée à y prendre une part active, pourvu que les alliés missent à sa disposition un contingent de cent mille hommes, pour l'aider à rétablir la Pologne dans son intégrité. Il a ajouté que la France n'était pas éloignée d'y consentir, mais que l'Angleterre s'y refusa.

A l'heure qu'il est, l'Autriche semble regarder la Gallicie comme une possession provisoire, mais dont elle ne se dessaisirait à aucun prix si c'est à la Russie que cette possession devait échoir. En attendant, il lui est difficile, ou pour mieux dire impossible, de traiter avec dureté ses sujets slaves des bords de la Vistule, lorsqu'elle a un besoin si impérieux de se concilier les Slaves des régions danubiennes. Aussi la patente du 20 octobre 1860, inspirée par un ministre d'origine polonaise, le comte Goluchowski, en répudiant la politique de centralisation absolutiste et bureaucratique qui prévalait depuis le coup d'État du 31 décembre 1851, avait-elle rappelé à la vie officielle l'élément polonais au sein de

¹ 2 juillet 1861.

la diète de Gallicie. L'adresse de cette diète ¹ a aussitôt constaté le réveil du sentiment national dans la Pologne autrichienne, en même temps que le degré de liberté sérieuse dont jouissent les assemblées provinciales dans cette monarchie. Appelés par la patente de février 1861 à siéger au parlement central de Vienne, les députés galliciens y ont pris la meilleure des attitudes. Sous la direction du généreux comte Adam Potocki et de M. Smolka ², ils se sont entendus avec les députés slaves de la Bohême, qui suivent l'impulsion du comte Clam-Martinitz ³ et de M. Rieger, pour résister aux tendances absorbantes de la bureaucratie allemande, et ils ne se sont associés à aucune des démonstrations récentes contre le droit national de la Hongrie.

Si les dispositions bienveillantes et conciliantes qu'on voudrait attribuer à l'Autriche envers la Pologne ne reposent jusqu'à présent que sur des hypothèses, l'hostilité de Prusse n'est malheureusement que trop certaine. Frédéric II a été autrefois l'artisan le plus implacable de la perte des Polonais, et aujourd'hui ils n'ont pas d'ennemie plus acharnée que la Prusse, et derrière elle l'Allemagne tout entière. Car je suis condamné à dire que depuis que cette Allemagne a été mordue au cœur par le démon de la démocratie contemporaine et de l'ambition unitaire, on ne trouve

¹ 5 janvier 1861.

² Avocat de Léopol, qui a été président de la Diète générale de Vienne, en 1848.

³ Ancien gouverneur de Cracovie, l'un des hommes politiques et des orateurs les plus remarquables de la nouvelle Autriche. — Depuis que ces pages ont été écrites, les quatre orateurs que je viens de nommer, et surtout M. Smolka, se sont signalés par leurs énergiques protestations, au sein de la seconde chambre, contre la dissolution de la diète hongroise. Le comte Clam a proposé une contre-adresse où se trouvent résumées les opinions les plus justes sur la solidarité qui doit unir, au sein de la liberté, les diverses races soumises au sceptre de la maison de Habsbourg.

guère trace chez elle de ces sympathies libérales qu'elle témoignait en 1831 avec tant d'effusion à la Pologne insurgée. Je dois ajouter que cette hostilité est réciproque. Tout observateur attentif reconnaîtra que les Polonais soumis à la domination prussienne s'en plaignent avec encore plus d'amertume et d'animosité que leurs voisins n'en mettent à répudier la domination moscovite. Ils avouent qu'ils sont *personnellement* beaucoup plus libres ; mais ils ajoutent que *nationalement* ils sont beaucoup plus menacés.

N'en déplaise à mes amis des bords de la Warta, si j'avais l'honneur d'être Polonais, j'aimerais mieux être sujet de la Prusse que de la Russie. C'est la pratique des libertés civiles et politiques dont la Prusse a doté depuis longtemps tous ses sujets, dont les sujets autrichiens jouissent maintenant, mais seulement depuis peu, et dont l'ombre même n'existe pas encore en Russie, c'est elle qui habitue à sentir avec plus de vivacité et à réclamer avec plus de hauteur les biens et les droits dont on est privé. C'est l'honneur de la liberté, à quelque degré et sous quelque climat qu'elle existe, que d'inspirer ces susceptibilités, qui constatent et entretiennent un degré supérieur de vie dans le corps social, mais qui donnent à la souffrance une expression plus bruyante. Le riche souffre plus impatiemment les privations auxquelles le pauvre s'est habitué en silence ; l'homme en bonne santé se lamente de la moindre incommodité bien autrement que le malade toujours étendu sur son lit de douleur. L'abondance des plaintes ne prouve pas toujours qu'un gouvernement soit mauvais : tandis que leur liberté prouve à elle seule la supériorité du pouvoir qui les endure sur tels autres pouvoirs qui imposent ou achètent le silence.

Il est toutefois certain que la Prusse, dans les provinces polonaises soumises à ses lois, poursuit la nationalité polo-

naise par des moyens que les Russes n'emploient pas ou n'emploient plus. Elle travaille systématiquement à exclure les Polonais de tous les emplois, à éteindre la langue polonaise, à introduire le protestantisme et à dénationaliser la propriété foncière. Toutes les places administratives et financières sont données à des Allemands, et, par une dérogation spéciale à la loi générale du royaume ¹, les *landrathe*, ou premiers magistrats de chaque arrondissement, électifs dans toutes les autres provinces, sont à la nomination du roi dans la Posnanie, afin qu'on puisse y nommer des Allemands. Tous les procès se plaident en allemand, tout l'enseignement supérieur et secondaire se donne en allemand. Cette administration prussienne, qui se prétend si zélée pour la propagation de la science, refuse opiniâtrément d'autoriser un gymnase catholique et polonais dans le grand-duché, et interdit aux jeunes Polonais l'enseignement de l'histoire de la Pologne dans les écoles privées comme dans les écoles publiques. Dès que cinq ou six Allemands viennent s'établir dans un village polonais, on érige aussitôt, sous le nom de *systeme*, une paroisse protestante, à laquelle on agrège les villages voisins, et que l'on pourvoit d'une église enlevée aux catholiques et d'une dotation prise sur les fonds de la province. Mais tout cela offre un moindre péril pour la nationalité polonaise que les atteintes portées systématiquement à la propriété foncière, qui aboutissent, absolument comme en Irlande, à supplanter les propriétaires indigènes et catholiques par des étrangers protestants. La noblesse polonaise a vu depuis longtemps ses propriétés grevées de charges nombreuses contractées au service de l'état, du temps de l'indépendance nationale, alors que

¹ Ordre du cabinet du 3 février 1833. — Mémoire précité du ministre Flotewell, p. 56.

toutes les fonctions publiques étaient électives ou gratuites. Ces charges se sont aggravées par suite de la conquête, des guerres, de l'abolition des corvées et de l'envahissement graduel des Allemands. Ceux-ci, arrivant avec des capitaux du dehors, ont pu facilement se rendre acquéreurs des terres mises en vente par voie d'expropriation. Le gouvernement prussien est d'ailleurs venu à leurs secours avec les fonds de l'État ; son ministre avoue ¹ qu'un fonds de roulement de quatre millions de francs est consacré à acheter à bas prix les propriétés polonaises, afin de les revendre à des Allemands. Les Polonais avaient organisé une *Société de Crédit foncier* qui a rendu des services essentiels aux propriétaires obérés. Par une mesure qu'il est difficile de ne pas taxer d'arbitraire ou de mauvaise foi, le gouvernement a interdit la continuation de cette institution, qui commençait déjà à dégrever la propriété. Il prête lui-même de l'argent aux Allemands, et il interdit aux Polonais de s'en prêter les uns aux autres. Toutes les sources demeurent ainsi fermées aux Polonais et ouvertes aux Allemands. On se croit assuré d'arriver par ces voies à la germanisation complète du grand-duché de Posen, comme on y a déjà réussi pour la Silésie, province naguère plus qu'à moitié

¹ Mémoire du président Flottewell, page 57.— C'est en tête de ce Mémoire, publié par le gouvernement prussien lui-même, qu'on lit ce programme : « Faire progresser et considérer l'alliance intime de cette province avec la monarchie prussienne, en écartant successivement les tendances, les habitudes et les penchants particuliers aux habitants polonais et qui s'opposent à une telle alliance ; par contre, répandre de plus en plus les éléments de la vie allemande dans ses rapports matériels et moraux, pour qu'enfin, grâce à l'action décisive de la civilisation allemande, soit atteint le but final de cette tâche : l'union complète des deux nationalités. »

C'est ainsi que la Prusse accomplit, de son propre aveu, les engagements pris à Vienne, afin de donner à cette partie de la Pologne qu'elle possède sous le titre de grand-duché de Posen « une représentation et des institutions destinées à assurer la conservation de leur nationalité. »

polonaise, et pour la Prusse occidentale, province entièrement polonaise et catholique lors du partage, mais où les quatre cinquièmes des propriétaires sont aujourd'hui protestants et Allemands, tandis que les paysans sont presque partout restés Polonais et catholiques. C'est tout à fait, comme on voit, le système suivi et le résultat obtenu par l'Angleterre en Irlande.

La Prusse moderne continue ainsi l'œuvre cruelle et immorale des chevaliers teutoniques, dont le dernier grand maître, Albert de Brandebourg, fonda, en 1525, le duché héréditaire de Prusse orientale en reniant la foi de ses pères et ses serments de religieux. Rien de plus triste et en général de plus honteux que l'histoire des envahissements graduels du germanisme chez les Slaves, depuis Charlemagne. Les Allemands ont successivement conquis, spolié autant qu'ils l'ont pu, et dénationalisé les populations slaves entre l'Elbe et l'Oder, puis entre l'Oder et la Vistule, puis de la Vistule jusqu'au Niémen, le long de la Baltique. Les chevaliers teutoniques, qu'une inspiration chrétienne avait conduits au treizième siècle, après leur expulsion de la Terre sainte, sur les bords de la Vistule, y devinrent le fléau du pays qu'ils avaient conquis et odieusement exploité. Ces prétendus missionnaires de la foi catholique n'ont été que les précurseurs du despotisme protestant¹. Le peuple allemand, que j'aime et que j'admire de tout mon cœur, qui est si brave, si intel-

¹ Toute cette histoire est si confuse et si peu connue en France, que la note suivante ne sera peut-être pas désagréable à plusieurs de nos lecteurs.

Les chevaliers teutoniques allèrent s'établir sur les bords de la Vistule, sur un terrain qui leur fut *concédé par un prince polonais*, dans le but de combattre et de convertir les Prussiens et les Lithuaniens, encore païens à cette époque. Mais l'avarice, la cruauté, la débauche, souillèrent trop tôt leur domination, et d'ailleurs, quand la Lithuanie, réunie à la Pologne par suite du mariage du grand-duc Jagellon avec la reine Hedwige, en 1387, fut devenue chrétienne, leur existence n'eut plus même de prétexte. On peut s'en con-

ligent, si attachant, si riche en vertus et en qualités, n'a pas, il faut bien le dire, le don de faire aimer sa domination sur les races étrangères. C'est qu'il ne se contente pas de la soumission d'un peuple : il veut encore lui imposer sa langue, ses mœurs et ce qu'il appelle sa civilisation ; c'est là ce qui explique pourquoi sa domination est plus odieuse aux Slaves que celle des Russes. Il a surtout deux poids et deux mesures, selon qu'il s'agit de sa civilisation à lui ou de la civilisation d'autrui : c'est ainsi que, aujourd'hui même, il prétend revendiquer à l'égard du Danemark, pour ses compatriotes du Holstein et du Schleswig, tous les droits qu'il refuse de reconnaître chez les Polonais et les Hongrois soumis à des souverains allemands. Et l'on se demande en vérité en quoi cette civilisation germanique, personnifiée par les électeurs de Brandebourg, était si supérieure à la civilisation slave, personnifiée par la Pologne ? L'une était despo-

vaincre en consultant l'important recueil de témoignages contemporains publié par le comte Dzialinski sur ce sujet.

La Prusse actuelle (non le royaume moderne, mais les deux provinces d'*Ost* et *West-Preussen* qui portent ce nom) faisait partie intégrante de l'ancienne république polonaise. La noblesse et les villes se donnèrent à la Pologne pour échapper à l'abominable oppression des chevaliers-*teutoniques*. La Prusse *orientale* ou *ducale* (capitale Königsberg) en devint vassale quand Albert de Brandebourg jeta le froc aux orties pour substituer le duché héréditaire de Prusse à l'ordre religieux dont il était le chef. La Prusse *occidentale* ou *royale* (capitale Dantzic) fut incorporée au royaume de Pologne et en a fait partie jusqu'au partage.

Au dix-septième siècle, les électeurs de Brandebourg (branche aînée) furent substitués, par la faiblesse de la royauté polonaise, aux ducs héréditaires de Prusse, qui étaient une branche cadette de leur maison. À l'aide des Suédois, ils s'affranchirent de tout lien de vassalité, et substituèrent une nouvelle et formidable puissance allemande, militaire et protestante, à la domination éteinte des chevaliers *teutoniques*. Au milieu du déluge de brochures publiées sur cette question, il faut en signaler une qui résume en très-peu de pages les atteintes successives portées à la nationalité polonaise : *La Pologne; le Germanisme et le Czarat de Moscou*, par L. de Kl... Paris, Dentu; 1864.

tique et protestante, d'une intolérance farouche et pédante, comme celle qui distingue encore les gentilshommes du Mecklembourg et les professeurs de Königsberg. L'autre était libérale et catholique, tolérante et généreuse, on est tenté de dire trop généreuse, puisque les Allemands protestants qui occupent et exploitent en si grand nombre les provinces occidentales de la Pologne déchirée descendent en partie de ceux-là mêmes qui, au nom de la liberté religieuse, ont trouvé un asile dans la catholique Pologne, du temps de la guerre des Hussites et de la guerre de Trente ans.

Mais non; il ne faut jamais regretter la tolérance, encore moins la générosité. Que les Polonais restent à jamais fidèles à ces vertus qui leur sont si naturelles; qu'ils s'en glorifient dans le passé et qu'ils tiennent bon pour elles dans l'avenir! Les violences exercées naguère par les Polonais contre les Grecs non-unis sont devenues aujourd'hui, entre les mains des Russes, une arme et un argument contre les catholiques. Mieux vaut toujours être persécuté que persécuteur, victime que bourreau.

D'ailleurs, comme en Irlande, la force expansive des libertés politiques, des libertés modernes, accordées, bien à contre-cœur, par le gouvernement prussien aux Polonais, en même temps qu'à tous les autres sujets prussiens, est si féconde et si salutaire, qu'elle suffit pour aider les vaincus et les opprimés à lutter, non sans succès, contre les conquérants.

Même dans l'ordre religieux, le progrès récent est sensible. En 1848, il n'y avait dans les diocèses unis de Posen et de Gnesen que quarante séminaristes, il y en a aujourd'hui cent quarante-quatre; il n'y avait que deux maisons de sœurs de charité : aujourd'hui, grâce aux relations directes avec la maison mère de Paris, que la liberté religieuse con-

sacrée par la Constitution rend possibles, il y en a douze ¹.

D'un autre côté, la vitalité politique du pays trouve un organe et un foyer sérieux dans le groupe des députés polonais qui, au nombre de vingt, siègent à la seconde chambre de Berlin, et obligent périodiquement l'injuste Allemagne et même l'Europe à écouter leurs plaintes. Treize Polonais siègent en outre à la Chambre des pairs ou des seigneurs prussiens, laquelle se recrute non-seulement par hérédité ou par le choix du roi, mais encore par une sorte d'élection tout à fait spéciale et digne d'être imitée partout pour la composition d'une Chambre haute : le pair élu a pour électeurs tous les propriétaires *centenaires*, c'est-à-dire tous ceux qui, sans distinction d'origine, de rang ou de fortune, possèdent leur domaine, grand ou petit, *depuis cent ans*. C'est de là et de plusieurs autres sources non moins heureusement inventées que sort cette Chambre des pairs, essentiellement indépendante et conservatrice, que tout l'effort de la démocratie prussienne tend aujourd'hui à détruire. Cette démocratie d'outre-Rhin est essentiellement outrecuidante et imprévoyante comme ses sœurs; aussi impérieuse et aussi égoïste que le despotisme, elle veut n'avoir rien à respecter et surtout n'admettre aucun frein qui lui rende quelquefois le service de l'avertir et de l'arrêter.

Eh bien, c'est derrière les efforts de cette démocratie prussienne et de toute la démocratie allemande, dont elle est l'avant-garde, que j'aperçois la meilleure chance de l'émanicipation de la Pologne. Que mes lecteurs me permettent d'ouvrir ici une parenthèse, un peu longue, mais qui ne sera peut-être pas dénuée d'intérêt.

¹ Discours précité de l'abbé Prusinowski, ap. *Revue catholique de l'université de Louvain*, page 328.

Pour bien connaître l'Allemagne, il ne faut pas se laisser rouler uniquement sur les chemins de fer, qui font disparaître non-seulement les distances, mais encore les différences d'un pays à l'autre. Il faut quitter ces grandes voies de la foule, pénétrer dans le cœur des petits États à la recherche de quelque souvenir archéologique ou de quelque paysage solitaire, parcourir ces villes charmantes, à la fois si pittoresques et si confortables, faites pour consoler et reposer l'œil et l'esprit fatigués du vandalisme prodigieux et du mauvais goût colossal qui s'étalent dans le nouveau Paris; il faut sillonner le Hanovre, les petits duchés de Saxe, les duchés de Brunswick et de Nassau, la principauté de Waldeck ou toute autre. C'est là que l'on peut apprécier jusque dans ses recoins les plus intimes la prospérité du pays, l'aisance générale et particulière; c'est là qu'on voit non-seulement l'agriculture, mais la silviculture et l'horticulture portées aux dernières limites du progrès; c'est là qu'on admire la merveilleuse condition des routes et des chemins vicinaux, l'excellence et la régularité du service des postes, le luxe et l'abondance des attelages rustiques, le luxe et le bon goût des constructions municipales et scolaires jusque dans les moindres villages, le luxe plus grand encore de la propreté universelle, puis des écoles à foison et de tout ordre, des universités aussi libres que florissantes dans les moindres États; et avec tout cela pas l'ombre de passe-ports ni de police politique, une liberté civile et politique beaucoup plus grande que celle dont la démocratie impériale se vante et se contente parmi nous, une presse aussi généralement répandue que peu gênée, si peu gênée, que neuf journaux sur dix attaquent ouvertement tous les jours la constitution actuelle de l'Allemagne. Nulle part enfin aucune trace de ces abus plus ou moins exagérés, ou de cette misère plus ou

moins réelle, qui ont servi de prétexte à la révolution dont est sortie l'unité italienne.

Or, malgré tous ces biens incontestables et incontestés, quotidiens et universels, qui constituent le beau côté de la civilisation moderne, et qui font le plus grand honneur aux princes et aux gouvernements allemands, l'Allemagne n'aspire qu'à imiter l'Italie. Elle appelle de tous ses vœux l'unité allemande, c'est-à-dire l'uniformité à la française. Elle aspire à la centralisation bureaucratique, qui fait ce qu'on appelle aujourd'hui les grandes nations. Elle déguise sous le nom de patriotisme allemand le désir passionné d'effacer toutes les traditions de son histoire, de renier le caractère fondamental de son génie national, et de pouvoir dire à la France et à la Russie : « *Facta sum sicut una ex vobis!* »

J'entends d'ici une foule d'Allemands se récrier, invoquer tous les monuments de l'histoire et tous les arguments de la politique pour réfuter mon assertion. Je les entends nier tout d'abord l'unanimité du vœu que je prétends constater. A ceux qui me parlent histoire et politique, je me borne à montrer l'Italie ; au Bavaois qui regimbe contre l'idée de s'identifier avec la Prusse, je demande simplement s'il croit qu'en 1850 il y avait un Napolitain, un seul, qui eût jamais prévu que sa patrie serait, dix ans plus tard, la vassale du Piémont. Quant à l'argument du nombre, j'avoue volontiers que, en disant : l'Allemagne, je ne prétends pas dire la majorité numérique des Allemands ; mais j'entends désigner la partie influente, remuante, mécontente de la nation : la bourgeoisie, les journalistes, les lettrés, les aubergistes, toute cette foule obscure, mais active, qui prépare les révolutions et qui les accepte dès qu'un groupe de conspirateurs ou de filibustiers les a mis en branle. Je sais qu'il y a beaucoup d'Allemands très-patriotes et très-intelligents, qui ont

horreur de l'absorption brutale dont ils sont menacés ; je citerai entre autres les deux éloquents frères Reichensperger, au parlement de Berlin, puis le baron Gustave de Lerchenfeld, l'orateur principal de la Chambre des députés de Bavière, qui a si énergiquement combattu les prétentions du *National-Verein* et du parti de Gotha. Mais, je suis fâché d'avoir à le leur dire, à moins d'un réveil très-imprévu de l'ancien esprit germanique, à moins d'une transformation on ne peut plus improbable de l'opinion publique, ces champions intrépides de l'ancien droit et des véritables intérêts de l'Allemagne auront le même sort que Balbo et ses pareils en Italie. Ils seront désavoués, disgraciés et emportés par le courant démocratique. J'ai lu dans la capitale de la Bavière, celui des États allemands qui résistera le plus vaillamment à la piémontisation de l'Allemagne, ces paroles d'un journal qui circule librement dans toute la Confédération : « Si nous « avons seulement un Cavour pendant six mois, l'Allemagne « serait faite. » Et je me suis rappelé le mot de Philopœmen à un Achéen qui déclamaït contre la constitution fédérative de son pays : « Malheureux ! es-tu donc si impatient de voir « s'accomplir le destin de la Grèce ? » Or, quand on forme de pareils souhaits, on mérite de les voir écoutés, et nous vivons dans un temps où l'on trouve toujours quelqu'un pour exaucer des vœux criminels.

Par qui s'opérera cette transformation, laquelle est la conséquence logique et inévitable de l'unité italienne ? Évidemment par la Prusse¹. C'est elle qui sera le Piémont de l'Allemagne. L'Europe en a déjà l'instinct, et cet instinct deviendra bientôt une certitude. A Dieu ne plaise que je

¹ On voudra bien se rappeler que ces lignes ont été écrites et publiées en 1861. (Note de l'Éditeur.)

veuille comparer à Victor-Emmanuel l'honnête et loyal roi de Prusse. Sa vie durant, loin de seconder le mouvement, il fera tous ses efforts pour l'enrayer ; mais, après lui, qui sait où l'on en sera ? Et déjà il ne peut pas empêcher que tous les regards ne soient tournés vers lui, les uns pour courtiser d'avance le futur César, les autres pour étudier le péril. En vue de cette éventualité si naturelle, le duc de Cobourg lui a déjà livré son armée ; le grand-duc de Bade lui livre sa politique et sa diplomatie, tandis que le Hanovre et le Wurtemberg sont involontairement conduits à prendre une attitude de défiance qui appelle sur eux les colères de la presse unitaire.

Encore une fois, il faut voir toutes ces choses sur place, car les soins paternels de notre administration nationale nous préservent de toute atteinte trop grave de germanisme, et nous interdisent la lecture des journaux allemands les plus significatifs. Les Français, en si petit nombre, qui aimaient à se tenir au courant du mouvement des idées et des opinions en Allemagne, pouvaient autrefois se renseigner avec fruit dans la *Gazette d'Augsbourg*. J'ai usé de ce droit pendant vingt ans, sans me douter de son prix ni de son danger ; et, sans approuver, bien s'en faut, toutes les tendances de ce journal, je lui saurai toujours gré des trésors d'information que je lui ai dus. Mais, depuis quelques années, les grands esprits qui, du haut de l'Olympe du ministère de l'intérieur et de la direction de la presse, président à la garde des *grands principes de 1789*, ont jugé à propos de nous interdire cette distraction dangereuse. Évidemment les principes de 1789 s'opposent à ce que cinq ou six Français comme moi se licencient au point de puiser aux sources l'histoire des idées et des tendances contemporaines ! Mais on se risque quelquefois à faire l'école buissonnière en échappant à

de si vigilants précepteurs ; et, dans une de ces escapades d'outre-Rhin, j'ai eu la chance de tomber sur le numéro de la *Gazette d'Augsbourg* du 3 juillet dernier. J'y ai lu en souriant une belle et bonne thèse sur l'incompatibilité naturelle, logique et radicale du germanisme et du césarisme. J'ai bien vite reconnu là mes bons Allemands, les Allemands de ma jeunesse, avec leur naïve et savante crédulité. Quoi ! vraiment, cher Germain, vous croyez que l'Allemagne répugne au césarisme ? Mais dites-moi donc pourquoi l'on rencontre le portrait de Napoléon I^{er}, sous toutes les formes, dans toutes les auberges de cette Allemagne qu'il a foulée de sa botte victorieuse pendant dix ans ? et cela non-seulement sur la rive gauche du Rhin, mais sur la rive droite, et jusque dans cette ville de Brunswick, capitale des deux ducs qui se firent tuer, l'un à Iéna, l'autre à Waterloo, pour défendre contre lui leur patrie et leur couronne ? Dites-moi surtout si les deux héros de l'Allemagne moderne ne sont pas Frédéric II et Joseph II ? Et quoi de plus césarien que les guerres et les conquêtes de l'un, que les innovations et les usurpations de l'autre ? Quoi ! tous vos professeurs et tous vos écrivains¹ sont unanimes pour vanter à votre peuple ces deux hommes, et vous dites que ce peuple ne voudra pas d'un César ! Vous aviez, en Allemagne comme partout, un rempart contre le césarisme, un seul : c'était l'autonomie de l'Église catholique ; ce rempart, vous l'avez abattu tant que vous l'avez pu, et chaque jour vous applaudissez ou vous provoquez à la violation des traités conclus avec elle. Mais

¹ A ce propos, il faut que je recommande ici un ouvrage tout à fait original et remarquable, sur Frédéric le Grand, par un protestant, Onno Klopp, professeur à l'École normale de filles à Hanovre. Publié en 1860, il a été victime de la conspiration du silence, parce qu'il se met en travers des admirations serviles de la foule. Son livre n'en mériterait que mieux d'être traduit, ou au moins étudié, en France.

il n'y a pas un de vos publicistes démocrates qui n'évoque tous les jours un homme qui commencera par renverser tout ou confisquer tout au profit de l'idée dominante, puis qui se mêlera de tout, qui défera et refera, qui agira et qui pensera pour tous. Cet homme se présentera, gardez-vous d'en douter.

Que l'unité de l'Allemagne soit faite par ce César, ou que, selon la marche ordinaire des choses, ce César soit le produit naturel et légitime de l'unité allemande, peu importe : cette unité se fera, on peut même dire qu'elle est déjà faite. L'Europe y a consenti le jour où elle a consenti à l'unité italienne. Reste à en déterminer les conséquences qu'en tirera l'Europe. C'est sur quoi le *National-Verein* et ses acolytes semblent vouloir fermer les yeux ; mais je suis convaincu que, au fond du cœur, en bons et loyaux *soldats de l'idée*, ils ont déjà pris leur parti. L'Allemagne, ramenée à l'unité et concentrée dans une seule main, ne gardera pas les limites qu'elle a aujourd'hui. L'Italie a dû livrer, pour prix de son unité, la Savoie et Nice : il ne faut pas que l'Allemagne croie qu'elle en sera quitte à si bon marché ! *Scribitur ad narrandum, non ad probandum*. Je suis bien obligé de déclarer, en passant, que j'ai horreur de toutes ces annexions, puisqu'un journal anglais très-répondant, l'*Economist*, répété avec empressement par la *Presse*, m'a accusé, ces jours-ci, d'avoir dit que l'annexion de la rive gauche du Rhin serait pour la France un accroissement de pouvoir et de dignité qui me réduirait désormais au silence ! N'en déplaise à ces journaux, je suis au contraire de ceux qui ont réprouvé l'annexion de la Savoie, parce qu'ils y ont vu la rançon de la spoliation du pape ; je suis de ceux qui ne voient de vraie grandeur et de vraie dignité pour une grande nation que dans le respect du droit et de la faiblesse, et dans le *territoire moral* que l'in-

fluence désintéressée de ses idées et de son exemple lui fait conquérir dans l'âme des peuples ses voisins.

Mais je ne suis pas de ceux qui prennent leurs préférences ou leurs répugnances pour la loi des événements. Je sais très-bien que ce qui se prépare en Allemagne est aussi peu de mon goût que ce qui s'accomplit en Italie ; mais je sais aussi envisager avec calme les conséquences de ce qui arrivera malgré moi, et tâcher de les faire comprendre d'avance à mes amis. Quand on n'est que spectateur, il faut tâcher de n'être pas aveugle, afin de pouvoir rire ou pleurer à bon escient de ce que font tant d'acteurs, aveugles volontaires, comme ces libéraux belges qui, en reconnaissant le royaume d'Italie et en adhérant à l'absorption, par un voisin puissant, de cinq petits États indépendants, vont signer et parafer d'avance la suppression du royaume de Belgique.

Je dis donc que l'unité allemande pourra avoir pour résultat non-seulement un très-grand changement sur le Rhin, mais encore des changements non moins grands sur la Vistule, et que la Prusse, transformée en Allemagne, ne devra et ne pourra pas garder ce qu'elle a enlevé à la Pologne. Je dis que la Pologne, délivrée de l'étreinte de la Prusse, sera invincible dans la pression morale qu'elle exercera alors et qu'elle exerce déjà sur la Russie. Quant à la Gallicie, elle est trop peu germanisée pour ne pas suivre d'elle-même le sort de la Posnanie. Ici, tout en détestant l'origine de ce mouvement et les moyens qui le feront triompher, je ne puis qu'admirer d'avance l'œuvre de la justice de Dieu dans ce qui en sera le résultat. Je jouis de voir les révolutionnaires allemands démolir de leurs propres mains l'œuvre monstrueuse de leur précurseur Frédéric II, et travailler à la reconstruction de cette vaillante et catholique Pologne qui leur inspire tant de dédain. Je n'éprouve de ce côté qu'une seule crainte, celle

de voir les Polonais, dans l'attente de ce qui se prépare, éprouver et témoigner d'avance trop de sympathie pour leurs auxiliaires involontaires.

J'ai parlé d'eux jusqu'ici avec admiration et confiance, parce que je n'ai parlé que du présent et du passé. Je ne réponds pas de l'avenir. Nul ne sait à quoi peut aboutir le mouvement polonais, abandonné par l'Europe religieuse et conservatrice, et exploité par la démocratie occidentale : il peut devenir la honte et le fléau du Nord, comme le mouvement italien, si glorieusement inauguré par Pie IX, est devenu, sous d'autres influences, la honte et le fléau du Midi.

J'exprime cette appréhension sous l'impression du souvenir douloureux que j'ai conservé du vote unanime des députés polonais au parlement de Berlin, en faveur de l'amendement de M. de Vincke, qui proclamait la sympathie des démocrates prussiens pour l'œuvre du Piémont en Italie. Je dirai ce que je pense de ce vote avec la franchise d'un dévouement désintéressé, et, comme disait M. de Maistre, avec la *colère de l'amour*. Ce vote a été plus qu'une faute, ç'a été un crime. Ceux qui l'ont émis se sont rendus solidaires, involontairement sans doute, mais publiquement, de toutes les indignités qui accompagnent la destruction du droit ancien en Italie. Ils ont fait plus, ils ont donné un éclatant démenti à leur cause, qui n'a, Dieu merci, rien de commun avec la cause italienne; qui est aussi ancienne que celle-ci est nouvelle, aussi pure que celle-ci est souillée, aussi sainte et aussi légitime que celle-ci est coupable. Les Polonais, inébranlablement dévoués à l'Église catholique, n'ont pas le droit de sympathiser avec une révolution dont le principal héros, Garibaldi, traite publiquement cette Église « de la plus horrible des plaies, rendue chronique par dix-huit siècles de mensonges, de persécutions, de bûchers

et de complicité avec tous les tyrans ¹. » Les Polonais, victimes irréprochables de tant de générations de bourreaux, doivent rougir de tout contact avec un peuple qui envoie Cialdini et Pinelli pour traiter le royaume de Naples comme les colonnes infernales de la Convention traitaient la Vendée, et comme les généraux de Catherine II traitaient les compagnons de Kosciuszko. Je ne sais même si jamais les Russes, comme l'a fait Pinelli à Somma, ont fait fusiller des Polonais, sans jugement et sans confession, en disant : *Ils se confesseront sous terre.*

Si les Polonais avaient le malheur d'approuver ce qui se passe en Italie, c'est-à-dire non plus la délivrance mille fois légitime du joug étranger, mais les attentats les plus révoltants au droit et à l'humanité, mais la destruction de la souveraineté séculaire du pape et de l'indépendance également séculaire des Deux-Siciles, ils justifieraient tout ce qui a jamais été fait contre eux. Ils absoudraient tous leurs oppresseurs. Est-ce que, par hasard, les Slaves russes n'ont pas tout autant le droit d'absorber les Slaves polonais que les Italiens du Piémont d'absorber les Italiens de Naples? « Comment voulez-vous, » écrivait le roi Joseph Bonaparte à Napoléon I^{er}, « que je fasse égorger la moitié de mes sujets pour me faire obéir par l'autre moitié? » Or c'est là précisément la tâche qu'accomplit en ce moment Victor-Emmanuel; c'est celle dont la Pologne, plus qu'aucun autre peuple au monde, doit avoir horreur, à moins qu'elle ne veuille déshonorer sa propre infortune.

Du reste, ces députés polonais ont reçu immédiatement leur châtiement, et c'est ce qui pouvait leur arriver de plus heureux; car il vaut mille fois mieux, pour des honnêtes

¹ Lettre du 16 juillet 1861, à madame Dora d'Istria.

gens égarés; être punis sur l'heure que de séduire les âmes faibles par de coupables succès et d'être réservés pour de plus tardifs et de plus terribles jugements. Ils croyaient avoir acheté par leur complaisance la sympathie des démocrates prussiens; mais, lorsqu'ils ont voulu à leur tour faire passer un amendement favorable aux droits de leur pays, ils ont vu ce même M. de Vincke, sommé d'appliquer à la Pologne les principes italiens, se retourner contre ses complices de la veille, et leur prouver, en faisant rejeter leurs justes doléances par une majorité dédaigneuse, qu'il n'y avait rien de commun entre la cause polonaise et la cause italienne. Il avait raison : et, malgré eux, il leur a fait honneur et leur a rendu la justice qu'ils se refusaient à eux-mêmes.

Je me sens d'ailleurs rassuré contre cette aberration passagère de ces hommes que je plains et que j'estime encore plus que je ne les condamne, par le souvenir de tout ce que j'ai vu dans leur pays, comme de tout ce que j'ai recueilli dans les enseignements de leurs chefs et de leurs oracles. J'en appelle de leur vaine et coupable illusion à ces paroles du prince Adam Czartoryski la dernière fois qu'il éleva la voix devant ses compatriotes exilés ¹ :

« Ne descends pas, ô ma nation! de cette hauteur sur laquelle les peuples et les puissants sont forcés de te respecter... Au milieu de tes cruelles douleurs et du désespoir vers lequel te poussent la trahison et la violence, rejette les tentations de la colère, ne t'abaisse pas à des combats indignes de toi, qui ne feraient qu'accroître tes maux, si même ils ne consumaient pas entièrement ta ruine. Souviens-toi qu'il faut plus d'héroïsme pour aller à la mort en

¹ Discours du 3 mai 1861.

découvrant sa poitrine que pour défendre sa vie le glaive à la main. La plus grande force sur cette terre consiste à ne pas tenir à la vie. Avoir cette force et en même temps être doux et généreux, étranger à toute idée de vengeance, à tout projet de nuire, même à son ennemi, c'est la vertu par excellence et la véritable raison politique. Ferme surtout ton cœur à l'orgueil, car il abaisse et avilit les mouvements les plus nobles; mais sache, ô peuple polonais! que c'est dans l'élévation de tes sentiments, dans la grandeur de tes vertus, que résident et ta force actuelle et tes espérances pour l'avenir. Le martyr pour la foi et la patrie annonce toujours la victoire; car il élève la victime également devant Dieu et devant les hommes. Il n'est pas donné aux hommes de prévoir les événements, surtout quand les faits dont nous sommes témoins sont d'un ordre aussi élevé. C'est la Providence qui a aujourd'hui éclairé et inspiré la nation; c'est d'elle que nous devons attendre du secours, et ce secours ne nous manquera pas. »

J'en appelle encore à ces autres paroles, léguées à la Pologne par son poète national, Sigismond Krasinski, dont le nom se trouve sur toutes les lèvres, les vers dans toutes les mémoires, et qui a conquis, depuis sa mort, la plus touchante et la plus légitime des popularités :

« Seigneur, ce que nous te demandons, ce n'est pas l'espérance; parce qu'elle tombe déjà sur nous comme une pluie de fleurs; ce n'est pas la mort de nos ennemis, cette mort est écrite sur les nuages de demain; ce ne sont pas des armes, car tu en as mis dans nos âmes; mais nous te demandons de nous donner une intention pure au fond de nos cœurs. Oui, Saint-Esprit, toi qui nous enseignes que la plus grande puissance c'est la force du sacrifice, que la plus grande raison c'est la vertu, fais que nous puissions par l'a-

mour entraîner les peuples vers le but que nous poursuivons. »

Et plus loin :

« Faut-il donc être meurtrier avec les meurtriers, criminel avec les criminels? Faut-il mentir, tuer, haïr, blasphémer? Le monde nous crie : A ce prix, à vous la puissance et la liberté, sinon rien! Non, mon âme, non; pas avec ces armes! Le poids du sacrifice peut seul écraser à son tour le sort qui nous écrase... Oh! non, ma patrie, sois plutôt la patience qui enseigne comment on élève l'édifice pierre à pierre; sois l'inflexible volonté et l'humble recueillement qui prépare la victoire future; sois le calme dans la tempête; sois l'harmonie au milieu des cris de discorde; sois l'éternelle beauté au milieu des laideurs; sois, pour les lâches et les pharisiens, le silence accablant qui méprise; sois pour les faibles la force qui relève les courages; sois l'espérance de ceux qui perdent l'espérance. Dans ton combat contre l'enfer de ce monde qui se dresse contre toi, sois cette force tranquille et aimante contre laquelle l'enfer ne prévaudra jamais ! »

Ému et enflammé par ces accents sublimes, qui n'ont, Dieu merci, rien de commun avec la politique d'un Cavour ou les exploits d'un Garibaldi, j'écarte toute sombre prévision et j'ouvre mon cœur à une inébranlable confiance dans l'avenir d'une nation qui produit des âmes de cette trempe. Puis, par un légitime retour sur notre propre passé, à nous amis fidèles et malheureux de la liberté honnête et modérée, de la liberté politique et religieuse en France et dans le monde, je dis que nous n'avons pas failli lorsque, dans les

¹ *Psaumes de l'Avenir.*

temps aujourd'hui si lâchement calomniés de la souveraineté parlementaire, nous avons fait servir la tribune de piédestal à la justice pour lui arracher un verdict contre l'oppression de la Pologne. Nous n'avons pas failli quand nous protestions solennellement, à l'aide de la publicité la plus sincère et la plus complète qui ait jamais existé, pour le droit contre la force; quand nous luttions contre l'indifférence et l'oubli; quand nous entretenions la flamme sacrée de l'indignation des honnêtes gens; quand nous empêchions la prescription de s'établir au profit de l'iniquité. Malgré les méprisables dédains dont nous couvre aujourd'hui une presse d'anti-chambre, nous n'avons rien à regretter. Cette parole célèbre: *La nationalité polonaise ne périra pas*, descendue il y a trente ans du haut du trône constitutionnel, est plus que jamais une vérité. Cette parole, que je répétais alors avec l'ardente inexpérience de la jeunesse, je la renouvelle aujourd'hui avec la conviction enracinée de l'âge mûr. Oui, la Pologne renaîtra. Elle a déjà revécu. Elle a révélé au monde son existence par une victoire morale dont son histoire, dont l'histoire contemporaine n'offre pas un second exemple. Les événements de Varsovie sont une bataille gagnée. Je comprends le deuil que j'ai vu partout; mais ce ne sont pas des victimes, ce sont des vainqueurs que l'on pleure. La Pologne vivra par eux et comme eux. Qu'elle sache seulement rester elle-même. Qu'elle n'imité personne. Qu'elle ne se fie ni aux tribuns ni aux Césars. Qu'elle ne fasse jamais rien qui lui ôte la sympathie des honnêtes gens, des âmes chrétiennes. Cette sympathie est souvent, est longtemps impuissante; mais toute cause à laquelle elle manque est condamnée à périr dans l'ignominie. Salut donc, ô chère et noble Pologne! si Dieu prolonge ton épreuve, c'est pour te rendre plus digne d'une glorieuse

émancipation: Salut, Niobé des nations! Salut et espoir; comme au type immortel du droit, de l'innocence, de l'infortune, mais aussi de la force, de la vraie force, de la force morale, la seule qui mérite d'être servie et admirée ici-bas!

Oh Rome! my country! city of the soul!
The Niobe of nations! BYRON.

L'INSURRECTION POLONAISE

L'INSURRECTION POLONAISE

(Extrait du *Correspondant* de février 1863.)

I

La *nation en deuil* est aujourd'hui une nation en flammes et en sang. Ce sang qui coule, c'est le nôtre, car c'est celui de nos frères, celui d'un peuple qui nous est uni par des liens intimes et sacrés. En coulant par torrents, il cimente de nouveau, devant Dieu et devant l'histoire, l'indissoluble union de ce que la France estime le plus, de ce que la Pologne personnifie le mieux : la foi, la liberté, le patriotisme.

La Pologne est donc soulevée. Les *légions du désespoir*, comme elles s'appellent, ont apparu et ne disparaîtront, si elles doivent être vaincues, qu'après des funérailles qui laisseront sur la conscience de l'Europe le poids d'un insupportable remords.

Que s'y passe-t-il aujourd'hui? Que s'y passera-t-il demain? On ne saurait encore le définir, l'affirmer avec certitude. Mais ce qu'on entrevoit, ce qu'on entend de loin suffit et au delà.

Les faits parlent et avec une éloquence qu'aucune parole humaine ne saurait égaler. Les renseignements ont beau être confus et incomplets, les stipendiés de la Russie, si nombreux dans la presse continentale, ont beau amplifier ou embellir les bulletins russes, il demeure avéré que l'insurrection qui a éclaté dans la nuit du 22 janvier devient chaque jour plus sérieuse, plus étendue, plus redoutable qu'on ne l'avait d'abord supposé. Les insurgés se comptent

par milliers. Il n'y a pas un homme, pas une femme, dans toute la vaste étendue de l'ancienne Pologne, dont le cœur ne batte pour eux. Ils prennent et ils gardent des villes, des camps, des points fortifiés. Répandus sur toute la surface du royaume, abrités par les bois, les marais, les landes, les lacs, ils entament déjà les provinces lithuaniennes. Vaincus, selon les bulletins officiels, partout où on les rencontre, ils reparaissent partout et ne se découragent nulle part. Ces *désespérés* agissent non-seulement en braves, mais en honnêtes gens et en gens comme il faut. Ils renvoient, avec des excuses, à la grande-duchesse Constantin, ses lettres interceptées, tandis que les généraux russes, dignes émules des Pinelli et des Fumel, leur répondent par le massacre, l'incendie et l'extermination.

Sans doute, nous eussions mille fois préféré voir la Pologne persévérer dans la voie douloureuse, mais lente et sûre, où elle était entrée depuis deux ans, où tous ses émigrés, tous ses principaux citoyens désiraient la maintenir; où l'avait guidée cet illustre comte André Zamoyski, qui a su élever jusqu'à l'héroïsme la pratique de la modération et de la légalité; où l'Europe, distraite et démoralisée, ne pouvait s'empêcher de la contempler avec une attention, une sympathie croissante. Mais comment oserions-nous juger à cette distance les causes qui ont produit et justifié le mouvement? Qui donc a, comme toujours, été l'agresseur? Qui donc a exilé du sol de la Pologne le comte André, ce médiateur écouté et respecté de tous, pour le récompenser de sa puissante et généreuse intervention au profit de la paix et de l'ordre? Il est trop facile de vanter la patience ou la prudence quand on est soi-même à l'abri du mal; trop facile de prêcher la confiance à ceux dont on ne partage ni les angoisses, ni les humiliations, ni les colères;

à ceux qui se sentent le cœur chaque jour traversé par un glaive empoisonné, dont nous ne connaissons ni le tranchant ni le venin.

Une sage et décente réserve commandait, ce semble, à M. Billault, d'hésiter quelque peu avant de déclarer, comme il l'a fait au Corps législatif, que « l'autonomie de la Pologne aura plus à attendre des sentiments généreux et libéraux de l'empereur de Russie que d'une tentative insurrectionnelle, dont les efforts ne peuvent appeler que de nouveaux désastres sur ce malheureux pays. »

Dieu nous garde de prononcer, même dans le milieu restreint de notre chétive publicité, une parole qui puisse encourir la responsabilité d'une seule goutte de sang inutilement versé. Mais Dieu nous garde aussi de blâmer ou de décourager ceux qui donnent leur sang comme une offrande à la patrie et à l'éternelle justice.

Qu'il est triste et poignant de ne pouvoir leur offrir qu'une stérile sympathie. Ils meurent pour nous et sans nous : ils meurent et nous vivons ! Ils meurent et nous écrivons ! Quelques gouttes d'encre sont tout ce que nous pouvons offrir en échange de ce sang qui monte vers le Juge de toutes les justices, vers l'immortel Vengeur, pur comme une larme et saint comme un holocauste.

S'il fallait en croire les rapports officiels, tous les insurgés jugés par les conseils de guerre auraient déclaré que le clergé a été le principal instigateur du mouvement. Cela est peu probable, mais voici ce qui est certain.

Comme toujours, la foi catholique, qui est l'âme de la Pologne, que rien n'a pu arracher jusqu'ici de ces poitrines généreuses, a fait tout d'abord explosion dans cette lutte nouvelle. Les églises, nous dit-on, sont partout pleines de ces jeunes et vaillants insurgés, victimes volontaires, qui se

préparent à marcher à une mort certaine. Ils viennent s'y confesser, y remplir les derniers devoirs du chrétien qui va paraître devant Dieu. Debout et pleins de vie, ils viennent demander le sacrement des mourants; puis, munis de l'extrême-onction¹, ils partent et s'enfoncent dans les forêts pour y mourir en combattant. Avant de succomber, ils bravent les baïonnettes avec leurs faux; ils s'élancent, comme les premiers Vendéens, armés de simples bâtons, sur le canon russe. Ils se font à eux-mêmes de l'artillerie avec des cloches. Comme les catholiques de la guerre de Trente ans, ils ont, pour mot d'ordre, les noms de Jésus et de Marie. Je n'insiste plus sur cette glorieuse solidarité du catholicisme et du patriotisme polonais, aujourd'hui universellement reconnue et qui ne s'est jamais démentie. A la différence de ce qui s'est vu en 1831, la sympathie unanime des catholiques du monde en a été le prix. Je tiens d'ailleurs à établir que cette sympathie devrait être acquise à la Pologne, quand même la religion y eût été moins évidemment compromise. Je n'admets pas que l'Église ait besoin d'être directement en cause, pour que ses fidèles soient tenus de s'enflammer au nom des grands intérêts de moralité et d'humanité. La justice doit suffire, la pitié, la probité et aussi l'honneur. Quand, il y a quarante ans, les Grecs s'insurgèrent, Chateaubriand ne s'inquiéta pas de leur orthodoxie pour jeter dans la balance l'épée de sa parole avec le prestige de son génie : et par cela même il rendit à la religion, qu'il aimait et qu'il a si courageusement honorée, un service signalé. S'il en était autrement, si les catholiques ne savaient s'émouvoir, comme tous les égoïstes d'ici-bas, que pour leurs propres intérêts et ne s'indigner que de leurs injures personnelles,

¹ *Journal de Posen* cité dans *le Temps* du 8 février 1863.

il faudrait rougir de la petitesse de leur cœur et gémir sur cette nouvelle dépravation du sens moral, déjà si profondément altéré parmi nous.

Je viens de nommer la Grèce : j'entends la Grèce de notre jeunesse, non celle d'aujourd'hui qui cependant, malgré sa récente révolution, reste encore digne de sollicitude et dépositaire d'immenses intérêts en Orient. Mais constatons-le, à l'honneur exceptionnel de la Pologne, son insurrection n'est pas une émeute étourdie, comme celle qui s'est accomplie à Athènes, il y a six mois, ou à Paris, il y a quinze ans, et où les vainqueurs éperdus se trouvent plus embarrassés que fiers de leur trop facile victoire. Ce n'est pas non plus un complot tramé dans l'ombre et spéculant sur les profits du jeu sanglant des batailles, comme celui qui a produit la guerre de Lombardie et la révolution italienne. C'est une explosion subite et spontanée, légitime et provoquée, oui, provoquée par un des attentats les plus exorbitants dont notre siècle, fertile en spectacles de ce genre, ait été témoin. C'est la conscription qui l'a fait éclater, une conscription imposée non pas avec les formes équitables et régulières dont ce mot éveille l'idée chez nous, mais avec la sauvage perfidie qui caractérise l'enlèvement des nègres sur la côte de Guinée; une conscription qui, d'après les instructions secrètes du ministère de l'intérieur et l'aveu public du *Journal de Saint-Petersbourg*, a eu pour objet de débarrasser le gouvernement des sujets dangereux, et de frapper d'une pénalité monstrueuse les instruments innocents d'une résistance morale dont on ne pouvait atteindre les chefs; une conscription qui transforme ses recrues en galériens; dont le but est, non d'armer un peuple, mais de le décimer; dont les circonstances offrent toutes celles qui constituent le guet-apens nocturne; dont le résultat est la déportation à vie de

vingt-cinq mille jeunes Polonais choisis d'avance par la police russe ! Et cependant ce monstrueux décret, nous assure-t-on, eût été exécuté sans résistance, supporté avec l'indignation concentrée, la résignation frémissante dont les Polonais ont appris le secret, si les bourreaux avaient su se priver d'un raffinement d'effronterie et de dérision que rien n'explique. Le lendemain de la nuit lugubre où les victimes, réveillées dans leur lit, avaient été saisies, enchaînées et traînées dans les casernes au milieu de l'horreur universelle, des cris, des larmes, des malédictions de leurs proches, le journal impérial osa déclarer que « le recrutement n'avait rencontré aucune résistance, et que les conscrits n'avaient témoigné que de l'empressement et de la bonne volonté, de la gaieté et de la satisfaction d'aller se former à l'école d'ordre que lui ouvrait le service militaire. »

Cette goutte de poison fit déborder le calice. Ce que n'avait encore pu exciter aucun des attentats commis depuis deux ans à Varsovie et ailleurs, a été l'œuvre du scribe obscur qui a écrit ce mensonge dans sa feuille officielle. Sa main vénale a mis le feu aux poudres. Cet outrage cynique à la douleur et à la pudeur publiques prendra rang dans l'histoire à côté de ces outrages à la pudeur des femmes, qui donnèrent le signal à Rome de l'expulsion des Tarquins et des Décemvirs, à Palerme, des Vêpres siciliennes. Honneur immortel au peuple que l'injure morale révolte plus que tous les supplices matériels ; qui peut tout subir, tout endurer, hormis l'hypocrisie officielle, hormis le mensonge promulgué en son nom et pour son compte. Esclave, soit ; mais esclave reconnaissant et satisfait, non ; esclave qui se laisse féliciter d'être libre et heureux, non, mille fois non. Garrotté, bâillonné, flagellé, déporté, soit encore ; mais sous l'entrave, sous le bâillon et sous le knout, le Polonais veut au moins que le

monde le tienne pour victime et jamais pour complice de la servitude. La mort et la ruine, tous les désastres et toutes les tortures plutôt que l'adhésion silencieuse au mensonge couronné et impuni !

Si ce sont là *des passions insurrectionnelles*, selon le *vocabulaire* de M. Billault, je les souhaite ardemment à toutes les nations chrétiennes, à toutes celles qui n'ont pas résolu ou mérité de tomber en proie aux serres de l'autocratie.

Voilà donc l'incendie rallumé ! Et, dès à présent, il éclaire divers recoins obscurs du cachot sanglant où gisait la Pologne. Mais cette sinistre lueur ne révèle que des aspects touchants, honorables et favorables à la victime. En vain les calomnieux officieux de toutes les disgrâces et de toutes les défaites ont-ils feint de découvrir des communistes et des partageux dans le camp des insurgés ; on n'y a encore vu que des soldats et des martyrs. La guerre sociale n'existe pas. Il ne surnage aucun indice de cette lutte entre les classes supérieures et inférieures, entre les paysans et la noblesse, entre les prolétaires et les propriétaires, qui est la suprême ressource de tous les despotismes. Deux cent cinquante jeunes gentilshommes, avec un dévouement égal à celui des trois cents Spartiates des Thermopyles, se sont fait tuer à Wengrow pour sauver les insurgés rustiques qui s'étaient armés à leur appel. Toutes les trames ourdies depuis si longtemps pour amener dans la Pologne russe une répétition des massacres de Gallicie, ont échoué. Les paysans vont au feu contre les oppresseurs du pays, tout comme les ouvriers des villes, tout comme la jeunesse des châteaux. La *petite noblesse* et la *bourgeoisie*, chez qui le *Journal de Saint-Pétersbourg* reconnaît « une physionomie à part, » se montrent aussi acharnés que le *petit peuple*, lequel, à son tour, ne se distingue en rien de ces grandes maisons des

Zamoyski, des Czartoryski et de tant d'autres dont aucune aristocratie au monde n'égale l'illustration patriotique.

Il y a plus ; on peut espérer que , désormais , dans cette lutte séculaire entre la Pologne et la Russie , enfantée par la perversité de Catherine II , le despotisme sanguinaire et usurpateur ne saura pas plus exploiter la guerre des races que la guerre des classes . Cette arme redoutable se brisera , s'il plaît à Dieu , entre les mains des conquérants . La Russie de 1863 n'est plus , Dieu merci , la Russie de 1831 . On y voit chaque jour pénétrer l'élément libéral , encore mêlé de mille scories , mais mille fois préférable à la barbarie brutale et féroce dont Ivan le Terrible et Pierre I^{er} ont fait l'instrument docile de leur infâme toute-puissance .

Un jeune empereur , dont on devait mieux espérer , a eu beau dire à la Pologne : « Point de rêves ; tout ce que mon père a fait est bien fait . » Il a démenti lui-même ces paroles en défaisant dans sa Russie l'œuvre de son père et en lui promettant des réformes que ce père eût proscrites comme le plus coupable des rêves .

Il ne lui sera pas possible , pas plus à lui qu'à sa nation , d'avoir toujours deux poids et deux mesures . L'armée russe elle-même s'ouvre au souffle de l'Occident . Elle ne se prêtera pas toujours à être l'instrument d'inexpiables barbaries . Alexandre II triomphera peut-être comme Nicolas a triomphé d'une première , d'une seconde insurrection . Mais il lui faudra recommencer jusqu'à extinction . Tant que la Russie n'aura point renoncé à sa conquête , ou tant que , par une transformation à jamais bénie , elle n'aura pas conquis pour elle et chez elle une liberté qui lui permettra d'offrir à la Pologne le sort et le rôle de l'Écosse dans l'empire britannique , il n'y aura pas de paix , pas de sécurité , ni pour elle ni pour l'Europe .

Il y a trente-deux ans, parlant de la Pologne devant la Cour des Pairs (*Moniteur* du 22 septembre 1831), je lui citais la devise inscrite par les insurgés d'alors sur les drapeaux que Nicolas avait voulu déployer contre nous et que l'armée polonaise avait retournés contre la Russie : *Liberté pour vous et pour nous*. J'en faisais le programme de la bonne cause dans l'Europe moderne. Je reconnais avec orgueil et bonheur que les Polonais y sont restés fidèles, qu'ils l'arborent aujourd'hui comme en 1830. Chère et noble devise, traduction et résumé sublime de la loi naturelle et de la loi chrétienne dans le langage de la guerre et de la politique, vous resterez demain et toujours la devise des honnêtes gens, des vrais chrétiens. Oui, la liberté des uns doit être désormais et partout la liberté des autres. Cette plante généreuse ne peut fleurir nulle part sans que tôt ou tard une semence de vie n'en sorte pour féconder les régions moins heureuses. Plus que jamais le triomphe de la Pologne serait aujourd'hui le triomphe de la liberté partout, en Russie d'abord, puis en Prusse comme en Autriche, et par-dessus tout en France.

Sans doute, et malgré les apparences contraires, malgré les efforts les plus héroïques, la lutte actuelle pourra se terminer comme toutes les luttes précédentes. L'insurrection pourra, encore une fois, être noyée dans le sang ; mais quel est l'être assez inhumain et assez insensé pour voir dans cette hécatombe, ajoutée à tant d'autres, un gage de repos ou de sécurité pour l'avenir ?

Aveugle, trois fois aveuglé celui qui se ferait illusion sur les conséquences de ce qui se passe en Pologne. Victorieuse ou vaincue, l'insurrection est le symptôme foudroyant d'une situation absolument identique à celle qui, de 1822 à 1828, a amené l'émancipation de la Grèce,

et bien autrement grave que celle de 1852 à 1858 en Italie. Il y a donc là un problème sanglant, qui exige une solution prompte, souveraine et radicale, et qui l'aura.

II

Cette solution, qui la donnera ?

La Russie, si elle veut, et, à son défaut, la France.

Oui, la Russie, malgré tous les crimes de son passé, malgré l'abîme que ces crimes ont creusé entre la Pologne et elle. Cet abîme, elle peut le franchir. Qu'elle entre résolûment et rapidement dans les voies de la liberté, qu'elle se résigne à abandonner une tâche aussi inextricable qu'immorale. Qu'elle rende à la Pologne son autonomie, l'existence historique et indépendante que la Hongrie a obtenue et obtiendra encore de l'Autriche, à la condition de l'union des deux couronnes sur la même tête ; et aussitôt elle devient la seconde grande puissance du continent, la bienfaitrice et l'émancipatrice de toute la race slave, l'objet de l'admiration et de la reconnaissance du monde.

Déjà, s'il faut en croire mille symptômes consolants, la jeunesse russe comprend et appelle cette vie nouvelle. Il est impossible que, dans cette belliqueuse nation, qui recèle en son sein tant d'éléments divers et précieux pour l'avenir du monde, il n'y ait pas une foule d'honnêtes gens capables de comprendre cette grande mission historique. Oui, il y a autre chose en Russie que ces écrivains salariés qui inondent certains journaux de leurs correspondances, que ces belles dames qui s'en viennent, déguisées en déesses de la Fable, danser dans nos salons officiels pendant qu'on égorge nos frères polonais. Qui de nous n'a rencontré, parmi les Russes, des âmes délicates et généreuses, faites pour toutes les as-

pirations et toutes les jouissances de la liberté, des cœurs trempés dans l'héroïque enthousiasme des sacrifices inconnus ? Qui de nous n'a salué avec bonheur ce jeune empereur annonçant l'intention d'appeler à la liberté les innombrables serfs de son empire ? Eh quoi ! cette société polie, élégante, préoccupée de tous les grands problèmes sociaux et religieux, voudrait prendre à jamais la charge, l'odieuse charge d'une race tout entière à exterminer, et maintenir ainsi à jamais l'impure et sanglante barrière qui sépare leur patrie de la civilisation chrétienne !

Ah ! ne le croyons pas ; ne calomnions pas nos semblables ; mais maudissons une fois de plus le pouvoir absolu qui rend les plus grandes nations solidaires des crimes et des folies de leurs maîtres.

Si toutefois, comme il y a lieu de le craindre, la Russie ne comprend pas, ou comprend trop tard ses seules chances de salut, alors c'est sur la France que retombera un grand devoir, une obligation stricte.

Voyons comment elle se prépare à le remplir.

« Le gouvernement de l'empereur est trop sensé pour donner, par de vaines paroles, un aliment trompeur à des passions insurrectionnelles, et il est trop jaloux de sa dignité, de celle de la France, pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une Adresse, des paroles inutiles et des protestations vaines. (Très-bien ! très-bien !) »

Ces paroles sont de S. Exc. M. Billault. Elles ont été prononcées dans la séance du 6 février 1863. Elles resteront dans l'histoire, soit pour être confirmées au très-grand dommage du pouvoir que représente le ministre orateur, soit, comme j'en ai l'espoir et la conviction, pour être démenties par l'événement.

Puisque nous en sommes réduits à convoiter, non plus la liberté comme en Angleterre, mais la liberté comme en Autriche, on peut se demander si M. de Schmerling, interpellé au parlement viennois par les députés galliciens, n'aurait pas répondu d'une façon plus politique, plus généreuse, et surtout plus humaine.

Les trop fameuses paroles du général Sébastiani en 1831 : *L'ordre règne à Varsovie!* sont revenues à toutes les mémoires et ont été sur-le-champ rappelées au ministre par son éloquent adversaire. J'affirme, pour avoir vécu et défendu la Pologne dans ce temps-là, qu'elles furent moins douloureuses et moins inexcusables.

En 1831, la royauté parlementaire était en butte aux attaques les plus violentes et aux dangers les plus sérieux qui aient jamais menacé un pouvoir nouveau. Dans les rues, l'émeute quotidienne ; au delà des frontières, l'hostilité universelle de l'Europe à peine reposée de ses victoires de 1813 et de 1815. A la tribune, une opposition nombreuse, acharnée, formulant ses programmes de guerre au dehors et de désordre au dedans, par la bouche de ces tribuns emphatiques et hargneux, dont M. Guizot a buriné le portrait pour l'histoire¹, et dont les fantaisies stratégiques, mêlées de fanfares burlesques, ont fait sourire jusqu'au récent biographe d'Armand Carrel, du plus généreux et du plus indigné des avocats de la Pologne². Tristement abandonné par l'Angleterre dans tout projet d'action commune contre la Russie ; ayant sur les bras la création d'une nation libre et d'une royauté alliée en Belgique ; concentrant tous ses efforts sur

¹ Voir les pages sur MM. Mauguin et Lamarque dans le tome II des *Mémoires* de M. Guizot.

² Voir la belle étude sur *Armand Carrel*, par P. Lanfrey, *Revue nationale*, 10 décembre 1862, p. 534 et 547.

la tâche épineuse de faire digérer par l'Europe absolutiste ce rude corollaire de la révolution de Juillet, le pouvoir dont M. Casimir Périer était le ministre intègre, intrépide et respecté, recula devant les périls de l'inconnu, devant les entraînements de la lutte avec la Sainte-Alliance debout, compacte, victorieuse et passionnément ennemie de la France libérale. Cependant le roi Louis-Philippe aura la gloire d'avoir inscrit dans l'histoire une grande parole, destinée à resplendir comme une grande vérité. Le mot de *nationalité*, aujourd'hui si banal, et quelquefois si profané, semble avoir été inventé pour la Pologne. C'est pour elle qu'il fut inscrit pour la première fois dans le droit public de l'Europe, au congrès de Vienne. Et pour la première fois il s'est trouvé sur les lèvres d'un roi, lorsque l'élu de 1830 prononça du haut de son trône ces six mots : *La nationalité polonaise ne périra pas.*

Sa parole d'alors s'est trouvée être une loi de l'histoire. Son tort, son très-grand tort fut de ne rien faire pour la soutenir et la justifier. J'ai une conviction, qui est peut-être une illusion, c'est que, si le roi Louis-Philippe eût été moins prudent et plus résolu dans la question polonaise, sa postérité serait encore sur le trône. Lui ayant reproché ce tort pendant toute la durée de son règne, j'éprouve aujourd'hui moins d'embarras à le rappeler, tout en constatant les circonstances atténuantes. Je dénie ce droit à ceux qui ne l'ont ni averti pendant sa prospérité, ni fait mieux que lui depuis sa chute, et qui aujourd'hui, libres de ses entraves comme de ses scrupules, empruntent à sa politique la moins honorable de ses traditions.

Les pouvoirs qui ont précédé et suivi la royauté de Juillet n'ont aucun reproche à se faire. La Restauration, on l'a maintes fois constaté et démontré, à peine investie du droit

de parler au nom de la France, vaincue et humiliée par d'autres fautes que les siennes, éleva seule la voix pour la Pologne devant l'aréopage des vainqueurs à Vienne. On ne saurait assez répéter que le 3 janvier 1815 la coalition européenne se trouvait détruite par le traité signé ce jour-là entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, qui pouvait et devait aboutir au rétablissement de la Pologne. Mais Napoléon revint de l'île d'Elbe, et tout fut perdu. Le faisceau de la coalition se renoua aussitôt et contre la France et contre la Pologne¹. Après 1815 et tant que dura la Restauration, aucune circonstance nouvelle ne vint provoquer de sa part une intervention, même morale.

La République n'eut ni le temps ni même l'occasion de donner cours à ses sympathies. Cependant dix jours après la réunion de l'Assemblée nationale, elle était déjà saisie de la question polonaise. Le 15 mai 1848, un représentant dont le nom suffit pour indiquer les opinions, M. Wolowski, était à la tribune, où d'autres amis de la Pologne comptaient le suivre, quand tout à coup un flot d'insensés, poussés par des traîtres, vint noyer la discussion, la parole et la politique dans le premier de ces attentats contre la liberté légale où se complait la démagogie et qui devaient successivement désarmer, dévoyer et enterrer la République.

Il ne faut pas qu'on se fasse illusion. Le pouvoir actuel n'aura ni les mêmes excuses ni les mêmes raisons pour imiter l'attitude des pouvoirs précédents dans la question polonaise. L'Empire est tenu de faire pour la Pologne ce que n'ont pas pu ou n'ont pas voulu faire les gouvernements qu'il a remplacés, et je vais dire pourquoi.

¹ *Le Congrès de Vienne, l'empereur Alexandre et M. de Talleyrand, par M. d'Haussonville. Recueils des Deux Mondes du 15 mai 1862.*

Et d'abord quelle différence prodigieuse dans sa situation, dans ses ressources, dans ses alliances ! Comme dit quelque part Bossuet : *Quel état ! et quel état !* Alors tout, dans l'assiette du pouvoir, était fragile, incertain, compromis, laborieux, hérissé d'obstacles, et cependant il aurait fallu être résolu, aller de l'avant. Aujourd'hui tout est facile : tout va de soi-même. Le mot de M. de Calonne est devenu une vérité : *Ce qui est possible est fait ; ce qui est impossible se fera.*

Immensité des ressources, immense liberté d'en user, et, par conséquent, immense responsabilité, si on n'en use pas. Voilà l'évidence.

L'Empire, en 1863, n'est pas un pouvoir nouveau, contesté, ballotté par les orages. Ce n'est pas non plus un pouvoir exclusivement pacifique et libéral, ayant fait, de la paix au dehors, la condition et le prix de la liberté au dedans.

A l'intérieur, il a réduit tous ses adversaires à l'impuissance et au silence, à un silence qu'interrompent à peine quelques rares et sourdes protestations, sans écho dans la foule. L'Empereur est libre et maître de faire tout ce qu'il veut. Il est même seul libre, en France, de faire et de dire ce que bon lui semble. De là, encore une fois, une force sans limites, mais aussi des obligations morales aussi illimitées et aussi redoutables que sa puissance.

A l'extérieur, cette puissance est aussi souveraine, aussi incontestée qu'en France. On a beau promener partout ses regards, on n'aperçoit aucune ombre de péril ; je dis plus, aucune ombre de résistance ou d'hostilité avouée. Qu'il y ait des rêves ou des ressentiments cachés, nul ne le sait, et d'ailleurs il n'importe ; par cela seul qu'ils sont cachés en ce temps d'indispensable et invincible publicité, ils sont nuls. L'Europe contemporaine, j'entends l'Europe officielle et di-

plomatique, consumée par un marasme sénile et une dégénérescence croissante, se tient à peine debout, comme un grand corps désossé, sans séve et sans moelle, toujours à la veille de s'affaisser. Elle ne montre ni un prince, ni un capitaine, ni un homme d'État capables ou désireux de se mesurer avec la France.

Je n'examine pas ici par quelle rançon de liberté générale et individuelle, de vie intellectuelle et morale, de progrès vital et réel, nous avons payé cette omnipotence du gouvernement français. Je raconte sans juger, je constate sans admirer. Je ne prétends pas non plus, à Dieu ne plaise, que si ce gouvernement voulait abuser de sa force, comme le premier Empire, pour fouler aux pieds le juste orgueil, l'indépendance, les intérêts et les droits des peuples étrangers, ceux-ci ne sauraient pas puiser dans leur abaissement et dans leur désespoir une vie nouvelle et de patriotiques inspirations, comme celles qui, en 1812 et en 1813, émancipèrent l'Europe du joug de Napoléon I^{er}. Je m'en tiens à ce qui est et à ce qui doit être.

Je dis donc aux dépositaires de la puissance impériale : En présence de ce qui se passe ou de ce qui se prépare en Pologne, vous ne pouvez pas vous abriter, comme vos prédécesseurs, dans la réserve, dans l'inaction et dans une contemplation plus ou moins sympathique : Vous serez obligés, tôt ou tard, d'agir. Et j'ajoute : vous y êtes condamnés, moins encore par ce que vous êtes que par ce que vous avez été, par ce que vous avez déjà fait.

Un gouvernement qui, en dix ans, a tranché par la guerre trois grandes questions : la question d'Orient, la question italienne, la question mexicaine, ne saurait être admis à se réfugier dans l'indifférence et l'impuissance en présence de la question polonaise.

Ces trois questions, malgré leur extrême gravité, étaient toutes les trois bien moins graves et tenaient bien moins aux entrailles de la France que la question polonaise. Elles ont amené néanmoins trois guerres : la guerre de Crimée, légitime, glorieuse, mais stérile ; la guerre d'Italie, insuffisamment justifiée dans son origine, légitime toutefois si elle n'eût point dépassé son but, heureuse et glorieuse dans son exécution, féconde en résultats d'une importance incontestable, mais d'une immoralité notoire ; enfin la guerre du Mexique, que je ne qualifie point, parce que je n'en démêle encore ni la véritable origine ni le véritable but.

J'ai dit que la guerre de Crimée avait été stérile, cela est vrai pour l'Orient, dont elle a aggravé toutes les plaies, et où elle a laissé toutes les difficultés en un état pire que devant, y compris la question des Lieux Saints, qui en avait été l'occasion ou le prétexte. Cela n'est pas vrai pour l'Europe. Ici, elle a produit un résultat immense et à jamais bienheureux ; elle a détruit le prestige de la Russie en Occident ; elle a dissipé ce cauchemar, qui pesait sur tant de capacités officielles, et même sur tant d'imaginaires populaires. Le colosse qui, en 1830, excitait tant d'appréhension, qui, en 1848, projetait de loin son ombre menaçante sur nos luttes et nos périls ; ce colosse, tout le monde l'a vu et proclamé, avait des pieds d'argile. En Crimée, les Russes ont montré leur bravoure traditionnelle ; mais tactique, élan, organisation, ressources, tout leur a manqué à la fois sans que le péril et l'humiliation de la défaite aient enfanté l'ombre d'un mouvement national. Depuis lors, la Russie, qui s'est *recueillie*, a-t-elle su puiser dans ce recueillement des forces nouvelles, un prestige rajeuni ? Non, car elle est entrée dans la fournaise de sa réorganisation sociale, de l'abolition du servage. Elle en sortira, je le crois, je l'espère, purifiée,

moralisée et moralement agrandie ; mais elle y est encore, et pour longtemps.

III

Tout a donc changé depuis 1834, tout excepté la Pologne, excepté son droit et son malheur ; son droit, confirmé par trente ans de plus d'héroïque persévérance ; son malheur, aggravé par trente ans de plus d'incessantes tortures.

Je l'ai dit tout à l'heure, la France peut aujourd'hui tout ce qu'elle veut. J'ajoute : elle doit faire pour la Pologne tout ce qu'elle peut.

Ce qu'elle a pu et ce qu'elle a voulu en Italie lui apprend ce qu'elle doit et ce qu'elle peut faire pour la Pologne.

C'est en vain que des conseils égoïstes, que des considérations frivoles ou intéressées essayeront de prévaloir contre le sentiment public, contre l'instinct national.

Qu'on se rappelle le fameux *cri de douleur* qui a servi de prétexte et d'origine à la guerre d'Italie ! Je n'en veux discuter ici ni l'intensité ni la sincérité. Je me borne à constater qu'il a suffi pour faire courir deux cent mille Français en Italie, et pour bouleverser en un clin d'œil le droit écrit de l'Europe moderne.

Or, voici un autre cri de douleur qui retentit ! Nul, même parmi les *italianissimes*, ne saurait nier qu'il ne soit bien autrement ancien, bien autrement profond, bien autrement légitime ! Quel est donc le prince italien le plus diffamé par les passions hostiles, qui a jamais commis, même selon les récits des insulteurs britanniques, rien qui approche des attentats du gouvernement moscovite en Pologne ? Et néanmoins ils ont été tous détrônés, et le plus auguste, le plus irréprochable de tous, dépouillé des trois quarts de sa sou-

veraineté séculaire, à la suite de l'intervention armée de la France et avec son assentiment aujourd'hui constaté¹.

Je pose en fait qu'aucun de ceux qui ont désiré, préparé, approuvé ou simplement accepté la guerre d'Italie, n'a le droit de reculer devant l'intervention française en faveur de la Pologne, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Mais on m'arrête. J'entends certains amis, que je respecte, contester aux partisans et aux admirateurs, non pas de l'indépendance, mais de l'unité italienne, le droit de sympathiser avec la Pologne. Je comprends ce scrupule, mais ne le partage point. Assurément, en bonne logique, celui qui a contribué ou applaudi à ce que les traités de Villafranca et de Zurich, à peine signés, fussent déchirés et méconnus au profit du Piémont, n'a pas qualité pour invoquer, au profit de la Pologne, des traités beaucoup plus anciens, mais beaucoup moins respectables. Celui qui sourit aux sacrilèges, aux spoliations, aux exils, aux proscriptions, aux incarcérations en masse du clergé, qui ont partout inauguré le nouveau régime en Italie, n'est guère apte à se formaliser des persécutions religieuses qui ont été le pain quotidien des catholiques polonais, depuis qu'ils sont les sujets d'un empereur schismatique. Celui qui approuve ou qui dissimule les incendies, les fusillades, les colonnes infernales, les chasses à l'homme et les mises à prix des têtes humaines que les civilisateurs piémontais emploient contre les *brigands* napolitains, ne doit ni se plaindre ni s'étonner de revoir les mêmes

¹ « L'indépendance de l'Italie pouvait revêtir deux formes : celle de la fédération ou celle de l'unité... Quand l'unité s'est faite en Italie par l'impulsion des populations italiennes, la France n'a pas jugé que son intérêt s'y opposât d'une manière absolue, elle n'a pas cru que son intérêt fût là suffisant pour qu'elle voulût faire prévaloir en Italie la fédération sur l'unité : car, encore une fois, ici, l'intérêt n'est que secondaire. » (Discours de M. Billault dans la séance du 10 février 1863.)

procédés employés par les Russes contre les *brigands* polonais.

Et cependant ne nous plaignons pas de cette contradiction. « Tout peut se pardonner, » disait Mirabeau, « excepté l'inconséquence. » Erreur profonde, à mon avis : c'est par leur inconséquence, et par elle seulement, que la plupart des hommes méritent le pardon ici-bas. Il y a des inconséquences honnêtes et touchantes qui font honneur à la nature humaine, qu'il faut encourager et bénir. Il ne me déplait pas, loin de là, de voir les fauteurs de l'unité italienne, eux qui ont trouvé bon de fouler aux pieds toutes les résistances, toutes les traditions, toutes les leçons et tous les souvenirs de l'histoire, revendiquer la résurrection d'un pays qui tient au passé le plus ancien de l'Europe, invoquer les traités, le droit des gens, le droit des faibles, des vaincus, des spoliés. Ils n'en ont pas le droit, dites-vous : soit ; mais ils usent du droit qu'ils n'ont pas, et cette fois ils font bien.

Dieu nous garde de vouloir écarter ou refroidir un seul partisan de la plus juste des causes. Heureuse cause qui, seule entre toutes, réunit tous les catholiques et tous les libéraux, tous les démocrates et tous les conservateurs dignes de ce nom ! Souhaitons qu'il n'y ait pas un seul Français qui veuille être confondu avec ces Russes méprisables, l'écume de leur nation, l'antipode des honnêtes gens dont nous parlions plus haut, que l'on voit, dans la presse et dans le beau monde, appeler à grands cris la révolution par l'étranger à Rome et à Naples, et maudire en la calomniant la résurrection d'un peuple opprimé à Varsovie, battre des mains à tous les excès des Italiens, et grincer des dents aux exploits des Polonais.

Je prends donc la question italienne pour ce qu'elle est en fait, non en droit. Je range parmi les auxiliaires de la Pologne tous les partisans de l'Italie, et non-seulement de son

indépendance, ce qui voudrait dire tous les Français sans exception, mais encore de son unité, ce qui comprend au moins tous les amis de la révolution.

Gouvernement et opposition, impérialistes et républicains, je m'arme des antécédents, des sympathies, des engagements de tous, et je leur dis à tous : Sachez bien que la question italienne commande et décide la question polonaise, et que, par une invincible conséquence, *ineluctabile fatum*, déjà écrite dans le cœur et la conscience de tous, l'intervention de la France en Italie la condamne à intervenir en Pologne.

Eh quoi ! nous assisterions à ce double prodige : Au midi de l'Europe, cinq États des plus anciennement constitués, des plus constamment indépendants de l'Europe, cinq États qui, depuis mille ans, n'avaient jamais obéi aux mêmes lois, jamais été réunis en un même corps, seraient renversés, bouleversés, disloqués et refondus en une seule masse, pour plaire à l'ambition de notre client d'avant-hier, à peine délivré par l'épée de la France. — Et au nord, une nation qui, pendant ces mille ans, a toujours formé un seul État, un seul royaume, un corps indépendant, qui a fait de ce corps percé de mille traits le grand et solide boulevard de l'indépendance européenne et de la civilisation chrétienne, cette nation serait condamnée à descendre toute vivante encore dans la tombe ! Ses tronçons mutilés, qui, depuis quatre-vingts ans, ne veulent ni mourir ni rester disjoints, seraient définitivement supprimés, confisqués, enterrés, oubliés !

Cela est tout simplement impossible, et j'ai la douce certitude que cette impossibilité sera un jour démontrée par M. Billault lui-même, avec la merveilleuse dextérité de parole que chacun admire en lui. Il aura, à coup sûr, moins de chagrin et moins d'embarras à opérer ce changement de

front, que n'en peut avoir M. Rouland à rester ministre des cultes après avoir proclamé, au début de la guerre d'Italie, que tous les droits du pontife-roi seraient respectés.

Quoi ! nous vivons sous un règne qui a vu blanchir dans les cimetières de la Crimée et du Bosphore les ossements de cent mille Français, morts pour cimenter de leur sang jeune et généreux les fondations pourries de l'empire ottoman ; et pas un effort ne serait tenté pour arracher au désespoir et à la servitude une nation chrétienne, toujours jeune d'héroïsme, de vertu antique, d'invincible et aveugle confiance en nous ! Quoi ! la politique qui s'en va, comme dit M. Billaud, « semer des germes de civilisation » au Mexique, n'enverrait pas même une parole de sympathie, de pitié, de respect, au peuple qui vit et qui meurt en Europe, à nos portes, pour les plus purs et les plus généreux devoirs de la civilisation moderne ! Non, non, et devant la seule apparence d'une si révoltante contradiction, c'est bien le cas de redire avec nos vieux Bourguignons : « Cela ne s'est jamais fait, cela ne se peut faire et cela ne se fera pas. »

A nos portes, ai-je dit ? oui, et je maintiens l'expression. Car nul homme sensé ne viendra nous redire les raisons plus ou moins superficielles qui servaient il y a trente ans à nous refroidir. On nous disait alors : « Vous voulez donc passer sur le ventre à l'Allemagne ! » Ou bien : « Faut-il aller en ballon au secours de la Pologne ? » Nous savons maintenant comment on peut atteindre la Russie sans toucher à l'Allemagne. Nous savons, et le monde sait, que nos vaisseaux ont la marche plus rapide et plus sûre que n'importe quel ballon, et qu'il n'y a pas sur le globe un point assez éloigné ou assez inaccessible pour échapper à leur redoutable atteinte.

Le pouvoir qui envoie si facilement quarante mille hom-

mes à la Vera-Cruz et à Mexico ne peut plus être admis à reculer devant les difficultés d'aborder la mer Baltique ou la mer Noire.

D'ailleurs, l'histoire contemporaine nous apprend qu'il y a d'autres moyens que les armées et les flottes pour ébranler les gouvernements et les obliger à choisir entre des concessions opportunes ou une abdication soudaine. Les flottes peuvent rester à Toulon et à Malte, comme celles qui menaçaient le trône du roi de Naples, pendant que le retrait des ambassadeurs et la réprobation officiellement promulguée¹, au nom de la France, contre les actes et les lois d'un souverain impopulaire, mais indépendant, portaient le premier coup à sa royauté et donnaient le signal de la conspiration dont son fils a été victime. Se sentirait-on moins fort contre l'autocrate de toutes les Russies que contre le roi des Deux-Sicules? Aurait-on plus de ménagements pour un Romanoff que pour un Bourbon? Qui pourrait comprendre, qui pourrait excuser tant de sévérité pour le prince auquel on ne trouvait à reprocher que d'avoir *méconnu de sages avis*, et tant d'indulgence pour le potentat qui hérite d'une si longue succession d'attentats contre le droit des gens et la conscience publique?

Mais, dira-t-on encore, la France n'a pas d'injure à venger en Pologne; elle n'est pas offensée par la Russie. Je répons : L'était-elle en 1859 par l'Autriche? Quelle injure a-t-elle été venger en Italie? Personne ne l'avait provoquée. Là-dessus il n'y a plus de doute, plus de discussion possible. M. de Cavour, en mourant, n'a pas emporté ses secrets dans la tombe, au contraire; il les a laissés à des amis qui ne se font pas faute de les révéler. Il nous a appris que la guerre

¹ *Moniteur* des 20 et 26 octobre 1856.

de 1859, bien loin d'avoir été provoquée par l'Autriche, était prédite depuis trois ans, promise et convenue depuis six mois. Elle est venue à point nommé pour qu'on pût profiter du piège où l'Autriche a eu la simplicité de tomber.

Laissons donc là ces scrupules factices. La France est allée, en Italie, au secours d'un allié, d'un client, dont la reconnaissance était stipulée d'avance. Or la Pologne comme alliée et comme cliente vaut bien le Piémont, et sa reconnaissance a été déjà escomptée sur tous les champs de bataille du premier Empire : il n'est pas possible qu'on l'oublie sous le second. La France est allée combattre en Italie pour un grand intérêt français et européen, que les traités avaient oublié et que la diplomatie avait méconnu, pour l'indépendance italienne. Or, qui oserait dire que méconnue, elle aussi, par la diplomatie, mais garantie par les traités, la nationalité polonaise n'est pas un aussi grand intérêt, pour la France et pour tout l'Occident, que l'indépendance de l'Italie ?

Enfin la France, nous a-t-on dit, a été combattre en Italie pour une idée ; et c'est la seule nation qui sache se dévouer ainsi. Nous aussi, nous lui reconnaissons ce privilège et cette gloire : le tout est de bien choisir et de bien savoir pour quelle idée il faut tirer l'épée. Je défie le plus exigeant d'en nommer une plus légitime et plus populaire, plus simple et plus généreuse, qui aille mieux au génie, au devoir, à l'instinct de la France, que celle de la Pologne à sauver et à ressusciter.

Par tous ces motifs et par d'autres ; surtout par l'expérience que nous avons tous du goût de la politique régnante pour les grandes aventures en même temps que pour les projets lentement combinés et soigneusement enveloppés, je me persuade que M. Billault s'est trompé, et qu'un avenir

prochain lui infligera un démenti éclatant, dont je lui souhaite d'être lui-même l'organe écouté et applaudi. Qui sait si, en courtisan délicat, il n'a pas voulu ménager à l'Empereur un de ces triomphes oratoires qui brillent surtout par le contraste de l'éloquence libérale du souverain avec celle de ses ministres¹?

Mais d'ailleurs, s'agit-il bien de tirer l'épée? Est-il besoin, pour sauver la Pologne, de flottes et d'armées, d'expéditions lointaines et aventureuses? Je me permets d'en douter. On rira peut-être de ma crédulité, et j'y consens volontiers pourvu qu'on me laisse dire ce que je pense. Je suis convaincu que dans le désarroi actuel de la vieille Europe du congrès de Vienne, et après les preuves d'irrésistible énergie et d'incontestable supériorité militaire que la France a données en Crimée et en Lombardie, l'intervention purement morale de son gouvernement produirait un effet suffisant et prodigieux.

Oui, si, l'autre jour, le ministre de l'Empereur, au lieu d'affecter la sécheresse et le dédain glacial d'un plénipotentiaire d'ancien régime, eût prononcé une de ces paroles qui avertissent avant de frapper, qui relèvent et proclament le droit avant de le venger, une grande victoire morale eût

¹ Quand ces lignes furent publiées en février 1863, l'auteur ne prévoyait pas la lettre impériale adressée à M. Billault le 21 mars, à la suite de son discours au Sénat sur la question polonaise, lettre insérée au *Moniteur* et ainsi conçue :

« Mon cher monsieur Billault, je viens de lire votre discours, et, comme toujours, j'ai été heureux de trouver en vous un interprète si fidèle et si éloquent de ma politique. Vous avez su concilier l'expression de nos sympathies pour une cause chère à la France avec les égards dûs à des souverains et à des gouvernements étrangers. Vos paroles ont été sur tous les points conformes à ma pensée, et je repousse toute autre interprétation de mes sentiments. Croyez à ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

été remportée. L'Europe eût frémi d'une émotion salutaire. La Russie se serait arrêtée dans la carrière qui la conduit à sa ruine; la Prusse eût reculé devant la complicité nouvelle où elle s'est depuis engagée; l'Autriche eût été encouragée dans sa politique salutaire et réparatrice; la Pologne eût retrouvé la patience qui prépare et mérite la victoire; enfin l'ascendant de la France eût grandi de toute la hauteur d'un peuple sauvé et d'une éclatante réprobation infligée au plus inexcusable attentat de l'histoire moderne.

Après quoi, si l'aveuglement eût persisté, si la Russie, acharnée à sa perte, eût fermé l'oreille à tous les conseils de la prudence et de l'humanité; si, mis en demeure par l'immense réprobation morale que toute l'Europe, encouragée et dirigée par la France, eût fait éclater contre lui, le Czar avait continué le supplice de sa victime, eh bien, alors, mais alors seulement, la guerre! la guerre vraiment désintéressée, vraiment légitime, destinée à atteindre le coupable sans toucher aux innocents, aux indifférents, aux intermédiaires, surtout sans inquiéter l'Allemagne, et en lui garantissant, au contraire, l'intégrité de son territoire fédéral.

Et quelle guerre! Jamais on n'en verrait de plus acceptée, de plus acclamée. Et d'abord par l'unanimité des élus du suffrage universel; je dis bien l'unanimité, car quel est donc le membre de la majorité qui, ayant voté pour la guerre du Mexique, aurait l'audace de voter contre l'intervention en Pologne? Pour la première fois, mais à coup sûr, on verrait cette majorité d'accord avec les cinq énergiques combattants qui viennent de faire une si vaillante et si brillante campagne.

Mais cet assentiment, aussi respectable qu'immanquable, des grands corps de l'État, qu'est-ce encore auprès de l'enthousiasme irrésistible de la nation tout entière? Non, jamais

il ne serait donné à aucun souverain de provoquer, de contempler un mouvement plus populaire, une sympathie plus unanime, un entraînement plus universel. La France entière dirait d'une seule voix à son maître : Marchez, Sire, marchez hardiment. Le sentiment national vous portera jusqu'aux extrémités du monde sur des ailes de flamme. Vos plus irréconciliables adversaires béniront ces armes et pleureront de joie sur vos triomphes.

IV

Je me résume et je conclus.

Trois fois successivement, en 1807, en 1809, en 1812, la Pologne a vu Napoléon I^{er}, au faite de la toute-puissance, trahir son attente; lui refuser la résurrection qu'il était en droit et en mesure de lui garantir, et aller même jusqu'à stipuler avec la Russie que le nom de la Pologne disparaîtrait de l'histoire¹.

En 1856, la Pologne a vu le Polonais qui avait l'honneur de présider, au nom de la France, le congrès de Paris, prendre en cette qualité la périlleuse initiative de la question italienne, mais ne pas trouver une parole pour signaler les douleurs et les droits du pays qui fut son berceau.

En 1863, elle a dû entendre le Français qui a l'honneur de représenter son Souverain devant les élus du suffrage universel, ne laisser tomber de ses lèvres que l'expression d'une impitoyable froideur.

Et cependant, elle ne désespère pas de la France, et elle a raison. Car, encore une fois, le gouvernement qui a

¹ Note adressée le 27 octobre 1809 par le duc de Cadore, ministre des relations extérieures, au cabinet de Saint-Petersbourg.— Convention secrète du 10 janvier 1810 entre le comte Romanzoff et le duc de Vicence.

voulu et qui a su faire la guerre de Crimée, la guerre d'Italie et la guerre du Mexique, sera nécessairement obligé, le cas échéant, ni aujourd'hui peut-être, ni demain, mais à son jour et à son heure, de prendre en main la cause de la Pologne. On hésitera, on tâtonnera, on dissimulera, on résistera longtemps peut-être, mais à la fin on agira, et il le faudra bien. La justice, l'honneur et la force des choses y condamnent.

Ainsi donc, quelle que soit l'issue immédiate de la crise sanglante qui vient d'éclater, la Pologne peut se rassurer et doit compter sur l'avenir. Elle a pour elle deux impossibilités, dont l'une au moins sera son salut. Impossibilité pour l'empereur Alexandre de maintenir en Pologne la servitude qu'il a le glorieux projet de détruire en Russie. Impossibilité pour l'empereur Napoléon de rester sourd à jamais au *cri de douleur* de la plus noble et de la plus innocente des victimes.

Ce n'est donc plus le cas de s'écrier avec M. Armand Carrel, en 1831¹ : « Il y a là-bas des retranchements comblés par des cadavres polonais, de sublimes tombeaux dans lesquels un magnifique peuple vient de descendre, emportant avec lui le bien, le mal, son nom, ses dieux, ses grands souvenirs et jusqu'à l'espérance. »

Non, il n'en est rien : pas plus en 1863 qu'en 1831, ce *magnifique peuple* ne descendra dans la tombe : il a confiance, non pas dans *les dieux*, mais en Dieu ; il garde, il honore, il rappelle, il impose à l'Europe ingrate et distraite son nom, ses souvenirs, son invincible espérance ; il ne veut pas mourir, et il ne mourra pas.

Si cependant notre confiance allait être trahie, si notre

¹ Cité par M. Lanfrey, p. 549.

attente était vaine ; si la France actuelle se déclarait incapable de faire la guerre pour autre chose que des provinces à annexer ou des créances à récupérer ; si la civilisation moderne, qui a supprimé la torture, la hideuse torture des individus accusés ou coupables, se montrait hors d'état de dérober toute une nation innocente, vingt millions d'hommes et de femmes, à la torture permanente ou périodique ; si le siècle qui a décrété l'abolition de l'esclavage des noirs et qui en voit les débris obstinés s'ensevelir dans les champs ensanglantés de l'Amérique, laissait en pleine Europe durer et s'enraciner l'esclavage d'un grand peuple chrétien ; si tout finissait, par là... ah ! je ne puis ni ne veux dire quel serait l'arrêt de l'histoire, et ce qu'en déciderait dans l'avenir la conscience du genre humain. Ce n'est pas en ce moment la liberté qui me manque. Ma pensée plane bien au-dessus et bien au delà de toutes les questions de parti, de pouvoir, de dynastie ! C'est la douleur qui m'arrête. Elle s'en prendrait bien moins au pouvoir qu'à la froideur, à l'indifférence publique, à l'insouciance frivole et pusillanime d'un pays énervé, affaissé, incapable, soit d'opposer une résistance sérieuse, soit d'imprimer une impulsion énergique à ceux qui ont le redoutable honneur d'être chargés de ses destins.

Je songe que nous ferions à ceux qui déterreraient dans les décombres de l'histoire les faits et gestes de notre temps, l'effet de ce Romain avili dont on déblayait l'an dernier, à Pompéi, la maison ensevelie sous la cendre du Vésuve. Il avait inscrit sur son seuil ces mots d'une honteuse éloquence : **SALVE LUCRO** ; ce qui n'a pas empêché le volcan de l'engloutir, pour ne révéler qu'après dix-huit siècles son ignoble devise à la pitié méprisante de la postérité.

20 février 1863.

POST-SCRIPTUM.

Je viens de lire dans un journal anglais qui passe, à tort, je l'espère, pour être l'organe du premier ministre d'Angleterre, un article qui n'est peut-être qu'une de ces incartades malséantes dont la presse anglaise est trop coutumière, mais qui peut aussi être un ballon d'essai dont il importe de relever sur-le-champ l'inconvenance et le danger. On y applaudit à la sympathie de la France pour la Pologne; on nous excite même à ne reculer devant aucune extrémité; on invoque Némésis et Napoléon I^{er}, et tout cela, non par amour de la justice et de l'humanité, mais au point de vue... de la question d'Orient. Oui, selon le *Morning-Post*, il faut que la France aille au secours de la Pologne; et comme cette intervention, toujours selon l'affidé de lord Palmerston, ne saurait être *désintéressée*, on adhère d'avance aux *compensations* que nous chercherions sur le Rhin ou ailleurs, parce que, nous dit-on, l'accord de la France et de la Russie serait détruit en Orient et n'opposerait plus d'obstacle à la *solution amiable* qu'y rêve l'Angleterre.

Il est du devoir de tout bon Français de protester, avec toute l'énergie de la bonne foi et de la bonne politique, contre ces conseils pervers et périlleux. La France fera toujours très-bien de ne pas chercher dans la politique russe la solution de la question d'Orient; elle fera encore beaucoup mieux de ne pas la chercher dans la politique anglaise. Épris, on le sait, d'une admiration aussi passionnée que constante, et aussi réfléchie que passionnée pour les glorieuses institutions de la libre Angleterre, j'éprouve pour elles cette envie douloureuse qui est la forme la plus sincère

et la plus expressive de l'hommage. Mais je ne souhaiterai jamais à mon pays de se mettre à la remorque de la diplomatie anglaise. L'Angleterre, en s'obstinant à maintenir l'Orient chrétien, grec, slave et arménien sous le joug odieux de la Turquie, n'a déjà que trop entraîné la France dans l'orbite de son égoïsme immoral et inhumain. La France ne doit suivre en Orient que ses propres traditions, qui sont celles de l'honneur, de l'humanité et surtout du désintéressement.

C'est ce désintéressement qui doit aussi rester le caractère exclusif de son intervention pour la Pologne. Malheur à nous ! si en descendant dans la lice la France pouvait être soupçonnée d'une ambition conquérante, d'une arrière-pensée égoïste ! Rêver pour elle des *compensations*, c'est-à-dire des annexions sur le Rhin ou sur la Meuse, ce serait porter un coup fatal à la cause polonaise, ce serait précisément outrager le principe de nationalité que nous devons invoquer et défendre en Pologne. Ce serait armer à juste titre, contre nous, le sentiment national de l'Allemagne et de la Belgique ; ce serait rétablir contre la France la coalition, non pas celle des impuissances absolutistes, mais celle bien autrement légitime et invincible des nations menacées et indignées. L'Angleterre serait la première à nous abandonner dans la lutte que nous engagerions avec l'Allemagne ; car il est impossible que, chez elle aussi, l'on ne voie pas renaître et prévaloir un jour les instincts généreux et vraiment politiques qui commencent à poindre en Russie. Ce jour-là, elle reniera une politique qui la rend complice, à l'encontre des chrétiens d'Orient, depuis le Monténégro jusqu'au Liban, d'un despotisme quelquefois plus sanguinaire que celui des Russes en Pologne. Repoussons donc sans réserves ces perfides conseils et ces immorales tentations. Gardons, à notre sym-

pathie pour la Pologne, le caractère pur et généreux, l'élan chevaleresque qui est dans la nature de la France, et qui peut seul mettre d'accord son génie avec son devoir.

26 février 1863.

Cet écrit, inséré d'abord dans le *Correspondant* de février 1863, a eu ensuite quatre éditions, publiées chez Dentu.



LE PAPE ET LA POLOGNE

LE PAPE ET LA POLOGNE

(Extrait du *Correspondant* du 25 mai 1864.)

I

Quand, sur une grève battue par la tempête, le canon d'alarme éclate dans la nuit et annonce un navire en perdition, dans quel pays chrétien voit-on les habitants de la côte, sourds aux cris des naufragés, à l'appel de leurs semblables, de leurs frères, s'enfermer chez eux pour y dormir en paix ou ne rester éveillés que pour célébrer, au coin du feu, la douce sécurité du rivage et du foyer domestique?

Quand retentit dans la rue ou sur la grande route le cri de détresse du passant assailli ou assassiné, que penser des honnêtes gens qui, au lieu de courir au secours de la victime, ne songent qu'à se barricader dans leur maison et entr'ouvrent à peine un volet pour examiner de loin comment le crime s'accomplit?

C'est là cependant ce qui se passe en France, en Europe, depuis dix-huit mois.

Seulement ce n'est pas un vaisseau, c'est un peuple tout entier qui sombre sous nos yeux dans une mer de sang. Ce n'est pas la nuit, ce n'est pas au sein de la tempête ni au fond des bois, c'est en plein jour et en plein calme que la catastrophe s'accomplit. Ce n'est pas un voyageur isolé, ni même une caravane de pèlerins, c'est une nation, une grande nation chrétienne qui est cernée, saisie, garrottée, dé-

pouillée, outragée, assassinée sous nos yeux. Il y a dix-huit mois, cette nation, que n'a pu dompter ni épuiser un siècle entier d'attentats féroces et d'intelligente oppression, s'est dressée dans la tombe que lui ont creusée ses bourreaux. Elle a jeté un grand cri pour rappeler au monde qu'elle avait été enterrée vivante et qu'elle ne voulait pas mourir. Après quoi, désarmée, isolée, éperdue, avec l'audace du désespoir, elle a engagé la lutte qui dure encore.

La nation victime en a appelé à toutes les forces et à tous les droits d'ici-bas. Elle a invoqué tour à tour, par des adjurations poignantes, la civilisation, l'humanité, le droit des gens, le droit nouveau, les idées modernes, la liberté, le progrès, l'honneur, la reconnaissance, la pitié, la conscience publique. Elle n'a rien obtenu. A ce déchirant appel personne n'a répondu.

La civilisation moderne, si orgueilleuse de ses progrès, de son empire universel, de ses inventions prodigieuses, de ses merveilles populaires, la civilisation est restée muette et impuissante devant ce spectacle monstrueux dressé à sa porte, d'une nation expropriée, mutilée, égorgée avec une régularité savamment implacable en plein dix-neuvième siècle. La civilisation s'est déclarée vaincue par la barbarie.

La liberté, dans les pays même où elle fleurit le mieux, n'a rien fait, rien pu, rien essayé pour sauver un peuple, l'un des premiers et des plus anciennement libres parmi les races modernes et qui ne demande à Dieu et aux hommes que la plus simple et la plus élémentaire des libertés, celle de vivre.

Le droit moderne, ce droit si persévéramment invoqué dans certains pays, si singulièrement interprété et si audacieusement appliqué dans d'autres ; ce droit qui, s'il fallait en croire ses plus bruyants prophètes, autoriserait les peuples

à se débarrasser des rois qui leur déplaisent, sans motif, comme en Grèce, ou pour des motifs insuffisants comme à Naples; ce droit nouveau permet impunément à un empire plus qu'à moitié asiatique de nier et de violer tous les droits anciens chez un peuple européen et chrétien, tombé en proie au spoliateur après mille ans d'indépendance nationale.

L'humanité reste impuissante comme la liberté! La philanthropie, l'adoucissement si justement vanté de nos mœurs, de nos pénalités; la compassion sentimentale réclamée et dépensée par la publicité quotidienne pour tant de malheurs réels ou imaginaires, rien de tout cela n'a prévalu contre ce qui semblait ne pouvoir être qu'un cauchemar, et ce qui est devenu un fait d'une horrible réalité, le fait du vampire qui suce le sang et la vie d'une victime éplorée.

La conscience publique, la pitié, la reconnaissance, elles aussi n'ont su que se renfermer dans l'oubli et le silence. En vain la Pologne étalait-elle devant nos yeux le souvenir de ses services et de ses titres, le spectacle de ses plaies et de ses angoisses, elle qui a été pendant de si longs siècles le boulevard sanglant de l'Europe, l'infatigable alliée de la France. Rien n'y a fait. Rien n'a réussi à vaincre l'impitoyable inattention, la honteuse insouciance, l'impassible indifférence, l'imprévoyance obstinée de l'Europe contemporaine. Elle ne veut plus même qu'on lui parle d'un sujet usé, condamné. Elle veut l'oublier, le chasser de sa pensée, en détourner ses yeux alourdis par la fatigue du gain et du plaisir. La question est tranchée; le *Times* a rappelé ses correspondants; le rideau est tombé. Parlons d'autre chose.

Les plus compatissants, les plus généreux font comme Agar, qui s'éloignait en pleurant pour ne pas voir l'agonie de son fils mourant de soif dans le désert : *et abiit seditque*

e regione procul quantum potest arcus jacere. Dixit enim : Non videbo morientem puerum.

Mais voici que, du milieu de ce silence glacial, de cette indifférence universelle, une voix s'élève, une seule, pour répondre au cri de détresse de la Pologne agonisante. C'est la voix de la Religion; voix plaintive, indignée, immortelle. Celui qui est aux yeux de tous, amis ou ennemis, fidèles ou impies, la plus haute personnification de la religion dans le monde, celui-là a parlé! Le vicaire de Jésus-Christ, du Fils de Dieu mort pour les hommes sur la croix, a parlé pour la nation crucifiée. L'éloquence a jailli, en flots pressés et bouillonnants, du fond de ce noble cœur, du cœur de Pie IX, cœur d'homme et de pontife, où l'indignation a débordé avec la pitié.

Ah! certes, l'on n'est pas sur un lit de roses quand on a pour métier celui d'avocat de la cause catholique au temps actuel. Il faut s'y résigner à toutes les tristesses; il faut s'y attendre non-seulement aux outrages et aux mépris du dehors, mais aux misères et aux ténèbres du dedans, *foris pugnae, intus timores*. Petits et grands nous y sommes tous appelés à subir les mécomptes, les défaites, les défections, les abattements, les tristes découvertes, les obscurités, qui sont le partage des plus humbles soldats comme du plus auguste représentant de la vérité. Mais aussi, de temps à autre, quand la vérité, quand la justice vient à briller comme l'éclair dans la nuit, en empruntant à la religion sa force et son autorité surnaturelles, quelle joie incomparable s'allume dans l'âme fidèle! quel transport de reconnaissance éclate parmi les chrétiens! Je ne sais ce que la grande voix de Pie IX aura fait éprouver aux Polonais dans les affres de leur agonie; mais moi, leur vieux et impuissant ami, j'en ai tressailli de bonheur, d'admiration, et je ne résiste pas à

l'envie de m'en épancher avec ceux qui pensent comme moi sur la justice et la sainteté de la cause polonaise.

A l'heure qu'il est, on peut dire qu'il n'y a de vraiment grand en Europe que deux opprimés : le Pape et le peuple polonais.

Elle est encore debout cette Pologne prodigieuse ! Malgré tant d'épreuves et de désastres, malgré les défaites et les supplices de chaque jour, malgré l'indifférence et l'abandon, rien ne la décourage ni ne l'abat. La lutte dure encore, et déjà, par un miracle de vitalité, elle a duré deux fois plus longtemps qu'en 1830 et 1831. Et cependant alors le soulèvement national avait pour pivot non-seulement la possession de la capitale, avec une administration tout organisée, mais par-dessus tout une armée régulière de quarante mille hommes, admirablement disciplinée et commandée par d'illustres vétérans des grandes guerres du premier Empire ; tandis qu'aujourd'hui et depuis dix-huit mois l'insurrection n'a pas où reposer sa tête. Elle n'a pu arracher aucune ville importante aux Russes. Les forêts et les marais sont ses uniques citadelles. Elle n'a d'autre armée que des bandes irrégulières sans cesse décimées, dispersées, anéanties, mais toujours renaissantes et toujours indomptées. Elle s'alimente par la pratique quotidienne des sacrifices les plus héroïques, les plus difficiles ; de ceux qui répugnent le plus à la nature des sociétés modernes. Les Polonais ne prodiguent pas seulement leur vie ; ils ne se donnent pas seulement eux-mêmes avec leurs enfants, et toute une jeunesse qui va au feu, à la mort, à toutes les fatigues, à toutes les misères qui précèdent la mort, avec encore plus de calme et de résolution que d'entraînement. Ils prodiguent encore et surtout leurs biens. La fortune, la propriété, cette idole de la civilisation moderne, plus chère que la vie à tant de nos contemporains,

ils ne semblent la connaître que pour la mépriser et pour la sacrifier. Terres, maisons, biens-fonds, argent, capitaux, tout est exposé, tout est perdu, et une ruine totale devient le partage assuré de ceux qu'aura épargnés la mort. Cette prodigalité patriotique n'est point une vertu nouvelle chez eux. Ce qui l'est davantage, c'est la merveilleuse subordination, les miracles d'obéissance et de docilité qu'a déployés ce peuple réputé indisciplinable, sous l'impulsion de son gouvernement national¹. Nul ne sait le nom ni le séjour de ce pouvoir occulte, et partout il rencontre une soumission absolue, due au seul empire de cette foi patriotique qui n'a encore été ni imposée ni souillée par aucun excès dictatorial, par aucune violence révolutionnaire.

II

Mais détournons un instant nos regards de cette lutte sanglante pour voir l'effet qu'elle a produit sur l'Europe.

La nation victime avait appelé à son secours toutes les grandes nations de l'Occident : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie. Toutes étaient provoquées et obligées à remplir ce grand devoir. Aucune n'a su, n'a voulu l'accomplir.

L'Allemagne, oubliant avec une cynique ingratitude que la Pologne lui a servi de rempart vivant et perpétuel contre les Mongols au moyen âge, contre les Turcs depuis le quinzième siècle, contre la domination moscovite depuis la chute

¹ Voir, à ce sujet, de précieux et d'importants détails dans l'ouvrage récent de M. Tanski, intitulé : *L'Entrée des Russes à Paris et l'Armée russe*, où l'on trouve aussi de très-curieux renseignements sur la transformation subie par l'armée russe depuis ses victoires de 1812 à 1814, et sur l'action des Polonais incorporés dans cette armée.

de Napoléon, l'Allemagne aime mieux maintenir et aggraver sa complicité dans le crime ineffaçable du Partage que de l'expié en garantissant sa propre indépendance par un acte solennel de justice internationale. Elle use de sa supériorité matérielle pour frapper à coups redoublés sur le Danemark, sur un peuple aussi faible par le nombre qu'il est intrépide et généreux ; et cela pour venger la nationalité allemande des Schleswigeois qui, très-probablement, n'a pas été plus opprimée que celle des Alsaciens en France, tandis que les deux grandes puissances allemandes poursuivent depuis un siècle avec un inégal mais infatigable acharnement l'extirpation de la nationalité polonaise dans les vastes provinces qui leur ont servi de lots dans la dépouille de la victime.

L'Italie nouvelle, ou, pour mieux dire le Piémont, agrandi par des procédés trop analogues à ceux des spoliateurs de la Pologne, essaye à peine de feindre ou d'affecter une sympathie froidement déclamatoire pour la grande victime de cet esprit d'usurpation et de conquête dont la royauté piémontaise est devenue la plus coupable personnification dans l'Europe contemporaine. Au fond et au vrai, toutes ses sympathies sont pour la Russie, qui s'est hâtée de reconnaître dans l'Italie de Victor-Emmanuel l'auxiliaire et l'imitatrice de sa politique immorale et spoliatrice : « Il y a, » disent les gens qui s'y connaissent le mieux, « il y a un trait d'union entre Saint-Pétersbourg et Turin dans la question de Rome¹. » Le gouvernement soi-disant libéral qui a volé le patrimoine du Pape, qui emprisonne chaque jour évêques et cardinaux, qui supprime tous les ordres religieux pour confisquer leur patrimoine et profaner leurs sanctuaires ; ce gouvernement ne peut ni aider, ni aimer, ni même comprendre la Pologne.

¹ Correspondance de Turin dans le *Journal des Débats*, du 14 juillet 1863.

Et Garibaldi, qui vient d'afficher à Londres une certaine condoléance pour la cause polonaise, était bien plus dans son rôle et dans sa nature quand il écrivait, le 28 décembre 1863, en s'adressant aux Polonais : « Cessez de donner à votre lutte héroïque un caractère religieux, qui éloigne de vous les sympathies et provoque contre vous les réactions sanglantes ¹. »

L'Angleterre ! comment peindre ici la pitié douloureuse qu'inspire à ses meilleurs amis, à ses plus fidèles admirateurs, la triste dérépitude de sa politique extérieure ! On nous dit chaque jour d'applaudir aux progrès incontestables de la démocratie au sein de ce grand peuple libre. Pourquoi faut-il que ces progrès soient contemporains de la déchéance trop manifeste de son énergie, de sa capacité, de son intégrité dans le maniement des affaires européennes ? N'est-ce pas elle qui, en déclarant publiquement par la bouche de son ministre des affaires étrangères que, dans aucun cas, les négociations entamées par les puissances occidentales au profit de la Pologne ne pourraient ni ne devraient aboutir à la guerre, n'est-ce pas elle qui a garanti à la Russie l'impunité des crimes dont la Pologne semble aujourd'hui la seule victime, mais qui seront un jour cruellement expiés par l'Europe entière ? Ici, comme en Italie, c'est le fanatisme antireligieux qui produit l'aveuglement et l'incapacité politique. A la terreur risible que lui inspire la papauté, à la re-

¹ L'équité nous fait un devoir de signaler l'hommage rendu au courage apostolique de Pie IX, dans la séance du 7 mai de la Chambre des députés de Turin, par M. Broffério, l'un des adversaires les plus acharnés du Saint-Siège. « Quand je vois, a-t-il dit, un vieillard fatigué, malade, sans ressource, sans armée, sur le bord de sa tombe, maudire un potentat parce qu'il égorge un peuple, je me sens ému dans tout mon être, je me crois reporté au temps de Grégoire VII, je m'incline et j'applaudis. » Et l'assemblée tout entière a applaudi. On doit regretter qu'aucun hommage semblable ne se soit produit au sein des Chambres françaises.

crudescence puérile de ses anciens préjugés contre les peuples et les institutions catholiques, vient se joindre, en ce qui touche la Pologne, une évocation du passé, qui est comme un remords. L'Angleterre s'est reconnue dans le système que suit la Russie contre la nation qu'elle porte attachée au flanc. La Pologne d'aujourd'hui lui représente l'Irlande du temps des Tudors et des Stuarts. C'est à l'école de la reine Élisabeth et de Cromwell que les Mourawieff et les Berg ont pu apprendre la théorie et la pratique des transplantations, des déportations et des expropriations qui constituent la phase actuelle du supplice périodiquement renouvelé de la race polonaise.

Reste la France ! L'année dernière, l'illustre évêque d'Orléans, toujours le premier sur la brèche quand il y a une grande cause à servir, une noble infortunée à défendre, écrivait à M. Quinet : « Oui, j'espère aussi ; je ne sais quel instinct profond me dit que ce grand *cri de douleur* sera écouté, exaucé, apaisé ; que la France ne manquera pas à son devoir, à sa destinée ; que ce mécompte suprême ne sera pas ajouté à toutes ses douleurs. » — On sait maintenant que cet instinct a été trompé et que ce mécompte a été consommé. On sait assez ce que nous en devons penser, et on conçoit la réserve qui nous est imposée sur ce point. Nous parlions, il y a un instant, d'honneur et de reconnaissance, et nous songions, en écrivant ces mots, à la France, à sa vieille et inextinguible dette envers la Pologne comme envers l'humanité. Quand je dis la France, je donne à ce mot son sens complet ; j'entends le peuple français tout aussi bien que le gouvernement français, et je confesse avec douleur que l'indifférence du pays a trahi la Pologne autant et plus que la débilité du pouvoir.

Toujours est-il que dans cette défaillance universelle des

grands peuples et des grands États, c'est le plus faible, le plus désarmé des souverains européens, qui a seul rempli son devoir, seul répondu à l'attente des cœurs généreux, seul obéi à la voix de la justice et de la pitié. Et ce plus faible des souverains, c'est le chef de notre religion, le père de nos âmes ! C'est lui qui nous donne en ce moment le sublime et consolant spectacle de la protestation du faible contre le fort, de la justice contre l'iniquité, de la vérité contre le mensonge. Mais, en plaidant ainsi pour la Pologne, Pie IX a, sans le vouloir et sans y songer peut-être, fourni au monde le plus grand argument en faveur du pouvoir temporel de la papauté. Jamais on n'a mieux prouvé qu'il ne pouvait y avoir pour elle de complète indépendance que dans la souveraineté. Qu'on nous montre donc une autre façon de rendre son autorité libre et souveraine comme il nous la faut, comme il la faut à la justice et à la vérité qu'elle personnifie pour nous ! Qu'on essaye de se figurer un Pape sujet ou vassal salarié d'un roi d'Italie ; qu'on se le représente usant de ce fier et généreux langage devant un maître allié ou complice de l'oppression qu'il faut dénoncer, de la trahison qu'il faut dévoiler !

Mais de plus, comment n'être pas frappé du contraste significatif entre l'attitude courageuse du Souverain Pontife et les allures incertaines et timides des grandes puissances ? Je n'entends pas dresser ici un acte d'accusation détaillé contre la diplomatie française en particulier. Je ne suis pas de ceux qui, parce qu'ils réprovent la politique intérieure du gouvernement de leur pays, triomphent de ses défaites à l'étranger. J'ai déjà dit que le nôtre n'avait pas trouvé dans l'opinion l'appui qu'il devait espérer. Je rends d'ailleurs hommage avec tout le monde à la capacité reconnue, aux intentions droites et patriotiques du ministre actuel des af-

fares étrangères, M. Drouyn de Lhuys. Je suis convaincu qu'il a désiré autant que personne la victoire du droit et de l'humanité en Pologne. Ce n'est pas moi qui lui reprocherai, comme d'autres, l'heureuse inconséquence qui a remplacé le dédain glacial et inhumain des premières paroles officielles de M. Billault sur l'insurrection polonaise par des négociations et des documents propres, selon quelques-uns, à exciter et à encourager les efforts des insurgés. Mais je le plains sincèrement de n'avoir pas même pu appliquer à la Russie, notoirement coupable de si monstrueuses cruautés, cette peine de la quarantaine morale, cette interruption des rapports diplomatiques qui avait été prononcée contre le roi Ferdinand de Naples pour de bien moindres griefs, même en tenant pour avérées toutes les calomnies ou toutes les exagérations propagées contre lui.

Je le plains de n'avoir pas pu obtenir pour la Pologne insurgée, c'est-à-dire pour la plus ancienne et la plus généreuse alliée de la France, cette reconnaissance de la qualité de *belligérante* accordée avec tant d'empressement par son prédécesseur aux esclavagistes américains qui rompaient, sous le plus inexcusable des prétextes, l'unité nationale du grand peuple que la France avait aidé à naître au delà de l'Atlantique.

Avouons-le du reste, sans prétendre devancer le jugement de l'histoire, et en lui laissant le soin de distribuer entre les grandes puissances la part de réprobation qui revient à chacune d'elles : on trouverait difficilement dans les annales de l'Europe moderne un épisode plus triste et plus humiliant que celui de la prétendue intervention de la diplomatie européenne, pendant l'année 1863, en faveur de la Pologne. Les ambassadeurs des trois plus grands empires du monde se sont laissé éconduire comme des solliciteurs importuns.

Ce n'est pas sans raison que le czar a pu accorder au prince Gortchakoff l'insigne faveur de porter son portrait à la boutonnière, en le félicitant d'avoir écarté *des tentatives injustes d'ingérence dans les affaires intérieures des Russes* et d'avoir maintenu *l'inviolabilité des droits de la Russie*¹.

Quant à l'inviolabilité des droits de la justice, de l'honneur et de l'humanité, personne, à coup sûr, parmi les hommes d'État de l'Europe actuelle, n'aura mérité de récompenses pour les avoir maintenus.

Rien ne pourra jamais justifier une politique qui de l'action commune de forces si imposantes n'a pu tirer que l'aveu éclatant d'une faiblesse si prodigieuse, et qui, prétendant réprimer les attentats de la Russie contre le droit des gens et contre les traités, n'a pu aboutir qu'à constater son impunité, en fortifiant sa position menaçante sur la Vistule, au centre de l'Europe. C'a été le triomphe de l'inaction, de la division, de l'impuissance. Jamais peut-être la timidité, la crédulité, l'hésitation, n'avaient joué un si grand rôle dans les affaires humaines. Jamais la diplomatie n'avait donné une preuve plus affligeante de la singulière aptitude qui la rend tellement plus habile à confirmer les conquêtes du mal qu'à venger les injures du bien.

En vivant au jour le jour et sous prétexte de gagner du temps, on a perdu les occasions les plus favorables, et laissé passer tous les moments décisifs. Tenus en échec par les seuls efforts de l'insurrection pendant plus de six mois, les Russes eussent très-probablement cédé à la moindre diversion de la Baltique, laquelle eût centuplé les forces de la Pologne en même temps que l'ascendant moral de la France dans le monde. Dominées par la plus aveugle confiance

¹ Rescrit. du 19 avril (1^{er} mai) 1864.

dans une politique d'expédients et de pourparlers indéfinis, l'Europe tout entière, l'Allemagne, l'Angleterre surtout, ont perdu la plus belle occasion de relever une barrière indispensable contre le développement colossal de la prépondérance moscovite. Il viendra un temps, et peut-être n'est-il pas si loin, où elles payeront chèrement cette misérable erreur, et où elles voudront avoir racheté, au prix du meilleur de leur sang, chaque jour de cette année si follement, si cruellement gaspillée dans une inexcusable inaction, pendant que la Pologne versait tout le sien pour le salut et la liberté du monde.

Il faut bien d'ailleurs le reconnaître, en renouvelant sous le règne si prospère et si vanté de Napoléon III, l'abandon de la Pologne qui a été si violemment reproché à Louis XV et à Louis-Philippe; en consacrant de nouveau le crime du Partage, la politique française paye la rançon de cette alliance russe, qui a favorisé la guerre d'Italie et les annexions dont cette guerre a fourni l'occasion. En présence des paroles formelles de l'Empereur¹ et de son premier ministre², il doit être permis à ceux qui ont déploré une guerre

¹ « Quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et de France étaient dans les meilleures relations; depuis la paix, les grandes questions européennes les avaient trouvés d'accord, et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie, comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigeait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent, et à élever la voix en faveur d'une nation rebelle aux yeux de la Russie, mais aux nôtres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités. » (Discours du 5 novembre 1863.)

² Discours de M. Rouher. *Moniteur* du 30 janvier 1864 :

« Oui, après le traité de Paris, les relations entre la France et la Russie sont devenues excellentes. Un rapprochement était naturel entre ces deux puissances qui s'étaient mesurées sur le champ de bataille, et qui avaient acquis, l'une pour l'autre, une estime mutuelle en combattant glorieusement

dont le double et incontestable résultat a été la ruine du pouvoir temporel de la papauté et le réveil des défiances de l'Europe contre la France, il doit leur être permis de constater que les fautes contre la justice et contre la sainte faiblesse de l'Église ne portent pas bonheur. Les quelques Polonais et les trop nombreux amis de la Pologne qui ont eu des complaisances pour la cause piémontaise reconnaîtront tôt ou tard que la question polonaise a été perdue par la question italienne. Nul n'estime plut haut que nous la gloire nouvelle dont nos incomparables soldats se sont couronnés dans les plaines de la Lombardie ; mais nous ne craignons

et courageusement (*Très-bien !*). Oui, un rapprochement était naturel entre ces deux puissances, car le continent les sépare, car elles n'ont d'ailleurs aucun point de contact, car il semble que, dans toutes les grandes questions qui intéressent le monde, elles n'ont pas d'intérêts contradictoires, et qu'elles peuvent ainsi marcher dans une confiance commune. Aussi ces sentiments d'alliance, nous n'avons pas hésité, après 1856, à les cultiver et à les développer.

« Agir ainsi, Messieurs, ce n'était pas dédaigner les autres alliances, c'était uniquement en élargir le cercle, en régler l'équilibre et renouer, dans des conditions appropriées à notre temps, ces traditions nationales qui nous avaient autrefois rapprochés de la Russie.

« Oui, ces pensées d'alliance étaient justes et vraies ; elles ont produit leurs résultats légitimes. Lorsque, obéissant à une politique traditionnelle aussi, pour protéger nos frontières menacées et un État voisin attaqué, l'Empereur a cru nécessaire de franchir les Alpes, nous avons dû à la bienveillance de cette grande puissance du Nord une neutralité que comprenaient assez mal d'autres puissances moins favorables à notre entreprise et plus voisines de nous. (*C'est vrai ! — Très-bien ! très-bien !*)

« Puis, lorsque l'agrandissement pacifique de ce pays s'est opéré par l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur de Russie a repoussé avec énergie ces pensées surannées, vieilles, empruntées à d'autres temps, à l'aide desquelles certaines puissances ont cherché à nous menacer. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

« Enfin, lorsqu'en 1862 nous avons témoigné à la Russie le désir de lui voir reconnaître l'Italie, elle l'a fait avec un empressement dont nous lui avons été reconnaissants. Car, en établissant des rapports réguliers avec l'Italie, elle rendait à la fois les obligations de ce royaume nouveau plus impérieuses et plus faciles ; elle secondait la France dans l'œuvre d'apaisement qu'elle accomplissait à Turin. »

pas d'affirmer que, aux yeux de Dieu et de la postérité, cette guerre ne servira pas de contre-poids suffisant à l'abandon de la Pologne.

En outre, cette postérité comprendra très-difficilement que le restaurateur de l'Empire n'ait pas cherché avant tout, en présence d'une occasion si naturelle et si légitime, à réparer les torts de l'ancienne politique napoléonienne envers la Pologne, torts voilés dans la mémoire des Polonais par une touchante et opiniâtre crédulité, mais qui n'en éclatent pas moins aux yeux de l'observateur le moins attentif des faits historiques.

Par quelle fatalité faut-il que ce soit tantôt à l'alliance, tantôt aux agressions de la France impériale que la Russie ait dû la consolidation des frontières redoutables d'où elle pèse sur l'Europe !

C'est la France, l'ancienne alliée de la Suède, qui sous Napoléon a livré la Finlande à la Russie, en vertu des conventions secrètes de Tilsitt dont les événements de 1809 ne furent que la réalisation.

C'est Napoléon qui s'est toujours montré prêt à sacrifier la Pologne, dès que l'occasion s'en présentait, par ses ajournements, ses hésitations, par une politique ambiguë, énigmatique, évasive, toujours égoïste, trop souvent par une complicité clandestine mais directe avec les bourreaux : et cela à l'apogée de sa gloire comme à la veille de sa catastrophe ; en 1809 quand il *approuvait que les noms de Pologne et de Polonais disparussent de l'histoire*¹ ; comme

¹ Le 20 octobre 1809, M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des affaires étrangères de Napoléon I^{er}, adressait au comte Romantzow une note officielle où se trouve le passage suivant :

« L'Empereur veut non-seulement ne point faire naître l'idée de la renaissance de la Pologne, si éloignée de sa pensée, mais il est disposé à concourir

en 1813 quand il offrait à la Prusse tout le grand-duché de Varsovie, en déclarant que *ce projet anéantirait à jamais la Pologne*¹.

Il est donc trop vrai, comme on l'a très-bien établi, que vingt millions de Polonais, après avoir prodigué leur sang à Napoléon I^{er}, attendaient à ses genoux un mot qui leur eût rendu la vie en leur donnant une dynastie, des lois, des frontières; en donnant à l'équilibre européen une base incomparable, et à la conscience du genre humain une consolation nécessaire. « Mais c'eût été, même dans ce lointain du Nord, une barrière à sa puissance. Il aimait mieux essayer d'abaisser au Kremlin un trône de plus qu'accepter de refaire un peuple... Il donna deux invasions à la France, qui en quatorze siècles n'avait pas connu ce fléau, pour n'avoir pas voulu rendre la vie à la Pologne². »

Jamais l'omnipotence de l'autocratie ne s'est montrée plus aveugle, plus insensée, plus égoïste que dans cette

avec l'empereur Alexandre à tout ce qui pourra en effacer à jamais le souvenir dans le cœur de ses anciens habitants. *Sa Majesté approuve que les noms de POLOGNE et de POLONAIS disparaissent non-seulement de toutes les transactions politiques, mais même de l'histoire.* Elle engagera le roi de Saxe à se prêter à tout ce qui pourra tendre à ce but. Tout ce qui pourra servir à maintenir dans la soumission les habitants de la Lithuanie sera approuvé par l'Empereur et exécuté par le roi de Saxe. »

¹ Instructions données, le 17 mai 1813, au duc de Vicence, citées par M. Armand Lefèvre, conseiller d'État. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1857.

On ne peut pas se lasser de signaler le contraste de ces actes avec les belles paroles des plénipotentiaires de Louis XVIII au congrès de Vienne, si bien exprimées et comprises dans la lettre du prince de Talleyrand au prince Metternich, du 19 décembre 1814 :

« De toutes les questions qui doivent se traiter au congrès... la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, c'est celle de la Pologne..., de son antique et complète indépendance... » Paroles aussi généreuses que hardies dans la bouche d'un vaincu d'hier, a dit M. Saint-Marc Girardin; surtout si l'on songe que, si cette Pologne avait succombé pour la France, c'était pour la France impériale, et non pour celle des Bourbons.

² Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski*.

question polonaise. Mais, quelque dévoué que je sois à la cause des gouvernements libres et par conséquent à la gloire des assemblées représentatives, je suis condamné à reconnaître que, de nos jours au moins, les corps délibérants n'ont guère mieux compris que le grand empereur les droits de la Pologne et la mission de la France.

Au Sénat, la trop fameuse formule du *chacun chez soi, chacun son droit*, a reparu pour être applaudie comme elle ne l'avait pas été il y a trente ans, et reparu dans la bouche même de son auteur¹, armé contre la Pologne de sa verve caustique et liégué contre elle avec M. de la Rochejaquelein et avec M. Proudhon, comme pour montrer que les anciens partis n'étaient pas plus incapables que les hommes nouveaux de fournir des auxiliaires à la Russie.

Au Corps législatif, les protestations toujours généreuses et intelligentes de M. Eugène Pelletan n'ont pas rencontré sur les bancs de la Chambre élective les sympathies qu'elles auraient dû provoquer ; et le plus éloquent des avocats de la cause polonaise, M. Jules Favre, a singulièrement amoindri la portée de son plaidoyer pour elle, en déclarant que l'alliance russe était, à son avis, *infinitement désirable*, bien qu'impossible pour le moment. En quoi donc *désirable?* pourrait-on lui demander. Pour la France militaire, agressive, conquérante : soit. Mais pour la France libérale, pour la France chrétienne, pour la France civilisatrice, émancipatrice, jamais ! Le président de la Chambre, M. le duc de Morny, a été bien plus loin encore en déclarant dans une allocution mémorable et applaudie, après avoir parlé de *rendre Rome aux Romains*, que la Russie était un pays démocratique, plus démocratique qu'aucun autre en Europe².

¹ M. Dupin.

² *Moniteur* du 29 novembre 1863.

Étrange panégyrique dans la bouche d'un des plus hauts fonctionnaires de notre démocratie impériale, qui tendrait à faire d'une bureaucratie corrompue et tyrannique le synonyme de la démocratie, mais trop conforme à l'idée d'un autre duc moderne, qui a représenté la hiérarchie de nos fonctionnaires comme le seul ciment de la société française¹. D'où il faudrait conclure que l'idéal de la démocratie se trouve en Turquie, car c'est là, encore plus qu'en Russie, que subsiste et a toujours subsisté l'omnipotence des fonctionnaires, et de plus l'égalité dans la servitude, le néant de l'individu, l'alliance naturelle, contre toute liberté, d'une multitude irresponsable avec un despote investi de la puissance spirituelle et temporelle. Autant valait répéter le propos attribué au grand-duc Constantin, pendant sa vice-royauté à Varsovie : « A quoi bon une noblesse et des bourgeois? Il ne faut qu'un empereur et des paysans! »

Tous ces débats, on le sait, n'ont abouti qu'au vote d'une adresse plus froide encore et plus décourageante à l'endroit de la Pologne que le discours de la couronne, adresse où l'on exprime « le regret qu'on éprouverait de voir nos bons rapports avec la Russie refroidis, » et où l'on félicite l'Empereur de ne pas compromettre la France « pour des causes dans lesquelles ne sont engagés ni son honneur ni ses intérêts! »

III

Il est temps, plus que temps de laisser là ces faiblesses et ces misères, de sortir de cette atmosphère brumeuse et

¹ Cette « hiérarchie administrative, qui constitue à elle seule tout l'organisme politique de notre démocratie, et en dehors de laquelle il n'y a plus que des grains de sable sans cohésion, sans adhérence. » Discours de M. le duc de Persigny, à Saint-Étienne, le 25 août 1863.

glaciale, pour contempler à notre aise le spectacle d'un homme de cœur, d'un vrai prince, d'un prêtre que rien n'intimide, et qui brave toutes les complications et tous les périls pour fulminer contre l'iniquité triomphante l'immortelle protestation du droit et de la vérité.

Ces belles armes de la parole et de la publicité, trop souvent prostituées au mensonge et à l'égoïsme, vont nous apparaître dans toute leur splendeur au service de la justice, de la vérité et du malheur.

Transportons-nous par la pensée à Rome, dans cette sacristie du collège de la Propagande, où, le 24 avril dernier, en la fête d'un martyr capucin, saint Fidèle de Sigmaringen, le Pape a prononcé ces paroles désormais acquises à l'histoire et dont nous reproduisons, parmi diverses versions, celle qui paraît le plus à l'abri de tout reproche d'exagération ou d'inexactitude :

« Non ! je ne veux pas être forcé de m'écrier un jour, en présence
 « du Juge éternel : *Væ mihi quia tacui !*... Le sang des faibles et des
 « innocents crie vengeance devant le trône de l'Éternel contre ceux
 « qui le répandent. Et de nos jours, ne voyons-nous pas aussi un
 « sang innocent versé dans un pays catholique, dans la malheureuse
 « Pologne, où cette même religion catholique, pour laquelle
 « saint Fidelis donna sa vie, est si cruellement persécutée ? La fête
 « d'aujourd'hui me rappelle que, de nos jours aussi, il est des martyrs
 « qui souffrent et meurent pour la foi... Je me sens donc inspiré
 « de condamner un potentat dont je ne tais le nom en ce moment
 « que pour le nommer dans un autre discours, et dont l'immense
 « empire s'étend jusqu'aux régions hyperboréennes... Ce potentat,
 « qui s'appelle faussement catholique d'Orient et n'est qu'un schismatique
 « rejeté du sein de la véritable Église ; ce potentat, dis-je,
 « opprime et tue ses sujets catholiques, qu'il a poussés par ses rixes
 « à l'insurrection. Sous prétexte de réprimer cette insurrection, il extirpe le catholicisme, il déporte des populations entières

« dans les contrées les plus septentrionales, où elles se voient privées de tout secours religieux, et les remplace par des aventuriers schismatiques. Il persécute et massacre les prêtres, il relègue les évêques au fond de son empire, et, tout hétérodoxe et schismatique qu'il est, il ose encore dépouiller de sa juridiction un évêque légalement institué par moi. Insensé (*stolto*) ! Il ignore qu'un évêque catholique, sur son siège ou dans les catacombes, est toujours le même, et que son caractère est indélébile.

« Et que personne ne dise qu'en m'élevant contre le potentat du Nord je fomenté la révolution européenne ; je sais bien distinguer la révolution socialiste du droit et de la liberté raisonnables, et, si je proteste contre lui, c'est pour soulager ma conscience.

« Prions donc le Tout-Puissant d'éclairer le persécuteur du catholicisme et de ne pas abandonner les victimes qui, condamnées par lui, périssent au milieu des déserts glacés sans avoir le moyen de se réconcilier avec Dieu. »

En prononçant ces paroles, le Souverain Pontife, nous dit un témoin oculaire, était sublime à voir. Sa magnifique voix avait atteint un diapason formidable. Elle tonnait. Se levant sur son trône, il semblait de son bras étendu lancer une foudre invisible ; la sainte colère qui le remplissait avait empourpré son front, sous sa couronne de cheveux blancs, et transfiguré ses traits. Ce vieillard désarmé était là seul debout au milieu de l'Europe dégénérée et prosternée devant la Russie, seul en face de la prétendue Sainte-Alliance que le czar voudrait reconstituer, et au moment où la diplomatie européenne s'épuise en ménagements et en adulations pour le potentat moscovite, seul il demandait compte du sang de la Pologne. Les auditeurs, parmi lesquels on comptait quatorze cardinaux et un archiduc d'Autriche, semblaient étonnés de ce mépris pour les calculs de la politique en présence du devoir, de cette majesté presque divine de l'homme qui est le suprême interprète de la vérité. A l'étonnement, au frisson

involontaire qui circula dans l'assemblée, succéda bientôt un enthousiasme que le respect seul rendit muet ¹.

J'ai trop aimé, trop servi la Papauté pour éprouver le besoin de la flatter ou de professer cette sorte de dévotion idolâtrique à la personne des Papes qui rappelle le culte des courtisans de Louis XIV pour leur maître. Mais je me crois autorisé à dire, avec calme et sincérité, que le Pape Pie IX a écrit, en ce jour du 24 avril dernier, une des plus belles pages de la glorieuse histoire des vicaires de Jésus-Christ. Je le remercie humblement, comme catholique et comme homme, d'avoir ainsi honoré notre foi et sa divine autorité. Je le remercie d'avoir montré un cœur plein de courage et de pitié, c'est-à-dire de ce qui manque le plus aux rois et, disons-le sans détour, aux hommes de notre temps. Ils ne sont pas méchants ou du moins pas si méchants qu'on le dit; mais ils n'ont ni courage ni pitié : ni courage contre les triomphes du mal, ni pitié pour les victimes et les vaincus de ces odieux triomphes.

Trop souvent aussi les actes les plus légitimes et les plus généreux ne récoltent que l'injustice et la calomnie; témoin les invectives des apologistes attirés de la Russie dans la presse prétendue libérale, contre Pie IX, qu'ils représentent tantôt comme en proie à une *exaltation fébrile et maldive*, à une colère qui exclut tout raisonnement ²; tantôt comme le chef d'une grande conspiration absolutiste et d'une *trame moyen âge* ³ pour réaliser la théocratie appuyée sur la féodalité!

A défaut de tout autre sentiment, ces risibles calomnies

¹ Correspondance du 27 avril, dans la *Gazette du Midi*.

² *Le Nord*.

³ *L'Indépendance belge*, du 2 mai 1864. Ce même journal déclare, dans son numéro du 16 mai, que « l'insurrection aristocratique qui depuis quinze mois

et ces stupides injures suffiraient pour imposer à tous les catholiques le devoir de proclamer, par tous les moyens possibles, leur adhésion au grand acte de Pie IX.

Aux cœurs tièdes et aux esprits sceptiques qui demandent s'il a bien fait, il faut répondre hardiment : Oui. A ceux qui disent encore : Pourquoi ce langage violent et inusité ? il faut être prêt à citer les arguments invincibles qui justifient et les paroles et la conduite du chef de l'Église. Il faut savoir rappeler à une époque oublieuse et frivole ce qui s'est vu, ce qui s'est fait au grand jour, à nos portes, à deux pas de nous, au vu et au su du monde entier, grâce à nos télégraphes et à nos chemins de fer.

Mais d'abord il faut constater que Pie IX est, avant tout, dans cette question polonaise, fidèle aux antécédents de ses prédécesseurs. Pie IX suit la trace glorieuse de ce grand Clément XIII¹, qui seul, parmi les potentats de l'Europe au dix-huitième siècle, protesta contre les spoliateurs de la Pologne, tandis que Voltaire, on ne saurait assez le répéter, les encourageait et les encensait avec tous les raffinements d'une basse adulation et tous les paroxysmes d'une rage acharnée contre la nation catholique qu'il s'agissait d'effacer du rôle des vivants.

Pie IX renouvelle en outre et confirme la noble attitude

désolé la Pologne n'est autre chose qu'une vaste conspiration de l'élément absolutiste contre le *parti libéral européen*. » Voilà, on en conviendra, un parti libéral bien servi, bien honoré, et surtout bien renseigné !

¹ On trouvera dans l'Appendice un document curieux : c'est l'*Invito sacro* par lequel le cardinal-vicaire de Clément XIII prescrivait au nom du Pape, en 1767, des prières et une procession pour la Pologne, en termes presque identiques à ceux employés un siècle plus tard par le cardinal-vicaire de Pie IX. Quant aux magnifiques lettres de Clément XIII à tous les souverains catholiques contre le partage de la Pologne, il faut en lire le texte dans le livre du P. Theiner sur les *Vicissitudes de l'Église catholique en Pologne et en Russie*. Paris, 1841, Bray.

de Grégoire XVI, qui sut, le premier parmi les souverains du dix-neuvième siècle, tenir tête à l'empereur Nicolas, et qui fut le seul à lui rappeler, par son allocution de 1842 et dans une entrevue célèbre, ses devoirs envers le peuple polonais. Pie IX ne fait enfin que persévérer dans la voie où il est entré depuis longtemps et dont il a déjà marqué les glorieuses étapes dans son allocution du 6 mars 1863 pour la préconisation des évêques polonais; dans sa lettre à l'empereur Alexandre II, du 22 avril 1863; et enfin dans les prescriptions relatives à la procession du 31 août dernier à l'intention de *la malheureuse Pologne* ¹.

L'histoire émue redira jusqu'à la dernière postérité ces nobles efforts de la plus grande force morale qui subsiste sous le soleil. Aucun sophisme, aucun mensonge, aucune ingratitude ne parviendra à effacer de la mémoire des hommes ce contraste saisissant de l'intrépide et persévérante sympathie des Papes pour une nation opprimée avec l'abandon ou l'hostilité qu'elle a rencontrée chez les philosophes du dix-huitième siècle comme chez les politiques du dix-neuvième.

Pie IX n'a fait d'ailleurs qu'exprimer ou sanctionner le sentiment intime et ardent de tous les catholiques, ainsi que le témoignent les nombreuses manifestations émanées, avant comme après le signal qu'il en a donné, de nos évêques les plus éminents, de nos plus éloquents prédicateurs, de tous les écrivains catholiques sans exception. Les catholiques, si divisés sur toutes les questions politiques, historiques et autres, sont unanimes en ce qui touche à la Pologne. Ils reconnaissent dans cette nation, qui s'offre en holocauste pour la rédemption temporelle de la société moderne, tous les caractères du martyr ².

¹ Voir le texte de ces documents dans l'Appendice.

² Rappelons ici, à l'appui de cette unanimité, diverses lettres pastorales

Comment d'ailleurs cette sympathie manquerait-elle à un pays où les éléments les plus naturellement révolutionnaires se transforment et s'épurent sous l'influence des traditions nationales et religieuses, où les soldats de Garibaldi, enrégimentés sous le drapeau de l'insurrection, combattent et meurent comme de pieux chrétiens, comme d'humbles et fervents Croisés¹ ?

Et cependant on ne saurait regarder comme inutile ou superflu le soin que le Pape a pris, dans sa dernière improvisation, de distinguer la cause polonaise de la cause révolutionnaire², puisque certains esprits, opiniâtrément aveugles,

ou documents analogues sur les droits et les malheurs de la Pologne, émanés du cardinal-archevêque de Bordeaux, des évêques de Nîmes, d'Autun, d'Orléans, de Rodez, etc. Citons au premier rang des défenseurs de la Pologne tous nos principaux prédicateurs, avec bien d'autres écrivains ecclésiastiques : le P. Gratry, le P. Félix, l'abbé Perreyve, le P. Perraud, le P. Lesœur, l'abbé Guthlin, l'abbé Ansault, etc.; et parmi les écrivains laïcs, plusieurs des rédacteurs du *Monde*, de la *Gazette de France* et du *Journal des Villes et des Campagnes*. On me pardonnera les omissions involontaires qui peuvent être remarquées dans cette rapide énumération. En outre, la différence des opinions politiques ou religieuses ne doit pas nous faire oublier, en parlant des champions de la cause polonaise, que la *Revue des Deux Mondes*, l'*Opinion nationale*, le *Temps* et le *Siècle* lui ont prêté un concours aussi persévérant qu'énergique par la plume si souvent pathétique et éloquent de MM. Lanfrey, Anatole de La Forge, Ch. de Mazade, Élias Regnault.

¹ Voici, par exemple, la lettre qu'écrivait à Garibaldi lui-même un de ses anciens officiers, Bechi, fait prisonnier par les Russes et fusillé par eux :

Wloclawek, 16 décembre 1863.

« Mon bon général,

« Quand vous recevrez ces lignes, je serai devant Dieu. Je meurs fusillé par les Russes, et je meurs en vrai soldat italien. Adieu, mon général; que votre puissante protection s'étende sur ma veuve et sur mes deux jeunes enfants. J'ai seulement huit heures à vivre: je vais me réconcilier avec Dieu, et ensuite j'aurai cessé de souffrir..

« Je suis pour la dernière fois votre serviteur et ami, « BECHI. »

(Citée dans l'*Opinion nationale*, février 1864.)

² Sur ce point les termes du texte que nous avons cité plus haut ne diffèrent que pour la forme de celui qui, d'abord publié dans la *Patrie*, a été plus

s'obstinent à ne voir dans le peuple polonais que le complice ou l'instrument de ce qu'ils appellent la révolution universelle. Jamais erreur ne fut plus étrange et plus inexcusable.

Il y a des révolutions légitimes et nécessaires ; il y en a plus souvent encore d'insensées, de coupables et d'inutiles. Mais la Pologne n'est pas plus responsable des unes que des autres. Elle n'a de commun avec la Révolution que d'en être la victime. C'est la Russie, et non la Pologne, qui est la vraie révolutionnaire et qui est en train d'accomplir la révolution la plus inique et la plus atroce que les hommes aient jamais connue, une révolution qui s'appelle la suppression d'un peuple ! La Pologne n'a jamais ni renversé un pouvoir légitime ou national, ni envahi une nation voisine. Son histoire est peut-être la seule au monde où il ne se trouve ni attentat contre la personne d'un roi, ni guerre de religion. Au moment où la France laissait aboutir la grande rénovation de 1789 à la Terreur, la Pologne, par sa constitution du 3 mai 1791, devançait ou atteignait, en établissant une monarchie héréditaire et parlementaire, les résultats acquis par la douloureuse expérience des peuples les plus éclairés. Aujourd'hui même, après tant de catastrophes et de désespoirs, aujourd'hui que la direction du mouvement insurrectionnel a passé des mains de l'aristocratie à celles de la petite noblesse, qui répond à ce qu'on appelait bourgeoisie chez nous, l'esprit révolutionnaire n'exerce aucun ascendant et ne vient ni troubler ni souiller aucun dévouement.

On peut dire hardiment qu'il n'existe en Pologne ni une

répandu. Voici le texte de la *Gazette du Midi* : « Que personne ne dise qu'en m'élevant contre le potentat du Nord, je fomenté la révolution européenne : je sais distinguer la révolution socialiste du droit et de la liberté raisonnable. » Voici celui de la *Patrie* : « Nous savons bien faire une différence entre la révolution sociale et les légitimes droits d'une nation qui lutte pour son indépendance et le salut de la religion. »

idée, ni un instinct, ni une institution révolutionnaire ¹. Si les révolutionnaires du reste de l'Europe sympathisent avec elle, cette sympathie dont il faut les louer fait plus honneur à leur cœur qu'à leur logique. Mais ce qui ne fait honneur ni à la logique ni au cœur de certains conservateurs plus ou moins religieux, c'est le soin qu'ils prennent de chercher un prétexte à leur inhumaine indifférence dans la prétendue complicité des Polonais avec la révolution européenne. Il ne s'agit pas même en Pologne d'une nationalité nouvelle à créer ou à reconnaître; il s'agit d'une des nationalités les plus anciennes et les plus indélébiles de l'Europe, qui n'a jamais cessé d'exister en fait ni en droit, et qui réclame avec une invincible obstination son indépendance confisquée.

Quelques jours avant son allocution sur la Pologne, le Souverain Pontife avait dit à l'empereur du Mexique, en lui donnant la communion dans la chapelle du Vatican : « *Grands sont les droits du peuple, et il faut les satisfaire; mais plus grands et plus sacrés encore sont les droits de l'Église, épouse sans tache de Jésus-Christ qui nous a rachetés au prix de son sang, de ce sang qui va rougir vos lèvres.* »

Or, de ces droits de l'Église, le plus beau assurément est celui de dire la vérité, de défendre la justice et l'innocence. C'est celui qu'a revendiqué Pie IX, avec une intrépide constance et le plus généreux oubli de ses propres dangers, en présence d'une série de crimes sans pareils dans l'histoire et qui infligent un affront ineffaçable à la civilisation contemporaine.

¹ Voir à ce sujet un écrit remarquable, intitulé *la Pologne et la cause de l'ordre* (Paris, décembre 1863), et, dans un tout autre esprit, la lettre de M. de Rolland, du 16 juillet 1863, insérée dans le *Progrès* de Lyon, qui cherche à démontrer que l'insurrection polonaise est entre les mains de ce qu'il appelle la réaction et s'est condamnée à une ruine certaine en désavouant Mieroslawski et l'idée révolutionnaire.

IV

Car ce qui s'accomplit aujourd'hui en Pologne, on l'a dit avec raison, c'est la destruction virtuelle de la civilisation européenne. Ce respect de la vie, de la dignité humaine, de la liberté civile et individuelle qui distingue partout les peuples civilisés des sauvages, est aujourd'hui effrontément foulé aux pieds dans toute la Pologne et la Lithuanie ¹ par les ordres et les agents d'un souverain qui se dit conservateur, par les bras d'un peuple qui se croit religieux et monarchique.

Tout Polonais peut aujourd'hui s'écrier, comme le preux Écossais, dans *Macbeth*, à la vue de sa patrie ensanglantée :

Bleed, bleed, poor country !
Great tyranny, lay thou thy basis sure,
For goodness dare not check thee ² !

Les supplices et les tortures dont on trouve en frémissant le récit dans les annales des peuples barbares, ou de ces

¹ La question si importante de l'union de la Pologne et de la Lithuanie mériterait d'être traitée à part. Elle remonte à la sainte et héroïque reine Hedwige, morte en 1399, et depuis lors elle offre l'exemple unique dans l'histoire de deux nations indissolublement unies pendant cinq siècles par le seul fait de leur libre arbitre et sans que la conquête étrangère ait pu anéantir l'œuvre de la liberté et de la spontanéité nationale. Nous ne pouvons qu'indiquer ici, sur ce grand sujet, *la Pologne et ses frontières*, par le marquis de Noailles et divers travaux de M. Élias Regnault.

² « Coulez, coulez, sang de ma pauvre patrie ! Et vous, tyrans, creusez aussi avant que vous voudrez les fondations de votre empire ; car la vertu n'ose plus vous brider. » J'emprunte cette citation au beau livre que M. Rio vient de publier sur Shakespeare, et dont je recommande la lecture à tous les amis de la Pologne et de la vérité : car ils y verront ce merveilleux poète éclairé d'un jour tout nouveau et restitué, par des arguments irréfutables, au groupe des purs génies qui ont préféré à la fortune et au succès la pitié, la justice, les religions persécutées et les causes vaincues.

tyrans de l'Orient et de Rome, que Bossuet appelle si bien les *monstres du genre humain*, tout cela se retrouve et se reproduit contre ce peuple vivant, ce peuple de chrétiens, de frères, d'alliés, qui a donné tant de soldats à la France. Tout cela s'accomplit et se continue avec un degré de raffinement dû au progrès moderne, qui en fait peser tout le poids et le tranchant sur l'âme même du pays, sur sa religion, sur son esprit public, sur tout ce qui représente l'intelligence et la conscience nationales.

Ce que la Terreur avait à peine osé rêver, dans le paroxysme de la fureur et de l'invasion, quand elle égorgeait Lavoisier et Chénier, Malesherbes et Bailly, le gouvernement impérial de la *sainte Russie* n'hésite pas à le pratiquer de sang-froid, lentement, savamment, d'une main toujours occupée à empoisonner les plaies de sa victime pendant qu'elle tend l'autre à l'Europe dupée et déshonorée. Il s'agit d'y supprimer, d'y détruire toutes les classes supérieures et libérales. Pour anéantir l'élément polonais dans les provinces occidentales de l'empire, la Russie ne veut y laisser ni prêtres, ni médecins, ni savants, ni magistrats, ni artistes, ni étudiants, ni négociants, ni hommes de loi, ni industriels, ni fermiers, ni propriétaires indépendants. Elle veut surtout extirper cette admirable classe de la petite noblesse qui constitue le cœur de la nation, ces soldats-laboureurs si bien personnifiés par Kosciuszko, qui était un des leurs. Il faut les remplacer par des Moscovites ou des Allemands ; il faut décapiter le pays et la nation en ne laissant debout qu'un tronc stérile et découronné.

Nulle avanie, nulle vexation, nulle humiliation n'est épargnée à ceux qu'il faut pousser à bout jusqu'à la révolte ou à la conspiration, afin de pouvoir sévir sans merci contre des criminels, après avoir rendu la vie publique et même domes-

tique impossible à ceux qui voudraient n'être que citoyens. Il y a plus de trente ans, un grand poète, Adam Mickiewicz, resté grand et cher à son peuple, malgré de bizarres aberrations, a tracé, dans une élégie trop peu connue, le programme des angoisses qui attendent tout Polonais depuis le berceau et qu'il avait lui-même traversées :

À UNE MÈRE POLONAISE.

« O mère polonaise ! lorsque l'éclair du génie brille aux paupières de ton fils, que l'antique valeur et l'antique fierté de sa race font une auréole à sa jeune tête ; lorsque, fuyant les amusements de ses camarades, il s'en va chez le vieillard qui lui chante des airs de la patrie ; ou bien, si, le front baissé, il écoute pensif les histoires des aïeux ; O mère polonaise, préserve ton enfant de ces jeux redoutables ! Cours plutôt te jeter à deux genoux devant l'image de la Vierge des douleurs, et regarde le glaive qui déchire son sein, car le sort va te frapper d'une atteinte aussi cruelle. Oui, tandis que la paix fera reflourir et prospérer le monde entier, ton fils est appelé à des combats sans gloire, au trépas du martyr, sans espoir de résurrection. Ordonne-lui donc d'aller méditer dans la caverne solitaire ; étendu sur la paille, de respirer une vapeur moite et glacée, de partager sa couche avec l'immonde reptile. Là, qu'il apprenne à déguiser ses joies et ses colères, à creuser sa pensée comme un abîme, à rendre ses discours mystérieux et funestes comme la contagion, à se composer comme le serpent un maintien de froideur et d'humilité. Le Sauveur, parmi les enfants de Nazareth, portait déjà la croix sur laquelle il a sauvé le monde. O mère polonaise ! songe à n'amuser ton enfant qu'avec les instruments de ses supplices futurs.

« Que ses mains s'accoutument à la chaîne, qu'elles apprennent à traîner l'infâme tombereau, que son front ne pâlisce pas devant la hache de l'exécuteur et ne rougisse point à l'aspect de la corde. Car il n'ira pas, comme les guerriers d'autrefois, arborer la victoire sur les murs de Solyme, ni comme les soldats du drapeau tricolore, creuser le sillon de la liberté, l'arroser de son sang. Un espion ténébreux le provoquera au combat ; il lui faudra combattre devant un

tribunal parjure, son arène sera le cachot souterrain, un ennemi tout-puissant sera son arbitre et son juge.

« Vaincu, l'arbre desséché de la potence sera son monument funèbre. Pour toute gloire, pour toute immortalité, il aura les larmes si vite essuyées d'une femme et les longs entretiens nocturnes de ses concitoyens. »

Cette élégie s'est trouvée être à la fois une histoire et une prophétie. Elle résumait dès 1830 ce que la jeunesse polonaise avait déjà enduré, ce qu'elle devait endurer encore et tant que durera la domination moscovite. Mais en justifiant cette poésie qui a été une dénonciation non moins qu'une lamentation, la domination russe a atteint le cœur humain dans ce qu'il a de plus intime et de moins impunément vulnérable. Elle a ainsi armé contre elle-même deux forces qui sont le plus souvent étrangères aux mouvements politiques des temps modernes : les femmes et les prêtres ¹. Elle a porté ses mains homicides jusque sur ces assises fondamentales de la nature humaine que Dieu permet quelquefois aux tyrans de méconnaître et d'écraser, mais jamais d'anéantir.

Je sens qu'ici il faut parler vite et peu. Il faut courir à grands pas à travers ces régions sombres, sanglantes, enflammées. Et cependant il faut bien constater en passant comment on respecte en Pologne, sous le régime moscovite, ce fameux programme en trois articles : « *la religion, la famille, la propriété,* » qui a servi de drapeau à tous les conservateurs de l'Europe après la catastrophe de 1848, et qui a été invoqué partout pour justifier les victoires ou les exigences de l'ordre public et de la monarchie.

¹ « Les prêtres et les femmes ! voilà ce qui entretient l'insurrection en Lithuanie. » Mot du général Mourawieff, cité dans la correspondance du *Temps* du 8 octobre 1863.

La religion ! Ici le témoignage du Pape, chef et juge suprême des intérêts religieux de la chrétienté catholique, est à la fois le plus compétent et le plus irréfragable de tous. On sait qu'il a reçu des sources les plus authentiques un ensemble de détails d'une gravité inouïe et d'une portée capitale qui démontrent un plan suivi de longue main pour dé-catholiciser la Pologne. De là ce cri de l'âme qui a ému et stupéfait l'Europe. Mais, en dehors de ces détails qu'il se réserve sans doute de rendre publics, le monde entier est déjà informé, et nul mortel ne peut plus se prétendre ignorant des attentats quotidiens contre la religion nationale des Polonais : leurs églises fermées ou profanées ; leurs monastères violés ou confisqués ; leurs prêtres déportés ou pendus ; leurs évêques emprisonnés, exilés et même destitués de leurs fonctions spirituelles par l'autocrate ; des millions de paysans lithuaniens poussés par la violence dans le schisme, comme l'avaient été des millions de paysans ruthènes sous Catherine II ; en un mot, tous les sacrilèges et toutes les persécutions désormais dénoncés à l'Europe et à l'histoire par un auguste et irrécusable témoignage.

La famille ! Elle est frappée chaque jour, par le poing de l'oppresseur, dans ce qu'elle a de plus sacré et de plus inviolable : dans la femme et l'enfant. L'enfance n'est pas seulement atteinte dans son âme, dans les premières lueurs de son intelligence, confisquée au profit de la tyrannie étrangère par un système qui tarit et qui corrompt toutes les sources de l'enseignement public et privé. Elle est appréhendée au corps ; elle est associée aux supplices et aux tortures de ses parents ; elle est condamnée à grossir de ses rejetons inoffensifs ces bandes de condamnés innocents, ces longues files de proscrits qui vont peupler la Sibérie, qui semblent renouveler en plein dix-neuvième siècle, au profit d'une ty-

ramnie étrangère, le spectacle de ces migrations de peuples dont l'ère barbare avait le monopole. Une indiscretion du journal officiel de Wilna, en publiant les clauses de l'adjudication des vêtements destinés aux déportés¹, a fourni la preuve toute récente et du reste superflue de l'habitude prise par les Russes d'enlever les enfants polonais au-dessous de douze ans, pour les déporter dans les provinces moscovites et les y façonner à leur aise aux mœurs et aux croyances de la servitude.

Et les femmes ! Ici la plume s'arrête ; car, ainsi qu'il est dit dans le manifeste du gouvernement national², en ce qui touche à l'honneur et à la pudeur des femmes, il y a des misères qui se dérobent à la plainte, parce que la plainte elle-même fait rougir de honte la victime. Mais on peut les deviner, ces misères, et il faut les flétrir à jamais, en rappelant les excès, les opprobres dont une soldatesque brutale, qui n'écoute plus même ses officiers, a souillé les campagnes et les villes polonaises. On peut deviner ce qu'ils se permettent au loin d'après cette inqualifiable ordonnance de la police de Varsovie qui prescrivait d'emmener toute femme vêtue de deuil dans les corps de garde ou dans les casernes, et de l'y retenir dans la compagnie des soldats moscovites jusqu'à l'acquittement de l'amende imposée ; — car, on le sait, le deuil porté par les femmes est devenu un acte de haute trahison, un crime qui entraîne des pénalités aussi sauvages qu'impunément outrageantes.

Cette armée russe, qui compte dans ses rangs tant de

¹ L'adjudicataire des vêtements destinés aux déportés du gouvernement de Wilna fournira... 3° Pour les enfants au-dessous de douze ans : 200 mouchoirs de drap, 200 chemises, 30 pantalons, 500 caleçons, 200 pelisses, 200 vestes, 100 paires de souliers, 100 paires de bottines, etc. *Courrier de Wilna* du 18 décembre (1^{er} janvier) 1864, n° 148.

² Décembre 1863.

braves gens, tant de vaillants officiers, au dire des nôtres, si bons juges quand il s'agit de ceux avec qui ils ont croisé le fer; cette armée russe, tant est contagieuse l'infecte atmosphère du despotisme! produit des généraux capables de promulguer et d'exécuter des dispositions pénales contre les doublures des chapeaux et les parasols des dames¹. Ces

¹ Voici, d'après le *Journal officiel de Varsovie*, le texte de l'ordonnance russe relative aux vêtements de deuil :

« 1° Le deuil et, en général, tous les signes révolutionnaires dans les vêtements, formant une manifestation criminelle, doivent être déposés;

« 2° Les femmes, sans distinction de classe, de profession ou d'âge, qui, à partir du 10 novembre, se montreraient en habits de deuil, seront arrêtées et conduites au bureau de police, où elles seront retenues jusqu'à ce qu'elles aient payé l'amende fixée ci-après;

« 3° Il n'est permis de porter des vêtements de deuil qu'aux femmes qui les prennent à la suite de la mort de leur père, mère et mari, à condition d'obtenir d'ici au 10 novembre une permission du chef de la police, qu'elles devront porter sur elles.

« Les femmes allant à pied en habits de deuil payeront une amende de 10 roubles. Celles qui ne pourront payer subiront la peine d'emprisonnement.

« Les femmes allant en habits de deuil dans leurs voitures à elles ou non louées seront conduites aux casernes de Mirow, où la voiture et les chevaux resteront jusqu'au paiement d'une amende de 100 roubles par personne.

« Les femmes en habits de deuil dans les voitures louées payeront 15 roubles chacune. Les voitures louées, fiacres ou omnibus, dans lesquels ces femmes seront arrêtées, seront conduites aux casernes de Mirow. Les propriétaires de ces voitures payeront 10 roubles par chaque femme vêtue de deuil; leurs voitures et chevaux seront retenus jusqu'au paiement de l'amende; les conducteurs et cochers subiront des peines de police.

« Les fonctionnaires dont les femmes et les enfants seront arrêtés en habits de deuil perdront, outre les amendes ci-dessus, un mois de leurs appointements. Les fonctionnaires en retraite perdront un mois de leur pension.

« Varsovie, le 27 octobre 1863.

« Signé LEWONIE, major général. »

Le journal officiel du 2 novembre 1863 publie en outre l'avis suivant :

« En raison de l'ordonnance publiée dans la *Gazette de police* du 27 octobre, qui a défendu de porter des habits de deuil à partir du 10 décembre prochain, on fait savoir qu'à partir de ce jour les prescriptions suivantes devront être observées concernant les vêtements des femmes :

« Le chapeau doit être de couleurs diverses; quand il sera noir, il devra

vexations puériles n'exciteraient que le sourire, si on ne savait qu'elles ont précédé ou accompagné des horreurs, de véritables horreurs ; si on n'avait pas les noms de celles qui, pour avoir soigné les blessés ou préparé de la charpie, ont subi la fustigation sous les mains de misérables qui joignaient ainsi la torture à l'outrage.

Mais à côté de celles que l'on dépouille, que l'on flagelle, que l'on outrage dans leur innocence et leur honneur, quelles sont ces autres Polonaises que l'on aperçoit en costume de bal, couvertes de pierreries, de dentelles ? A quelle fête vont-elles, la tête parée de fleurs et l'œil voilé de larmes ? Où elles vont ! Elles vont au bal *par ordre* dans les hôtels somptueux des gouverneurs russes et le long des rues *spontanément* illuminées par la police russe. Elles vont à ces véritables *bals de victimes* organisés avec un raffinement atroce d'ironie et de cruauté par les autorités russes, à Varsovie comme dans toutes les villes de la Lithuanie, peuplées par une foule captive et désespérée, et qu'il est défendu même de critiquer sans encourir une sévère responsabilité ! Malheur à celle qui refuse une invitation ou qui, après l'avoir acceptée, s'abstient de danser ! Elle payera la rançon de son impertinence à la première occasion qui se présentera de la frapper

être orné de fleurs et de rubans, mais non blancs. Les plumes blanches ou noires sur des chapeaux noirs sont interdites. Des capuchons noirs ne peuvent être portés qu'avec une doublure de couleur, mais non blanche.

« Sont prohibés : les voiles noirs, les gants noirs, les parasols noirs ou noirs et blancs, les châles, mouchoirs et cravates noirs, les habits noirs ou noirs et blancs. Les manteaux, burnous, pelisses, paletots et autres pardessus pourront être noirs, pourvu qu'il n'y ait pas de blanc avec.

« Varsovie, le 2 novembre 1863.

« Général LEWCZIN. »

¹ Expression du chef de police Kalinski, cité dans le *Temps*. Voir, dans ce journal, toute l'intéressante et poignante correspondance des frontières de Pologne, du 23 décembre 1863.

dans sa personne ou dans celle de ses proches. Quoi ! femme intraitable et séditeuse, vous pleurez ! Et qui donc ? votre mari incarcéré ? votre frère déporté ? votre enfant exilé ? vos amis, vos proches morts les armes à la main ? la liberté trahie, votre patrie opprimée, désolée, dévastée ? Il vous déplaît de sourire, de vous parer, de danser au milieu de ces larmes et de ces tombes ? Vous ignorez donc que, sous cette conquête pire que celle des Huns, que sous cette tyrannie renouvelée de celle des Césars, la joie est un devoir, la douleur une licence et le deuil une révolte ?

Mais ne sont-elles pas encore plus à plaindre, celles qui doivent peupler, non plus les salles de bal des commandants russes, mais les convois immenses qui alimentent les armées de la déportation ? Ni l'âge, ni le rang, ni la maladie, ni ces touchantes infirmités de la mère de famille que le bourreau lui-même, dans tous les pays chrétiens, est condamné à respecter¹, rien n'arrête ici les pourvoyeurs de la Sibérie. Les jeunes filles de quinze ans figurent à côté des mères, des aieules d'insurgés absents². Éveillées au milieu de la nuit, entraînées à travers les rues par les sbires, sans avertissement, sans interrogatoire, sans enquête, sans jugement, la plupart à peine couvertes d'un léger vêtement, quelquefois soumises à des fouilles et à des visites corporelles d'une indécence inexprimable³, ces femmes vont grossir le funèbre

¹ Par exemple, la comtesse Sierakowska, veuve d'un officier pendu, déportée au fond de la Russie, par ordre de Mourawieff, après le supplice de son mari et au moment où elle allait devenir mère. (*Journal de Posen*, sous la date de Wilna, le 31 octobre 1863.)

² Lettre de Varsovie du 29 novembre 1863, dans le *Journal des Débats*, et du 8 novembre, dans la *Gazette nationale* de Berlin.

³ Voir dans la correspondance spéciale et très-authentique du *Monde* (13 décembre 1863) le récit des infamies commises sur M^{me} Huwalt, âgée de trente ans, femme d'un employé compris dans un convoi de deux cents employés déportés pour la Sibérie, expédié de Wilna, le 6 décembre, par

cortège des transportés et s'entasser dans les wagons du chemin de fer qui l'entraîne vers ces immenses et lointaines régions, vers cet Orient d'où l'on ne revient pas.

Mais à part même des circonstances monstrueusement aggravantes du sexe, de l'âge, de la maladie, se figure-t-on quelque chose de plus inique et de plus indigne que ces déportations en masse appliquées même à des hommes, à des jeunes gens, à d'honnêtes gens dont le crime, l'unique crime est d'avoir aimé leur patrie? S'imagine-t-on au cœur de l'hiver, par ce froid intense, dont nos climats tempérés ne nous donnent pas une idée, des centaines de victimes, appartenant aux classes aisées ou élevées de la société, enlevées, toujours la nuit, à leur famille, à leurs amis, sans qu'on leur dise ni ce qu'ils ont fait ni où on les mène? Ils disparaissent de la terre des vivants, de la terre de leurs aïeux, du foyer d'où on les arrache par bandes de cinq à six cents, la tête rasée, les fers aux pieds, vêtus d'un ignoble sarrau gris-noir. On les entend passer à travers l'obscurité, dans cette capitale conquise, où il est défendu de sortir la nuit. Avant l'aube ils sont déjà partis. Au moment où le convoi s'ébranle, on entend parfois entonner l'hymne de la prière nationale : *Grand Dieu, qui aimais naguère la Po-*

ordre de Mourawieff; dénoncée pour avoir reçu chez elle deux insurgés blessés; condamnée par le conseil de guerre à quatre ans de travaux forcés, et son mari à la Sibérie; après quatre mois de cachot, amenée devant la commission militaire composée d'officiers de la garde. Ils ordonnent de procéder en leur présence au changement de costume de la condamnée. On lui arrache ses vêtements chauds, son scapulaire, et, en plein jour et sous leurs yeux, sa chemise pour la remplacer par la chemise de grosse toile des forçats. Pour chaussure on lui met une paire de grandes bottes sans bas, et on la couvre de l'ignoble capote manie d'une pièce jaune sur le dos. Ainsi costumée, elle est conduite avec les autres déportés, à travers les rues de Wilna, jusqu'à l'embarcadère. Ses deux enfants sont pris par la police pour être élevés dans la religion orthodoxe. De pareils traits ne s'inventent pas.

logne... , rends-nous la patrie , rends-nous la liberté!
 Quelques-uns osent crier leur nom au hasard pour voir si quelque voix amie se trouvera là et leur jettera un dernier adieu. D'autres, plus heureux, entendent des sanglots étouffés, ils ont aperçu une femme, une mère, qui a bravé toutes les prohibitions, tous les dangers pour saisir un regard, une larme de son mari, de son enfant, agenouillée au bord de la voie ou aux approches de la gare ¹. Car il y a des gares, des embarcadères, des voies de fer, des convois et des locomotives pour servir de véhicules à ces infamies, pour dérober avec la rapidité de l'éclair toutes ces victimes à l'œil de l'observateur étranger, pour les aller enfouir là-bas, bien loin, hors de portée de la mémoire et de la compassion des hommes!

Où trouver rien de plus poignant, de plus répugnant que tous ces perfectionnements de notre civilisation ainsi prostitués au service de cette barbarie?

Pourtant, ne les maudissons pas, ces inventions, car elles allègent certainement le sort d'une fraction des victimes. Mais d'une fraction seulement : car avec le système de la déportation en masse, tel qu'il est pratiqué impunément par les Russes en Pologne et surtout dans les provinces lithuaniennes, le seul chemin de fer qui marche de Varsovie vers l'intérieur de l'empire ne saurait suffire. La grande masse des déportés est donc acheminée vers la Sibérie *à pied* et par bandes, en proie à toutes les avanies, à toutes les brutalités des gardes, absolument comme les chaînes de nos galériens

¹ Correspondance de Varsovie dans le *Journal des Villes et des Campagnes*, du 8 novembre 1863, sur les deux convois, l'un de quatre cents déportés, et l'autre de six cents, expédiés de cette ville le 16 et le 25 novembre. L'*Aigle blanc* de Zurich, du 14 mai dernier, affirme qu'il part encore maintenant chaque semaine de Varsovie un convoi de déportés destinés, soit à la Sibérie soit aux forteresses russes.

d'autrefois, ou plutôt encore comme ces convois d'esclaves que l'on amenait autrefois du fond de l'Afrique pour assouvir la cupidité des négriers et des trafiquants de chair humaine. Par quel mystère de faiblesse et d'iniquité ces attentats, que la chrétienté unanime a prétendu abolir sur le sol de Guinée, les laisse-t-elle se produire impunément en pleine Europe et en plein dix-neuvième siècle?

En dehors des insurgés, des accusés ou des suspects du royaume de Pologne proprement dit, et sans parler des quarante-cinq mille familles de *ci-devant gentilshommes*, transplantées sous Nicolas au Caucase, on évalue à deux cent cinquante mille au moins le chiffre des personnes appartenant à la petite noblesse, c'est-à-dire à la classe moyenne, de la Lithuanie, de la Podolie, de la Volhynie et de l'Ukraine, qu'il s'agit de déporter dans la Russie orientale, dans les gouvernements d'Orenbourg et de Samara. Non, redisons-le, depuis les migrations des peuples barbares, on n'a rien vu de pareil; et encore ces migrations étaient-elles plus ou moins volontaires. Elles avaient sans doute pour cause la pression exercée par d'autres races plus nombreuses et plus puissantes; mais rien n'y ressemblait à la savante régularité, à l'impitoyable cupidité qui préside à cette invention du machiavélisme moscovite. La Convention elle-même n'a rien fait de pareil en Vendée. Elle égorgeait : elle ne déportait, elle ne transplantait pas. Seul dans l'histoire moderne, Cromwell avait imaginé de réduire l'Irlande par des forfaits analogues. Après avoir fait enlever et vendre aux Antilles des milliers d'Irlandais et d'Irlandaises catholiques, il fit venir des Écossais protestants pour les remplacer, en les dotant de la propriété des vaincus égorgés ou exportés. On sait comment cette infamie a réussi à l'Angleterre.

La Russie, encouragée par la tolérance de l'Europe, n'en persiste pas moins dans la voie qu'elle s'est ouverte. Et ceci nous amène à dire un mot du respect qu'elle professe pour la *propriété*, pour ce troisième article du symbole de l'ordre et de la conservation. On peut affirmer qu'à l'heure présente la propriété privée n'existe plus, comme droit, en Pologne, qu'elle dépend absolument de l'arbitraire des satrapes qui ont reçu de l'empereur la mission de réduire à tout prix les provinces polonaises et lithuanienes au rang des provinces russes. Le temps et l'espace m'obligent de renvoyer le lecteur à l'excellent et lumineux travail de M. de Lavergne ¹, sur les ukases du 2 mars 1864, qui ont si profondément modifié les conditions de la propriété territoriale. Il y démontre victorieusement que le véritable but de ces mesures est de mettre toutes les existences et toutes les fortunes entre les mains des chefs militaires, de ruiner les propriétaires sans profit réel pour les cultivateurs, et de fonder l'œuvre de la conquête par la substitution d'une grande démocratie rurale, exclusivement dépendante du czar, à l'indépendance des citoyens aisés ou éclairés. C'est la perfection du socialisme tel qu'il nous épouvantait en 1848. C'est l'abolition des dettes, des conventions, des hypothèques, moyennant une indemnité chimérique et au profit exclusif du radicalisme bureaucratique.

Mais, on le sait, le gouvernement russe ne se borne pas à répartir au gré de son caprice les biens patrimoniaux entre les anciens propriétaires et les paysans : il procède tout autrement en Lithuanie. Il commence par confisquer tout ce qui bon lui semble, et il ne vend les terres ainsi confisquées qu'à des Russes, tandis que les Polonais dé-

¹ *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} mai 1864.

pouillés du sol national sont chargés d'aller cultiver la Sibérie. Notre *Moniteur* annonçait, le 8 de ce mois, que trente mille Polonais, réduits à une misère absolue, avaient déjà *consenti* à accepter les terres qui leur sont gratuitement concédées... en Sibérie ! Le *Moniteur* du surlendemain, 10 mai, expliquait mieux encore la nature de cette opération, par le récit suivant emprunté au *Courrier de Vilna* (journal officiel russe) :

« Dès le commencement de l'insurrection, les habitants du bourg d'Ibiany, dans le gouvernement de Kowno, bourg peuplé en grande partie de petite noblesse, ont pris une part active au mouvement.

« Le bourg d'Ibiany n'existe plus à l'heure qu'il est. Parmi les habitants, les principaux coupables ont été traduits devant les cours martiales, jugés et condamnés ; les autres ont été transportés, par décision du gouvernement, dans les provinces du fond de l'empire et y sont établis comme colons. Le commandant de la première brigade de troupes tenant garnison dans le gouvernement de Kowno a détruit de fond en comble le bourg d'Ibiany et n'en a laissé aucune trace, conformément aux ordres du chef du pays, le général Mourawieff. Les terres appartenant à la noblesse de cette contrée ont été distribuées à trente-deux familles de vieux croyants (Raskolniks). Pour effacer jusqu'à la trace de ce nid de rebelles détruit par les autorités, la nouvelle colonie de vieux croyants fondée sur ses décombres a reçu le nom de colonie Nicolas. Chaque famille a obtenu 10 arpents pour y construire son habitation, et a reçu, en outre, 100 roubles (400 francs) sur les sommes provenant des contributions de guerre mises sur les propriétaires et une portion des forêts confisquées sur les rebelles. »

Ceux mêmes d'entre les propriétaires polonais qui échappent à la *transplantation* directe ou immédiate n'en seront pas moins exposés à la confiscation ou à la ruine absolue. Elle résultera nécessairement pour eux des actes officiels qui mettent à la charge de ces propriétaires en même temps.

que du clergé tous les frais de la guerre et des mesures répressives que le spoliateur juge nécessaires, ainsi qu'il résulte de la lettre du général Mourawieff au ministre des domaines du 5 décembre 1863, ainsi conçue :

« Persuadé que tous les frais occasionnés par l'insurrection polonaise doivent être répartis sur le clergé catholique romain, les propriétaires, la petite noblesse et les employés d'origine polonaise dont la majorité a pris une part active à l'insurrection, ou bien n'a cessé de l'entretenir par ses sympathies morales, ou bien enfin a gardé vis-à-vis du gouvernement une attitude neutre, j'ai autorisé des mesures nécessaires pour faire rembourser par lesdites personnes et lesdites classes toutes les pertes du gouvernement et des particuliers d'origine russe. »

Cette même lettre laisse très-spécialement à la charge des Polonais les frais de la déportation en masse de leurs concitoyens :

« Je suis d'avis, en outre, que les frais de transport, au fond de la Russie, des villages peuplés par la petite noblesse doivent être répartis sur les personnes d'origine polonaise. »

Tous les fonctionnaires russes usent des mêmes procédés; et lors même qu'ils ne tiennent pas le même langage, tous agissent conformément aux idées exprimées par une lettre de M. Hesse, gouverneur civil de Kieff en Ukraine, qui contient ce passage :

« Si nous ne parvenons pas à *russifier* nos provinces occidentales dans l'espace de quinze à vingt ans, nous nous exposons à des dangers imminents. Il faut donc que nous employions les années du présent à détruire ou du moins à affaiblir autant que possible l'élément polonais, à le réduire à sa plus simple expression ¹. »

¹ Toutes ces mesures promulguées en Lithuanie sont appliquées dans le

On se tromperait en croyant que tous ces attentats à la propriété suffisent à la cruauté moscovite, et préservent ses victimes de plus graves sévices. Non, non, la vie n'est pas plus ménagée en Pologne que la propriété, l'homme n'y est pas plus épargné que la terre. Tout est la proie légitime du conquérant. J'emprunte autant que possible mes chiffres et mes renseignements à notre *Moniteur*. Cet impassible organe de la publicité officielle annonçait, le 4 mars dernier, que le ministère de la guerre russe comptait déjà, au 1^{er} janvier de cette année, 19,860 Polonais tués, et 31,573 déportés. Si tels sont les chiffres avoués par la *Gazette de Moscou*, dans un pays où tout ce qui est officiel passe pour être mensonger, que l'on juge du chiffre réel des immolés. S'il y avait déjà eu tant de victimes pendant les onze premiers mois de l'in-

royaume de Pologne, ainsi que le constate le rescrit suivant publié dans le *Journal officiel de Varsovie* du 5 janvier 1864 :

« Pour étouffer d'une manière rapide et définitive l'insurrection et l'organisation révolutionnaire qui existe encore dans le royaume, afin d'infliger un châtiment mérité aux personnes qui ont pris une part active dans les troubles, et enfin pour leur enlever le moyen de continuer à seconder l'insurrection, j'ai jugé nécessaire d'étendre sur les biens meubles et immeubles de ces personnes le séquestre, d'après les règles suivantes :

« Article 1^{er}. — Toute personne faisant partie de l'organisation révolutionnaire ou des bandes d'insurgés, outre une responsabilité personnelle, encourt encore une responsabilité mobilière et immobilière.

« Art. 2. — Pour assurer la responsabilité des biens, on institue, par ordre du lieutenant de l'empereur dans le royaume, le séquestre sur les biens meubles, immeubles, capitaux, revenus temporaires ou viagers.

« Art. 3. — Le bien séquestré passe sous l'administration de la commission des finances.

« Art. 4. — Les biens non partagés sont laissés en la possession de ceux qui ne font pas partie de l'insurrection, à la condition qu'ils verseront dans les caisses du Trésor la part du revenu des biens qui appartiennent à ceux qui font partie de l'insurrection. »

Il ne s'agit plus que de distinguer les personnes qui ont pris une *part active* dans les troubles. Or le tsar sait bien qu'il peut s'en rapporter, sur ce point, au discernement de ses lieutenants. Tout individu qui possède est suspect, tout suspect est coupable, et la justice du tsar est impitoyable.

surrection, combien n'en faut-il pas ajouter à cette funeste liste, pendant les cinq mois écoulés depuis le 1^{er} janvier!

Les plus heureux à coup sûr sont ceux qui meurent les armes à la main, ou avant d'être assez guéris de leurs blessures pour subir les tortures et les supplices qui leur sont réservés par le vainqueur.

Le clergé ouvre, comme toujours en Pologne, la marche triomphale de ces glorieux suppliciés. Signalons, parmi les nombreux prêtres fusillés ou pendus par les Russes, l'abbé Stanislas Iszora, exécuté le 3 juin 1863, à vingt-huit ans, pour avoir lu à ses paroissiens la proclamation du gouvernement national qui rendait les paysans propriétaires des terres qu'ils cultivent; puis l'abbé Laszkiewicz, qui périt en s'écriant : *Je meurs, mais la Pologne vivra!* enfin le capucin Konarski, dont une correspondance de Varsovie du 15 juin dans la *Gazette de Silésie* raconte ainsi la mort :

« Ce matin, à quatre heures, je me rendis sur le glacis de la citadelle pour assister à l'exécution du capucin Konarski et de M. Abicht. Des troupes en grand nombre étaient rangées sur la place. Il y avait en outre une centaine de spectateurs, tous du sexe masculin.

« Les portes de la citadelle s'ouvrirent, et on vit paraître une charrette : elle contenait deux personnes habillées de blanc : le premier, un jeune homme d'une vingtaine d'années, à longs cheveux blonds et à figure germanique ; le second, homme de quarante ans à peu près, avec une longue barbe, et qu'on reconnaissait facilement pour être un prêtre. La charrette se plaça tout près de la potence.

« Là, ils descendirent tous deux. Le jeune homme était pâle, mais ferme, et se plaça d'un pas résolu sur l'échafaud. On lui mit la corde au cou, et, un instant après, son corps flottait dans l'air. Le prêtre monta ensuite sur la planche fatale, il regarda fièrement autour de lui, et ses lèvres semblaient murmurer une prière. L'exécution se fit immédiatement. Pendant ce temps toutes les églises catholiques de Varsovie sonnaient le glas funèbre. »

Quelquefois les deux frères ¹, ou bien le père et le fils ² subissent le dernier supplice, ensemble ou l'un après l'autre. Ces exécutions multiples et simultanées sont, à ce qu'il paraît, une sorte d'habitude chez les Russes, témoin ces six jeunes gens que le général Belgord faisait pendre à la même potence à Opatow, le 30 du mois dernier ³. Et en abordant sous cette forme répugnante la mort pour la patrie, les laïcs ne le cèdent aux prêtres, ni en ferveur ni en intrépide résignation ; témoin le jeune Ladislas Rawicz, fils d'un banquier, lui aussi âgé de vingt-huit ans, et pendu à Siedlce, après avoir dit au prêtre qui avait passé sa dernière nuit en prière avec lui : « Remettez mon alliance à mon fils, et dites-lui d'aimer sa patrie aussi sincèrement que son père l'a adorée jusqu'à ses derniers moments. » Sa jeune femme ayant supplié le général Namioukine de lui accorder une dernière entrevue avec son mari, cet homme lui répond : « Vous aurez le temps de le voir pendant quatre heures, quand il sera pendu ! » L'héroïque jeune femme accepte cet affreux défi, et va prier aux pieds de la potence pendant tout le temps que son mari y reste accroché ⁴.

Tout cela a été dit et redit, tout cela a été lu et relu, tout cela est oublié ou passe inaperçu au milieu de notre légèreté, de notre insouciance, de notre inexorable futilité. Tout cela s'enfonce dans l'océan glacé de l'oubli, derrière le rideau vivant de scribes salariés, d'habits dorés, de femmes décolletées, de diplomates mielleux, de journalistes éhontés, que la Russie a élevé entre ses crimes et la réprobation de l'Europe !

¹ Les deux frères Maciewicz fusillés à Mohilew, le 18 juin 1863.

² Le *Journal de Saint-Petersbourg* du 21 novembre 1863 annonce que M. Padlewski, propriétaire, père de Sigismond Padlewski, fusillé le 19 mai à Peok, a été fusillé le 21 à Kieff.

³ Dans tous les journaux du 11 mai 1864.

⁴ *Journal des Débats* du 11 décembre 1863.

V

On le voit donc, c'est l'extermination méthodique de la race polonaise et de la religion catholique que l'on poursuit. Ce n'est pas à l'insurrection qu'on en veut, mais à la société polonaise, personnifiée dans la religion et la famille. Il ne s'agit pas de soumettre le peuple polonais, mais de l'exterminer, de le détruire et de le remplacer sur le sol qu'il occupe de temps immémorial par des colonies russes ou allemandes, de remplacer cette population fière et pieuse, douce et honnête, agricole et militaire, par les fonctionnaires voleurs, les popes ivrognes et les *raskolniks* fanatiques qui constituent le fond de l'immigration moscovite. L'expropriation en masse, puis l'expatriation forcée et à perpétuité de la population polonaise, dans ses éléments constitutifs, telle est la tâche confiée par le czar à ses lieutenants Mourawieff et Berg, et qu'ils ont remplie de façon à mériter l'un et l'autre les plus éclatants témoignages de sa satisfaction.

N'est-ce pas le cas de répéter les fortes paroles écrites par le P. Lacordaire, à propos des massacres de la Gallicie : « Les maux de notre liberté présente (en 1846) sont grands ; mais, en voyant les crimes publics du pouvoir, là où il s'est conservé intact, on comprend que le genre humain s'en soit retiré par un mouvement d'irréconciliable horreur. Aujourd'hui l'autocratie en est à son 1793 ; son cœur, si on peut dire qu'elle en a un, s'est révélé devant la terre entière, et, si épouvantable que soit cette révélation, elle est une promesse et une récompense pour les générations affranchies de tels monstres ¹. »

¹ Lettre à M^{me} Swetchine, datée de Notre-Dame de Châlais, 23 mai 1846.

Qu'il a donc bien fait, l'auguste vieillard, en proie lui-même aux persécutions, à la spoliation, à mille soucis dévorants, qu'il a bien fait d'avoir lâché la bride à sa sainte colère et de ne pas accepter la néfaste solidarité de toutes ces hontes et de tous ces crimes ! Qu'il a eu raison, lui, ce demeurant d'un autre âge, au fond de sa sacristie, en la fête d'un martyr capucin, de ne pas se taire comme se tait l'Europe en présence de ce qui se passe depuis un an entre la Vistule et le Dnieper : *Væ mihi quia tacui!* Ah ! si c'est là ce que permet le progrès, si c'est là ce que ne peuvent empêcher ni le droit nouveau ni la civilisation moderne, comme on est tenté d'absoudre et de comprendre ceux qui en font peu de cas ! Ah ! vieille pudeur, vieille pitié, vieille charité pour les vaincus et les victimes, vieilles et fortes vertus de la vieille humanité, qu'il est heureux pour vous et pour nous qu'il subsiste encore quelque part un vieux débris du passé, un vieux pontife, pour vous rendre hommage, vous revendiquer, vous venger, et, tout en priant pour les persécuteurs, rappeler aux criminels triomphants, aux victimes désespérées, qu'il y a un Dieu, et que sa justice est éternelle !

Ne nous laissons donc pas de le répéter, il n'y a de vraiment grand aujourd'hui dans le monde que le Pape et la Pologne : l'un et l'autre fidèles à leur devoir, à leur conscience, à l'honneur, au malheur. En lisant les généreuses improvisations de Pie IX, on est tout naturellement conduit à se rappeler la célèbre harangue de son prédécesseur, Urbain II, au concile de Clermont, lorsque, par le seul récit des injures infligées aux chrétiens de la Terre sainte, il alluma dans le cœur des Français qui l'écoutaient une flamme destinée à gagner tout l'Occident et à enfanter la première croisade. L'âme de la papauté reste donc toujours

la même! Mais quel contraste entre l'Europe d'alors et l'Europe d'aujourd'hui! Quelle chute et quelle honte pour la civilisation contemporaine, pour l'Europe en général et pour chaque pays en particulier! Certes, je tiens plus que je ne puis dire à n'être pas confondu avec les détracteurs systématiques de la société moderne. Je lui crois beaucoup de vertus à côté de beaucoup de misères; je la crois surtout essentiellement perfectible et convertible. Mais il est impossible d'y méconnaître une grande décadence du sens moral, un grand refroidissement du cœur humain, une grande diminution de cette susceptibilité de l'honneur et de cette solidarité des peuples qui constituait autrefois la chrétienté.

Il y a huit siècles, un pape armait tout l'Occident en racontant des attentats commis contre la dignité et la liberté des chrétiens de la Palestine. Aujourd'hui c'est encore le Pape qui parle : il dénonce à l'indignation de Dieu et des hommes les attentats bien autrement cruels et nombreux dont la Russie accable nos frères Polonais : et l'Europe reste sourde et immobile.

En revanche, il y a eu un jour où l'Europe s'est émue, s'est armée, s'est ruée contre le colosse moscovite. Et pourquoi? Pour maintenir intact et inviolable l'empire ottoman! En une année cent mille Français ont été blanchir de leurs ossements les plateaux de la Crimée et les cimetières du Bosphore; deux milliards de notre argent ont été dépensés. Et pourquoi? Pour défendre la domination turque sur les races chrétiennes du Levant; la domination turque, c'est-à-dire un édifice vermoulu qui repose sur trois colonnes d'ignominie : l'autocratie, la polygamie et l'esclavage! C'est-à-dire, une monarchie qui a perdu tout ce qui autrefois lui donnait de la force et de l'éclat, toutes les dange-

reuses vertus de sa période conquérante¹ ; qui n'a conservé de sa détestable religion et de son détestable gouvernement que les plus tristes et les plus honteuses plaies : la violence, la fraude, l'indolence du fatalisme, la corruption, la vénalité, le fanatisme et la brutalité dont, en ce siècle même, la Grèce et la Syrie portent les sanglants stigmates. Oui, voilà ce que l'Europe moderne a su et voulu conserver à tout prix. Voilà le touchant objet de ses sacrifices, de la sollicitude universelle. Voilà ce que la France, l'Autriche et l'Angleterre, les deux plus grandes puissances catholiques et la plus grande nation libérale du monde, ont su consolider, en oubliant leurs jalousies, leurs rivalités séculaires, pour entreprendre une guerre lointaine et coûteuse contre l'ennemi commun.

Et la Pologne ! cette nation chrétienne, généreuse, chevaleresque, intelligente, toujours humaine et libérale, boulevard de l'Europe pendant mille ans contre le despotisme oriental ; boulevard de l'Autriche et de l'Allemagne contre les horribles invasions des Turcs d'autrefois ; boulevard de la France en 1830 contre les menaces de la Sainte-Alliance ; boulevard de l'Angleterre elle-même et de tout l'Occident contre les formidables accroissements de la Russie qu'elle contient, qu'elle entrave, qu'elle humilie par son invincible protestation ; la Pologne qui lutte depuis un siècle contre ses meurtriers avec l'énergie d'une jeunesse toujours retrempee dans l'épreuve ; la Pologne qui, après un nouvel et suprême élan, agonise aujourd'hui en proie aux tortures d'un nouveau martyr ; la Pologne est écartée, oubliée, trahie ! L'Europe n'est unanime que pour l'abandonner.

Oui, cette Europe qui, il y a quarante ans, sous le souffle

¹ Voir les témoignages nombreux recueillis avec une indifférente impartialité par M. Senior dans son *Journal kept in Turkey and Greece in 1857 and 1858*.

de la renaissance libérale qu'avait inaugurée la Restauration, fut transportée d'indignation au bruit lointain des horreurs commises par les Turcs contre les insurgés grecs ; cette Europe qui, malgré les diplomates et les banquiers, sut alors affranchir la Grèce du joug ottoman ; cette même Europe, énervée par la mollesse et la richesse, corrompue par je ne sais quel souffle méphitique, ne sait plus et ne veut plus faire son devoir en sauvant son honneur.

De tous les étonnements que nous léguerons à l'avenir, celui-là sera assurément le plus grand et le plus légitime.

Plus que jamais il sera vrai de dire, avec le père Gratry, que l'Europe est, depuis le partage de la Pologne, en état de péché mortel. Ce péché, il se présentait une occasion inattendue, merveilleuse, impérieusement obligatoire, de le réparer, ou au moins de l'atténuer. Les princes et les peuples l'ont dédaignée ; ils ont ainsi assumé encore une fois la responsabilité du crime, d'une complicité trop évidente avec ses auteurs ; ils ont provoqué les châtiments que méritent le mépris de la justice et l'oubli de l'humanité.

Je sais bien quelle est la réponse qui est dans le cœur ou sur les lèvres de tous les adversaires d'une intervention efficace en faveur de la Pologne. On nous objecte les périls et les calamités de la guerre, ses funestes conséquences pour la prospérité publique et privée, et même, selon quelques-uns, pour la liberté. J'ai déjà répondu¹ que le gouvernement qui a su faire la guerre d'Italie malgré l'opinion, et le pays qui s'est épris de cette guerre faite contre son instinct et contre son intérêt, étaient tenus de ne pas reculer devant une guerre pour le salut de la Pologne. J'ajoute qu'en se montrant d'avance résolus à ne pas reculer devant cette

¹ Voir plus haut *l'Insurrection polonaise*, page 190.

guerre on l'eût très-probablement rendue inutile et impossible. Mais il faut le dire sans détour, si la guerre est toujours un malheur et un danger, il y a des malheurs plus profonds et des dangers plus terribles; le plus grand de tous les maux, celui qui ébranle l'ordre social jusque dans ses fondements, c'est le renversement des lois morales qui interdisent aux nations comme aux hommes toute complicité avec un crime public. Les milliers de vies que coûte toute guerre, et qu'il faut déplorer même quand cette guerre est la plus légitime du monde, ont toujours soulevé moins d'effroi et de pitié que la vie du plus obscur des hommes immolée dans l'ombre par le fer d'un tyran ou d'un assassin. Et que sera-ce s'il s'agit non d'un attentat obscur ou isolé, mais de l'assassinat de toute une nation?

Sur quoi, dormez tranquille et jouissez de la vie, monarques de l'Europe, hommes d'État et diplomates, et vous, conservateurs à tout prix. Fermez les yeux à tout ce sang qui coule jusqu'à vos pieds. Fermez les oreilles à ces clameurs déchirantes d'enfants et de femmes qu'on outrage, de jeunes gens et de vieillards qu'on déporte; à ces gémissements, à ces cris de désespoir d'un grand peuple qu'on égorge. *Dormite et gaudete*. Ne songez qu'à vos spéculations, à vos profits, à vos étranges plaisirs, et contentez-vous de pousser votre sympathie jusqu'à emprunter des modes aux costumes polonais et des émotions à la musique polonaise. Mais quand le tonnerre vous réveillera, quand le terrible lendemain apparaîtra, quand tout s'effondrera sous vous, quand, éperdus, tremblants, sous cette terrible lueur que projette sur l'avenir toute calamité imprévue, vous recommencerez à chercher les vieux sentiers de la vérité, n'allez pas chercher bien loin la cause et l'explication de votre catastrophe.

Écoutez cette courte page de Chateaubriand, du roi des génies de notre siècle :

« Le monde n'aperçoit de Napoléon que ses victoires. Les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Mais moi, je pense que de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faite le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie. Le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre ; le sang innocent répandu jaillit en gémissant vers le ciel, Dieu le reçoit et le venge ¹. »

VI

Cependant la Pologne va succomber encore une fois : mais cette fois encore elle ne périra pas. Elle se recouchera sur son lit de misère pour y offrir de nouveau ses angoisses au Dieu dont elle attend la justice avec une indestructible espérance, avec un instinct sûr et profond de l'avenir, avec une confiance indomptée dans l'inépuisable fécondité du sacrifice. Grâce au ciel, la question n'est pas encore tranchée. Dans huit ans il y aura un siècle que le premier partage a été accompli. La résistance n'est-elle pas aussi vivante qu'au premier jour ? N'est-ce pas précisément dans les provinces lithuaniennes, arrachées depuis un siècle au vieux tronc national, qu'il a fallu employer tous les raffinements de la destruction et de la vengeance pour contenir et châtier l'é-

¹ *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VIII, p. 201.

ternelle protestation de la vitalité polonaise contre l'oppression et la contagion moscovite? Quoi qu'il arrive, le droit aura été proclamé une fois de plus : la Pologne de 1863, comme celle de 1830, de 1809, de 1795, de 1793, de 1772, aura écrit avec son sang une de ces protestations ineffaçables qui rendent toute prescription impossible.

Quel exemple et quelle leçon, non-seulement pour les nations, mais pour les âmes, pour toute âme chrétienne et souffrante! Toute illusion, tout prestige humain a disparu du cœur de la Pologne. Chez elle les viriles douleurs comme les viriles amours ont remplacé tous les rêves, toutes les douces mélancolies de la jeunesse. Elle est sortie pour toujours des vertes et fraîches vallées de la vie, pour en gravir les âpres et rudes sommets, plus voisins de la vérité et du ciel. Elle sait qu'elle continuera à être vaincue, méconnue et trahie; elle n'en persiste pas moins par honneur, par fidélité, au milieu des angoisses de l'abandon et de l'oubli universel, à aimer et à servir une cause d'autant plus chère qu'elle a coûté plus de larmes; à combattre, à souffrir comme par le passé; à maintenir son imprescriptible droit; à accomplir ce qu'elle tient pour son devoir et sa mission ici-bas.

Une génération entière, deux peut-être, vont descendre prématurément dans la tombe, sous les coups de l'impitoyable vainqueur, sans avoir entrevu le jour de la délivrance. Une autre se forme déjà et d'autres se lèveront après elle pour accomplir les mêmes sacrifices et subir les mêmes supplices, pour étonner le monde par les mêmes prodiges de valeur et de souffrance. La promesse inspirée du roi-prophète les enflamme d'une espérance solemnelle : Dieu ne laissera pas toujours la verge du pécheur sur le patrimoine des justes, de peur que les justes eux-mêmes ne soient tentés de

tendre la main à l'iniquité. *Non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum : ut non extendant justi ad iniquitatem manus suas.* Comme la procession des Saints dans cette touchante frise de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, que nous a léguée le plus chrétien et le plus regrettable de nos artistes contemporains, Hippolyte Flandrin, l'armée des martyrs est en marche ! Calme, triste, résolue, inaccessible à la peur, à la fatigue, au découragement, tous les regards et tous les cœurs tournés vers le ciel, elle ne s'arrêtera que quand elle aura atteint le but qu'elle contemple, quand elle reposera dans les bras de ce grand Jésus-Christ, le père et le Dieu de cette justice et de cette miséricorde dont la Pologne demeure l'humble mais invincible créancière.

25 mai 1864.

APPENDICE

N° 1.

(Voir page 228).

INVITO SACRO

*Marco Antonio del Titolo di S. Maria della Pace della S. R. C.
Prete Card. Colonna della Santità di Nostro Signore Vicario
Generale, ecc.*

Le molte e gravi urgenze della Chiesa Cattolica, che tengono indefessamente occupata la pastorale sollecitudine della Santità di Nostro Signore, eccitano ancora la sua pietà a ricorresse senza intermissione al Padre delle Misericordie, acciò si degni di proteggerla e assisterla, e col potente suo braccio sovvenirla in tempo opportuno. Quindi è, che riflettendo, non senza grande amarezza dell'animo suo, ai presenti speciali bisogni di essa presso l'inclita Nazione Polacca, la quale dopo di avere costantemente date fino a questi ultimi tempi le più illustri riprove del fedele suo attaccamento alla Santa Romana Chiesa, trovasi al presente suo malgrado, e per inscrutabili fini di Dio, nelle più critiche et pericolose circostanze, ha giudicato espediente e necessario di viepiù moltiplicare le preghiere all'Altissimo, e di far congiungere alle proprie anche quelle del diletto suo Clero e Popolo di Roma, nella ferma fiducia che penetrando così insieme riuniti i gemiti e i voti del Pastore e del Gregge innanzi al trono di Sua Divina Maestà, potranno più facilmente, e mediante l'intercessione di Maria SSma, e dei Santi Apostoli Pietro e Paolo, inchinarla ad esaudirli, a riconciliarsi col suo Popolo, a non abbandonarlo in tale necessità, e a spargere final-

mente sulla Chiesa e sulla Cattolica Nazione suddetta ogni copia delle celesti sue grazie e benedizioni.

A questo effetto la Santità Sua vuole e comanda che nei tre consecutivi giorni 26, 27 e 28 del corrente si esponga ogni mattina alle ore 15, il Venerabile nelle tre Basiliche Patriarcali di S. Gio. in Laterano, di S. Pietro in Vaticano e di S. Maria Maggiore, e nelle Chiese di S. Maria sopra Minerva, e di S. Maria in Vallicella detta la Chiesa Nuova, e si tenga ivi esposto alla pubblica adorazione de' fedeli durante tutta la giornata, finchè verso le ore 24, premesse le Litanie de' Santi e le preci a tale oggetto destinate, si dia al Popolo la Santa Benedizione.

Nella mattina poi dei 28, festa dei SS. Innocenti la Santità Sua, coll' intervento del Sacro Collegio, di tutta la Prelatura, e del Clero Secolare e Regolare, farà nella Basilica suddetta di S. Pietro una solenne e devota Processione durante la quale si reciteranno da ciascuno del Clero e degli intervenienti suddetti alternativamente le Litanie e Preci, notate nei Libretti, che a tale effetto si distribuiranno, e in seguito schieratosi ciascun Corpo nei siti, che saranno rispettivamente assegnati, ivi si fermerà fino a tanto che la Santità Sua non abbia dato colla trina Benedizione del SSmo Sacramento l' ultimo compimento alla sacra funzione.

Affine poi di vieppiù eccitare i Fedeli a concorrere colle proprie orazioni a un oggetto sì santo e sì interessante, la medesima Santità Sua si degna di concedere Indulgenza plenaria e remissione di tutti i peccati a chiunque confessato e comunicato accompagnerà la sovra descritta Processione, ovvero visiterà in uno dei suddetti tre giorni una delle mentorate Basiliche o Chiese, e pregherà ivi S. D. M. per l' esaltazione di Santa Madre Chiesa, per l' estirpazione dell' Eresie, per la pace e concordia fra i Principi Cristiani, e in specie per i presenti attuali bisogni della Religione nel Regno di Polonia.

Rispetto alle Monache, Oblate, Litelle, ed altre Donne Secolari dimoranti colle debite licenze ne' Monasteri, Conservatori ed altri Luoghi pii di quest' alma Città, come anche ai Regolari chiusi in perpetua clausura ed a tutti i Fedeli dell' uno e dell' altro sesso, che ritenuti nelle Carceri, o impediti da infermità corporale, o che per qualunque altra legittima cagione non potranno, dopo essersi confessati e comunicati, visitare le suddette Chiese o accompagnare la Processione Papale, la Santità Sua dà la facoltà ai Confessori da

Noi approvati di commutar loro una tal visita il altre opere di pietà, purchè preghino per i succennati urgenti bisogni della nostra santa cattolica Religione.

Dato della nostra solita Abitazione questo di 24 dicembre 1767.

M. A., Card. Vicario.

GASPARO, Arciprete; ORI, Segretario.

In Roma nella Stamperia della Rev. Camera Apostolica, 1767.

N° 2.

Mandement du cardinal Patrizi, Vicaire de S. S. Pie IX, le 31 août 1863, à l'occasion de la translation de l'image du Sauveur de la Scala Santa à la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome.

« C'est la volonté du Saint-Père que, dans cette circonstance, on fasse des prières particulières pour la malheureuse Pologne, qu'il voit avec douleur devenir en ce moment un théâtre de massacres et de sang. La nation polonaise, qui fut toujours catholique et comme un rempart contre l'invasion de l'erreur, mérite certainement que l'on prie pour elle, afin qu'elle soit délivrée des maux qui l'affligent et que, ne perdant jamais son caractère, elle se maintienne toujours fidèle à cette mission que Dieu lui a donnée, non-seulement de garder, mais encore de conserver intact et inviolable, par l'unanime consentement de tous ceux qui forment cette nation, l'étendard de la foi catholique et de la religion de ses pères. »

N° 3.

Allocution du Pape Pie IX, prononcée à Rome dans le Consistoire du 16 mars 1863.

La déplorable situation actuelle de la Pologne a ému de plus en plus la sollicitude pontificale dont nous n'avons cessé d'entourer ce

royaume catholique. Nous avons cru, entre autres mesures, opportun de pourvoir au veuvage de plusieurs églises polonaises, dont quelques-unes, à notre profonde douleur, se trouvaient privées depuis longtemps de leur pasteur. C'est pourquoi, nous avons préconisé les évêques de Ploçk, d'Augustow et de Chelm, ce dernier du rite ruthène uni, et nommé des suffragants aux titulaires de Varsovie et de Chelm, afin qu'embrasés de zèle sacerdotal, ainsi que nos vénérables frères les autres évêques de ce royaume, et recherchant ce qui est scrupuleusement de Jésus-Christ, ils consacrent tous leurs soins, tous leurs labeurs, tous leurs conseils et tous leurs efforts à la stabilité, à la force et aux progrès de la divine et salutaire foi du Christ, de sa religion et de sa doctrine, et à l'éloignement de tous les maux et désastres qui, dans ces régions, affligent l'Église catholique depuis si longtemps. Daigne le très-clément Père des miséricordes et Dieu de toute consolation se montrer propice aux très-humbles et très-serventes prières que nous ne cessons de lui adresser nuit et jour pour le triomphe et la tranquillité de la sainte Église sur tous les points du globe, et pour la vraie prospérité et la paix de tous les peuples !

N° 4.

*Lettre du Pape Pie IX au Tzar Alexandre II, écrite le
22 avril 1863.*

Majesté, Votre Majesté ne doit pas s'étonner si, en face des graves désastres auxquels se trouve actuellement livré le royaume polonais et du vif intérêt que les peuples et les gouvernements prennent à l'avenir de cette nation, Nous, ému de tant de douleurs et de tant de maux, nous nous adressons directement à Votre Majesté afin d'appeler sa bienveillante attention sur les causes principales des bouleversements actuels, et d'aviser aux remèdes que Nous jugeons les plus efficaces et les plus prompts pour rendre le calme et la tranquillité aux âmes si profondément agitées par une lutte cruelle et obstinée.

Cela Nous est imposé par l'office du ministère apostolique, cela est exigé par notre amour pour l'illustre et généreuse nation polonaise, non moins que par l'intérêt même que Nous prenons pour Votre Majesté et pour la prospérité et le repos de Son empire. Que Votre Majesté veuille donc permettre qu'avec la voix de la Vérité et de la Justice éloignée de tout esprit mensonger et de tout intérêt humain et politique, Nous lui fassions connaître sur quels faits se fondent les plaintes continuelles de cette infortunée nation et que Nous lui renouvelions encore une fois Nos prières et Nos supplications, car Nous serions bien malheureux à la pensée de paraître devant le tribunal de Dieu avec le remords de les avoir négligées.

Majesté, Nous vous le rappelons avec tristesse : à peine le partage de la Pologne fut-il consommé, que, dans les provinces annexées à votre empire, des mesures hostiles à la religion catholique furent prises et n'ont pas cessé depuis lors, sauf pendant quelques courts intervalles de trêve apparente.

Nous ne voulons pas entreprendre ici l'énumération lamentable des injures qu'on a prodiguées au clergé et aux fidèles des deux rites latin et ruthénien uni ; il suffira que Votre Majesté dirige son attention sur les nombreux documents authentiques publiés de temps en temps, sous la domination de ses prédécesseurs, et qui rappellent à chaque moment la confiscation des biens du clergé, la suppression de nombreux couvents et monastères des deux sexes, la promulgation de lois hostiles à l'autorité des évêques et à la discipline de l'Église, les menaces de châtimens sévères adressées aux propagateurs de la religion catholique, les efforts tentés pour obliger même par la violence des millions de Ruthéniens à abandonner la foi de leurs pères, la séquestration de nombre d'églises catholiques pour les donner comme propriété aux schismatiques, l'obligation d'élever dans la religion d'État toute génération issue de mariages mixtes, la défense de communiquer directement avec le Saint-Siège, enfin le nombre considérable de tant d'autres dispositions prises pour saper l'unité de l'Église catholique et pour jeter la perturbation dans les consciences des fidèles.

Toutes ces mesures prises pour la ruine de la religion catholique devaient paraître d'autant plus graves et intolérables aux yeux de l'Europe, qui en a déploré le développement, et de la Pologne, qui en sentait tout le poids, que les conventions et les traités solennelle-

ment conclus par les prédécesseurs de Votre Majesté lors des partages successifs de la Pologne, et particulièrement le traité de Varsovie, conclu le 18 septembre 1773, et celui de Grodno, stipulé le 22 juillet 1793, étaient conçus clairement et nettement. Dans ces deux traités, les souverains de la Russie déclarent solennellement, en prenant le gouvernement de la Pologne, que « les catholiques romains des deux rites conserveraient en tout et partout leur position précédente, c'est-à-dire le libre exercice de leur culte, de leurs devoirs envers les Églises, et la possession des biens ecclésiastiques qu'ils possédaient au moment de passer sous la domination russe. Le nouveau souverain, donnant la promesse irrévocable pour lui et ses successeurs de conserver perpétuellement auxdits catholiques des deux rites la paisible possession des privilèges et biens de l'Église, le libre exercice de leur religion et de leurs devoirs, en un mot tous les droits qui s'y rattachent, proteste enfin que ni le souverain ni ses successeurs n'exerceraient jamais aucun droit de souveraineté au préjudice de la religion catholique romaine des deux rites dans les provinces polonaises soumises désormais à la domination russe. »

Si ces traités et d'autres semblables avaient été loyalement observés, Votre Majesté reconnaîtra que bien des maux auraient été épargnés, et que peut-être la religion catholique, dans la Pologne échue à la Russie, ne se trouverait pas maintenant dans une condition inférieure à celle où elle se trouve dans les provinces polonaises soumises à d'autres dominations. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si nos prédécesseurs, justement émus de la position d'une Église opprimée et tourmentée contre la foi des traités publics, tirèrent souvent de ce grief l'argument de leurs plaintes et de leurs réclamations aux potentats de l'Europe.

Votre Majesté ne doit pas non plus ignorer que le Saint-Siège apostolique, en déplorant les afflictions de l'Épouse du Christ, est toujours prêt à accourir à son secours et à sa défense, soit en désapprouvant publiquement les actes de violence dont on use envers elle, soit en dénonçant au monde catholique les gémissements d'un peuple forcé à abandonner sa religion, d'un peuple qui a supplié qu'on le laissât libre de vivre dans la foi catholique; soit en publiant des documents et des confirmations réitérées de la justice et de la nécessité des réclamations et des protestations pontificales. Mais il

est juste aussi de se rappeler que, tout en plaidant pour la cause de l'Église, le Saint-Siège, toujours guidé par des sentiments de douceur et de charité chrétienne, n'a jamais manqué aux égards les plus délicats envers le gouvernement de Votre Majesté et de ses augustes prédécesseurs; et il faut ajouter aussi que cette condescendance et cette longanimité ont parfois réussi à produire une certaine surprise chez ceux qui ignoraient les motifs d'une conduite si réservée et si prudente, et cela au point même de compromettre l'ancienne affection et soumission des Polonais pour la personne du Saint-Père.

Le Saint-Siège apostolique ne s'est pas contenté de faire entendre de temps en temps sa voix pour la défense de la religion opprimée; mais il a avisé aussi aux moyens de mettre une digue à tous les maux de la Pologne, et à remédier aux pertes causées par les abus de l'autorité civile.

Dès les premiers temps du partage de la Pologne, nos prédécesseurs, qui avaient tâché d'en empêcher les malheureux effets, envoyèrent à plusieurs reprises leurs légats à la cour des monarques puissants de Russie, pour invoquer la magnanimité et la justice dans l'intérêt du catholicisme opprimé; enfin, aucune occasion n'a été négligée soit à l'avènement de nouveaux souverains au trône de Moscovie soit en d'autres circonstances semblables, sans que des ambassadeurs extraordinaires du Saint-Siège aient été envoyés à la cour impériale avec la mission de profiter de ces occasions de joie et d'exaltation générales pour exciter la clémence souveraine des nouveaux potentats en faveur des catholiques affligés.

Et Nous-même, en envoyant un de nos ambassadeurs extraordinaires à la cour impériale de Votre Majesté à l'occasion de son couronnement, n'engagions-nous pas Votre Majesté à protéger la religion catholique? D'ailleurs Nous n'avons jamais manqué de renouveler nos sollicitations pour l'admission d'un représentant à Nous auprès de Son auguste personne. Ce n'est du reste que récemment que Nous avons éprouvé une vraie joie à l'avis qui nous fut donné par le représentant de Votre Majesté à Rome, que maintenant il n'existait plus d'obstacle à ce que Nous vous envoyions un Nonce apostolique à la cour de Saint-Pétersbourg. Reconnaisant de cet acte solennel de justice, pendant que Nous nous réjouissions à l'idée des avantages qui résulteraient de cet événement très-désiré par Nous et par nos prédécesseurs pour la cause de la religion catholique dans

les États de Votre Majesté, et que Nous nous préparions à délivrer nos lettres de créance à la personne désignée par Nous pour cette mission si haute et si importante; avec quelle surprise et quel chagrin n'avons-Nous pas appris que le gouvernement de Votre Majesté, en suite de communications qui lui avaient été faites de la part du Saint-Siège, déclara directement à notre représentant qu'il fallait regarder comme existant encore dans toute leur vigueur toutes les lois et dispositions qui, sous peine de châtimens fort graves, défendent les rapports des évêques et des fidèles avec les représentants du Saint-Siège. Le but que Nous nous étions proposé étant par là totalement manqué, la réputation et la dignité du Saint-Siège apostolique Nous conseillaient de suspendre nos démarches jusqu'à ce que de nouvelles assurances nous fussent données pour l'exercice libre de notre autorité et de l'office de notre représentant.

Mais loin d'écarter cet obstacle, Nous vîmes les susdites lois, relativement aux rapports des fidèles avec le Saint-Siège, reproduites et développées dans un nouvel oukase donné à Saint-Petersbourg en date du 8 janvier 1862, lequel oukase, contenant des articles contraires à la constitution de l'Église catholique et aux conditions stipulées avec le Saint-Siège, forme le sujet de quelques considérations et observations qui seront communiquées, en notre nom, par le cardinal-secrétaire d'État, à votre gouvernement impérial.

Votre Majesté connaît, en outre, les soins que Nous avons pris, dès notre avènement au trône pontifical, touchant le concordat conclu entre nos plénipotentiaires et ceux de votre auguste père; elle se rappellera aussi la lettre toute particulière que Nous lui écrivions, confiant dans son équité et dans sa justice, le 31 janvier de l'an 1859, pour demander que les discussions, sur les points non arrêtés dans ladite convention, fussent poursuivies, et que l'exécution loyale des accords déjà stipulés fût accélérée.

Mais, outre que Nous avons attendu en vain jusqu'à maintenant la réponse qui, comme Votre Majesté nous l'assurait, devait être donnée à notre cardinal-secrétaire d'État par l'entremise du ministre de Votre Majesté à Rome, Nous eûmes le grave déplaisir de lire dans les journaux publics le rapport présenté à Votre Majesté par le Comité institué pour l'examen des divers points relatifs à la convention, et, de plus, le protocole des articles non encore stipulés, rapport qui

Nous donnait si facilement à connaître de quels sentiments étaient animés les membres du Comité envers l'Église catholique, et quelles étaient les espérances que Nous pouvions nourrir sur le résultat de nos demandes.

Mais tous nos soins, de même que ceux de nos prédécesseurs, étant également restés sans succès aucun, Nous avons aujourd'hui à déplorer les conséquences d'un système aussi pernicieux et aussi contraire à l'esprit de l'Église catholique dans une partie du clergé, soit séculier soit régulier. En enlevant à l'Église tantôt l'un tantôt l'autre de ses droits, en dépouillant graduellement le clergé de ses biens et de ses immunités, en confiant l'instruction publique à des collèges et des universités où l'enseignement est nuisible, en attribuant aux commissions du gouvernement l'autorité et la juridiction appartenant de droit divin au Pontife romain et aux évêques, en empêchant les réguliers d'être en correspondance avec leurs chefs et de recevoir leurs visites, en élevant un mur de séparation entre le troupeau et le pasteur universel, on ne peut s'étonner qu'il soit porté atteinte à la sainteté de la religion; que les principes d'obéissance et de sujétion enseignés par elle n'aient pu s'enraciner profondément; que les ministres du Sanctuaire aient commencé à faiblir en certains lieux, que quelques-uns même du clergé séculier ou régulier aient manqué à leur devoir et participé à des actes contraires à leur vocation et à leur auguste caractère. Nous sommes bien loin d'approuver que le clergé prenne part aux convulsions politiques et mette les armes à la main pour abattre l'autorité du gouvernement. Au contraire, Nous déplorons et Nous condamnons ce fait; mais en même temps Nous voulons en signaler l'origine à Votre Majesté. Que notre autorité apostolique regagne sa salutaire influence sur ses sujets catholiques des deux rites, que les évêques soient libres d'exercer leurs pouvoirs selon les saints canons, que le clergé recouvre son influence dans l'enseignement et la direction du peuple, que les réguliers dépendent entièrement de leurs supérieurs, que les fidèles soient libres de professer la religion catholique, et alors Votre Majesté se convaincra que les causes principales des agitations politiques permanentes de la Pologne ont été l'oppression religieuse, le trouble des consciences, la décadence du clergé, l'avilissement des saints pasteurs, la propagation de maximes et de doctrines antisociales et antireligieuses.

Nous prions Votre Majesté de vouloir se persuader que tout ce qu'elle fera pour la tranquillité de l'Église et la dignité de notre sainte religion tournera au bien et à l'avantage de l'Empire, et qu'en soutenant l'Église avec une faveur manifeste, Votre Majesté pourra compter sur le respect et la fidélité de la nation polonaise, laquelle n'a jamais été si florissante et prospère que lorsqu'elle professait librement la religion de ses ancêtres.

Sire, que les lamentations de cette nation, qui ont retenti dans toute l'Europe et qui ont ému même les cœurs indifférents à la religion, arrivent à votre trône et pénètrent dans votre cœur magnanime. Une parole de Votre Majesté peut rendre à un peuple généreux le calme et la tranquillité perdue et faire cesser la cause permanente de tant de perturbations et de désordres.

Que Votre Majesté consente à mettre un terme aux maux douloureux dont est continuellement affligée la religion catholique dans les vastes provinces de Votre Majesté, et à rendre à notre âme, déjà trop attristée par la malignité des temps, cette paix et cette tranquillité qui nous seront rendues alors seulement que nous verrons partout reflleurir la religion au grand profit tant spirituel que temporel de vos sujets.

L'examen que voudra faire Votre Majesté des causes qui, en grande partie, ont provoqué le conflit sanglant actuel, et surtout la justice et la magnanimité de Votre Majesté, Nous permettent de bien augurer de l'avenir de la Pologne.

En attendant, dans la conscience d'avoir rempli un devoir sacré de notre ministère apostolique, Nous prions le Seigneur de faire fructifier nos remontrances, lesquelles, dans tous les cas, nous relèveront de la grave responsabilité que Nous avons devant Dieu et devant les hommes dans un moment si grave, relativement aux intérêts de la religion catholique.

Nous ne cesserons de supplier humblement le Seigneur de vouloir combler Votre Majesté de toute vraie et parfaite félicité.

Donné en notre palais apostolique, au Vatican, le 22 avril 1863.

PIE P. P. IX.

N° 5.

(Voir pages 225 et 230).

Allocution du Pape Pie IX, prononcée à Rome, au Collège de la Propagande, le 24 avril 1864, à l'occasion de la fête de saint Fidèle de Sigmaringen le martyr.

(Version publiée par le journal *la Patrie.*)

Le sang des faibles et des innocents crie vengeance devant le trône de l'Éternel contre ceux qui le répandent. Et de nos jours ne voyons-nous pas aussi un sang innocent versé dans un pays catholique, dans l'infortunée Pologne, où cette même religion catholique, pour laquelle saint Fidélis donna sa vie, est si cruellement persécutée ?

J'aurais voulu ne pas parler avant le prochain consistoire ; mais je crains, en gardant plus longtemps le silence, d'attirer sur moi la punition céleste annoncée par les Prophètes à ceux qui laissent commettre l'iniquité. Je ne veux pas être forcé de m'écrier un jour, en présence du Juge éternel : *Væ mihi quia tacui!* Malheur à moi si je me tais ! La fête d'aujourd'hui me rappelle que, de nos jours aussi, il est des martyrs qui souffrent et meurent pour la foi !...

Je me sens inspiré et ma conscience me force d'élever la voix pour condamner un potestat dont je ne tais le nom en ce moment que pour le nommer dans un autre discours, et dont l'immense empire s'étend jusqu'aux régions hyperboréennes. Écoutez ! voici ce puissant potestat qui ose aussi s'appeler faussement *catholique d'Orient*, et n'est qu'un schismatique rejeté de sein de la véritable Église et qui oublie le châtement de Dieu qui l'attend pour ses forfaits. Ce potestat, dis-je, persécute avec une féroce cruauté la nation polonaise, et il a entrepris l'œuvre impie d'extirper la religion catholique de toute la Pologne et d'y introduire de force le schisme. Il opprime et tue ses sujets catholiques, qu'il a poussés par ses rigueurs à l'insurrection ; il extirpe le catholicisme, il déporte les populations entières dans les contrées sauvages, où elles se voient privées de tout secours religieux, et les remplace par des aventuriers schismatiques ; il persécute et massacre les prêtres de cette nation catholique ; il les arraché forcément à leur troupeau ; d'autres sont

condamnés aux travaux forcés ou à des punitions infamantes; d'autres enfin sont exilés. Heureux sont encore ceux qui ont pu fuir, et qui maintenant errent sans asile sur la terre étrangère !

Les églises sont profanées, d'autres fermées à cause de l'absence des prêtres; enfin cet arrogant potentat, tout hétérodoxe et schismatique qu'il est, ose s'arroger un pouvoir que le vicaire du Christ ne possède même pas. Après avoir arraché de leur diocèse, exilé et tenu en captivité nos fils bien-aimés l'archevêque de Varsovie et l'évêque de Wilna, il ose encore les dépouiller de leur juridiction, légalement instituée par moi ! Il semble ignorer qu'un évêque catholique sur son siège ou dans les catacombes, est toujours le même, et que son caractère est indélébile.

En jetant l'opprobre contre de tels actes, nous ne pouvons nullement donner par là un encouragement à la révolution européenne. Je sais bien distinguer la révolution socialiste du droit légitime et de la liberté raisonnable de la nation polonaise, qui lutte pour son indépendance et pour le salut de la religion.

Si je proteste contre ce potentat, c'est pour soulager ma conscience. En flétrissant les persécuteurs de la religion catholique, je remplis un devoir sacré de notre conscience à nous tous. Voilà pourquoi j'ai dû vous faire part des tristes nouvelles reçues de cet infortuné pays pour lequel nous devons redoubler de prières. Prions donc le Tout-Puissant d'éclairer le persécuteur du catholicisme et de ne pas abandonner les victimes qui, condamnées par lui, périssent au milieu des déserts glacés sans avoir le moyen de se réconcilier avec Dieu. En conséquence, nous donnons notre bénédiction apostolique à tous ceux qui, dans la journée d'aujourd'hui, auront prié pour la Pologne : prions pour elle !

N° 6.

Le *Czas*, de Cracovie, fait, dans son numéro du 5 septembre 1863, un tableau saisissant de l'admission d'un volontaire polonais dans une troupe d'insurgés. Il l'extrait d'une lettre d'un jeune homme qui, après avoir combattu dans le palatinat de Kowno, est jeté par le sort dans le détachement commandé par le prêtre Mackiewicz :

... Après avoir été longtemps interrogé, examiné, scruté, je fus enfin conduit devant un homme qui devait me donner les moyens de rejoindre le détachement. Je vous avoue que toutes ces méfiances m'impatientaient un peu ; mais ayant vu pendant plusieurs jours à Kiejdany tout ce qui se passe, comment les Russes martyrisent avec acharnement ces pauvres gens, je me suis dit : « Que faire ? je me suis enfoncé dans la boue, marchons toujours. » Mon entrevue avec cet homme, qui m'a paru être un chef d'arrondissement ou quelque autre magistrat, mais en réalité j'ignore ce qu'il est, mérite que je vous la décrive.

Figurez-vous une très-petite chambre, dans un village voisin, avec deux petites fenêtres donnant sur un jardin, le sol couvert de joncs, le mur tendu d'un drap noir avec un crucifix, au-dessous duquel un banc de bois avec une couverture de cheval ; au milieu, une simple table de bois sur laquelle quelques livres, un crucifix et une chandelle ; deux chaises, et voilà tout l'ameublement. Dès que je fus entré, après avoir frappé à une vitre, comme on me l'avait indiqué, le maître du logis ferma la porte au verrou sans rien dire, me présenta une chaise et m'examina longtemps d'un œil scrutateur. C'était un homme petit, maigre, portant sur les joues la rougeur phthisique ; dans ses traits inquiets, on voyait une irritation fiévreuse ; le regard décidé et pénétrant, le front élevé et couvert de rides, quoiqu'il ne parût pas avoir plus de trente ans.

Au bout d'un moment, il me dit :

— Qui es-tu, citoyen ?

Je lui dis mon nom ; il sourit et ajouta :

— Que me fait ton nom ! je demande qui tu es.

Je lui répondis par le mot d'ordre qu'on m'avait donné, et lui confessai toutes les circonstances par lesquelles j'ai passé depuis notre expédition de janvier.

— Le passé est pur ; mais pourquoi es-tu venu ici ? Sais-tu ce qui t'attend ? Tu auras faim tous les jours, tu coucheras sur la dure, tu marcheras plus souvent pieds nus que chaussé ; si tu es blessé, tu tomberas entre les mains des Moskovites ; si tu lâches pied, c'est ton chef qui te fusillera.

— Je sais tout cela, et je suis prêt à tout.

— As-tu une famille ? Écris-lui qu'elle te pleure d'avance ; on n'a de congé dans nos détachements que pour aller au tombeau ; tu ne

verras plus les tiens. Dis, frère, t'es-tu reconcilié avec Dieu et les hommes? Je ne veux point te tromper, tu vas à la mort. Dis, sans te vanter, es-tu prêt à mourir, à tout moment, pour la patrie? Réfléchis bien, il est encore temps de reculer, je te faciliterai le retour au delà du Niémen; là-bas, chez vous, le service est plus facile.

— Ma résolution est inébranlable, citoyen. Quand nous sortions de Varsovie sans armes, sans vêtements convenables, au mois de janvier, nous savions ce qui nous attendait, et cependant aucun de nous n'a hésité.

— Tu t'offenses, citoyen, c'est à tort. Certes personne plus que nous n'a écouté avec admiration les récits de votre dévouement héroïque, de ce noble amour de la patrie qui a fait et qui fait des miracles; et certes, à personne plus qu'à nous le cœur n'a saigné lorsque nous avons appris comment ceux mêmes qui avaient marché avec des bâtons contre les Moskovites, quelques mois après avec des armes, se réfugiaient en Gallicie. C'est affreux! c'est affreux! mon cher frère. Il y a chez vous un dévouement et une ardeur immenses, mais vous manquez de persévérance; vous oubliez qu'on ne peut pas briser Moscou en quelques mois; vous oubliez que c'est une lutte de géants, dans laquelle il faut que toute notre génération périsse pour racheter les fautes de nos pères et conquérir le droit d'existence pour les générations futures. C'est pour cela que je te demande encore une fois : Es-tu prêt à marcher au combat, étant certain qu'il faut que tu périsses? Le moment de faiblesse ne viendra-t-il pas lorsque tu te rappelleras la belle Varsovie, ta famille, lorsque le doute aura éteint en toi l'ardeur et brisé l'espoir? Réfléchis, car c'est un moment décisif.

Pendant qu'il parlait, sur son visage se peignait la résignation calme des martyrs du Seigneur; je sentais instinctivement que ce n'étaient pas seulement des paroles, que c'était sa foi, et que ce n'est qu'avec cette foi qu'il est permis d'entrer dans l'ordre de ceux qui combattent pour l'indépendance. Malgré moi, une lutte se livrait dans mon cœur : dans ma pensée se déroulaient les tableaux de mon enfance, les chères images de ma famille et de mes amis, et notre maisonnette de Praga, et mes anciens rêves d'un avenir calme et laborieux; mais, à côté, comme un reproche pour ma conscience, se présentèrent à ma mémoire les figures lumineuses de nos martyrs, les terribles souvenirs des massacres russes, tout le pays inondé

de sang. Il me semblait entendre les plaintes des veuves et des orphelins, les sourds gémissements sortant du fond des cachots et de la Sibérie, et une douleur atroce serra mon cœur. Je rougis devant moi-même de pouvoir hésiter encore et de penser à moi lorsque tant d'autres ont déjà signé de leur sang l'acte de la liberté future; je bondis de mon siège, je regardai tout en larmes le Sauveur crucifié; par une prière silencieuse je dis adieu à tout ce qui est cher à mon cœur, et, me tournant vers mon hôte, je lui dis d'une voix calme :

— Frère, je suis prêt.

— Je le crois, jure, et marchons.

Après le serment, nous sortîmes de la maison par les jardins, dans les champs. La nuit était calme, nous étions au mois de juillet; l'odeur des blés mûrissants m'enivrait doucement; je me sentais léger et plein de confiance.

Après une heure de marche à travers les blés et les buissons, nous aperçûmes tout près de la forêt une lumière vacillante à la fenêtre d'une chaumière. Mon guide cria trois fois en imitant le cri plaintif du milan; du côté de la chaumière partit en réponse un cri semblable, et environ au bout d'une demi-heure, nous entendîmes des pas furtifs; devant nous se présenta un vieillard vêtu en paysan, portant un chapeau de paille, et il nous salua par ces paroles : « Que Jésus-Christ soit loué ! »

Après un entretien à voix basse entre mon guide et le vieillard, nous allâmes à la chaumière; là nous trouvâmes tout prêts du gros linge, des chaussures, des houppelandes de bure et des bonnets, et nous étant travestis, nous poursuivîmes notre route. Le vieillard nous conduisait à travers les bois, murmurant quelques mots à voix basse.

Nous marchions à tâtons à travers d'épaisses broussailles en nous tenant au pan du vêtement du vieillard; l'obscurité était telle que je ne pouvais distinguer le vêtement gris de celui qui marchait devant moi; je ne comprends pas comment ce vieux Lithuanien se dirigeait dans ces lieux sans routes.

Notre voyage dura deux heures, peut-être davantage; je sais seulement que, lorsque nous arrivâmes à une clairière assez étendue, le jour commençait à poindre.

— Nous nous arrêtons ici, dit le vieillard; dans une demi-heure ils vont arriver.

Il fit quelques pas en arrière, se mit à genoux et commença à prier.

Moins d'une demi-heure après, du côté opposé à la clairière, nous entendîmes le bruit des branchages qu'on écartait, et des pas furtifs, et en même temps le cri particulier qui servait de signal. Le vieillard répondit, et bientôt de derrière les arbres sortirent des hommes qui, évidemment, formaient une avant-garde. Ils étaient tous vêtus de houppelandes grises ne descendant qu'aux genoux, avec une ceinture de cuir, un bonnet carré, un fusil de chasse à deux coups, une petite hache à la ceinture; chacun portait un sac assez grand en grosse toile et un cornet de chasseur.

Le vieillard et mon guide s'approchèrent d'eux, et ils parlèrent ensemble; je me tenais à l'écart. Puis on donna avec le cornet un signal court, saccadé, et on s'avança, en traversant la clairière, vers l'autre côté du bois. De la forêt sortit une ligne de chasseurs, habillés comme les précédents, en tête de laquelle était un officier, vêtu d'une *czamarka* déchirée, et cette ligne se développa en silence au delà de la lisière du bois. Puis venaient des colonnes serrées de chasseurs, au nombre d'environ trois cents, et une centaine de faucheurs. Point de chariots, point de bagages : on portait seulement sur des brancards quelques caisses remplies, comme je l'appris plus tard, de poudre et de cartouches.

Tout fut disposé par groupes sur la clairière; on alluma des feux, on y plaça des chaudrons pour apprêter la nourriture; on se disposait évidemment au repas, mais tout se faisait dans un tel silence qu'on eût dit un camp de muets : j'étais bien étonné, étant habitué au tumulte de nos camps. Enfin arriva le prêtre Mackiewicz, chef du détachement, portant une soutane dont les pans étaient relevés, le sabre au côté et un revolver à la ceinture; il était entouré de quelques jeunes officiers en *czamarka* : c'était évidemment tout son état-major. Ils étaient tous à pied, pas un cheval dans le camp, point de provisions de bouche, excepté ce que chacun portait dans son sac.

Mon guide me conduisit devant le chef et me présenta à lui; il lui raconta toutes les vicissitudes que j'avais traversées, et à la fin il ajouta :

— Chef, je crois que c'est un brave Mazovien.

Pendant ce colloque, je pus examiner à loisir l'expression de la figure du prêtre Mackiewicz. Son visage hâlé, ses traits saillants, sa longue barbe brune, ses sourcils épais, son front ridé, forment un

ensemble sévère, plein d'énergie et de force qui, malgré vous, vous pénètre de respect.

— Sais-tu tirer et obéir ? me demanda-t-il laconiquement.

— Je le sais.

— Sais-tu prier ?

— Ma mère me l'a appris.

— Sauras-tu mourir ?

— Je ne l'ai pas essayé.

— C'est bien.

Puis, se tournant vers un de ses officiers, il ajouta :

— Conduisez-le à la sixième dizaine ; là, après Manulis (que Dieu garde son âme !), il est resté un fusil ; qu'on l'admette au chaudron commun.

L'officier salua, et me conduisit à ma dizaine qui entourait déjà le feu et causait à voix basse.

— Citoyens, voici votre camarade, un Mazovien des bords de la Vistule, et voilà votre chef de dizaine, ajouta-t-il en se tournant vers moi et en me montrant un homme de haute taille, vêtu d'une houppelande comme les autres, mais avec un revolver à la ceinture.

On se mit à me questionner sur Varsovie, sur Langiewicz et d'autres chefs ; l'entretien était animé, et je me trouvais au milieu d'eux. Notre dizaine se composait de quatre paysans d'Ignacowo, de trois bourgeois de Poniewicz, du fils d'un riche propriétaire du district de Szawle, d'un instituteur de Kowno et de moi. J'appris qu'ils font toutes leurs excursions et leurs attaques pendant la nuit, et le jour ils se reposent si les Moskovites ne sont pas à leurs trousses.

La nuit précédente, ils avaient fait quatre milles, et c'est pour cela qu'ils se proposaient de passer toute la journée dans la clairière.

Le soleil s'était levé lorsque se fit entendre un coup de sifflet, et aussitôt le commandement : « A la prière ! »

C'était un tableau saisissant que celui que présentaient ces quelques centaines d'hommes éprouvés dans les combats, agenouillés et tête nue. Devant nous, devant la croix et l'image de la Mère de Dieu, représentée sur l'étendard, était à genoux le prêtre Mackiewicz, qui entonna le cantique : *Kiedy ranne wstajo zorze...* « Autour de nous, nos immenses forêts natales, nos forteresses ; au-dessus de nous, Dieu et notre avenir. »

LE COMTE LADISLAS ZAMOYSKI

LE COMTE LADISLAS ZAMOYSKI

(Extrait du *Correspondant* du 25 janvier 1868.)

Le dix-neuvième siècle, qui penche déjà vers sa fin, n'aura, dans le cours de son histoire, rien à montrer de plus grand, de plus touchant, de plus marqué au coin de la beauté morale, que la Pologne vaincue, proscrite et abandonnée du monde. Cette nation en deuil et en sang qui ne veut pas mourir, cette race d'hommes et de femmes indomptables qui survit à toutes les tortures, à toutes les trahisons et à toutes les catastrophes, quel spectacle et quel enseignement ! Son existence est à la fois un défi et un appel : un défi lancé aux insolences de la fortune, un appel à la justice trop lente d'un Dieu vengeur. Oubliés, dédaignés, calomniés par l'iniquité triomphante, par l'opulence égoïste, par les courtisans du succès, insupportables aux vainqueurs et aux heureux de ce monde, ils sont là comme Mardochée devant Aman, inébranlablement résolus à ne pas oublier, à ne pas désespérer, à ne pas capituler ; types incomparables de la souffrance, du sacrifice, de la patience obstinée, du patriotisme indigné ; martyrs et confesseurs invincibles, non-seulement de la foi, mais du droit, de la liberté et de l'honneur.

Du sein de ce groupe de proscrits et de vaincus se détachait, comme un grand chêne frappé de la foudre au sein

d'une forêt incendiée, la noble figure du comte Ladislas Zamoyski. Avant que les flots de l'oubli et de l'indifférence aient recouvert sa pure et généreuse mémoire, essayons de retracer quelques traits d'une existence qui nous appartenait à toute sorte de titres; car il était né en France, pendant un voyage de ses parents, comme il y est mort¹ après y avoir presque toujours vécu pendant les trente-sept années qu'il a passées dans l'exil sans avoir jamais revu sa vraie patrie.

Ce serait ici le cas de parler, selon l'antique usage, des ancêtres de l'illustre mort. Mais comment espérer faire comprendre à nos contemporains l'éclat et la puissance de ces grandes maisons de Pologne et de Lithuanie, dont les immenses possessions, la clientèle innombrable, l'influence prodigieuse et permanente ne rencontrent point d'analogies dans notre Occident, même aux époques les plus aristocratiques de notre histoire? Comme au temps où un Zamoyski figurait en tête de l'ambassade qui vint offrir la couronne de Pologne au frère de Charles IX², on trouve toujours quelque personnage de cette race au premier rang de l'histoire de leur pays. Je ne sais s'ils ont eu des égaux, je sais seulement que dans leur pays personne n'a jamais prétendu leur être supérieur. Mais rien, dans leur histoire, ne convient mieux à notre sujet actuel que la légende de leur devise et de leurs armoiries. Un roi de Pologne, dont la République avait lieu d'être mécontente, engagé dans une lutte contre les chevaliers teutoniques, rencontre sur le champ de bataille un Zamoyski mourant, la poitrine percée de trois lances. Il s'approche pour le plaindre et pour le soulager: « *To mniey boli,* » lui crie le moribond: « Ce n'est pas là ce

¹ Le 11 janvier 1868, à l'âge de soixante-cinq ans.

² Voir le récit de cette ambassade dans l'excellent ouvrage du marquis de Noailles: *Henri de Valois et la Pologne en 1572.*

qui me fait mal ; » ou : « Cela fait moins mal qu'un mauvais prince ou qu'un mauvais voisin. » Ces trois mots et ces trois lances constituèrent depuis lors le blason des Zamoyski, et l'on ne pouvait y songer sans y trouver un singulier rapprochement avec celui de leurs rejetons que nous avons le mieux connu, avec ce grand blessé que nous avons vu si longtemps le fer mortel dans le cœur et sur les lèvres une parole de résignation fière ou d'intrépide dédain.

Heureuses les grandes races qui, avant d'être submergées par la marée montante de l'égalité et de l'uniformité moderne, peuvent encore jeter un dernier éclat et fournir à l'histoire de leur pays quelque noble cœur, enflammé pour les grandes causes et les saintes croyances ; quelque vigoureux amant du droit et du devoir, capable de s'illustrer par une mort généreuse, comme notre duc de Luynes, ou par toute une vie de luttes et de sacrifices, comme le comte Ladislas Zamoyski. Car on aura beau faire, tant que les hommes seront des hommes, ils seront tous et toujours émus par ce je ne sais quoi d'achevé qu'une grande naissance ajoute à une grande vertu et à une grande infortune.

Ladislas Zamoyski avait vingt-sept ans ; il était officier de lanciers dans l'armée polonaise et aide de camp du grand-duc Constantin ; il était surtout dévoré du désir de servir son pays comme soldat et comme citoyen, lorsque éclata l'insurrection militaire de Varsovie, à la fin de novembre 1830. C'était, comme on l'a dit tant de fois, l'avant-garde de l'armée russe dirigée contre la France de Juillet qui se retournait contre le corps de bataille. Bien qu'il n'eût pris aucune part à l'insurrection, la grande existence de sa famille et la précoce maturité de son esprit le mirent à même de profiter de la position spéciale qu'il occupait auprès du prince dont les actes arbitraires et insensés avaient surtout

provoqué la révolte. Il obtint du frère de l'empereur l'ordre qui séparait les troupes polonaises des troupes russes et donnait une sorte de régularisation au mouvement militaire d'où sortit aussitôt une révolution nationale. Dégagé ainsi de tout lien envers ce prince malheureux, le jeune comte prit part à tous les exploits de cette campagne de 1831, qui a laissé d'ineffaçables souvenirs dans l'âme de tous ceux qui vivaient alors ; qui tint pendant dix mois toute l'Europe comme haletante, sous l'émotion de ses terribles péripéties ; dont chaque incident se traduisait en agitations violentes à la tribune française ou dans les rues de Paris et jusque dans les revues passées par le roi des Français. C'était quelque chose à la fois d'héroïque et de légendaire, que cette lutte si disproportionnée, mais si prolongée entre une poignée de braves et les ressources colossales de la Russie ; où l'on voyait les vieux camarades de Dombrowski et de Poniatowski, ces mamelouks du premier empire, poussés au combat par des jeunes gens qu'enflammaient toutes les passions de la liberté moderne ; où le premier rôle fut longtemps occupé par le généralissime Skrzynecki, vrai paladin du moyen âge, qui mettait à l'ordre du jour de son armée des oraisons à la sainte Vierge comme reine de Pologne, qu'on voyait le premier au feu comme à la prière, et qui était avant tout chrétien et catholique jusqu'à la moelle des os. Je ne sais trop où en sont sur ce point les jeunes Polonais de nos jours ; mais j'affirme qu'ils seraient infidèles aux plus nobles comme aux plus incontestables exemples des héros de la lutte de 1831, s'ils se laissaient énerver par l'indifférence religieuse, et à plus forte raison s'ils laissaient traîner dans les abîmes de l'athéisme et du matérialisme contemporain ce drapeau que leurs pères et leurs aïeux n'ont jamais séparé de la croix de Jésus-Christ.

Quand enfin les masses inébranlables que la Russie vint à bout de jeter sur la Pologne eurent débusqué les insurgés de toutes leurs positions; quand les tentatives d'intervention du gouvernement français eurent échoué devant la glaciale et cynique indifférence de lord Palmerston¹; quand l'Europe se fut résignée à demeurer tranquille spectatrice de l'hécatombe d'une nation, Ladislas Zamoyski, resté jusqu'à la fin au premier rang des combattants, ayant conquis, à force d'exploits et de blessures, le grade de colonel, ne déposa les armes qu'avec la dernière division de l'armée polonaise, celle de Ramorino, refoulée en Gallicie. Il franchit alors les frontières de cette patrie qu'il ne devait plus revoir, et vint, blessé, mutilé, mais non moins décidé qu'aux premiers temps de son adolescence, se mettre à la disposition de son oncle, le prince Adam Czartoryski, devenu le chef vénérable de l'émigration polonaise, après avoir été le président du gouvernement national.

C'est alors que nous le vîmes pour la première fois apparaître parmi nous. Jeune, grand, élancé, actif, infatigable, portant sur sa personne et dans ses glorieuses cicatrices l'empreinte de sa destinée, toujours uniquement occupé de sa cause et de son pays, mais avec une sérénité et une solidité bien au-dessus de son âge, il frappait et attirait les regards. Tout en errant solitaire et dépaycé au milieu d'un monde qui devait sitôt se refroidir pour la Pologne, il promenait un regard calme et résolu sur la route obscurément laborieuse et de plus en plus ingrate que lui traçaient l'honneur et le devoir.

Rendons ici un juste hommage à cette première émigra-

¹ Voir la correspondance du prince de Talleyrand et de lord Palmerston sur la question polonaise, en juillet 1831, dans les documents soumis au Parlement anglais par ordre de la reine en 1861.

tion polonaise de 1831, qui, précédée par les envoyés du gouvernement national, par le comte Louis Plater et le général Kniacewicz, et groupée autour du prince Czartoryski, des généraux Dembinski, Dwernicki, Rybinski, des anciens ministres Malachowski et Morawski, nous a donné pendant près de quarante ans de si beaux exemples de constance et de dévouement, de dignité modeste et de magnanime résignation. Combien en reste-t-il maintenant à qui je puisse adresser ce dernier témoignage d'une admiration religieuse qui comptera toujours parmi les émotions les plus salutaires et les plus durables de mon âme ! Je leur ai dû l'un des premiers biens de la vie : l'honneur de connaître et de comprendre la grandeur et la beauté des causes vaincues.

Mis en demeure de tout immoler au culte de la patrie assassinée, nul d'entre eux n'hésita devant cette terrible condition. Riches et pauvres, vieux et jeunes, citoyens et soldats, tous avaient à faire l'apprentissage de sacrifices aussi pénibles qu'imprévus, et pas un ne recula. Les moins obscurs furent souvent appelés à des privations qui formaient un étrange contraste avec les prodigalités d'un luxe souvent oriental. Ladislas Zamoyski entra le premier dans cette carrière si nouvelle pour lui et ses pareils : il savait réserver pour un but plus général ou répartir entre des camarades moins favorisés les subsides que lui faisaient tenir ses proches, en disant : « J'apprends tous les jours à me passer de quelque chose. » Ce qu'il lui suffisait de garder, c'était son *sabre chéri*, comme il l'écrivait avec une naïveté juvénile, et avec l'ardent espoir de s'en servir encore et bientôt.

Les réfugiés français que la révocation de l'Édit de Nantes expulsa de leur patrie, représentaient la liberté de conscience, odieusement persécutée, et à ce titre, ils conquirent et conservèrent les sympathies actives de toutes les nations protes-

tantes. Les émigrés irlandais, qui, vers la même époque, furent victimes de l'intolérance aussi acharnée qu'inconséquente de la protestante Angleterre, trouvèrent au sein de la France et de l'Espagne des carrières largement ouvertes et noblement remplies. Les émigrés de 1792 représentaient non-seulement l'honneur et la fidélité monarchiques, mais tout un ordre social dont nul ne croyait encore la ruine si proche, et qui régnait encore dans presque toute l'Europe; ils lui durent, au moins pendant les premiers temps de leur exil, l'appui et les secours de toutes les puissances atteintes ou menacées par la Révolution. Il en fut autrement des émigrés polonais de 1831, qui cependant personnifiaient à la fois la liberté politique et religieuse, et de plus tout un grand peuple rayé, par un crime jusqu'alors sans exemple, de la liste des nations, mais unanime à protester contre cet arrêt. Ils ne reçurent de l'Occident troublé et divisé aucune des consolations et des espérances qu'ils avaient droit d'en attendre.

La France et l'Angleterre eurent de généreuses aumônes pour soulager les besoins purement matériels, mais ce fut tout. Sous l'empire d'une double crainte, celle de la prépotence moscovite au dehors, et celle des dangers que préparait la démagogie au dedans, aucun homme d'État, même parmi les plus libéraux, ne put ou ne voulut épouser la cause polonaise. Chose plus triste encore, cette cause demeura longtemps méconnue par ceux qu'elle devait le plus toucher. En dehors du groupe alors bien restreint des catholiques libéraux, les réfugiés polonais, victimes du persécuteur le plus acharné de l'Église au dix-neuvième siècle, ne rencontrèrent aucune sympathie dans le monde religieux. C'était le temps où l'Europe catholique, monarchique et aristocratique, était misérablement prosternée devant l'Autriche du prince de

Metternich et devant la Russie de l'empereur Nicolas ! Hors de là, à Paris et surtout à Rome, on n'entrevoit pas de salut. Il régnait, chez les défenseurs du trône et de l'autel, contre les Polonais, une animosité vraiment révoltante, et dont on retrouve encore çà et là des traces injustifiables. Ce fut la plus lourde des croix pour une foule d'âmes chrétiennes, que l'émigration polonaise recérait dans son sein. J'ai le droit d'en parler, car nul peut-être n'a reçu sur ce point plus de douloureuses confidences, et nul, j'ose le croire, n'a plus fait pour amener chez les catholiques un changement heureux, en commençant par le bon et paternel Grégoire XVI, et précisément à l'occasion du comte Ladislas Zamoyski, qu'il voulut bien, sur ma demande, encourager à venir le trouver à Rome¹. Mais qu'il fallut de temps et d'efforts pour réparer cet étrange malentendu ! et combien ne dut-il pas aggraver les angoisses inséparables d'un exil prolongé, ces angoisses que tout cœur bien né doit comprendre, même sans les avoir éprouvées, et qui arrachaient alors même un cri de si pathétique sympathie à un pauvre grand esprit, déjà tristement et volontairement exilé du camp de l'éternelle vérité.

« Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé ! J'ai passé à travers les peuples ; ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes pas reconnus. L'exilé partout est seul². »

Le comte Zamoyski, toujours sincèrement attaché à la foi de ses pères, même avant que la mort d'une mère adorée eût développé chez lui une ardente piété, a vécu assez longtemps pour assister à l'heureuse transformation de l'opinion catho-

¹ Jusqu'en 1837, on n'admettait à Rome aucun Polonais sans un passeport visé par l'Autriche, la Prusse ou la Russie, et par conséquent aucun des exilés et des combattants de 1830.

² *Paroles d'un croyant*. 1833.

lique en ce qui touche sa patrie. Il a eu la consolation de voir l'Église tout entière s'émouvoir, à la voix de son chef, sur les douleurs incomparables de la Pologne. Il a pu se dire que, en France du moins, tout catholique digne de ce nom adresse à la miséricorde divine une prière incessante pour que la patrie d'Hedwige et de Sobieski reprenne un jour sa place parmi les nations libres et maîtresses d'elles-mêmes. Cet accord intime et profond entre les aspirations invincibles de son patriotisme et les exigences chaque jour croissantes de sa ferveur religieuse a projeté sur les dernières années de sa vie une douce et consolante lumière.

Mais avant d'arriver au port, quelle dure, rude et ingrate carrière que la sienne ! Associé, comme on l'a déjà dit, par l'âme et le courage encore plus que par les liens du sang, à son oncle le prince Adam Czartoryski, il a été pendant trente-cinq ans le lieutenant, le coadjuteur, le continuateur de ce grand et indomptable vaincu, comme lui toujours malheureux, toujours repoussé, toujours inécouté, toujours trompé, sans être jamais ni aigri, ni découragé, ni abattu.

La Belgique, toujours hospitalière et qui prenait enfin pleine possession de sa nationalité en 1831, au moment même où la Pologne semblait à jamais condamnée à perdre la sienne, ouvrit les rangs de son armée au comte Ladislas avec le grade de colonel qu'il avait conquis sur les bords ensanglantés de la Vistule. Pendant quinze ans (1832-1847) il attendit ainsi vainement l'occasion de remettre l'épée à la main pour sa patrie ou pour une cause propre à servir, même indirectement, les intérêts de la Pologne. Il dut se contenter d'user de ses nombreuses relations avec les hommes politiques des deux grands pays constitutionnels, pour maintenir la question polonaise à l'ordre du jour des discussions parlementaires ou des préoccupations diplomatiques, et pour ob-

tenir au sein des Chambres françaises et anglaises ces démonstrations périodiques qui lui semblaient autant de protestations du droit public européen contre le plus odieux des crimes politiques, autant de garanties contre la prescription que la triste destinée des hommes établit trop souvent au profit de l'injustice. Enfin en 1846 il crut entrevoir l'aurore d'un temps meilleur; pendant la trop courte lune de miel de l'alliance supposée entre Pie IX et la liberté italienne, il accourut avec soixante officiers polonais, pour offrir son dévouement catholique et son expérience militaire au nouveau pontife, que tout le monde croyait alors menacé par l'Autriche encore plus que par la Révolution. Puis il passa comme volontaire dans l'armée de Charles-Albert, et assista, à côté de ce noble et malheureux souverain, à toutes les vicissitudes de la lutte du Piémont contre les Autrichiens. N'oublions pas que rien dans l'Autriche de ce temps-là n'annonçait l'Autriche libérale et antirusse de nos jours, et que tout Polonais avait le droit de ne voir dans cet empire que l'auteur ou le complice des calamités de sa patrie. Le Piémont vaincu et rëfoulé dans ses anciennes limites, ce fut en Hongrie que le comte Zamoyski porta ses pas; dans cette Hongrie, alors insurgée contre l'Autriche, mais victime elle-même de l'insurrection de ses populations slaves, maladroitement irritées. C'était pour essayer de faire comprendre aux Hongrois les droits et les intérêts de ces Slaves, alors encore si méconnus et surtout si inconnus du reste de l'Europe, que Zamoyski allait affronter de nouveaux périls. Bientôt les Russes arrivent, et sous leurs efforts, combinés avec ceux de l'armée autrichienne et des Croates soulevés, la Hongrie est écrasée. Le comte Ladislas, après avoir failli périr dans la déroute de Tèmeswar, ramena les restes de la légion polonaise en Servie, puis en Turquie. Il y resta deux ans à disci-

pliner et à préparer ces précieux débris pour des luttes futures, pendant que la Porte ottomane honorait sa faiblesse en refusant aux exigences des deux empereurs d'Autriche et de Russie l'extradition des réfugiés hongrois et polonais. A peine est-il revenu en France, que la question d'Orient éclate. Il retourne aussitôt en Turquie, prend part avec le grade de général à la campagne des bords du Danube, et, avant comme pendant toute la guerre de Crimée, il consacre ses forces, son incroyable activité, sa rare intelligence, sa persévérance opiniâtre à former des régiments de cosaques polonais, d'abord au service du sultan, mais avec l'espoir avoué de les voir admis dans les rangs des alliés. Il se flattait de réussir dans cette difficile négociation, lorsqu'en janvier 1856 les préliminaires de la paix de Paris vinrent déjouer de nouveau toutes les espérances de son patriotisme et faire rentrer dans le néant toutes les chances de résurrection que semblait offrir à la Pologne cette rupture si éclatante, mais si stérile, de la France et de l'Angleterre avec la Russie. Nul n'a encore dévoilé les mystérieuses raisons ou plutôt les aveugles illusions qui empêchèrent les puissances alliées en 1855, comme Napoléon I^{er} en 1812, d'évoquer contre la Russie la seule force dont elle n'aurait pas eu raison, en rappelant la Pologne à une existence nationale qui était son droit le plus sacré en même temps que la seule garantie efficace de l'indépendance et de la sécurité européenne. Désespérée de ce mécompte suprême, la Pologne se laissa entraîner en 1863 à ce prodigieux et douloureux effort, dont les effroyables suites sont encore dans toutes les mémoires. Le comte Zamoyski, déjà atteint par l'âge et de cruelles infirmités, fit lui aussi un dernier effort pour engager l'Angleterre à combiner une action quelconque avec la France et à ne pas assister en silence aux massacres et aux attentats dont

la Russie a pu donner impunément le spectacle à la civilisation du dix-neuvième siècle. Là encore il échoua, et ce fut la fin de ses vaines tentatives.

Il est mort en laissant l'Europe plus que jamais exposée au péril qu'il lui avait tant de fois signalé; plus que jamais étourdie et exploitée par la politique moscovite.

Il est mort en voyant la Russie redevenue plus influente que jamais en Orient, et libre de mettre le sceau à toutes les hypocrisies sanguinaires de son histoire : ici, en faisant retentir le monde de sa sollicitude pour la liberté civile et religieuse des Crétois, pendant qu'elle écrase de son talon impur les dernières palpitations de la cité polonaise, pendant qu'elle extirpe, avec une perfidie infernale, les dernières racines de la foi catholique en Pologne; là, en suscitant à l'Autriche régénérée la formidable conspiration de ses sujets slaves, pendant que les chemins et les mines sont jonchés des cadavres de ces héroïques Polonais qui ont regimbé contre le joug des Russes, cent fois moins vraiment slaves que leurs victimes.

L'histoire du comte Ladislas Zamoyski est donc bien triste; c'est celle d'un naufragé dont le naufrage a duré toute la vie.

Tous ses desseins ont été déjoués; toutes ses entreprises ont avorté; toutes ses espérances ont été trompées. Il a, toujours et partout, couru de mécompte en mécompte, de défaite en défaite, de catastrophe en catastrophe. Il ne s'est jamais lassé, jamais arrêté, et il n'a jamais réussi. Ne négligeant rien, ne trouvant aucun sacrifice trop grand, aucun détail trop minutieux pour le service de sa cause, il eut beau se remettre toujours à l'affût d'une occasion de la servir encore, de courir pour elle quelque nouveau risque, de lui procurer un ami, un défenseur quelconque, de redresser une erreur,

d'éclairer l'ignorance, d'exciter l'indifférence. Cuirassé contre les dégoûts, les mortifications, les rebuffades, les échecs, et se redressant toujours, avec la ténacité d'un vieux Romain, du champ de bataille où il avait été une première fois renversé, il y est toujours retombé, meurtri et broyé par une implacable adversité.

Il semblerait que tant d'épreuves matérielles et morales, publiques et domestiques, dussent suffire à la mesure de souffrance qui est le lot de chacun ici-bas. Eh bien ! non : il eut encore à subir toutes les misères qui ne devraient être le partage que des oisifs et des heureux de ce monde. Criblé de blessures et d'infirmités, il passa les dix dernières années de sa vie en proie à des souffrances physiques qui en firent comme un perpétuel supplice. Il a connu pendant tout ce temps les longs ennuis, les obscurs dégoûts, les sombres défaillances de la maladie ; et il les a supportés avec le même calme imperturbable, le même tranquille et invincible courage qui l'avait soutenu dans les agitations douloureuses de sa vie publique.

Tant de vertus couronnées par tant de souffrances ! C'est là un grand et mystérieux enseignement ; et c'est par là surtout que Dieu semble l'avoir destiné à nous instruire et à nous édifier. Car son caractère l'a toujours élevé, encore plus que sa carrière, au-dessus du commun des hommes. Nul ne pouvait le voir sans éprouver un respect étonné devant une force d'âme aussi résolue, devant cette patience que rien ne démentait jamais, devant ce singulier mélange d'héroïsme et de douceur, devant cette loyauté bienveillante, cette sérénité souveraine, cette indulgente droiture. Heureux et riche du bonheur domestique que la Providence lui avait accordé au déclin de ses jours, nous l'avons toujours trouvé content de sa triste destinée, content de vivre, content de souffrir, con-

tent aussi de souffrir un peu moins, et humblement reconnaissant des rares instants de répit que lui accordaient ses trop nombreuses infirmités. Sans désavouer aucune des bouillantes aspirations de sa jeunesse, il les avait épurées et transformées au creuset de l'abnégation et du sacrifice. Ce qui lui restait de fierté généreuse était mêlé à tant de calme et à tant de modestie, que les plus exigeants et les plus scrupuleux n'auraient pas su lui en faire un reproche. Sa ferveur de chrétien s'échauffait de plus en plus, à mesure que les glaces de l'âge s'étendaient autour de lui. Les destinées de l'Église le passionnaient non moins que celles de sa patrie : il donna un dernier gage de cette préoccupation suprême en se traînant, l'été dernier, tout vieux et cassé, jusqu'à Rome, afin de déposer aux pieds de Pie IX un dernier hommage, au milieu de ces fêtes du Centenaire de saint Pierre, où affluaient les évêques et les fidèles du monde entier, excepté ceux que garrottait et bâillonnait l'autocratie moscovite, et où Ladislas Zamoyski apparut comme le spectre vivant de la Pologne absente et enchaînée.

Avec sa discrétion et sa modestie habituelle, il ne voulut pas importuner le pape par la demande d'une audience particulière, malgré les nombreuses marques de bienveillance dont Pie IX l'avait honoré en d'autres temps. Il se contenta de se ranger à la suite d'une de ces troupes de pèlerins qui se pressaient autour du pontife dans les audiences publiques. Mais à peine le pape fut-il entré dans la salle de réception, qu'il reconnut de loin la haute taille et la figure imposante du général polonais. Aussitôt, fendant la foule et marchant droit à lui, il étendit ses bras et serra l'exilé contre sa poitrine, en s'écriant par trois fois : *Pauvre Pologne ! pauvre Pologne ! pauvre Pologne !* Qui ne serait ému en songeant à cet embrassement du vieux pape, plus qu'à moitié dépouillé,

et du vieux proscrit? et qu'il fait bon croire que de tels spectacles, indifférents ou inconnus au commun des hommes, sont contemplés par l'œil de Dieu et demeurent inscrits dans l'histoire des âmes!

Ce n'était pas seulement la foi, c'était encore et surtout la charité qui dominait et animait cette âme à la fois si chrétienne et si chevaleresque. Que dire de sa compassion toujours si féconde, de sa générosité toujours si inépuisable pour ses compatriotes malheureux? Avec eux il ne comptait pas, il partageait. Mais ce qu'il faut admirer encore plus, c'est sa charité envers ses ennemis, envers les impitoyables ennemis de son peuple et de son pays. Jamais une parole d'amertume ou de rancune ne se trouva sur ses lèvres. « Mais enfin, lui disait-on un jour, que faut-il penser des Russes, et jusqu'à quel point sont-ils complices des infamies de leur empereur? — Je ne les juge pas, répondait-il; je prie pour eux. »

Pour nous, qui ne nous sentons pas tenus à cette charité surnaturelle, à cette modération héroïque, témoins et non victimes de tant d'atrocités, nous élevons, du bord de la tombe de ce juste, un cri de douleur et de surprise indignée. *Usquequo, Domine sanctus et verus, non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?* Jusques à quand souffrirez-vous, Seigneur, le triomphe du crime et du mensonge? Jusques à quand laisserez-vous couler le sang et les larmes des innocents? Jusques à quand laisserez-vous impuni ce martyr de toute une nation chrétienne, qui aura bientôt duré tout un siècle?

Mais toute pensée de révolte contre les lenteurs de la justice divine, tout éclat d'une trop âpre douleur nous est interdit par le seul souvenir de ce cher défunt. Le voilà parti! Ses longues et cruelles épreuves sont finies. Le voilà entré

dans la lumière et la paix ! Il vivra dans le sein de Dieu, et aussi dans la mémoire des hommes, dans les annales de sa glorieuse maison et de son infortuné pays. Il laisse ici-bas un souvenir noble et doux, un souvenir qui sera une couronne pour ces enfants nés dans l'exil où il est mort, et balottés dans leur frêle berceau sur ce sombre et tumultueux océan de la révolution où leur père s'est débattu toute sa vie. Il laisse une douleur sainte, qui est à elle seule un trésor, à cette jeune femme admirable qui s'est donnée à lui aux jours les plus orageux de sa carrière, compagne intrépide de ses luttes et de ses périls, compagne infatigable et douce de ses souffrances et de son déclin, heureuse par lui et avec lui, dès ce monde, d'un bonheur qui n'aura été interrompu que pour bien peu de jours. Il laisse enfin un grand et secourable exemple à tous ceux qui l'ont connu et aimé, à ceux surtout qui, soumis à de bien moindres épreuves, les subissent avec une moindre patience et un moindre courage.

QUESTION AMÉRICAINE

LA VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

1865.

LA VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

Pendant qu'aux derniers jours du débat sur l'Adresse un orateur à jamais illustre charma nos esprits et nos cœurs en plaidant la meilleure des causes¹; pendant que, porté sur les ailes de la justice et de la vérité, il planait à des hauteurs inaccoutumées et y faisait planer avec lui son auditoire ravi, une nouvelle, heureuse et glorieuse entre toutes, traversait les mers et venait apporter aux âmes fidèlement éprises de la liberté le frémissement d'une joie et d'une consolation depuis trop longtemps inconnues.

Le deuil immense qui est venu imprimer au triomphe des États du Nord un caractère funèbre et sacré ne saurait rien changer à cette joie. Elle doit survivre à la consternation, à l'effroi qu'a produit dans tout l'univers l'assassinat du président Lincoln, victime immolée sur l'autel de la victoire et de la patrie, au sein d'une de ces catastrophes souverainement tragiques qui couronnent certaines causes et certaines existences d'une incomparable majesté, en ajoutant la grandeur mystérieuse de l'expiation, et d'une expiation imméritée, aux vertus et aux gloires que l'humanité estime le plus.

Saluons donc avec une satisfaction sans mélange l'heureuse victoire qui vient d'assurer aux États-Unis le triomphe

¹ M. Thiers, Discours sur la question romaine. Avril 1865.

du Nord sur le Sud, c'est-à-dire du pouvoir légitime sur une révolte inexcusable, de la justice sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de la liberté sur l'esclavage.

On sait assez que nous n'avons pas l'habitude d'encenser la victoire, d'applaudir aux vainqueurs. C'est la première fois que cela nous arrive depuis plus de trente ans ; l'on peut être bien sûr que nous n'abuserons pas de cette nouveauté et que nous n'en ferons pas une habitude. Que l'on nous permette donc de nous livrer aujourd'hui sans réserve à une joie si rare, en rapprochant notre joie actuelle de ces jours trop vite passés où la Charte de 1814, l'affranchissement de la Grèce, l'émancipation des catholiques anglais et irlandais, la conquête de l'Algérie, la création de la Belgique, venaient successivement orner la jeunesse de ce siècle, réjouir les cœurs libéraux et marquer les étapes du véritable progrès. Voici de nouveau, après un trop long intervalle, une victoire heureuse. Voici, une fois du moins, le mal vaincu par le bien, la force qui triomphe au service du droit, et qui nous procure cette jouissance singulière et souveraine d'assister dès ce monde au succès d'une bonne cause, servie par de bons moyens et gagnée par d'honnêtes gens.

Remercions donc le Dieu des armées de cette gloire et de ce bonheur. Remercions-le de cette grande victoire qu'il vient d'accorder, pour l'éternelle consolation des amis de la justice et de la liberté, pour l'éternelle confusion des diverses et nombreuses catégories de ceux qui exploitent et oppriment leurs semblables par la servitude comme par la corruption, par le mensonge comme par la cupidité, par la sédition comme par la tyrannie.

Mais déjà j'entends le murmure de la surprise, du mécontentement, de la protestation. Même dans le camp catholique, la cause du Nord a été, est encore impopulaire. Au bruit de

sa victoire, ce cri honteux : *Tant pis!* constaté par le *Moniteur* au sein du Corps législatif¹, s'est peut-être échappé de plus d'un cœur habitué à battre comme le nôtre pour les causes que nous aimons et que nous servons depuis le berceau.

Faut-il donc, nous demande-t-on, faut-il vraiment se réjouir et bénir Dieu de cette victoire? Répondons sans crainte : Oui, il le faut. Oui, il faut remercier Dieu, parce qu'une grande nation se relève, parce qu'elle se purifie à jamais d'une lèpre hideuse qui servait de prétexte et de raison à tous les ennemis de la liberté pour la maudire et la diffamer; parce qu'elle justifie en ce moment toutes les espérances qui reposaient sur elle, parce que nous avons besoin d'elle, et qu'elle nous est rendue, repentante, triomphante et sauvée.

Oui, il faut remercier Dieu : parce que cette lèpre de l'esclavage a disparu sous le fer des vainqueurs de Richmond, extirpée pour toujours du seul des grands peuples chrétiens qui, avec l'Espagne, en fût encore infecté; parce que ce grand marché d'hommes est fermé, et qu'on ne verra plus jamais, sur le glorieux continent de l'Amérique septentrionale, mettre à l'enchère une créature humaine, faite à l'image de Dieu, pour être adjudgée et livrée en proie, avec sa femelle et ses petits, à l'arbitraire, à l'égoïsme cruel, au lucre infâme, aux viles passions d'un de ses semblables.

Oui, il faut remercier Dieu : parce qu'en se relevant et en se purifiant, l'Amérique a justifié, honoré, glorifié la France et la politique française, sa vraie politique, la vieille, honnête et courageuse politique de nos meilleurs temps, celle qui jetait hier encore des princes français, jeunes et vaillants exilés, au milieu des fatigues et des dangers de l'armée fédérale; celle qui conduisit l'élite chevaleresque et libérale de la noblesse française sur les traces de la Fayette, dans le

¹ Dans son compte rendu de la séance du 16 avril 1865.

camp de Washington ; parce que, là du moins, le généreux dévouement de nos pères n'aura point abouti, comme ailleurs, à un sanglant et cruel avortement ; parce qu'il en résulte une couronne de plus pour Louis XVI, pour le roi martyr, pour celui qui a été, lui aussi, parmi nous, la victime expiatoire d'une grande révolution, victime d'autant plus touchante et plus sainte, qu'au lieu de disparaître comme Lincoln au milieu d'un deuil universel, elle a été outragée avant d'être immolée, que ces outrages durent encore, et qu'à ce titre elle entraîne notre admiration et notre pitié à une hauteur où il n'y a au-dessus d'elle que le Dieu crucifié.

Oui, il faut remercier Dieu : parce que, dans cette grande et terrible lutte entre la servitude et la liberté, c'est la liberté qui est restée victorieuse ; la liberté qui, habituée parmi nous à tant de mécomptes, de trahisons et de confusions, compromise et déshonorée par tant de faux amis et d'indignes champions, avait grand besoin d'une de ces grandes revanches qui font tout à coup éclater à tous les yeux son inestimable mérite.

Oui, il faut remercier Dieu : parce que, selon les récits les mieux avérés, la victoire est restée pure ; parce que la bonne cause n'a été ni ternie par aucun excès, ni souillée par aucun forfait ; parce que ses avocats n'ont point à rougir de ses soldats, ni ces soldats de leurs chefs, ni ces chefs de leur fortune ; ni la fortune elle-même d'avoir couronné de basses convoitises et de pervers complots.

Oui, enfin, il faut remercier Dieu : parce que les agresseurs ont été vaincus ; parce que ceux qui ont le premier tiré l'épée ont péri par l'épée ; parce que l'impunité n'a pas été accordée aux provocateurs d'une révolte inique, d'une guerre impie ; parce que cette fois, du moins, il n'a pas suffi de l'audace et de la ruse pour se moquer des honnêtes

gens ; parce que les auteurs du crime en ont été les victimes ; parce qu'en passant le Rubicon de la légalité ils ont trouvé sur l'autre rive la défaite et la mort ; parce qu'ayant risqué la fortune et l'avenir de leur pays, avec une témérité d'aventurier et une dextérité de conspirateur, l'*alea jacta est* ne leur a pas profité, et que dans ce jeu impie et sanglant ils n'ont pas réussi. Ils ont joué et ils ont perdu. Justice est faite.

II

Reprenons et insistons. Ne nous laissons pas étourdir par la déconvenue momentanée des adversaires de la cause américaine et de la nôtre. Ne les croyons pas définitivement convertis ou éclairés. A mesure que l'éblouissante lumière qu'à projetée tout à coup sur l'Europe la prise de Richmond, suivie de la mort tragique de Lincoln, viendra à décroître ; à mesure que les nuages inséparables de toute victoire et de toute cause humaine apparaîtront à l'horizon, nous entendrons de nouveau ces invectives, ces diatribes dont les États-Unis en général, dont les États du Nord en particulier ont été l'objet. La raillerie et la calomnie recommenceront à faire assaut pour ranimer cette malveillance de l'opinion que nous avons vue si habilement, si savamment entretenue au dedans et au dehors. Cette joie perverse, tant de fois exhalée par tous les ennemis de la liberté, depuis qu'on a pu croire à la chute de la grande république, redeviendra bruyante et puissante, au premier embarras, à la première faute de nos amis d'outre-mer.

Aujourd'hui tout le monde se défend de vouloir, ou même d'avoir jamais voulu le maintien de l'esclavage ; mais les arguments et les intérêts favorables à l'esclavage n'ont pas cessé de conserver leur empire.

Ce n'a pas été un médiocre enseignement que de voir comment, dès les premiers jours où le conflit a éclaté entre le Nord et le Sud, s'est opéré le classement des opinions. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, que tous les amis du Sud soient des ennemis de la justice et de la liberté ; je dis encore bien moins que tous les partisans du Nord doivent être pris pour de vrais et sincères libéraux. Mais je dis qu'un instinct, involontaire peut-être, tout puissant et invincible, a sur-le-champ rangé du côté des esclavagistes, tous les partisans avoués ou secrets du fanatisme et de l'absolutisme en Europe ; je dis que tous les ennemis patents ou secrets, politiques ou théologiques de la liberté, ont été pour le Sud.

Il serait inutile et puéril de nier que les États-Unis comptent un trop grand nombre d'adversaires parmi les catholiques, et cela malgré les progrès si prodigieux et si consolants du catholicisme dans cette république, progrès comme on n'en a vu nulle part ailleurs depuis les premiers siècles de l'Église¹.

Je me garderai bien d'approfondir les causes de cette impopularité de l'Amérique en général et des abolitionnistes en particulier. Cet examen me conduirait trop loin. Je me bornerai à remarquer que les hommes de mon âge ont toujours rencontré sur leur chemin une opinion faussement religieuse

¹ En 1774, dans toutes les colonies anglaises dont sont sortis les États-Unis, on ne comptait que 19 prêtres. Le premier évêque y parut en 1790.

En 1839, l'Église comptait, aux États-Unis, 1 province, 16 diocèses, 18 évêques, 478 prêtres, 418 églises. En 1849, 3 provinces, 30 diocèses, 36 évêques, 1,000 prêtres, 966 églises. En 1859, 7 provinces, 43 diocèses, 2 vicariats, 45 évêques, 2,108 prêtres, 2,334 églises. D'après un autre calcul, les catholiques, qui ne formaient en 1830 que le vingt-neuvième de la population totale (450 mille sur 13 millions), en forment le septième en 1860 (4 millions 400 mille sur 31 millions).

Voir d'ailleurs l'article de M. Rameau, dans le *Correspondant* de janvier 1865, et enfin, dans l'*Appendice* de cet écrit, la lettre d'un Jésuite, publiée depuis la première édition de la *Victoire du Nord*.

et aveuglement conservatrice : c'est elle qui a été en 1821 pour la Turquie contre la Grèce ; en 1830, pour la Hollande contre la Belgique ; en 1831, pour la Russie contre la Pologne : c'est la même qui est aujourd'hui pour les esclavagistes du Sud, contre les abolitionnistes du Nord. Les événements d'abord, puis les sympathies de la masse du clergé et des catholiques éclairés par les événements, ont infligé à cette tendance de cruels démentis et d'humiliantes rétractions, sur la question orientale, la question belge et la question polonaise. Je suis convaincu qu'il en arrivera de même, un jour ou l'autre, pour la question américaine.

Mais s'il est fâcheux d'arriver souvent si tard au secours de la justice et de la vérité ; si, à l'exception du savant et éloquent docteur Brownson, nous ne découvrons parmi les catholiques des États-Unis aucun champion de l'émancipation des noirs, nous avons au moins la petite consolation de pouvoir constater qu'il n'est sorti de leurs rangs aucune apologie de l'esclavage américain. Je répugne à reconnaître le caractère sacerdotal chez l'auteur d'un écrit récent et anonyme intitulé *De l'esclavage dans les États confédérés, par un Missionnaire*¹. Si l'auteur de ce livre honteux était vraiment prêtre, et s'il lui avait suffi, comme il l'affirme, de vivre parmi les planteurs américains pendant vingt-quatre ans, pour arborer hautement l'utilité et la légitimité de l'esclavage des noirs, pour voir même dans leur servitude la seule barrière possible à leur libertinage, le fait seul d'une pareille perversion du sens moral et de la conscience sacerdotale constituerait le plus cruel argument contre le régime social et religieux des pays à esclaves.

Mais en dehors de la question de l'esclavage, et avant

¹ Chez Dentu. 1865, in-8°.

même que cette question eût occupé les esprits, il régnait chez les catholiques une aversion instinctive contre l'Amérique, dont il convient peut-être de faire remonter l'origine au comte de Maistre. Son influence, on le sait, pour les plus grandes comme pour les moindres questions, a été incontestablement la plus puissante de toutes celles qu'ont subies les catholiques du dix-neuvième siècle. Ce grand homme, comme plusieurs de ses pareils, doit encore plus de renommée à ses exagérations qu'à son grand esprit. Ses paradoxes ont eu plus de succès et surtout plus de retentissement, que le génie et le bon sens dont il a laissé sur la plupart de ses œuvres l'ineffaçable empreinte. On connaît encore trop peu l'exquise tendresse de son âme charmante, et bien moins encore la fière indépendance, l'esprit à la fois chevaleresque et libéral, la politique lumineuse et souvent très-avancée, qu'ont révélées en lui ses diverses correspondances récemment publiées. Mais il n'aimait pas les États-Unis : leur origine et leurs progrès contrariaient quelques-unes de ses théories les plus chères. Il eut le tort de transformer ses répugnances en prophéties. On sait quel a été le sort de celle qu'il avait formulée sur la capitale des États-Unis : « Ou cette ville ne subsistera pas, ou elle s'appellera d'un autre nom que celui de Washington. » Il était plus sensé quand il se bornait à exprimer l'impatience que lui inspiraient les admirateurs outrés du peuple américain, *Laissez, disait-il, laissez grandir cet enfant au maillot.*

Eh bien ! pouvons-nous dire à notre tour, l'enfant a grandi ; il est devenu homme, et l'homme est un géant. Ce peuple dédaigné, raillé et calomnié, a montré dans la crise la plus formidable qu'une nation puisse traverser, une énergie, un dévouement, une intelligence, un héroïsme qui ont confondu ses adversaires et surpris ses plus ardents amis ;

il monte aujourd'hui au premier rang parmi les grands peuples du monde.

M. de Maistre mort, et en présence de la grandeur croissante des États-Unis, on cherchait d'autres arguments pour les décrier. On nous disait : Ne nous parlez pas de votre Amérique, avec son esclavage ! Eh bien, notre Amérique, la voilà désormais sans esclaves. Parlons-en donc, bien que plusieurs voulussent sans doute en parler moins que jamais.

On nous disait surtout : le peuple américain ne saura pas faire la guerre, et, s'il la fait, victorieux ou vaincu, il tombera en proie à un général heureux, à un Bonaparte quelconque, qui commencera par la dictature et finira par le despotisme, que ses concitoyens supplieront de les sauver, et qui, en échange de ce salut, leur demandera ce que demandent tous les Césars, l'honneur et la liberté.

Or l'expérience est faite, au moins sur ce point, et jamais prophétie n'a reçu un plus sanglant démenti.

Les Américains ont su faire la guerre ; ils l'ont faite avec une énergie, un élan et une persévérance incontestables ; ils n'ont été la proie d'aucun général, d'aucun dictateur, d'aucun César. Ils ont fait la guerre et la guerre la plus terrible de toutes, la guerre civile. Ils l'ont faite en y déployant toutes les qualités, toutes les vertus qui font les grandes nations militaires. Ils l'ont faite sur une échelle immense. Aucune nation moderne, pas même la France révolutionnaire avec ses quatorze armées, n'a mis sur pied et lancé sur l'ennemi des forces proportionnellement aussi nombreuses, aussi disciplinées, aussi bien équipées, aussi solides au feu. Ces marchands ont jeté en proie aux exigences de la guerre leur fortune, avec autant de prodigalité que les *boutiquiers* anglais dans leur lutte contre Napoléon, et leurs enfants,

avec autant d'héroïque abnégation que la France, en 1792, dans sa lutte contre l'Europe. Pendant que de ridicules détracteurs dénonçaient à l'Europe ces prétendues armées de *mercenaires*, en leur infligeant le même stigmate qu'à nos jeunes et vaillants compatriotes de Castel-Fidardo, plus d'un million de volontaires prenaient les armes, d'un côté, pour la défense de l'Union et des institutions républicaines; de l'autre, pour le maintien de leur indépendance et de leurs franchises locales¹; et, de ce million d'hommes armés, pas un, grâce au ciel, n'est devenu ni le bourreau de ses frères, ni le satellite d'un dictateur.

Ces forces ont été commandées par des généraux improvisés, dont plusieurs se sont montrés dignes de marcher sur les traces des plus célèbres d'entre nos généraux républicains; par des hommes qui ont été non-seulement des maîtres en tactique et en stratégie, mais des héros de courage et de modération, de grands politiques et de grands citoyens. Grant et Lee, Johnson et Sherman, Mac Clellan et Beauregard, Sheridan et Stonewall Jackson, ont inscrit leurs noms au grand livre de l'histoire.

Je nomme à dessein les premiers parmi les chefs des deux armées ennemies. Car, je le reconnais avec bonheur, c'est au peuple américain tout entier qu'est dû, sous ce rapport du moins, l'hommage de notre admiration. Les deux partis, les deux camps ont montré le même courage, la même inépuisable ténacité, la même merveilleuse énergie, la même

¹ Le rapport du ministre de la guerre, en décembre 1862, constatait déjà la présence de huit cent mille hommes dans les armées fédérales, dont les dix-neuf vingtièmes étaient enrôlés volontaires. Depuis lors la proportion a dû changer, et la conscription a été appelée, comme en France, à remplir les vides opérés par une guerre des plus sanglantes. Ces chiffres laissent en dehors l'armée confédérée, inférieure en nombre, mais toujours égale en courage et en discipline à l'armée fédérale.

intrépide résolution, la même abnégation indomptable, le même esprit de sacrifice. Toutes nos sympathies sont pour le Nord, mais elles n'ôtent rien à l'admiration que nous inspire le Sud. Déployé au service de l'injustice et de l'erreur, ce n'en est pas moins de l'héroïsme. Il paraît même certain que les Sudistes ont montré plus de mérite militaire, plus d'énergie et de talent, plus d'élan et d'éclat que leurs ennemis, surtout dans les premiers temps de la lutte. Comment ne pas les admirer, tout en regrettant que de si hautes et de si rares qualités n'aient point été consacrées à une cause irréprochable ! Quels hommes, et aussi et surtout quelles femmes ! Filles, épouses, mères, ces Américaines du Sud ont fait revivre, en plein dix-neuvième siècle, le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des Romaines du plus beau temps de la république. Les Clélie, les Cornélie, les Portia ont trouvé leurs rivales dans mainte bourgade, mainte plantation de la Louisiane ou de la Virginie. Nous avons vu jusque parmi nous de faibles filles, de modestes femmes séparées de leurs proches, dépouillées de leur fortune, mais fières de leur pauvreté, résignées à la détresse, à la ruine, à l'exil, heureuses d'offrir ainsi leur sacrifice à la cause nationale, repoussant avec indignation la moindre idée d'une transaction, d'une concession, portant dans leur regard enflammé la marque incontestable de la détermination qui fait les races viriles. De telles héroïnes faisaient comprendre, mieux que tous les discours, de quels soldats devaient être composées les armées de la confédération, et quels prodiges de résolution et de persévérance il faudrait pour en venir à bout. Ces prodiges, on les a faits, mais au prix d'efforts et de sacrifices qui constatent l'opiniâtre bravoure et l'étonnante solidité des soldats du Sud. Il a fallu quatre ans et sept cent mille hommes pour s'emparer de Richmond, la capi-

tale du Sud. Aucune forteresse, pas même Sébastopol, n'a coûté tant d'efforts, et quant aux capitales européennes, il n'en faut pas même parler. On sait comment elles tombent : Berlin, Vienne, Madrid, Paris, sont là pour le dire.

La guerre avait mal commencé pour le Nord. Cette subite éruption avait amené toutes les scories de l'état social à la surface, et les avait étalées à tous les regards. La corruption, la trahison ont cyniquement fait leur métier. Mais bientôt elles ont été dénoncées, contenues, domptées et refoulées dans le néant ; vaincues bien avant l'ennemi dont elles étaient les meilleurs auxiliaires, elles ont disparu. Comme il arrive souvent aux bonnes causes, aux causes que Dieu bénit, l'épreuve a profité à celle des Américains. Elle les a épurés, avertis, corrigés.

Ainsi donc, cette république que l'on croyait absorbée dans le négoce et la culture, énervée par le lucre et le bien-être, incapable des efforts et des sacrifices que comporte la guerre, cette république s'est déjà montrée l'émule et la rivale, sur les champs de bataille, de la république romaine et des républiques grecques. Comme celles-ci, elle aura déjà eu ses deux guerres héroïques, sa guerre Médique et sa guerre du Péloponèse. La guerre de 1774 à 1782, qui a créé sa nationalité, et la guerre de 1861 à 1865, qui a détruit l'esclavage, ont gravé son nom pour toujours aux fastes de la gloire militaire. Cela peut lui suffire ; puisse-t-elle en rester là dans cette voie sanglante et périlleuse !

Mais ces vertus militaires, si rares et si héroïques qu'elles soient, semblent banales et insignifiantes auprès des vertus civiques dont la race américaine s'est montrée pourvue pendant tout le cours de cette guerre formidable. Aucune liberté supprimée, aucune loi violée, aucune voix étouffée, aucune garantie abdiquée, aucune dictature implorée, voilà la vraie

merveille et la suprême victoire. Écoutez et voyez, peuples de l'Europe, peuples perdus dès qu'un danger intérieur vous menace ; peuples héroïques, vous aussi, sur les champs de bataille, mais intimidés et démoralisés par tout danger civil ; peuples serviles que la dictature temporaire ne suffit ni pour rassurer, ni pour consoler, et qui ne vous sentez à l'aise et à l'abri que dans l'abdication !

Hélas ! où est la nation européenne qui eût supporté avec ce calme et cette résolution la formidable épreuve de la guerre civile et de la fièvre militaire ? Ce n'est pas assurément la France, notre chère patrie, elle que la seule appréhension de ces maux a réduite à de si étranges extrémités, elle qui n'a pas pu supporter trois jours d'orage et trois ans d'incertitude, sans faire litière de toutes les idées, de toutes les institutions, de toutes les garanties qu'elle avait si souvent proclamées, réclamées ou acclamées avec une passion si effrénée. Qu'on s'imagine donc la France en proie, pendant quatre mois seulement, à une guerre intestine comme celle qui, depuis quatre ans, a ravagé une partie des États-Unis ! Qu'on se représente nos villes bombardées, nos routes défoncées, nos campagnes dévastées, nos châteaux pillés, nos villages incendiés ou ravagés par une soldatesque irritée, nos fleuves et nos canaux interceptés, nos chemins de fer démolis, nos rails arrachés, notre commerce suspendu, notre industrie désolée, toutes nos affaires enrayées et tous nos intérêts compromis ; et tout cela pour une question de droit constitutionnel ou d'humanité religieuse ! Oui, qu'on se figure la France actuelle soumise à un tel régime. Avouons-le franchement, il n'y aurait pas de violence, pas d'extrémité qui ne semblât légitime pour le faire cesser. Il n'y aurait pas de caporal, pas de charlatan assez décrié pour n'être pas regardé comme un Messie, à la seule condition de mettre

un terme à la lutte, de faire régner l'ordre et la paix à tout prix.

Sous tous les règnes qui se sont succédé chez nous, les crimes politiques ont toujours servi de motifs ou de prétexte à des bouleversements dans la législation. Après l'attentat de Louvel, comme après ceux de Fieschi et d'Orsini, des lois d'exception, des aggravations de pénalité, des changements de juridiction, des mesures dites de sûreté générale, ont été aussitôt réclamés et décrétés. Si demain le bras d'un régicide tranchait par un lâche assassinat la vie du souverain que le pays s'est donné, une moitié de la France demanderait à l'instant que l'autre moitié fût mise au cachot. La démocratie américaine n'éprouve ni ces paniques, ni ces fureurs. Un scélérat fait tout à coup disparaître, au milieu d'une fête, le chef de l'État, l'homme qui attirait tous les regards, dominait tous les cœurs, rassurait toutes les inquiétudes. Mais ni la consternation, ni l'indignation ne font perdre la tête à ce peuple vraiment grand. Au lendemain du forfait comme la veille, il reste maître de lui-même et de sa destinée; pas une loi n'est méconnue ou changée, pas un journal n'est supprimé ou suspendu, pas une mesure violente ou exceptionnelle ne vient troubler la marche régulière et naturelle de la société¹. Tout reste dans l'ordre accoutumé. L'Amérique, calme et sûre d'elle-même

¹ Ce qui précède était écrit lorsqu'est arrivée, en Europe, la nouvelle de la prime offerte pour l'arrestation de Jefferson Davis et des provocations détestables à la vengeance et aux supplices qui souillent une portion de la presse américaine. Si ces provocations sont suivies d'effet, nous aurons un nouveau mécompte, une nouvelle douleur à inscrire dans les annales de l'humanité moderne, à côté des crimes et des folies de la révolution française. Dès à présent, nous partageons l'horreur que de tels excès inspirent à tous les honnêtes gens. Mais si, comme nous voulons encore l'espérer, ces violences de langage, inexcusables même après un attentat aussi monstrueux que le meurtre de M. Lincoln, n'aboutissent à aucun acte d'inhumanité, on

au milieu de sa poignante douleur, pourra montrer ce noble spectacle avec une légitime fierté à ces journaux officieux de Paris, panégyristes attirés de toutes les répressions et de toutes les usurpations qui osent bien lui prêcher la modération.

Le peuple américain n'a donc pas songé à recourir au suicide pour se dérober aux angoisses de la peur et de l'incertitude. Il n'a pas imité ces malades désespérés, qui préfèrent la mort immédiate à la prolongation de leurs souffrances. A la différence de ces insensés dont parle saint Augustin, qui, par crainte de perdre les biens d'ici-bas, oublient les biens célestes, et perdent ainsi tout à la fois¹, les Américains ont gardé avant tout les biens supérieurs, l'honneur et la liberté : à aucun prix ils n'ont voulu les sacrifier au reste; et le reste leur a été donné ou rendu par surcroît. Ils n'ont rien perdu, ils ont tout sauvé. De plus, ils ont donné au monde le glorieux et consolant exemple d'un peuple qui se sauve sans dictature et sans proscription, sans César et sans Messie, sans devenir infidèle à son histoire et à lui-même.

La statue de la Liberté, pour employer le vocabulaire ter-

nous permettra d'y voir une nouvelle preuve de la force morale de l'esprit public en Amérique, qui aura à résister à de si détestables excitations.

Quant à la *mise à prix* prononcée contre les complices présumés de l'assassinat, il faut se rappeler, tout en réprouvant ce vestige d'une législation barbare, que c'est une forme de procédure provenant de l'absence de tout ministère public, de toute gendarmerie dans les pays habités par la race anglo-saxonne; elle est employée tous les jours en Angleterre, et l'a été encore tout dernièrement à l'occasion d'un assassinat commis en chemin de fer, aux environs de Londres, et dont l'auteur s'était réfugié en Amérique. Il faut encore noter qu'il s'agit seulement de l'arrestation de l'inculpé et nullement de sa proscription. On offre une somme à celui qui procurera l'arrestation, et non à celui qui apportera une tête, comme on le supposerait d'après certaines traductions.

¹ Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt, et sic utrumque amiserunt.

roriste, n'a jamais été voilée. L'état de siège est demeuré inconnu dans toutes les villes qui n'étaient pas assiégées ou immédiatement menacées par l'ennemi. A moins que tous nos renseignements ne soient controuvés, il faut bien reconnaître que l'ordre légal a été partout maintenu et respecté. Tous les journaux ont continué à paraître sans restriction ni censure quelconque : bien plus, les correspondants notoirement connus des journaux étrangers les plus hostiles à la cause du Nord ont pu continuer à écrire et à expédier leurs lettres à l'adresse de l'Europe, sans courir aucun danger ni rencontrer aucune entrave. En dehors des localités où se poursuivaient les opérations militaires, la liberté individuelle n'a subi aucune diminution ; la liberté d'association n'a suscité aucune défiance, et aucune classe, aucune catégorie de citoyens n'a été déclarée suspecte ou mise hors la loi.

Les violences de la foule, brutales et redoutables dans toute démocratie, ont dû certainement produire des scènes répugnantes, des actes d'oppression isolés ; mais qui voudrait confondre ces aberrations toujours temporaires, bien que justement odieuses, avec les crimes dont les pouvoirs réguliers, les assemblées législatives ont pris ailleurs l'initiative et la responsabilité ?

S'il y a eu des libertés suspendues dans certaines localités par les chefs militaires, elles ont été aussitôt rétablies par les supérieurs civils, et partout les généraux ont montré la soumission la plus exemplaire envers les magistrats. Partout ils ont respectueusement écouté la voix de l'autorité civile et docilement obéi à ses lois. On ne cite pas de leur part un exemple d'outrecuidance ou d'insubordination : victorieux ou vaincus, pendant cette longue et cruelle lutte, pas un n'a dérogé à cette loi fondamentale d'un pays libre et ordonné ;

pas un n'a montré le moindre symptôme à réaliser les prédictions des faux prophètes. « Nous allons voir ce que va faire maintenant Wellington, » disait Napoléon après son arrivée à Sainte-Hélène; ce grand contempteur de la conscience humaine ne comprenait pas qu'on pût se contenter de vivre en honnête homme et en simple pair d'Angleterre, fidèle aux lois de son pays, après avoir gagné la bataille de Waterloo. « Nous allons voir ce que vont faire Grant et les autres généraux victorieux, » disent maintenant à voix basse les détracteurs de l'Amérique et de ses institutions. Le glorieux vainqueur de Richmond leur a déjà répondu. Placé à la tête de la principale armée fédérale, il y a sept mois, et déjà investi d'une popularité redoutable, Grant a refusé de se laisser ériger en compétiteur de Lincoln, lors de la dernière élection présidentielle : il a refusé la chance de devenir le chef de la république à la place du « fendeur de bûches, » qui lui avait confié l'épée de la patrie pour la sauver, comme en effet il l'a sauvée.

Mais ce qui touche, ce qui console, ce qui ravit, c'est que jusqu'à présent cette victoire est restée pure, aussi pure que légitime. Admettons, comme il le faut bien, qu'il y ait eu, de part et d'autre, dans l'aveuglement des combats, de ces excès et de ces outrages profondément regrettables, que semble autoriser encore, chez les nations les plus civilisées, le droit de la guerre. Admettons que certaines brutalités soldatesques, bien que provoquées, aient justement surpris et révolté la fière indépendance des hommes et surtout des femmes du Sud. Admettons, de la part des gens du Nord, certains actes de dévastation ou de représailles que nous réprouvons, tout en les mettant bien au-dessous de la férocité des Sudistes contre les prisonniers nègres de l'armée fédérale ; il n'en demeure pas moins démontré que jamais, à au-

cune époque de l'histoire, une grande lutte politique n'a été livrée, que jamais une grande cause politique n'a été gagnée en coûtant aussi peu à la justice, à l'humanité, à la conscience humaine. Non, jamais grande guerre n'a été faite avec plus d'humanité.

Prenons pour exemple les guerres de religion et celles de la révolution chez nous. Là aussi, comme dans l'Amérique de nos jours, il s'agissait de réduire par la force une portion du pays, insurgée, au seizième siècle, contre l'ordre ancien; au dix-neuvième, contre l'ordre nouveau. Que d'horreurs, que de menaces, que de supplices pendant ces années néfastes, et dont les conséquences pèsent encore sur notre vie nationale! Comparons surtout les mesures décrétées par la Convention et les horreurs commises par les généraux terroristes contre la Vendée; comparons les attentats commis hier encore par l'empereur de Russie et ses agents contre la Pologne expirante, avec les lois et les actes du gouvernement américain contre les sécessionnistes. Rien de plus analogue que la situation; rien de plus différent, grâce au ciel, que la répression. Quel contraste à la fois lamentable et glorieux! Là, en Vendée, en Pologne, et (ajoutons-le à l'adresse des détracteurs anglais de leurs frères d'outre-mer) dans l'Irlande insurgée de 1798, tout ce que l'imagination diabolique des tyrans et des bourreaux a pu inventer de supplices, d'outrages, d'attentats contre la vie, la pudeur, la conscience et la pitié humaine! Ici, dans l'Amérique contemporaine, pas un crime, j'entends pas un crime public, avoué, officiel, dont on puisse rendre la nation responsable, pas un prisonnier massacré, pas un échafaud politique. Rien, absolument rien, de pareil aux actes des terroristes ou des Moscovites. Ni déportations ni tortures, ni exécutions militaires, ni fusillades, ni noyades, ni mitraillades. La liberté, la civilisation,

la démocratie n'ont à rougir de rien. Ces républicains d'outre-mer n'ont ni adopté ni appliqué l'odieuse maxime : qui justifie la fin veut les moyens. En cela ils ont creusé un abîme non-seulement entre eux et tant de monarques ou de monarchistes, mais entre eux et tant de républicains, auteurs, complices ou panégyristes des excès qui ont déshonoré la révolution française dans sa lutte contre une insurrection bien autrement sainte et bien autrement légitime que celle du Sud.

C'est surtout par le traitement des prisonniers et des blessés que se manifestent les progrès de la véritable humanité et de la civilisation chrétienne. Nulle part ces progrès n'ont été plus éclatants que chez les Américains pendant cette dernière guerre. Les prisonniers, que les nations européennes, émules des païens et des barbares, se croient autorisées à égorger, à fusiller, dès qu'il s'agit d'une guerre civile, comme l'ont fait non-seulement les terroristes en Vendée, les Moscovites en Pologne, mais encore de nos jours et pendant si longtemps les Espagnols christinos ou carlistes ; les prisonniers de la guerre civile, en Amérique, sont traités avec les égards témoignés depuis longtemps par les nations chrétiennes au courage malheureux. Aucun n'a été sérieusement maltraité ; aucun surtout n'a couru risque de la vie, et nous les verrons, nous les voyons déjà reparaitre et reprendre librement leur rang social dans leur patrie vaincue, mais non asservie.

Quoi de plus beau que cette correspondance, publiée par tous les journaux, entre Grant et Lee, entre les deux grands chefs des deux armées, au moment de la capitulation des confédérés, du 7 au 9 avril ? Quel respect mutuel, quels égards, quelle délicatesse dans l'expression, quel soin scrupuleux des lois de l'honneur en même temps que des lois de

l'humanité ! Mais surtout quel mélange heureux de dignité et de bonne grâce. On dirait la reproduction, après la bataille gagnée, de la fameuse rencontre des gardes françaises et anglaises à Fontenoy, n'était un sentiment plus grave, qui répond à la gravité des intérêts engagés dans la lutte, et à la conviction morale et spontanée de tous ces vaillants hommes, volontairement engagés dans le conflit dont ils se sentent tous responsables devant Dieu et devant leur conscience.

Quant au soin des blessés, quant au progrès immense de l'humanité dans cet ordre, il faut lire le livre que vient de publier, à Paris même, un Américain bien connu et estimé de tant de Français. Sous un titre modeste¹, ce volume cache des trésors de consolation et d'admiration. Il n'existe peut-être aucun ouvrage au monde qui rende mieux compte des merveilles que peut accomplir l'initiative unie à la discipline ; aucun qui apprenne mieux ce que peut faire une nation virilement inspirée par la religion et la liberté, sérieusement élevée à l'école de l'effort spontané et de la confiance en soi. A côté de la lutte perpétuelle du dévouement individuel contre la routine bureaucratique, on y rencontre d'admirables et toutes nouvelles inventions de l'industrie humaine et de la générosité chrétienne pour soulager d'héroïques souffrances. Soixante millions de francs recueillis par des collecteurs volontaires, tant d'autres millions d'objets en nature, préparés ou récoltés par les femmes américaines ; toutes ces ressources mises en œuvre avec autant de bon sens que de présence d'esprit par une armée de médecins, de lé-

¹ *La Commission sanitaire des Etats-Unis, son origine, son organisation et ses résultats, avec une notice sur les hôpitaux militaires aux Etats-Unis et sur la réforme sanitaire dans les armées européennes*, par Thomas-W. Evans. Paris, Dentu, 1862.

gistes, de ministres de la religion, de négociants, d'étudiants, tous empressés de prodiguer leur temps, leur dévouement, leur intelligence, au service de leurs proches; tous distribuant indistinctement ces bienfaits aux amis comme aux ennemis couchés côte à côte dans les mêmes ambulances, sur le même lit de douleur : voilà certes un tableau qui fait honneur à la race humaine, et par-dessus tout à la race américaine; mais aussi un spectacle qui remplit le cœur des émotions les plus douces et les plus pures. On bénit Dieu de ce progrès incontestable, de ces angoisses épargnées, de ces larmes essuyées, de toutes ces misères soulagées par une inspiration qu'il doit être assurément permis de faire remonter jusqu'à lui ¹.

A la vue de cette réunion des vertus militaires et civiles au sein d'une même nation, n'avions-nous donc pas raison d'affirmer que le peuple des États-Unis a gagné le droit d'être placé au premier rang des grands peuples modernes? Cette grandeur sera encore longtemps contestée et détestée; mais chaque jour elle devra être plus chère aux cœurs généreux, aux cœurs vraiment chrétiens, pour avoir été définitivement fondée sur le plus grand acte de l'histoire contemporaine, sur l'abolition de l'esclavage chez les chrétiens. Oui, comme l'a dit à la Chambre un honnête homme dont le cœur et le talent savent conquérir la sympathie de ceux même qui ne partagent pas toutes ses opinions : la victoire du Nord, ayant pour résultat la disparition de l'esclavage, c'est la page d'honneur du dix-neuvième siècle ².

Oui, l'esclavage est aboli, et il ne renaîtra plus jamais là

¹ M. le docteur Evans, bien que dévoué à la cause du Nord, rend pleine justice aux essais analogues qui ont manifesté le zèle et le dévouement des Sudistes pour les intérêts matériels, moraux et religieux de leurs armées.

² M. Eugène Pelletan, *Moniteur* du 16 avril 1865.

où il a été une fois aboli. Aucun homme ne se trouvera assez fort en Amérique pour courber de nouveau le nègre affranchi sous le fer et le fouet, comme l'a fait le premier consul Bonaparte aux Antilles. Il est bon d'y insister, d'y revenir sans cesse ; car si personne, en France du moins, ne veut plus être compté aujourd'hui parmi les apologistes de la servitude des noirs, il n'y a pas si longtemps que des hommes, appelés à siéger alors et depuis parmi les élus de la nation, défendaient ouvertement et moyennant salaire l'esclavage colonial.

De ce bienfait accompli, c'est moins encore les noirs eux-mêmes qu'il faut féliciter que les blancs, asservis par la possession des noirs aux plus honteuses passions et aux plus honteux sophismes dont l'humanité puisse être infectée¹. C'est à ceux-ci surtout que l'on a rendu, malgré eux, le service le plus signalé et le plus pressant. Mais c'est encore le genre humain et la chrétienté tout entière qu'il faut féliciter. Grâce soient donc rendues au Tout-Puissant de ce qu'une jeune et grande nation, une nation chrétienne, a pu extirper de son sein cette monstrueuse institution, qui substitue le troupeau à la famille. Sous quel amas de préjugés coupables, de mensonges intéressés, de casuistique immorale ne faut-il pas qu'un cœur humain soit écrasé, pour ne pas bondir de joie à la seule pensée d'une révolution si salutaire, pour ne pas comprendre, bénir et répéter l'*Alleluia* de toutes ces âmes délivrées ! « Si l'esclavage n'est pas un mal, disait Lincoln, rien n'est un mal. » Et d'ailleurs quelle âme chrétienne pourrait méconnaître dans ce grand drame le bras d'un Dieu

¹ « En commençant, j'étais ému du sort des opprimés, de cette pauvre race qui a fait la fortune de ceux qui perpétuent sa misère : en finissant je me prends à plaindre les oppresseurs, je les conjure d'avoir pitié d'eux-mêmes. » AUGUSTIN COCHIN, *Abolition de l'esclavage*.

vengeur, et, à côté de cette vengeance divine, l'empire et la victoire de la prière ! Car ils ont prié, ces esclaves. Ce ne sont pas des idolâtres ou des sauvages : ce sont des chrétiens asservis à d'autres chrétiens. Ils ont donc prié, et Dieu les a exaucés. « Il y a un lieu, » disait Burke, le plus grand des modernes, en parlant aux pairs d'Angleterre des victimes de la tyrannie des vassaux de la Compagnie des Indes, « il y a un lieu où des mains innocentes et laborieuses, enchaînées et broyées par la servitude, sont pourvues d'une force irrésistible. Quand elles sont levées pour implorer le ciel contre leurs oppresseurs, il n'y a point de citadelle qu'elles ne puissent arracher de ses fondations ; il n'y a pas de vengeance que ces mains toutes-puissantes ne puissent faire descendre sur nos têtes. Il y a là de quoi trembler. Messieurs, pensez-y bien ¹. »

Oui, comme l'a dit l'immortel Lincoln dans son langage simple et sensé, au milieu des sérénades et des illuminations qui accompagnèrent la promulgation de ce grand acte : « La patrie américaine vient de donner un beau spectacle au monde². » Oui, il avait raison, aucun spectacle ne pouvait être plus beau. Aux yeux de l'avenir, ce sera, avec l'abolition de la traite imposée au monde par l'Angleterre, la principale conquête de la civilisation contemporaine, son titre de rédemption et d'éternel bonheur.

Il aura donc disparu pour toujours ce code infâme et ce régime social qui, en écartant toute exagération comme toute déclamation, et en faisant la part des exceptions heureuses comme des atrocités exceptionnelles, réduisait quatre

¹ Accusation contre Warren Hastings à la Chambre des pairs, 5^e jour, 17 février 1788.

² Voir l'excellent article de M. Louis Reybaud dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé *la Guerre d'Amérique et le Marché du coton*.

millions d'êtres humains à vivre privés de tout mariage régulier, du droit d'ester en justice; qui érigeait pour eux l'instruction en crime; qui les assimilait à des animaux plus ou moins bien traités, selon leur valeur; qui condamnait les femmes à la promiscuité, les époux, les parents et les enfants à des séparations déchirantes; qui les exposait tous, à tout âge et de tout sexe, à des châtimens dont l'ignominie n'était surpassée que par la cruauté!

Je renvoie à l'ouvrage capital de M. Cochin, sur l'*Abolition de l'esclavage*, tous ceux qui éprouveraient le besoin de réfuter les lieux communs des apologistes de la servitude, sur le prétendu bonheur des nègres, sur la prétendue vertu des négriers ou des blancs livrés aux terribles tentations de l'omnipotence, sur la prétendue impossibilité du travail libre dans certaines régions, sur la prétendue impossibilité d'y produire le sucre et le coton sans l'esclavage, sur les prétendus désastres qui devaient suivre partout l'émancipation.

Je ne veux m'arrêter un instant que sur un seul des points qui troublent quelquefois les bons esprits, sur l'infériorité supposée de la race noire. Sans doute, elle n'est pas destinée à prendre le premier rang parmi les races humaines; mais tout ce qui se passe en Amérique montre que les noirs affranchis sont parfaitement capables de pratiquer les devoirs de la vie chrétienne et sociale, comme aussi de devenir les serviteurs libres et actifs du public et de l'État. Ils ont tout d'abord montré qu'ils étaient capables de se battre en connaissance de cause et pour la cause qui était la leur. C'est en vain que le Sud a essayé d'armer ses esclaves et de les conduire au combat comme au travail forcé. « J'ai entendu dans ma vie, » disait tout récemment le président Lincoln, avec cette bonhomie ironique qui caractérisait sou-

vent ses discours, « j'ai entendu bien des arguments destinés à prouver que les nègres sont faits pour la servitude, « mais s'ils consentent à se battre pour que leurs maîtres les retiennent dans l'esclavage, ce sera le meilleur argument de tous ceux que j'aie jamais connus. Celui qui se battra pour cela méritera à coup sûr de rester à jamais esclave. Quant à moi, je crois que tout homme a le droit d'être libre; cependant, je permettrais volontiers aux noirs qui aimeraient à être esclaves de le rester; j'irai même jusqu'à permettre aux blancs qui vantent et envoient la condition des esclaves de le devenir. » Mais cet essai, dont se moquait ainsi Lincoln, ne réussit nulle part, tandis que le Nord a formé, avec des noirs affranchis, d'excellents régiments, parfaitement disciplinés et aussi intrépides que les régiments noirs au service de l'Angleterre ou les compagnons de l'héroïque Toussaint Louverture¹. Le parti de l'émancipation n'a jamais produit d'argument plus irréfutable ni de résultat plus décisif. On peut y compter; ces bras qui ont manié le sabre et la baïonnette sous le drapeau de la liberté ne retourneront plus jamais à d'indignes entraves, et ces soldats improvisés ont révélé par leur exemple à la race dont ils sortent le secret de sa force en même temps que de son droit.

Pour entamer cette grande œuvre, aujourd'hui si merveil-

¹ Le *Daily-News* du 24 mars 1864 publie un récit très-curieux sur l'effet produit par le premier régiment noir qui parut dans les rues de New-York. Il avait été levé par un club de cette ville, *The Union League Club*. Au moment de partir pour le théâtre de la guerre, il reçut ses drapeaux des mains d'une réunion de dames appartenant à la meilleure société de New-York. « Lorsqu'il parut dans Broadway, musique en tête et drapeaux déployés, l'enthousiasme fut au comble; les négresses et les mulâtresses fondaient en larmes: des milliers de bras noirs agitaient des mouchoirs blancs sur toute la ligne que le regard pouvait embrasser: « Que pensez-vous de cela? » entendis-je dire par un homme de couleur à son voisin, qui répondit: « Je l'aime, je l'aime, et je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour en être témoin. »

leusement accomplie, la Providence s'est servie d'instruments en apparence aussi obscurs que faibles et insignifiants. Nous n'oublions certes pas les grands écrivains et les grands orateurs qui ont allumé au profit de l'émancipation des noirs la flamme de leur éloquence : ni ce Channing, dont la noble mémoire reçoit un nouvel éclat du triomphe de la cause qu'il a si bien servie ; ni ce généreux et infatigable Sumner, assommé en plein Sénat par un collègue brutal, aux applaudissements enthousiastes de tout le Sud, et qui se trouve aujourd'hui récompensé de ses labeurs, de ses épreuves et de ses nobles cicatrices¹ ; ni ce Théodore Parker qui célébrait le mariage de deux esclaves fugitifs, en donnant pour cadeau de noce au mari une bible et une épée. « Voici, disait-il, pour vous apprendre à servir Dieu avec votre femme, et voici pour la défendre contre tout homme qui revendiquerait le droit de la soumettre à sa luxure et à son fouet². » Mais ce qui nous touche surtout, c'est de penser que le mouvement irrésistible qui triomphe aujourd'hui en Amérique de tant d'obstacles et de tant d'orages a été surtout l'œuvre d'une romancière et d'un pendu. Le roman, *la Case de l'oncle Tom*, tout le monde parmi nous l'a lu, et presque tout le monde l'a admiré, mais nul ne se doutait qu'il en sortirait une révolution triomphante et légitime. Le supplice a passé bien plus inaperçu que le roman. C'est à peine si quelques-uns se sont intéressés à ce vieux John Brown, si odieusement calomnié, qui acheva une carrière aventureuse, mais honnête, en expiant sur la potence le crime d'avoir voulu, en provoquant une poignée de noirs virginieniens à l'insurrection, signaler au monde l'horreur de la servitude

¹ On sait qu'une souscription fut ouverte dans le Sud pour offrir à l'auteur de ce grossier outrage une cravache ou gourdin d'honneur, avec cette inscription : *Hit him again!* ce qui peut se traduire : Recommencez.

² THÉODORE PARKER, *Life and Correspondence*, tome II, p. 99.

américaine. Ceux qui l'ont immolé, le 2 décembre 1859, ont cru alors que tout était fini. C'était juste le contraire : tout allait commencer. Il n'y avait de fini que la scandaleuse impunité de leur domination homicide.

III

Mais on m'arrête. J'entends d'ici les murmures et les interruptions de toute cette foule trop nombreuse, foule ignorante et séduite, qui s'en va répétant, avec une crédulité inqualifiable, qu'il ne s'est jamais agi d'esclavage dans la lutte entre le Nord et le Sud, que la guerre n'a été amenée que par des questions de tarif ou d'indépendance locale, provinciale et municipale!

Il faut plaindre l'ignorance du vulgaire qui répète de bonne foi ces puérités; mais on ne saurait assez flétrir l'hypocrisie de ceux qui, connaissant les faits, osent nier, devant l'Europe, que le maintien de l'esclavage ait été le premier et, à vrai dire, l'unique mobile de l'insurrection.

Vous prétendez, leur dirais-je, qu'il n'est pas question d'esclavage? j'affirme qu'il n'est question que de cela, et je crois qu'il suffirait de dix minutes, devant une assemblée de juges impartiaux, pour le démontrer sans réplique.

Est-il vrai, oui ou non, que, l'élève du bétail humain ayant remplacé avec avantage la traite interdite par l'Angleterre, le nombre des esclaves avait, dans les États du Sud, quadruplé de 1787 à 1860, et s'était élevé de 700,000 à près de 4,000,000¹?

Est-il vrai, oui ou non, que le Sud, bien loin de travailler à l'émancipation graduelle de cette foule croissante d'es-

¹ Chiffre exact des deux recensements: 1787: 687,897. — 1860: 3,953,751.

claves, n'a cessé de resserrer les mailles du filet de la servitude, en l'aggravant par un code pénal qui a été justement défini l'un des monuments les plus terribles de scélératesse préméditée dont le monde ait jamais été témoin? Est-il vrai, oui ou non, que notamment les lois rendues par la Géorgie en 1829, par l'Alabama et la Louisiane en 1830, par la Caroline en 1839, par la Virginie en 1849¹, punissaient de la peine du fouet pour les gens de couleur, de l'emprisonnement et de l'amende pour les blancs, le délit d'avoir donné un enseignement quelconque aux noirs libres comme aux noirs esclaves, afin que le noir même affranchi quant au corps restât à jamais asservi par l'âme?

Est-il vrai, oui ou non, que, non content de maintenir ce qu'il appelait l'*institution* de l'esclavage, le Sud s'est appliqué à le propager par tous les moyens; que la conquête et l'usurpation du Texas en 1835, les violences commises dans le Kansas, en Californie et dans tant d'autres territoires nouvellement annexés, ont été l'œuvre exclusive des flibustiers esclavagistes, enivrés par la vision d'un vaste empire fondé sur l'esclavage, et qui s'étendrait, selon l'expression d'un de leurs orateurs, du tombeau de Washington au palais de Montézuma?

Est-il vrai, oui ou non, que la rupture, *exclusivement* préparée par les exigences toujours croissantes du Sud quant à la poursuite des esclaves fugitifs, *exclusivement* provoquée par l'agression du Sud, ayant enfin éclaté, elle n'a été justifiée dans les manifestes officiels des États confédérés que par des considérations *exclusivement* empruntées au danger que courait, selon eux, le maintien de l'esclavage?

Est-il vrai, oui ou non, que l'hostilité du Nord contre

¹ C'est en vertu de cette loi que, depuis 1850, une jeune dame blanche a été condamnée à la prison pour avoir appris l'alphabet à des esclaves.

l'esclavage soit le *seul* grief invoqué dans le manifeste de la Caroline du Sud du 20 décembre 1860¹, dans celui de l'Alabama du 11 janvier 1861, dans celui du Texas du 1^{er} février 1861, dans celui de la Virginie du 17 avril 1861², et sans qu'il y ait dans tous ces documents un mot, un seul mot des contestations sur le tarif ou d'aucune autre question industrielle ou politique ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans le débat suprême, qui a immédiatement précédé la rupture, dans les procès-verbaux de la commission dite des *Trente-Trois*, qui a siégé du 11 décembre 1860 au 14 janvier 1861, il n'y ait pas un mot, pas un seul mot, sur les tarifs ou sur les impôts, et que tout y roule uniquement sur le maintien et les garanties de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans l'ultimatum présenté par Jefferson Davis, au nom des États du Sud, il demande formellement que la propriété de l'homme par l'homme, *property in slaves*, soit assimilée, dans toute l'étendue des États-Unis, à toute autre propriété et déclarée inviolable ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans la nouvelle constitution que se sont donnée les États confédérés, après avoir consommé leur disjonction, il y ait trois clauses expresses et

¹ On lit dans ce manifeste que les Caroliniens prennent les armes parce qu'on a élu pour président des États-Unis un homme dont les opinions et les desseins sont contraires à l'esclavage, et parce qu'on a prêché dans les États du Nord contre l'esclavage comme contre un péché.

² J'emprunte ces dates d'abord au très-solide et utile travail de M. Henry Moreau : *la Politique française en Amérique*, Dentu, 1864 ; puis à deux publications anglaises aussi intéressantes qu'instructives : le discours du Rév. Joseph Parker à Manchester, le 5 juin 1863 ; et la lecture de M. Ernest Jones, *on American war and American slavery* à Ashton, le 16 novembre 1863. Voir aussi les articles de M. H. de la Combe sur le Mexique et les États-Unis dans le *Correspondant* d'octobre et novembre 1862.

solennelles destinées à sanctionner et à perpétuer l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'insurrection ait suivi exactement la frontière de l'esclavage ; que son intensité ait été si exactement proportionnée à l'intensité de l'esclavage lui-même, que, par exemple, en Virginie, dans le principal et le plus célèbre des États confédérés, toute la portion de l'État où la richesse foncière se base sur des haras de noirs (*the slave breeding part*) ait pris les armes, tandis que la portion où la propriété s'exploite par le travail libre (*the free labour part*) n'a pris aucune part à la guerre ?

Est-il vrai, oui ou non, que depuis le commencement de la guerre et après leurs premiers succès, le langage publiquement et officiellement tenu par les orateurs et les écrivains du Sud a proclamé plus que jamais la nécessité absolue et la légitimité éternelle de l'esclavage ? Que cent ministres des différentes sectes, réunis en conférence dans la capitale de la nouvelle Confédération, à Richmond, ont déclaré que « l'abolition de l'esclavage était une usurpation commise au « détriment des plans de Dieu ? » Que le *Richmond Enquirer*, le *Moniteur* de la Confédération, du 28 mai 1863, a imprimé ces paroles : « Aux trois termes de la devise républicaine, « à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, nous entendons ex-
« pressément substituer l'esclavage, la subordination et le
« gouvernement. Il y a des races nées pour servir, comme
« il y a des races créées pour gouverner. Notre Confédération
« est un missionnaire envoyé de Dieu pour rétablir ces vé-
« rités dans les nations ? » Qu'un autre journal virginien, *the Southside Democrat*, s'exprime en ces termes, qui rappellent un langage que nous avons trop souvent entendu de ce côté de l'Atlantique depuis 1848 : « Nous détestons tout
« ce qui porte l'épithète de *libre*, jusques et y compris les

« noirs libres ; nous détestons le travail libre, la société libre, « la pensée libre, le libre arbitre, les écoles libres ? » Enfin, est-il vrai, oui ou non, que le vice-président de la nouvelle Confédération, Stephens, dans son discours du 21 mars 1864, à Savannah, a expliqué ainsi qu'il suit le but et l'esprit de cette Confédération : « Notre constitution a réglé pour tous les jours l'institution particulière, *qui a été la cause immédiate de la rupture et de la révolution*. Elle déclare que l'esclavage africain, tel qu'il existe chez nous, est l'état propre au noir dans notre civilisation. Notre gouvernement est fondé sur cette grande vérité morale et physique, que le noir n'est pas l'égal du blanc, et que l'esclavage est son état naturel. Notre Confédération se constitue ainsi sur une base strictement conforme aux lois de la nature et aux décrets de la Providence. C'est en conformant le gouvernement et tout le reste à la sagesse éternelle des lois du Créateur que l'on sert le mieux l'humanité. C'est pour quoi nous avons fait de la pierre qu'avaient rejetée nos premiers architectes, la pierre angulaire de notre nouvel édifice. »

Ces hideux blasphèmes ont été entendus par Dieu, enregistrés au livre de ses justices ; ils n'ont pas tardé à recevoir un châtement trop mérité.

On remarquera l'identité presque absolue du langage officiel de ce second personnage de l'insurrection avec celui du misérable assassin de Lincoln, dont je suis à mille lieues de vouloir imputer le crime aux Confédérés, mais qui n'en a pas moins arboré leur drapeau, leurs principes et leur phraséologie. Dans la lettre de novembre 1864, où il annonce le projet de risquer sa vie pour attenter à la personne du chef des abolitionnistes, il écrit ces mots : « Je regarde l'esclavage des noirs comme l'une des plus grandes bénédictions,

« pour eux et pour nous, que Dieu ait jamais accordée à une nation protégée par sa grâce ¹. »

On voit donc que les esclavagistes transatlantiques ont laissé à leurs partisans en Europe le soin de déguiser leur cause, en la représentant comme étrangère au maintien de l'esclavage. Ils ont dédaigné cette naïveté ou cette hypocrisie ; ils ont montré le fond de leur cœur et dit la vérité avec une cynique éloquence.

On insiste sur le dédain que les gens du Nord témoignent en toute circonstance aux noirs libres qui résident parmi eux, et on cite, à l'appui de cette objection, des anecdotes plus ou moins sérieuses. Tenons-les toutes pour vraies. Qu'en résultera-t-il ? Que chez une portion de la population du Nord, les mœurs ne sont pas à la hauteur des lois, et que le Nord a eu, lui aussi, quelque chose à expier. Le temps seul peut amener des changements désirables dans cet ordre, et le temps lui-même produira difficilement une fusion complète entre deux races si distinctes. Les plus négrophiles diront probablement toujours comme tel Français ami des noirs : « Nous les voulons bien pour frères, mais pas pour beaux-frères. » En attendant, les lois du Nord garantissent aux noirs tous les droits, toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les blancs ; et c'est pour maintenir ces lois, ou plutôt pour les modifier dans l'intérêt des noirs, pour arracher quelques pauvres noirs fugitifs aux serres de leurs maîtres, que le Nord a couru les chances d'une guerre ter-

¹ Voici le texte original de ce passage de la lettre de Booth, inexactement traduit par la plupart de nos journaux :

« This country was formed for the white, not for the black man. And looking upon African slavery from the same standpoint held by the noble framers of our constitution, I, for one, have ever considered it one of the greatest blessings (both for themselves and us) that God ever bestowed upon a favoured nation. »

rible qui l'a mis à deux doigts de sa perte. D'ailleurs, si les nègres sont si maltraités, si malheureux dans le Nord, comment se fait-il qu'on n'ait jamais entendu parler d'un seul noir qui voulût quitter le Nord pour le Sud ? tandis que chaque jour on voyait s'enfuir les nègres du Sud vers le Nord, et qu'il fallut, pour les arrêter et les ramener dans le soi-disant paradis des noirs, les lois odieuses contre les fugitifs qui ont produit, avec la guerre civile, la ruine providentielle de l'*institution particulière*.

Tout peut se résumer d'ailleurs en deux simples interrogations. Si, dans la guerre qui vient de se terminer, le Sud avait été victorieux, peut-on supposer que l'esclavage eût été aboli par les vainqueurs ? Non, les plus audacieux n'oseraient le soutenir. Mais c'est le Nord qui a vaincu, et ce vainqueur n'a-t-il pas décrété l'abolition et n'est-il pas résolu à la maintenir ? Oui. C'en est assez pour trancher la question aux yeux des gens de bonne foi¹.

Ce qu'il faut admettre, c'est que, au début de la guerre, l'abolition n'était point dans le programme du Nord. L'émancipation immédiate et absolue n'a été résolue que depuis que la marche des événements et surtout l'imprudente outrecuidance du Sud, enivré par ses premières victoires, ont fait éclater à tous les yeux que le maintien de l'esclavage était la source du mal politique et social dont la guerre civile avait révélé toute l'intensité.

¹ Il me paraît inutile d'insister sur les mesures prises, depuis le commencement de la guerre, par le président Lincoln et les États du Nord pour abolir la législation contre les esclaves fugitifs, pour abolir graduellement l'émancipation dans les États et les territoires successivement occupés par les armées du Nord ou nouvellement organisés. L'intérêt de ces détails disparaît devant ces deux actes décisifs : en droit, l'abolition pure et simple, totale et irrévocable, de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis ; en fait, l'incorporation de cent cinquante mille nègres, la plupart anciens esclaves, dans les armées de la République.

Or donc, c'est ici qu'il faut admirer l'action directe, mystérieuse et imprévue de la Providence. Elle a fait aboutir la guerre civile à un résultat auquel personne ne songeait en la commençant ; elle s'est servie de la main même des coupables pour provoquer et nécessiter le châtement qui leur était dû.

Oui, c'est ici qu'il faut bien adorer le doigt de Dieu !

Comment le méconnaître dans ce prodigieux concours de circonstances, où tout révèle une conduite des affaires humaines supérieure à tous les calculs et à toutes les volontés des hommes ?

Si les gens du Sud avaient usé d'une modération ou d'une prudence élémentaire, l'esclavage serait encore debout, et peut-être eût-il encore duré pendant des siècles. Jamais le Nord n'a prétendu imposer l'émancipation immédiate ni même graduelle au Sud. Bien loin de là, le Nord avait fait au Sud des concessions excessives, coupables même, en votant, en appliquant les lois sur l'extradition des fugitifs¹. Aucun tempérament, aucun ménagement ne lui a coûté.

On sait assez que ce n'est pas le Nord qui a commencé la guerre ; on sait qu'il ne l'a soutenue qu'à son corps défendant. A l'exception du seul Brown, les plus ardents parmi les abolitionistes du Nord n'avaient jamais employé ou invoqué d'autres armes que la persuasion, la prédication, la

¹ Dans l'*Histoire romaine à Rome*, de notre regrettable confrère, M. Ampère, livre d'une lecture fort opportune en ce temps de césarisme historique, je trouve le passage prophétique que voici : « On voit quelle était la modération de Tibérius Gracchus ; il poussait les ménagements presque jusqu'à l'iniquité. C'est précisément ce qu'avaient fait les États-Unis du Nord, en protégeant l'esclavage du Sud par la loi des fugitifs. Les aristocrates se montrèrent tout juste aussi reconnaissants que l'ont été les États-Unis du Sud. Les aristocrates furent cruellement punis d'avoir repoussé des concessions excessives, et il pourra se faire que les États du Sud, qui ont agi de même ne soient pas moins sévèrement punis. » T. IV, p. 284.

presse, la propagande pacifique, morale et intellectuelle. Les gens du Sud, au contraire, en ont toujours appelé à la force, à la violence, à la guerre. Même avant la guerre, ils ont partout et toujours pris l'initiative de la violence. Répétons-le, il ne leur fallait qu'une dose bien faible de modération pour donner une durée indéfinie à leur crime. Ils ne l'ont pas voulu. Il ont toujours poussé tout à outrance. Quand le compromis du Missouri, en 1820, eut tracé sur le sol de la grande république une ligne de démarcation entre la servitude et la liberté, en leur garantissant au midi de cette ligne la paisible position de cette honteuse propriété, cela ne leur a pas suffi. En 1850, ils ont exigé et obtenu la loi atroce qui autorisait la chasse aux esclaves fugitifs, jusque dans les États libres; cela encore ne leur a pas suffi. Il leur a fallu obtenir de plus, en 1859, dans le fameux procès de Dred Scott, un arrêt de la Cour suprême qui reconnût à tout propriétaire d'esclaves le droit de transporter ses esclaves dans toute l'étendue du territoire de la République¹.

En gagnant ce fameux procès, ils ont, Dieu merci, perdu celui de l'esclavage. Aveuglés par leur égoïsme cupide, ils se sont jetés eux-mêmes dans l'abîme; à force d'exigences et de violences, ils ont fini par contraindre leurs trop dociles, leurs trop complaisants concitoyens à leur tenir tête et à les écraser.

Ils ont notoirement préparé, effrontément annoncé et spontanément déclaré la guerre civile dont ils ont été vic-

¹ Dred Scott était un esclave qui, amené par son maître dans l'État libre de l'Illinois, réclama sa liberté au nom de la loi de cet État qui interdisait l'esclavage sur son territoire. Déclaré libre par la Cour locale, il fut, sur appel, restitué à son maître, avec sa femme et ses enfants, par arrêt de la Cour suprême, rendu sous la présidence du chef de justice Taney, arrêt qui déclara que les Africains n'ont aucun droit civil ni légal. On remarque que l'Illinois, qui fut le théâtre de cette iniquité, est précisément l'État d'où est sorti Lincoln, le destructeur de l'esclavage.

times. Dès 1856, lors de l'élection contestée entre Frémont et Buchanan, ils annonçaient publiquement que si l'abolitionniste Frémont était élu, l'Union ne durerait pas une heure après son inauguration. Pendant les quatre années de la présidence de leur candidat Buchanan, ils substituèrent la conspiration à la provocation : maîtres du gouvernement, ayant pour ministre de la guerre des États-Unis un des leurs, ils avaient tout préparé pour s'assurer un avantage déloyal dans la lutte future, en confiant le commandement des forteresses et des arsenaux de la république à des officiers esclavagistes. De là leurs premiers succès, qui ont si singulièrement séduit et trompé l'opinion européenne. Le 6 novembre 1860, la désignation des électeurs chargés de nommer un nouveau président de la République annonce que, pour la première fois, un *républicain*, ou en d'autres termes un abolitionniste, deviendra chef du pouvoir exécutif. Un mois après, le 20 décembre 1860, avant un acte ou une parole quelconque du nouveau pouvoir, la Caroline du Sud leva le drapeau de la séparation, que douze autres États arborèrent à sa suite. Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent avant l'installation de Lincoln, les États du Sud se constituèrent en convention, puis en confédération séparée, armèrent les milices locales, mirent la main sur les caisses publiques, sur les fonds fédéraux, organisèrent à leur aise la révolte. « O mes concitoyens, » leur disait l'admirable Lincoln dans son premier message du 4 mars 1861, « vous qui êtes mécontents, c'est dans vos mains et non dans les miennes qu'est le sort de la guerre civile ! Le gouvernement ne vous attaquera pas. Il n'y aura de conflit que si vous êtes les agresseurs. Vous n'avez pas un serment, enregistré au ciel, qui vous oblige de nous détruire, tandis que moi j'ai prêté le serment le plus solennel de conserver, de protéger, de défendre

« l'Union ¹. » A ce touchant, à ce généreux appel, les hommes du Sud répondirent en donnant le signal de la guerre impie où, par un jugement de Dieu, ils ont trouvé la ruine de leur cause déshonorée.

La législature américaine n'a pas attendu la fin de la guerre pour décréter l'abolition du crime. Sur la proposition du président Lincoln et à la majorité requise pour changer la constitution des États-Unis, elle a introduit dans cette constitution un amendement portant que toute servitude volontaire ou involontaire cessera d'exister aux États-Unis.

Lincoln et le congrès appellent ainsi la bénédiction céleste sur les drapeaux de l'Union : et Dieu répond du haut des cieux à cet appel, à ce retour fait aux lois éternelles. La guerre, qui se traînait depuis quatre ans en alternatives douloureuses et incertaines, change tout à coup de caractère. Un souffle nouveau, un souffle invincible enflamme les généraux et les soldats du Nord. La marche de leurs armées devient irrésistible. La fortune des combats, capricieuse jusque-là, ne cesse plus de sourire à ce grand peuple libre qui vient de décréter l'affranchissement irrévocable de quatre millions d'esclaves. La stratégie, jusque-là toujours supérieure, des chefs sudistes, devient impuissante. Le cercle de fer formé par les forces du Nord se resserre et se ferme enfin complètement autour du foyer de la rébellion. Cette rébellion, naguère si fière et si forte, chancelle éperdue. Tout se trouble et se confond autour d'elle. Enfin se lève le jour de la justice ; la catastrophe éclate, Richmond est pris ; le Sud est foudroyé. Dieu ratifie le décret du congrès par la victoire, une victoire aussi complète qu'imprévue, une victoire irrévocable.

¹ Voir le texte complet de ce long et admirable discours dans le livre de M. Cochin, t. II, p. 487.

O Providence ! généreuse, lumineuse et ingénieuse Providence ! C'est un régiment nègre qui entre le premier dans la capitale des insurgés, dans ce Richmond si longtemps imprenable. Ces noirs méprisés, émancipés par la victoire, marchent en tête de l'armée libératrice ; ils sont salués par les acclamations de leurs frères, des noirs esclaves qu'ils viennent délivrer et mettre à leur niveau. Vont-ils venger les injures séculaires de leur race et les leurs ? Vont-ils assouvir aux dépens des blancs et des blanches le ressentiment des crimes et des infamies inséparables de l'esclavage, que leurs pères et leurs frères, leurs mères et leurs sœurs ont si longtemps subis ? Non, non ; pour comble de bonheur et d'honneur, ces esclaves d'hier pénètrent dans la capitale des esclavagistes, ils s'en emparent, ils en deviennent et en demeurent les maîtres, et pas l'ombre d'un excès, pas l'ombre d'une représaille ne vient ternir leur victoire ! J'en atteste l'histoire : le soleil n'a jamais éclairé un plus grand, un plus consolant spectacle.

•
IV

Est-il besoin, après tout ce qui précède, de réfuter longuement la prétention manifestée par les apologistes du Sud de voir dans leurs clients les représentants du droit fédéral, de la cause des petits États, et même de cette décentralisation qui commence à trouver faveur au sein de la démocratie européenne. Je déclare, quant à moi, que si cette prétention était fondée, si, comme l'a dit un jour le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, avec son imprudence proverbiale, s'il était vrai que le Sud combattît pour l'*indépendance* et le Nord pour la *domination*, le Sud n'aurait pas de partisan plus décidé, plus sympathique que moi. Je suis

convaincu que les amis et les défenseurs de la liberté doivent favoriser partout dans le monde la cause des petits États, si récemment et si noblement défendue par M. Thiers au Corps législatif. La vraie grandeur d'un peuple se mesure non par l'étendue de son territoire et le chiffre de sa population, mais par sa liberté et par sa moralité. Or, l'histoire démontre malheureusement que, sauf la seule exception de l'Angleterre, la liberté des peuples décroît et dépérit en raison directe de l'accroissement de leur territoire et de leur population. L'intelligence et la moralité publique suivent la même proportion. Je souhaite et j'espère que les États-Unis donneront, comme l'Angleterre, un nouveau démenti à ce cruel résultat des enseignements du passé, et montreront que la liberté peut coexister avec la grandeur matérielle. Mais, au risque de faire frémir ceux d'entre les Américains avec lesquels je sympathise le plus, j'avoue que je redoute pour eux les périls de la centralisation, de l'unité et de l'indivisibilité, qui sont les bases naturelles du despotisme monarchique ou militaire. En réservant toute question de droit, et sans approuver aucune rébellion, je verrais donc non-seulement sans effroi et sans douleur, mais avec confiance et satisfaction, la division de l'immense étendue de la république actuelle en plusieurs États d'une étendue inégale, mais également libres, également républicains, également chrétiens.

La liberté américaine, ainsi divisée en plusieurs foyers de vie, de pensée et d'action, aurait de bien autres garanties de durée, et n'en exercerait que mieux, sur le reste du monde, une influence aussi féconde et salutaire que celle des immortelles peuplades de la Grèce antique ou des républiques chrétiennes et municipales du moyen âge.

Mais il y a quelque chose qui parle plus haut dans tout cœur honnête que les expériences de l'historien, que les dé-

fiances ou les préférences du politique : c'est la justice, c'est l'humanité.

Est-ce pour défendre la justice et l'humanité que les États du Sud ont rompu le lien fédéral qui les incorporait à la grande république américaine? Non, certes; c'était pour fouler aux pieds l'une et l'autre. A défaut du droit général, du droit naturel, avaient-ils au moins un droit ou même un prétexte légal pour s'insurger? Non, mille fois non. La constitution primitive des colonies insurgées, de novembre 1777, garantissait la souveraineté absolue de chaque État nouveau, et se bornait à établir une fédération de républiques indépendantes. Mais la constitution en vigueur, celle faite en 1789 par Washington et par des hommes qui « osèrent restreindre la liberté parce qu'ils étaient sûrs de ne pas vouloir la détruire ¹, » a substitué à cette collection de souverainetés, absolument indépendantes, un peuple, un seul et unique peuple, non pas centralisé et uniformisé comme le nôtre, mais composé de divers États, tous astreints, au dedans comme au dehors, à l'obéissance stricte envers certaines obligations fixées par le pacte fondamental. Jamais il n'a été prévu ou admis par personne que ce pacte pût être rompu au gré d'une seule des parties contractantes. Aucun peuple, aucun État, aucune communauté ne saurait subsister si chacun de ses membres pouvait se séparer à volonté et sans provocation du corps social. En admettant, dans toute sa périlleuse étendue, le droit moderne, tel qu'il a été proclamé de part et d'autre, dans le récent débat sur la question romaine, par M. Thiers comme par M. Rouher; c'est-à-dire le droit d'être bien gouverné, et, si on ne l'est pas, le droit de changer son gouvernement; encore faut-il

¹ Tocqueville.

prouver qu'on a été mal gouverné, qu'on a été opprimé, et opprimé de façon à rendre la rupture du lien social plus nécessaire et plus légitime que son maintien. Certes, la séparation peut être légitime, comme l'insurrection, mais dans certains cas extrêmes et rares. Un cas pareil s'est-il présenté pour les États du Sud? L'évidence, la conscience universelle répondent : Non, mille fois non. Il leur est impossible à eux ou à leurs apologistes de produire une preuve quelconque, une seule, de la plus légère atteinte portée à leur indépendance.

Où sont leurs griefs, leurs douleurs, leurs souffrances? On peut les mettre au défi de citer un droit violé, un bien spolié, une liberté étouffée ou seulement amoindrie. Oui, laquelle? Est-ce la religion? non! L'élection? non! L'éducation? non! La propriété? non! pas même la propriété de l'homme par l'homme, jusqu'à ce que, par trois ans de révolte et de guerre civile, ils aient en quelque sorte contraint les autorités légitimes et souveraines de la république à en décréter l'abolition.

Rien, absolument rien, dans l'histoire des relations du Nord avec le Sud, ne ressemble, même du plus loin, à ces mesures violentes et oppressives contre la liberté de la foi, de la prière et de l'enseignement qui ont contraint les sept cantons catholiques de Suisse à former, il y a vingt ans, le *Sonderbund*, si injustement, si lâchement, si misérablement, écrasé en 1847. Rien, absolument rien ne leur a fourni l'ombre même d'un prétexte pour briser le lien fédéral et refuser non-seulement d'obéir en certains cas extrêmes aux pouvoirs légalement constitués, mais même de les reconnaître.

On a eu mille fois raison de dire qu'il fallait bien se garder d'assimiler les États qui composent l'Union à nos dé-

partements actuels ou même à nos anciennes provinces. Chacun de ces États a et doit avoir un pouvoir exécutif et deux chambres électives, une magistrature, des tribunaux, des codes à lui, une police, une administration des finances à lui, enfin une constitution particulière, votée et sanctionnée par le peuple de chaque État. Voilà ce qui constitue le vrai fond de la liberté américaine. Or, toutes ces bases fondamentales ont-elles été respectées chez tous les États du Sud, jusqu'à ce que la guerre ait éclaté? Il est impossible, absolument impossible de le nier. Les États du Nord n'ont ni accompli, ni essayé d'accomplir le moindre envahissement sur l'indépendance législative des États du Sud, *même en ce qui touche l'esclavage*, jusqu'à ce que la guerre ait été déclarée par le Sud.

Mais, en dehors de cette souveraineté locale et pour ainsi dire personnelle de chaque État, il y a, d'après la constitution des États-Unis, une souveraineté générale personnifiée dans le président des États-Unis, le sénat et la chambre des représentants qui siègent à Washington. Les gens du Nord ont-ils exercé cette souveraineté générale au détriment des intérêts du Sud? Non; et cela par une raison toute simple : parce que, jusqu'en 1861, les présidents des États-Unis et la majorité des deux Chambres ont toujours appartenu au Sud. Lorsqu'en 1861 la majorité a passé au Nord, le Nord en a-t-il usé ou abusé contre le Sud? Non, encore une fois; et l'eût-il voulu, il ne l'aurait pas pu puisque le Sud l'a prévenu en commençant la guerre avant que le Nord eût saisi le pouvoir.

Résumons encore une fois, en deux mots, le véritable état de cette question si singulièrement méconnue ou inconnue. Les hommes du Sud voulant à *tout prix* non-seulement maintenir, mais propager l'esclavage, avaient réussi, avec le concours de leurs amis, les démocrates du Nord, à

s'assurer depuis plus de trente ans la majorité dans la législature fédérale et le choix du président quadriennal de la République. Le jour où, *pour la première fois*, par les voies les plus légales et les plus régulières, par le mouvement purement moral de l'opinion, la majorité élue des représentants du peuple et des électeurs présidentiels leur a échappé, ce jour-là, ils ont rompu le pacte fédéral et levé l'étendard de la révolte. Ils se sont insurgés, parce qu'ils ne se sont plus sentis les maîtres, et ils ne se sont plus sentis les maîtres, parce qu'ils ont prévu que peut-être les autorités nées des nouvelles élections modifieraient non pas la propriété des esclaves dans les États esclavagistes, mais les lois qui autorisaient la chasse aux esclaves fugitifs *dans les États libres*. Tant qu'ils ont eu, avec la complicité des démocrates du Nord, la majorité dans le congrès et des présidents de leur bord, ils ont trouvé que l'Union était inattaquable. Quand le flot de l'opinion s'est tourné contre eux, quand ils ont compris que le Nord pourrait bien ne plus consentir à rester le complice et l'instrument de l'esclavage; quand, pour la première fois, ils ont vu la majorité légale passer du côté des républicains ou des abolitionnistes, alors, mais alors seulement, ils ont déclaré l'Union impossible, et ils ont pris les armes pour la déchirer. C'est absolument comme si les socialistes français avaient tiré l'épée en 1848, après l'élection du prince Louis Bonaparte à la présidence, ou en 1849, après les élections de l'Assemblée législative. C'est aussi précisément ce que voulaient faire ceux qui ont été au Conservatoire des Arts-et-Métiers, le 13 juin 1849. On sait ce que la France et le monde ont pensé de cette entreprise, dont les auteurs ont été les premières victimes et n'ont été plaints de personne.

• Envoyons donc l'argument tiré de ce prétendu zèle du

Sud contre le despotisme unitaire de la centralisation, envoyons-le rejoindre l'argument qui prétend faire de l'esclavage une question étrangère à l'origine de la guerre. Qu'ils aillent l'un et l'autre s'engloutir dans ces limbes où dorment ensevelis à jamais les mensonges inutiles et les sophismes confondus.

V

Ce qui impatiente le plus dans ces sophismes, c'est de les voir partout répétés et propagés par les Anglais, avec un acharnement que la victoire du Nord va certainement calmer, mais qui n'en a pas moins fait injure à leur bon sens comme à leur conscience et à leur honneur national. Nulle part, on le sait, la cause du Nord n'a soulevé une inimitié plus profonde, plus universelle, plus soutenue. On se demande par quelle rancune de souverains dépossédés, par quel préjugé de caste ou quelle inimitié de famille, ils ont pu oublier à ce point leurs propres antécédents, leurs traditions les plus invétérées, bonnes ou mauvaises. De quel front, eux qui ont lutté de toutes leurs forces contre l'insurrection coloniale qui a transformé leurs provinces en Etats souverains, eux qui ont réprimé avec une cruauté inexcusable le soulèvement de l'Irlande en 1798, et avec une sévérité excessive, bien que légitime, la révolte des Cipayes en 1858, de quel front ont-ils pu reprocher à leurs cousins d'Amérique l'énergie des moyens employés contre les insurgés du Sud, et le principe même de la guerre soutenue par les pouvoirs constitués de la République contre l'agression des confédérés? Mais surtout comment, eux, les abolitionnistes par excellence, eux dont la susceptibilité sur la question de la traite a enfanté le droit de visite et tant d'autres complica-

tions avec nous et avec toutes les nations maritimes ; eux qui ont donné, avec un désintéressement inouï, le premier signal de l'émancipation de la race noire aux dépens de leurs propres Antilles, comment osent-ils renier leur propre gloire en suspectant, en dénonçant, en décrivant les motifs qui ont guidé les abolitionnistes américains ? Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils s'exposent ainsi à donner raison aux détracteurs si nombreux qui les ont accusés de n'avoir entrepris l'œuvre d'émancipation que par calcul, et d'y avoir renoncé dès que le calcul s'est trouvé mauvais ? Il y a là un de ces mystères douloureux que présente quelquefois l'histoire des plus grandes nations, et devant lesquels la postérité reste ébahie comme les contemporains. Espérons, du reste, qu'il ne s'agit ici que d'une aberration momentanée, et rappelons-leur cette belle page de leur propre histoire, si bien écrite par un de ces Américains qu'ils calomnient :

« D'autres nations, dit Channing, se sont acquis une gloire immortelle par la défense héroïque de leurs droits ; mais on n'avait pas d'exemple d'une nation qui, sans intérêt et au milieu des plus grands obstacles, épouse les droits d'autrui, les droits de ceux qui n'ont d'autre titre que d'être aussi des hommes, les droits de ceux qui sont les plus déchus de la race humaine. La Grande-Bretagne, sous le poids d'une dette sans pareille, avec des impôts écrasants, a contracté une nouvelle dette de 100 millions de dollars pour donner la liberté, non à des Anglais, mais à des Africains dégradés. Ce ne fut pas un acte de politique ; ce ne fut pas l'œuvre des hommes d'État. Le Parlement n'a fait qu'enregistrer l'édit du peuple. La nation anglaise, avec un seul cœur, une seule voix, sous une forte impulsion chrétienne et sans distinction de rang, de sexe, de parti ou de communion, a décrété la liberté de l'esclave. Je ne sache

pas que l'histoire rapporte un acte plus désintéressé, plus sublime. Dans la suite des âges, les triomphes maritimes de l'Angleterre occuperont une place de plus en plus étroite dans les annales de l'humanité, et ce triomphe moral y remplira une page plus large et plus brillante...¹. »

Toutefois, si la cause du Nord et de l'émancipation de l'Amérique n'a guère rencontré que des adversaires parmi les classes dirigeantes de l'Angleterre, dans la patrie de Burke et de Wilberforce, il faut convenir qu'elle y a toujours été ouvertement et énergiquement soutenue par quelques-uns de ses orateurs et de ses hommes politiques les plus connus, et au premier rang par MM. Cobden et Bright². Il faut surtout reconnaître que les populations ouvrières du Lancashire et des grands centres industriels ont manifesté de vives et persévérantes sympathies pour les abolitionnistes américains.

Or, ces populations sont précisément celles qui ont eu le plus à souffrir des suites de la guerre qui, en déchirant les États-Unis, a interrompu la production cotonnière. Rien de plus admirable, d'ailleurs, que l'attitude des ouvriers anglais pendant toute la durée de cette crise si fatale à la prospérité des manufactures anglaises, et qui n'a point encore cessé. Le travail des noirs aux États-Unis leur donnait du pain, en produisant la matière première de l'industrie qui les faisait vivre. Ils n'en ont pas moins jamais imaginé, jamais prétendu, comme certains publicistes et certains prédicateurs, que les nègres étaient destinés par la Providence à

¹ Lettre à M. Clay sur l'annexion du Texas, 1^{er} août 1837, citée par M. Cochin, t. II, p. 449.

² Signalons aussi les écrits d'un éloquent professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, en faveur du Nord, et surtout la protestation de M. Henry Wilberforce qui, en vrai chrétien et en digne fils de son glorieux père, est resté fidèle à la bonne cause. Voir le *Weekly Catholic Register* du 13 mai 1865.

être toujours esclaves, afin d'être les pourvoyeurs de l'industrie européenne. Jusqu'à ce que l'équilibre eût été rétabli par l'introduction de la culture du coton en Égypte, où elle a affranchi et enrichi les Fellahs, et dans l'Italie méridionale, où elle a servi d'une façon si étrangement imprévue les intérêts de l'unité italienne, la crise produite par l'interruption du commerce entre les États du Sud et les ports européens a été la plus cruelle peut-être qui ait jamais affligé l'industrie européenne. Les ouvriers anglais ont supporté cette crise, qui dure encore, avec la plus magnanime patience. Ils ont souffert les dernières extrémités de la faim, sans qu'aucun soulèvement, aucun bouleversement soit venu réaliser les prophéties de ceux qui avaient spéculé sur leur détresse, pour obtenir de l'Angleterre la reconnaissance des États du Sud et la consolidation de l'esclavage. Ils ont souffert sans murmurer. Oui, sans qu'aucun déploiement de forces militaires ait été nécessaire pour les contenir ou les intimider, sans qu'aucune des libertés publiques ait été suspendue, sans que la liberté de la presse ou d'association ait subi la moindre restriction, ces millions d'être affamés et souffrants ont gardé un calme et une résignation héroïques. L'inaction forcée, la détresse et la faim avaient partout remplacé, dans cette vaste ruche des filatures anglaises, le travail, l'aisance, les progrès de l'économie et du bien-être domestique. La profusion des secours publics et industriels prodigués par les sympathies désintéressées de leurs voisins et de leurs compatriotes¹ à ces victimes innocentes de la guerre d'Amérique ne semblait qu'une goutte d'eau dans l'océan de cette détresse. Et ce-

¹ Une liste de souscription, ouverte en décembre 1862, commence par les noms de lord Derby pour 125 mille francs, et de lord Edward Howard pour 75 mille.

pendant, non-seulement aucune émeute, aucune agitation publique n'a éclaté, mais dans les nombreux *meetings* et les publications diverses qui ont accompagné cette crise si cruelle et si prolongée, aucun symptôme d'irritation ne s'est manifesté contre les classes supérieures, contre le gouvernement du pays. Éclairés par un bon sens qui montre les progrès incontestables obtenus par la propagation de l'instruction primaire, depuis les émeutes sanglantes de 1819, les ouvriers de ces districts anglais qui constituent le plus grand centre industriel du monde ont facilement compris qu'ils n'avaient à imputer la calamité dont ils étaient victimes ni à la reine, ni à l'aristocratie, ni au ministère, ni aux chambres, ni à qui que ce soit en Angleterre ; mais bien à une grande crise historique dont les conséquences seraient favorables à l'évangile et à l'humanité. Ils sont restés non-seulement dociles aux conseils de la raison et du patriotisme, dans leur attitude à l'égard des autorités et des autres classes de leur pays, mais inébranlablement fidèles, dans leurs manifestations et dans leurs pétitions au Parlement, à leurs sympathies pour les États du Nord, qui représentaient à leurs yeux la cause de la justice et de la liberté. Ils ont donné ainsi la meilleure preuve de leur aptitude à la vie publique comme aux droits politiques qu'ils réclament, qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir, et qu'il faut leur souhaiter, en souhaitant aussi que l'admission régulière et pacifique des masses au suffrage électoral puisse s'opérer avec les garanties nécessaires pour empêcher l'intelligence et la liberté de succomber sous la prépondérance abusive du nombre.

VI

Résumons et concluons. Nous prétendons que la victoire du Nord est un événement aussi heureux que glorieux, et nous voudrions l'avoir prouvé. Mais n'y eussions-nous pas réussi, aucun de nos lecteurs ne niera que ce ne soit l'événement le plus considérable du temps actuel, et celui dont les conséquences sont les plus vitales pour le monde entier.

La fédération américaine est désormais replacée au premier rang des grandes puissances du monde. Tous les regards vont être désormais tournés vers elle ; tous les cœurs vont être agités par la destinée qui lui est réservée ; tous les esprits vont s'éclairer à la lumière de son avenir ; car cet avenir sera plus ou moins le nôtre, et sa destinée décidera peut-être de la nôtre.

De tout ce qui s'est déjà passé en Amérique, de tout ce qui va s'y passer dans la suite, il résulte pour nous de graves enseignements, des leçons dont il est indispensable de tenir compte ; car, bon gré mal gré, nous appartenons à une société irrévocablement démocratisée, et les sociétés démocratiques se ressemblent entre elles beaucoup plus encore que les sociétés monarchiques ou aristocratiques. Il est vrai que les différences sont encore grandes entre tous les pays comme entre toutes les époques ; il est vrai surtout, grâce à Dieu, que les peuples comme les individus conservent, sous tous les régimes, leur libre arbitre, et demeurent responsables de leur destinée. Savoir comment il faut user de ce libre arbitre, au milieu du courant impétueux et en apparence irrésistible des tendances de son temps, voilà le grand problème. Pour le résoudre, il faut, avant tout, se rendre

compte de ces tendances, soit pour les combattre, soit pour les suivre ou les diriger, selon les lois de la conscience.

Il s'agit donc, dans l'étude des faits contemporains, non de préférences, mais d'enseignements. On n'est pas maître de choisir ici-bas entre les choses qui plaisent ou qui déplaisent, mais entre les choses qui sont. Je n'ai point à raisonner ici avec ceux qui n'ont pas fait leur deuil du passé politique de l'ancien monde, avec ceux qui rêvent encore une reconstruction théocratique, monarchique ou aristocratique de la société moderne. Je comprends tous les regrets; j'en partage plus d'un; j'en honore beaucoup, parmi ceux que je ne partage pas; j'ai, autant qu'un autre, la religion, peut-être même la superstition du passé, mais en me réservant la faculté de distinguer le passé de l'avenir, comme la mort de la vie. Je ne triompherai jamais d'aucune ruine, excepté de celle du mensonge et du mal, qu'il ne m'a pas encore été donné de contempler. Cela dit, je prétends n'offenser personne et même ne dire qu'un lieu commun presque trivial à force d'être évident, en constatant que le monde moderne est échu en partage à la démocratie, et qu'il n'a plus à choisir qu'entre deux formes de la démocratie, mais deux formes qui diffèrent autant que la nuit et le jour : entre la démocratie disciplinée, autoritaire, plus ou moins incarnée en un seul homme tout-puissant, et la démocratie libérale, où tous les pouvoirs sont contenus et contrôlés par la publicité illimitée et par la liberté individuelle; en d'autres termes, entre la démocratie césarienne et la démocratie américaine. On voudrait bien ne prendre ni l'une ni l'autre; on aimerait mieux autre chose. Soit; cela se comprend.

Les délicats sont malheureux !

Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils deviennent

aveugles et impuissants. Encore une fois il faut choisir : et on ne peut choisir qu'entre ces deux termes. Tout le reste n'est que fantaisies d'utopiste ou regrets d'archéologue, fantaisies ou regrets infiniment respectables peut-être, mais parfaitement stériles.

On le sait assez, mon choix est fait, et je le suppose fait de même par ceux à qui je voudrais parler ici. C'est donc à eux que je montre avec bonheur et fierté la lutte que vient de traverser l'Amérique et la victoire qu'elle vient de remporter (si cette victoire reste pure), comme un gage de confiance et d'espoir. La guerre civile pouvait faire de la démocratie américaine une démocratie césarienne et militaire. Or, c'est le contraire qui arrive. Elle reste une démocratie libérale et chrétienne. C'est le premier grand fait qui, dans les annales de la démocratie moderne, rassure et console sans réserve, le premier qui soit propre à inspirer confiance dans son avenir, confiance limitée, humble et modeste, comme il convient de l'être à toute confiance humaine, mais confiance intrépide et sincère, comme peut et doit l'être celle des cœurs libres et des consciences honnêtes.

L'Amérique vient de montrer pour la première fois, depuis le commencement du monde, que la liberté pouvait coexister dans une démocratie avec la guerre, et, de plus, avec la grandeur presque démesurée d'un pays. Cette existence simultanée reste toujours pleine de périls et d'écueils ; mais enfin elle est possible, elle est réelle ; elle passe provisoirement de la région des problèmes dans celle des faits.

La démocratie américaine a des croyances et des mœurs, des croyances chrétiennes, des mœurs viriles et pures ; elle est en cela très-supérieure à la plupart des sociétés européennes. Elle professe et elle pratique le respect de la foi religieuse et le respect de la femme. Mais surtout elle pra-

tique et elle conserve la liberté à un degré qu'aucune nation, excepté l'Angleterre, n'a encore pu atteindre; la liberté sans restriction et sans inconséquence; toute la liberté, c'est-à-dire la liberté domestique non moins que la liberté politique; la liberté religieuse à côté de la liberté civile, la liberté de tester avec la liberté de la presse, la liberté d'association et d'enseignement avec la liberté de la tribune. Malgré la rudesse de ses allures, malgré une certaine déperdition du sens moral qui semble se manifester chez elle depuis la mort de Washington, elle méprise ou elle ignore les entraves odieuses ou ridicules, les restrictions haineuses et jalouses qu'associent à leur étrange libéralisme nos démocrates français¹.

En outre, elle approche plus qu'aucune autre société contemporaine du but que doit se proposer toute société humaine : elle offre et elle assure à tous les membres de la communauté une participation active aux fruits et aux bienfaits de l'union sociale.

¹ Je ne puis me refuser le plaisir de rappeler à ce propos le beau passage où mon plus jeune confrère et ami, M. Prévost-Paradol, a si bien caractérisé l'infirmité radicale de la démocratie française :

« Giboyer se déclare démocrate, et c'est à la démocratie qu'il veut conquérir tout le monde. Soit! à quelle démocratie cependant?... Est-ce à celle qui peut accepter tous les jugs, excepté le joug léger du Seigneur, hardie contre Dieu seul, et docile en tout le reste?... Cette démocratie, que veut-elle et que prétend-elle? Vivrons-nous sous son drapeau en citoyens libres ou en sujets asservis?... Comprend-elle qu'il n'est point de son intérêt, ni conforme à la justice, d'être en guerre éternelle avec la religion, et d'envenimer par de constants outrages, une mésintelligence déjà si funeste; que pour faire vivre librement la religion dans un Etat libre, il faut obtenir son concours volontaire, et qu'imposer à la religion même la liberté sans son aveu, n'a été jusqu'ici possible à personne; que la religion enseigne après tout, mieux que la sagesse humaine ne l'a jamais pu faire, à se sacrifier, à se résigner, à attendre, à ne point trop haïr la prospérité du prochain, à s'en distraire par une espérance plus haute, et que ce sont là les vertus dont les démocraties vraiment libres sauraient le moins se passer; puisque l'homme que la force brutale y serrerait de moins près doit être, s'il se peut, contenu par son cœur.

Le nouveau président, Johnson, a franchement arboré, dans sa première allocution, la doctrine fondamentale des pays libres et chrétiens : « Je crois que le gouvernement a « été fait pour l'homme, et non l'homme pour le gouverne-
« ment. » En d'autres termes : la société est faite pour l'homme, et non l'homme pour la société ou pour l'État. Il a ainsi établi la distinction souveraine qui sépare la liberté du pouvoir absolu, le droit chrétien du droit païen, du droit romain, du droit esclavagiste.

Certes, ni la misère ni l'immoralité ne sont inconnues dans la grande république. Le poison de l'esclavage dont elle a été trop longtemps infectée, l'écume que lui apporte l'émigration européenne dont elle se recrute, les dangers et les infirmités propres à toute démocratie, aggravés par la rudesse sauvage de certaines habitudes sociales, tout cela l'ébranle et la menace, mais ne l'empêche pas de donner à l'ordre public et à la propriété une sécurité, sinon complète et parfaite, du moins suffisante, et dont les vacillations superficielles sont mille fois préférables à la paix énervante et corruptrice du despotisme.

Certes aussi, on ne connaîtra jamais aux États-Unis, ni dans les pays qui s'acheminent dans la même voie, la vie douce et molle des peuples de l'Orient ou de l'Europe méridionale au dix-huitième siècle. Il y aura des peines, des tracasseries, des fatigues, des dangers pour tous et pour chacun. Cette action et cette censure de tout le monde sur tout le monde, qui constituent la vraie vie et la seule discipline efficace des peuples libres, entraînent mille soucis et quelquefois mille périls. « Les dieux, dit Montesquieu, par la bouche de Sylla, les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive

être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. »

L'Amérique nous apprend comment on se guérit de cette *lâche ambition*, sans renier aucun des principes, aucune des conquêtes de la civilisation chrétienne.

Ce qui nous blesse et nous inquiète le plus, nous autres Européens qui étudions l'Amérique avec le désir d'y lire le secret de notre avenir, c'est le système ou plutôt l'instinct populaire qui écarte du pouvoir, et souvent même de la vie publique, les hommes les plus éminents par le talent, par le caractère, par les services rendus. C'est assurément un très-grand mal que cet ostracisme légal et graduel dont les États-Unis se sont fait une sorte d'habitude. Mais j'entends dire que ce résultat n'est pas absolument inconnu dans certains pays qui n'ont rien de commun avec la liberté américaine, et où ces victimes de l'ostracisme n'ont pas même la ressource des changements périodiques et constitutionnels, encore moins les armes offensives et défensives que garantit à tout citoyen des États-Unis la liberté illimitée de tous. Jusque sous l'ancienne royauté, Saint-Simon ne nous avait-il pas signalé « le goût d'abaisser tout » et « les grâces spéciales de l'obscurité et du néant, » aux yeux du Maître? Et après tout, faut-il désespérer du monde, parce que ce phénomène de l'abaissement ou même de l'exclusion des classes opulentes ou élevées se produit partout (excepté en Angleterre), tantôt comme autrefois par leur propre faute, tantôt et de nos jours, surtout, sans qu'il y ait de reproches graves à leur faire. Cela est triste, cela est pénible, cela est injuste; mais cela est trop général pour n'être pas une loi historique. Et les résultats de cette loi nouvelle ne sont pas toujours ou partout dépourvus de grandeur.

L'Amérique étonne le monde en plaçant à la tête d'une

nation de trente millions d'hommes des hommes sortis des derniers rangs de la société, en confiant à ces hommes obscurs et inexpérimentés des armées d'un million de soldats qui, la guerre terminée, rentrent dans leurs foyers, sans que personne soit tenté d'y voir un danger pour la liberté ou une ressource contre elle. Un homme qui a été d'abord bûcheron, puis terrassier, puis batelier, puis avocat, devient président des États-Unis et dirige, en cette qualité, une guerre plus formidable et surtout plus légitime que toutes les guerres de Napoléon. Un attentat horrible le fait disparaître, et aussitôt un ancien garçon tailleur le remplace, sans que l'ombre d'un désordre ou d'une protestation vienne troubler le deuil national. Cela est étrange et nouveau ; mais qu'y a-t-il donc là de malheureux ou d'effrayant ? Pour ma part, j'y vois une transformation historique et sociale, aussi remarquable et moins orageuse que celle qui substitua dans tout l'Occident les Clovis et les Alaric aux vils préfets de l'empire romain.

Ces ouvriers devenus chefs d'un grand peuple me répugnent cent fois moins que les Césars avec leurs affranchis et leurs favoris. Je vois avec une admiration émue que ces prolétaires, métamorphosés en potentats, ne sont nullement enivrés de leur élévation. Ils restent sobres, doux et sensés. Rien en eux qui sente les tyrans populaires d'autrefois, ni ces prétendus envoyés de la Providence, qui commencent par la violation des lois, comme César, et terminent par la démence, comme Alexandre et Napoléon¹.

Quel repos et quel soulagement de se sentir en présence d'honnêtes gens, simples et véridiques, dont la puissance,

¹ Que l'on veuille bien se rappeler comment M. Thiers, notre historien illustre et national, a démontré, à la fin de son grand ouvrage, la folie, la vraie folie que l'exercice de la toute-puissance avait substituée dans l'esprit de Napoléon à la sagesse de ses premières années.

contenue et contrôlée, bien qu'immense, ne tourne pas la tête et ne pervertit pas le cœur ! Où chercher la vraie grandeur, si ce n'est en ces âmes plébéiennes qui, disciplinées par la responsabilité et purifiées par l'adversité, nous semblent grandir avec leur situation et transporter la politique jusque sur les hauteurs de la vie morale ?

Si sombre et si triste qu'on puisse se figurer son avenir, et dût-elle périr demain dans son triomphe, l'Amérique n'en aura pas moins légué aux amis de la liberté un encouragement immortel. Si nombreux et si cuisants que soient nos propres mécomptes, si légitimes que soient nos appréhensions, elle nous a donné de quoi croire et espérer, pendant des siècles encore, dans l'idéal qui entraînait, au siècle dernier, nos pères sous ses drapeaux, idéal dont ils ont fait le seul vrai programme de 1789, et qui peut seul servir de lien entre les fils des vainqueurs et les fils des victimes de la Révolution française.

Voilà pourquoi je n'ai pas craint de dire que, à l'heure actuelle, le peuple américain, sorti victorieux et pur d'une si redoutable épreuve, prendrait rang parmi les premiers peuples du monde. — Ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, qu'il soit irréprochable. Il ne l'a point été dans le passé, et rien n'annonce qu'il doive l'être dans l'avenir. A côté de toutes les vertus et de toutes les grandeurs de la race anglo-saxonne, on n'en démêle que trop chez lui les excès et les grossiers défauts, l'égoïsme cynique et cruel, les instincts farouches. Le voici au moment où ces vices et ces défauts vont l'envahir et le menacer plus que jamais. L'aveuglement de l'orgueil satisfait, la prépotence de la force triomphante vont l'exposer à ces abus du pouvoir, à ces dépravations de la victoire, dont les démocraties sont aussi susceptibles que les dictatures. Il a encore beaucoup à expier ; car, pendant

l'intervalle qui a séparé la guerre d'émancipation de la guerre civile, la politique extérieure des États-Unis a beaucoup trop ressemblé à la politique extérieure des Romains ou des Anglais : elle a été égoïste, inique, violente, brutale même, et caractérisée par une absence absolue de scrupules. Le Mexique d'un côté, de l'autre, les races indigènes et indépendantes, ont appris à connaître toutes les suites cruelles de la prépondérance d'une race âpre au gain et née pour la conquête.

La voici arrivée à l'heure décisive de sa vie intérieure. Il s'agit de montrer si le peuple américain, comme le peuple romain au temps de Publicola et de Cincinnatus, possède l'esprit de conciliation qui fait durer les républiques, ou si, comme les contemporains des Gracques, il veut ouvrir la porte qui conduit aux proscriptions et aux dictatures.

Dieu veuille que, dans les premières joies de la victoire, la majorité républicaine se montre aussi généreuse qu'elle a été résolue, selon la belle parole de Lincoln, dans ses négociations avec le Sud, en janvier dernier. A Dieu ne plaise qu'on ait recours, après le triomphe, aux repréailles dont on a su s'abstenir pendant la fureur du combat, et que rendraient inexcusables la prompte soumission et la dispersion complète des armées vaincues ! L'esprit de vengeance instillerait dans les veines de la grande nation un poison plus mortel et plus inextirpable que celui de l'esclavage anéanti. Des répressions posthumes, des confiscations, des proscriptions à la façon moscovite contre les vaincus et les prisonniers, des attentats contre les libertés locales ou l'indépendance souveraine des États, exciteraient l'indignation universelle et retourneraient les sympathies de tous les libéraux de l'Europe contre les émules transatlantiques de Mourawieff. Substituer la centralisation à la liberté, sous prétexte de ga-

rantir celle-ci, ce serait condamner l'Amérique à n'être plus qu'une misérable et servile contrefaçon de l'Europe, au lieu d'être notre guide et notre précurseur dans la bonne voie.

Du reste, malgré d'odieuses violences de langage, malgré d'autres symptômes alarmants, on peut encore espérer qu'il n'en sera rien. Les Américains se rappelleront, comme l'a dit leur défenseur Burke, que la grandeur d'âme est la plus sage des politiques, et que de petites âmes ne vont pas à un grand empire. La réconciliation peut et doit s'opérer sans humiliation, et par conséquent sans difficulté comme sans retard entre les partis que ne sépare aucune antipathie nationale ou religieuse, de langue ou de croyance. Les travaux et les bienfaits de la paix, l'immense mouvement industriel, commercial et agricole, que la guerre elle-même n'a pas su ralentir¹, scelleront de nouveau l'union entre le Nord et le Sud. Mais les belligérants réconciliés ne porteront-ils pas au dehors leur ardeur désormais stérile ? L'esprit militaire, si rapidement et si prodigieusement développé, se laissera-t-il réduire et contenir dans des limites nécessaires ? De ces armées dissoutes ne sortira-t-il pas des bandes d'aventuriers et de flibustiers, terreur et fléau des voisins ! Questions redoutables dont nous désirons ardemment la solution pacifique ; car nos vœux ardents pour la gloire et la prospérité des États-Unis se concilient avec ceux que tout ami du bien doit former pour la consolidation de la nouvelle confédération anglo-américaine, où nos frères du Canada, frères de race et de religion, peuvent jouer un rôle si utile et si prépondérant.

D'ailleurs nos sollicitudes et nos appréhensions se concentrent bien plus sur l'état intérieur de la grande république

¹ On évalue les produits de toute espèce récoltés dans les États du Nord en 1863, à 995 millions de dollars, et ceux de l'année 1864, la plus critique de la guerre, à 1,504 millions de dollars. Le dollar vaut 5 fr. 80 c.

que sur ses relations avec le dehors ; bien plus même sur les dangers propres aux anciens éléments qui la constituent que sur les conséquences immédiates de la lutte qui vient de se terminer. Puisse-t-elle ne jamais oublier que l'origine de ses belles institutions, de son incomparable liberté, de son invincible énergie, remonte aux libertés traditionnelles et à la civilisation chrétienne, à l'ombre desquelles avaient grandi les colonies insurgées en 1773¹. Puisse-t-elle apprendre le secret difficile de préserver les individus, comme les pouvoirs publics, de cet asservissement à l'omnipotence des majorités qui façonne si naturellement les cœurs à subir le pouvoir absolu d'un seul ! Souhaitons-lui cette susceptibilité de la conscience, cette délicatesse, cette chasteté de l'honneur², qui manquent presque toujours aux sociétés démocratiques, même quand elles savent rester libres. Souhaitons-lui d'échapper, ou plutôt de résister à l'un de leurs plus grands périls, à ce mépris des idées, des études, des jouissances intellectuelles qui engendre la torpeur ou le sommeil de l'esprit au milieu de l'agitation bruyante et monotone de la politique locale et personnelle. Souhaitons-lui de renoncer tôt ou tard à cet amour de la médiocrité, à cette haine des supériorités naturelles et légitimes, suite naturelle de la passion de l'égalité, qui transporte au sein des comices de la démocratie l'esprit des cours et des antichambres, et y reproduit trop souvent l'un des caractères les plus avilissants du despotisme perfectionné et popularisé par la civilisation moderne. Souhaitons que chez elle le suffrage universel, de plus en plus investi de toutes les fonctions électives, ne con-

¹ C'est ce que M. Édouard Laboulaye, ce fidèle champion de toutes les libertés, a parfaitement démontré dans le tome I^{er} de sa belle *Histoire des États-Unis*.

² « That chastity of honour, which feels a stain like a wound, » expression de Burke dans son célèbre portrait de Marie-Antoinette.

damne pas les classes éclairées et supérieures à ce découragement, à cette apathie politique qui finit par les exclure en fait, si ce n'est en droit, de la vie publique¹.

Mais surtout, que rien ne porte jamais les Américains à affaiblir le principe fédératif qui fait jusqu'ici leur grandeur et leur liberté, en les préservant de tous les écueils où la démocratie s'est brisée en Europe. Borner le gouvernement central aux fonctions strictement nécessaires, en respectant scrupuleusement les libertés locales des différents États, tel est le premier devoir et surtout le premier intérêt des hommes d'État américains. Assurément, au lendemain d'une rébellion injustifiable et d'une guerre terrible, entreprise au nom d'une interprétation abusive et immorale du principe fédératif, du droit fédératif, la tentation d'amoindrir et de limiter ce principe, de tendre à pleines voiles vers l'unité centralisatrice, sera grande chez plusieurs; mais ce n'est qu'en résistant à cette tentation et en conservant une inébranlable fidélité à la tradition nationale, libérale et fédérale du pays, que l'Amérique restera digne de sa gloire et de sa destinée².

Ce qui nous rassure principalement contre les dangers

¹ Le dernier discours de M. Lowe, sur la réforme électorale, à la Chambre des Communes (8 mai 1865), renferme d'excellentes indications sur l'absorption probable de tout élément intellectuel ou indépendant par *l'uniformité*, bien plus encore que par *l'universalité*, du suffrage des classes ouvrières.

² Le passage suivant d'un discours adressé par le nouveau président des États-Unis, M. Johnson, au gouverneur de l'Indiana, indique bien qu'aucune intention semblable ne s'est encore fait jour.

« Quant à l'idée de détruire les États, mes opinions ont été bien connues jusqu'ici, et je ne vois aucune raison pour en changer maintenant. Quelques hommes voudraient voir les États rebelles réduits à la condition de territoires et perdre leur autonomie administrative; mais le souffle de vie est seulement suspendu chez eux, et c'est pour nous un devoir constitutionnel de garantir à chacun une forme républicaine de gouvernement. Un État peut faire partie de l'Union avec ses institutions particulières, et, par l'effet de la rébellion, il peut perdre ce trait caractéristique: mais c'était un État quand il s'est révolté, et quand il renonce à la révolte après avoir

qui menacent la république ou dont elle pourrait menacer le monde, c'est le caractère du peuple américain. La nation qui a su traverser de si redoutables épreuves sans se donner un maître, sans même y songer, a évidemment reçu du ciel une constitution morale, un tempérament politique tout autre que celui de ces races turbulentes et serviles, que ne savent se rassurer contre leurs propres égarements qu'en se précipitant de la révolution dans la servitude, et qui n'ont de refuge et de distraction contre les hontes et les ennuis de leur servitude domestique que dans les aventures du dehors.

Ce qui donne le meilleur gage de ce tempérament national, c'est le personnage vraiment unique que cette nation, dans la pleine possession de son libre arbitre et de ses sympathies naturelles, s'est donné deux fois consécutivement pour chef.

Tout a été dit sur Abraham Lincoln. Il nous a offert en plein dix-neuvième siècle un nouvel exemplaire, qui n'est ni une copie ni une contrefaçon du génie calme et honnête dont est issu Washington. Sa gloire ne sera pas éclipsée dans l'histoire, même par celle de Washington. Il honore

« perdu son institution, c'est encore un État. Je considère comme un devoir
 « sacré pour nous, dans l'un de ces États où les armées rebelles ont été
 « battues et dispersées, quelque petit que soit le nombre des unionistes dans
 « cet État, pourvu qu'il y en ait assez pour manœuvrer le vaisseau de l'État,
 « c'est un devoir sacré pour nous, dis-je, de leur garantir une forme répu-
 « blicaine de gouvernement..... Mais je dois ajouter que si je suis opposé
 « à la dissolution, à la décomposition du tout, d'un autre côté je ne suis
 « pas moins opposé à la centralisation ou à la concentration du pouvoir entre
 « les mains d'un petit nombre. »

Il semble, d'après ce qui précède, que le président Johnson conçoit le gouvernement ultérieur des États du Sud comme les Athéniens et les Spartiates concevaient celui des cités vaincues par eux dans la guerre du Péloponèse. Ils installaient dans le gouvernement les citoyens du parti qui leur était favorable. Il est peut-être difficile qu'il en soit autrement au lendemain de la victoire fédérale. Mais il faut souhaiter que cette situation se prolonge le moins possible; car ce serait là l'oppression et non la liberté.

l'humanité non moins que le pays dont il dirigeait les destinées et dont il préparait la pacification avec une si intelligente modération. Son éloge est partout, et on ne fait que céder à l'impérieux appel de la conscience en s'y associant. Mais il nous importe à nous surtout, obscurs avocats de la liberté dont il a été le glorieux et victorieux champion, de graver dans nos âmes et de sceller dans nos vies cette pure et noble mémoire, pour nous encourager, nous consoler et nous engager de plus en plus dans la voie laborieuse où nous sommes volontairement entrés. Il nous importe de constater ce que l'étude de cette carrière, si courte mais si resplendissante, met surtout en lumière, savoir : cette union de la droiture et de la bonté, de la sagacité et de la simplicité, de la modestie et du courage, qui font de lui un type si attachant et si rare, un type qu'aucun prince, aucun homme public de notre siècle n'a surpassé ou égalé. Ce bûcheron devenu avocat, puis placé à la tête d'un des plus grands peuples du monde, a déployé toutes les vertus de l'honnête homme à côté de toutes les qualités de l'homme politique. La tête ne lui a pas plus tourné que la langue. Depuis son accession au rang suprême, nul n'a pu citer de lui un seul mot de menace ou de bravade, une seule expression vindicative ou excessive. Aucun souverain héréditaire ou électif n'a parlé un langage plus éloquent et plus digne, aucun n'a montré plus de calme et de bonne humeur, plus de persévérance et de magnanimité.

« Unissons-nous, » écrivait-il, le 20 février dernier, au gouverneur du Missouri, pour lui indiquer les moyens de pacifier cet état récemment soumis et encore cruellement agité; « rencontrons-nous pour n'envisager que l'avenir, sans aucun souci de ce que nous avons pu faire, dire ou penser sur la guerre actuelle ou sur n'importe quoi. Enga-

geons-nous les uns envers les autres à ne harasser personne et à faire cause commune contre quiconque persistera à troubler son prochain. Alors la vieille amitié renaitra dans nos cœurs; puis l'honneur et la charité chrétienne nous viendront en aide. »

L'honneur et la charité chrétienne ! N'est-ce pas là ce qui manque le plus et partout aux actes et aux paroles de la politique ? Qu'y a-t-il de plus touchant que de voir ce « fendeur de bûches, » cet ouvrier de l'Illinois en rappeler les inspirations et les conditions vitales, d'abord à son propre peuple; puis, grâce au prestige dont l'a couronné sa mort, au monde entier, qui recueille avidement ses moindres paroles pour en grossir le trésor trop pauvre des leçons morales que lèguent à la postérité les pasteurs des hommes !

Recueillons à notre tour, et cherchons surtout dans ces paroles ce qui porte le caractère de cette foi chrétienne dont il était pénétré, et que confessent si simplement et si naturellement tous les hommes publics de l'Amérique. Orateurs et généraux, écrivains et diplomates, et ajoutons bien vite nordistes ou sudistes sans distinction, la pensée de Dieu leur est toujours présente : le besoin de le prendre à témoin, le devoir de lui rendre un public hommage les inspire toujours. Rien ne démontre mieux, à l'encontre de nos révolutionnaires européens, que le développement le plus énergique et le plus illimité des idées, des institutions et des libertés modernes n'a rien, absolument rien d'incompatible avec la profession publique du christianisme, avec la proclamation solennelle de la vérité évangélique.

Écoutons ses adieux à ses voisins et amis, en sortant de sa modeste petite maison à Springfield, pour devenir une première fois président des États-Unis.

« Personne ne peut comprendre la tristesse que j'éprouve au moment de cet adieu. C'est à ce peuple que je dois tout ce que je suis. Ici j'ai vécu plus d'un quart de siècle ; ici mes enfants sont nés et l'un d'eux y est enterré. Je ne sais pas si je vous reverrai jamais. Un devoir m'est imposé, plus grand peut-être que celui qui a été imposé à aucun citoyen depuis les jours de Washington. Washington n'eût jamais réussi sans le secours de la Providence en laquelle il eut toujours foi. Je sens que je ne puis réussir sans la même assistance, et c'est de Dieu que, moi aussi, j'attends mon appui. »

Écoutons-le dans le discours d'installation de sa première présidence, le 4 mars 1861 :

« L'intelligence, le patriotisme, le christianisme et une ferme confiance en Celui qui n'a jamais abandonné sa terre favorite peuvent encore suffire à ajuster pour le mieux nos difficultés présentes. »

Après quatre années écoulées, et quatre années d'une guerre cruelle, qu'il avait tout fait pour éviter, élu pour la seconde fois, écoutons-le prononcer, le 4 mars 1865, les merveilleuses paroles qu'on ne se lasse ni d'admirer ni de répéter :

« Aucun des deux partis ne prévoyait la grandeur et la durée que la lutte a déjà atteintes... Chacun s'attendait à un triomphe plus facile, mais non pas à un résultat aussi fondamental et aussi merveilleux. Les deux partis lisent la même Bible et prient le même Dieu. Tous deux l'invoquent encore l'un contre l'autre. Il peut paraître étrange qu'un homme ose demander l'assistance d'un Dieu juste, tout en arrachant son pain aux sueurs d'un autre homme esclave ;

mais ne jugeons pas, si nous ne voulons pas être jugés. La prière d'aucun des deux partis ne devait être complètement exaucée, car le Tout-Puissant a ses vues connues de lui. « Malheur au monde, à cause du scandale, car il faut qu'il « y ait du scandale; mais malheur à l'homme par qui arrive « le scandale. » Si nous supposons que l'esclavage est un de ces scandales qui, selon la Providence de Dieu, doivent nécessairement arriver, mais que Dieu retire après le temps voulu; si nous supposons qu'il nous inflige, au Nord comme au Sud, cette terrible guerre comme le châtement de ceux qui ont commis le scandale, qu'y a-t-il là de contraire aux attributs divins que reconnaissent ceux qui croient en un Dieu vivant? Nous espérons ardemment et nous prions avec ferveur que ce terrible fléau de la guerre s'éloigne de nos têtes. Mais si la volonté de Dieu est qu'il continue à nous frapper jusqu'à ce que chaque goutte de sang arrachée par le fouet soit payée avec une goutte de sang versée par le sabre, nous n'en devons pas moins affirmer ce qui a été affirmé il y a trois mille ans, « que les jugements du Seigneur sont « véritables et entièrement justes¹. » Sans haine pour personne, avec la charité pour tous, avec une ferme persévérance dans la justice (autant qu'il nous est permis par Dieu de découvrir où est la justice), luttons toujours et travaillons à achever l'œuvre que nous avons entreprise; pansons les blessures de la nation; songeons à ceux qui ont supporté le feu de la bataille; prenons soin de leurs veuves et de leurs orphelins; sachons surtout maintenir tout ce qui peut établir une paix juste et durable parmi nous et avec les autres nations². »

¹ C'est la version anglaise du texte : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa*. Ps. xviii, 10.

² Voir, à la suite de cet écrit, la lettre que ce discours a inspirée à Mgr l'évêque d'Orléans.

Écoutons les dernières paroles publiques qu'il a proncées, trois jours avant sa mort, dans un discours sur la Louisiane, le 11 avril :

« Nous nous trouvons réunis ce soir, non dans la douleur, mais dans la joie de notre cœur. L'évacuation de Pétersbourg et de Richmond et la capitulation de la principale armée des insurgés autorisent l'espérance d'une paix juste, dont la satisfaction ne doit pas être contenue. Mais, dans ces circonstances, Celui de qui découlent toutes les bénédictions ne doit pas être oublié. Un décret pour un jour d'actions de grâces nationales est projeté, et sera dûment promulgué. N'oublions pas non plus ceux qui, en prenant la part la plus rude, nous ont procuré cette cause de réjouissances, et qui méritent des honneurs particuliers. Je me suis trouvé au front de l'armée, et j'ai eu le plaisir de vous transmettre moi-même une bonne partie des heureuses nouvelles; mais, ni dans le plan, ni dans l'exécution, nul honneur ne me revient. Tout appartient au général Grant, au talent de ses officiers, à la valeur de ses soldats. »

On le voit, c'est toujours, chez ce grand honnête homme, la même humilité, la même simplicité, la même charité. Je ne crois pas que, depuis saint Louis, personne parmi les princes et les grands de la terre ait parlé un meilleur langage.

Écoutons maintenant son ministre de la guerre, M. Stanton, annonçant au peuple la nouvelle de la victoire :

« Amis et concitoyens ! Dans ce grand triomphe, mon cœur et les vôtres sont pénétrés de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant, pour la délivrance de cette nation. Notre gratitude est due au président, à l'armée et à la marine, aux braves officiers et soldats qui ont exposé leur vie sur le

champ de bataille et abreuvé la terre de leur sang. Notre compassion et notre assistance sont dues aux blessés et aux souffrants. Nos humbles actions de grâce sont dues à la divine Providence, pour sa sollicitude envers nous. Supplions-la de continuer à nous diriger dans nos devoirs comme elle nous a conduits à la victoire, et de nous aider à consolider les fondations de la république, cimentées comme elles l'ont été dans le sang, pour que la république vive à jamais. N'oublions pas non plus les millions d'hommes laborieux des pays étrangers qui, dans cette épreuve, nous ont accordé leurs sympathies, leur aide et leurs prières, et invitons-les à se réjouir avec nous de notre triomphe. Puis, cela fait, confions-nous pour l'avenir à ce grand Dieu qui nous guidera comme il nous a guidés jusqu'à présent, dans sa bonté infinie. »

Écoutons son successeur improvisé, M. Johnson, dans son discours d'inauguration :

« Le travail et la défense honnête des grands principes du gouvernement libre ont été les objets de toute ma vie. Les devoirs du chef de l'État deviennent les miens. Je les remplirai de mon mieux ; Dieu seul est maître du résultat. »

Écoutons, d'un autre côté, son rival, Jefferson Davis, le président de la confédération rebelle, dans son dernier message du 13 mars 1865 :

« Sachons nous élever au-dessus de toute considération égoïste ; sachons faire à la patrie le sacrifice de tout ce qui nous appartient ; sachons surtout nous incliner humblement devant la volonté de Dieu, et invoquer avec révérence la bénédiction de notre Père céleste, afin que, comme il a protégé nos pères dans une lutte analogue à la nôtre, il daigne

nous permettre de défendre nos foyers et nos autels, et de maintenir inviolables les droits politiques dont nous avons hérité. »

Écoutons encore le vaillant Lee, général en chef de l'armée insurgée, dans sa proclamation d'adieu après la capitulation du 10 avril :

« Soldats, vous emporterez avec vous la satisfaction du devoir fidèlement rempli, et je prie sincèrement qu'un Dieu miséricordieux vous accorde sa bénédiction et étende sur vous sa protection.

« Avec une admiration sans bornes pour votre constance et votre dévouement à votre patrie, et avec un souvenir reconnaissant de votre bonne et généreuse considération envers moi,

« Je vous fais mes adieux affectionnés,

« Général R.-E. LEE¹. »

Écoutons enfin le représentant des États-Unis en France, M. Bigelow, répondant à une adresse de ses compatriotes de Paris (*Moniteur* du 11 mai) :

« Je vous remercie de l'éloquence et de la vérité avec lesquelles vous avez interprété notre commune douleur. Mais il n'y a pas de crime que l'on ne doive considérer comme un hommage indirect à la vertu. La guerre entre les principes du bien et du mal est toujours engagée, et si l'Agneau

¹ Je ne pense pas que ce soit le même général Lee dont le *Moniteur* du 14 a publié une lettre adressée à un journal de Montréal, et où se remarque le passage suivant : « J'ai l'extrême honneur de connaître la plupart des membres du gouvernement des États confédérés et d'avoir eu de fréquentes relations officielles avec eux. Aussi, pour eux (car leur dignité personnelle ne leur permet pas de répondre), je jure, sur *ma foi de chrétien*, sur mon honneur de gentilhomme, que ma croyance sincère est qu'ils sont aussi étrangers au meurtre que le secrétaire Stanton lui-même ou le vice-président Johnson. »

qui s'est chargé des péchés du monde a dû porter témoignage sur la croix, pourquoi celui qui a proclamé la délivrance d'une race d'esclaves aurait-il été à l'abri de la main perfide d'un assassin ? Notre grande honte nationale pouvait-elle recevoir une fin plus digne d'elle ? N'était-ce pas la justice de l'histoire que la tombe de l'esclavage aux États-Unis fût à jamais indiquée par un crime qui, quoi qu'on en ait pu dire, n'a eu d'autre mobile que l'intérêt de l'esclavage.

« Les hommes qui, comme moi, ont toujours cherché la main de la Providence dans toutes les phases de la vie des sociétés, doivent reconnaître comme moi que Dieu n'a jamais été plus près de notre peuple qu'au moment terrible où, humainement parlant, nous paraissions le plus abandonnés. »

Le pays dont les représentants, dont les chefs civils et militaires parlent un tel langage dans une telle crise, est un grand pays, et j'ajoute : un grand pays chrétien. Je ne sais si le regard de Dieu, en s'abaissant sur la terre, y découvrirait, au temps où nous vivons, un spectacle plus digne de lui.

Tout cela, diront quelques-uns, ne dépasse pas un christianisme vague et incomplet, un christianisme trop voisin du déisme, comme celui de Washington. Cela peut être vrai ; mais, comme dit l'évêque d'Orléans, nous en sommes encore bien loin, en Europe. Tout vague et incomplet qu'il soit, il semble que les catholiques les plus scrupuleux et les plus exigeants peuvent encore l'admirer et l'envier, puisque le pape Pie IX n'a pas dédaigné de contribuer au monument de Washington.

S'il est juste d'appliquer à la politique la règle posée par Notre-Seigneur pour la vie spirituelle : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, je pense que l'on peut envisager sans trop

d'inquiétude l'avenir des États-Unis et de tous les peuples qui, placés dans les mêmes conditions, sauront marcher dans la même voie. La constitution sociale qui produit un Lincoln et ses pareils est un bon arbre, un arbre excellent, dont certains fruits n'ont rien à envier aux produits d'aucune monarchie ou d'aucune aristocratie. Je sais bien qu'il y a d'autres fruits, plus âcres et moins savoureux ; mais ceux-là suffisent pour légitimer la confiance et l'espérance que j'éprouve et que je voudrais inspirer à tous ceux qui tiennent à laisser, non-seulement leurs os, comme disait Lacordaire, mais leur cœur et leur mémoire, du bon côté des choses.

Détournons donc nos regards de tout ce qui, dans le vieux monde, nous entraîne par une pente trop naturelle au découragement, à l'abattement et à l'apathie ; et cherchons au delà de l'Atlantique à respirer le souffle d'un meilleur avenir. Ceux qui, comme moi, ont blanchi dans la foi à l'avenir de la liberté et à la nécessité de son alliance avec la religion, doivent sans cesse se rappeler les belles paroles de Tocqueville à madame Swetchine¹. « L'effort en dehors de soi et plus encore en dedans de soi est plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de remuer davantage à mesure qu'il va plus loin. La grande maladie de l'âme, c'est le froid. Et pour combattre ce mal redoutable il faut non-seulement entretenir le mouvement vif de son esprit par le travail, mais encore par le contact de ses semblables et des affaires de ce monde. C'est surtout en la vieillesse qu'il n'est plus permis de vivre sur ce qu'on a déjà acquis, mais qu'il faut s'efforcer d'acquérir

¹ Lettre du 2 février 1857.

encore : et au lieu de se reposer sur des idées dans lesquelles on se trouverait bientôt comme endormi et enseveli, mettre sans cesse en contact et en lutte les idées qu'on adopte avec celles que suggère l'état de la société et des opinions à l'époque où on est arrivé. »

Tout cela est vrai non-seulement des vieilles gens, mais des vieux partis, des vieilles opinions et aussi des vieilles croyances. La nôtre est la plus vieille du monde. C'est son privilège auguste, c'est aussi sa gloire et sa force. Mais pour que cette force, appliquée à la vie publique et sociale, ne s'étirole pas, ne se consume pas en vaines chimères, il faut la retremper sans cesse dans les eaux vives du temps où Dieu nous a fait naître, dans le courant des émotions, des aspirations légitimes de ceux que Dieu nous a donnés pour frères. Profitons donc de ce que le Tout-Puissant nous a faits témoins de ce grand triomphe de la liberté, de la justice et de l'Évangile, de cette grande défaite du mal, de l'égoïsme, de la tyrannie. Remercions-le d'avoir donné à l'Amérique chrétienne assez de force et de vertu pour tenir si glorieusement les promesses de sa jeunesse. Répondons par un surcroît de courage et de fidélité à la bonté divine qui nous a épargné la honte et la douleur de voir misérablement avorter cette grande espérance de l'humanité moderne.

25 mai 1865.

APPENDICE

On nous pardonnera de citer ici deux documents dus à la plume toujours si généreuse et si éloquente de Mgr Dupanloup. Nous les publions parce qu'ils montrent d'abord que nous avons l'honneur de penser comme ce grand évêque sur la question américaine; ensuite, que l'illustre prélat n'avait point attendu l'issue de la guerre pour rendre justice et hommage à la bonne cause :

*Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse,
sur l'esclavage.*

Vous laissez rarement arriver jusqu'à vous l'écho lointain de la politique étrangère. Votre presbytère, que j'aime tant à visiter, est le séjour de la paix, de l'étude, de la prière et de la charité. Pendant le Carême, vous n'habitez même pas le presbytère : vous habitez tout le jour votre église ; vous vous tenez pour ainsi dire debout devant les hommes et à genoux devant Dieu, pour prêcher et pour prier, appelant sur les hommes le regard et le pardon de Dieu, suppliant les hommes de méditer avec vous la mort de Jésus-Christ, et d'unir aux souffrances de sa croix les souffrances de leur vie.

Au milieu de vos pieuses occupations, je ne viens point apporter une distraction, je viens solliciter une prière.

La prière, c'est notre politique à nous, c'est notre grande part dans les événements de ce monde. Parler de Dieu aux hommes et parler des hommes à Dieu, voilà notre mission. Et certes, ce n'est pas peu de chose, même dans l'ordre des intérêts terrestres qui se débattent si ardemment entre les hommes. Car enfin, c'est Dieu

qui tient dans ses mains les cœurs des peuples et des rois, et les incline où il veut; c'est lui qui tantôt les abandonne tristement à leurs voies, et qui tantôt les arrête sur la pente des abîmes, et les ramène, bon gré, mal gré, par miséricorde : soit qu'un éclair des événements vienne tout à coup leur montrer les profondeurs du mal où ils se précipitaient, soit qu'une lumière encore plus haute leur donne enfin la vraie sagesse.

Quoi qu'il en soit, messieurs, les plus indifférents savent bien que les choses ne marchent point ici-bas sans le puissant concours des circonstances, qu'ils nomment les coups du hasard et que nous appelons, nous, la part et les coups de Dieu. Ils les attendent trop souvent en aveugles. Plus éclairés, nous ne cessons d'élever au ciel une voix confiante et pacifique pour le bonheur, les progrès et l'avenir du monde entier.

On nous voit prier pour la Syrie et pour la Pologne, pour l'Angleterre et pour la Russie, pour la Chine et pour l'Afrique, pour les victoires de la France et pour les victoires de la Foi, pour ceux qui souffrent, qui pleurent, qui espèrent, pour ceux qui gémissent et qui prient avec nous, et aussi pour ceux qui ne prient pas, qui ne gémissent pas, qui s'aveuglent, qui oublient !

Aujourd'hui, Dimanche de la Passion, à cette heure où l'étendard de la croix est arboré dans tous nos temples, à ce signe sacré de la délivrance et du salut, je me suis dit : Mon Dieu est mort sur la croix pour tous les hommes, et cependant il y a des hommes qui sont encore sur la croix ! Il est mort pour les délivrer tous de toute servitude, et il y a des hommes, — le bruit qui se fait en ce moment autour de cette grande question me le rappelle douloureusement, — il y a des millions d'hommes qui sont encore dans l'esclavage !

Le Vendredi-Saint va venir : ce jour-là, l'Église catholique, debout au pied de la croix, les yeux fixés sur ces bras étendus qui embrassent le monde, recommandera à Notre-Seigneur, dans de sublimes prières, les chrétiens, les hérétiques, les juifs, les païens, et nous prononcerons tous avec elle ces belles paroles :

Oremus Deum Patrem Omnipotentem, ut cunctis mundum purget erroribus, morbos auferat, famem depellat, aperiat carceres, VINacula DISSOLVAT.

« Prions Dieu, le Père tout-puissant, afin qu'il délivre le monde
« de toutes les erreurs, qu'il éloigne les maladies, qu'il écarte les

« famines, qu'il ouvre les prisons, qu'il fasse tomber tous les liens... »

C'est bien là le pur esprit de l'Évangile et de Jésus-Christ. N'est-ce pas ainsi que ce divin Rédempteur des hommes annonçait sa mission au monde : « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, » disait-il, pour évangéliser les pauvres, pour consoler tous ceux qui pleurent, pour apporter le remède aux cœurs brisés, pour prêcher aux captifs la délivrance et à ceux qui sont dans l'esclavage la liberté¹. »

Et, après le Maître divin, n'est-ce pas saint Paul, l'un de ses plus fervents disciples, qui poussait sur le monde païen ce cri sublime : « Il n'y a plus ni maîtres ni esclaves, car nous sommes tous frères en Jésus-Christ². »

Eh bien ! aujourd'hui encore, sur des terres chrétiennes, après dix-huit siècles de Christianisme, après ces paroles de Jésus-Christ, après ce cri de saint Paul, il y a encore des esclaves !

Messieurs, c'est pour cette partie si misérable et si cruellement opprimée de l'humanité que je viens vous demander de prier : oui, prions ; prions pour les pauvres esclaves !

Et si je me suis senti pressé, à cette heure, de vous recommander cette triste et sainte cause, et de solliciter vos prières, c'est à raison des saints jours où nous sommes, et aussi des récentes nouvelles arrivées jusqu'à nous des pays lointains où s'agit douloureusement cette grave question, et vers lesquels sont tournés les regards de l'Europe.

La vérité est que l'ancien et le nouveau continent sont émus : les politiques parlent pour et contre ; le commerce se trouble ; le sang coule dans la guerre civile. Nous, Messieurs, prions. Dans les grandes crises sociales, où nous ne pouvons rester spectateurs indifférents, c'est la prière surtout qui est notre grand devoir...

N'attendez donc pas, messieurs, que je prenne parti dans la querelle lamentable qui divise les *États-Unis* d'Amérique. On me dit que le Nord ne mérite pas beaucoup plus de sympathie que le Sud, que des questions de tarifs commerciaux ou de prédominance poli-

¹ Spiritus Domini super me : propter quod unxit me, evangelizare pauperibus me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem... dimittere contractos in remissionem. (S. LUC, IV, 18, 19.)

Non est servus neque liber... omnes enim vos unum estis in Christo Jesu. (S. PAUL, ad Gal., III, 28.)

tique ont plus influé que la question de l'esclavage sur la scission dont la guerre civile est sortie. On m'assure que le parti de l'abolition s'est rendu odieux par ses excès, tandis que les maîtres sont de bonne foi, et souvent de bon cœur. On me montre des catholiques au Sud encore plus qu'au Nord, et des citoyens engagés dans les deux armées avec un égal patriotisme, qui croient sincèrement des deux côtés servir la justice.

On prétend que si l'Union se reforme, la libération des esclaves n'est pas certaine, et que si la séparation s'accomplit, cette libération n'est pas impossible. On veut me persuader que l'intérêt de nos fabriques sont au Sud, ceux de notre commerce au Nord; que nous devons désirer le maintien et l'union d'une nation que nous avons contribué à affranchir, et qui sert de contre-poids à d'autres nations; ou bien au contraire que nous devons craindre l'agrandissement d'un peuple, dont l'exemple et l'esprit envahisseur menacent le monde.

Je ne sais point tout cela.

Mais ce que je sais, c'est qu'il y a encore quatre millions d'esclaves aux États-Unis, deux millions dans le reste de l'Amérique, en tout six millions d'esclaves sur des terres chrétiennes, dix-huit siècles après la croix; ce que je sais, c'est que les horreurs de la guerre ont été déchainées par cette redoutable question, et que la paix du monde en est menacée et déjà troublée.

Et ce que je suis plus heureux de savoir, c'est que, par un acte récent et important, un message du 8 mars, porté au congrès par le président des États-Unis et voté à une grande majorité, des mesures régulières, équitables, pacifiques ont été proposées pour mettre fin à l'esclavage et adoptées.

On propose une indemnité à tous les États qui consentiront à entreprendre sur leur territoire l'abolition graduelle de l'esclavage. Nul ne saurait dire quelles seront les suites de cette proposition, puisqu'elles dépendent de la réponse des États. On ne force personne. On assigne au mal une limite, et on lui ouvre une issue. C'est la première fois depuis soixante ans que le pouvoir central prend parti, et qu'il engage la nation tout entière dans un effort vigoureux contre le mal.

Sans être résolue, la question est donc engagée sérieusement. Un pas a été fait, une espérance est ouverte. C'est un motif de plus

pour moi et un inexprimable besoin de prier Dieu afin qu'il daigne bénir une entreprise dont il faut souhaiter ardemment la pacifique solution.

Je connais les objections de ceux qui plaident pour l'esclavage : je ne veux point les discuter longuement.

Non, qu'on ne me dise pas que les esclaves sont heureux, et que d'ailleurs les faits accomplis deviennent légitimes par la durée.

Les esclaves sont heureux. Oui, peut-être chez les meilleurs maîtres ; ils mangent, ils dorment, ont quelques heures de repos ; peut-être même ils peuvent se corrompre à plaisir. Mais ont-ils le foyer domestique ? ont-ils la paternité ? ont-ils la liberté ? Pauvres déshérités de la famille humaine, ils ont perdu non-seulement le droit d'aïnesse, mais tous les droits ; et parce qu'on leur laisse encore quelquefois le plat de lentilles, on proclame qu'ils sont heureux !

Quant à la doctrine des faits accomplis, je l'ai trop attaquée dans son application aux biens temporels de l'Église, pour accepter qu'on l'étende à son domaine spirituel, à ce qu'elle aime le plus, aux âmes.

Ah ! l'Église sait le prix des âmes ! et si elle a sacrifié tant de fois une partie de ses droits même les plus incontestables, quand l'intérêt de sa mission ne lui faisait pas un devoir de les maintenir, c'est afin de se réserver le droit de dire au monde entier, avec toute l'énergie de son amour : « Vos âmes, donnez-moi vos âmes ! et gardez le reste ! » *Da mihi animas, cætera tolle tibi*¹.

Qu'on ne me demande pas non plus de discuter la question théorique de l'esclavage ; qu'on ne me rappelle pas que toutes les sociétés antiques ont passé par là ; qu'on ne cherche point à me démontrer, à force d'hypothèses irréalisables, que l'esclavage n'est pas illicite en soi, considéré d'une certaine façon, dans de certaines conditions.

Je laisse la théorie abstraite, et je regarde les faits.

Je regarde combien de fois ces conditions se sont rencontrées dans l'histoire, et comment, l'humanité étant donnée ce qu'elle est, elles pouvaient se rencontrer ; je regarde, non le cas exceptionnel, mais l'état, le fond même de la vie et de la dignité humaine, condamnée par l'esclavage à un irremédiable abaissement.

¹ GEN., 14, 21.

Je ne me soucie pas des abstractions et des hypothèses.

Certes, j'aurais beaucoup à dire sur l'origine de ce fléau opiniâtre et si longtemps universel. Comment l'homme a-t-il réduit l'homme en servitude? Je défie qu'on me l'explique sans le péché originel. Comment l'esclave est-il redevenu l'égal du maître? Je défie qu'on me l'explique sans la rédemption. L'esclavage est si odieux qu'on n'en comprend pas le commencement, et il est si commode qu'on n'en comprend pas la fin.

Si j'abordais la théorie, je montrerais que l'unité de la famille humaine, qui est pour nous, non une opinion, mais un dogme, qu'on l'entende bien, un dogme, et l'une des bases même de notre Foi, est devenue aussi un dogme de la science : je montrerais que l'unité de la famille humaine, principe de la dignité, de l'égalité, de la liberté, de l'humanité parmi les hommes, condamne et réprouve l'esclavage; et je renverrais aux travaux des Blumenbach et des Tiedemann, des Humboldt et des Geoffroy-Saint-Hilaire; j'en appellerais à mes savants confrères, M. Flourens et M. de Quatrefages, et au célèbre rapport de M. le duc de Broglie sur ce grand sujet; je renverrais aussi à l'admirable ouvrage de M. Wallon, sur *l'Esclavage dans l'antiquité*, et au grand et généreux travail de M. Augustin Cochin, sur *l'Esclavage moderne*¹ : voilà des hommes et des écrivains autrement autorisés que ces vaniteux sophistes, qui, seuls aujourd'hui, par haine du Christ et de son Église, attaquent, avec tous les efforts d'une science désespérée, ce dogme chrétien de l'unité de notre race, dût périr, avec notre dogme, la fraternité, la liberté des hommes.

Mais laissons la théorie.

Je ne veux rien contester de ce que l'on objecte en faveur de cette triste cause. Je ne veux pas discuter les subtilités de doctrine; mais je demande qu'on ne récuse pas les vérités d'expérience.

Or, il est d'expérience que l'esclavage n'a jamais été l'initiation et l'éducation de la liberté; plus il dure, plus il pèse; plus il s'étend, plus il dégrade; et jamais il ne se dénoue tout seul. Vous refusez de les affranchir, parce qu'ils sont, dites-vous, incapables de la liberté; et moi je vous dis que cette incapacité, c'est la servitude qui la maintient, si elle ne la crée pas, et y fait croupir les esclaves.

¹ *L'Abolition de l'Esclavage*, chez Lecoffre, 1861.

Il est encore d'expérience que l'esclavage actuel, celui des noirs, a une origine et une conséquence toutes deux abominables. L'origine, c'est la traite, ignoble et cruel trafic condamné par Pie II en 1482, par Paul III en 1557, par Urbain VIII en 1639, par Benoît XIV en 1741, par Grégoire XVI en 1839. La conséquence, c'est la destruction de la famille, condamnée par les anathèmes de tous les cœurs humains; c'est la destruction de la liberté, non-seulement de l'esclave, mais du maître : car on va jusqu'à défendre au maître de faire apprendre à lire à l'esclave, et d'écrire en faveur de la liberté !

Il y a donc, sur la même terre que moi, enfants de Dieu et fils de l'homme ainsi que moi, sauvés par le même sang que moi, destinés au même ciel que moi, cinq ou six millions de mes semblables, aux États-Unis, au Brésil, à Cuba, à Surinam, qui sont esclaves : vieillards, hommes, femmes, jeunes filles, enfants.

Juste ciel ! n'est-il pas temps enfin, après dix-huit cents ans de Christianisme, que nous commencions tous à pratiquer la loi éternelle : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même ! Et ce que vous voudriez que vos frères fissent pour vous, faites-le pour eux*¹.

N'est-il pas temps que nous prêtions enfin tous l'oreille à cette grande parole du Maître : *Aimez-vous les uns les autres : c'est à cette marque qu'on vous reconnaitra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres*².

Depuis dix-huit siècles, nous répétons cette parole aux esclaves pour calmer leurs colères : nous le ferons encore; mais cela nous donne apparemment le droit de la rappeler aux maîtres pour émouvoir leur justice.

Depuis que Jésus-Christ, saint Paul et les apôtres ont posé les principes de l'affranchissement universel, les plus illustres prédicateurs de la foi, les plus grands évêques, les plus grands papes ont parlé à leur tour, et voici dans quelle langue : « Puisque le « Rédempteur et le Créateur a voulu s'incarner dans l'humanité,

¹ Quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. (S. MAT., VII, 12.)

² Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem... In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. (S. JOAN., XIII, 34, 35.)

« afin de rompre par la grâce de la liberté la chaîne de notre servitude, et de nous restituer à notre liberté primitive, c'est bien et sainement agir que de rendre le bienfait de la liberté originelle aux hommes, que la nature a faits libres, et que les lois ont courbés sous le joug de la servitude. »

C'est le grand pape saint Grégoire qui parle ainsi¹.

On le peut dire, l'Église, depuis son origine, n'a cessé de travailler à sa manière, pacifiquement, mais obstinément, à abolir l'esclavage; et dans les temps modernes, nous venons de voir cinq Papes, fidèles aux traditions de leur grand et saint prédécesseur, condamner successivement le honteux trafic qui alimentait l'esclavage.

Sachez-le bien, vous qui calomniez tous les jours l'Église, si l'Église réprovoe la licence et l'emportement des esprits, la liberté humaine lui est chère; car la liberté, dans le plan de Dieu, qui n'a pas fait de l'homme un esclave imbécile, la liberté est le point de départ de toute vertu, de toute grandeur morale, de toute civilisation, de tout progrès; et l'Église, vraie mère de la civilisation humaine, l'Église, qui a fait les sociétés modernes, déplore tout ce qui dégrade et arrête dans sa marche l'humanité, fille de Dieu, et bénit tout ce qui la délivre, la perfectionne et la relève.

Voilà l'esprit évangélique et l'esprit de l'Église! Et la fascination de l'habitude et des intérêts, qui seule explique la persévérance dans les pays chrétiens du fléau que je déplore, ne peut pas nous interdire ici de rappeler au monde les vraies et pures inspirations du Christianisme.

Nous avons le droit aussi, nous, prêtres, d'élever la voix et de nous plaindre du rôle qui est fait ici à d'autres prêtres. Vous, prêtres de mon diocèse, vous qui présentez l'Évangile à des familles que l'Évangile a formées, au sein d'une société régulière et libre, où le Christianisme répand chaque jour ses bienfaits, vous qui rappelez sans cesse à tous ceux qui vous entourent la sainte égalité des devoirs, des droits et des espérances, imaginez la situation du missionnaire catholique entre des maîtres et des esclaves! Suspect aux uns ou suspect aux autres, prêchant aux maîtres une justice

¹ Saint Grégoire le Grand. *Epist.*, vi, 12.

que l'intérêt contredit, la soumission à ceux dont il voudrait pouvoir faire tomber les fers, essayant de relever la volonté, la dignité de créatures sans liberté, avilies à leurs propres yeux, le prêtre remplit là une mission bien douloureuse. Ah ! certes, la foi est bonne à tous : je plains ceux, quels qu'ils soient, dont la vie s'avance vers son déclin sans cette lumière : avec la foi, nous pouvons du moins dire aux esclaves qu'il n'y a pas de condition qui n'ait le ciel pour terme. La religion adoucit encore le sort du pauvre esclave, en adoucissant le cœur du maître ; mais elle gémit d'une condition qui maintient l'homme dans un brutal abaissement. Nous sommes prêts à prêcher des condamnés, à les suivre sur l'échafaud, à vivre avec des galériens, à évangéliser des idiots, à panser les plaies des blessés et des malades ; nous sommes prêts à consoler les esclaves ; nous les aimons, et ils nous aiment ; mais nous abhorrons l'esclavage. J'admire les évêques et les prêtres des pays à esclaves ; mais je m'en rapporte à eux-mêmes, à leur cœur, à leur conscience, à leur dignité, à l'honneur de leur caractère sacerdotal... Ils souffrent, car ils savent comme moi que notre religion est une religion d'hommes libres.

Qu'on nous laisse donc prier. Priez, Messieurs, priez beaucoup, afin qu'une solution pacifique de ce lamentable problème de l'esclavage se prépare, se mûrisse, se consume.

Je ne l'ignore pas, l'œuvre est à la fois moins avancée et plus difficile qu'il ne le semble. Ces maîtres, il faut les indemniser ; ces esclaves, il faut les civiliser. Je le reconnais, parmi les maîtres (Dieu me garde de les trop accuser !) beaucoup sont de bonne foi, plusieurs sont humains ; ils n'ont pas fait cette situation, ils la regrettent ; ils méritent une indemnité. Mais déjà on la leur offre. Ces esclaves, quand on les aura mis en liberté, il s'agira de les mettre en société, et la servitude ne les y a guère préparés ; mais les prêtres de Jésus-Christ, et tous les chrétiens, gens de cœur, s'y emploieront. En un mot, je sais les difficultés ; mais on les exagère ; on oublie que les intérêts, les besoins mutuels créent entre les hommes des rapports, des liens, un accord nécessaire : elles existent cependant ces difficultés, elles sont graves. Mais c'est précisément parce que l'œuvre n'est pas achevée, qu'il faut prier, afin qu'elle se simplifie, et qu'elle s'achève.

Mes vénérés confrères, les Évêques de la province de Bordeaux,

réunis en concile à La Rochelle, en 1853, avec les Évêques nouveaux des colonies, trois ans après l'émancipation des esclaves dans les possessions de la France, ont prononcé cette solennelle déclaration, approuvée par le Saint-Siège :

« L'Église catholique a toujours déploré le dur esclavage dans lequel on retenait une multitude d'hommes, *au grand détriment de leur âme*, et elle n'a cessé de travailler à remédier à un si grand mal. »

Jé mets sous la protection de ces belles paroles, et de tant d'autres paroles apostoliques, le vœu ardent que je forme pour que ce *dur esclavage* cesse enfin sur toute la surface des terres chrétiennes.

Hélas! messieurs, je le sais, les esclaves ne sont pas les seuls hommes opprimés. Il est des contrées, même en Europe, il est une Irlande, il est une Pologne, il est une Syrie, où l'oppression a une forme différente, sans être un moindre malheur. Ma compassion pour les uns n'empêche pas ma compassion pour les autres. Je ne comprends pas les hommes qui se résignent au mal par embarras de choisir entre tous les motifs de s'indigner. Non, ne prenons pas un fléau pour l'excuse d'un autre fléau. Travaillons à détruire celui-ci, puis encore celui-là. Pour moi, je ne me résignerai jamais à rien en fait de mal; je déplore tout et voudrais pouvoir tout réparer; et si ma vie était assez longue, avec la grâce de Dieu, je la consacrerai tout entière à apporter ma faible part d'efforts et de travail pour faire disparaître un à un de l'humanité tous les fléaux qui la désolent. Si je pouvais agir, j'agirais; si je pouvais parler, je parlerais; si je ne puis que prier, au moins j'adresserai à Dieu ma prière.

Voilà pourquoi j'ai tenu, messieurs, à vous demander de prier spécialement pour les esclaves.

Dans ces prières universelles, si touchantes, que vous récitez chaque jour à vos exercices du soir, et dans lesquelles l'Église nomme à Dieu les voyageurs, les malades, les agonisants, les affligés de toute espèce, après les affligés, nommez dans votre cœur les esclaves. Je vous le demande, à vous, messieurs; je le demande à tous mes diocésains. Le moment semble favorable. Demandez à Dieu qu'il achève l'œuvre commencée, et si vos prières ne sont pas exaucées aujourd'hui, répétez-les demain, et jusqu'à ce qu'enfin elles

soient agréées de Celui que nous n'appelons pas vainement le Dieu très-haut et très-bon.

Recevez, messieurs et chers coopérateurs, la nouvelle assurance de mon profond et affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Orléans, Dimanche de la Passion, 6 avril 1862.

Lettre à M. Augustin Cochin.

« Mon cher ami,

« Vous m'avez transmis de la part de M. Bigelow, chargé d'affaires des États-Unis d'Amérique, un discours prononcé par M. Lincoln à son installation comme Président, réélu le 4 mars dernier.

« J'ai lu ce document avec la plus religieuse émotion, avec l'admiration la plus sympathique. Quelles que soient les vicissitudes et les complications politiques de cette grande question américaine, moi, évêque catholique, je dois désirer, je désire de toutes les forces de mon cœur la fin d'une guerre civile lamentable, et la paix, une paix acceptable pour tous; car cette guerre a causé bien des ruines et des deuils. Toutefois elle a aussi son grand côté, et, quel qu'en doive être le résultat définitif, elle aura du moins démontré l'étonnante énergie d'un grand peuple; elle aura frappé à mort l'odieuse institution de l'esclavage, que vous avez si fortement et si éloquemment combattue, j'aime à le rappeler à votre honneur; elle aura, mon cher ami, ramené des hommes engagés dans les spéculations effrénées du commerce aux pieds de Dieu; elle aura fait régner au-dessus des convoitises du lucre la grande pensée de l'expiation.

« M. Lincoln exprime, avec une solennelle et touchante gravité, les sentiments qui, j'en suis sûr, envahissent les âmes d'élite, au Nord comme au Sud. Quel beau jour, lorsque l'union des âmes se fera là, dans la vraie et parfaite lumière de l'Évangile! Mais quel beau jour déjà lorsque le chef deux fois élu d'un grand peuple tient un langage chrétien, trop absent, dans notre Europe, du langage officiel des grandes affaires, annonce la fin de l'esclavage et prépare

les embrassements de la justice et de la miséricorde dont l'Écriture-Sainte a parlé.

« Je vous remercie de m'avoir fait lire cette belle page de l'histoire des grands hommes, et je vous prie d'exprimer à M. Bigelow toute ma sympathie. S'il en portait le témoignage jusqu'à M. Lincoln, il me ferait certainement honneur.

« Tout à vous en Notre-Seigneur,

« † FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Orléans, 2 avril 1862.

Un Père de la Compagnie de Jésus écrit des États-Unis :

« La religion est sortie des derniers événements avec une liberté dont elle n'avait jamais joui. Les préjugés sont tombés, en grande partie, devant le zèle de nos aumôniers et l'admirable dévouement de nos sœurs hospitalières. Que de milliers d'âmes ont dû leur salut à cet immense conflit des passions humaines ! Mais surtout, quelle magnifique moisson nous pourrions recueillir si nous avions des missionnaires à envoyer dans le Sud ! Maintenant que l'esclavage est aboli, nous pourrions travailler avec plus de fruit à la conversion des pauvres nègres. Ayant la guerre, on ne pouvait pas les instruire, et ceux qui connaissent la *Théologie morale* de Mgr Kenrick savent avec quelle sévérité les lois des États esclavagistes traitaient ceux qui cherchaient à enfreindre cette défense. Il était même interdit aux nègres d'apprendre à lire. Désormais le prêtre pourra s'approcher d'eux sans avoir en perspective la prison ou la corde ; et la grande question de moralité se trouve singulièrement simplifiée depuis que le nègre n'a plus à craindre de voir sa femme légitime vendue le lendemain du mariage et emmenée à mille lieues de lui. Oh ! si les ouvriers apostoliques pouvaient parcourir dans tous les sens ces immenses régions ! *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis !* On court aux Indes, à Madagascar et en Chine, et on semble presque oublier cette grande Amérique, qui ouvre un si vaste champ au zèle apostolique. On dit en Europe beaucoup de

mal de ces pauvres Américains... Soyez sûrs qu'ils en valent bien d'autres. Au moins chez eux la religion est libre. »

(Extrait des *Études religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Nouvelle série, tome XIII. — Février 1867, n° 50.)

LA DÉCENTRALISATION

—

1865

LA DÉCENTRALISATION

En avril 1865, un comité, composé de dix-neuf citoyens de Nancy et des environs, adressa aux principaux membres des anciennes assemblées politiques, ainsi qu'à divers publicistes plus jeunes, un *projet de décentralisation* destiné à prendre l'initiative d'une sorte d'enquête nationale sur l'introduction des réformes nécessaires à l'émancipation définitive de la commune et du département, ou, pour mieux dire, à la fondation réelle de la liberté en France. — Après avoir recueilli les adhésions motivées des personnes dont les noms suivent :

Andral, avocat.	Duvergier de Hauranne.
Odilon-Barrot.	Le comte de Falloux.
Bécharde.	Jules Favre.
Berryer.	Jules Ferry, avocat.
Bersot, de l'Institut.	Freslon.
Bethmont, député.	Léopold de Gaillard.
De Bourgoing, ancien secrétaire d'ambassade.	Garnier-Pagès. Guizot.
Breullot, ancien président du conseil général.	Hallez-Claparède. Le comte d'Haussonville.
Le duc de Broglie.	Héroid.
Le prince de Broglie.	Jøbez.
Carnot.	Laboulaye.
Chauffour, ancien représen- tant.	De la Boulie. Edmond de La Fayette.
Clamageran, avocat.	Lanfrey.
Cochin.	Le vicomte Lanjuinais.
Le comte Daru.	De Larcy.
Desmarest, bâtonnier à Paris.	Jules de Lasteyrie.
Dufaure.	Léonce de Lavergne.

Magnin, député.	Proust.
Le vicomte de Melun.	Raudot.
Le comte de Montalembert.	Élias Regnault.
Mortimer-Ternaux, de l'Institut.	Ed. Scherer.
Moulin, ancien député.	Jules Simon.
Eugène Pelletan.	Tachard, agriculteur.
Casimir Périer.	Vacherot.
Prévost-Paradol.	Cornelis de Witt, etc.

les auteurs du projet le firent publier à Paris, avec le texte des lettres qui leur avaient été adressées par les cinquante-huit adhérents à leur œuvre.

Cette publication, connue sous le nom de *Programme de Nancy*, fut l'objet d'un débat prolongé dans la presse. « Semblable, » disait la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1865, « à une de ces œuvres « animées de l'amour du bien public qui parurent avant la Révolution française, elle est destinée à avoir un retentissement considérable. » Elle fut violemment attaquée par les journaux officiels, et surtout par ceux de la démocratie autoritaire, tels que le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, l'*Avenir national*, comme le manifeste d'une coalition hostile au gouvernement et à la Révolution. Elle fut défendue par tous les journaux voués à la défense des libertés politiques et religieuses. Le débat ne s'éteignit qu'après avoir, selon la très-juste expression des auteurs dans leur troisième édition, tracé une ligne de démarcation, « désormais ineffaçable, entre ce qui est « libéral et ce qui ne l'est pas. »

Voici la lettre adressée par M. de Montalembert à M. de Foblant, l'un des auteurs du projet ¹ :

Rixensart en Brabant, 20 mai 1865.

Mon cher ancien collègue,

Vous savez que je ne suis nullement adonné à l'optimisme en matière politique. Mon témoignage ne sera donc pas sus-

¹ On lira avec intérêt les noms des dix-neuf membres du comité de Nancy :
Bastien, ancien notaire, membre du conseil municipal de Nancy.
Ed. Berlet, avocat.

pect si je viens vous déclarer que je me sens plein de confiance et d'espoir, à la vue des progrès accomplis par cette cause de la décentralisation dont vous et vos amis vous êtes constitués les champions intrépides, intelligents et infatigables.

Pour me confirmer dans cette impression, il suffit de me rappeler comment furent accueillies, il y a trente-cinq ans, les premières tentatives de notre groupe catholique et libéral en faveur de ces libertés locales et personnelles, municipales et provinciales, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle la décentralisation. Le mot et la chose étaient alors également impopulaires. On n'y pouvait songer sans être atteint et convaincu de vouloir ramener la féodalité! Pendant toute la durée de la royauté parlementaire, il en fut de même : nos protestations à la Chambre des Pairs et ailleurs, contre la prépotence administrative, contre la manie du fonctionnarisme, contre l'idolâtrie de l'État, demeuraient sans écho

H. de Bouvier, propriétaire à Bayon.

Ed. Cournault, ancien sous-préfet, membre du conseil municipal de Nancy.

Ed. Fabvier.

Foblant, ancien représentant à la Législative.

Gouy, ancien magistrat.

Ed. Keller, membre du conseil municipal de Lunéville.

L. de Klopstein, ancien agent supérieur des forêts, maire du Val-et-Châtillon.

Comte de Lambel, ancien membre du conseil général, maire de Fléville.

Comte de Landreville, propriétaire à Mézières-lez-Toul.

Larcher, avocat, membre du conseil municipal de Nancy.

H. de Lespès, propriétaire et membre du conseil municipal de Froville.

Comte de Ludre, membre du conseil municipal de Richardmémil.

A. de Metz-Noblat, de l'Académie de Stanislas.

F. de Mont, ancien officier d'artillerie, membre du conseil municipal de Lupcourt.

F. Quintard, ancien sous-préfet.

A. de Scitivaux, propriétaire à Villers-lez-Nancy.

A. Vollaud, avocat.

comme sans résultat. La Constitution républicaine de 1848, pour son malheur comme pour le nôtre, subit l'influence des mêmes invincibles préjugés. A l'Assemblée nationale, vous vous en souvenez comme moi, nous eûmes le très-grand tort de nous laisser trop exclusivement préoccuper par les appréhensions dominantes, par les émotions du moment; et malgré les sages avertissements de M. Raudot et autres, nous ne sûmes profiter ni des circonstances, ni des dispositions favorables d'une portion des deux grands partis qui divisaient alors la France, pour travailler à l'émancipation communale et départementale. Cependant la justice m'oblige à constater que, dans notre fameuse loi sur la liberté de l'enseignement, nous avons donné le premier exemple du *self government* et de la vraie décentralisation, en plaçant dans le Département le principal foyer de la nouvelle organisation, en confiant la direction de l'instruction publique et la surveillance des établissements libres à des Corps électifs, revêtus d'une autorité locale et de garanties d'indépendance que les décrets de 1852 et la loi de 1854 ont fait complètement disparaître. Vous savez qu'une organisation tout à fait analogue pour tout ce qui touche à l'assistance publique et à la liberté de la charité, avait été préparée au sein d'une grande Commission de trente membres et qu'elle allait être soumise aux délibérations de l'Assemblée, lorsque le coup d'État arriva.

Depuis lors, par je ne sais quelle mystérieuse réaction, la cause de la décentralisation a fait dans les esprits d'incontestables progrès, et l'on peut croire, avec vous, qu'elle est presque gagnée en principe. Mais, comme vous le dites très-justement, elle est loin d'être gagnée dans les faits, l'omnipotence administrative n'ayant jamais été portée plus loin ni plus docilement acceptée que depuis 1852.

On peut même dire que nous courons le danger de voir cette cause compromise et perdue au moment même où elle semblera le plus approcher de son triomphe, et cela par suite d'une tendance qui exige toute la vigilance des amis de la liberté. Les mesures prises depuis quelques années pour donner une satisfaction apparente aux avocats de la décentralisation n'ont augmenté en quoi que ce soit les franchises locales. Elles n'ont servi qu'à resserrer les nœuds du réseau administratif qui s'étend sur la nation entière : *sub rete libertas!* Elles ont aggravé l'action gouvernementale en la simplifiant, en déchargeant le pouvoir central d'une partie du fardeau sous lequel il succombait, non pour restituer aux citoyens leurs droits, mais pour augmenter le prestige et la toute-puissance des Préfets.

Nous habitons un pays singulièrement enclin à prendre l'ombre pour la substance, et à être volontairement dupe des apparences et des subterfuges. On serait humilié d'être dupe sans le savoir : mais comme les spectateurs distraits d'une comédie amusante, on consent volontiers à se laisser imposer des fictions dont on connaît le secret et dont on accepte le mensonge.

Vous avez donc, vous et vos amis, entrepris une œuvre éminemment salubre et patriotique, en provoquant tous les libéraux, vieux ou jeunes, à se prononcer publiquement sur cette question souveraine; en leur proposant un projet propre à la faire sortir du vague des discussions théoriques pour entrer sur le terrain de la réalité pratique et immédiate, et pour fixer les idées les plus utiles à répandre sur les limites et les effets des réformes que nous désirons.

Je n'ai, quant à moi, qu'une seule objection à votre projet. Il me semble ne pas faire la part assez grande à la diversité des instincts et des besoins que la liberté doit ap-

peler à se produire et à se satisfaire. Peut-être avez-vous très-involontairement cédé à ce penchant national qui nous porte à n'ouvrir qu'une seule voie à la volonté de tous, à la vie publique et privée, même en l'émancipant. Or, pour moi, l'uniformité est de toutes les formes de la servitude une des plus insupportables.

A part cette seule réserve, je ne puis qu'applaudir à la façon précise et décidée dont vous avez abordé le cœur de la question en démontrant qu'il faut avant tout restreindre le rôle de l'État, de cette idole séculaire qui, en se substituant tantôt au pays, tantôt au Gouvernement, a énérvé, abaissé et confisqué l'esprit public, la vie publique de la France. Vous portez à cette idolâtrie un coup mortel en demandant la suppression de la justice administrative, parfaitement inutile et parfaitement inconnue partout ailleurs que chez nous; en lui substituant, pour le contentieux judiciaire, la justice ordinaire des Tribunaux, beaucoup moins occupés qu'autrefois, et, pour la gestion de tous les intérêts locaux, l'autorité des Conseils municipaux, cantonaux et départementaux, sérieusement émancipés de toute pression du Pouvoir et se contrôlant hiérarchiquement. Mais surtout, vous mettez le sceau du bon sens pratique à votre projet, en confiant l'emploi de toutes les sommes votées et l'exécution de toutes ses décisions prises par ses Conseils, non plus aux Préfets, mais aux délégués élus des Conseils généraux.

Vous ne vous faites pas illusion sur le danger qu'il y aurait, dans l'état actuel des choses, à livrer absolument à elles-mêmes les Communes émancipées; seulement vous placez le correctif aux abus de l'esprit de coterie ou des passions municipales, non plus dans l'infailibilité des Préfets, mais dans l'intervention d'autres Conseils, placés en dehors et au-

dessus de la Commune, bien qu'issus, comme les Conseils municipaux, du suffrage universel.

Vous évitez les excès d'une fausse logique en imposant à la liberté communale certaines restrictions ou plutôt certaines obligations, en ce qui touche, par exemple, le soin de l'enseignement primaire ou des propriétés forestières. Mais vous entendez bien, n'est-ce pas ? que l'administration forestière devra satisfaire avec plus de sollicitude et d'activité qu'elle ne le fait, en certains pays, aux intérêts communaux. Vous entendez surtout que les personnages préposés à la direction de l'enseignement seront pourvus des conditions d'indépendance et d'autorité morale auxquelles les fonctionnaires amovibles et salariés du Pouvoir central ne sauraient aspirer.

A ceux qui témoigneraient des craintes sur l'exorbitance des attributions que vous voulez confier aux délégués ou aux commissions des Conseils généraux, vous pouvez opposer l'exemple du pays d'où je vous écris. Les *députations provinciales*, élues au sein des Conseils provinciaux, et qui remplacent en Belgique les Conseils de préfecture, en exerçant de plus quelques-unes des fonctions que vous voulez avec raison réserver aux corps électifs, ces députations, de l'aveu de tous les partis, ne gênent en rien l'action du Gouvernement. Je dirai même qu'elles ne le gênent pas assez, car je vois et je sens à chaque pas, dans cette noble et libre Belgique, l'influence délétère et invétérée de l'esprit centralisateur qui y a pénétré à la suite des armées et des administrations du dix-huitième siècle : ce qui prouve que les Constitutions les plus libérales et les Gouvernements les plus parlementaires ne suffisent pas pour préserver les nations modernes du virus bureaucratique.

Persévérez donc, avec vos excellents collaborateurs, à provoquer et à réveiller les esprits endormis. Faites comprendre

à nos contemporains, tout en l'enregistrant pour l'histoire, le singulier spectacle qu'offre de nos jours cette France, issue des principes de 1789, dont nous sommes tous les enfants et les serviteurs. Apprenez-leur à se passer de cette colonie de fonctionnaires, presque tous et toujours étrangers au pays qu'ils habitent, fort honnêtes gens d'ailleurs, mais qui, dans chaque chef-lieu de département, d'arrondissement et de canton, représentent une sorte de caste dominante ou conquérante, chargée, comme les Anglais dans l'Hindoustan, de penser, de parler et d'agir pour une population d'indigènes incapables. Apprenez-nous à tous, pendant qu'il en est encore temps et avant les orages de l'avenir, à sortir de l'apathie corruptrice, de la frivolité stérile où le pays est tombé, et à nous guérir de ce bonheur dépravé qu'éprouvent tant de Français à se mettre en tutelle ou à y mettre les autres.

Croyez surtout à ma sincère et affectueuse sympathie.

CH. DE MONTALEMBERT.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

LE PÈRE LACORDAIRE

Il cui parlar m'inonda
E scalda sì che più e più m'avviva.
DANTE.

On comprend toujours ceux qu'on aime
quand on les aime pour eux-mêmes et de
bonne foi. FÉNELON.

Janvier 1862

LE PÈRE LACORDAIRE

I

CE QU'IL A ÉTÉ ET CE QUE NOUS AVONS PERDU.

Abion un rey, l'aben perdut! « Nous avons un roi et nous l'avons perdu, » disait en son dialecte albigeois une bonne femme d'entre ces vingt mille chrétiens rassemblés à Sorèze, pour faire au père Lacordaire de si magnifiques et de si populaires obsèques. Ce cri d'une naïve admiration, mêlée à la douleur, répond bien à l'émotion dominante dans tous les cœurs qui ont subi de près ou de loin l'influence de Lacordaire. Mais comment rendre ce que doivent éprouver ceux qui ont vécu de sa vie, et qui ont suivi cet astre depuis ses premiers rayons jusqu'à son splendide couchant?

Je ressens, en voulant parler de lui, autant de trouble que de tristesse. Le silence semble seul convenir à une grande douleur, surtout quand il s'y mêle un grand respect. C'est lui, je crois, qui me disait un jour : « L'homme est si impuissant pour l'homme ! c'est sa plus douloureuse misère. » Je ne l'ai jamais mieux compris que devant cette tâche que l'on m'impose, de rendre un hommage superflu à celui que tant d'hommes ont aimé, que moi aussi j'ai tant aimé et qui a tant aimé mon âme. Je suis trop sûr d'avance de ne pas faire ce que je voudrais, de ne pas rendre justice à cette vie si grande, si pure et si pleine. La voilà donc finie, cette vie

qui nous semblait la plus précieuse, la plus nécessaire de toutes ! Il est mort, mais nous sommes tous frappés : « Sa mort nous rapetisse tous, » disait Arago sur la tombe de Cuvier. Et ce n'est pas assez dire pour ses vieux amis et ses jeunes disciples. Nous gisons autour de ce grand chêne tombé, quelques-uns écrasés, d'autres déracinés, tous étourdis par sa chute.

Ah ! ce que nous perdons, c'est bien plus qu'un roi. L'Évangile dit de la mère qui vient d'enfanter qu'elle se console de ses angoisses, parce qu'il est né un homme pour le monde, *Quia natus est homo in mundum*. Et nous, nous sommes désolés, parce que dans le monde, il est mort un homme ; oui, avant tout, un homme, un véritable homme. Et quel homme ! Est-ce trop de dire qu'il fut un des plus grands orateurs, des plus grands religieux, et des plus grands serviteurs de Dieu en ce siècle ? Non certes, et j'ajoute, sans craindre de blesser ses plus illustres émules, que parmi les morts et les vivants de notre temps, l'histoire ne saura pas découvrir un personnage plus singulier et plus attrayant.

Ce religieux, cet orateur, ce libéral qui a été parmi nous le descendant et le continuateur de saint Dominique, de Bossuet et d'O'Connell, appartient à toutes les grandes familles de la pensée humaine. Il appartient surtout à cette race d'hommes rares et forts qui, venue sur les confins de deux siècles, a, malgré plus d'une faute et plus d'une misère, racheté la France de ses forfaits et de ses abaissements ; qui a honoré, servi et relevé l'esprit français ; qui a substitué aux triomphes de l'esprit d'usurpation et de conquête une époque de lumières, de liberté, de vie publique et intellectuelle, de renaissance catholique. Devant aucun des grands noms qui ont présidé à ce grand réveil politique et religieux, celui de Lacordaire ne pâlera.

Né avec ce siècle, il en a connu toutes les douleurs et toutes les grandeurs. Né démocrate et nourri dans les idées républicaines, il a comprimé de bonne heure, sans l'éteindre jamais, cette lave révolutionnaire qui de temps à autre faisait explosion dans sa parole, non plus pour semer la ruine et l'effroi, mais pour illuminer la nuit d'alentour.

Devenu chrétien, catholique, prêtre et religieux, il ne trahit aucun des instincts légitimes, aucune des généreuses convictions de sa jeunesse.

Il me représentait un de ces barbares que la main maternelle de l'Église allait choisir au milieu des hordes ennemies et victorieuses dont s'épouvantaient ses enfants, pour en faire des apôtres. Une fois baptisés, oints et sacrés par elle, sans jamais abdiquer leur énergie native, ils devenaient comme saint Martin, saint Boniface ou saint Colomban, des médiateurs tout-puissants entre elle et un monde nouveau, et lui ramenaient en foule des fidèles nés hors de son sein, nés pour la combattre, mais transformés soudain en soldats dociles de la vérité :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Cet Achille chrétien, trempé dès le berceau et tout entier dans l'esprit moderne, rendu ainsi invulnérable aux regrets et aux engagements du passé, n'est sorti de cette onde stygienne que pour s'éprendre des seuls biens de l'âme, pour fixer, pendant quarante ans, son regard sur le ciel, et pour en montrer le chemin à des générations éperdues.

Il a été à coup sûr, dans l'Église, la personnification la plus éclatante de cet esprit nouveau que les chrétiens sont impérieusement condamnés à accepter et à employer, sous peine de laisser la vérité désarmée et enchaînée sur des rives oubliées. Et cependant, chose tristement étrange, lui, le plus

grand des prêtres et le plus pur des démocrates, n'a jamais été accepté par la démocratie¹, n'a jamais été complètement goûté ni compris par le clergé.

Parlez donc alors, me dit-on, vous qui avez été le témoin de sa vie. La postérité commence pour lui ; dites-nous ce que vous en savez. Oui, je le reconnais, j'ai été ce témoin ; et, bien convaincu, comme je le suis, que sa gloire ne fait que débiter, et que dans un siècle tout au plus elle atteindra son apogée, je ne puis lui refuser mon témoignage. Avant de quitter à notre tour cette terre où il est si dur de survivre à ses amis, il convient de leur préparer l'accès de ce jugement de l'histoire qu'on doit à la fois attendre et redouter, quoiqu'il ne soit ni universel ni infaillible.

J'apporterai donc une déposition que je crois indépendante et impartiale. Il est vrai que s'il n'a pas été mon maître, il a été mon ami ; mais trente ans d'amitié suffisent et au delà pour dissiper toute illusion, pour écarter les rêves de l'imagination, pour purifier l'ardeur de l'enthousiasme.

D'ailleurs nous n'avons pas toujours été d'accord. Parfaitement unis par le cœur, nous différions par l'esprit ; con-

¹ Disons, pour montrer l'usage qu'on fait parmi nous de la publicité, qu'il s'est trouvé un journal français (*le Temps* du 24 novembre 1861) pour accuser, entre guillemets et en spécifiant la date, le père Lacordaire d'avoir, en 1838, qualifié la raison humaine de « fille du néant, et de puissance qui, venant du démon, est inconciliable avec la foi, qui vient de Dieu. » Les expressions que l'on cite, en les altérant, n'ont été appliquées par Lacordaire qu'au rationalisme et non à la raison. Encore dit-il, dans la seule publication faite par lui en 1838, que tous les rationalistes ne le sont pas de la même façon. Lacordaire, qui a dit de la raison qu'elle était la *sœur de la foi*, est certainement de tous les orateurs chrétiens celui qui a le plus vanté, le plus caressé la raison humaine.

Cette ridicule calomnie a été aussitôt répétée à l'infini, et surtout en Angleterre, par un organe très-répandu (*Saturday Review* du 30 novembre 1861) : il y ajoute de son cru que Lacordaire est le type d'un genre qui n'échappe à la monstruosité que par le ridicule (*Only not monstrous because so very ludicrous*).

stamment unis sur le but à poursuivre, nous différons souvent sur la conduite à tenir. C'est dans ces dissentiments même que je puise la liberté nécessaire pour le contempler sans être ébloui et pour le louer sans le flatter.

Entre tous les grands côtés que présente sa vie, je voudrais faire surtout comprendre quel a été son caractère et quelle a été son âme. Je le louerai d'abord d'être resté fidèle à lui-même, sans une heure d'éclipse dans toute sa carrière ; d'avoir, à travers tant de régimes et au milieu de la défaillance universelle, « eu toujours un égal souci du salut et de l'honneur, » et donné un immortel exemple d'immuable persévérance. Sans jamais abaisser son drapeau, il a pu tendre la main aux honnêtes gens qui n'étaient pas ses frères par la foi, parce qu'il était lui-même resté avant tout honnête homme, c'est-à-dire l'homme avec lequel tous peuvent traiter, que tous respectent, et qu'il définissait si bien par un des derniers éclats de sa victorieuse parole.

« Ah ! s'écriait-il, je suis chrétien, et pourtant je m'attendris à ce nom d'honnête homme. Je me représente l'image vénérable d'un homme dont le cœur n'a jamais conçu l'injustice et dont la main ne l'a point exécutée... qui fut observateur de sa parole, fidèle dans ses amitiés, sincère et ferme dans ses convictions ; à l'épreuve du temps qui change et qui veut entraîner tout dans ses changements, également éloigné de l'obstination dans l'erreur et de cette insolence particulière à l'apostasie, qui accuse la bassesse de la trahison ou la mobilité honteuse de l'inconstance... Ce n'est pas encore là le héros, mais c'est déjà une noble chose, et peut-être, hélas ! une chose rare, du moins dans sa plénitude. Saluez donc en passant, et, qui que vous soyez, chrétien et même saint, aimez entendre à votre oreille, et surtout au

fond de votre conscience, cette belle parole : que vous êtes un honnête homme¹. »

Mais plus encore que son caractère, je chercherai à montrer sous son vrai jour cette âme qui a eu cela de commun avec Dieu qu'elle a surtout aimé nos âmes : *Domine, qui amas animas*²; cette âme dont la trempe austère et forte s'alliait à une si merveilleuse douceur, où la tendresse et la fierté marchaient de front, où la candeur d'un enfant se mariait à une si intense virilité. Il a été de ceux à qui, comme parle Bossuet, la lumière de la raison et l'honneur de la liberté ne sont point à charge³. Mais il a été aussi de ceux qui ont cette pente naturelle vers le cœur d'autrui, cette pitié infinie pour les misères d'autrui, que lui-même appelait la bonté et qu'il préférerait à tout. C'est ce souvenir qui m'encourage à entamer un récit qui ne sera guère que le pleur d'un ami. Que d'autres honorent en lui le génie, la sainteté, les grands discours et les grandes œuvres : sous le puissant écrivain, sous l'incomparable orateur, sous l'austère religieux, ma faiblesse cherchera l'homme, et dans l'homme, le cœur pur et généreux, doux et intrépide, que j'ai senti battre pendant trente ans comme le mien. Et pour cela, je parlerai bien moins que je ne le ferai parler lui-même. C'est lui qui nous montrera comment il y a dans la bonté, « outre le don gratuit de soi-même, une manière de se donner, un charme qui déguise le bienfait, une transparence qui permet de voir le cœur et de l'aimer, je ne sais quoi de simple, de doux et de prévenant qui attire tout l'homme et lui fait préférer au spectacle même du génie celui de la bonté⁴. »

¹ 3^e Conférence de Toulouse.

² *Sap.* xi, 27.

³ *Sermon sur les fondements de la vengeance divine.*

⁴ Panégyrique du B. Fourier.

II

LE JOURNAL *l'Avenir*. — LE PROCÈS DE L'ÉCOLE LIBRE. — LE
VOYAGE DE ROME.

Ce fut en novembre 1830 que je le vis pour la première fois dans le cabinet de l'abbé de la Mennais, quatre mois après une révolution qui avait paru un moment confondre dans une ruine commune le trône et l'autel, et un mois après la création du journal *l'Avenir*. Ce journal avait pour épigraphe : *Dieu et la liberté!* Il devait, dans la pensée de ses fondateurs, régénérer l'opinion catholique en France et en sceller l'union avec le progrès libéral. J'accourais pour prendre part à cette œuvre avec l'ardeur de mes vingt ans, du fond de l'Irlande, où je venais de voir O'Connell à la tête d'un peuple dont l'invincible fidélité à la foi catholique avait lassé trois siècles de persécution, et dont l'émancipation religieuse venait d'être conquise par la presse libre et la libre parole. Un très-petit groupe de laïques s'était associé à la pensée de M. de la Mennais, avec un nombre encore plus restreint de prêtres. Parmi ceux-ci on me nomma l'abbé Lacordaire, que nul ne connaissait encore. Non-seulement il n'était pas de ceux qui s'étaient fait un nom en reproduisant les doctrines du célèbre auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, mais il n'était à aucun titre son élève. Il écrivait le 7 juin 1825 : « Je n'aime ni le système de M. de la Mennais, que je crois faux, ni ses opinions politiques, que je trouve exagérées. » Depuis lors, quelques jours passés à la Chesnaie l'avaient rapproché du grand polémiste, devenu peu à peu aussi révolutionnaire qu'il avait été monarchique, et resté aussi excessif et aussi absolu dans son républicanisme qu'il l'avait été dans son royalisme. Mais il n'avait fallu rien moins

que la révolution de Juillet et l'*Avenir* pour engager dans une œuvre commune ces deux natures si profondément distinctes.

Je les voyais tous les deux pour la première fois ; ébloui et dominé par l'un, je me sentis plus doucement et plus naturellement attiré vers l'autre. Que ne m'est-il donné de le peindre tel qu'il m'apparut alors dans l'éclat et le charme de la jeunesse ! Il avait vingt-huit ans ; il était vêtu en laïque (l'état de Paris ne permettant pas alors aux prêtres de porter leur costume) ; sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne, tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non-seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la fois des trésors de colère et de tendresse ; elle ne cherchait pas seulement des ennemis à combattre et à renverser, mais des cœurs à séduire et à conquérir. Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité. Je vis en lui un élu, prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire. Mais lui, plus épris encore des suaves joies de l'amitié chrétienne que des lointains échos de la renommée, me fit comprendre que les plus grandes luttes ne nous émeuvent qu'à demi ; qu'elles nous laissent la force de songer avant tout à la vie du cœur ; que les jours commencent et finissent selon qu'un souvenir aimé se lève ou se tait dans une âme. C'est

lui qui me parlait ainsi; il ajoutait aussitôt : « Hélas! nous ne devrions aimer que l'infini, et voilà pourquoi, quand nous aimons, ce que nous aimons est si accompli dans notre âme. »

Le lendemain de cette première rencontre, il me mena entendre sa messe, qu'il disait dans la chapelle d'un petit couvent de Visitandines, au pays latin, et déjà nous nous aimions comme on s'aime dans ces purs et généreux élans de la jeunesse et sous le feu de l'ennemi. Il daigna jouir de cette rencontre qu'il avait désirée et dont il se félicitait, en des termes qui répondaient à sa pensée classique et démocratique. Il écrivait quelque temps auparavant : « Mon âme, comme Iphigénie, attend son frère au pied des autels. » Puis, parlant de son nouvel ami à un plus ancien, il disait : « Je l'aime comme un plébéien¹. »

Rien du reste de plus simple et de plus banal que la vie de ce jeune prêtre jusque-là. Ceux qui recherchent dans la vie des personnages historiques, ou au moins dans leur jeunesse, les romans et les orages, doivent se pourvoir ailleurs². Aucune aventure, aucun coup du sort ou de la passion, ne vint troubler le cours de ses premières années. Fils d'un médecin de village, élevé par une mère pieuse, il avait, comme presque tous les jeunes gens de ce temps-là, perdu la foi au collège, et ne l'avait retrouvée ni à l'École de droit ni au barreau, où il compta pendant deux ans parmi les avocats stagiaires. En apparence, rien ne le distinguait de ses contemporains; il était déiste comme l'était alors toute la jeunesse; il était surtout libéral comme la France entière, mais

¹ Lorain, *Biographie du père Lacordaire (Correspondant, t. XVIII, p. 19)*.

² Il faut voir, pour tout ce qui touche la jeunesse du père Lacordaire, l'excellente et très-intéressante notice, publiée dans le *Correspondant* en 1817 (tomes XVII et XVIII), par M. Lorain, l'un de ses anciens amis et condisciples. Elle renferme beaucoup de lettres de lui.

sans excès. Il partageait les convictions et les généreuses illusions que nous respirions tous alors dans l'air qu'avait purifié la chute du despotisme impérial. Mais il ne voulait qu'une liberté forte et légitime, et sans être encore éclairé des lumières de la foi, il pressentait déjà le danger suprême des sociétés modernes, car il écrivait à vingt ans : « L'impïété conduit à la dépravation. Les mœurs corrompues enfantent les lois corruptrices, et la licence emporte les peuples vers l'esclavage. » Lui-même resta toujours digne et régulier dans ses mœurs, sans autre passion que celle de la gloire. Avant même d'être chrétien, il se respectait lui-même. Il n'eut pas besoin de traverser le désordre pour arriver à l'ordre. Il le disait dès lors : « Je suis rassasié de tout sans avoir rien connu. »

Il l'a sans cesse répété : aucun homme ni aucun livre ne fut l'instrument de sa conversion. Un coup subit et secret de la grâce lui ouvrit les yeux sur le néant de l'irréligion. En un seul jour il devint chrétien, et le lendemain, de chrétien il voulut être prêtre. Séminariste à Saint-Sulpice en 1824, ordonné prêtre en 1827, aumônier de couvent en 1828, aumônier de collège en 1829, il semblait ne sortir par aucun côté du train ordinaire des choses et des hommes.

Il n'y avait de singulier chez lui que son libéralisme. Par un phénomène alors inouï, ce converti, ce séminariste, cet aumônier de religieuses, s'obstinait à rester libéral comme aux jours où il n'était qu'étudiant et avocat.

« Je ne veux pas, » disait-il, « perdre en devenant chrétien ces idées d'ordre, de justice, de liberté forte et légitime, qui ont été mes premières conquêtes. Le christianisme n'est pas une loi d'esclavage... Il n'a pas oublié que ses enfants furent libres à l'époque où le monde gémissait dans les fers de tant d'horribles Césars, et qu'ils avaient créé sous terre

une société d'hommes qui parlaient d'humanité sous le palais de Néron... L'Église a parlé de raison et de liberté, quand les droits imprescriptibles du genre humain étaient menacés d'un naufrage commun¹. » Il comprenait donc dans sa jeunesse et dans sa solitude ce que personne autour de lui ne semblait entrevoir : d'abord, que l'Église, après avoir donné la liberté au monde moderne, avait à son tour le droit et l'impérieuse obligation de l'invoquer ; ensuite qu'elle ne pouvait plus l'invoquer à titre de privilège, mais seulement comme sa part dans le patrimoine commun de la société nouvelle.

M. de la Mennais, alors le plus célèbre et le plus vénéré des prêtres français, parti du pôle opposé, était arrivé à la même conclusion. C'était là ce qui avait tout à coup rapproché de lui l'obscur aumônier du collège Henri IV. Ce fut sur ce terrain que tous deux plantèrent la bannière de l'*Avenir*.

Ni l'ancien clergé ni le nouveau gouvernement n'étaient disposés à goûter cette nouvelle doctrine, mais on pouvait compter sur les violences et les maladresses de celui-ci, pour éclairer peu à peu et ramener celui-là. Il fallait donc à la fois signaler les actes arbitraires de certains fonctionnaires contre la religion et enseigner aux catholiques à puiser dans les institutions et dans les idées libérales des armes que la chute d'une dynastie ne pourrait plus briser entre leurs mains. Ce fut à cette double tâche que le jeune Henri Lacordaire consacra son talent encore inexpérimenté et jusqu'alors complètement inconnu. Du premier coup il égala, et, à dire vrai, il éclipsa la fougueuse éloquence du grand écrivain dont on le croyait à tort le disciple.

Quelques jours après notre première rencontre, je lus dans

¹ *Lettre à M. Lorain*, p. 833.

l'*Avenir* un article qui portait les initiales de ce nom désormais voué à la publicité. Il s'agissait d'un refus de sépulture qui avait eu lieu à Aubusson, et à la suite duquel le sous-préfet avait fait introduire dans l'église, par la force armée, la dépouille d'un homme mort sans avoir réclamé les secours de la religion. Le prêtre Lacordaire en prenait acte pour parler aux autres prêtres de France en ces termes :

« Un de vos frères a refusé à un homme mort hors de votre communion les paroles et les prières de l'adieu des chrétiens... Votre frère a bien fait : il s'est conduit en homme libre, en prêtre du Seigneur, résolu à garder ses lèvres pures de bénédictions serviles. Malheur à qui bénit contre la conscience, à qui parle de Dieu avec un cœur vénal ! Malheur au prêtre qui murmure des mensonges au bord d'un cercueil ! qui conduit les âmes au jugement de Dieu par crainte des vivants et pour une vile monnaie ! Votre frère a bien fait. Sommes-nous les fossoyeurs du genre humain ? avons-nous fait un pacte avec lui pour flatter ses dépouilles, plus malheureux que les courtisans à qui la mort du prince rend le droit de le traiter comme le méritait sa vie ? Votre frère a bien fait : mais une ombre de proconsul a cru que tant d'indépendance ne convenait pas à un citoyen aussi vil qu'un prêtre catholique. Il a ordonné que le cadavre serait présenté devant les autels, fallût-il employer la violence pour l'y conduire, et crocheter les portes de l'asile où repose, sous la protection des lois de la patrie, sous la garde de la liberté, le Dieu de tous les hommes et du plus grand nombre des Français.

« Sa volonté a été accomplie, un peloton de garde nationale a introduit le cercueil dans l'intérieur de l'église ; la force et la mort ont violé le domicile de Dieu, en pleine paix,

sans émeute populaire, par les ordres de l'administration. On ne peut violer le domicile du citoyen qu'avec l'intervention de la justice ; la justice n'a pas même été appelée, pour dire à la religion : Voile un moment ta face devant mon épée. Un simple sous-préfet, un salarié amovible, du sein de sa maison, gardée contre l'arbitraire par trente millions d'hommes, a envoyé dans la maison de Dieu un cadavre. Il a fait cela, tandis que vous dormiez tranquilles sur la foi jurée dans la Charte du 7 août, tandis que l'on exigeait de vous des prières pour bénir, dans le roi, le chef de la liberté d'une grande nation. Il a fait cela devant la loi qui déclare que les cultes sont libres ; et qu'est-ce qu'un culte libre si son temple ne l'est pas, si son autel ne l'est pas, si l'on peut y apporter de la boue les armes à la main ? Il a fait cela à la moitié des Français, lui, ce sous-préfet !

« Or, l'homme qui a bravé tant de Français dans leur religion, qui a traité un lieu où les hommes plient le genou avec plus d'irrévérence qu'il ne s'en serait permis à l'égard d'une étable, cet homme, il est au coin de son feu, tranquille et content de lui. Vous l'auriez fait pâlir si, prenant votre Dieu déshonoré, le bâton à la main et le chapeau sur la tête, vous l'eussiez porté dans quelque hutte faite avec des planches de sapin, jurant de ne pas l'exposer une seconde fois aux insultes des temples de l'État ¹. »

Ces derniers mots indiquaient la conséquence extrême, injuste et dangereuse, devant laquelle l'*Avenir* ne reculait pas. Il disait crûment au clergé qu'il fallait savoir renoncer au budget du culte, seul débris de son antique et légitime patrimoine, seule garantie de son existence matérielle, re-

¹ *Avenir* du 20 novembre 1830.

noncer même aux églises dont l'État se prétendait propriétaire, pour entrer en pleine possession des forces invincibles et des inépuisables ressources de la liberté moderne. Quant à cette liberté, voici sous quelle parure, après l'avoir arrachée du camp des révolutionnaires, il la présentait resplendissante et enflammée aux catholiques ahuris :

« Aujourd'hui, la censure *civile* peut-elle être exercée par l'Église? Non. — L'État peut-il et veut-il confier la censure à l'Église? Non. Reste donc la liberté, et Dieu soit béni! Dieu soit béni d'avoir fait de l'homme une créature si élevée, que la force conspire vainement contre son intelligence, et que la pensée n'ait ici-bas d'autre juge que la pensée! Loin que l'ordre soit détruit par le libre combat de l'erreur contre la vérité, c'est ce combat même qui est l'ordre primitif et universel...

« On pouvait objecter aussi au souverain Créateur que le mal serait plus fort que le bien dans le régime libéral qu'il choisissait. Il l'a néanmoins choisi, sachant que la liberté est le bien par excellence, contre lequel le crime ne prévaut pas, puisque le crime est une preuve même de la liberté.

« Il n'est pas vrai d'ailleurs, dans aucun sens, que le mal soit plus fort que le bien, et que la vérité combatte sur la terre avec des armes dont l'inégalité ait besoin d'être réparée par le secours du pouvoir absolu. S'il en était ainsi, la vérité serait bien malheureuse, car le pouvoir absolu n'a jamais travaillé que pour lui-même. Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que le christianisme s'est fondé? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les hérésies du Bas-Empire ont été surmontées? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les peuples ariens de l'Occident ont été convertis? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que la philosophie du dix-huitième siècle tombe

en poussière aujourd'hui? La vérité persécutée a triomphé partout de l'erreur protégée et puissante : voilà l'histoire. Et aujourd'hui l'on vient nous dire que si la vérité est réduite à combattre l'erreur par ses seules armes, librement, en plein air, tout est perdu! Insensés! il n'y a qu'une preuve que tout ne soit pas mensonge et jeu d'esprit, c'est que quelque chose ait depuis l'origine, esclave depuis l'origine, blessé et sanglant depuis l'origine, a pourtant triomphé depuis l'origine de tous les obstacles humains, et ce quelque chose battu des flots, vous croyez qu'il périra par la liberté! Beaucoup d'hommes ont secoué la tête en passant devant le Christ, mais, je vous le jure, je n'en ai point rencontré dans l'histoire dont le blasphème égale le vôtre. Vous ne connaissez pas le Galiléen.

« Catholiques, croyez-moi, laissons à ceux qui n'ont foi qu'aux princes de la terre les espérances de la servitude. Laissons-les dire que tout est perdu si la presse parle, et s'enfoncer dans des conséquences lamentables où ils n'auront plus qu'à choisir entre la destruction de l'ordre et celle de la raison. Ce sont des enfants d'un jour qui n'ont pas encore vu d'éclipse, et qui se tordent les mains en invoquant je ne sais quels dieux. Pour nous, voyageurs depuis longtemps sur cette terre, ne nous troublons pas de si peu, et, notre crucifix sur la poitrine, prions et combattons : les jours ne tuent pas les siècles, la liberté ne tue pas Dieu¹. »

Ainsi écrivait, avec un singulier mélange d'effervescence juvénile et de puissante originalité, ce prêtre, cet inconnu de la veille, à vingt-huit ans. Et il ne se contentait pas d'écrire, il parlait comme il écrivait. Il avait compris que dans les pays déjà libres, ou qui aspirent à le devenir, les grandes

¹ *Avenir* du 12 juin 1831.

causes se traduisent toujours, comme à Rome et en Angleterre, en procès débattus au grand jour de la publicité judiciaire. Une série de contestations dont le détail allongerait trop ce récit, mais qui toutes avaient pour objet l'émancipation du prêtre et du citoyen catholique, l'amena plus d'une fois à l'audience de la police correctionnelle, soit comme prévenu, soit comme partie civile, soit enfin comme avocat, car, jusqu'à ce qu'il en eût été débouté par une décision du conseil de discipline, il eut la prétention de plaider en cette qualité; et je me rappelle la surprise d'un président de chambre en découvrant un jour, à la barre, sous la robe d'avocat, ce prêtre dont le nom commençait déjà à poindre. En fouillant dans les journaux du temps, on trouverait bien quelques rayons de cette parole déjà si virile, qui semait le trouble dans les rangs des substituts et qui électrisait l'auditoire.

Un jour, en répondant à un avocat du roi, qui s'était hasardé à dire que les prêtres étaient les ministres d'un pouvoir étranger, Lacordaire s'était écrié : « Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu. » Sur quoi l'auditoire, rempli de ce peuple de Juillet si hostile au clergé, se mit à applaudir; on lui criait : « Mon prêtre, mon curé, comment vous nommez-vous? vous êtes un brave homme! » Je ne sais quel attrait l'entraînait toujours vers ces conflits de parole; on eût dit qu'il éprouvait la trempe de son arme, en s'essayant à assurer ses coups. « Je me suis convaincu, écrivait-il au sortir d'une de ces escarmouches, que le sénat romain ne serait pas capable de m'effrayer. » Et, de fait, jamais homme ne sembla moins souffrir de ce qu'il a lui-même appelé les « tourments de la parole publique ¹. »

¹ Notice sur Ozanam.

Bientôt le pouvoir lui rendit le service de lui ouvrir une arène plus digne de lui. Le roi Louis-Philippe, usant pour la première fois de la prérogative que le concordat avait consacrée, venait de nommer trois nouveaux évêques. Irrité, non sans raison, par deux articles qui lui imputaient à cette occasion des intentions perverses, avec une intempérance de langage que Lacordaire sut plus tard avouer et regretter, le gouvernement le fit traduire, en même temps que l'abbé de la Mennais, devant le jury, comme accusés d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et de provocation à la désobéissance aux lois. Ils comparurent devant la cour d'assises le 31 janvier 1834. M. de la Mennais fut défendu avec un grand talent par M. Janvier. L'abbé Lacordaire se défendit lui-même; il sut émouvoir ses juges en entremêlant à la hardiesse de ses doctrines un touchant et modeste retour sur lui-même. Nos lecteurs nous sauront gré de leur citer quelques fragments de ce discours, qui n'a jamais été réimprimé depuis 1834.

« Je me lève, dit-il en commençant, avec un souvenir qui ne saurait passer de mon esprit. Quand le prêtre autrefois se levait au milieu des peuples, quelque chose qui excitait un profond amour se levait en même temps que sa personne. Aujourd'hui, tout accusé que je sois, je sais que mon nom de prêtre est muet pour ma défense, et je m'y résigne. Les peuples ont dépouillé le prêtre de cet amour antique qu'ils lui portaient, lorsque le prêtre s'est dépouillé lui-même d'une part auguste de son caractère, lorsque l'homme de Dieu a cessé d'être l'homme de la liberté.

« Je ne suis qu'un jeune homme, qu'un catholique obscur; mes souvenirs publics ne remontent pas au delà de trois mois... Et pourtant, Messieurs, j'éprouve le besoin de vous

raconter les secrets sentiments de mon âme, qui ne seront une preuve de ma bonne foi qu'autant que vous y reconnaîtrez l'accent de ma sincérité...

« J'étais bien jeune, Dieu avait péri dans mon âme, et la liberté ne régnait pas dans ma patrie. Dieu avait péri dans mon âme, parce que mon berceau avait été placé à l'aurore de ce dix-neuvième siècle, dans le bruit et les orages ; la liberté ne régnait pas dans ma patrie, parce qu'après de grands malheurs Dieu avait donné à la France un homme plus grand encore que ces malheurs...

« J'étais bien jeune encore : je vis cette capitale où la curiosité, l'imagination, la soif d'apprendre, me faisaient croire que les secrets du monde me seraient révélés. Son poids m'accabla, et je fus chrétien ; chrétien, je fus prêtre. Laissez-moi m'en réjouir, Messieurs ; car je ne connus jamais mieux la liberté que le jour où je reçus avec l'onction sainte le droit de parler de Dieu. L'univers s'ouvrit devant moi, et je compris qu'il y avait dans l'homme quelque chose d'inaliénable, de divin, d'éternellement libre : la parole ! La parole du prêtre m'était confiée, et il m'était dit de la porter aux extrémités du monde, sans que personne eût le droit de sceller mes lèvres, un seul jour de ma vie. Je sortis du temple avec ces grandes destinées, et je rencontrai sur le seuil les lois et la servitude...

« Si j'ai provoqué à la désobéissance aux lois, j'ai commis une faute grave ; car les lois sont sacrées. Elles sont, après Dieu, le salut des nations, et nul ne doit leur porter un respect plus grand que le prêtre, chargé d'apprendre aux peuples d'où leur vient la vie et d'où leur vient la mort. Cependant, je l'avoue, je n'éprouve pas pour les lois de mon pays cet amour célèbre que les peuples anciens portaient aux leurs. Quand Léonidas mourut, on grava ceci sur sa

tombe : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour obéir à ses saintes lois.* Et moi, Messieurs, je ne voudrais pas qu'on gravât cette inscription sur ma tombe ; je ne voudrais pas mourir pour les saintes lois de mon pays. Car le temps n'est plus où la loi était l'expression vénérable des traditions, des mœurs et des dieux d'un peuple : tout est changé. Mille époques, mille opinions, mille tyrannies, la hache et l'épée se heurtent dans notre législation confuse, et ce serait adorer ensemble la gloire et l'infamie que de mourir pour de telles lois. Il en est une que je respecte, que j'aime, que je défendrai, c'est la Charte de France ; non pas que je m'attache aux formes variables du gouvernement représentatif avec une immobile ardeur, mais parce que la Charte stipule la liberté et que, dans l'anarchie du monde, il ne reste plus aux hommes qu'une patrie, la liberté...

« J'ai protesté contre les nominations d'évêques émanées du pouvoir civil, je me trompe, émanées de nos oppresseurs, c'est le terme dont je me suis servi ; et, comme M. l'avocat général s'y est arrêté longtemps, je m'y arrête aussi. Nos oppresseurs ! ce mot vous a fait peine. Vous m'en avez demandé compte ; vous avez regardé mes mains pour voir si elles étaient meurtries par l'empreinte des fers. Mes mains sont libres, monsieur l'avocat général, mais aussi, mes mains, ce n'est pas moi. Moi, ce qui est moi, c'est ma pensée, c'est ma parole, et, pour que vous le sachiez, je le trouve opprimé dans ma patrie, ce moi divin, ce moi de l'homme, cette pensée, cette parole, moi, enfin ! Oui, vous ne garrottez pas mes mains, et peu m'importerait ; car ce serait justice ou ce serait violence : justice ne serait pas oppression, et quant à la violence, il resterait contre elle la violence. Mais, si vous ne garrottez pas mes mains, vous garrottez ma pensée ; vous ne me permettez pas d'enseigner,

moi à qui il a été dit : *Docete*. Le sceau de vos lois est sur mes lèvres ; quand sera-t-il brisé ? Je vous ai donc appelés mes oppresseurs, et je redoute des évêques de votre main !

« J'ai reproché au gouvernement des torts réels ; je les lui ai reprochés avec énergie, mais sans avoir l'intention d'exciter les catholiques à le mépriser et à le haïr. Croyez-le, Messieurs, du sein de la Providence, où la foi reporte incessamment nos pensées, nous regardons les empires qui tombent et ceux qui s'élèvent avec des pensées plus pures que celles qui agitent l'homme, quand il ne voit dans ces catastrophes souveraines que le combat des intérêts humains. La liberté de l'Église et du monde nous paraît être le terme des desseins secrets de Dieu, et c'est aussi par là que nous jugeons des événements qui ont changé la face de la France. S'ils contribuent à l'affranchissement de la conscience humaine, nous leur accorderons une place dans notre amour ; s'ils trahissent leurs propres destinées, ils ne peuvent exiger de nous des serments éternels qui ne sont dus qu'à la patrie, à la liberté, à Dieu : trois choses qui ne meurent pas...

« Mon devoir est accompli. Le vôtre, Messieurs, est de me renvoyer absous de cette accusation ; ce n'est pas pour moi que je vous le demande. Il n'y a que deux choses qui donnent du génie : Dieu et un cachot. Je ne dois donc pas craindre l'un plus que l'autre. Mais je vous demande mon acquittement comme un pas vers l'alliance de la foi et de la liberté, comme un gage de paix et de réconciliation. Le clergé catholique a fait son devoir ; il a crié vers ses concitoyens, il leur a jeté des paroles d'amour ; c'est à vous d'y répondre. Je vous le demande encore, afin que ces despotes subalternes, ressuscités de l'Empire, apprennent au fond de leur province qu'il y a aussi une justice en France pour les

catholiques, et qu'on ne peut plus les sacrifier à de vieilles préventions, à des haines d'un siècle désormais fini.

« Voilà donc, Messieurs. Je vous propose d'acquitter Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, attendu qu'il n'a point failli, qu'il s'est conduit en bon citoyen, qu'il a défendu son Dieu et sa liberté, et je le ferai toute ma vie, Messieurs. »

Les deux accusés furent acquittés.

L'arrêt ne fut rendu qu'à minuit. Une foule nombreuse entourait et applaudissait le vainqueur de la journée. Quand elle se fut écoulée, nous revînmes seuls, dans l'obscurité, le long des quais. Sur le seuil de sa porte, je saluai en lui l'orateur de l'avenir. Il n'était ni enivré ni accablé de son triomphe; je vis que pour lui les petites vanités du succès étaient moins que rien, de la poussière dans la nuit. Mais je le vis avide de répandre la contagion du dévouement et du courage, et ravi par ces témoignages échangés de foi mutuelle et de tendresse désintéressée qui, dans des cœurs jeunes et chrétiens, brillent d'un éclat plus pur et plus aimé que toutes les victoires.

Cette victoire-là, si imprévue et si éclatante, n'était pas faite pour abattre nos courages. Une nouvelle campagne fut entreprise. On résolut de concentrer le principal effort de la lutte sur la question de la liberté d'enseignement. Déjà soulevée sous la Restauration, cette question avait obtenu droit de cité dans la Charte de 1830, qui, par son dernier article, promettait qu'il serait « pourvu, *dans le plus court délai possible*, à l'instruction publique et à la liberté d'enseignement. » Le gouvernement ne se montrait nullement pressé de tenir la main à l'exécution de cette promesse; et l'administration universitaire, par la rudesse qu'elle déployait dans l'exécution des décrets impériaux qui avaient

fondé son monopole, augmentait l'irritation et l'impatience des catholiques. Le recteur de Lyon alla jusqu'à enjoindre aux curés de cette ville de renvoyer les enfants de chœur auxquels ils donnaient gratuitement des leçons. A cette nouvelle, les rédacteurs de l'*Avenir*, qui s'étaient constitués en *Agence pour la défense de la liberté religieuse*, annoncèrent publiquement, « attendu que la liberté se prend et ne se donne pas, » que trois d'entre eux ouvriraient à Paris une école libre et gratuite. « L'Université, disaient-ils, poursuit la liberté de l'enseignement jusque dans les enfants de chœur : eh bien ! nous la mettrons aux prises avec des hommes. » L'école fut ouverte le 7 mai 1834, après qu'avis préalable en eut été donné au préfet de police. L'abbé Lacordaire fit un court et énergique discours d'inauguration ; nous fîmes chacun notre classe à une vingtaine d'enfants. Le surlendemain, un commissaire vint nous sommer de déguerpir. Il s'adressa d'abord aux enfants : *Au nom de la loi, je vous somme de sortir !* L'abbé Lacordaire dit aussitôt : *Au nom de vos parents dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester !* Les enfants s'écriaient unanimement : *Nous resterons !* Sur quoi des sergents de ville firent sortir élèves et maîtres, sauf Lacordaire, qui protesta que l'école louée par lui était son domicile, et qu'il y passerait la nuit, à moins qu'il n'en fût tiré par la force. « Laissez-moi, » nous disait-il en s'asseyant sur un lit de sangle qu'il y avait fait transporter ; « je reste ici seul avec la loi et mon droit. » Il ne céda qu'à l'attouchement des sergents de ville : après quoi les scellés furent posés et une instruction judiciaire s'engagea aussitôt contre le maître d'école. Pendant que se vidaient les incidents divers de la poursuite, la mort prématurée de mon père m'ayant revêtu de la pairie héréditaire, et l'action contre les prévenus étant indivisible, nous devîmes tous

deux justiciables de la Cour des Pairs, qui nous jugea le 15 septembre, et nous condamna à une amende de 100 francs. Tel fut le premier acte de ce grand procès, qui ne devait être gagné que vingt ans plus tard. C'était acheter à bien bon compte l'honneur et l'avantage d'avoir contraint l'opinion publique à s'occuper d'une question vitale pour notre cause, et les catholiques à reconnaître le seul terrain où il pouvait leur être donné de vaincre un jour.

L'abbé Lacordaire conquit ce jour-là une nouvelle couronne. Il comprit très-bien la différence des hommes et des choses. Ardent et sans frein devant le jury, il se montra politique et modéré, sans être moins éloquent ou moins hardi, devant les quatre-vingt-quatorze pairs de France qui représentaient tant de services et tant d'illustration civile et militaire, mais aussi tant d'idées diverses et tant de pouvoirs tombés. Me pardonnera-t-on de le citer encore? Je l'espère; car il me semble qu'on ne doit pas se lasser de recueillir ces premiers accents d'une voix prédestinée à un si glorieux et si souverain ascendant.

Son exorde fit tout d'abord dresser l'oreille à l'auditoire.

« Nobles pairs,

« Je regarde et je m'étonne. Je m'étonne de me voir au banc des prévenus, tandis que M. le procureur général ¹ est au banc du ministère public; je m'étonne que M. le procureur général ait osé se porter mon accusateur, lui qui est coupable du même délit que moi, et qui l'a commis dans l'enceinte où il m'accuse, devant vous, il y a si peu de temps. Car de quoi m'accuse-t-il? D'avoir usé d'un droit écrit dans la Charte, mais non encore réglé par une loi: et lui vous

¹ M. Persil, depuis garde des sceaux, et aujourd'hui conseiller d'État.

demandait naguère la tête de quatre ministres en vertu d'un droit écrit dans la Charte et non réglé par une loi ! S'il a pu le faire, j'ai pu le faire aussi, avec la différence qu'il demandait du sang et que je voulais donner une instruction gratuite aux enfants du peuple. Tous deux nous avons agi au nom de l'art. 69 de la Charte. Si M. le procureur général est coupable, comment m'accuse-t-il ? et, s'il est innocent, comment m'accuse-t-il encore ?

« J'ai d'autres raisons de m'étonner, nobles pairs ; car la garde d'honneur qui est à vos portes a violé comme moi et dans le même sens les lois existantes. Longtemps avant que l'armée nationale eût reçu l'organisation qui lui avait été promise par la Charte, et lorsqu'elle était encore sous le coup de l'ordonnance qui l'avait détruite, elle s'est formée, elle a élu ses chefs, elle a paru sous les armes, non pas sur un point de la France, mais dans toute l'étendue du pays. Comment suis-je coupable, si elle est innocente ? comment se fait-il que, quelque part que tombent ici mes regards, ils rencontrent dès complices, et que pourtant moi et mes amis nous soyons seuls au banc des prévenus ? L'on a pu demander la tête des ministres en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi ; et, lorsque nous avons voulu, en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi, mais écrit à la même page et dans le même article de la Charte, rassembler quelques enfants de familles pauvres pour leur apprendre les éléments des lettres divines et humaines, on est venu contre nous comme contre des perturbateurs de la paix publique ; on a chassé nos enfants, on m'a ravi mon domicile, ma porte est encore sous le scellé. Je n'ai rien vu dans tout ce qu'a dit M. le procureur général qui m'explique tant d'impunité d'une part et tant de rigueur de l'autre, à moins que l'impunité n'ait été justice et que la rigueur ne

soit persécution. Alors je les comprends toutes deux, et, après la persécution, nobles pairs, j'ose réclamer la justice... »

Voici maintenant un fragment de sa discussion :

« Partant de là, nobles pairs, je ne puis m'étonner assez du sang-froid avec lequel M. le procureur général vous a dit : Le décret de 1811 a été exécuté, donc il a force de loi. Mais a-t-il été exécuté librement? a-t-il été exécuté du consentement commun? a-t-il été exécuté d'une telle façon qu'il soit une liberté pour la France? Ah! nobles pairs, quelle dérision! Et c'était avec complaisance que M. le procureur général vous suppliait de remarquer que le décret avait été exécuté sous l'Empire. Puis donc qu'il a bien voulu prendre mon rôle, il faut que je me résigne à répéter après lui : C'était sous l'Empire, c'était du temps où la France ne consentait à rien parce qu'on ne lui soumettait rien; c'était du temps où les restes de la république, descendus de l'échafaud, adoraient à genoux la fortune impériale; c'était du temps où il n'y avait en France que la gloire et le silence. Mais encore, l'esclavage a-t-il été assez long pour qu'on puisse dire au moins qu'il a eu la puissance et la majesté de la durée? Comptez les jours, nobles pairs, et remerciez la Providence qui les abrégea. Entre le 15 novembre 1811 et le 1^{er} avril 1814, entre le décret qui mit l'Université sous la protection d'une pénalité arbitraire et l'acte qui précipita Napoléon du trône, il s'est écoulé deux ans trois mois et vingt-six jours. Est-ce là de quoi couvrir la servitude du voile que le temps jette sur tout?

« Le décret de 1811 a eu force de loi sous l'Empire : c'est vous qui l'avez dit, monsieur le procureur général, c'est vous qui avez mis là toute la cause, ou du moins son principal

fondement, et qui faisiez remarquer tout à l'heure à la cour, avec une sorte d'orgueil, que personne n'avait été si hardi sous l'Empire que de s'opposer à la volonté de Napoléon. Je place volontiers la cause où vous la placez vous-même, et je suis curieux de répéter la preuve par laquelle vous établissez que le décret de 1811 a eu force de loi sous le sceptre impérial. C'est, dites-vous, qu'il a été exécuté; mais tout s'exécute par l'épée, et si nulle autre condition n'est nécessaire pour qu'une volonté d'homme devienne une loi, la violence est la suprême législatrice du genre humain : un fait est un droit; le silence de la peur est la voix de Dieu. S'il faut d'autres conditions, quelles sont-elles? ont-elles été remplies à l'égard du décret de 1811? M. le procureur général ne nous a rien dit. Il s'est borné à ce mot superbe : Le décret a été exécuté, en ajoutant avec intention que c'était sous l'Empire. En effet, sous l'Empire! il y avait alors tant de liberté et de courage civil, que l'exécution d'une volonté impériale lui donnait nécessairement la force de la loi, c'est-à-dire le caractère du consentement de la nation ou de ses représentants, c'est-à-dire le caractère de la justice! Non, si la doctrine du ministère public était vraie, s'il était possible qu'en France un décret exécuté devînt une loi par cela seul qu'il est exécuté, il faudrait fuir notre patrie et aller demander aux civilisations les plus abjectes un peu de cette liberté qui ne se perd jamais tout entière, si ce n'est chez les peuples où l'on parle de violence comme d'une chose sacrée, et où l'ordre du maître s'appelle une loi, pourvu que l'esclave ait répondu : J'obéis. »

Après avoir si bien parlé de l'Empire devant tant d'anciens serviteurs du pouvoir impérial, il terminait ainsi :

« Si le temps ne me manquait pas, j'aurais accordé au

ministère public tout ce qu'il aurait voulu, et, supposant que nous étions coupables de la violation d'un décret sanctionné par une peine, j'aurais tiré de notre culpabilité même la preuve de notre innocence. Car, nobles pairs, il est de saintes fautes, et la violation d'une loi peut être quelquefois l'accomplissement d'une loi plus élevée. Dans la première cause de la liberté d'enseignement, dans cette cause célèbre où Socrate succomba, il était évidemment coupable contre les dieux, et par conséquent contre les lois de son pays. Cependant la postérité des peuples païens et la postérité des siècles venus depuis le Christ ont flétri ses juges et ses accusateurs ; ils n'ont absous que le coupable et le bourreau, le coupable parce qu'il avait manqué aux lois d'Athènes pour obéir à des lois plus grandes ; le bourreau, parce qu'il n'avait présenté la coupe au condamné qu'en pleurant. Et moi, nobles pairs, je vous aurais prouvé qu'en foulant aux pieds ce décret de l'Empire, j'avais bien mérité des lois de ma patrie, bien servi sa liberté, bien servi la cause et l'avenir de tous les peuples chrétiens. Mais le temps me ravit ma pensée, je lui pardonne puisqu'il me laisse votre justice. C'est donc assez. Quand Socrate, dans cette première et fameuse cause de la liberté d'enseignement, était prêt à quitter ses juges, il leur dit : « Nous allons sortir, vous pour vivre, moi pour mourir. » Ce n'est pas ainsi, mes nobles juges, que nous vous quitterons. Quel que soit votre arrêt, nous sortirons d'ici pour vivre : car la liberté et la religion sont immortelles, et les sentiments d'un cœur pur que vous avez entendus de notre bouche ne périssent pas davantage. » (*Moniteur* du 20 septembre 1831.)

C'est à peine s'il existe encore cinq ou six des nobles pairs à qui l'on parlait ainsi ; mais ils ne me démentiront pas si

j'affirme que la chambre entière, qui, avec son incomparable respect pour la liberté illimitée de la défense, avait froidement et patiemment écouté les autres plaidoiries, resta sous le charme de la parole et de la personne du jeune orateur. L'heureuse audace de son improvisation avait éveillé l'attention des moins sympathiques. Ce fier langage, qui aujourd'hui peut-être semblera excessif à beaucoup de mes lecteurs, ne choquait point alors la noble assemblée où siégeaient tant d'illustres personnages; et lorsque, plus tard, mon âge m'eut appelé à siéger parmi nos juges, je retrouvai, vivant encore, le souvenir du prêtre qui, au milieu des cruels orages de l'année 1831, les avait un instant émerveillés par son éloquence enchanteresse ¹.

On me pardonnera de m'être étendu sur les événements de cette année, si mémorables pour tous. Il n'est personne, quelque obscure et inutile qu'ait été sa vie, qui, au déclin de ses jours, ne se sente entraîné par un invincible courant vers le moment où les premiers feux de l'enthousiasme s'allumèrent dans son âme et sur ses lèvres; personne qui ne respire avec une sorte d'ivresse le parfum de ces souvenirs, et qui ne soit tenté d'en vanter outre mesure le charme et l'éclat : « Jours à la fois heureux et tristes, » disait Lacordaire, « jours dévorés par le travail et l'enthousiasme; jours comme on n'en voit qu'une fois dans sa vie. » Je ne crains pas d'exagérer la valeur et l'intensité de ces luttes qui, pour le fond des choses en question, ont prévalu et qui décidèrent de l'attitude des catholiques en France et ailleurs, depuis la Révolution de Juillet jusqu'au second Empire. La génération actuelle ne saurait se faire une idée des fortes et généreuses passions qui enflammaient alors tous les cœurs. Il y avait

¹ Voir à l'*Appendice*, la liste des Pairs de France qui siégèrent dans le procès de l'École libre.

bien moins de journaux et bien moins de lecteurs qu'aujourd'hui (l'*Avenir* ne compta jamais trois mille abonnés). Les communications postales et autres étaient bien plus difficiles ; il n'y avait ni chemins de fer ni télégraphie électrique, et dans nos voyages de propagande nous mettions trois jours et trois nuits pour aller de Paris à Lyon dans d'exécrables diligences. Mais quelle vie dans les âmes ! quelle ardeur dans les intelligences ! quel culte désintéressé de son drapeau, de sa cause ! que de sillons profonds creusés dans les jeunes cœurs d'alors par une idée, par un dévouement, par un grand exemple, par un acte de foi ou de courage ! Celui qui a pris place entre les premiers de nos poètes vivants, l'illustre et cher confrère que l'Académie française a appelé dans ses rangs, comme un digne précurseur, bien peu de temps avant de les ouvrir à Lacordaire, M. de Laprade, a décrit, dans des vers mémorables, ce que valait alors cette jeunesse dont il était :

Ah ! j'ai connu des jours et je les ai vécu
 Où les droits désarmés, où l'idéal vaincu,
 Le penseur qu'on proscrit et le Dieu qu'on délaisse,
 Avaient au moins pour eux les cœurs de la jeunesse !...
 Sous ses drapeaux la Muse enrôla de tout temps
 Le bataillon sacré des âmes de vingt ans...
 Alors aux grandes voix les cœurs étaient ouverts...
 Tous, alors, adoptant nos poètes pour guides,
 Nous montions, dédaigneux des intérêts sordides,
 Fiers, altérés du beau plutôt que du bonheur,
 Amoureux de l'amour, du droit, du vieil honneur,
 Et tous prêts à mourir, purs de toute autre envie,
 Pour ces biens qui font seuls les causes de la vie...
 Écoliers, jeunes fous, c'étaient là nos orgies,
 L'ivresse où nous puisions nos rudes élégies ;
 C'était notre soleil dans les travaux obscurs
 Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.

Pour savoir ce qu'il éclata alors d'enthousiasme pur et désintéressé dans les presbytères du jeune clergé et dans certains groupes de francs et nobles jeunes gens, il faut avoir vécu dans ce temps, lu dans leurs yeux, écouté leurs confidences, serré leurs mains frémissantes, contracté, dans la chaleur du combat, des liens que la mort seule a pu briser ; il faut surtout lire les discours et les lettres intimes de Lacordaire, qui écrivait un mois après son apparition devant la Cour des Pairs : « Si cruel que soit le temps, il n'ôtera rien « aux délices de l'année qui vient de passer ; elle sera éternellement dans mon cœur comme une vierge qui vient de mourir. »

Elle allait mourir, en effet, cette année qui avait passé comme un de ces jours sains et glorieux dont le crépuscule est encore plein de lumière et de joie. L'*Avenir* touchait à la fin de son aventureuse carrière. Les ardentes et généreuses sympathies qu'il excitait n'étaient que trop contre-balancées par la violente répulsion que lui témoignaient à la fois les partisans de l'absolutisme démocratique et les fidèles de l'autorité monarchique. La défiance de plus en plus prononcée de l'épiscopat était un obstacle bien autrement sérieux. A des idées pratiques neuves, justes et honnêtes en elles-mêmes, et qui sont devenues pendant vingt ans le pain quotidien de l'apologétique catholique, nous avons eu le tort d'ajouter des théories excessives et téméraires, puis de soutenir les unes et les autres avec cette logique absolue qui perd toutes les causes qu'elle ne déshonore pas. La renonciation à l'indemnité stipulée par le concordat était une des aberrations de cette logique, parfaitement comparable à celle qui porte aujourd'hui certains esprits à réclamer l'abolition du pouvoir temporel par amour pour la liberté du pape. De plus, notre œuvre était compromise aux yeux du clergé, d'un

côté, par le système philosophique de M. de la Mennais sur la certitude, dont il prétendait faire la base de sa politique comme de sa théologie; de l'autre, par l'ultramontanisme extrême du grand écrivain et de ses premiers disciples, car il est bon d'ajouter, pour l'instruction de ceux qui n'ont pas sondé les abîmes de la mobilité française, qu'à cette époque les doctrines ultramontaines rencontraient auprès de l'immense majorité du clergé précisément la même impopularité que celle dont le gallicanisme est aujourd'hui la victime.

Enfin les ressources matérielles, épuisées non-seulement par un journal quotidien, mais par tant de procès et de publications diverses, nous faisaient défaut. Il fallait donc se taire, au moins pour un temps. Mais en annonçant la suspension du journal, le 15 novembre 1831, treize mois après son apparition, nous annonçâmes en même temps le départ des trois principaux rédacteurs pour Rome, afin de soumettre au Pape les questions controversées entre nos adversaires et nous, promettant d'avance une soumission absolue à la décision pontificale. C'était, je crois, Lacordaire qui avait eu cette idée; je la trouve d'abord énoncée dans un article de lui qui avait été poursuivi un an auparavant, et qui se terminait ainsi : « Nous confions notre protestation au souvenir de tous les Français en qui la foi et la pudeur n'ont pas péri; à nos frères des États-Unis, de l'Irlande et de Belgique; à tous ceux qui sont en travail de la liberté du monde, quelque part qu'ils soient. Nous la porterons s'il le faut à la ville des Apôtres, aux marches de la confession de Saint-Pierre, et on verra qui arrêtera les pèlerins de Dieu et de la liberté¹. »

Personne n'avait la moindre envie de les arrêter, et c'était

¹ *Avenir* du 25 novembre 1830.

vraiment dommage, car ce voyage était une faute. Forcer Rome à s'expliquer sur des questions qu'elle laissait librement débattre depuis plus d'un an, c'était au moins une prétention singulière. Ne pas lui savoir un gré infini de son silence, c'était méconnaître à la fois toutes les exigences et tous les avantages de la situation. Une pareille aberration pouvait se comprendre chez des jeunes gens sans expérience des choses du monde et de l'Église ; mais comment l'expliquer et surtout l'excuser chez un prêtre illustre, déjà mûri par l'âge, comme l'était l'abbé de la Mennais, qui avait alors plus de cinquante ans, et qui avait déjà séjourné à Rome, où Léon XII l'avait accueilli avec la plus grande distinction ? Dès notre arrivée, il fut visible à l'accueil réservé qui nous était fait partout, que nous n'obtiendrions pas la réponse que nous désirions. Après nous avoir demandé un Mémoire explicatif, qui fut rédigé par Lacordaire, on nous laissa deux mois sans mot dire. Puis le cardinal Pacca écrivit à M. de la Mennais que le Pape, tout en rendant justice à ses services et à ses bonnes intentions, nous avait vus avec mécontentement remuer des controverses et des opinions au moins dangereuses, qu'il ferait du reste examiner nos doctrines, et que, comme cet examen pourrait être long, nous pouvions retourner dans notre patrie. Le Pape consentit ensuite à nous recevoir ; il nous traita avec la bonté familière qui lui était naturelle ; il ne nous fit pas l'ombre d'un reproche, mais ne fit pas non plus la moindre allusion à l'affaire qui nous avait amenés à Rome.

C'était une solution peu brillante et peu flatteuse, mais à coup sûr la plus favorable qu'il nous fût permis d'espérer. Lacordaire y était tout préparé. Il n'y vit avec raison qu'un avertissement paternel, le plus doux qu'on pût imaginer, celui qui laissait le moins de trace, qui ne décidait rien et ne

compromettait personne. Pendant ces deux mois et demi de séjour dans la ville éternelle, une grande paix et une grande lumière s'étaient levées dans son âme. Je le vois encore errant pendant de longues journées à travers les ruines et les monuments, s'arrêtant comme éperdu pour admirer, avec ce sentiment exquis de la vraie beauté qui ne l'a jamais quitté, tout ce que Rome offre de profond et d'unique ! épris surtout du charme tranquille et incomparable de ses horizons ; puis revenant, auprès du foyer commun, pour prêcher à M. de la Mennais la réserve, la résignation, la soumission, et, pour tout dire en un mot, la raison. Les misères, les infirmités inséparables de tout ce qui se mêle d'humain aux choses divines, ne lui échappaient pas, mais elles lui apparaissaient comme noyées dans la mystérieuse splendeur de la tradition et de l'autorité. Lui journaliste, lui bourgeois de 1830, lui démocrate libéral, avait compris du premier coup non-seulement la majesté inviolable du Pontificat suprême, mais ses difficultés, ses longs et patients desseins, ses indispensables ménagements pour les hommes et les choses d'ici-bas. La foi du prêtre catholique et le devoir l'avaient emporté sur-le-champ dans ce noble cœur sur toutes les fumées de l'orgueil, sur toutes les séductions, sur tous les entraînements du talent, sur toutes les ivresses de la lutte. Avec la pénétration que donnent la foi et l'humilité, il portait d'avance sur nos prétentions le jugement qu'a ratifié le temps, ce grand auxiliaire de l'Église et de la vérité. Ce fut alors, j'ose le croire, que Dieu le marqua pour toujours du sceau de sa grâce, et qu'il lui assura la récompense due à l'indomptable fidélité d'une âme vraiment sacerdotale.

Cependant le grand écrivain qu'on avait nommé à la tribune le *dernier des Pères de l'Église*, le docteur éloquent et célèbre, le prêtre vieilli et couronné depuis vingt ans par

l'admiration et la confiance du monde catholique, regimbait de toutes ses forces contre le bon sens et contre l'évidence, en même temps que contre son devoir de fidèle et de prêtre. Le jeune homme avait tout compris : l'homme fait, l'homme de génie, voulait tout ignorer. La prudence, la perspicacité, la dignité, la bonne foi, avaient passé toutes ensemble du côté du disciple, et par sa bouche elles semblaient adresser au maître chéri de solennelles et pathétiques remontrances. Vaine et impuissante tentative ! Loin d'écouter la voix respectueuse et tendre, mais ferme et franche de son jeune acolyte, le maître se livrait inconsidérément à son humeur : il s'enfonçait de plus en plus dans une aigre dissonance avec tout son passé, avec tout ce qui devait le retenir et l'éclairer. Il ne prêtait l'oreille qu'à deux ou trois détracteurs clandestins de l'autorité pontificale ; il rêvait déjà les alliances contre nature qui l'ont perdu. De tristes chimères commençaient dès lors à remplacer la foi dans son âme. Après la lettre du cardinal Pacca et l'audience du Pape, Lacordaire lui posa résolument cette alternative : « Ou bien il fallait ne pas venir, ou bien il faut nous soumettre et nous taire. » L'abbé de la Mennais refusa de l'accepter ; il répondait : « Je veux hâter et provoquer une décision immédiate, et je veux l'attendre à Rome, après quoi j'aviserai. » Alors, le vrai prêtre prit son parti, sans sortir de la plus respectueuse déférence, et déchiré, comme il me le disait, « par les tourments de la conscience qui lutte contre le génie, » il annonça la résolution de retourner en France et d'y attendre en silence, mais sans rester oisif, les arrêts de l'autorité : « Le silence, disait-il, est, après la parole, la seconde puissance du monde. »

M. de la Mennais, qui savait être, à certains moments, le plus caressant et le plus paternel des hommes, ne fut jamais tendre pour Lacordaire : il le vit partir de Rome sans regret,

débarrassé, comme il le croyait, d'un censeur incommode et d'un disciple infidèle. Avant comme après son départ, cet ami dévoué fit des efforts persévérants pour me délivrer comme lui : « Il n'existe entre nous, » m'écrivait-il à peine revenu en France, « aucune désunion spirituelle; toute ma vie je défendrai la liberté, et, avant que M. de la Mennais dit un seul mot pour elle, la liberté était le fond de mes pensées et déjà toute ma vie. S'il exécute son nouveau plan, souviens-toi que tous ses plus anciens amis et tous ses plus ardens collaborateurs l'abandonneront, et que, traîné par les faux libéraux dans une action sans possibilité de succès, il n'y a rien dans le langage d'assez triste pour dire ce qui arrivera¹... N'enchaînons pas nos cœurs à nos idées; car les idées de l'homme, semblables aux nuages que traverse le soleil, sont lumineuses et fugitives comme eux. » Je restai sourd à sa voix. Il me plaignit et m'excusa : « Tu es plus jeune que moi; par cela seul tu te trompes plus souvent que moi! » Et cependant, en ce moment même, il traçait la voie de la vérité à l'abbé de la Mennais, qui avait presque deux fois son âge.

On sait ce qui suivit. M. de la Mennais, après quatre mois d'attente, et sans comprendre que ces longs délais sauvaient à la fois son honneur et son avenir, perdit patience, et partit de Rome en annonçant publiquement l'intention de rentrer en France pour y reprendre, sans autre forme de procès, l'*Avenir*. A cette nouvelle, Lacordaire résolut de quitter la France pour aller vivre quelque temps dans une solitude studieuse en Allemagne. Nous aussi, nous avons pris par l'Allemagne pour retourner en France. La Providence nous fit rencontrer tous les trois à Munich, où nous fûmes atteints par la fameuse encyclique du 15 août 1832, directement

¹ 22 avril 1832.

provoquée par les dernières menaces de l'abbé de la Mennais, et où, sans qu'il y fût nommé, ses nouvelles doctrines étaient, pour la plupart, manifestement condamnées.

III

RUPTURE AVEC M. DE LA MENNAIS.

Notre soumission fut immédiate et sans réserve. Elle fut aussitôt publiée et nous revînmes à Paris « en vaincus victorieux d'eux-mêmes, » selon l'expression de celui d'entre nous qui avait si bien prévu et accepté la défaite. Il ajoutait avec Montaigne : « Il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. »

Lacordaire, qui croyait à la bonne foi de M. de la Mennais, voulut l'accompagner jusqu'en Bretagne, pour y habiter avec lui la solitude de la Chesnaie, et s'y préparer dans la retraite à faire ce que Dieu lui indiquerait par son Église et par les événements. Dans ce lieu d'une mélancolie terne et sauvage, il découvrit bientôt l'illusion qu'il s'était faite en se figurant que l'abbé de la Mennais se résignait à sa défaite et saurait en profiter pour servir l'Église et sa propre gloire. Il vit grandir chaque jour l'espace qui les séparait dans leurs jugements sur le passé et sur l'avenir. La Mennais rongea son frein, le cœur ulcéré par de sombres ressentiments : il rêvait la guerre générale, un bouleversement rapide et universel qui remettrait toutes choses à leur place et lui à la sienne. La vie commune devenait impossible par ce désaccord perpétuel sur des choses qui embrassaient, dans leurs conséquences, toute la vie présente et toute la vie future. Enfin, n'y pouvant pas plus tenir qu'à Rome, Lacordaire brisa, pour la seconde et dernière fois, le lien qui l'enchaînait au grand infortuné dont il prévoyait et ne voulait pas

partager le naufrage. Le 11 décembre 1832, il partit en adressant à M. de la Mennais la lettre que voici :

« Je quitterai la Chesnaie ce soir. Je la quitte par un motif
« d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous
« serait inutile à cause de la différence de nos pensées sur
« l'Église et la société, qui n'a fait que s'accroître tous les
« jours, malgré mes efforts sincères pour suivre le dévelop-
« pement de vos opinions. Je crois que, durant ma vie, et
« bien au delà, la république ne pourra s'établir ni en France,
« ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais
« prendre part à un système qui aurait pour base une per-
« suasion contraire. Sans renoncer à mes idées libérales, je
« comprends et je crois que l'Église a eu de très-sages rai-
« sons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser
« d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte ses
« pensées et les miennes. Peut-être vos opinions sont plus
« justes, plus profondes, et, en considérant votre supé-
« rité naturelle sur moi, je dois en être convaincu ; mais la
« raison n'est pas tout l'homme, et, dès que je n'ai pu
« déraciner de mon être les idées qui nous séparent, il est
« juste que je mette un terme à une communauté de vie qui
« est tout à mon avantage et tout à votre charge. Ma con-
« science m'y oblige non moins que l'honneur, car il faut
« bien que je fasse de ma vie quelque chose pour Dieu, et,
« ne pouvant vous suivre, que ferais-je ici que vous fati-
« guer, vous décourager, mettre des entraves à vos projets,
« et m'anéantir moi-même ?

« Vous ne saurez jamais que dans le ciel combien j'ai
« souffert depuis un an par la seule crainte de vous causer
« de la peine. Je n'ai regardé que vous dans toutes mes
« hésitations, mes perplexités, mes retours, et, quelque
« dure que puisse être un jour mon existence, aucun cha-

« grin du cœur n'égalera jamais ceux que j'ai ressentis dans
« cette occasion. Je vous laisse aujourd'hui tranquille du
« côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion que vous ne
« l'avez jamais été, si au-dessus de vos ennemis qu'ils ne
« sont plus rien ; c'est le meilleur moment que je puisse
« choisir pour vous faire un chagrin qui, croyez-moi, vous
« en épargne de bien plus grands. Je ne sais pas encore ce
« que je deviendrai, si je passerai aux États-Unis ou si je
« resterai en France, et dans quelle position. Quelque part
« que je sois, vous aurez des preuves du respect et de l'at-
« tachment que je vous conserverai toujours, et je vous
« prie d'agréer cette expression qui part d'un cœur déchiré. »

Cette séparation n'était que le prélude de celles qui finirent par ôter à M. de la Mennais jusqu'au dernier des disciples que fascinaient encore sa gloire et son génie : et cependant elle ne fut d'abord ni comprise ni approuvée. Lacordaire subit l'injustice de plusieurs de ses plus chaleureux admirateurs, celle même de son meilleur ami, avec une résignation simple et une confiance lumineuse dans l'avenir. C'est dans une lettre de ce temps-là qu'il est bon de prendre sur le fait les inspirations à la fois honnêtes et élevées qui seules le guidaient : « J'ai autant que personne, écrivait-il, le sentiment profond du respect que l'on doit aux souvenirs, et M. de la Mennais se séparât-il un jour de l'Église, devint-il le plus fatal hérésiarque qui fut jamais, entre ses ennemis et moi il y aurait encore une distance infinie, et personne ne lirait ce que je serais obligé d'écrire sans reconnaître la douleur de ma position, la durée de mon respect, le désintéressement et la fidélité de ma conscience. Ce sont là les grands moments de l'homme, quand il est aux prises avec des circonstances contradictoires, avec de grands devoirs s'entre-déchirant... On saura dans le ciel si j'ai agi avec la

légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur les liens qu'il a contractés ¹ ! »

L'attitude du jeune prêtre qui, à trente ans, avait montré une prudence si consommée, ne fut que trop vite justifiée. M. de la Mennais a lui-même écrit, dans ses *Affaires de Rome*, l'histoire lamentable de la marche qui, pendant trois années, à travers une série inouïe de tergiversations et de rétractations, de feintes soumissions et de déclarations contradictoires, conduisit l'apôtre excessif de l'infaillibilité absolue et universelle du Pape jusqu'à la révolte ouverte contre l'exercice le plus simple et le plus légitime de l'autorité pontificale, mise en demeure par lui-même de s'expliquer sur des questions morales et théologiques. Lacordaire contemplait ce douloureux spectacle d'un œil triste mais serein, suivant pas à pas les anneaux de cette chaîne qui se déroulait d'elle-même. Très-réservé en public, il confiait souvent au secret de l'intimité ses impressions : « M. de la Mennais, » disait-il après une des plus étranges manifestations de ce génie déjà mortellement atteint, « déclare que, *par beaucoup de motifs et principalement parce qu'il appartient au Saint-Siège de décider ce qui est bon et utile à l'Église, il est résolu de rester étranger aux affaires qui la touchent.* Sur quoi je remarque que rien n'est plus anticatholique que cette phrase... S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, sous aucun prétexte, ne doivent être étrangers à ce qui la touche; ils doivent y prendre part selon leur position et leurs forces, comme M. de la Mennais l'avait fait jusqu'à présent, mais ils doivent y prendre part en se soumettant à la direction du Saint-Siège, et non pas en voulant la conduire eux-mêmes... Aucun

¹ 19 août 1833.

talent, aucuns services ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation, quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou, que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, à côté de l'Église ¹. » Un peu plus tard, et après un nouvel épisode de cette lutte entre la Papauté et son ancien champion : « Le malheur de M. de la Mennais n'est pas tant dans son caractère altier, dans son peu d'instinct des affaires humaines et divines, que dans son mépris pour l'autorité pontificale et pour la situation douloureuse du Saint-Siège. Il a blasphémé Rome malheureuse : c'est le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable, après le déicide... Malheur à qui trouble l'Église ! malheur à qui blasphème les apôtres ! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore : les temps de l'Antéchrist ne sont pas venus ; M. de la Mennais n'arrêtera pas par sa chute ce mouvement formidable de la vérité : cette chute même y servira ²... On m'accuse d'être impitoyable envers lui ! Ah ! si j'avais jamais découvert dans le cœur de l'abbé de la Mennais une seule larme vraie, un seul sentiment d'humilité, ce quelque chose de touchant que donne le malheur, je n'aurais pu le voir et y penser sans être attendri jusqu'au plus vif de mes entrailles. Quand nous étions ensemble, et que je croyais découvrir en lui de la résignation, des sentiments dénués d'orgueil et d'emportement, je ne saurais dire ce qu'il me faisait éprouver. Mais ces moments ont été bien rares ; et tout ce dont je me souviens porte un cachet d'opiniâtreté et d'aveuglement qui tarit ma pitié. Je te plains, toi, parce que tu souffres par la volonté d'un autre, parce que,

¹ 6 octobre 1833.

² 2 décembre 1833.

bien qu'il y ait en toi beaucoup d'illusions personnelles et des fautes que Dieu t'imputera un jour, néanmoins tu es victime, victime de ce qu'il y a de bon dans ton cœur. Mais lui ! Enfin, puisque mon ami me rend si peu de justice, il ne faut l'attendre que de Dieu. C'est lui qui rendra témoignage de la pureté de mes intentions, qui dira pourquoi j'ai pris le parti de l'Église contre un homme, qui montrera où fut la simplicité de la foi, la candeur, une conduite conséquente à elle-même ; qui montrera quel était, entre tous, le véritable ami de l'abbé de la Mennais et quels conseils auraient élevé sa gloire et sa vertu plus haut que jamais. Le moment de la justice, j'en ai le pressentiment, viendra plus tôt qu'on ne le pense ; mais, s'il ne vient pas en ce monde, je n'en adresserai pas de reproches à la Providence. Il me suffit d'avoir accompli mon devoir ¹. »

Ce moment ne tarda pas, en effet : trois mois après la date de ces lignes, M. de la Mennais mit un terme à tous les doutes que pouvaient encore laisser ses actes et ses protestations si contradictoires, en publiant les *Paroles d'un croyant*. Lacordaire se crut obligé de répondre à cette démonstration par des *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, car c'était à ce système qu'il se plaisait à ramener toutes les erreurs du maître. Je ne sais pourquoi cet écrit n'eut ni le retentissement, ni le succès qu'il méritait si bien, car il renferme quelques-unes des plus belles pages qui soient sorties de sa plume ; par exemple, celles que voici et qui le terminent :

« La vérité n'est pas un auxiliaire toujours suffisant pour rétablir l'équilibre des forces ; autrement jamais erreur ne triompherait de la vérité. Il faut donc qu'il y ait dans le

¹ 3 février 1834.

monde une puissance qui soutienne les intelligences faibles contre les intelligences fortes, et qui les délivre de l'oppression la plus terrible de toutes, celle de l'esprit. Cette puissance, en effet, est venue à mon secours; ce n'est pas moi qui me suis délivré, c'est elle. Arrivé à Rome au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : « Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse, « ma vue se couvre; l'erreur et la vérité m'échappent également; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec « un cœur sincère; écoutez la prière du pauvre. » Je ne sais ni le jour, ni l'heure, mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, je suis sorti de Rome libre et victorieux. J'ai pris de ma propre expérience que l'Église est la libératrice de l'esprit humain; et comme de la liberté de l'intelligence découlent nécessairement toutes les autres, j'ai aperçu sous leur véritable jour les questions qui divisent le monde d'aujourd'hui.

« Oui, le monde cherche la paix et la liberté; mais il les cherche sur la route du trouble et de la servitude. L'Église seule en fut la source pour le genre humain, et seule, dans ses mamelles outragées par ses fils, elle en conserve le lait intarissable et sacré. Quand les nations seront lasses d'être parricides, elles retrouveront là le bien qu'elles ne possèdent plus. C'est pourquoi le prêtre ne se mêlera pas aux querelles sanglantes et stériles de son siècle; il priera pour le présent et pour l'avenir..., il prédira sans se lasser aux générations contemporaines qu'il n'y a ni paix ni liberté possible hors de la vérité...; il remerciera Dieu de vivre dans un temps où l'ambition n'est plus même possible; il comprendra que plus les hommes sont agités, plus la paix qui règne sur le front et dans l'âme du prêtre est une puissante chose; que plus les hommes sont dans l'anarchie, plus l'unité de l'Église est une puissante chose; que plus les hommes sont forts en

apparence, plus la faiblesse extérieure de l'Église qui vit de la seule force de Dieu est une puissante chose ; que plus le siècle prophétise la mort du christianisme, plus le christianisme en sera glorieux un jour, lorsque le temps, fidèle à l'éternité, aura balayé cette orgueilleuse poussière qui ne se doute pas que pour être quelque chose dans l'avenir, il faut être quelque chose dans le présent, et que rien ne mène à rien. Le prêtre enfin sera ce qu'est l'Église, désarmé, pacifique, charitable, patient, voyageur qui passe en faisant le bien, et qui ne s'étonne pas d'être méconnu du temps, puisqu'il n'est pas du temps.

« O Rome ! c'est ainsi que je t'ai vue. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude ; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait avec une lucidité sublime le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines : seulement la tempête, qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante... O Rome ! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue pour n'avoir pas rencontré des rois prosternés à tes portes ; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles ; tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde... O Rome ! un de tes fils à qui tu as rendu la paix, de retour dans sa patrie, a écrit ce livre. Il le dépose à tes pieds comme une preuve de sa reconnaissance, il le soumet à ton jugement comme une preuve de sa foi. »

Dans tout le cours de ce livre il n'y avait pas une expres-

sion injurieuse ou violente contre M. de la Mennais; il semblait même que la contrainte inaccoutumée que s'imposait le jeune écrivain eût légèrement déteint, en certains endroits, sur son style et sur sa pensée.

Il se rencontra néanmoins des écrivains catholiques qui blâmèrent publiquement ce qu'ils appelaient « une agression de Lacordaire contre son ancien maître; » tels furent notre savant et regrettable baron d'Eckstein et le père Ventura, qui avait, lui, tant à se reprocher les encouragements qu'il avait prodigués à M. de la Mennais pendant les derniers temps de son séjour à Rome. Lacordaire ne se laissa pas déconcerter par les critiques : « Maintenant, écrivait-il, j'ai accompli mon devoir tout entier à l'égard de M. de la Mennais. J'ai dit ce qu'une expérience personnelle de dix années m'a appris sur l'école qu'il avait voulu fonder, et, n'eussé-je fait que cela dans ma vie, je mourrais content. Ma conscience est à l'aise, elle respire enfin; après une oppression de dix ans, je commence à vivre ¹... Quelques-uns au moins me comprennent; ils savent que je ne suis devenu ni républicain, ni juste-milieu, ni légitimiste, mais que j'ai fait un pas vers ce noble caractère du prêtre, supérieur à tous les partis, quoique compatissant à toutes les misères. Ils savent que le fruit retiré de mon voyage à Rome a été d'adoucir ma pensée, de me tirer du tourbillon fatal de la politique pour ne plus me mêler que des choses de Dieu, et par les choses de Dieu au bonheur lent et futur des peuples. Ils savent que je ne me suis séparé d'un homme célèbre que pour ne pas me jeter plus avant avec lui dans cette politique quotidienne et malheureuse, et par l'impossibilité où j'étais de l'amener lui-même sur une ligne où les

¹ 3 juin 1834.

acclamations de l'Église l'attendaient, et où il aurait plus fait pour l'affranchissement de l'humanité qu'il ne fera jamais sur la route où il est resté ¹...

« Je ne suis pas un saint, je le sens trop; mais je porte en moi un amour désintéressé du vrai, et, quoique j'aie cherché à me tirer honorablement de l'abîme où j'étais, jamais une pensée d'ambition ou d'orgueil n'a été un instant la source de ma conduite en cette occasion. L'orgueil m'a toujours dit : Reste où tu es, ne change pas, ne t'expose pas aux reproches de tes anciens amis. La grâce divine m'a crié plus fort : Foule aux pieds le respect humain, rends gloire au Saint-Siège et à Dieu. Ma soumission franche a seule fait mon habileté. Si tout a tourné comme je l'avais prévu, je ne l'avais prévu qu'à force d'oublier mon propre sens. Je ne me réjouis pas de l'abîme creusé par l'opiniâtreté sous un homme qui a rendu de grands services à l'Église, j'espère que Dieu l'arrêtera à temps; mais je me réjouis de ce que le Souverain Pontife, père non pas d'un seul chrétien, mais de tous, ait enfin fixé par sa divine autorité des questions qui déchiraient mon Église natale en sa fleur, qui détournaient de la vraie route une foule d'âmes *sincèrement trompées*, et dont j'avais senti si longtemps et si amèrement le charme malheureux. Périssent mon triomphe personnel, s'il y en a un à quelque degré, et puisse l'Église de France, après cette haute et mémorable leçon, fleurir dans la paix active de l'unité ! Puissions-nous tous nous pardonner les erreurs de notre jeunesse et prier ensemble pour celui qui les causa par un excès d'imagination trop belle pour n'être pas pleurée ²? »

Ces prières, hélas ! ne furent pas exaucées. Elles sortirent

¹ 17 avril 1831.

² 2 août 1834.

pendant vingt ans d'une foule de cœurs invinciblement enchaînés à l'espérance, mais ce fut en vain. Nul gage de réconciliation, nul signe de repentir n'est venu consoler ceux qui auraient mille fois donné leur vie d'ici-bas pour la vie de cette âme. Il n'est resté à leur confiance d'autre asile que l'impénétrable immensité de la miséricorde divine. Du moins, M. de la Mennais, en s'enfonçant de plus en plus dans l'abîme, n'y entraîna personne avec lui, absolument personne. C'est, si je ne me trompe, le seul exemple dans l'histoire du christianisme, d'un homme qui, ayant en lui toute l'étoffe du plus redoutable hérésiarque, n'a pas même réussi à détacher du centre de l'unité le moindre des acolytes.

Mais, parmi les âmes « sincèrement trompées » et profondément troublées par l'empire de ce fatal génie, il y en avait une que Lacordaire aimait par-dessus toutes et qui s'obstinait, après toutes les autres, dans une fidélité désintéressée, moins peut-être à la personne de l'apôtre déchu qu'à la grande idée qui semblait ensevelie dans sa chute. Du milieu de ses luttes et de ses contradictions personnelles, c'était sur cette âme qu'il reportait l'ardeur suprême de son zèle, la plus pure et la plus violente passion de son cœur. C'était pour elle qu'il dépensait, à l'insu du monde entier, les plus riches trésors de son éloquence : *Vadit ad illam que perierat, donec inveniat eam*. Que ne m'est-il donné de tout dire et de citer les lettres nombreuses qui, pendant trois années entières, poursuivirent cette tâche ingrate ! Un jour, peut-être, quand tous les témoins et tous les acteurs de cette lutte auront disparu comme lui, ces lettres tomberont-elles entre des mains qui y puiseront de quoi écrire dans l'histoire de cette glorieuse vie une page qui n'en sera pas la moins touchante ? Je viens de les relire, après tant d'années

écoulées, avec une émotion que nulle parole ne peut rendre. Je ne sais si son génie et sa bonté ont jamais jeté un plus pur éclat que dans cette lutte obscure et opiniâtre pour le salut d'une âme aimée. Avec le vain espoir de me dérober aux douleurs et aux orages d'un conflit trop cruel, je m'étais réfugié en Allemagne, où j'étais poursuivi par les appels de M. de la Mennais. Tout en se croyant obligé comme prêtre de signer des formulaires, l'infortuné répondait à mes craintes, à mes filiales représentations, en me félicitant de l'indépendance que je possédais comme laïque; il m'exhortait à la maintenir à tout prix. « Cette parole, » m'écrivait-il, « qui autrefois remua le monde, ne remuera pas « aujourd'hui une école de petits garçons ¹. » Mais les mêmes courriers qui m'apportaient ces lettres empoisonnées m'en apportaient d'autres bien plus nombreuses, où le vrai prêtre, où le véritable ami rétablissait les droits de la vérité en me montrant les sommets toujours accessibles de la lumière et de la paix. Il vint même de sa personne me chercher et me prêcher auprès du tombeau de sainte Élisabeth. Avant comme après ce trop court voyage, il revenait sans cesse à la charge avec une inépuisable énergie, avec une indomptable persévérance. Sacrifié, méconnu, repoussé, il n'en prodiguait pas moins des avertissements toujours infructueux, des prédictions toujours vérifiées; mais avec quelle raison, quelle spirituelle et touchante éloquence, quel charmant mélange de sévérité et d'humble affection, quelles salutaires alternatives d'impitoyable franchise et d'irrésistible douceur! Non, la plus tendre des providences n'aurait pu faire plus ou mieux. Après avoir assis la vérité dans son austère et inviolable majesté, il la parait de toutes les fleurs de sa poésie, et,

¹ Lettre du 5 août 1831.

usant tour à tour de la supplication et du raisonnement, il entremêlait à des arguments sans réplique le cri d'un cœur sans pareil dans son fraternel et infatigable dévouement. Qu'on en juge par cette page prise entre cent autres du même ton :

« L'Église ne te dit pas : *Vois*. Ce pouvoir ne lui appartient pas. Elle te dit : *Crois*. Elle te dit, à vingt-trois ans, attaché que tu es à certaines pensées, ce qu'elle te disait à ta première communion : Reçois le Dieu caché et incompréhensible ; abaisse ta raison devant celle de Dieu et devant l'Église qui est son organe. Eh ! pourquoi l'Église nous a-t-elle été donnée, sinon pour nous ramener à la vérité, quand nous prenons l'erreur pour elle?... Tu t'étonnes de ce que le Saint-Père exige de M. de la Mennais... Certes, il est plus dur de se soumettre quand on s'est prononcé devant les hommes que lorsque tout se passe entre le cœur et Dieu. C'est là l'épreuve particulière réservée aux grands talents. Les plus grands hommes de l'Église ont eu à briser leur vie en deux, et, dans un ordre inférieur, toute conversion n'est que cela... Écoute cette voix trop dédaignée, car qui t'avertira, si ce n'est moi ? qui t'aimera assez pour te traiter sans pitié ? qui mettra le feu dans tes plaies, si ce n'est celui qui les baise avec tant d'amour, et qui voudrait en sucer le poison au péril de sa vie ? »

Je n'étais pas rebelle, comme on pourrait le croire d'après ces ardentes remontrances. Je n'étais qu'hésitant et troublé. Pendant que je résistais opiniâtrément aux pressantes sollicitations de Lacordaire, j'invoquais auprès de M. de la Mennais la fidélité de mon dévouement, le plus obstiné de tous ceux qu'il avait suscités, pour obtenir de lui la patience et le silence. Mais j'en voulais à mon ami d'avoir suivi une autre voie, plus publique et plus décisive. Je lui reprochais témé-

rairement l'oubli apparent des aspirations libérales dont le souffle nous avait tous deux enflammés. Quand je cédaï enfin, ce ne fut que lentement, comme à regret, et non sans avoir navré ce cœur généreux. Cette lutte avait trop duré. J'en parle avec confusion, avec remords, car je ne lui rendis pas alors toute la justice qu'il méritait. J'expie cette faute en l'avouant, et je fais de cet aveu un hommage à la grande âme qui a maintenant trouvé le juge qu'elle invoquait avec une si légitime confiance. C'est alors, c'est ainsi que j'ai pu plonger dans les derniers replis de cette âme un regard d'abord distrait et irrité, mais depuis et aujourd'hui baigné des larmes d'une reconnaissance immortelle. C'est d'elle que j'ai appris à comprendre et à vénérer le seul pouvoir devant lequel on grandit en s'inclinant. Captif de l'erreur et de l'orgueil, j'ai été racheté par celui en qui m'apparut alors l'idéal du prêtre, tel qu'il l'a lui-même défini : « Fort comme le diamant, et plus tendre qu'une mère. »

IV

SA VIE SOLITAIRE A PARIS. — CONFÉRENCES DU COLLÈGE STANISLAS.
PREMIÈRES STATIONS A NOTRE-DAME.

Mais j'entends des voix sceptiques et critiques qui interrompent ce récit. Tout ce que vous nous racontez là, est-ce bien vrai? y a-t-il donc eu, dans cette France moderne, un moment où l'on ait eu le culte passionné et désintéressé de son drapeau et de sa cause? où l'on ait vraiment lutté et souffert pour elle? où l'on se soit ligué, armé, dévoué, enflammé, embrasé pour des idées, pour des principes, pour la seule vie de l'âme? où toute une génération de prêtres et de chrétiens se soit jetée au-devant des ennemis de la foi, sans autre arme que la confiance dans le droit commun et

dans la liberté, sans autre ambition que celle d'une part équitable dans le patrimoine reconquis par la justice et l'honneur ?

Oui, en vérité, croyez-le, jeunes gens : cela s'est vu. Il y a eu, parmi nous, dans ce pays et dans ce siècle, des gens et des jours de cette sorte. Et vous, qui n'êtes plus jeunes, vous en étiez aussi, ou vous faisiez semblant d'en être ; vous grossissiez ces foules enivrées d'éloquence et d'enthousiasme, vous qui doutez aujourd'hui de tout ce que vous avez oublié ou trahi ! vous admiriez avec extase ce grand moine, ce grand orateur que depuis vous avez renoncé à suivre et à comprendre, vous qui essayez de nier la vie parce qu'elle s'est éteinte en vous, et qui ne savez plus même mesurer du regard la hauteur dont vous êtes tombés. Ah ! il n'est que trop vrai, ce temps-là, qui alors nous semblait, à nous et à nos jeunes ardeurs, trop terne et trop froid, ne ressemblait en rien à celui-ci. Pour savoir ce qu'il valait, il a fallu descendre à celui dont nous sommes les captifs indignés.

Reprenons toutefois notre récit, et suivons le jeune abbé Lacordaire dans la vie modeste et cachée qu'il mena pendant les trois années qui suivirent son retour de Rome. A peine revenu à Paris, en avril 1832, il y rencontra la première et formidable explosion du choléra, et, avec ce courage froid et calme qui l'a toujours distingué, il se dévoua aussitôt aux malades et aux moribonds. Il allait passer ses journées dans un hôpital temporaire établi aux Greniers d'abondance. Les préjugés contre le clergé étaient encore dans toute leur force ; l'administration refusait les secours de l'archevêque de Paris, et les prêtres ne pouvaient se montrer en soutane dans les rues : « Il n'y a là, m'écrivait-il, ni sœurs de charité, ni aumônier, ni prêtres de la paroisse. On a bien voulu

tolérer ma présence et celle de deux autres. J'ai la moindre part au travail, et chaque jour je fais une très-petite récolte pour l'éternité. La plupart des malades ne se confessent pas, et le prêtre n'est là qu'un député de l'Église, venant timidement chercher s'il n'y aurait pas quelque âme qui appartient au troupeau... Ça et là, un ou deux se confessent. D'autres sont mourants, sans oreilles et sans voix. Je pose ma main sur leur front, et je dis, en me confiant à la miséricorde divine, les paroles de l'absolution. Il est rare que je sorte sans éprouver quelque contentement d'être venu. Hier, une femme venait d'être apportée, et elle avait à son chevet un militaire, son mari; je m'approche, et comme je suis en laïque, le militaire me demande à voix basse s'il n'y aurait pas un curé : *Moi, je le suis*. On est heureux de se trouver juste pour sauver une âme et faire plaisir à un homme¹. »

Vers la fin de cette même année et après sa séparation de M. de la Mennais, il reprit un rêve qui l'avait souvent poursuivi pendant les moments les plus agités de sa vie antérieure. Il voulait se faire curé de campagne dans une province éloignée, et il désignait, je ne sais pourquoi, la Franche-Comté : « Je veux, disait-il, m'ensevelir au fond d'une campagne, ne plus vivre que pour un petit troupeau d'hommes, trouver toute ma joie en Dieu et dans les champs. On verra bien que je suis un homme simple et sans ambition. Adieu les grands travaux! adieu le renom et les grands hommes! j'en ai connu la vanité, et je ne veux plus que vivre obscur et bon. Quelque jour, quand Montalembert aura blanchi au milieu de l'ingratitude et de la célébrité, il verra sur mon front les restes de notre jeunesse commune. Nous pleurerons ensemble au foyer du presbytère : il

¹ 22 avril 1832.

me rendra justice avant que nous mourions tous deux ; je bénirai ses enfants¹... Pour moi, pauvre prêtre catholique, je n'aurai ni enfants qui croissent sous mes yeux pour me survivre, ni foyer domestique, ni église brillante de science et de sainteté. Né dans des temps médiocres, je passerai sur la terre entre des choses peu dignes de la mémoire des hommes ; je tâcherai d'être bon, simple, pieux, espérant dans l'avenir avec désintéressement, puisque je ne le verrai pas, travaillant pour ceux qui le verront peut-être, n'accusant pas la Providence qui pouvait charger de plus de maux une vie de peu de mérite². »

Mais M. de Quélen, archevêque de Paris, le retint dans son diocèse. Ce prélat témoigna longtemps au jeune prêtre qu'il avait ordonné une paternelle bonté, malgré la prodigieuse différence de leur nature, de leur origine, de leurs préférences politiques. A ce fils, sorti triste et meurtri d'un conflit si inégal, le bon pasteur assigna une retraite douce et paisible, en lui rendant l'aumônerie de la Visitation, qu'il avait déjà occupée en 1827. Lacordaire vécut pendant plus de trois ans dans le modeste logement qui lui était assigné au couvent. Sa mère vint demeurer avec lui : elle y mourut dans ses bras³. Mais Dieu lui en avait donné une autre qui devait ne le précéder que de peu d'années dans la tombe. J'avais eu le bonheur de lui faire connaître, à son retour de la Chesnaie, madame Swetchine, qui bientôt reconnut en lui son fils de prédilection et qui concentra sur cette tête encore si jeune, mais déjà battue de l'orage, tout ce que son âme, si haute et si droite, renfermait d'ingénieuse sollicitude et d'intime tendresse. Il a lui-même raconté l'impression qu'elle

¹ 9 avril 1832

² 11 décembre 1832.

³ 2 février 1836.

produisit sur lui : « J'abordais aux rivages de son âme comme une épave brisée par les flots, et je me rappelle encore, après vingt-cinq ans, ce qu'elle mit de lumière et de force au service d'un jeune homme qui lui était inconnu. Ses conseils me soutinrent à la fois contre la défaillance et l'exaltation. » Elle devint, et demeura, pendant un quart de siècle, le guide, l'avocat, le médecin de cette existence agitée et contestée, qui s'apaisa tout d'abord et se rangea de plus en plus sous une si douce influence. Rien ne troubla jamais l'union bénie de ces deux âmes, de cette mère et de ce fils si dignes l'un de l'autre, et si bien dépeints l'un et l'autre, par cette parole de Lacordaire sur madame Swetchine : « Je n'ai rencontré personne qui eût une liberté aussi hardie dans une foi aussi solide. »

Ce fut donc là, dans une rue étroite et tortueuse du pays latin, aux pieds de la montagne Sainte-Genève, que Lacordaire vécut pendant plus de trois ans. C'est là que mon souvenir me le représente, plus grand, plus admirable peut-être qu'à la Cour des Pairs, à l'Académie, ou même à Notre-Dame. Je l'y vois se recueillant et se rassérénant chaque jour davantage dans la prière, le travail, la charité, la solitude, dans une vie grave, simple, ignorée, vraiment cachée en Dieu. C'est là le nid où il couva son génie et d'où s'élança cet aigle dont le vol a dépassé de si loin tous ses émules. Au plus fort de nos luttes, il avait toujours vanté et rêvé une existence paisible et uniforme : « Qu'on est heureux, écrivait-il, quand on naît et qu'on meurt sous le même toit sans l'avoir jamais quitté ! Mais il n'y a plus de ces choses-là dans le monde : les riches même sont vagabonds comme les autres. Les palais ont cessé d'être héréditaires comme les cabanes : nous ressemblons tous à ces bûcherons qui se font un abri de quelques jours au pied d'un arbre, et qui,

après avoir détruit tout ce qui est autour, coupent aussi le tronc contre lequel ils appuyaient la tête, et s'en vont. Faisons-nous du moins une amitié éternelle au milieu de ce monde où il ne reste rien de durable et d'immobile ; que nos cœurs nous soient le foyer de nos pères¹. »

Le voilà donc, sous un toit qui n'était ni celui de ses pères, ni celui qui devait l'abriter toujours, mais sous un toit modeste et tranquille. Il en jouit avec abandon et sans songer à l'avenir : « Les habitudes seules plaisent définitivement à l'âme. Le nouveau cesse d'être nouveau ; l'ancien finit par le devenir, tant il s'est peuplé de souvenirs et d'idées qui se combinent dans l'âme délicieusement². » Il s'y attachait et se défendait contre tout appel. Il refusa par deux fois³ la direction du journal *l'Univers*, qui se formait alors. Il refusa également une chaire à l'université catholique de Louvain, dont les fondateurs ont à jamais honoré cette grande création de la religion et de la liberté au dix-neuvième siècle, par la seule intention d'y appeler le plus illustre champion de l'alliance entre la liberté et la religion. Inconnu du vulgaire, méconnu de plusieurs, il s'ignorait encore lui-même ; il se cramponnait à la solitude avec une passion dont l'expression forme comme le refrain de toutes ses lettres : « J'ai toujours eu besoin de la solitude, même pour dire combien j'aimais⁴... Mes jours se ressemblent tous ; je travaille le matin et l'après-midi régulièrement ; je ne vois personne, sauf quelques ecclésiastiques de province qui viennent me voir çà et là. Je sens avec joie la solitude se faire autour de moi : c'est mon élément, ma vie⁵ !... On ne fait rien qu'avec

¹ 20 octobre 1831.

² 3 décembre 1834.

³ Décembre 1833 et décembre 1835.

⁴ Septembre 1831.

⁵ 8 septembre 1833.

la solitude : c'est mon grand axiome. Le cœur perd, même quand il ne se donne pas, à se verser trop souvent en présence des étrangers : c'est comme une fleur portée dehors¹... Un homme se fait en dedans de lui et non en dehors!... » Néanmoins un certain instinct de l'avenir qui lui était réservé se combinait avec ce goût passionné de la solitude, et se fait jour de temps à autre, dans son âme, pour ses amis, comme un éclair dans la nuit : « Parler et écrire, vivre solitaire et dans l'étude, voilà mon âme tout entière. Du reste, l'avenir achèvera de me justifier, et encore plus le jugement de Dieu²... Un homme a toujours son heure : il suffit qu'il l'attende et qu'il ne fasse rien contre la Providence³. »

Cette heure allait se lever pour lui, et il devait bientôt retrouver la vie active et publique sous la forme qui lui semblait la plus attrayante et la plus adaptée à son caractère. Il le disait avec une sincérité que rien dans sa vie n'a jamais démentie : « Je n'ai aucune ambition et je ne puis pas en avoir ; car toutes les positions élevées dans le clergé sont des charges pastorales ou administratives, absolument incompatibles avec mes goûts. Je n'aurai jamais de fonctions ni n'en veux avoir. Mais il faut faire quelque chose de soi à cause de la conscience qui y oblige⁴... » Se sentant né pour la parole, il dut naturellement, comme tout prêtre ordinaire, essayer de la prédication. Il prêcha pour la première fois à Saint-Roch, dans cette même église où dix-neuf ans plus tard devaient retentir les derniers et foudroyants accents de sa voix à Paris. C'était au printemps de 1833. J'y étais, avec MM. de Corcelles, Ampère et autres, qui doivent s'en

¹ 15 février 1834.

² 1^{er} octobre 1834.

³ 30 juin 1863.

⁴ 19 août 1833.

souvenir comme moi. Il échoua complètement, et chacun sortit en se disant : *C'est un homme de talent, mais ce ne sera jamais un prédicateur*. Lui-même le crut : « Il m'est évident que je n'ai ni assez de force physique, ni assez de flexibilité dans l'esprit, ni assez de compréhension du monde, où j'ai toujours vécu et vivrai toujours solitaire, enfin *rien assez* de ce qu'il faut pour être un prédicateur dans la force du terme. Mais je puis un jour être appelé à une œuvre que réclame la jeunesse et qui lui soit uniquement consacrée ¹... Si je puis utiliser ma parole pour l'Église, ce sera uniquement dans le genre apologétique, c'est-à-dire dans cette forme où l'on rassemble les beautés, les grandeurs, l'histoire et la polémique religieuse pour agrandir le christianisme dans les esprits et y engendrer la foi ². »

Cette œuvre, *uniquement consacrée à la jeunesse*, se présenta bientôt : il fut invité à faire des conférences pour les élèves du plus modeste des collèges de Paris, le collège Stanislas. Elles commencèrent le 19 janvier 1834 ; dès la seconde, la chapelle ne put contenir la foule qui affluait du dehors, et il fallut y construire une tribune : « C'est un germe qui pousse ³, » disait-il au bout d'un mois. Cinq ou six cents auditeurs s'y pressaient. On n'a qu'une analyse très-abrégée de ces premiers essais ⁴. Mais dans ces notes incomplètes se retrouvent déjà les caractères distinctifs de l'orateur de Notre-Dame : l'originalité saisissante, la passion pénétrante et sincère, l'impétueux élan de la parole et de la pensée, la tendresse, l'ironie. D'autres m'ont rapporté qu'un

¹ 20 juin 1833.

² 19 août 1833.

³ 17 février 1834.

⁴ Elle est due à M. le docteur Halléguen, de Châteaulin, l'un des auditeurs de Stanislas et l'un des premiers membres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

jour il dit à l'adresse de certains ricaneurs : « Dieu vous a donné de l'esprit, Messieurs, beaucoup d'esprit, pour vous montrer qu'il n'a pas peur de l'esprit des hommes. » Toujours est-il que l'adhésion et le retentissement furent considérables ; l'opposition ne le fut pas moins et allait toujours en croissant : « Ici, » écrivait-il vers la fin de ces premières conférences, « on me traite de républicain forcené, d'homme incorrigible, relaps et mille autres douceurs... Il y a des ecclésiastiques qui m'accusent, non pas d'être athée, mais de n'avoir pas prononcé une seule fois le nom de Jésus-Christ... Je méprise les tracasseries qu'on me suscite; j'accomplis mes devoirs d'homme et de prêtre; je suis solitaire, occupé, calme, confiant en Dieu et dans l'avenir... On ne fait rien sans l'Église et sans le temps. Ah! si l'abbé de la Mennais avait voulu, quel rôle lui restait! Il était au plus beau moment de sa gloire, et jamais je n'ai compris qu'un homme de cette trempe ne connût pas le prix de ce que Dieu lui laissait. Le rôle religieux qu'il abandonne est si beau, si facile à remplir, tellement supérieur à tous les autres, qu'en trois mois, à Paris, je viens de remuer plus de cœurs et d'intelligences que je n'aurais pu faire dans les quinze années de la Restauration¹. »

Cependant, dénoncé à Rome, dénoncé auprès du gouvernement, dénoncé surtout auprès de l'archevêque de Paris, il lui fallut d'abord suspendre ses conférences, puis renoncer à les reprendre pendant l'hiver de 1834 à 1835. M. de Quélen, qui avait d'abord autorisé cette reprise, finit par l'interdire. Lacordaire ne murmura pas, même dans la plus secrète intimité : « L'obéissance coûte, m'écrivait-il, mais j'ai appris de l'expérience qu'elle est tôt ou tard récompensée,

¹ 17 avril 1834.

et que Dieu seul sait ce qui nous convient ¹... La lumière vient à qui se soumet comme à un homme qui ouvre les yeux ². »

Il n'avait pas quitté ses Visitandines. Il y continuait le cours de sa paisible existence, lorsque, par un mouvement inexplicable, M. de Quélen, qui s'était trompé en appliquant à l'apparente soumission de M. de la Mennais le texte : *Vir obediens loquetur victorias*, donna à Lacordaire l'occasion de le vérifier avec éclat. Sur les instances réitérées d'une députation d'étudiants en droit, qui avait Ozanam pour chef, l'archevêque appela le prédicateur du collège Stanislas à occuper la chaire de Notre-Dame et à y faire seul les conférences qui avaient été organisées pour la jeunesse des écoles, dès l'année précédente, sans grand succès. Lacordaire monta donc pour la première fois dans cette chaire qui l'a immortalisé, et y fit pendant les années 1835 et 1836 les quinze fameuses Conférences sur l'Église, dont le texte est entre toutes les mains. On peut dire que, s'il n'a jamais déçu, il a rarement surpassé, sauf dans ses Conférences de Toulouse en 1854, la splendeur et la solidité de cette première série de discours. M. de Quélen, qui assistait à tous ses sermons, et qui, pour la première fois depuis les violences dont il avait été victime après la Révolution de juillet, se trouvait en présence de la foule, fut transporté d'un succès qui le vengeait si noblement en l'associant à la popularité de cette gloire naissante. Un jour, se levant de son siège archiépiscopal devant cet immense auditoire, il décerna à son jeune protégé le titre de *nouveau prophète*.

On sait quel fut l'auditoire de Notre-Dame; jamais ces murs vénérables n'en avaient vu de semblable. Rappelons

¹ 12 novembre 1834.

² 21 décembre 1834.

que le noyau en fut d'abord formé par la Société de Saint-Vincent de Paul, qui venait de naître des mains d'Ozanam, l'un des hommes que Lacordaire a le plus aimés et dont il disait tout récemment : *C'est un ancêtre*. Les rangs de cette glorieuse compagnie, l'immortel honneur de la France contemporaine, se serrèrent et se décuplèrent autour de la chaire de Notre-Dame. Elle y puisa l'esprit qui lui avait fait traverser jusqu'à hier, intacte, respectée et bénie, nos révolutions et nos luttes. Lacordaire en fut, après Ozanam et avec lui, le véritable père. Il aurait pu dire d'elle : *Apollō plantavit, ego rigavi, sed Deus incrementum dedit*. Parlant un jour à Notre-Dame de cette jeune milice « qui a placé sa chasteté sous la garde de la charité, la plus belle des vertus sous la plus belle des gardes, » il avait dit : « Quelles bénédictions n'attirera pas sur la France cette chevalerie de la jeunesse, de la pureté et de la fraternité en faveur du pauvre !... Que la patrie sache au moins protéger leur liberté de sa reconnaissance ! » Ce vœu n'a point été exaucé. Ah ! qu'il faut plaindre le temps et le pays où nous vivons ! Le cher et glorieux apôtre de la jeunesse catholique languissait, en proie aux plus cuisantes douleurs, sur le lit dont il ne devait plus se relever, et déjà la délation et la calomnie avaient triomphé de son œuvre ! déjà un coup fatal était porté à la plus belle œuvre du dix-neuvième siècle, au fruit le plus pur et le plus spontané de la démocratie chrétienne, par une de ces mains étourdiment cruelles à qui Dieu livre la puissance humaine quand il veut montrer aux hommes le peu de cas qu'il en fait !

Qu'on s'imagine Lacordaire debout et avec la liberté de la presse devant un acte pareil ; que l'on se figure la justice qu'il en eût tirée avec cette plume qui naguère avait stigmatisé de bien moindres coupables par ces invectives brûlantes,

dont l'écho vibrat encore dans la chaire de Notre-Dame :
Lui, ce sous-préfet ¹ !

IV

DEUXIÈME SÉJOUR A ROME — IL ENTRE DANS L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS
ET RÉTABLIT CET ORDRE EN FRANCE. — CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME. —
LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT ET LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION.

La publicité, la popularité, la gloire, lui arrivaient ainsi pour la seconde fois et par des voies aussi régulières qu'éclatantes. Rien ne lui manquait de ce qui pouvait le satisfaire et l'enivrer, et il n'avait encore que trente-trois ans ! Mais voici que, par une de ces merveilleuses intuitions dont il a eu plus que personne le secret, il reconnaît que le recueillement, le travail, le silence, la solitude, lui sont encore nécessaires. Il s'arrête au faite de son triomphe : « Je laisse entre les mains de mon évêque cette chaire de Notre-Dame désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le pasteur et par le peuple. Un moment ce double suffrage a brillé sur ma tête, souffrez que je l'écarte de moi-même et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu. » C'est par ces mots qu'il termine son second carême en avril 1836. Descendu de la chaire, il refuse, malgré les instances de son archevêque, d'y remonter et part pour Rome.

Il rentrait à Rome récompensé au delà de tout espoir du sacrifice qui l'en avait fait sortir quatre ans plus tôt, en y laissant la Mennais. Mais il y rentrait toujours humble, simple et modeste. « C'est un exil, m'écrivait-il, car je ne me suis jamais dissimulé que deux années passées hors de France dans la solitude et le travail du cabinet seraient une

¹ Voir plus haut, p. 405.

chose dure : mais elle était nécessaire. Il faut même remercier Dieu, qui a attaché de la peine à tout, afin qu'il pût y avoir du mérite en tout¹. » Nous nous y rencontrâmes de nouveau et nous y vécûmes paisibles, unis et heureux sur le site de nos anciennes divisions et de nos anciens tourments. Je l'y laissai au printemps de 1837. Il comptait à son tour rentrer en France; mais le choléra vint à éclater avec une intensité terrible au moment où il allait partir. En présence du fléau et de la désertion générale, il resta et se mit à la disposition du cardinal-vicaire. La lettre où il m'annonçait cette résolution se terminait ainsi : « Si je meurs, tu garderas ma mémoire. Il ne sera pas nécessaire de la défendre, elle sera trop peu de chose². »

A quoi va-t-il occuper cette nouvelle période de solitude et de silence? Madame Swetchine disait de lui : « Je ne sais pas une plus admirable vertu que la sienne, une vertu plus faite pour s'élever à la sainteté, si cette vertu peut se courber et s'enfermer dans l'obscurité³. » C'est précisément à ce doute qu'il va répondre en courbant sa virile nature et en contenant sa popularité naissante sous le frein d'une règle monastique.

Cinq ans s'écoulaient depuis ses premières Conférences, et nous le voyons reparaitre le 14 février 1841 dans cette même chaire de Notre-Dame, revêtu du froc dominicain. Les motifs qui déterminèrent sa vocation monastique, les circonstances

¹ 15 août 1836. Cette même lettre contient un passage qu'on lira avec intérêt : « En voyant de près les Jésuites, j'ai appris à les mieux connaître, et j'ai sincèrement admiré leur foi, leur zèle, leur bonne éducation, leur facilité à tout comprendre et à se mettre au niveau de tout, qui fut toujours un de leurs caractères, enfin, un détachement vrai des passions politiques, prêts à reconnaître l'ordre partout où il est, et la religion avant tout autre intérêt. »

² 11 août 1837.

Lettre au vicomte de Melun, 18 novembre 1838.

critiques et singulières qui l'accompagnèrent, les raisons qui lui firent choisir l'ordre des Frères prêcheurs plutôt que tout autre, viennent d'être racontés par lui-même dans un écrit qui mettra le sceau à sa renommée et qui comptera, j'ose l'affirmer, parmi les plus beaux monuments de l'histoire catholique. Nées d'un véritable miracle de courage moral et dictées par lui avec une sûreté et une rapidité sans égales pendant le dernier mois de sa vie mortelle, ces pages, dont chacune a été précédée ou suivie d'atroces douleurs, et que son agonie a seule interrompues, feront voir son style arrivé à la perfection et son mâle génie comme illuminé par ce *terrible flambeau qu'on allume aux mourants*. J'emprunte à ce grave document, dont la publication a été confiée à M. l'abbé Perreyve, quelques lignes qui suppléent à tout.

« Mon long séjour à Rome me permettant beaucoup de
 « réflexion, je m'étudiais moi-même et j'étudiais aussi les
 « besoins généraux de l'Église... Il me semblait donc que
 « depuis la destruction des ordres religieux, elle avait perdu
 « la moitié de ses forces. Je voyais à Rome les restes ma-
 « gnifiques de ces institutions fondées par les plus grands
 « saints, et sur le trône pontifical siégeait alors, après tant
 « d'autres, un religieux sorti du cloître illustre de saint
 « Grégoire le Grand. L'histoire, plus expressive encore que
 « le spectacle de Rome, me montrait, dès la sortie des cata-
 « combes, cette suite incomparable de cellules, de monas-
 « tères, d'abbayes, de maisons d'étude et de prières, se-
 « mées des sables de la Thébaïde aux extrémités de l'Irlande,
 « et des îles parfumées de la Provence aux froides plaines
 « de la Pologne et de la Russie. Elle me nommait saint An-
 « toine, saint Basile, saint Augustin, saint Martin, saint Be-
 « noît, saint Colomban, saint Bernard, saint François d'As-

« sise, saint Dominique, saint Ignace, comme les patriarches
« de ces familles nombreuses qui avaient peuplé les déserts,
« les forêts, les villes, les camps, et jusqu'au siège de Saint-
« Pierre, de leurs héroïques vertus. Sous cette trace lumi-
« neuse, qui est comme la voie lactée de l'Église, je discer-
« nais pour principe créateur les trois vœux de pauvreté, de
« chasteté et d'obéissance, clefs de voûte de l'Évangile et de
« la parfaite imitation de Jésus-Christ... C'est en vain que
« la corruption avait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre,
« rongé ces vénérables instituts. Cette corruption elle-même
« n'était que la flétrissure de longues vertus, comme on
« voit, dans les forêts où la hache n'entre pas, tomber des
« arbres séculaires sous le poids d'une vie qui vient de trop
« loin pour résister à la caducité. Fallait-il croire que l'heure
« était venue où l'on ne reverrait plus ces grands monu-
« ments de la foi et ces divines inspirations de l'amour de
« Dieu et des hommes? fallait-il croire que le vent de la ré-
« volution, au lieu d'être pour eux une vengeance passagère
« de leurs fautes, avait été l'épée et le sceau de la mort? Je
« ne pouvais le croire; tout ce que Dieu a fait est immortel
« de sa nature, et il ne se perd pas plus une vertu dans le
« monde qu'il ne se perd un astre dans le ciel.

« Je me persuadais donc, en me promenant dans Rome et
« en priant Dieu dans ses basiliques, que le plus grand ser-
« vice à rendre à la chrétienté au temps où nous vivons était
« de faire quelque chose pour la résurrection des ordres re-
« ligieux. Mais cette persuasion, tout en ayant pour moi la
« clarté même de l'Évangile, me laissait indécis et trem-
« blant quand je venais à considérer le peu que j'étais pour
« un si grand ouvrage. Ma foi, grâce à Dieu, était profonde;
« j'aimais Jésus-Christ et son Église par-dessus toutes les
« choses créées... J'avais aimé la gloire avant d'aimer Dieu,

« et rien autre chose. Cependant, en descendant en moi, je
 « n'y trouvais rien qui me parût répondre à l'idée d'un fon-
 « dateur ou d'un restaurateur d'ordre. Dès que je regardais
 « ces colosses de la piété et de la force chrétiennes, mon
 « âme tombait sous moi comme un cavalier sous son cheval.
 « Je demeurais par terre, découragé et meurtri. L'idée seule
 « de sacrifier ma liberté à une règle et à des supérieurs
 « m'épouvantait. Fils d'un siècle qui ne sait guère obéir,
 « l'indépendance avait été ma couche et mon guide. Com-
 « ment pourrais-je me transformer subitement en un cœur
 « docile et ne plus chercher que dans la soumission la lu-
 « mière de mes actes?...

« Ce n'était pas tout, les obstacles extérieurs se dressaient
 « devant moi comme des montagnes... Aucune association,
 « même littéraire ou artistique, ne pouvant s'établir en
 « France sans une autorisation préalable; cette servitude
 « extrême, mais acceptée, donnait aux préjugés un moyen
 « facile de se couvrir contre toute invocation du droit natu-
 « rel et du droit public. Que faire dans un pays où la liberté
 « religieuse, admise de tous comme un principe sacré au
 « monde nouveau, ne pouvait cependant protéger dans le
 « cœur d'un citoyen l'acte invisible d'une promesse faite à
 « Dieu, et où cette promesse, arrachée de son sein par des
 « interrogatoires tyranniques, suffisait pour lui ravir les
 « avantages du sort commun? Quand un peuple en est là et
 « que toute liberté lui paraît le privilège de ceux qui ne
 « croient point contre ceux qui croient, peut-on espérer d'y
 « voir régner jamais l'équité, la paix, la stabilité, et une ci-
 « vilisation qui soit autre chose que le progrès matériel?

« On le voit, ma pensée ne rencontrait nulle part que des
 « écueils, et, moins heureux que Christophe Colomb, je ne
 « découvrais pas même une planche pour me porter au ri-

« vage de la liberté. Ma seule ressource était dans l'audace
« qui animait les premiers chrétiens, et dans une inébran-
« lable foi à la toute-puissance de Dieu... Il y a toujours
« dans le cœur de l'homme, dans l'état des esprits, dans le
« cours de l'opinion, dans les lois, les choses et les temps,
« un point d'appui pour Dieu. Le grand art est de le discer-
« ner et de s'en servir, tout en mettant dans la vertu secrète
« et invisible de Dieu lui-même le principe de son courage
« et de son espérance. Le christianisme n'a jamais bravé le
« monde; jamais il n'a insulté la nature et la raison; jamais
« il n'a fait de sa lumière une puissance qui aveugle à force
« d'irriter; mais, aussi doux que hardi, aussi calme qu'éner-
« gique, aussi tendre qu'inébranlable, il a toujours su pé-
« nétrer l'âme des générations, et ce qui lui restera de fidèle
« jusqu'au dernier jour ne lui sera conquis et gardé que
« par les mêmes voies.

« Je m'encourageai par ces pensées, et il me venait à
« l'esprit que toute ma vie antérieure et jusqu'à mes fautes
« m'avaient préparé quelque accès dans le cœur de mon
« pays et de mon temps. Je me demandais si je ne serais
« pas coupable de négliger ces ouvertures par une timidité
« qui ne profiterait qu'à mon repos, et si la grandeur même
« du sacrifice n'était pas une raison de le tenter...

« Pressé par la situation même et sollicité par une grâce
« plus forte que moi, je pris enfin mon parti, mais le sacri-
« fice fut sanglant. Tandis qu'il ne m'en avait rien coûté
« de quitter le monde pour le sacerdoce, il m'en coûta tout
« d'ajouter au sacerdoce le poids de la vie religieuse. Tou-
« tefois, dans le second cas comme dans le premier, une fois
« mon consentement donné, je n'eus ni faiblesse ni repentir,
« et je marchai courageusement au-devant des épreuves qui
« m'attendaient. »

On aimera peut-être à rapprocher de ce grand tableau, tracé de la main d'un mourant, à la fin de sa carrière claustrale, les simples lignes par lesquelles, vingt-trois ans plus tôt, il annonçait sa résolution : « Je retourne à Rome avec le dessein principal d'entrer chez les Dominicains, avec le dessein accessoire de les rétablir en France, si et quand il plaira à Dieu. Je crois que cet acte est le dénouement de ma vie, le résultat de tout ce que Dieu a fait antérieurement pour moi, le secret de ses grâces, de mes épreuves et de mes expériences. Je suis comme un homme qui a acquis du crédit et qui peut l'appliquer à quelque chose d'utile et de généreux. Sans le passé, je ne pourrais rien : en ne continuant que le passé, ce serait une vie dont l'effet ne serait pas proportionné aux grâces que Dieu m'a faites. Prie pour moi, afin qu'il me donne la force dont j'ai besoin et qu'il aplanisse les difficultés ¹. »

Quatre ans plus tard, il écrivait du fond d'un cloître italien ces lignes qu'aucun religieux ne lira sans émotion : « J'ai un asile invulnérable, personne ne peut plus ni me donner, ni m'ôter, ni même croire qu'il me donne ou qu'il m'ôte... Il faut avoir lutté comme moi contre une position individuelle difficile, pour apprécier dans toute son étendue le bienfait de la vie religieuse, et de la vie religieuse véritable. Les maux que j'ai soufferts, et que tant d'autres souffrent, me rendent mon état présent si heureux, qu'en cas que je dusse passer ici le reste de ma vie avec les frères que Dieu m'a donnés, je m'estimerais plus que récompensé de mes faibles travaux pour le service de l'Église. Je profite aussi beaucoup de la vie spirituelle et de la science théologique; notre école thomiste que j'étudie est admirable. Hélas ! que

¹ Lettre du 1^{er} juillet 1838.

n'ai-je bu plus tôt à ces sources profondes?... Je crois bien qu'il y a de ma faute dans les ennemis que j'ai; mais la situation générale implique nécessairement une effroyable opposition. Aussi est-il possible que je meure quand j'aurai ouvert la brèche à mes dominicains, et que je ne serai plus qu'un obstacle. Dieu fait des hommes singuliers pour des positions singulières; il s'embarrasse peu de leur peu de valeur absolue, pourvu qu'ils puissent ce qu'il veut, et il les brise quand leurs inconvénients sont devenus plus grands que leurs avantages ¹. »

Dans son unique discours de 1841, à Notre-Dame, il prit pour sujet la *Vocation de la nation française*, et ne parla qu'en passant de sa propre vocation monastique. Mais il entendait bien, en montant avec son habit dans la chaire de l'église métropolitaine de Paris, inaugurer en France ce froc religieux qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans ². Il parut donc, avec sa tête rasée et sa tunique blanche, au milieu de six mille jeunes gens; il fut aussi éloquent que jadis, et ne souleva alors aucune opposition sérieuse. Le gouvernement manifesta bien quelques appréhensions, quelques velléités de prohibition. Lacordaire ne montra ni crainte ni outrecuidance. Il entra dans une sorte de négociation avec le ministre des cultes, M. Martin (du Nord), et le désarma par la simplicité, la bonne foi, l'énergie de son attitude. Je leur servis d'intermédiaire, et je trouve dans une des lettres qu'il me chargeait de lire au ministre, ce passage : « La stabilité du gouvernement, le maintien des libertés

¹ Bosco, 14 septembre 1838.

² Il l'avait porté pour la première fois dans la chaire d'une église de Bordeaux, où il prêcha ensuite pendant six mois consécutifs, avec toute liberté, grâce à la protection énergique de l'archevêque, Mgr Donnet, qui, le premier parmi les évêques de France, eut l'honneur de donner à la robe du frère prêcheur une hospitalité franche et publique.

que l'expérience a prouvé être nécessaires à la France, la propagation de l'Évangile, dont l'Église est l'unique et infailible dépositaire : voilà, dans l'ordre temporel et spirituel, mes pensées et mes affections. Étranger à tout esprit de parti, j'ai tâché toujours, pour honorer ma foi, de la tenir dans la région de la justice et de la bienveillance. L'opinion m'a récompensé en m'élevant bien au-dessus de la place marquée à mon faible talent, et, si le gouvernement ne m'a pas connu tel que je suis, je le dois peut-être à un autre mérite, celui de n'avoir point recherché ses faveurs. Aujourd'hui que je ne peux plus aspirer à rien, j'ai acquis la liberté de le dire, et j'en profite uniquement pour rassurer Votre Excellence sur mes sentiments et mes desseins ¹. »

Pendant les trois années qui suivirent cette prise de possession de la chaire de Notre-Dame par la liberté monastique, Lacordaire partagea sa vie entre la France et l'Italie. En Italie, à la suite de graves épreuves que je ne veux ni juger, ni même raconter, il fut contraint de transporter son noviciat français de Rome à Bosco en Piémont, où il vivait heureux et tranquille sous la protection du gouvernement de Charles-Albert, et d'où il alla prêcher un jour, dans la forteresse d'Alexandrie, à la brigade de Savoie ². En France, où il revenait tous les hivers, il prêcha, avec un succès toujours croissant, à Bordeaux et à Nancy, et dans cette dernière ville, il fonda, à l'abri de la liberté commune et de l'inviolabilité de la propriété privée, la première des sept maisons de son ordre restauré ³.

Cependant la question de la liberté d'enseignement, posée par lui, douze ans auparavant, dans l'*Avenir* et devant la

¹ 22 août 1838.

² 2 août 1812.

³ Janvier 1843.

Cour des Pairs, après avoir sommeillé quelque temps, venait de ressusciter avec une vigueur nouvelle et de ressaisir puissamment l'attention publique. Avec elle surgissait naturellement la question de la liberté d'association, puisque les communautés pouvaient seules pourvoir sérieusement aux exigences de l'enseignement libre. Tandis que les évêques et les publicistes catholiques réclamaient la liberté promise par la Charte avec toutes ses conséquences, les orateurs et les écrivains, bien autrement nombreux, du parti universitaire, défendaient à outrance le monopole et exploitaient, contre les jésuites surtout, l'impopularité que les héritiers des doctrines perverses et des cruelles persécutions du dix-huitième siècle savent partout réveiller contre les ordres religieux. *On ne leur doit que l'expulsion!* ce cri d'un député trop fameux par ses interruptions, semblait à la foule des soi-disant libéraux la meilleure réponse aux réclamations élevées pour les associations religieuses au nom de la liberté et de l'égalité. Le gouvernement, plus timide que malveillant et bien résolu au fond à ne persécuter personne, se laissait néanmoins entraîner et dominer par le courant des passions antireligieuses. Le froc blanc du dominicain, porté dans la chaire et dans la rue, ne rencontrait plus chez les ministres la neutralité inquiète, mais bienveillante, de 1841 : il excitait une anxiété sérieuse qui se trahissait par des protestations et des menaces, en attendant des démonstrations plus sérieuses, Sur ces entrefaites Mgr Affre, archevêque de Paris, invita le père Lacordaire à reprendre ses conférences, et, malgré les instances du pouvoir, le prélat qui devait sacrifier plus tard sa vie avec un si modeste sang-froid, maintint dès lors, avec une invincible fermeté, la liberté de la parole évangélique. En décembre 1843, Lacordaire remonta dans cette chaire de Notre-Dame qu'il devait occuper

pendant huit années consécutives et jusqu'au coup d'État de 1851.

C'étaient les temps héroïques de nos luttes religieuses et libérales : on voyait un dominicain et un jésuite, tous deux illustres, tous deux supérieurs à l'ombre même d'une jalouse rivalité, enseigner à la jeunesse l'art de fouler aux pieds le respect humain, et la conduire à la pratique de la foi en même temps qu'à la conquête des droits civiques du catholicisme. Chaque hiver le père Lacordaire faisait sept ou huit conférences, pendant les mois de décembre et janvier : après quoi, il allait prêcher le carême dans une ville de province, à Grenoble, à Lyon, à Strasbourg, en laissant au père de Ravignan le soin de le remplacer à Notre-Dame et de préparer par sa station du carême et sa retraite de la semaine sainte ces communions pascales qui ont été depuis lors la gloire et la consolation de l'Église de Paris, et qui faisaient dire, dès 1844 : « Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là. » On fit de son mieux pour accomplir cette parole ; mais, avec la liberté, on peut se moquer même de Voltaire. Cette première station de Lacordaire à Notre-Dame, depuis que la lutte était devenue flagrante, ne se termina qu'en février 1844 ; il l'appelait lui-même « la plus périlleuse et la plus décisive de ses campagnes. » Elle réussit au delà de toute attente. Elle affermit et enflamma tous les courages : elle préluda dignement à la lutte parlementaire de cette mémorable année et de l'année suivante, où les ordres religieux, violemment attaqués à la tribune, y furent défendus comme ils ne l'avaient pas été depuis 1789. La résistance catholique aux passions et aux préjugés du libéralisme inconséquent grandissait à vue d'œil, grâce à l'union et au courage de l'épiscopat, grâce aussi à l'attitude résolue des catholiques dans les élections. Leur action était à la fois digne et sen-

sée : leur intervention dans les conditions de la société moderne devenait chaque jour plus régulière et plus efficace :

Cette situation dura jusqu'au moment où la révolution de février vint d'abord précipiter, puis détourner, et enfin anéantir ce mouvement salutaire. Nulle voix ne s'élevait alors dans nos rangs pour l'entraver ou le critiquer : « Nous serions tous deux la liberté chrétienne sous les drapeaux de la liberté publique, » a dit avec une heureuse concision le père Lacordaire dans sa notice sur le père de Ravignan. Celui-ci, dans un écrit éloquent, calme et fier, réclamait comme citoyen et au nom de la Charte, au nom de la liberté de conscience, garantie à tous, le droit d'être et de se dire jésuite. Enfin, le prêtre illustre qui depuis a conquis la première place dans l'épiscopat contemporain, parlait ainsi qu'il suit avec l'assentiment universel du clergé et des fidèles :

« Qu'entend-on par l'esprit de la révolution française?...

« Entend-ontes institutions libres, la liberté de conscience, la liberté politique, la liberté civile, la liberté individuelle, la liberté des familles, la liberté de l'éducation, la liberté des opinions, l'égalité devant la loi, l'égale répartition des impôts et des charges publiques?

« *Tout cela, nous le prenons au sérieux, nous l'acceptons franchement, nous l'invoquons au grand jour des discussions publiques...*

« Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, *nous les proclamons, nous les invoquons* POUR NOUS COMME POUR LES AUTRES...

« Que faisons-nous en ce moment que rendre hommage au véritable esprit de la révolution française, en invoquant ses bienfaits, en réclamant la liberté d'enseignement promise par la Charte, au nom de toutes les légitimes libertés religieuses?...

« Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 89...

« Je le pense et je le dis sans hésiter aux hommes de 89 et aux hommes de ce temps, qui voudraient faire peser sur nous le joug intolérable d'une absurde oppression, et qui invoquent contre nous seuls les lois sans force d'une jurisprudence anéantie ;

« Je le dis sans hésiter, dût-on trouver cette parole hardie dans la bouche d'un prêtre, et, je veux l'ajouter, d'un prêtre qui n'est pas un révolutionnaire :

« *Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et contre nous, mais POUR NOUS : Dieu le voulant ainsi malgré vous* ¹. »

Prédicateurs, orateurs, écrivains, tous d'accord entre eux et avec les réclamations unanimes de l'épiscopat, invoquaient ainsi la liberté religieuse ; non pas, comme l'a si bien expliqué Lacordaire lui-même, la liberté religieuse à la façon de Luther, qui n'était qu'une révolte et une destruction, mais « la liberté, selon l'esprit moderne, qui n'a pas enlevé un pouce de terre à la juridiction spirituelle du Pontife romain ; qui n'est que le respect des convictions d'autrui, qui ne touche en rien aux dogmes, à la morale, au culte, à l'autorité du christianisme ; qui lui retire seulement le secours du bras civil pour rechercher et punir l'hérésie, confiant à la force intime et divine de la foi, qui ne saurait faillir faute d'un glaive matériel levé contre l'erreur ². »

Les catholiques avaient ainsi mis de leur côté le passé, le présent et l'avenir à l'aide d'une seule arme : la publicité, qui est la voix et le bras droit de l'homme, comme le disait

¹ Dupanloup, *De la Pacification religieuse*, p. 286, 287, 300, 304, de la réimpression de 1851.

² *Discours sur la loi de l'Histoire*, 1854.

encore Lacordaire dans un de ces mouvements oratoires qui électrisaient ses auditeurs :

« La publicité est une puissance qui force les ennemis d'une cause à se prononcer tout haut et à concourir malgré eux à la formation authentique d'une histoire qu'ils détestent et qu'ils voudraient anéantir. C'est en vain : la publicité les presse ; il faut qu'ils parlent et que, même en calomniant, ils disent assez la vérité pour qu'elle ne puisse plus périr. C'est là, Messieurs, ce qui sauve l'histoire ; il n'y a rien à quoi dans le monde on en veuille plus ; les oppresseurs des peuples et les oppresseurs de Dieu ne travaillent à rien plus ardemment qu'à empêcher l'histoire d'exister ; ils rassemblent contre elle le silence des quatre vents du ciel, ils renferment leurs victimes dans les murs étroits et profonds des cachots ; ils mettent autour encore des canons, des lances, tous les appareils de la menace et de la peur ; mais la publicité est plus forte que tout empire, elle entraîne ceux-là même qui l'ont en exécration ; elle les contraint de parler, les canons se détournent, les lances se baissent, et l'histoire passe ! »

Lacordaire voyait ainsi les hommes et les choses se mettre d'accord pour réaliser et pour justifier ses rêves de jeune homme. Il jouissait de ce triomphe inattendu, mais sans ivresse et sans orgueil... « Accomplir son devoir avec courage et simplicité est encore le chemin le plus sûr pour obtenir des hommes la justice d'une vraie admiration... Le temps est nécessaire à tout, écrivait-il, il suffit d'être prêt toujours sans anticiper jamais sur l'heure marquée par la Providence. Quelle différence entre 1834 et 1844 ! Il a suffi de dix ans pour changer toute la scène ²... Ce que nous

¹ Conférence de Notre-Dame, *De la puissance publique de Jésus-Christ*.

² 15 mai 1844.

avons gagné dans cette dernière campagne en unité, en force, en avenir, est à peine croyable ; quand même la cause de la liberté d'enseignement serait perdue pour cinquante ans, nous avons gagné plus qu'elle-même, parce que nous avons gagné l'instrument qui nous la procure, et avec elle bien des libertés nécessaires au salut de la France et du monde ¹... Si ce pauvre abbé de la Mennais avait su attendre, quel moment pour lui ! Hélas ! nous le lui avons tant dit ! il serait plus grand que jamais... Il suffisait d'être humble et confiant dans l'Église. Jusqu'au dernier moment la partie était magnifique, elle l'était si bien, que la voilà gagnée... Plus jeunes et plus simples, nous avons accepté la direction de l'Église : nous avons reconnu avec droiture nos exagérations de style et même d'idées ; et Dieu, qui sonde les reins et les cœurs, a jeté sur nous un regard de miséricorde, il a daigné ne pas nous briser et même se servir encore de nous. Jamais il n'y eut dans l'Église l'exemple d'une récompense plus grande donnée à la soumission, à côté d'un châtement plus terrible imposé à la révolte ². »

Ses conseils étaient, d'ailleurs, marqués au coin de la prudence et de cet esprit pratique qui l'a toujours caractérisé. Il nous exhortait à ne pas vouloir tout à la fois, à garder avec patience le terrain déjà conquis, à ne pas nous lancer dans des théories sans fond ni rive, surtout à ne pas fournir à nos ennemis des prétextes de crier sur les toits que nous voulions renverser de fond en comble la société française. Il n'intervint lui-même dans la polémique par aucun écrit ou aucun acte, et l'on n'y trouve pas la moindre allusion dans toutes ses conférences. C'est dans cette année guerroyante de 1844 qu'il prononça ses fameux discours sur *la Chasteté*,

¹ 25 juin 1844.

² 11 mars, 23 juin 1844

qui fermèrent la bouche à ses plus opiniâtres détracteurs, et dont la beauté reste à l'abri du temps et de la critique, comme une perle exquise qu'aucun souffle ne peut ternir. Mais l'universelle popularité de sa parole, les immenses auditoires qui partout se groupaient autour de la chaire dès qu'il y montait, c'étaient là des arguments bien autrement éloquents que des thèses de politique ou de droit public. Il lui suffisait de constater sa victoire par sa prédication à Paris et dans toute la France, puis par la prise de possession du droit d'habiter en commun et de se vêtir à son gré, que nul n'osa lui contester dans les différents endroits où il séjournait avec ses frères. Il était, d'ailleurs, résolu à persévérer jusqu'au bout dans la voie qui lui permettait de déployer ce courage civique si rare en France et pourtant si nécessaire, surtout aux catholiques. Il annonçait nettement, en fondant ses diverses maisons, l'intention de recommencer au besoin le procès de l'École libre : « Se laisser tirer de chez soi par la force, y rentrer dès que la force sera loin, protester publiquement, réclamer judiciairement la jouissance de sa propriété; la jouissance recouvrée, y rentrer avec les siens¹ : » telle était la ligne qu'il s'était tracée et qu'il conseillait à toutes les communautés menacées. Heureusement, d'une part, la modération et la moralité du roi et de ses ministres, de l'autre, l'influence toute-puissante de la libre discussion, le dispensèrent de cette lutte judiciaire. Dix-sept ans plus tard, en repassant sur son lit de mort les souvenirs de ce grand moment de sa vie, il disait :

« Désormais dans toutes les chaires et sur tous les chemins de la France, l'habit religieux a repris le droit de bourgeoisie qu'il avait perdu en 1790. Ce fut là, à vrai

¹ Lettre du 30 avril 1845.

« dire, la première conquête de l'Église de France dans les
 « grandes et difficiles voies de la liberté. Elle ne fut ni obtenue
 « ni consacrée par une loi, mais le triple résultat des
 « besoins de la conscience, de la force cachée de l'Évangile
 « et de la modération du gouvernement. Ce gouvernement
 « tenait à n'être pas persécuteur, et quand il vit la tranquillité
 « publique assurée, il accepta tacitement ce qu'il n'aurait
 « empêché qu'au prix de violences qui n'étaient pas
 « dans ses intentions. Dès qu'il y a chez un peuple des éléments
 « sérieux de liberté, ces éléments travaillent, même sans le savoir,
 « contre toutes les oppressions, et, comme la vérité appelle la vérité,
 « comme la justice appelle la justice, ainsi, dans ce cercle logique
 « des choses divines et humaines, la liberté appelle la liberté. Il n'y
 « a que les nations étouffées sous les serres du pouvoir absolu qui ne
 « peuvent rien pour respirer plus à l'aise, parce que l'air même
 « leur manque et que la bouche de leurs maîtres est scellée sur la leur
 « avec l'airain. La France n'en était pas là. Elle avait une Charte,
 « des assemblées indépendantes, des journaux libres, des écrivains,
 « des orateurs, une religion qui sortait de son âme, et, quand un peuple
 « est ainsi armé, c'est sa faute s'il ne conquiert pas les droits légitimes
 « qui lui manquent encore ¹. »

On peut dire que dans cet éloquent retour sur la grande victoire qui immortalisa son nom, Lacordaire ne s'est pas fait à lui-même une part assez belle. Il n'a pas assez dit que, sans son libéralisme notoire et incontesté, sans son adhésion résolue aux principes de la société moderne, jamais il n'aurait fait accepter son *Mémoire pour le rétablissement des Frères prêcheurs* ; jamais il ne se serait fait écouter de

¹ *Mémoire* dicté en octobre 1861.

la foule; jamais il n'aurait gagné dans l'opinion publique le procès de la liberté des ordres religieux. Et ne l'oublions pas : ce procès, il l'avait gagné hautement; et non-seulement le procès de son ordre, qu'on croyait écrasé à toujours sous le poids de l'impopularité de l'Inquisition, mais encore le procès de tous les instituts religieux et celui des jésuites eux-mêmes. Ceux-ci avaient été un instant menacés par un ordre du jour fameux, un instant dispersés en apparence par ordre de leur général. Mais la haine antimonastique n'avait pas osé aller plus loin. Pourquoi? Parce que le père Lacordaire avait osé, lui, paraître en froc à Notre-Dame, et, invoquant hardiment et franchement la liberté de conscience proclamée en 1789, mettre de son côté cette masse flottante qui, dans tous les pays et dans tous les temps, a toujours décidé toutes les questions. Les loups ne cessaient pas d'être loups, et nous le voyons bien aujourd'hui; mais le père Lacordaire avait fait honte à ceux qui hurlaient avec eux, et, au nom de la liberté, il les avait retournés contre les hommes d'oppression.

VI

NATURE ET CARACTÈRE DE SON ÉLOQUENCE.

A partir de l'année décisive qui inaugura ces luttes mémorables et fécondes, la vie de Lacordaire se partagea entre le cloître et la chaire.

On n'attend, certes, pas de moi le récit de sa vie religieuse. C'est à ses frères, à ses fils, à ceux qu'il a enfantés, par une surabondance de force et d'amour, à la vie religieuse, dans un siècle où tout semblait condamner une telle entreprise, c'est à eux seuls qu'il peut appartenir de dévoiler les pieux mystères de ces vingt-deux années écoulées dans

la stricte et parfaite observance d'une règle aussi sévère que minutieuse. Je me sens à la fois indigné et incapable de toucher à cette arche sainte. Je dirai seulement, sans craindre aucun démenti, que jamais religieux ne fut plus fidèle à son état, ne dompta plus cruellement sa chair, n'éteignit plus généreusement cette soif d'immolation qu'il a nommée la « moitié généreuse de l'amour. » Ce qu'il nous a lui-même raconté des pénitences et des humiliations volontaires que s'imposait saint Dominique pour se délivrer des atteintes du mal, le régénérateur moderne de l'ordre dominicain l'accomplissait avec une énergique simplicité qui n'altérait en rien ni l'indulgence habituelle de son âme, ni même la sérénité de son aspect. C'est une opinion très-répandue chez ceux qui l'ont suivi de plus près, pendant sa vie monastique, que ses jours ont été abrégés par les macérations excessives où il s'est complu. Quand tous les secrets de cette généreuse vie seront connus, l'orateur disparaîtra devant le religieux ; et le prestige de cette parole qui a remué, éclairé, converti tant d'âmes, semblera une moindre merveille que l'austérité formidable de sa vie, que les rigueurs dont il châtia sa chair, que sa tendresse passionnée pour Jésus-Christ.

Il me convient mieux de parler de sa vie oratoire. Mais là encore, c'est aussi Jésus crucifié que tout d'abord j'aperçois et que j'adore. Car je veux et je dois y insister, de peur que mes instincts laïques, mes prédilections personnelles, mes ardeurs politiques, dans un récit qui en portera naturellement l'empreinte, ne jettent comme un voile trop terrestre sur cette vérité souveraine. Lacordaire fut avant tout le prêtre, le confesseur, le disciple pénitent de Jésus crucifié. Encore séminariste, il avait écrit : « Je veux sortir de cette vie naturelle et me consacrer tout entier au service de celui

qui ne sera jamais ni jaloux, ni ingrat, ni vil¹. » Et tout, dans sa parole comme dans sa vie, porte l'empreinte de cet amour après lequel il n'y a plus d'amours, Qu'on écoute ce cri de surnaturelle tendresse lorsqu'au début de sa station de 1846, au lendemain des luttes les plus vives entre toutes celles dont nous parlions tout à l'heure, il annonça qu'il allait parler de la vie intime de Jésus-Christ.

« Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Église à cet auditoire, c'est, au fond, toujours de vous que j'ai parlé, mais enfin, aujourd'hui plus directement j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute créature. O Père ! ô Maître ! ô Ami ! ô Jésus ! secondez-moi plus que jamais, puisque étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive, et que je tire de ma bouche des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage². »

Les huit discours de cette année 1846 roulent exclusivement sur Jésus-Christ, et c'est là, à mon sens, que se trouvent les plus merveilleux trésors de son éloquence. Qu'on en juge par ces paroles qu'on ose à peine citer, lorsqu'on n'a pour les transcrire qu'une plume profane, mais que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le bonheur de les entendre.

« Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en reste-

¹ Lettre à M. Lorain, p. 837.

² 1^{re} Conférence de 1846.

t-il après la mort? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom, mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

« Je me trompe, messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est visité dans son berceau par les bergers et par les rois, lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le détachent chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à

l'extase. Il y a un homme poursuivi, dans son supplice et sa tombe, par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui ait fondé son amour sur la terre, et cet homme c'est vous, ô Jésus! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles, et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas¹. »

Ah! oui, cet accent, il ne se le connaissait pas, ni nous non plus; et nul d'entre nous n'en avait jamais entendu de pareil; et parmi ceux qui l'ont entendu ce jour-là, nul ne l'oubliera jamais. Quelle que soit leur faiblesse, ils n'oublieront jamais ces jours où la fibre du beau, du vrai, du grand, du bien, a tressailli dans leur cœur, sous le coup de cette parole; où ils ont vu et entendu jaillir d'une poitrine sacerdotale, comme du rocher frappé par la verge divine, ce fleuve impétueux et limpide, bouillonnant et irrésistible, comme un torrent des Alpes. Oui, j'évoque avec confiance autour de cette grande et chère mémoire tous ceux que j'ai vus naguère rassemblés en rangs pressés et palpitants d'émotion autour de la chaire de Notre-Dame. Ils se font rares et vieux. Mais, certes, ils ne sauraient être tous morts par le cœur et la mémoire. Qu'ils parlent donc et qu'ils disent tout ce qu'ils ont dû de bonheur irréprochable, de sainte exaltation, d'indomptable confiance, de chrétienne fierté, à cette voix éteinte! Où est-il celui d'entre ses auditeurs d'autrefois qui pourrait aujourd'hui rentrer seul et triste, dans Notre-Dame silencieuse, et s'arrêter devant cette chaire veuve à jamais

¹ 39^e Conférence. *De l'Établissement du règne de Jésus-Christ.*

de son hôte le plus illustre, sans que l'écho de cette incomparable parole retentisse dans son cœur? sans que, devant son regard rajeuni, ces larges nefs ne s'emplissent de nouveau de cette foule émue et frémissante, buvant à longs traits aux sources débordées de l'enthousiasme et de la foi?

Si hi tacuerint, lapides clamabunt. Oui, cette enceinte vénérable, qui a traversé tant de souillures et tant de triomphes, gardera inviolable le souvenir de celui qui ramena dans ses flancs longtemps déserts des flots de fidèles fascinés et d'infidèles éblouis ou ébranlés.

Empire invincible de l'éloquence! qui n'est exercé que par les plus grands d'entre les enfants des hommes, et que les plus obscurs subissent avec délices, mais qu'il est permis de reconnaître et nécessaire de proclamer, puisque dans la patrie de Bossuet et de Berryer, il s'est trouvé une école religieuse et politique pour maudire la parole libre, pour en faire un péril public et une infirmité sociale! « Il y a des paroles, dit madame Swetchine, qui valent les meilleures actions, parce qu'en germe elles les contiennent toutes, et, lorsque le regard, l'accent, leur sont fidèles, ce n'est plus la terre, c'est la révélation de l'infini¹. » C'est précisément ce regard, cet accent, dont Lacordaire avait plus qu'aucun autre le secret, qui fait le charme et le prix de l'éloquence, et qui donne à la parole parlée une supériorité si infinie sur la parole écrite. Pourquoi Cicéron parmi les anciens, Bossuet parmi les modernes, qui ont beaucoup plus écrit que parlé, sont-ils surtout célèbres comme orateurs? Pourquoi Démosthène, Périclès, Chatham, Burke, Mirabeau, excitent-ils, après un siècle et après vingt siècles, une admiration sans rivale? C'est que l'homme a besoin d'entendre, de voir celui qui lui prêche la justice et la vérité. La multitude et la

¹ *Pensées*, 1811.

postérité elles-mêmes qui n'ont jamais vu ni entendu l'orateur, ont besoin, pour croire en lui, de savoir que, à un jour donné, il s'est montré à visage découvert devant ses semblables, qu'il a échangé son regard avec le leur, bravé leurs murmures ou commandé leur silence. Elles ont besoin de savoir qu'on a pu lire sur son front et dans son attitude si tout en lui répond à sa parole, s'il n'est pas une de ces âmes équivoques qui distillent dans l'ombre, sans émotion et sans péril, des homélies ou des imprécations. Là est donc la pierre de touche de la sincérité, de l'autorité, du courage ; là le secret de cet ascendant suprême du grand don de l'éloquence qui désespère tous les scribes de bas étage dont la bouche ne s'est jamais ouverte en public, qui excite leur implacable dépit, qui leur fait dire comme aux Athéniens esclaves des Césars et rebelles à la prédication de saint Paul : *Quid vult seminiverbius hic?* Là est ce qui empêche le premier venu de prendre ou de garder l'empire des âmes. Là est ce qui fait de la voix humaine une musique si exquise et si céleste quand elle sert d'instrument à la vérité, à la tendresse, au courage.

Mais qui nous rendra l'éclair de ce regard, la magie de cette voix, la puissance de ce geste « qui achève la parole ? » Qui nous peindra ces surprises, ces hardiesses et ces familiarités, ces élans aventureux, où semblait se jouer un génie aussi audacieux que sûr de lui-même, côtoyant le précipice sans y tomber jamais, puis planant au plus haut des cieux d'un essor que Bossuet seul a surpassé dans la chaire française, qui enlevait littéralement ses auditeurs et les laissait en proie à une émotion qu'un seul mot peut rendre, ce mot de *ravissement* dont on fait un si vulgaire abus, mais qui rappelle dans la langue chrétienne les visions miraculeuses de saint Paul : *Quoniam raptus est in paradysum?*

Oui, comme saint Paul et comme ses deux glorieux compatriotes saint Bernard et Bossuet, ce petit prêtre bourguignon de nos jours et de notre pays a été véritablement un prince de la parole : *Quoniam ipse erat dux verbi*¹. Il a connu le chemin de nos cœurs; il les a envahis, emportés, enchaînés, non par cette admiration éphémère et banale qu'excite le talent, mais par cet ascendant mystérieux qui appartient à la parole humaine lorsqu'elle s'abreuve aux sources d'en haut, lorsqu'elle devient cette éloquence sacerdotale que Lacordaire a portée au comble, dont il a connu tous les secrets, et dont il a ainsi défini la nature :

« Le prêtre est un homme éloquent, car il doit rendre la vie sur ses lèvres à la parole de Dieu, et l'éloquence n'est pas autre chose que la parole qui vit. Deux tombeaux sont entre les mains du prêtre, le livre des Écritures et le tabernacle de l'autel; tous les deux renferment sous des signes inanimés l'éternelle vie; tous les deux attendent qu'on les ouvre à la multitude affamée du pain de la parole et du pain de la vie. Ah! comment le prêtre possesseur de ce double trésor et y croyant du fond du cœur, pourrait-il ne pas être éloquent? Tous les saints l'ont été; ils l'ont été sans génie, parce que si le génie est nécessaire à l'éloquence humaine, il ne l'est pas à l'éloquence divine. La foi et l'amour n'ont pas besoin de génie : ils parlent, et toute la terre les reconnaît². »

Mais est-il vrai que le prodigieux effet produit par la parole de Lacordaire tint uniquement à l'improvisation? n'en restera-t-il rien après ces « courtes années de l'orateur, et ces assemblées éphémères qui se forment des quatre vents

¹ Act., xiv, 2.

² Panégyrique du B. Pierre Fourier.

du ciel autour de la parole d'un homme et qui se dispersent ensuite pour ne plus se réunir ¹? » peut-on admettre, avec un critique quelquefois mieux inspiré, que les discours du père Lacordaire « sont aujourd'hui illisibles, et que l'impression, en figeant la lave brillante de l'improvisation, ne nous a laissé qu'un amas de scories ²? » Si nous émettions un avis semblable sur quelque orateur protestant, on nous accuserait certainement de sacrifier la vérité à l'esprit de secte. J'aime mieux supposer que l'auteur de cet étrange jugement n'a jamais ouvert les quatre volumes qui renferment les discours imprimés de notre illustre mort, et j'ai la certitude qu'il sera désavoué par tous ceux qui les ont parcourus.

Sans doute, l'improvisation a été pour beaucoup dans le succès de Lacordaire; car c'était, chose si rare, un véritable improvisateur! Il préparait, par un travail intense, mais court, ses discours, et ne les écrivait pas; il ne corrigeait que très-peu, je dirais volontiers trop peu, la sténographie de chacune de ses Conférences, recueillies au pied de sa chaire, présentées dès le lendemain à son examen, et publiées dans la semaine sous la forme qui leur a été définitivement conservée. Sans doute aussi il y avait dans son accent, presque au même degré que chez M. Berryer (cet autre roi des improvisateurs), ce quelque chose de poignant et d'inimitable qui atteint les cordes les plus intimes de l'âme, et qui, en trahissant la sincérité et la profondeur de l'émotion chez l'orateur, bouleverse et enlève l'auditoire. Je me souviens encore, avec un frémissement intime, de l'intonation désespérée de sa voix lorsque, dans le tableau de la fragilité des affections d'ici-bas que je citais tout à l'heure, il prononça ces mots : « *C'est fini, à jamais fini!* » Mais je

¹ Notice sur Frédéric Ozanam.

M. Ed. Scherer, dans le *Temps* du 8 décembre 1861.

ne crains pas d'affirmer, en faisant abstraction de toute partialité d'ami, et en invoquant une certaine expérience pratique des principaux orateurs de mon temps, qu'il n'y en a jamais eu parmi nous dont les improvisations résistent aussi bien à la lecture et conservent, dans cette redoutable épreuve, autant de flamme, de vie et de couleur. Ceux qui l'ont entendu et qui le lisent retrouvent facilement l'attrait invincible qu'ils avaient naguère subi. Ceux qui ne pourront que le lire découvriront en lui, malgré tous ses défauts, un écrivain accompli à côté d'un orateur merveilleux.

Que son talent ait eu des défauts et des lacunes, ce n'est certes pas moi qui le nierai. Je les lui ai trop de fois signalés de son vivant pour n'avoir pas le droit de les reconnaître aujourd'hui. Il était incomplet, comme le sont tous les hommes, même les plus grands. Il n'échappait pas toujours à l'emphase ; il ne reculait pas assez devant la déclamation, et la responsabilité de ces vices, beaucoup plus sensibles chez ses trop nombreux imitateurs, doit remonter jusqu'à lui. Sa dialectique était parfois faible et confuse ; il inquiétait et désolait souvent ses auditeurs en donnant à l'objection qu'il énonçait, avant de la combattre, une force qui ne paraît pas toujours suffisamment renversée par ses réfutations. Il arrivait trop rarement à la beauté par la simplicité. Quoique sa voix ait été, à coup sûr, la plus éloquente qui ait retenti dans la chaire chrétienne depuis Bossuet, il lui a précisément manqué la simplicité sublime par où ce génie incomparable touche à la perfection. Lacordaire avait même un certain penchant pour la subtilité, non-seulement dans la forme, mais dans la pensée même, et c'était un lien de plus entre lui et cette sainte et noble femme dont le nom demeurera uni au sien dans l'histoire de notre temps, comme dans le cœur de tous ceux qui les ont aimés.

Personne, d'ailleurs, ne le suivait, dans sa chaire, avec une plus tendre sollicitude que madame Swetchine : « Je sens, disait-elle, tous ses périls, je tremble à chaque écueil, je ressens tous les coups. » Et elle faisait à la fois le portrait et l'apologie de cette parole si originale dans ces lignes qu'il faut citer : « Son discours est pour le sens humain comme la sainteté elle-même : s'il blesse, il ravit. Jamais on n'a tant exposé en apparence la chose qu'on voulait défendre, et jamais on n'en a fait ressortir des rayons plus divins ¹. »

Son goût littéraire et ses connaissances historiques manquaient, j'oserai le dire, de sûreté comme d'étendue. Pas plus que M. de la Mennais, il n'avait étudié sérieusement l'histoire, surtout celle du moyen âge ; il n'avait trempé par aucun côté dans la grande rénovation des études-historiques qui est l'un des traits distinctifs et l'une des meilleures gloires de notre siècle. On eût dit que son érudition se bornait d'une part au *De Viris* et à Cornélius Népos ; de l'autre aux classiques purement scolaires appris par cœur dans son enfance. Ce *romantique échevelé*, comme on le croyait et comme on le disait beaucoup, était au contraire le plus obstiné, et j'ajouterai le plus étroitement obstiné des classiques. La mythologie, l'histoire grecque et romaine, lui semblaient un arsenal inépuisable. Jamais, de notre temps du moins, on n'a plus usé et abusé de Brutus et de Socrate, d'Épaminondas et de Scipion. Il s'était fait ainsi un petit bagage littéraire, dont il ne se séparait jamais, dont il tirait

¹ *Lettres* publiées par M. de Falloux, t. II, p. 386. — Tant que sa santé le permit, elle assista aux Conférences de Notre-Dame. « Voulez-vous voir la mère du prédicateur ? » disait-on à deux personnes qui l'écoutaient avec une admiration manifeste. « Mais elle est morte depuis dix ans ! — Non : la voilà ! regardez-la. » Et on montrait madame Swetchine, cachée derrière une colonne, mais dont la constante assiduité, la vigilante attention, et l'évidente béatitude avaient donné lieu à cette touchante illusion.

souvent un parti merveilleux, mais dont en général il n'usait pas assez sobrement. Son goût, si grand, si élevé, n'était pas irréprochable ; il admirait et citait volontiers le médiocre, et on l'a vu soutenir, il n'y a pas longtemps, une longue contestation, par écrit et de vive voix, pour maintenir, dans un de ses plus beaux écrits, deux pitoyables vers de *Tanocrède*. Impossible de lui faire comprendre que, lorsqu'on veut citer Voltaire, ce n'est pas dans ses tragédies qu'il faut le chercher. Il a dit un jour en chaire : « Par la grâce de Dieu, j'ai horreur du lieu commun, » et jamais il ne s'est plus trompé que ce jour-là. Ce n'est pas qu'il ne cherchât et qu'il n'ait réussi à y échapper dans la conception générale de ses discours ; mais il y retombait plus qu'il ne l'a cru dans l'exécution. Du reste, s'il ne détestait pas le lieu commun oratoire, il l'a quelquefois créé, ce qui n'est pas donné à tout le monde, et ce qui indique toujours une heureuse facilité à maîtriser l'imagination de ses contemporains comme à utiliser leurs préjugés. C'est lui qui a le premier, dans un article de l'*Avenir*, exhumé ce titre de la chronique des *Gesta Dei per Francos*, dont on use depuis lors, à tort et à travers, dans la littérature ecclésiastique ; c'est lui surtout qui, en invoquant sans cesse l'empereur Napoléon I^{er} et sa prétendue conversion à Sainte-Hélène, a fait du météore impérial un des lieux communs les plus répugnants et les plus malavisés de la chaire chrétienne.

Cette part faite à la critique avec une impartiale sévérité, et toutes ces taches, avec bien d'autres, si l'on veut, constatées et reconnues, je ne crois pas trop m'avancer en demandant si, parmi les auteurs et les écrivains de notre temps, il y en a un seul qui laissera des pages supérieures pour le fond ou pour la forme à certaines pages du père Lacordaire. Il me faut bien appuyer cette assertion par des preuves, et.

après avoir tant cité, il faut qu'on me permette de citer encore, en commençant par cette page qui montre si bien de quelle façon il savait rattacher l'enseignement de la foi aux souvenirs classiques, et qui me semble pouvoir se résumer par ces mots qu'il lui donne pour titre :

MOURIR, C'EST VIVRE.

« Un sage avait dit à Crésus, heureux jusque-là sur son trône : *Ne parlez pas de votre bonheur avant de mourir.* » Il eût mieux dit encore : « Ne parlez pas de votre gloire avant de mourir. » Et le monarque sur le bûcher, où l'avait appelé l'arrêt des batailles, s'écriait douloureusement : O Solon, ô Solon ! L'infortuné croyait perdre son bonheur en perdant la vie ; il ne savait pas quel don c'est de Dieu qu'un grand malheur envoyé du ciel à une grande fortune, et que la Providence ne peut clore mieux une carrière qu'elle veut honorer qu'en lui faisant d'une mort éprouvée un immortel tré-pied.

« Malheur au siècle qui ne comprend pas le don de la mort ! Malheur aux écrivains, aux princes, aux hommes d'État, aux nations qui se préparent de loin par des lâchetés cachées ce qu'ils appellent une mort tranquille. Infortunés ! que leur reste-t-il de la science du bien et de la science de la gloire ? Que leur reste-t-il de ce qui est dans l'âme du dernier soldat épargné par le sort, et qui, mourant loin des fanfares des batailles, regrette en priant Dieu de n'être pas tombé au champ d'honneur. La mort est le puits mystérieux d'où jaillissent les hautes vertus et c'était sous ce rapport un divin présent fait par l'amour à l'humanité déchue ; mais par un autre côté non moins profond, la mort venait encore à notre secours. La mort, en ramenant l'âme à Dieu et le corps à la terre, accomplissait en notre faveur un acte de souve-

raine délivrance, et semait en nous le germe d'une renaissance totale et sans tache par la résurrection. *Il faut naître une seconde fois* (JOAN. III, 3). Telle est la parole que le Sauveur disait aux Pharisiens venus dans la nuit pour l'interroger. Dès maintenant nous ressentons ce bienfait de délivrance qui est dans la mort ; car bien qu'il ne soit pas permis de tuer le corps pour nous affranchir, cependant il est permis de le *mortifier*, selon l'énergique expression de l'Évangile. Et sous un autre point de vue la mort est dès aujourd'hui notre libératrice. Que reste-t-il au chrétien persécuté pour sa foi, et paraissant devant les maîtres du monde comme coupable d'obéir à Dieu ? La mort ! *Mourons dans notre simplicité*, disaient les Machabées. Et ce cri sacré n'eût-il pas sauvé leur patrie, il eût toujours sauvé leur conscience, leur honneur et leur liberté.

« Telle est la force qui est dans la mort : la *justice* l'imposait comme châtiment, l'*amour* la donnait comme moyen de dévouement, de délivrance et de réintégration dans le bien : mais elle ne pouvait prendre ce dernier caractère que par un acte de concours de la liberté humaine. C'était à l'homme de faire de la mort lâchement subie un simple et terrible supplice, ou bien, en l'acceptant comme une expiation méritée, d'en faire le trône de l'amour, de la gloire et de la résurrection. Mourir était alors l'acte d'un homme libre criant à Dieu : J'y consens, frappez votre victime. Mais un jour, pendant que les peuples offraient des sacrifices aux faux dieux, pendant que l'erreur et la parole redisaient aux échos de l'humanité ce nom d'*immortels* qui leur avait été donné comme le plus auguste et le plus vrai de leurs noms, tout à coup, sous le chaume du pauvre et sous les frontons du Palatin, une voix descendit, une voix inouïe qui apportait au monde cette étonnante nouvelle : Dieu est mort ! Il

est mort hier, à tel lieu, de telles mains, on l'a vu, on l'a entendu, il a parlé, il est mort ! Ne jurez plus par les dieux immortels, il a des amis qui lui survivent et qui jurent par cette mort de leur Dieu. Tout est changé, rien n'a plus sa forme et sa valeur, rien ne dit plus ce qu'il disait, rien n'est plus vrai de ce qui était vrai : Dieu est mort, voilà la vérité ! Que toute sagesse se taise, que tout front s'incline, que toute politique se transforme, que toute la terre tressaille et joigne les mains : Dieu est mort.

« Et comme la cause était inouïe, l'effet pareillement fut inouï. On avait vu des révolutions d'empires, des trônes changer de maître, et c'était là, dans ces jeux de fortunes passagères, qu'avait éclaté le génie des plus grands hommes. Mais il se fit par cette parole : Dieu est mort, une révolution que l'homme n'avait pas encore faite et qu'il n'a point imitée depuis, une révolution dans le cœur humain. L'homme n'aimait pas Dieu, il aima Dieu ; il n'aimait pas l'homme, il aima l'homme ; l'amour fut fondé sur la terre et lui qui n'avait été qu'une passion devint une vertu. Au culte de la beauté sensible succéda le culte de l'éternelle beauté qui est en Dieu et qui de Dieu descend invisiblement sur les âmes. Il y eut des âmes, un royaume des âmes, un service des âmes, une vie et une mort en faveur des âmes. La mort changea de physionomie par l'amour et ces deux choses étroitement embrassées firent du cœur de l'homme où leur union s'opérait, un miracle qui subsiste et qui est devant vous. Le Dieu mort se suscite, après dix-huit siècles, des apôtres, des martyrs, des vierges, des serviteurs de son humanité dans la nôtre. Et si vous demandez à tous les possédés de cette folie d'où leur vient l'idée et le courage de leurs vertus, ils vous répondront avec la simplicité de la certitude : Dieu est mort pour nous ! Ce sépulcre où fut Dieu, soutient leur âme

et chacun de leurs dévouements répond à une plaie du Dieu qui mourut et qui souffrit pour nous. »

Voici encore une page aussi neuve que consolante et que l'on a besoin de relire souvent dans un siècle dont tous les progrès aboutissent à faciliter et à populariser le despotisme :

« Longtemps le dernier des capitaines avait rivé le sort à sa volonté ; les Alpes et les Pyrénées avaient tremblé sous lui ; l'Europe en silence écoutait le bruit de sa pensée, lorsque, las de ce domaine où la gloire avait épuisé toutes ses ressources pour lui complaire, il se précipita jusqu'aux confins de l'Asie. Là, son regard se troubla, et ses aigles tournèrent la tête pour la première fois. Qu'avait-il donc rencontré ? était-ce un général plus habile que lui ? Non. Une armée qui n'eût pas encore été vaincue ? Non. Ou bien était-ce l'âge qui refroidissait déjà son génie ? Non. Qu'avait-il donc rencontré ? Il avait rencontré le protecteur des faibles, l'asile des peuples opprimés, le grand défenseur de la liberté humaine : il avait rencontré l'espace, et toute sa puissance avait failli sous ses pieds.

« Car, si Dieu a créé de telles barrières au sein de la nature, c'est qu'il a eu pitié de nous. Il savait tout ce que l'unité violente renferme de despotisme et de malheur pour la race humaine, et il nous a préparé dans les montagnes et dans les déserts des retraites inabordables. Il a creusé la roche de saint Antoine et de saint Paul, premier ermite ; il a tressé avec la paille des nids où l'aigle ne viendra pas ravir les petits de la colombe. O montagnes inaccessibles, neiges éternelles, sables brûlants, marais empestés, climats destructeurs, nous vous rendons grâce pour le passé et nous espérons en vous pour l'avenir ! Oui, vous nous conserverez de

libres oasis, des thébaïdes solitaires, des sentiers perdus ; vous ne cesserez de nous protéger contre les forts de ce monde ; vous ne permettrez pas à la chimie de prévaloir contre la nature et de faire du globe, si bien pétri par la main de Dieu, une espèce d'horrible et étroit cachot où l'on ne respirera plus librement que la vapeur, et où le fer et le feu seront les premiers officiers d'une impitoyable auto-cratie ¹. »

Mais laissons ces régions de l'histoire et de la philosophie sociale, où se complaisait, peut-être trop souvent, notre ami ; suivons-le dans ce domaine des mystères de l'âme, qu'il a parcouru, sondé, décrit avec une si émouvante perspicacité. Où trouverait-on une peinture mieux étudiée et plus suave de cette mélancolie pure et généreuse qu'éveille dans la jeunesse la soif de l'infini ? et ne croit-on pas retrouver la plume de René, mais purifiée et retrempée par la vérité suprême, dans les lignes que voici :

« A peine dix-huit printemps ont-ils épanoui nos années, que nous souffrons de désirs qui n'ont pour objet, ni la chair, ni l'amour, ni la gloire, ni rien qui ait une forme ou un nom. Errant dans le secret des solitudes ou dans les splendides carrefours des villes célèbres, le jeune homme se sent oppressé d'aspirations sans but ; il s'éloigne des réalités de la vie comme d'une prison où son cœur étouffe, et il demande à tout ce qui est vague et incertain, aux nuages du soir, aux vents de l'automne, aux feuilles tombées des bois, une impression qui le remplisse en le navrant. Mais c'est en vain : les nuages passent, les vents se taisent, les feuilles se décolorent et se dessèchent sans lui dire pourquoi il souffre, sans mieux suffire à son âme que les larmes d'une mère et les

¹ *Conférences de Notre-Dame*, 31^e Conférence, 1845.

tendresses d'une sœur. O âme, dirait le prophète, pourquoi es-tu triste et pourquoi te troubles-tu? Espère en Dieu. C'est Dieu, en effet, c'est l'infini qui se remue dans nos cœurs de vingt ans touchés par le Christ, mais qui se sont éloignés de lui par mégarde, et en qui l'onction divine, n'obtenant plus son effet surnaturel, soulève néanmoins les flots qu'elle devait apaiser. Jusqu'en nos jours déjà blanchis, il nous revient de ces secousses d'autrefois, de ces apparitions mélancoliques que les anciens croyaient un apanage du génie, et dont ils ont dit : *Non est magnum ingenium sine melancholia*. L'âme, faiblissant par intervalles, se retourne douloureusement sur elle-même, elle redescend aux rivages de sa jeunesse, pour y rechercher ses larmes, et ne pouvant plus pleurer comme alors, elle se nourrit un moment de leur amer et pieux souvenir¹. »

Celui qui parlait ainsi de la jeunesse, dix ans avant sa mort, avait sans doute traversé ces douces et périlleuses rêveries. Mais comment s'expliquer qu'il ait trouvé des accents si intimes et si vrais pour peindre des émotions qu'il n'a jamais connues? Tout jeune encore, il répondait à un ami qui lui faisait part de son mariage : « Moi aussi, j'espère bien me marier un jour, j'ai une fiancée belle, chaste, immortelle; et notre mariage, célébré sur la terre, se consommera dans les cieux. Je ne dirai jamais : *Linquenda domus et placens uxor*². » Sur son lit de mort il disait : « Avant d'aimer Dieu, j'avais aimé la gloire, *et rien autre chose*. »

Tout, dans les souvenirs de ceux qui l'ont le mieux connu, démontre la sincérité de cette affirmation. Et cependant, avec cette pénétration merveilleuse que l'on rencontre chez tous les grands maîtres de la parole chrétienne, et jusque

¹ 60^e Conférence, 1850.

² Lettre citée par M. Lorain, *Correspondant*, t. XVII, p. 835.

dans le froid Bourdaloue, il a fouillé et illuminé non-seulement les passions coupables dont les consciences troublées et pénitentes pouvaient lui révéler la ténébreuse horreur, mais encore et surtout les mystérieux replis des affections pures et légitimes qu'il s'était interdites. Il en a parlé avec un charme où la beauté le dispute à la vérité. Ce n'est pas de ses immortels discours sur *la Chasteté*, mais d'un autre plus récent et moins connu, que je veux extraire cette page sur l'amour dans le mariage :

« Si, pris de compassion et d'amitié pour vos secrètes blessures, je voulais vous persuader d'être chastes...; si quelque jeune âme a touché mon cœur de tendresse, et que je veuille faire tomber de ses mains la coupe trompeuse du mal, je lui dirai : Ami, enfant de ta mère et frère de ta sœur, enfant de ta mère qui t'a mis au monde dans la continence sacrée du mariage, frère de ta sœur dont tu gardes et dont tu respire la vertu, ah! ne déshonore point en toi-même ce grand bien qui t'a fait homme; conserve dans une chair fragile l'honneur de ton âme, la source religieuse d'où s'épanche la vie, et où fleurit l'amour. Prépare à ta couche future des amitiés saintes, des embrassements que le ciel et la terre puissent bénir; sois chaste pour aimer longtemps, pour être aimé toujours. Il y au monde entre ta mère et ta sœur, entre tes aïeux et ta postérité, une frêle et douce créature qui t'est destinée de Dieu; cachée à tous les regards, elle nourrit en silence la fidélité qu'elle te promettra, elle vit déjà pour toi qu'elle ignore; elle t'immole ses penchants, elle se reproche tout ce qui pourrait déplaire un jour au moindre de tes désirs. Ah! garde-lui ton cœur comme elle te garde le sien; ne lui apporte pas des ruines en échange de sa jeunesse; et, puisqu'elle se sacrifie pour toi par un amour

anticipé, fais à ce même amour, dans les *replis* de tes passions, un juste et sanglant sacrifice¹ ! »

Jusque dans les dernières effusions de son éloquence et de son âme sacerdotale, on retrouve cette peinture achevée de ce que Pascal appelait *les passions de l'amour*.

« Si je dis à un homme : Je vous estime... je vous admire... je vous vénère, ne puis-je pas lui dire autre chose encore ! ai-je épuisé dans ce mot la parole humaine tout entière ? Non, j'ai encore une chose à lui dire, une seule, la dernière de toutes ; je puis lui dire : Je vous aime. Dix mille mots précèdent celui-là, mais aucun autre ne vient après dans aucune langue, et, quand on l'a dit une fois à un homme, il n'y a plus qu'une ressource, c'est de le lui répéter à jamais². »

« Tôt ou tard, dit Vauvenargues, nous ne jouissons que des âmes. Mais à cause de notre structure à la fois spirituelle et corporelle, la première recherche que nous faisons des âmes est au frontispice de notre être, dans la beauté sensible... En présence de ce spectacle du visage humain, où commence la révélation du monde invisible, l'homme se trouble... Il n'eût pas versé une goutte de sang pour l'univers, il est prêt à le donner tout entier pour une créature qui n'a qu'un jour de vie et qu'une heure d'éclat. Un regard l'y décide, et si tout à coup la parole s'ajoute au regard, si cette puissance, qui n'est dans le reste de la nature qu'un son, un air, un murmure, une mélodie, devient une voix vivante qui dit la pensée d'une âme ; alors l'amour, qui n'était qu'un instinct, se transfigure lui-même avec la beauté qui en est la

¹ 61^e Conférence, de *l'Épreuve*, 1850.

² 4^e Conférence de Toulouse, 1854.

cause, et la mort se tait devant un sentiment qui ne peut plus avoir de maître que la vertu. Hélas ! je me trompe. Le temps est aussi son maître. Né des sens bien plus que de l'esprit, cet amour dépend du souffle qui passe sur le visage aimé. Un trait qui s'altère, une ride qui se creuse, suffit pour l'absorber et l'éteindre. Souvent même, la cause demeurant tout entière, l'effet s'évanouit. On voit des amours effrénés tomber comme un vent qui s'apaise, et celui-là même qui adorait tout à l'heure ne sait pas d'où vient l'indifférence qui a glacé son transport... Il faut donc à l'amour, comme à tout ce qui est durable, l'océan de l'éternité... Mais pouvons-nous jamais aimer Dieu de personne à personne, comme un être vivant que nous tenons dans nos bras, qui nous parle, qui nous répond, qui nous dit : Je vous aime ? Ah ! sans doute, ce mot est trompeur dans la bouche de l'homme, il est souvent trahi, plus souvent oublié ; mais pourtant il est dit, il est dit sincèrement, il est dit avec le sentiment qu'on ne le retirera jamais. Il remplit de son immensité un jour de notre existence, et, lorsqu'il tombe à terre comme une fleur qui s'est fanée, nous lui donnons quelque part encore dans notre souvenir un tombeau doux et sacré¹. »

Achevons de faire connaître ce prêtre lorsqu'il est aux prises avec les transports et les mécomptes des liaisons humaines, et voyons comment il s'y prend pour conduire doucement au refuge divin un cœur enivré et meurtri par les chimères des passions. Empruntons à ses lettres, encore plus éloquentes, s'il est possible, que ses discours, ce fragment qu'il adressait, tout jeune encore, à un ami jeune comme lui, et que des peines de cœur avaient porté à chercher

¹ 5^e Conférence de Toulouse, 1854.

quelques jours de retraite dans une communauté : « Dieu t'a
 « donné une rude part dans les maux de cette vie; il t'a
 « frappé comme à plaisir, moins en enfant qu'on châtie
 « qu'en victime qu'on immole, et toutefois tu ne remarques
 « pas le penchant qu'il t'a donné pour lui. S'il veut ton âme
 « tout entière, faut-il s'étonner qu'il lui ôte tout ce qui
 « pourrait l'enchaîner? C'est un Dieu doux, nous dit l'Écri-
 « ture. Ces caresses que tu rêves, cet amour doux et légi-
 « time qui coulerait comme un baume de ton cœur épris,
 « ces choses ineffables de l'affection pure qu'il est donné
 « aux hommes de goûter en passant : tout cela, pourquoi
 « ton Seigneur n'en aurait-il pas peur s'il veut que tu
 « l'aimes uniquement? *Nous avons été broyés pour être*
 « *mêlés*, disait M. de Maistre, des peuples de l'Europe;
 « quand Dieu nous broie sous les verges, n'est-ce pas pour
 « que notre sang se mêle au sien, le sien répandu si long-
 « temps d'avance sous des coups plus durs encore et plus
 « humiliants? n'est-ce pas pour que nous ne cherchions pas
 « d'autre tête que la tête sanglante de notre Sauveur, pas
 « d'autres yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que ses
 « lèvres, pas d'autres épaules où nous reposer que ses
 « épaules sillonnées par les fouets, pas d'autres mains et
 « d'autres pieds à baiser que ses mains et ses pieds percés
 « de clous pour notre amour, pas d'autres plaies à soigner
 « doucement que ses plaies divines et toujours saignantes?
 « Ah! mon ami, l'amour n'est-il pas toujours l'amour? Tu
 « te plains de n'être pas aimé, et Dieu t'a donné au fond du
 « cœur un amour chaste, immense, invincible. Tu voudrais
 « y mêler d'autres amours profanes, et Dieu, qui ne le veut
 « pas peut-être, te frappe et te blesse; il te découvre l'infini,
 « la vanité du monde; il te crucifie pour te faire aimer
 « davantage et imiter le crucifié. Probablement tu recevras

« ma lettre dans la solitude, dans un lieu où il y a d'autres
« cœurs qui auraient aussi aimé la créature avec délices et
« qui l'ont sacrifiée à Dieu. J'ignore ses desseins particuliers
« sur toi, mais je sais que son dessein sur tous les hommes
« est d'être aimé d'eux, et que toute sa providence est diri-
« gée dans ce but. »

C'était donc ainsi que Lacordaire parlait aux jeunes gens de ces jeunes amours qu'il n'avait jamais connues. Et, chose merveilleuse, il n'a pas moins compris, sans l'avoir éprouvé davantage, un autre amour qui est de tous le plus pur et le plus ardent, le plus tendre et le plus légitime. Né le dernier, il l'emporte sur tout et survit à tout; il s'alimente de tout ce qui disparaît autour de nous et se fortifie de tout ce qui nous abat; il traverse le cœur attendri et isolé par l'âge d'une morsure plus poignante et plus profonde que les plus fougueuses passions de la jeunesse. C'est la passion du père pour l'enfant, surtout du père ou de l'aïeul au déclin de la vie pour la jeune âme bienheureuse qu'il voit éclore sous ses yeux. Et comment en serait-il autrement? ni les premiers feux du jour naissant, ni le printemps en sa première verdure, ni la rose en ses premiers parfums, ni le premier chant du rossignol dans les nuits d'avril ou de mai, non, rien, absolument rien, dans la nature ou dans l'art, n'égale la beauté, la pureté, la grâce incomparable de l'enfant. Et rien, non, rien dans la religion elle-même, n'attire vers Dieu, ne révèle Dieu, comme la foi et la bonne foi de l'enfant, comme son cœur, sa voix et son regard; ce cœur si innocent et si passionné, qui veut tout avoir parce qu'il se donne tout entier, et tout savoir parce qu'il n'a rien à cacher : cette voix d'une mélodie si candide et si suave, qui parle à l'homme comme il faudrait toujours parler à Dieu; ce regard serein

et doux, naïf et lumineux, qui plonge sans efforts dans les profondeurs du ciel! Leurs anges voient toujours Dieu, a dit Notre-Seigneur. « Eux, ils n'en savent rien, mais ils en vivent et tressaillent de joie dans cette lumière, où ils croissent pleins de pressentiments, de germes, de ravissants élans¹. » Ceux qui les aiment et qui ne vivent plus que de cet amour, sont parfois baignés, eux aussi, dans cette céleste lumière. La sagesse des nations a dit : *Si jeunesse savait ! si vieillesse pouvait !* Or, le père qui aime, le vieux père, possède à la fois la science et la puissance : il sait et il peut aimer sans limite comme sans reproche... Je m'arrête de peur que ces lignes n'aillent navrer quelque cœur désespéré de n'avoir pas connu cette félicité, ou, l'ayant connue, de l'avoir perdue sans retour.

Mais là même, dans cette joie suprême et irréprochable, l'inévitable amertume, l'inséparable infirmité des choses humaines, apparaît comme partout. Et voici comme Lacordaire nous l'annonce, nous l'explique et nous en console :

« Avec les premières ombres de la vieillesse, le sentiment de la paternité descend dans notre cœur et prend possession du vide qu'y ont laissé ses précédentes affections. Ce n'est pas une décadence, gardez-vous de le croire; après le regard de Dieu sur le monde, rien n'est plus beau que le regard du vieillard sur l'enfant, regard si pur, si tendre, si désintéressé, et qui marque dans notre vie le point même de la perfection et de la plus haute similitude avec Dieu. Le corps baisse avec l'âge, l'esprit peut-être aussi, mais non l'âme, par laquelle nous aimons. La paternité est autant supérieure à l'amour que l'amour lui-même est supérieur à l'amitié. La paternité couronne la vie. Ce serait l'amour sans tache et plein, si de

¹ Le P. Gratry. *Les Sources*, 2^e partie.

l'enfant au père il y avait le retour égal de l'ami à l'ami, de l'époux à l'épouse ; mais il n'en est rien. Quand nous étions enfants, on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour plus que nous ne sommes aimés. Il ne faut pas s'en plaindre. Vos enfants reprennent le chemin que vous avez suivi vous-mêmes, le chemin de l'amitié, le chemin de l'amour, traces ardentes qui ne leur permettent pas de récompenser cette passion à cheveux blancs que nous appelons la paternité. C'est l'honneur de l'homme de retrouver dans ses enfants l'ingratitude qu'il eut pour ses pères et de finir ainsi, comme Dieu, par un sentiment désintéressé¹. »

On ne se lasse pas de transcrire de telles pages. Et cependant, s'il faut en croire les superbes dédains de la critique incrédule, le père Lacordaire n'a pas laissé, « dans toute son œuvre oratoire, un seul passage qui, à la lecture, puisse être dit éloquent, une seule phrase qui remue encore quelque chose dans nos cœurs². »

VII

JUGEMENTS ERRONÉS DONT IL A ÉTÉ L'OBJET. — SON CARACTÈRE ET SES QUALITÉS.

Mais c'est trop parler de l'orateur ; voyons l'homme. Voyons s'il n'y a pas chez l'homme public comme chez l'homme privé, plus d'un côté tout à fait inconnu à mettre en lumière ; s'il n'y a pas sur son compte plus d'une singulière erreur à redresser. Voyons-le aux prises avec la renommée, avec la grande position qu'il s'était créée, avec ses

¹ *Conférences de Notre-Dame*, 39^e Conférence, 1846.

² M. Ed. Scherer, *le Temps*, 8 décembre 1861.

admirateurs passionnés comme avec ses obstinés détracteurs.

Lorsqu'il fut entré en possession de la gloire (car on peut bien décerner ce nom à l'immense popularité qui l'entoura longtemps), il n'en parut jamais ébloui : il conservait, dans tout l'éclat de ses triomphes, la modestie et la simplicité d'un enfant. Il semble s'être vu lui-même comme dans un miroir, quand il a parlé de son ami Ozanam en ces termes : « Ce point si envié de l'assiette dans le succès, qui est presque toujours le signal d'une transformation égoïste dans le cœur de l'homme, l'avait laissé tel qu'il était... Pendant vingt ans que je l'ai connu, je l'ai vu troublé, indigné, mais sans qu'il m'eût été possible d'y découvrir jamais l'ombre de hauteur ou d'affectation, ce qui est le signe certain d'une âme plus grande que la fortune et qui voit Dieu constamment. »

Simplement grand dans le triomphe, il fut plus grand encore dans sa lutte contre les passions haineuses et envieuses qui n'ont cessé de le poursuivre.

Les vrais grands hommes sont presque toujours mal jugés et mal compris par leurs contemporains. Nul n'a peut-être subi ce privilège de la grandeur au même degré que le père Lacordaire. Quand on connaît sa vie et son âme, on demeure stupéfait de la fausseté et de la niaiserie d'une foule de jugements émis à son sujet. Car il n'a pas eu seulement à lutter, comme tout homme supérieur, contre la jalousie, l'ignorance et la frivolité, puis, comme tous les hommes publics de notre pays, contre la pitoyable instabilité du caractère français ; il a de plus rencontré un ordre spécial d'adversaires dans tous ceux que blessaient la rare noblesse de son attitude en même temps que l'éclatante originalité de son talent. Ayant atteint la plénitude de sa force et de sa

renommée à une époque signalée entre toutes par la déchéance contagieuse des caractères et des convictions, par l'abaissement subit et complet de la température morale du pays, il a cruellement froissé tous ceux dont son intrépide tristesse était la vivante condamnation. Son âme haute et pure, incapable de courtiser la fortune dans n'importe laquelle de ses phases, semblait trop accuser tout ce qui ne l'avait pas imité. La malveillance aveugle et puérile qui l'avait assailli dès ses débuts, redoubla d'intensité pendant les dernières années de sa vie. La défiance naturelle que devait susciter l'originalité hardie de ses premières allures, s'était évanouie, chez tous les bons esprits, devant l'ensemble de sa carrière et la sagesse définitive de sa conduite : mais à cette défiance avait succédé dans la tourbe vulgaire une sorte de répulsion mêlée de terreur. Les petits esprits et les petits cœurs, incapables d'enthousiasme, de courage et de générosité, incapables de comprendre la force dans l'action et la dignité de la retraite, l'avaient de tout temps méconnu et calomnié ; ils le poursuivirent de leur impuissante aversion jusqu'à son dernier jour. Un moment, ils purent le croire abattu sous le double poids des événements et de leur hostilité satisfaite. Il n'en était rien ; passagèrement obscurcie par l'orage, sa gloire a toujours reparu pure et inébranlable. Elle a décrit son orbite comme un astre qu'accompagnent des satellites, non pas lumineux et dociles, mais destinés à rehausser par leurs ombres sa victorieuse splendeur. C'est ainsi qu'il a marché, toujours contesté et toujours triomphant, depuis ses premières conférences au collège Stanislas, où certains prêtres lui reprochaient de ne jamais prononcer le nom de Jésus-Christ, jusqu'au glorieux épilogue de toute sa vie, jusqu'à ce discours de réception à l'Académie si fier, si noble, si chrétien, et où, faute d'autres griefs,

ses pieux détracteurs lui firent un crime d'avoir cité Montesquieu !

Du reste, sans jamais fermer les yeux sur les inimitiés dont il était victime, il sut leur opposer toujours une dignité simple et une sereine indifférence. Personne ne les a mieux connues et ne les a plus froidement dédaignées. Jamais nul n'a saisi sur ses lèvres une parole d'amertume contre ses dénonciateurs et ses persécuteurs. Il élevait contre les petites de la jalousie le même rempart que contre les orages les plus formidables : le silence. « Quand un homme met un quart de lieue entre lui et moi, j'en mets dix mille et je n'y pense plus ¹. » « Je sentais, » disait-il, en parlant de la station qui le rendit maître du terrain à Paris en 1836, « je sentais tout autour de moi une fureur concentrée qui chercherait quelque part une issue à son mauvais vouloir. Le pape me mettrait la main sur la tête pendant toute ma vie, que je ne perdrais pas une injure, pas une calomnie, pas une mise en suspicion souterraine. Le tout est d'être irréprochable à Rome et à Paris, d'être prudent, et d'agir sous la protection de Dieu avec une énergie invincible et un silence profond contre ses ennemis ². »

A mesure qu'il avançait dans la vie, la conscience de l'hostilité dont il était l'objet dut se rasseoir et s'épurer sans devenir moins poignante. « A proportion de ma vocation dans l'Église, Dieu m'a accablé pendant près de vingt ans d'une suite ininterrompue de choses douloureuses. Depuis mon entrée au séminaire, en 1824, jusqu'à ma station de 1844 à Paris, j'ai été en butte à une inimitié persévérante qui s'était condensée dans un certain nombre d'hommes capables de nuire beaucoup, et qui n'ont rien négligé pour

¹ 10 août 1840.

² 13 août 1857.

me perdre de réputation et me pousser à des extrémités. Il m'a fallu vingt ans de patience, de douceur et de persévérance pour arriver à un peu de paix, qui durera ce qu'il plaira à Dieu ¹. »

De toutes les erreurs qui ont eu cours sur le père Lacordaire, la plus répandue peut-être et la moins fondée est celle qui l'a fait regarder comme un esprit violent, emporté, sans mesure et sans frein, épris du bruit et du combat, épris surtout de certaines utopies, incapable de s'arrêter ou de se contenir. C'est précisément le contraire de la vérité.

Personne n'eut plus que lui le sentiment du réel, du possible. Il y avait en lui un fond solide et invariable de bon sens. Comme un coursier fougueux, mais dressé pour la guerre, il sut toujours sentir le mors et régler ses allures. Si quelquefois des aspirations trop ardentes, des conceptions trop hâtives l'ont un moment étourdi ou entraîné, ces fumées s'entr'ouvraient tout à coup et se déchiraient comme des nuages pour lui laisser voir le vrai fond des choses : à l'instant il s'arrêtait et tournait court avec l'énergique précision qui le caractérisait en tout.

On sentait en lui un homme à la fois d'une grande imagination et d'un grand sens. De toutes les rares facultés dont il était pourvu, aucune n'était plus développée que la réflexion. Elle le rendait capable de longs desseins et de profonds calculs. Personne ne pesait plus mûrement ses résolutions et n'en sondait plus à fond toutes les conséquences. Une fois arrêtées, il s'y cramponnait avec une inflexible ténacité. Ce que j'ai toujours et surtout remarqué en lui, à côté de tant d'autres dons plus éclatants peut-être, mais iron plus essentiels, c'est une fermeté inébranlable jointe à une patience héroïque.

¹ 22 juillet 1846.

« Je n'ai qu'un principe en politique, écrivait-il, c'est de ne jamais reculer d'un pas ; on n'a de force que par cette invincible fermeté ¹... On n'arrive à rien d'utile en ayant peur d'autre chose que de l'erreur et de la lâcheté ²... Toutes les fois que la dignité est compromise, j'ai coutume de ne regarder ni en avant ni en arrière, mais seulement à ce qui est honorable, me fiant du reste à la Providence ³... Accomplir son devoir avec courage et simplicité est encore le chemin le plus sûr pour obtenir des hommes la justice d'une vraie admiration ⁴... Se retirer en soi et en Dieu est la plus grande force qui soit au monde ⁵... J'attends patiemment, sans me défendre, laissant au temps ce cours providentiel qui ramène les hommes à la sagesse ⁶... »

On voit que je fais à sa correspondance des emprunts moins étendus, mais plus nombreux qu'à ses discours. Madame Swetchine, pendant qu'ils vivaient encore tous les deux, avait tenu sur lui un propos bien des fois répété : *On ne le connaîtra bien que par ses lettres*. Ce jugement sera confirmé par tous ceux qui ont gardé le texte ou le souvenir de ces lettres. C'est là, je ne crains pas de l'affirmer, que son génie et son âme, bien plus haute encore que son génie, resplendiront du feu le plus pur. Le siècle prochain pourra jouir, dans toute la plénitude, de ces effusions de foi, de poésie, de tendresse, de magnanimité, quelquefois aussi d'une douce malice qui lui était moins étrangère qu'on ne pense. *Scribantur hæc in generatione altera*.

On y trouvera jusque dans son écriture, burinée comme

¹ 30 janvier 1838,

² 8 avril 1837.

³ 13 avril 1837.

⁴ 15 mai 1844.

⁵ 10 avril 1840.

⁶ 7 juin 1841.

pour la postérité, sans rature et sans tache, même dans les lettres les plus intimes et les plus pressées, une nouvelle preuve de la prodigieuse faculté d'improvisation dont il était doué. A l'heure qu'il est, on ne doit extraire de ce trésor que certains traits propres à faire apprécier ce caractère aussi singulier qu'attachant. J'en veux citer ici deux passages propres à montrer avec quelle finesse et quelle noblesse ce prêtre, ce religieux, supérieur à la gloire, indifférent à la fortune, jugeait, en les éclairant de sa lumière intérieure, ces deux grandes tentatrices.

« Un nom célèbre ne doit pas être un nom banal. Tous
 « les jours le nom d'un ministre ou d'un député est dans
 « les feuilles publiques, tandis qu'il y a des noms profonds
 « que leur gloire même défend d'une exposition si fréquente.
 « Je suis frappé combien peu les hommes de notre temps
 « entendent les secrets de la gloire : presque tous viennent
 « échouer dans une vanité puérole. La gloire est comme la
 « beauté : elle s'illumine dans la pudeur ¹. »

Il ajoutait plus tard, en parlant d'une grande intelligence déçue : « Ce pauvre homme ! c'est un nouvel apostat de la
 « gloire à joindre avec plusieurs autres, et j'admire com-
 « ment Dieu leur retire le sens ordinairement si fin de l'or-
 « gueil ². »

Voilà pour la gloire, qui avait été sa première et son unique passion. Voici pour la fortune : « En général, les
 « grands hommes de l'antiquité ont été pauvres... Aujour-
 « d'hui tout le monde échoue là : on ne sait plus vivre de
 « peu... Il est vrai qu'accoutumé à vivre pauvrement depuis
 « que je suis au monde, je ne vois pas les difficultés que
 « peuvent rencontrer ceux qui n'ont pas les mêmes habi-

¹ Florence, 11 août 1838.

² Strasbourg, 23 mars 1846.

« tudes que moi... Mais le retranchement de l'inutile, le
 « manque même du *nécessaire relatif*, est la grande route
 « du détachement chrétien comme de la force antique.....
 « Quiconque est arrivé à la beauté morale de la vie, non-
 « seulement devant Dieu, mais devant les hommes, celui-là
 « ne peut plus déchoir par les revers extérieurs sans prou-
 « ver que sa grandeur d'âme était vaine, son habileté une
 « simple chance heureuse. Ce qui manque le plus à notre
 « siècle, c'est un homme placé pour arriver à tout et se con-
 « tentant de peu. Pour mon compte, humainement parlant, je
 « n'ambitionne rien de plus. Un grand cœur dans une petite
 « maison est toujours ce qui m'a touché davantage ici-bas.
 « L'abbé de la Mennais ; mourant pauvre et fidèle à la
 « Chesnaie, eût été le héros de cet âge où la fortune de tout
 « homme est plus haute que son mérite¹. »

Cette intelligence de la vraie gloire, ce noble dédain de la fortune, ce *grand cœur dans une petite maison*, tout cela lui était facile, grâce à l'élévation où le plaçait toujours l'ardente simplicité de sa foi et de sa confiance en Dieu. Or, sa confiance dans la justice de Dieu dès ce monde, dans le triomphe imprévu mais inévitable de la vérité, était sans bornes. Il était sans cesse occupé à étudier la marche providentielle des événements, à la reconnaître, à la signaler, à la bénir. « J'ai toujours vu Dieu se justifier à la longue : j'ai toujours compris que je l'avais méconnu, blasphémé, lorsqu'il était le meilleur²... Il faut écouter mentir les adversaires, et laisser venir la vérité, qui arrive à son heure, quoique lentement³. »

Aux époques de sa vie où il a été le plus contesté, le plus

¹ Notre-Dame de Chalais, 22 juillet 1846.

² 15 mars 1833.

³ Rome, 21 juin 1838.

abandonné, où ses plus intimes confidants se laissaient aller à la tristesse, à l'effroi de la solitude qu'ils voyaient se faire autour de la justice et de la vérité, lui, portant au delà du temps et de l'espace son œil flamboyant, semblait apercevoir au loin des foules inconnues, une armée d'auxiliaires encore muets mais infaillibles, toute une postérité de disciples vainqueurs et vengeurs. « Quand on fait quelque chose, c'est une grande-erreur de croire que tout n'est pas fait dès qu'un bon germe a été produit et ensemencé. Heureux qui sème le bien et le vrai ! la moisson ne lui manquera pas ¹... Travaillons sérieusement, comme nous pouvons, et laissons se lever l'avenir avec cette modestie que Dieu donne à tout ce qu'il fait, et qui en ôte la gloire aux hommes par la lenteur du succès ²... Pourvu que nous soyons humbles, sans esprit de parti, vraiment et uniquement à Dieu, prêts à périr ou à vivre, nous ne pourrons manquer, dans la chute ou dans le succès, des consolations du chrétien qui a fait tout ce qu'il pouvait, et qui accepte tout ce que veut Dieu ³... C'est Dieu qui fait les hommes, quand il veut s'en servir, et qui leur donne juste ce qu'il faut, par une suite d'événements imprévus dont la liaison ne se découvre qu'à la longue. En repassant ma vie tout entière, je la trouve convergeant vers le point où je suis, de quelque côté que je la regarde ⁴... Nous ne mourrons pas sans voir une autre génération d'hommes ; Dieu nous donnera avant de mourir au moins une lueur crépusculaire des hommes futurs... Quoi qu'il arrive, les faits demeureront, et nous aurons des héritiers pour recueillir la moisson ⁵... Je m'abandonne à Dieu ; sa main

¹ Solesmes, 1^{er} juillet 1838.

² Les Chaises, 25 juillet 1838.

³ Dijon, 4 octobre 1838.

⁴ Aisey-le-Duc, 2 novembre 1838.

⁵ La Quercia, 10 mai 1839.

toujours si bonne me tient de plus en plus en adoration et en reconnaissance¹... Dieu m'a préparé par toute ma vie passée à souffrir l'injustice²... Les questions de ce monde sont tellement difficiles à résoudre, elles se présentent aux diverses intelligences sous des rapports si contradictoires, que j'estime un grand bonheur quand elles sont résolues par des événements qui ne dépendent pas de la volonté humaine. J'ai toujours passionnément recherché ces sortes de solutions, jusqu'à en être un peu superstitieux³... Depuis dix ans que ma vie publique a commencé, je n'ai jamais regardé qu'en haut pour y lire le devoir et les destinées⁴... Il faut avoir la certitude absolue, infinie, que ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain. J'ai vu cela vingt fois dans ma vie, et j'ai toujours acquis de cette expérience un abandon sans mesure à la volonté de Dieu, qui est maintenant ma plus grande force, et qui me sert contre toutes les imperfections d'une nature prompte et portée à rompre en visière aux choses⁵. »

Mais j'en reviens au trait par lequel j'ai commencé ce portrait intime. Dès sa jeunesse, comme je crois l'avoir démontré par le récit de ses relations avec M. de la Mennais, il sut combiner une saine modération dans le jugement et une rare prudence dans la conduite, avec l'ardeur de ses opinions et la hardiesse de ses résolutions. « Regarde, » m'écrivait-il tout jeune encore, « regarde dans l'histoire de nos troubles, quels sont ceux dont la mémoire est demeurée pure? Ceux-là seuls qui n'ont jamais été extrêmes : tous les autres ont péri

¹ 4 février 1840.

² Rome, S. Clemente, 11 mai 1841.

³ Rome, 30 août 1837.

⁴ Rome, Sainte-Sabine, 25 octobre 1860.

⁵ Bosco, 4 octobre 1842.

dans l'estime de la patrie¹. » Vingt ans plus tard il disait et à bon droit : « Le *modus in rebus* est une des choses à quoi je m'applique le plus, étant persuadé que la mesure est à la fois ce qu'il y a de plus rare et ce qui contient le plus de force². » La mesure donc, le juste milieu était le fond de sa nature en toutes choses : ce qui ne l'a jamais empêché de prendre, au moment voulu, de grands partis avec l'énergie propre aux cœurs droits et purs.

Il n'y a jamais eu de pensée basse dans cette grande âme, pas plus qu'il n'y a eu de note fausse dans l'harmonie de cette grande vie. En certaines circonstances on ne saurait plus délicates, il a montré un heureux mélange de tact et de dignité, et je ne veux ici qu'indiquer à son futur historien toute la série de ses relations avec Mgr de Quélen, son premier archevêque, dont il eut parfois à se plaindre autant qu'à se louer, et dont les incertitudes, jointes à l'action des événements, finirent par amener une séparation qui permit à son illustre client de se sentir « libre sans ingratitude. »

A ces qualités essentielles de l'homme public, de l'homme d'affaires, du fondateur d'œuvres, venaient se joindre un rare esprit d'ordre et de méthode, un goût passionné pour la précision, la propreté, le bon arrangement de toutes choses au sein de l'extrême simplicité et pauvreté de ses mœurs. Ce goût, qu'il a conservé jusqu'à son dernier soupir, dégénérait presque en minutie. Il en portait l'empreinte dans ses moindres habitudes ; c'est ce qu'ont pu vérifier tous ceux qui ont été admis dans cette cellule où il recevait amis, disciples, jeunes gens surtout, avec tant d'effusion, mais où quelques-uns n'avaient d'autre ressource que de promener dans tous les recoins un regard éperdu lorsqu'il les accueil-

¹ La Chesnaie, 2 novembre 1832.

² Flavigny, 27 février 1853.

lait avec ce silence glacial dont personne n'a poussé l'audace aussi loin que lui, à l'endroit de visiteurs indiscrets ou de convives trop curieux.

Cette mesure, cette justesse qui présidait à ses jugements et à sa conduite, il la portait et la gardait inviolable dans son enseignement religieux. La splendeur de son talent n'a jamais nui à la sûreté de sa doctrine. « Son éclat, » a dit un juge excellent, M. Augustin Cochin, « son éclat voilait sa solidité. » Sous une forme quelquefois excessive et violente, il n'a jamais déguisé que des opinions modérées. La parfaite orthodoxie de sa doctrine est restée pure de tout reproche sérieux. Ceux qui se sont cru le droit d'en douter le plus haut n'ont jamais pu citer que des bribes de discours détachées de leur ensemble et souvent détournées de leur véritable sens. Mais des phrases isolées ou des métaphores plus ou moins heureuses, des images ou des épithètes contestables, ne sauraient être érigées en erreurs contre la foi. Ce qui est incontestable, c'est que, ayant traité pendant vingt ans, en chaire ou par écrit, des matières dogmatiques les plus délicates, il n'a jamais subi aucun blâme public sur aucun point, de la part d'aucune autorité; et ses Conférences ayant été soumises à Rome à l'examen d'un consultant de l'*Index*, ont été reconnues à l'abri de toute condamnation ¹.

Un prince de l'Église, dont le courageux appui n'a jamais manqué aux bonnes causes, vient de lui rendre ce témoignage public, en prononçant son oraison funèbre : « Après le plus mûr examen, dans toute la série des questions toujours profondes, souvent indécises, soulevées par son mâle génie, aucune proposition n'a été de la part de Rome

¹ *Irréprochables*, dit sa lettre du 5 juin 1859; il ajoute : « C'est du moins ce qui m'a été affirmé. »

« l'objet d'une censure ou simplement d'une critique :
« voilà pourquoi je suis dans cette chaire ¹. »

« Je sais, écrivait-il, que plusieurs me jugent mal et me croient entraîné par mes idées : c'est la forme qui fait illusion à cet égard. Elle dissimule le soin délicat que j'apporte au fond des choses et qui bien souvent m'a fait éviter des écueils où j'aurais pu périr. Un jour viendra peut-être où l'orateur laissera voir l'homme doctrinal; mais il y faut la mort. Trop de tempêtes ont assailli ma barque pour qu'on juge encore comment je l'ai gouvernée ²! » Cette forme, si nouvelle en même temps que si brillante, si différente des vieilles habitudes de la chaire française, a toujours effarouché un grand nombre d'esprits superficiels ou malveillants. Et cependant quoi de plus nécessaire et de plus naturel que cette nouveauté de la forme au sein d'une société si complètement renouvelée? Ce qu'il voulait tenter, et ce à quoi il a réussi plus qu'aucun autre, c'était d'attirer, de remuer, de réconcilier avec la parole du prêtre la foule hostile et indifférente, la jeunesse surtout. Comme l'a parfaitement établi un des hommes qui aime le mieux et qui honore le plus la société contemporaine, M. le vicomte de Melun ³, ses singularités et ses hardiesses ont été toutes justifiées par la multitude de nouveaux chrétiens que sa parole a ramenés au pied des autels, dont ils avaient longtemps oublié ou toujours ignoré le chemin. Le discours que telle personne pieuse trouvait téméraire ou déplacé était précisément ce qui attirait le sceptique, ébranlait l'incrédule et ouvrait à la vérité leurs intelligences et leurs cœurs. Il faut d'ailleurs remarquer

¹ *Oraison funèbre du R. P. Lacordaire*, par S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, prononcée le 16 janvier 1862, p. 13.

² Sorèze, 5 juin 1859.

³ *Revue d'économie chrétienne*, décembre 1861, p. 964.

qu'il n'y avait absolument de nouveau chez lui que l'expression, ou tout au plus le rapport qu'il établissait entre la doctrine ancienne et les besoins nouveaux. A l'inverse de la méthode indiquée par André Chénier dans un vers célèbre :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

il s'agissait pour lui de répandre sur des vérités antiques, immuables, éternelles, une lumière nouvelle en les adaptant, avec toutes les séductions du coloris le plus original, aux besoins et aux habitudes des intelligences modernes. Jamais il n'a prétendu inventer une vérité nouvelle ; jamais non plus il n'a sacrifié une vérité ancienne aux idées nouvelles ; mais il s'est emparé de ces idées pour les faire chrétiennes, pour mettre d'accord les aspirations du temps et le souffle de l'Évangile. Ce n'était pas une concession, mais une conquête¹. Nier que la polémique et l'apologétique chrétiennes doivent présenter des caractères divers et des développements nécessaires selon les exigences des temps et des événements, ce serait nier dans l'Église le mouvement, c'est-à-dire la vie, et lui refuser ce progrès de lumière et de certitude qu'ont réclamé pour elle ses plus beaux génies et ses plus fidèles enfants, depuis saint Vincent de Lérins jusqu'à nos jours².

Lacordaire avait d'ailleurs entrepris une tâche encore plus indispensable que nouvelle dans un siècle où le dogme est aussi peu discuté qu'étudié, mais où l'action de l'Église sur la société est chaque jour calomniée, travestie ou reniée. Ramené lui-même à la vérité par l'évidence sociale et historique

¹ M. de Melun, p. 665.

² Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur intelligentiæ? Habebitur plane in maximis, sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. *Commonitorium*, c. xxix.

du catholicisme, il voulait faire passer cette évidence dans l'âme de ses contemporains. Dans cette tâche qu'il a si glorieusement accomplie, il n'avait aucun modèle, aucun précurseur. Il a malheureusement eu des imitateurs trop nombreux qui se sont armés de son exemple et de ses succès pour inonder nos chaires d'élucubrations historiques, politiques, économiques, aussi superficielles que contestables, à ce point que, après les avoir entendus, on éprouve une vraie jouissance à retrouver le prône de quelque modeste curé de village qui se borne à commenter une page de l'Évangile ou un article du catéchisme. Mais le père Lacordaire ne saurait être responsable des aberrations du *servum pecus* de ses maladroits copistes. Lui-même était fait pour aborder les questions de dogme et de morale avec une supériorité aussi originale et aussi orthodoxe que les questions sociales et historiques; il l'a bien montré dans ses Conférences sur *la Chasteté*, sur *Jésus-Christ* et sur *le Commerce surnaturel de l'homme avec Dieu*. On ne regrettera jamais assez que la maladie et la mort l'aient arrêté au moment où il entrait de plus en plus dans cette voie qu'il avait si heureusement ouverte par ses admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*.

Mais quant à la première partie de son programme, qui en était peut-être la plus neuve et la plus difficile, il faut reconnaître qu'il l'a remplie avec autant d'éclat que de fruit. Nul, parmi les modernes, n'a rendu plus éminente l'immortelle union entre les enseignements de la religion et les lois fondamentales de l'honneur, de la vertu et de la justice, union sur laquelle repose la société chrétienne, et que Pie IX vient encore de proclamer avec une si souveraine autorité dans son bref à l'archevêque de Varsovie¹. En poursuivant

¹ Ne desinas vero unquam... eosdem fideles populos... semper monere,

cette tâche qui associera son nom et son œuvre à la glorieuse immortalité de l'Église, on l'a toujours vu inébranlablement soumis à cette Épouse du Christ dont les épreuves avaient remué son cœur, dont les enseignements avaient maîtrisé sa fière intelligence, dont le service a consumé sa vie. Tout en parcourant de son vol altier et audacieux les régions les plus diverses, tout en planant au plus haut des cieux, cet aigle fixait toujours de son fidèle et intrépide regard le soleil de l'Église,

Quel sol che pria d'amor *gli* scaldo'l petto ¹.

Je dis l'Église, épouse de Jésus-Christ, et non telle opinion, telle passion, telle fantaisie prédominante pour un temps chez les catholiques de tel pays ou de tel régime. Car jusque dans les ardeurs de son inébranlable orthodoxie, je retrouve cette mesure et cette justesse que je ne cesserai de réclamer pour lui, comme un des meilleurs fleurons de sa couronne. Le prêtre qui inquiétait le clergé gallican de 1830 par ses sympathies ultramontaines pour M. de la Mennais, a assez vécu pour avoir pu protester contre les extravagances de nos ultramontains d'aujourd'hui, et je trouve dans une de ses lettres écrites au plus fort de l'enthousiasme inspiré par Pie IX, et dont il était pénétré plus que personne, ces paroles significatives : « *L'omnipotence papale* est sans doute une expression conforme à la doctrine du concile de Florence, mais dont il faut éviter de se servir, parce que ce mot d'omnipotence se traduit dans la pensée de la foule par celui de pouvoir absolu et arbitraire, tandis que rien n'est

exhortari, excitare, ut a veritatis, honoris, virtutis, justitiæque semita ac sanctissimis divinæ nostræ religionis præceptionibus nunquam deflectant. »
Bref du 6 juin 1861.

¹ *Paradiso*, c. III.

moins absolu et moins arbitraire que le pouvoir pontifical. J'ai sans cesse occasion de voir combien il importe de ne pas donner lieu à de fausses idées sur un point aussi important. Le gallicanisme ancien est une vieillerie qui n'a plus que le souffle, et à peine; mais le gallicanisme instinctif, qui consiste à redouter un pouvoir qu'on lui présente comme sans limites et s'étendant par tout l'univers sur deux cents millions d'individus, est un gallicanisme très-vivant et très-redoutable, parce qu'il est fondé sur un instinct naturel et même chrétien¹. »

Je lui dois encore cet hommage, aussi rare que désirable en nos temps, que, dans ses polémiques avec les adversaires, non-seulement de ses opinions personnelles, mais de la doctrine catholique, il a toujours observé les lois de la modération, de l'urbanité et de ce respect que les créatures déchues et faillibles se doivent entre elles et à leurs mutuelles infirmités. « Je veux, » m'écrivait-il dès les premières années de sa vie claustrale, « devenir plus doux chaque jour envers tous, mais aussi plus solide, plus confirmé, comme une lame qui s'adoucit en se trempant². » Il a tenu parole, et il a mérité ainsi le bel éloge qu'il décernait à son cher Ozanam, qui « fut doux pour tout le monde et juste envers l'erreur. » Oui, *juste envers l'erreur*, ce qui est une des obligations les plus strictes de la justice chrétienne et des plus spécialement imposées à ceux qui ont trempé par un coin quelconque dans l'erreur. La grande âme de Lacordaire, pendant ses quarante ans de luttes contre les adversaires du catholicisme, ne se ferma jamais à la compassion que lui inspirait le souvenir des aberrations qu'il avait rapidement mais douloureusement traversées. Il avait horreur des attaques person-

¹ Nancy, 26 mai 1847.

² Bosco, 21 septembre 1842.

nelles, du zèle imputoyable et insulteur, des dénonciations et des imprécations, surtout chez les néophytes. Je ne l'ai jamais vu plus révolté que par « l'ardeur de ces convertis qui, en cherchant la pensée dans leur esprit, n'y trouvent jamais que l'injure. » Et il ajoutait : « L'homme converti *qui n'a pas pitié*, est à mes yeux une vile créature; c'est comme si le centurion du Calvaire, en reconnaissant Jésus-Christ, s'était fait bourreau au lieu de se frapper la poitrine¹. »

VIII

SON ATTITUDE POLITIQUE. — LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — LA QUESTION ITALIENNE ET LA QUESTION ROMAINE.

Est-ce à dire que dans la vie politique, pendant le peu de temps qu'il y a touché, le père Lacordaire ait toujours montré ce jugement sûr et solide dont je lui fais honneur? Je ne le pense pas, et je dirai pourquoi, avec la sincérité modeste d'un homme qui s'est lui-même trompé plus d'une fois, mais aussi avec la certitude de trouver, dans cette critique même, une occasion naturelle de défendre la mémoire d'un ami contre les attaques injustes et exagérées dont il a été victime. Qui pourrait d'ailleurs songer à lui faire un crime, en ce siècle mobile et confus, d'une erreur politique ou autre? qui donc serait assez irréprochable pour lui jeter la première pierre? L'erreur est le propre de l'homme; et j'ajoute que ce sont les motifs de l'erreur qui en déterminent la gravité morale. Quand une faute politique, quand un changement d'opinion n'a été déterminé par aucun mobile ignoble, aucune peur égoïste, aucune basse jalousie, aucun sordide intérêt, il n'y a point à en rougir. Ai-je besoin de dire que l'ombre

¹ Chalais, 14 septembre 1853.

même d'un pareil soupçon ne saurait atteindre la grande et sainte mémoire du père Lacordaire ?

Constatons d'abord que, en politique comme en tout, et malgré les apparences contraires, il est toujours resté modéré, homme du milieu. Il a toujours répudié avec énergie la pensée de s'inféoder à un parti quelconque. Il n'avait, à vrai dire, aucun goût pour les luttes politiques, et il ne s'y est trouvé mêlé qu'involontairement et insensiblement par la place considérable qu'occupera toujours dans ces luttes la question de la liberté religieuse. Passionnément dévoué à la liberté comme l'a été plus ou moins longtemps toute sa génération, il lui est resté opiniâtrément fidèle. Né démocrate, il ne lui en pas coûté de croire, avec tous les hommes sensés de ce siècle, au triomphe inévitable de la démocratie ; mais il n'en avait épousé ni les tendances outrées, ni les mauvaises querelles. Comme la plupart des vrais libéraux, il était assez indifférent aux questions dynastiques, et même, jusqu'à un certain point, aux formes gouvernementales. Mais ses préférences demeurèrent toujours acquises à la monarchie tempérée¹. En ce qui touche l'ensemble de ses jugements sur l'état de la société moderne, je trouve dans une de ses anciennes lettres, de 1838, une opinion qu'il a constamment professée, que tout chrétien éclairé, ce me semble, peut admettre, et qui demeure, après les deux nouvelles révolutions que nous avons traversées depuis cette date, aussi sensée et aussi judicieuse qu'alors : « Qu'apprécions-nous dans ce temps moderne qui a commencé avec la révolution d'Amérique en 1776 ? Nous y apprécions la ruine de trois éléments destructeurs de l'Église catholique, notre éternelle patrie, savoir : l'absolutisme, le gallicanisme, le rationa-

¹ Voir surtout la *Lettre sur le Saint-Siège*, de 1838, que ne contredit point, sous ce rapport, son dernier opuscule sur la question italienne, de 1860.

lisme. Nous aimons le temps présent, parce qu'il sape le pouvoir absolu des princes et relève l'esprit écrasé depuis trois siècles par la force. Sans adopter tels ou tels actes des révolutions, nous y assistons comme à une grande justice de Dieu, comme à une tragédie où se joue la libération de l'Église, et par elle la libération de l'humanité; mais cette tragédie est confuse dans les détails, mêlée de bien et de mal, présentant Robespierre à côté de Washington, M. Isambert à côté de M. de Mérode; et la conscience trébuche à tout moment dans l'appréciation de mille éléments divers. C'est le chaos couvé par le souffle de l'Esprit-Saint; le *fiat lux* ne s'est pas encore entendu. Nous aimons encore le temps présent, parce qu'il met en poudre l'esprit affreux du gallicanisme, ce schisme lent et sourd qui désunit en ayant l'air de souder, qui met le démon à l'aise et la conscience en paix. Nous aimons enfin ces coups terribles portés au rationalisme par l'impuissance où il se montre d'édifier quoi que ce soit... Nous avons donc l'amour du présent, en tant qu'il ruine le passé, en tant qu'il paraît poussé vers un avenir catholique libérateur à la fois de l'Église et du monde; mais nous ne pouvons pas nous rendre solidaires de ses actes. Un homme politique le peut et le doit dans l'ordre de ses fonctions; un homme religieux, un homme d'avenir, doit se tenir comme Moïse sur la montagne, lever les mains pour Israël, dire la vérité à ce peuple demi-libre et demi-esclave, qui tantôt élève le veau d'or, tantôt prie à la porte du tabernacle¹.»

Ces derniers mots me rappellent que la sévérité passagère de ses jugements sur la France contemporaine, qu'il exprimait souvent avec son énergie habituelle², n'excluait pas de son cœur un tendre et ardent patriotisme.

¹ Metz, 14 mars 1838.

² « La France est ce qu'elle est, et non ce que tu la crois; c'est un pays qui

« Il s'est rencontré un pays, » disait-il au début de ses luttes polémiques, « qui n'est ni esclave, ni libre, déplorable jouet de deux pensées contraires, l'amour de la liberté et la défiance de Dieu, le plus noble pays de la terre, le plus heureux après qu'il aura rapproché dans son amour ce que ses chefs ont désuni dans leur politique : notre bien-aimée patrie, la France ! » Et qui pourrait ne pas admirer, ne pas envier la confiance touchante, la filiale tendresse qui lui dictait la dédicace de ce *Mémoire pour le rétablissement en France des Frères prêcheurs*, où il semble se présenter comme un de ces exilés et de ces suppliants qui, dans l'antiquité, venaient demander un asile en embrassant les autels domestiques de leurs hôtes ?

« Mon pays,

« Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Église, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises. Il vous prie de lire le mémoire qu'il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis ; aimer Dieu qui

n'a pas compris une seule fois en trois cents ans ce que c'est que la liberté, pays où quelques-uns ont peur de la messe, tous de l'inégalité des rangs, et où ces deux idées forment la somme totale de la philosophie courante. » La Chesnaie, 2 novembre 1832.

« En France, ce n'est pas la liberté, c'est la religion qui manque : ce n'est pas le souverain, c'est le peuple qui est peu digne. » 15 mars 1833.

¹ *Extraits de l'Avenir*, t. I, p. 423. Article sur les obsèques de Grégoire.

« est le père de tout ce que vous aimez; vous agenouiller
 « devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde; ne
 « laisser passer à personne l'office éminent que vous rem-
 « plissez dans la création, et trouver de meilleurs serviteurs
 « que moi, mais non pas de plus dévoués! »

Et cette conclusion du même écrit :

« Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie,
 « je ne m'en plaindrai donc pas; j'espérerai en elle jusqu'à
 « mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices,
 « je respecte même ses erreurs, non comme le courtisan
 « qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par
 « quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus pro-
 « fond du cœur de son ami. Ces sentiments sont trop
 « anciens chez moi pour y périr jamais, et dussé-je n'en
 « pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes
 « et mes consolateurs. »

Comment donc, avec ce sentiment exquis de la dignité et de la mesure que je ne me lasse pas de signaler en lui, a-t-il pu se laisser entraîner une ou deux fois dans sa vie à prendre une attitude qui a désorienté, affligé ses amis les plus anciens et les plus fidèles? Je ne me l'explique que par la seule faiblesse que j'ai reconquie en lui, une trop grande indulgence pour la politique immorale et essentiellement révolutionnaire dont on connaît la formule : *Qui veut la fin veut les moyens*. Assurément il ne professait pas, comme certains de nos modernes réformateurs, la souveraineté du but; mais quand ce but lui semblait légitime, glorieux, nécessaire et populaire, il était trop porté à excuser l'injustice et la violence des actes qui y faisaient aboutir.

Et cependant quoi de plus incertain, de plus trompeur ici-bas que le but de nos travaux, de nos entreprises, de

nos dévouements mêmes ? Le chrétien ne connaît qu'un seul but infaillible et nécessaire : le salut de son âme. L'honneur et le mérite de la vie ne consistent que dans le choix et l'emploi des moyens. « Ce n'est pas assez, » dit Bossuet, « à l'homme de bien de ne vouloir que ce qui est juste ; il craint de corrompre la pureté de ses desseins innocents, il ne veut que de bons moyens pour y parvenir, et il a toujours devant les yeux ce précepte de la loi : « Tu poursuivras justement ce qui est juste. *Juste quod justum est persequeris* ». » On peut tendre à un but mesquin ou erroné : si on n'y arrive que par des moyens honnêtes, avoués de la conscience, on demeure irréprochable. Tout au contraire, on peut aspirer à un but en apparence ou en réalité très-utile et très-élevé ; mais si on n'y parvient que par des voies criminelles ou ignobles, on a beau réussir, on ne mérite ni honneur, ni estime, ni sympathie. Cette doctrine élémentaire de la morale publique et privée me semble avoir été quelquefois méconnue par Lacordaire dans ses appréciations exclusivement politiques.

Lui, si pur, si généreux, si incapable des iniquités ou des bassesses révolutionnaires, il les pardonnait, il les oubliait trop facilement chez les champions de la cause qu'il préférait. Les triomphes de la force qui profitaient à ses opinions, sans profiter en rien à sa personne, ne lui inspiraient pas cette défiance salutaire qu'exprimait si bien sa sainte et spirituelle amie, madame Swetchine, quand elle disait : « Je n'ai jamais redouté qu'une seule chose : le triomphe absolu de quelqu'un. » C'est ainsi que s'explique son adhésion à la révolution de Février et à la révolution italienne.

Je distingue soigneusement entre la révolution de Février

¹ Sur l'*Ambition*, fragment, III, 146, édition de Versailles.

et la république. Il n'y avait rien dans la forme républicaine qui dût blesser Lacordaire ou le refouler dans l'inaction. Il l'avait d'avance condamnée dans ses écrits antérieurs, avec une sévérité qui lui fut même alors amèrement reprochée¹, et qui s'était exhalée avec encore plus de liberté dans ses lettres et ses conversations particulières : « Si la république vient, avait-il dit autrefois, elle ne pourra éviter de faire mourir de rire qu'en faisant mourir de peur². » Mais cette prédiction s'adressait bien moins à la république elle-même qu'aux républicains tels qu'il les avait connus dans sa jeunesse, comme le montre cet autre passage encore plus cruellement prophétique : « Si les républicains triomphent, c'est-à-dire « cette lie ambitieuse de chaque ville et de chaque bourg, ils « seront l'horreur de la liberté... et la France fatiguée se « jettera entre les bras d'un maître, qui fera de nous ce qu'il « lui plaira³. » Au fond, la république, mise à part de ses auteurs et de ses créatures, différait beaucoup trop peu de la royauté selon la Charte, pour ne pas pouvoir être loyalement acceptée par les partisans de celle-ci. Comme on vient de nous le rappeler avec tant d'autorité : entre la monarchie constitutionnelle et la république, la différence n'est que dans la forme ; entre la monarchie constitutionnelle et la monarchie absolue, la différence est dans le fond⁴. Lacordaire pouvait donc sans inconséquence saluer l'avènement de la république avec joie et avec confiance. Il s'associa au groupe de catholiques fervents qui crurent que 1848 allait

¹ « On découvre à fond de cale de la société je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de deux monarchies. » *Lettre sur le Saint-Siège*, 1838.

² 11 décembre 1832.

³ La Chesnaie, 2 novembre 1832.

⁴ BENJAMIN CONSTANT cité par M. Édouard Laboulaye dans son beau travail de la *Revue nationale*.

décidément inaugurer une *ère nouvelle*. Ce fut le titre qu'ils donnèrent à leur journal, où ils prêchaient l'acceptation du régime nouveau, et professaient la solidarité du christianisme et de la démocratie avec une ardeur honnête, mais intempérante, que ne partageait point ¹, mais que ne pût assez refréner celui qui avait si éloquemment combattu la croyance traditionnelle à la solidarité du catholicisme et de la monarchie. Il fut élu à la Constituante; et personne ne saurait lui faire un reproche d'avoir siégé dans une assemblée qui comptait dans son sein trois évêques et vingt prêtres. Tous ceux qui se rappellent ces temps conviendront avec moi que son élection charma et rassura tous les hommes religieux. Il n'avait pas sollicité sa candidature; elle lui fut imposée par les vœux passionnés des catholiques comme par les sympathies populaires, que lui avait acquises son attitude résolue et indépendante sous le gouvernement antérieur. Ces sympathies se traduisirent par les applaudissements dont la foule le salua lorsqu'il parut avec l'assemblée sur le perron du Palais-Bourbon, pour acclamer la république. Du reste, sa campagne législative ne fut pas longue. Elle dura dix jours. Pendant ce court intervalle il aborda deux fois la tribune, et n'y fut pas heureux.

Je le vis assister, impassible sur son banc, à l'invasion du 15 mai, signalé entre tous par son froc blanc aux menaces des émeutiers². Le lendemain il donna sa démission : il avait reconnu, avec la prudence dont je lui ai déjà fait honneur, que son tempérament, à la fois impérieux et méditatif,

¹ « Ce journal va bien au delà de mes pensées en fait de démocratie, et tous ses rédacteurs savent combien j'ai combattu pour le maintenir dans une ligne plus réservée. » Chalais, 7 novembre 1848.

² J'insiste sur ce détail, parce que j'ai entendu des témoins oculaires de cette journée affirmer qu'ils avaient vu le père Lacordaire sur le chemin de l'Hôtel de Ville.

n'était pas fait pour les orages quotidiens et soudains de la vie parlementaire.

Dès le 26 mai, il annonça la résolution d'abandonner la direction de l'*Ere nouvelle*, par une lettre dont le texte est entre mes mains. A la prière de ses collaborateurs, il consentit à suspendre l'exécution de cette résolution jusqu'en septembre 1848, époque où il quitta définitivement le journal. Même avant cette séparation finale, il avait été chercher la paix au couvent de son ordre qu'il avait fondé dans l'agreste solitude de Chalais, non loin de la Grande-Chartreuse, et dont le souvenir lui a inspiré une des plus belles pages de ces *Mémoires* dictés sur son lit de mort, que le public attend avec une si légitime impatience.

Sa retraite ne l'empêcha pas de suivre avec une attentive sollicitude toutes les discussions relatives à la liberté religieuse, et surtout celle de la loi présentée par M. de Falloux sur la liberté d'enseignement. A la différence des écrivains que le clergé a adoptés pour oracles, il applaudit sans réserve à cette loi, et quelque altérée qu'elle ait été par la législation postérieure, il la rapprochait encore tout récemment, par une heureuse et très-juste assimilation, de l'édit de Nantes, « de ce grand acte qui fut pendant un siècle l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église. »

Que peut-on donc lui reprocher dans cette phase critique de sa vie ? Non pas, encore une fois, d'avoir accepté la république et le mandat législatif, mais d'avoir approuvé la révolution de Février et d'avoir, en abordant pour la première fois la tribune, pris, à la suite de M. de Lamartine, le parti de ceux qui s'y étaient le plus compromis. C'est de n'avoir pas discerné l'odieuse injustice et l'impardonnable inutilité de cette révolution, où l'on vit un peuple étourdi briser

comme un jouet d'enfant une légalité que le pouvoir avait scrupuleusement respectée, et une constitution qui contenait ou appelait toutes les libertés et tous les progrès. C'est d'avoir pris pour point de départ d'une ère de salut et de réparation cette lamentable catastrophe qui a partout fait reculer dans le monde la liberté ou la justice, cette folle aventure imposée à une grande nation qui n'échappa aux plus cruelles épreuves que par une faveur inespérée de la Providence, en tombant aux mains d'un groupe d'hommes encore plus étonnés que satisfaits de leur triomphe, plus honnêtes d'ailleurs et plus modérés de beaucoup que leur armée, et dont la modération et l'intégrité ont honoré l'éphémère omnipotence.

Cela dit, rendons au père Lacordaire la justice de constater qu'il conserva toujours au sein de cette illusion la dignité qui lui était naturelle. Il ne salua les vainqueurs qu'avec bienséance; il épargna aux vaincus toute récrimination et toute injure; il ne connut jamais ce lâche acharnement contre les vaincus et les proscrits, qui déshonore trop souvent parmi nous les partis victorieux. Il resta fidèle à la magnanimité qui lui était naturelle lorsque, paraissant trois jours après la chute du trône dans la chaire de Notre-Dame pour commencer sa septième station, il adressa ces paroles à l'archevêque dont il avait si vivement désiré la nomination, et dont la glorieuse mort allait bientôt justifier et dépasser notre attente : « Monseigneur, l'Église et la patrie vous remercient ensemble de l'exemple que vous nous avez donné à tous dans ces jours de grande et mémorable émotion. Vous nous avez appelés dans cette métropole le lendemain d'une révolution où tout semblait avoir péri; nous sommes venus, nous voici tranquilles sous ces voûtes séculaires; nous apprenons d'elles à ne rien craindre pour la

religion et pour la France ; toutes les deux poursuivent leur carrière sous la main de Dieu qui les protège ; toutes les deux vous rendent grâces d'avoir cru à leur indissoluble alliance et d'avoir discerné des choses qui passent celles qui demeurent et s'affermissent par la mobilité même des événements¹. »

L'équité nous commande d'ailleurs de l'écouter expliquant lui-même dans le calme de la retraite, après plusieurs années écoulées, ce qu'il pensait et ce qu'il voulait alors. « Je n'étais point d'accord, même alors, avec le point de vue d'Ozanam. Je ne voulais point traiter théoriquement la question de la démocratie, mais me borner à l'acceptation du fait accompli et à en tirer tout le parti possible pour le bien de la religion et de la société... J'ai accepté la république qui nous a donné la liberté d'enseignement et la liberté des corps religieux, et qui n'a été détruite, grâce à l'impatience et à l'incapacité des royalistes de toutes nuances, que par la violence. Je conçois très-bien, même à mon point de vue, qu'on n'ait accepté la république que transitoirement ; mais il fallait se conduire de manière à ne pas avoir pire et à ne pas jeter la France dans la prostration morale où elle est tombée. La république était un moyen et une leçon ; on devait la comprendre, la supporter, ménager l'avenir, éloigner les prétendants au lieu de les appeler, savoir attendre et ne pas ruiner tout en précipitant tout². » Sans être un très-chaud royaliste, on pouvait lui répondre : La république, elle aussi, est née de la violence, d'une violence que rien n'avait provoquée ; elle n'a péri que parce que les républicains ont fait perdre la tête à la France par la panique que lui inspiraient leurs doctrines spoliatrices, leurs apologies

¹ Conférence de Notre-Dame du 27 février 1848.

² Sorèze, 8 septembre 1855.

d'un passé sanglant et leur grossièreté tumultueuse au sein des deux assemblées. Barnave avait d'avance prononcé son arrêt comme celui de sa devancière, quand il disait : « Il y a deux choses dont les peuples généreux et policés ne peuvent se passer : la tranquillité et la liberté. Mais pour le commun des hommes, la tranquillité est plus nécessaire que la liberté. La liberté n'est qu'un superflu qui fait le bonheur ; si vous ne les mariez pas ensemble, si vous les rendez incompatibles, si vous présentez à la nation la perte de la tranquillité dans l'établissement de la liberté, craignez de voir bientôt cette majorité détruire la liberté plutôt que de se condamner à un état perpétuel d'agitation et d'incertitude¹. »

Me pardonnera-t-on de m'arrêter encore un peu, et trop longuement peut-être, sur cette époque orageuse, afin d'en relever un incident propre à faire ressortir la noblesse innée du caractère de Lacordaire et son inviolable fidélité à l'amitié ? C'était le 11 avril 1848. Lacordaire avait été invité à venir exposer ses principes politiques et religieux devant le *club de l'Union*, qui se tenait dans la grande salle de la Sorbonne envahie par deux à trois mille auditeurs, tandis qu'une foule innombrable ne pouvant pénétrer dans l'enceinte, inondait la cour de l'antique édifice et troublait de ses chants et de ses clameurs les interpellations et les discussions du dedans. Un citoyen Barnabé imagina de lui demander compte de ses relations avec moi. Nous étions précisément alors plus séparés que nous ne l'avons jamais été, et cela non-seulement depuis la révolution de Février, mais dès auparavant. Il n'avait ni partagé les appréhensions ni approuvé les pronostics que m'inspiraient les violences du parti libérateur en Belgique, l'oppression impie des petits cantons suisses, l'écrasement

¹ Discours du 31 août 1791.

du Sonderbund par le nombre, l'audace croissante du radicalisme des banquets. Depuis la proclamation de la république nous nous étions à peine entrevus. Toutefois sa générosité naturelle l'emporta à l'instant sur la crainte de blesser cet auditoire fougoux. Calme et intrépide au milieu du tumulte, il prit ma défense. Je transcris le récit sténographié de cette séance¹.

Le citoyen Barnabé Chauvelot. Je demande au citoyen Lacordaire s'il partage les opinions émises par le citoyen Montalembert, dans son discours à la Chambre des pairs sur la question suisse...

Le citoyen Lacordaire... Citoyens, vous m'avez posé cette question : Si j'approuvais le discours de M. de Montalembert. Je distingue : M. de Montalembert n'a pas vu, à mon sens, la question d'une manière complète. Il n'a vu que la liberté religieuse compromise, il y avait aussi à examiner la question de l'unité et de la nationalité helvétiques. Pour ma part, si j'avais eu à traiter cette question, j'aurais établi que la Suisse avait le droit de vouloir l'unité helvétique ; que, par conséquent, il ne fallait pas confondre tous les mouvements qui se produisent dans ce pays avec des mouvements antireligieux. Je crois donc que M. de Montalembert n'a vu qu'une partie de la question et ne l'a pas vue tout entière. Mais toutes les fois qu'un orateur a des vues qui, sans être complètes, partent néanmoins d'un cœur ferme, ami de la liberté, ami de la liberté de tous les peuples, je crois que l'on doit se montrer plus qu'indulgent à l'égard de cet homme. Je n'aurais pas dit ce qu'il a dit, et cependant son discours ne m'empêche pas de reconnaître que M. de Montalembert est un bon Français, un homme de talent, dévoué à la chose publique ; par conséquent, je suis resté pénétré d'estime et d'amitié pour lui.

Le citoyen Barnabé. La question que je posais au candidat n'était

¹ *Biographie des candidats à l'Assemblée nationale par un Vieux Montagnard.* LACORDAIRE (Henri) devant le club de l'Union. Sténographié par Corby (Albert). Paris, librairie républicaine de Gustave Havard, 24, rue des Mathurins-Saint-Jacques; 1848. — In-24 de 32 pages.

pas une question religieuse, je demandais seulement au père Lacordaire s'il adopte le jugement porté sur les libéraux en général, et sur les hommes de 93 en particulier, par le citoyen Montalembert.

Le citoyen Lacordaire. Le citoyen Montalembert, dans son discours, a porté un jugement sur ce qu'il a appelé les radicaux présents et anciens : les radicaux de 1793 et les radicaux de 1847. Je déclare, pour ma part, que je ne suis pas le moins du monde radical, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot. — Le mot radical est un mot qui a une signification dans notre langue, qui, jusqu'à présent, n'est pas favorable.... (Le candidat est interrompu dans ce moment. — Mouvements divers à l'intérieur. — Clameurs au dehors.)

Messieurs, en deux mots, M. de Montalembert a dit du mal de 1793 : eh bien ! je déclare que, pour ma part, il y a des hommes de 93 dont je ne pourrai jamais dire du bien ; qu'il y a eu également en 1847, en 1848, et qu'il y aura même en 1849, des discours, des faits, de certains révolutionnaires, dont je ne pourrai jamais dire du bien. Maintenant, quels sont ces révolutionnaires ? Ce sont ceux qui ne veulent ni la liberté dans l'ordre, ni l'ordre dans la liberté. Je regarde l'ordre et la liberté comme deux éléments essentiels à la vie humaine, et quiconque est convaincu d'avoir été l'ennemi de l'ordre est l'ennemi de la liberté. (Nouvelles rumeurs en dehors : — le calme se rétablit au bout de quelque temps)... Je méprise les tyrans, parce qu'ils ont été les ennemis de la liberté ; je méprise les révolutionnaires, parce qu'ils étaient au fond des tyrans sous un autre nom. Entre les tyrans et ces révolutionnaires, je ne fais aucune différence.

Le citoyen Barnabé. Je ne trouve pas la réponse catégorique. Je demande au citoyen Lacordaire si ce discours, qui était tout entier une longue satire envenimée contre nos pères de 93, mérite son éloge ou son blâme.

Le citoyen Lacordaire. On me dit catégoriquement que le discours du citoyen Montalembert était contre nos pères de 93 : eh bien ! pour ma part, je déclare que je ne me reconnais aucun père de 93. Je reconnais en 1793 des hommes qui ont voulu la destruction

d'un grand nombre d'abus, qui ont combattu cette destruction ; je reconnais, de 89 à 93, des hommes qui sont morts pour combattre ces abus, soit à l'intérieur sur l'échafaud, soit à l'extérieur dans les victoires que nous avons remportées. Les hommes persévérants dans leur volonté, dans leurs luttes pour la liberté, voilà ce que j'appelle mes pères. Parmi tous ceux qui sont morts à cette époque, je distingue ceux qui mouraient pour défendre cette liberté, et ceux qui faisaient mourir pour anéantir et reculer cette même liberté.

J'imagine qu'un tel langage porté à l'Assemblée nationale y aurait réussi au point de l'y retenir peut-être ; mais mieux valait assurément pour lui la retraite qui lui permit de remonter dans la chaire de Notre-Dame. Ce qui ajoute d'ailleurs à la générosité que cet incident orageux le mit à même de montrer, c'est qu'il n'en dit pas un mot à celui qu'il avait ainsi défendu, et qui n'en fut informé que longtemps après, par la découverte de l'obscur livret dont ces détails sont extraits. Il en fut d'autant plus touché, qu'il avait déjà rencontré non-seulement des républicains de la veille, mais certains catholiques qui lui avaient signifié que sa carrière était finie, en raison de cet axiome si répandu en France : Vous avez protesté contre ceux qui sont devenus les maîtres : vous ne pouvez plus rien ni pour nous ni pour vous-même.

La même illusion que j'ai signalée plus haut lui fit prendre sur la question italienne une attitude qui surprit et affligea la plupart de ses amis et de ses admirateurs. Elle lui fit d'autant plus de tort qu'elle compta, parmi les catholiques, beaucoup moins de complices que son adhésion à la révolution de Février.

Il ne sut pas distinguer assez tôt les dangers évidents et inséparables de la ligne suivie par les patriotes italiens. Le but légitime et sacré qu'ils se proposaient en émancipant l'Italie de la domination étrangère lui voila pendant trop

longtemps l'immoralité profonde des moyens qu'ils mirent en œuvre. Il avait trop facilement pardonné aux Italiens de 1848 d'avoir si mal servi leur noble cause dans un moment où tout leur était si favorable, d'avoir laissé tuer Rossi, chasser Pie IX et tirer sur Charles-Albert dans les rues de Milan, sans qu'une protestation sérieuse se soit élevée parmi eux contre ces atroces folies. S'étant interdit la lecture des journaux, il avait trop ignoré les vexations, les spoliations et les humiliations de tout genre dont M. de Cavour avait accablé l'Église en Piémont, dès son avènement au pouvoir, comme pour éloigner à dessein les catholiques de toute participation au mouvement italien en justifiant toutes leurs répugnances et tous leurs regrets. Enfin, je le dis avec douleur, il sembla quelquefois prêter un assentiment dangereux à ce lâche sophisme qui prétend excuser les persécuteurs et les spoliateurs, parce que l'Église est toujours sortie triomphante et purifiée des spoliations et des persécutions.

Il applaudit sincèrement à la guerre de 1859 parce qu'il la croyait juste et favorable à l'émancipation d'un peuple chrétien, et aussi parce qu'il croyait à la sincérité des promesses qui garantissaient au monde catholique « le respect de tous les droits du Saint-Siège. » Mais bien que ses opinions, inutilement divulguées alors, aient été souvent citées comme un argument contre les nôtres, il faut reconnaître qu'il ne poussa jamais l'enthousiasme et la confiance au même point que beaucoup d'évêques, tels que, par exemple, Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, qui disait à son clergé : « Ce n'est pas la révolution, c'est la véritable France qui a traversé les Alpes à la suite de l'Empereur, la France de Charlemagne et de saint Louis¹. »

¹ Circulaire à MM. les curés du diocèse d'Auch. Mai 1859.

La guerre terminée, lorsque la convoitise du Piémont se montra dans toute sa nudité, lorsque éclatèrent les périls et les épreuves du Saint-Père, le prêtre et le catholique réparurent tout entiers chez Lacordaire. L'*unification* de l'Italie, cette fatale utopie, inventée par le despotisme révolutionnaire pour aliéner à jamais de la cause italienne les cœurs catholiques, ne lui inspirait ni confiance ni sympathie. Ses correspondants d'Italie savent bien avec quelle énergie il reprochait à M. de Cavour et à « sa politique antisociale et antichrétienne » d'avoir condamné le Saint-Siège à n'accepter aucune transaction ; et comment, à partir de l'invasion des États romains et napolitains, il reconnaissait que la révolution italienne était tombée en proie à « l'esprit d'usurpation et de conquête. »

Dès le 27 janvier 1860, il écrivait à M. Cochin :

« Je vous remercie d'avoir désavoué l'abus qu'on a fait de deux lettres mal connues ; écrites au début de la guerre italienne, lorsque rien encore n'arrêtait mes vœux et mes espérances, elles ne pouvaient s'appliquer à une situation dont la nouveauté est à la fois trop évidente et trop regrettable. Pie IX est maintenant trop près de Pie VII par ses malheurs, comme il l'a été par ses généreux desseins, pour que la piété filiale ne domine pas mes pensées et mes paroles. »

L'ingratitude des Italiens envers Pie IX l'avait depuis longtemps choqué. « C'est là, » écrivait-il dès 1856, « le vrai point où il faut placer la défense de ce généreux et infortuné pontife. La postérité lui reprochera peut-être quelques choses, mais sa vertu, sa bonté, ses magnanimes vouloirs, feront contre-poids dans la balance de l'avenir, et plaideront avec sa cause celle de la Papauté¹. »

¹ 10 septembre 1856.

« Un jour, » disait-il plus tard, « lorsque l'étranger ne régnera plus en Italie, lorsque, maîtresse chez elle, sauvée de l'irrégion par la liberté, elle reviendra en arrière de ses destinées accomplies, l'image d'un Pontife malheureux se lèvera devant ses regards pacifiés; elle reconnaîtra sous ses traits tristes et calmes le premier héros de son indépendance, l'homme qui eût épargné à sa cause du sang, des larmes, de la honte et des regrets; et juste trop tard, si jamais on peut l'être trop tard, elle élèvera une statue au Washington que la Providence lui avait donné et dont elle n'aura pas voulu¹. »

Il est vrai que, soldat intrépide et enfant dévoué de la Papauté, ayant donné de ce courage et de ce dévouement des preuves constantes et mémorables, il se croyait en droit de désirer pour les États romains un autre système d'administration que celui dont il a si bien résumé le danger, l'infirmité et l'excuse en le qualifiant de *gouvernement d'ancien régime*. Dès 1838, dans cette magnifique apologie de la Papauté où il peint le Saint-Siège « toujours insulté entre sa gloire passée et sa gloire future, semblable à Jésus-Christ crucifié au milieu des temps, entre le jour de la création et celui du jugement universel, » il avait combattu l'erreur qui identifiait la cause de Rome avec celle des gouvernements absolus, et la rendait ennemie de tous les pays dont les institutions rappelaient les anciennes franchises de l'Europe catholique².

Resté invinciblement fidèle au souvenir de l'enthousiasme qu'avaient excité les premières années du pontificat de Pie IX, il ne croyait ni à l'utilité ni à la durée possible de cet éternel *statu quo* dont les résultats ont été si désastreux : « Oui,

¹ De la Liberté de l'Église et de l'Italie, p. 35.

² Lettre sur le Saint-Siège, Préface de la 1^{re} édition.

disait-il, le chef de la chrétienté dispersée par tout le monde, le plus haut organe de l'Évangile qui a sauvé le genre humain, le Vicaire de Dieu fait homme, oui, cet homme-là doit être souverain : mais il faut qu'il soit un souverain capable, administrant bien son État, et sachant s'y créer une force morale qui puisse l'y soutenir¹. »

Certes il n'eût jamais été de ceux qui reprochaient à la Papauté son immobilité, parce qu'elle maintient les lois immuables de justice, en refusant de ratifier, même implicitement, la spoliation. Mais il ne reconnaissait à aucun abus le droit de se légitimer par la durée.

Il espérait donc toujours voir rentrer le Pontife, par un effort spontané de son autorité, dans la voie des réformes, et former ainsi en Italie un parti d'honnêtes gens et de chrétiens sensés. « Je suis pour le Saint-Siège contre ses oppresseurs ; je crois à la nécessité morale de son domaine temporel, je le plains des maux qu'il souffre, et je donnerais pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang ; mais en même temps je désire l'affranchissement de l'Italie, des modifications sérieuses dans le gouvernement des États romains, et un changement plus grave encore dans la direction morale résumée en ces derniers temps par l'*Univers* et la *Civiltà cattolica*². »

Mais, pas plus que le savant et consciencieux Doellinger, dont les vœux se rencontraient sur tant de points avec les siens, il n'admettait la suppression ou l'amointrissement de cette souveraineté pontificale dont il rêvait la régénération. Tous les doutes qui ont pu exister sur ce point ont disparu depuis son dernier écrit intitulé : *De la Liberté de l'Italie et de l'Église*, et publié aussitôt après son élection à l'Académie

¹ 9 août 1856.

² 11 février 1860.

(février 1860). Éloquente comme tout ce qu'il a jamais écrit, mais calme, équitable, impartiale, à la fois « libre et respectueuse, » cette protestation eut un double avantage : elle ferma la bouche de ceux qui reprochaient à l'illustre religieux un défaut de piété filiale envers Rome ; elle doit préserver son nom glorieux et pur d'être désormais invoqué par les partisans du Piémont, par les admirateurs des d'Azeglio et des Passaglia.

A partir de ce moment, ceux qui se sont prévalus contre l'indignation unanime du monde catholique des sympathies italiennes du père Lacordaire ont perdu le droit de le citer parmi leurs autorités. Ah ! ce n'est pas lui qui eût jamais « blasphémé Rome malheureuse et commis le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable après le déicide¹. » Ce n'est pas lui qui pouvait sacrifier le principe de la royauté pontificale, lui qui, il y a vingt ans, en célébrant du haut de la chaire de Notre-Dame la vocation de la nation française, avait ainsi parlé de la création de cette royauté : « Au moment où la Papauté à peine délivrée des mains tortueuses du Bas-Empire était menacée de subir le joug d'une puissance barbare, ce fut la France qui assura sa liberté et sa dignité par ses armes d'abord, ensuite et d'une manière définitive, par une dotation territoriale, à laquelle était annexée la souveraineté. Le Chef de l'Église, grâce à Charlemagne, cessa de dépendre d'une autorité qui, moins que jamais, par la formation des nations modernes, gardait un caractère d'universalité, et il put étendre, sur les nations dont il était le père commun, un sceptre pacifique... Ce grand ouvrage fut le nôtre ; je dis le nôtre : car nos pères, n'est-ce pas nous ? ne

¹ Lettre du 2 décembre 1833, déjà citée.

vivons-nous pas en eux, et ne revivent-ils pas en nous? n'ont-ils pas voulu que nous fussions ce qu'ils étaient, une génération de chevaliers pour la défense de l'Église? Nous pouvons donc le dire, confondant par un orgueil légitime les fils avec les pères... , nous avons vaincu Arius, Mahomet, Luther, et fondé temporellement la Papauté. L'arianisme défait, le mahométisme défait, le protestantisme défait, *un trône assuré au Pontificat*, voilà les quatre couronnes qui ne se flétriront pas dans l'éternité¹. »

N'est-ce pas le même accent qui, vingt ans plus tard, et au seuil du tombeau, éclate dans ces paroles cruellement vraies : « Italiens, votre cause est belle, mais vous ne savez pas l'honorer. Il ne fallait à Rome que du temps et votre liberté reconquise... Pour un vain système d'unité numérique et absolue, qui n'intéresse en rien votre nationalité et votre liberté, vous avez élevé entre vous et deux cents millions de catholiques une barrière qui grandit chaque jour. Vous avez mis contre vos plus légitimes espérances plus que des hommes, vous y avez mis le christianisme, c'est-à-dire le plus grand ouvrage de Dieu sur la terre, sa lumière et sa bonté visibles, l'empire des âmes, la pierre où sont venus se briser tous les desseins ennemis... Vous avez mis contre vous une volonté éternelle de Dieu. Vous la retrouverez sur votre chemin, n'en doutez pas². »

¹ Discours prononcé à Notre-Dame le 14 février 1841 pour l'inauguration de l'ordre des Frères prêcheurs en France.

² *De la Liberté de l'Italie et de l'Église*, p. 36. — On lira peut-être avec intérêt la lettre adressée par le père Lacordaire, dix-neuf jours avant sa mort, à M. Guizot, au sujet du généreux plaidoyer que ce grand homme d'État a consacré à la cause pontificale. C'est, je crois, la dernière lettre qu'il ait pu dicter avant son agonie. La postérité ne dédaignera pas cet échange de sympathies sur l'intérêt le plus considérable et le plus compromis de notre temps, entre le religieux catholique et l'homme d'État protestant, tous les deux

IX

SES DERNIÈRES CONFÉRENCES. — SON OPINION SUR LA NOUVELLE ATTITUDE
DU CLERGÉ. — SA RETRAITE A SORÈZE. — SA MORT.

Mais il est temps de finir, et d'autant plus vite, qu'il nous manque la liberté nécessaire pour nous exprimer sur les dix dernières années de la vie du père Lacordaire avec la complète sincérité qui a présidé jusqu'ici à notre travail. Rappe-

illustres entre tous et supérieurs aux violences comme aux injustices de l'esprit de parti.

« Sorèze, 2 novembre 1861.

« Monsieur et cher confrère,

« Je venais d'achever la lecture de votre ouvrage sur *l'Église et la société chrétienne en 1861*, lorsque j'ai reçu un second exemplaire qui m'était adressé par vos ordres et en même temps votre billet du 29 octobre. Ces marques de votre souvenir m'ont été d'autant plus agréables que j'étais encore sous le coup du plaisir que m'a causé votre livre. C'est une grande lumière dans une grande autorité. Il est bien entendu que je ne puis pas être d'accord avec vous sur la question théologique du protestantisme; je ferais aussi une réserve sur la question d'Italie jusqu'au moment où le Piémont a envahi à main armée les États de Naples et une portion des États du Saint-Siège qui avait été maintenue sous l'obéissance régulière du Pape. C'est à cette limite, ce me semble, que la justification a cessé d'être possible et que la révolution italienne a pris un caractère de violence, de conquête et d'usurpation.

« Quant aux grandes perspectives de votre ouvrage, aux erreurs et aux mérites de notre temps, à ce qui nous a manqué dans le succès et dans les revers, à la nécessité de la liberté religieuse sincèrement pratiquée pour le bien de l'État et celui de toutes les communautés chrétiennes, à la distinction de l'esprit libéral et de l'esprit révolutionnaire, aux craintes et aux espérances de l'avenir, je m'associe à vos pensées comme à celles qui seules peuvent sauver le monde et l'Église.

« Vous avez dû, monsieur et très-honoré confrère, subir bien des attaques; mais vous y êtes accoutumé dès longtemps, et on ne peut servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude.

« Ma santé, dont vous voulez bien me dire un mot, est toujours très-chancelante et me fait envier votre belle vieillesse à qui de si longs et si considérables travaux n'ont rien enlevé.

« Veuillez agréer, etc.

(Signé de sa main) : « FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
des Frères prêcheurs. »

lons donc que Lacordaire, délivré de son mandat de constituant et de législateur, remonta dans la chaire de Notre-Dame et l'occupa pendant les trois années 1849, 1850 et 1851. Ces trois stations furent consacrées au *Commerce de l'homme avec Dieu*, à la *Chute* et à la *Réparation de l'homme*, enfin à l'*Économie providentielle de la réparation*. En avril 1851, nul symptôme alarmant ne pouvait lui faire craindre que cette chaire, si longtemps illustrée par lui, allât lui être fermée; et cependant, comme par un secret pressentiment, qu'il désavouait tout en l'exprimant, il se trouva amené à clore sa station par des adieux solennels, qui doivent être reproduits ici, parce qu'on y rencontre une sorte de résumé de sa vie antérieure et une des très-rares occasions où l'orateur s'est mis lui-même en scène :

« Encore qu'une nouvelle carrière me fût préparée par Dieu et par mon dévouement pour vous, je ne puis me défendre de vous parler comme si je vous adressais des adieux. Permettez-le-moi, non comme un pressentiment de l'avenir, mais comme une consolation.

« Je dis une consolation, parce que j'éprouve en moi deux sentiments contraires, l'un de joie d'avoir achevé avec vous une œuvre utile au salut de plusieurs et de l'avoir achevée dans le siècle que l'on a nommé le siècle des avortements; l'autre de tristesse, en songeant qu'une œuvre ne s'achève pas par un homme sans qu'il y laisse la plus belle partie de soi-même, les prémices de sa force et la fleur de ses ans. Le Dante commence ainsi sa divine épopée : « Au milieu du chemin de la vie, je m'éveillai seul dans une forêt profonde. » Je suis parvenu, messieurs, à ce milieu du chemin de la vie où l'homme se dépouille du dernier rayon de sa jeunesse et descend par une pente rapide aux rivages de l'impuissance et de l'oubli; je ne demande pas mieux que d'y

descendre, puisque c'est le sort que l'équitable Providence nous a fait, mais du moins à ce point de partage des choses d'où je puis voir encore une fois les temps qui vont finir, vous ne m'envierez pas la douceur d'y jeter un regard et d'évoquer devant vous, qui fûtes les compagnons de ma route, quelques-uns des souvenirs qui me rendent si chers et cette métropole et vous. C'est ici, quand mon âme se fut rouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descendit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où sur mes lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, je reçus pour la seconde fois le Dieu qui m'avait visité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici que, couché sur le pavé du temple, je m'élevai par degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de longs détours où je cherchais le secret de ma prédestination, il me fut révélé dans cette chaire, que, depuis dix-sept ans, vous avez entourée de silence et d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire, je rapportai l'habit religieux qu'un demi-siècle de proscription avait chassé de Paris, et que, le présentant à une assemblée formidable par le nombre et la diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une révolution, lorsque nos places étaient encore couvertes des débris du trône et des images de la guerre, vous vîntes écouter de ma bouche la parole qui survit à toutes les ruines et qui, ce jour-là, soutenue d'une émotion dont nul ne se défendait, fut saluée de vos applaudissements. C'est ici, sous les dalles voisines de l'autel que reposent mes deux premiers archevêques, celui qui m'appela tout jeune à l'honneur de vous enseigner¹, et celui qui m'y rappela après qu'une défiance de mes forces m'eut éloigné de vous². C'est ici, sur ce même siège

¹ Mgr de Quélen.

² Mgr Affre.

archiépiscopal, que j'ai retrouvé dans un troisième pontife¹ le même cœur et la même protection. Enfin c'est ici qu'ont pris naissance toutes les affections qui ont consolé ma vie, et que, homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui m'ont aimé.

« O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autels qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme et m'épancher en moi-même au souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion. Et vous, messieurs, génération déjà nombreuse en qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je vous demeure uni pour l'avenir, comme je le fus dans le passé; mais si un jour mes forces trahissaient mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une voix qui vous fut chère, sachez que vous ne serez jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais que vous n'ayez été la gloire de ma vie, et que vous ne soyez ma couronne dans l'éternité. »

Tels furent ses adieux à la chaire de Notre-Dame. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il n'y remonta plus². La dernière fois qu'il se fit entendre à Paris, ce fut à Saint-Roch, le 10 février 1853, dans cette même église où il avait balbutié sa première prédication vingt ans auparavant. C'était pour y prêcher, en présence de l'archevêque de Paris et du cardinal Donnet, un sermon de charité au profit de l'œuvre des Écoles chrétiennes. Il avait pris pour texte les paroles de

¹ Mgr Sibour.

² Il écrivait de Toulouse le 19 juin 1854 : « J'ai été bien touché de ce que vous a fait éprouver la nef de Notre-Dame. C'est ma grande patrie. Je la salue toujours, dès qu'en entrant à Paris j'aperçois ses tours. »

David mourant à son fils Salomon : *Esto vir*, et son discours roulait sur les obligations de la virilité chrétienne dans la vie publique et privée.

Quoique le *Moniteur* ait inséré dans son numéro du lendemain une analyse louangeuse de ce discours, il suscita de grandes susceptibilités et fut regardé comme une manifestation hostile au nouveau pouvoir. C'était une appréciation singulièrement exagérée. J'ai sous les yeux diverses sténographies de cette improvisation qui est restée inédite, et je n'y trouve rien qui dépasse ou même qui égale ses hardiesses ordinaires. Le sujet n'est pas épuisé : loin de là ; il est à peine effleuré par quelques puissants coups d'aile. Il s'attachait surtout à établir en quoi consiste la grandeur du caractère et comme quoi elle est un devoir strict et rigoureux du chrétien. « Il y a incompatibilité, disait-il, entre la possession de la grandeur de l'Évangile et la bassesse du caractère... » « Il est bon, ajoutait-il, que nous sachions ce que nous entendons faire en voulant faire des chrétiens ; si ce sont des hommes véritables que nous entendons former, ou bien des hommes vulgaires ; si pour nous l'homme est l'*homo* que les anciens dérivait d'*humus*, la terre, la boue ; ou bien le *vir*, cet homme, qui est plus que la terre, qui a du courage, de l'âme, de la vertu, *virtus*... On peut avoir un grand esprit et une âme vulgaire ; une intelligence capable d'illuminer son siècle et une âme capable de le déshonorer : on peut être un grand homme par l'esprit et un misérable par le cœur. Celui qui emploie des moyens misérables, même pour faire le bien, même pour sauver son pays, celui-là demeure toujours un misérable. » Il entremêlait ensuite aux considérations religieuses une éloquente apologie de la littérature antique, que des écrivains catholiques commençaient déjà à décrier violemment, et où il aimait à reconnaître le

vestibule du christianisme. Il n'oublia point son cher Sénat romain, « cette assemblée, la plus illustre du monde, avant le Parlement anglais, qui a sur elle l'avantage d'être une assemblée chrétienne. » Passant à un autre ordre d'idées, il dit : « Dieu accomplit tant d'événements pour créer çà et là d'illustres infortunes et des hommes qui savent en connaître le prix ; Dieu n'est occupé qu'à nous donner des occasions de pleurer. Il renverse des empires, il en élève d'autres, non pas pour ce que vous pouvez vous imaginer, mais pour qu'il y ait des larmes, et que, y ayant des larmes, il y ait des martyrs, des patients, des hommes qui, en souffrant, développent ce grand caractère de l'adversité, qui en fait seul quelque chose ! »

De là, un magnifique développement sur la révolution, qu'avait précédée la conspiration des princes de la terre et des princes de la pensée pour dépouiller et déshonorer l'Église : « L'Église de France abandonna ses biens volontairement quand on les lui demanda ; elle alla dans l'exil quand on le voulut, elle offrit sa tête au bourreau quand on l'exigea, et ainsi, en quelques jours, elle sauvait la foi dans vos pères et dans leur postérité qui est vous-mêmes. Les malheureux qui avaient combattu le christianisme croyaient ne plus trouver qu'un troupeau d'esclaves ; ils retrouvèrent les catacombes, et ils périrent eux-mêmes devant cette générosité, cette force de patience qu'il plut à Dieu de nous donner. Le Saint-Siège avait perdu plus que tout autre, parce que, comme il est la tête, c'est à la tête que paraissent tous les affronts, comme c'est à la tête que paraissent les diadèmes. Dieu prit un homme qu'il investit d'une grande puissance, un homme qu'on appela grand, mais qui n'était pas assez grand pour ne pas abuser de sa puissance ; il le mit aux prises avec ce vieillard du Vatican pendant un cer-

tain nombre d'années, et au plus fort de ses triomphes : ce fut le vieillard qui fut vainqueur. Quand le vieillard rentra dans sa capitale, après cette grande lutte, Rome se leva du milieu de ses solitudes et apparut à la terre étonnée avec toute la majesté de son Pape rétabli.

« Et l'Espagne, qui avait conquis les deux Indes et porté si loin l'étendard de la foi ! depuis Philippe II, la chrétienté d'Espagne, frappée de mort par le despotisme de ce monarque célèbre, n'avait pas pu se relever ; elle était couchée par terre, comme un arbre qui ne peut plus produire une végétation jeune et forte, mais qu'ombragent encore son antique gloire et sa puissante ramure. Il plut à l'homme dont je parlais tout à l'heure de se l'attribuer en vertu de ce que tous les conquérants appellent le droit de conquête. Quand on lui disait : Prenez garde d'attaquer cette masse de peuples, il répondait : « C'est une nation qui a été faite par des moines, et toutes les nations qui ont été faites par des moines sont des lâches ! » Et aux pieds des Pyrénées, il trouva ces chrétiens formés par des moines, et ses guerriers qui, des Pyramides jusqu'à la mer Baltique, n'avaient, à leur dire, rencontré que des enfants, ces guerriers confessaient, dans un langage tout à la fois militaire et énergique, qu'ici c'étaient plus que des hommes : c'était une guerre de géants. L'Espagne eut l'honneur insigne d'être la première cause de la ruine de cet homme et de la délivrance du monde. »

Il terminait ainsi : « Faisons des chrétiens dans nos écoles, mais avant tout, faisons des chrétiens dans nos propres cœurs. Enfants du Christ, soyez grands comme votre Père, soyez généreux comme la croix qui vous a portés dans ses bras. Le monde sans doute ne vous connaîtra pas ; mais quelques âmes souffrantes vous connaîtront : elles appren-

dront de vous la puissance et la beauté du christianisme, et quel que soit le sol et le temps que vous habitez, vous serez de ceux qui maintiennent ici-bas l'estime de Dieu et l'estime de l'homme, ces deux grands respects qui se confondent pour sauver le monde. »

Une sorte de pressentiment du silence qui le menaçait semble avoir dominé un instant sa pensée : « Il ne faut pas une armée pour arrêter ici ma parole, il ne faut qu'un soldat. Mais Dieu m'a donné pour défendre ma parole et la vérité qui est en elle quelque chose qui peut résister à tous les empires du monde. »

Toujours est-il qu'à partir de ce jour la prédication cessa d'être possible pour lui à Paris.

Deux ans plus tard, amené par les devoirs de sa charge de provincial à Toulouse, et dans les contrées où il retrouvait à chaque pas les monuments du zèle et de la foi de ses ancêtres spirituels, il fut invité par l'archevêque¹ à reprendre ses conférences pour la nombreuse jeunesse de cette métropole intellectuelle du Midi, berceau de saint Dominique et tombeau de saint Thomas d'Aquin. Il y fit donc en 1854 six conférences, qui sont les dernières, et j'oserai dire les plus éloquents, les plus irréprochables de toutes. Il y envisageait la vie à tous les degrés, la vie en général, la vie des passions, la vie morale, la vie surnaturelle, et l'influence de celle-ci sur la vie privée et la vie publique. A la fin de sa sixième conférence, il annonçait l'intention de prendre pour sujet de ses futurs discours les moyens établis de Dieu pour nous communiquer la vie surnaturelle, c'est-à-dire les sacrements ; mais ce discours contenait déjà sur la misère morale des nations réduites à la vie privée certaines explosions de vé-

¹ Mgr Mioland, mort en 1858.

rité, de douleur, de fierté, qui n'étaient plus de saison. Il dut renoncer définitivement à la parole publique.

La direction de l'école de Sorèze lui fut offerte à la fin de sa station de Toulouse : il l'accepta et y consacra en même temps qu'au gouvernement de la province dominicaine de France le reste de sa vie. Deux cents jeunes gens des facultés de Toulouse lui demandèrent en vain de reprendre la parole à leur profit. Sa réponse fut reconnaissante et émue, mais négative : « Ce n'est pas la première fois que je suis l'objet de démonstrations semblables à celle dont vient de m'honorer la jeunesse de Toulouse, mais celle-ci m'est plus sensible, parce qu'étant plus vieux, je m'en vais actuellement à l'oubli... Jamais le soupir des âmes ne m'a trouvé sans émotion et sans le désir du dévouement... Mais Dieu m'impose des devoirs obscurs : il faut que je les aime et que j'oublie le passé¹. »

Je ne crois pas qu'aucune interdiction formelle, émanant même de l'autorité temporelle, ait été jamais prononcée contre lui; mais il y eut comme un sentiment général que cette parole libre et hardie, qui s'était produite pendant vingt ans, sous tous les régimes, sans jamais rencontrer d'obstacle, sans reconnaître d'autre frein que l'orthodoxie, n'était plus à sa place. De mauvais jours étaient venus pour les luttes et les triomphes de l'éloquence. Elle était universellement conspuée et rendue responsable de tous les malheurs de la patrie, de tous les dangers de la société, par une revanche triomphante de tous ceux qui n'avaient jamais su se faire écouter de personne. Le prince de la parole sacrée dut donc se taire. Il l'a dit depuis : « Je disparus de la chaire, par une crainte spontanée de ma liberté devant un

¹ Lettre insérée dans l'*Écho de l'Aude*, du 31 mars 1855.

siècle qui n'avait plus toute la sienne¹. Je compris, » ajoutait-il, « que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté, et que mon heure était venue de disparaître comme les autres². »

Quand Lacordaire quitta pour toujours la chaire de Notre-Dame, il n'avait encore que quarante-neuf ans. Sous plus d'un rapport, il pouvait s'appliquer à lui-même les paroles qu'il avait prononcées quelques années plus tôt sur M. de Forbin-Janson, évêque de Nancy; paroles, du reste, faciles à appliquer comme à méditer dans un pays qui se donne si souvent le plaisir de sourire aux disgrâces éclatantes et imméritées : « Il avait quarante-cinq ans : c'est l'âge de la plénitude, l'âge où tout ce que l'on a semé dans la vie lève autour de l'homme ses branches chargées d'ombres et de fruits, et cet âge-là même était celui où il venait de perdre son passé, et voyait sa vie gisante devant lui comme un arbre coupé jusqu'à la racine. Il est difficile à ceux qui ne l'ont pas éprouvée de connaître à fond la douleur de cette situation, et quel courage il faut pour n'y pas succomber. Mgr de Janson n'y succomba point, il ne vit pas sa disgrâce sans émotion ni sans regret; mais il trouva dans son cœur des ressources pour la supporter devant Dieu, pour l'honorer devant les hommes et pour la faire servir au bien de ses frères³. »

Le grand orateur n'eut d'ailleurs à se plaindre d'aucune violence, d'aucune persécution : et je ne fais que rendre hommage à la vérité en déclarant que je n'ai jamais rencontré chez lui la moindre trace d'aigreur ou d'animosité

¹ *Notice sur le père de Ravignan*, 25 mars 1857.

² *Mémoires dictés sur son lit de mort*, en octobre 1861.

³ *Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy*, 28 août 1844.

contre le nouveau pouvoir. Ce pouvoir ne lui inspirait que la neutralité digne et un peu dédaigneuse, qui était dans sa nature à l'endroit de tous les pouvoirs.

Mais le pays, mais l'opinion publique, mais la multitude ! ce pays qu'il avait cru dévoré de la soif de toutes les libertés ! cette opinion qu'il avait vue si exaltée, si prompte non-seulement à la résistance, mais à la révolte ! ces multitudes, naguère si rebelles à toute autorité, même la plus douce, devenues tout à coup si empressées non-seulement à accepter, mais à implorer un maître : ah ! qu'il y avait là pour son enthousiasme patriotique un rude désenchantement ! Aussi l'exprimait-il sans cesse comme il l'éprouvait : « On peut avoir, disait-il, de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère. Telle est la France de nos jours. Elle abonde en hommes qui ont tout accepté des mains de la fortune, et qui n'ont cependant rien trahi, parce que pour trahir il faut avoir tenu à quelque chose. Pour eux, les événements sont des nuages qui passent, un spectacle et un abri, pas davantage. Ils les subissent sans résistance après les avoir préparés sans le vouloir, jouets inconséquents d'un passé dont ils ne furent pas maîtres, et d'un avenir qui leur refuse ses secrets... Tout échoue contre trente millions d'hommes qui ne savent pas se tenir eux-mêmes sur un fondement, et qui ont perdu le sentiment politique de la religion et du droit ¹. »

L'Europe d'ailleurs tout entière lui semblait mériter d'être au moins aussi sévèrement jugée que la France : « Ce qui attriste, écrivait-il, c'est le peu de génie des hommes pour parer à des maux que tout le monde prévoit. Il n'y a pas en Europe un cabinet qui veuille mettre sérieusement la main à la pacification de l'Italie et du monde... Rien, rien, rien,

¹ Première lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne, mars 1858.

l'intérêt tout seul, la force, le canon, voilà toute l'habileté des maîtres du monde. Cet égoïsme et cette démesure des pouvoirs humains m'indignent encore plus que les fureurs de la démagogie. Ces gens-là, les démagogues, ont un prétexte apparent, une lueur d'idée et de dévouement; ils croient encore à quelque chose, du moins on peut le penser d'un certain nombre; mais les autres! Grâce à Dieu, si nous périssons avec tout le reste, du moins nous n'aurons été avec le mal dans aucune de ses armées¹. »

Mais qu'était-ce que cette blessure purement politique, auprès de celle qui transperçait son cœur de prêtre, à la vue de l'attitude des catholiques et d'une trop grande portion du clergé! et comment n'eût-il pas été navré de surprise en même temps que de douleur? Il voyait ce clergé et ces catholiques, qui avaient si longtemps applaudi à la mâle indépendance de sa parole, tomber tout à coup en proie à une illusion sans excuse et à une prostration sans exemple dans toute l'histoire de l'Église. Des noms qui avaient eu l'honneur de figurer à côté du sien, dans ces manifestes mémorables où la liberté chrétienne n'était invoquée qu'à l'abri de la liberté publique, apparurent tout à coup au bas de harangues et de mandements qui empruntaient les formules de l'adulation byzantine pour saluer le rêve insensé d'un absolutisme orthodoxe.

Le cynisme des apostasies politiques était reproduit et surpassé par la grande palinodie des organes prépondérants de l'opinion catholique: « L'école ultramontaine, m'écrivait l'archevêque de Paris², était naguère une école de liberté; on en a fait une école de servitude qui veut amener une double idolâtrie: l'idolâtrie du pouvoir temporel et l'idolâtrie du pouvoir spirituel. » Ceux qui avaient si hautement

¹ 30 janvier 1858.

² Mgr Sibour: lettre du 10 décembre 1853.

invoqué le droit commun et la liberté pour tous, si fièrement affiché leur dédain pour les avances ou la protection du pouvoir, si bruyamment proclamé qu'ils voulaient des droits et non des places, si hardiment déclaré que la liberté de conscience était à la fois *le cri de l'Église naissante et le cri de l'humanité victorieuse*, et « que le peuple de Février avait eu le *sens divin* de l'alliance naturelle entre le catholicisme et la liberté¹; » ceux-là même faisaient litière de toutes les garanties, de toutes les institutions, de tous les principes d'un passé dont ils étaient tous acteurs ou témoins. Aveugles volontaires, ils prétendaient concourir ou du moins assister à la restauration de ce qu'ils appelaient la monarchie chrétienne, et partant de là, on les vit réhabiliter du même coup l'empire romain et le premier empire français, nier tous les droits de la liberté politique, appeler à grands cris la force au secours de la foi, affirmer qu'il faut imposer à tous le joug de la loi de Dieu, vanter et regretter l'inquisition, déclarer que le principe idéal de la liberté est antichrétien, que la tolérance même civile est un crime, enfin expliquer effrontément que lorsqu'ils avaient réclamé la liberté générale, ils n'avaient entendu parler que de la leur, et « que la liberté de conscience doit être restreinte à mesure que la vérité se fait connaître²! » Après avoir répété à outrance que, l'Église étant protégée, ils se sentaient libres, et que cela leur suffisait, ils allèrent même jusqu'à traiter de *préjugés païens et naturalistes*³ ces principes d'autorité paternelle et de liberté personnelle, au nom desquelles tout l'épiscopat français avait pendant vingt ans réclamé et enfin obtenu la liberté d'enseignement.

¹ Profession électorale de M. l'abbé de Salinis (depuis archevêque d'Auch), le 5 avril 1848.

² *Univers* du 14 novembre 1854.

³ *Univers* du 24 octobre 1858.

On peut facilement juger de l'horreur qu'une si noire et si prompte ingratitude envers la liberté devait inspirer à celui qui, du haut de la chaire de Notre-Dame, devant son archevêque, et sans qu'aucune voix catholique se fût élevée pour le contredire ou l'avertir, avait ainsi formulé le langage de la justice et de l'honneur : « Quiconque excepte un seul
 « homme dans la réclamation du droit, quiconque consent
 « à la servitude d'un seul homme, blanc ou noir, ne fût-ce
 « même que par un cheveu de sa tête injustement lié, celui-
 « là n'est pas un homme sincère et ne mérite pas de com-
 « battre pour la cause sacrée du genre humain. La con-
 « science publique repoussera toujours l'homme qui demande
 « une liberté exclusive ou même insouciant de droit d'au-
 « trui ; car la liberté exclusive n'est qu'un privilège, et la
 « liberté insouciant des autres n'est plus qu'une trahison...
 « Mais il y a dans le cœur de l'honnête homme qui parle
 « pour tous, et qui en parlant pour tous, semble quelquefois
 « parler contre lui-même, il y a là une loi de puissance, de
 « supériorité logique et morale qui produit presque infail-
 « liblement la réciprocité. Oui, catholiques, entendez-le
 « bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la
 « vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si
 « vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'ac-
 « cordera jamais : donnez-la où vous êtes les maîtres, afin
 « qu'on vous la donne où vous êtes les esclaves. »

Ah ! certes, ce n'est pas lui qui eût jamais accepté une ombre de complicité dans cette douloureuse transformation ; lui qui, dans sa dernière entrevue avec la jeunesse catholique de Paris, leur disait : « Je compte vivre et mourir en pénitent catholique et en *libéral impénitent*¹. » Ce n'est pas

¹ Réponse à la députation du *Cercle catholique*, après sa réception à l'Académie française.

lui que les déconvenues de la liberté pouvaient précipiter jusque dans les antichambres de ses ennemis. Il l'avait connue et aimée lorsqu'elle était entourée d'hommages et d'adorations, reine de l'opinion et de l'avenir. Comment son âme généreuse l'eût-elle abandonnée dans sa défaite et son humiliation !

Mais comment aussi eût-il pu se consoler de voir le drapeau catholique, l'honneur de l'Église, et toute l'influence sociale de la religion livrée aux hasards d'un si lamentable revirement ? Tout dans sa noble nature devait se révolter contre l'arrogance et l'audace que déployaient les chefs et les docteurs de cette défection, en s'imposant comme des oracles à la majorité du clergé et du public religieux, sans autre titre que l'enflure versatile de leurs opinions et la perfide habileté de leurs dénonciations contre tous ceux qui refusaient de les suivre dans leur nouvelle évolution.

Il reconnut tout d'abord la filiation directe qui rattachait cette école tyrannique à l'ancienne école de la Mennais, du la Mennais absolutiste et ultramontain, séparé par un si court intervalle du la Mennais incrédule et révolutionnaire ; école qui lui avait toujours déplu et qui l'avait tout d'abord révolté par ses violentes diatribes contre l'ancien clergé de France, dont il n'était pas, mais en qui il aimait à reconnaître « ce grand air sacerdotal qui annonçait tout ensemble la distinction de la nature et l'élévation de la grâce. » « Toutes ces fureurs, » disait-il, « pour la liberté comme en Belgique, ont donc tourné subitement à l'amour fanatique du despotisme, et bien peu sont restés pour honorer l'Église par leur constance. Nous revoyons le *Mémorial catholique* de 1824, sauf l'homme de génie qui le dirigeait, et avec l'intempérance d'une défection qui a besoin d'étouffer ses remords. Dieu nous permet, dans ces lamentables circon-

stances, de demeurer fidèle aux convictions de nos jeunes années et de nos premières luttes : c'est une grâce bien grande, et dont le prix nous sera connu davantage encore dans l'avenir. Nous ne saurions trop faire pour la rendre utile à l'Église, si malheureusement tourmentée par des esprits dont l'exagération sans pudeur est le signe d'une faiblesse sans bornes. Ils se croient les conducteurs de la chrétienté, et c'est à peine une bande de Scythes¹. »

Jusqu'au dernier jour de sa vie, la douleur et l'indignation que lui inspirait la vue « de cette grande misère morale » ne s'affaiblirent pas. Il en était encore plus navré que nous, car l'honneur de sa robe y était plus compromis que le nôtre, en même temps que son devoir de religieux, sa position de chef d'ordre lui imposaient une réserve silencieuse à laquelle nous n'étions pas tenus. Il lui fallait dire, comme l'écrivait un contemporain de Galilée : *Inter hos vivendum, moriendum, et quod est durius, tacendum!* Mais son affliction, sa magnanime colère s'exhalèrent dans ses lettres. Ce trésor nous reste, Dieu merci ; il sera conservé pour la postérité, et quand viendra le temps où l'on pourra tout dire, il apparaîtra devant elle comme la plus éclatante et la plus nécessaire des protestations contre ceux qui ont si misérablement divisé, désarmé et déconsidéré le catholicisme en France.

Écoutons toutefois, dès aujourd'hui, quelques accents, qui retentiront dans nos âmes comme les rugissements du lion blessé.

Voici comment, au plus fort de leur triomphe, ces hommes étaient jugés par lui : « Ce parti s'appuie sur les peurs et les passions du moment où nous sommes ; apostat public, il a choisi son terrain au centre même de toutes les réactions, et il a couvert sa lâcheté propre de la lâcheté de tous, en y

¹ Flavigny, 27 février 1853.

ajoutant, pour se dérober encore plus à la vindicte de a conscience, l'audace inmesurée des opinions contraires à celles qu'il avait auparavant soutenues... Ils sont devenus, ce qui ne manque jamais aux causes perdues, des champions désespérés, copistes exagérés des doctrines du passé les plus hostiles au sentiment universel, et qui n'étaient, même dans d'autres temps, que des sujets de controverse épineux¹... C'est toujours le même style plein d'aigreur et de personnalités outrageantes. Une injure pour substantif, une autre pour adjectif, voilà tout le secret²... Heureusement le silence de soixante-quatre évêques sur quatre-vingts sera un jour la preuve authentique que tout le clergé de France n'était pas sous le joug d'une aussi triste faction³... C'est à mes yeux un grand honneur que d'obtenir la haine de tels hommes, et si j'ai à me plaindre, c'est de n'avoir pas encore été traité comme l'a été M. de Falloux. J'espère bien qu'ils me traîneront sur leur claie avant que je meure⁴.... Nous sommes tombés sous la direction de quelques esprits sans mesure, sans science et sans charité. Ah ! chère amie, que je bénis Dieu de n'avoir jamais trempé l'extrémité du doigt dans ces odieuses passions ! Je vieillis ; me voici à la veille de mes cinquante-quatre ans et les larmes me viennent aux yeux à la pensée que je m'en irai pur de tout cela. Quelle belle solitude Dieu m'a faite dans un moment où il n'y avait plus qu'à se taire et à demeurer debout ! Et encore au milieu de tant d'apostasies, j'ai pu conserver quelques amis fidèles à notre foi commune⁵ ! »

¹ 18 janvier 1855.

² 9 août 1856.

³ 10 septembre 1856.

⁴ 30 janvier 1858. — Ce vœu n'a été exaucé que depuis sa mort. Voir le *Monde* du 1^{er} février 1862.

⁵ Lettre à madame Swetchine, du 11 avril 1856.

Les timides et infructueux ménagements qui ont tant contribué à encourager l'audace agressive de ces faux prophètes et l'aveuglement de leurs sectateurs, ne rencontraient chez lui qu'une réprobation énergique. « Il faut savoir rompre
« avec les hommes qui font le mal au nom de Dieu, et on
« ne doit pas les appeler *mon cher ami*, sous prétexte qu'on
« les connaît depuis longtemps, et qu'ils communient d'ail-
« leurs tous les huit jours. On ne doit pas haïr, mais on doit
« se séparer, et surtout n'avoir aucune peur de ceux qu'on
« ne juge plus dignes de son affection¹. »

Cette réprobation semblait redoubler d'intensité à mesure qu'il approchait de sa fin. Profondément atteint par le mal qui peu de mois après allait l'enlever, il s'exprimait ainsi :
« Cette odieuse apostasie, qui a été l'une des causes des
« malheurs présents de l'Église, persévère donc, quoique
« déjà bien sévèrement punie. Grâce à Dieu, toi et moi
« nous avons été étrangers à cet horrible drame d'or-
« gueil, d'insolence et d'ignorance; et rien au monde ne
« me console plus que cette pensée. C'est là notre éternelle

¹ 6 décembre 1855. — Lui-même était le premier à donner l'exemple de ces séparations nécessaires, ainsi que le prouve une lettre adressée à son ancien collaborateur de l'*Avenir*, Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, et l'un des principaux auteurs de la grande palinodie catholique de 1852. Cette lettre a été publiée par le biographe de ce prélat, M. l'abbé de La Doue, qui n'en cite pas la date, mais qui la donne comme une preuve de la singulière témérité du père Lacordaire. C'est à la fois un devoir et un bonheur pour nous de reproduire ces lignes qui expriment avec une si virile éloquence la douleur indignée que l'illustre religieux nous a si souvent confiée et que nous avons nous-même ressentie et exhalée toutes les fois que nous l'avons pu.

« Je ne dissimulerai pas à Votre Grandeur que, depuis quelques années, « bien des choses nous ont séparés. L'*Univers* est à mes yeux la négation de « tout esprit chrétien et de tout bon sens humain, une sorte de gageure sou- « tenue contre tous les sentiments de l'humanité contemporaine, et doat il « ne faudrait que rire, si le ton des doctrines et les procédés ne donnaient « une prise sérieuse aux ennemis de notre foi. Je ne crois pas que jamais « l'Église ait été défendue par d'aussi tristes personnages et d'aussi pauvres

« gloire, la preuve inébranlable de notre sincérité, le lien
 « profond de notre amitié publique. Nous n'avons pas été
 « de ceux qui, après avoir demandé *la liberté pour tous, la*
 « *liberté civile, politique et religieuse*, ont arboré le dra-
 « peau de l'inquisition et de Philippe II, renié sans pudeur
 « tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens compagnons
 « d'armes à cause de leur constance et de leur fidélité, désho-
 « noré l'Église, salué César d'une acclamation qui aurait
 « excité le mépris de Tibère, et qui aujourd'hui, malgré la
 « leçon des événements, se drapent encore, dans leur chute,
 « du mal qu'ils ont fait et de la honte dont ils sont couverts.
 « Séparés d'eux dès le premier jour, nous ne fûmes ja-
 « mais des leurs. A mon dernier souffle et dans mon tom-
 « beau, ce sera là un doux et pur souvenir, et c'est par là
 « que notre amitié apparaîtra toujours sans rupture et sans
 « nuages¹. »

Je sais à quoi je m'expose en évoquant du sein de la tombe, contre une aberration qui a eu tant de complices, la voix foudroyante de ce grand chrétien indigné. Mais je suis

« théories. Si ma foi n'était pas aussi profonde, par la grâce de Dieu, je crois
 « que le spectacle plus que toléré qu'ils nous offrent n'eût pas été sans péril
 « pour mon âme. C'est dire, monseigneur, pour ne pas vous parler du reste,
 « à quelle distance une singulière fortune nous a placés l'un de l'autre. C'est
 « pour moi un regret; c'est aussi un enseignement. En voyant l'école sortie
 « des ruines de l'abbé de la Mennais et l'étrange filiation qui lie ce qui est
 « à ce que j'ai vu en 1824, je comprends mieux la chute de cet homme cé-
 « lèbre, et la vengeance anticipée que Dieu a prise dans sa personne de tout
 « ce qui devait renaître de sa poussière. L'histoire lui demandera compte un
 « jour de ce que sa vie aura pu laisser dans l'ombre. Ce peu de mots, monsei-
 « gneur, vous dira ce que je pense et ce que je suis. Ma consolation au milieu
 « de si grandes misères morales, est de vivre solitaire, occupé d'une œuvre
 « que Dieu bénit, et de protester par mon silence, et de temps en temps par
 « mes paroles, contre la plus grande insolence qui se soit encore autorisée
 « du nom de Jésus-Christ. » *Vie de Mgr de Salinis*, par M. l'abbé de La Doue.
 Paris, 1864, page 257.

¹ 13 avril 1861.

d'avance consolé de toutes les récriminations que pourront susciter des paroles marquées au coin de la prévoyance non moins que de la justice; car l'école qu'il réprouvait ainsi nous réserve autant de périls et d'affronts dans l'avenir que dans le passé. J'ajoute qu'il faudrait s'interdire toute vérité utile à ses contemporains, si l'on ne pouvait invoquer l'autorité d'un témoignage comme celui du père Lacordaire, revêtu du sceau de sa vie tout entière et du sceau plus imposant encore de sa mort.

Il connut donc dans toute son intensité ce qu'il appelait « le poignant chagrin des hommes et des choses d'aujourd'hui. » On peut le dire littéralement : il en fut dévoré. Et ce n'est pas trop s'avancer que de croire que sa vie en fut abrégée, au moins autant que par ses austérités excessives. Que nul ne lui en fasse reproche; ceux qui ne connaissent point de telles douleurs sont bien plus à plaindre que ceux qui en meurent.

Toutefois l'irritation ne dégénérait pas chez lui en découragement, et sa tristesse n'était jamais sans espoir. Il allait volontiers puiser cet espoir dans le souvenir de nos anciennes luttes, dans ces temps « où nous n'avions pas éprouvé les revers, les trahisons, les inconstances et les lâchetés qui ont assombri notre âge mûr¹. » « Je pense, » disait-il, « comme vous sur tout ce que nous voyons. C'est une honte ineffaçable, mais tels sont les hommes. Il faut se tenir debout au milieu de leur abaissement et remercier Dieu qui nous a donné une âme capable de ne pas fléchir devant les misères que le moment couronne. Ces flots d'illusion et d'adulation passeront, et ils n'empêcheront pas le bon sens de subsister². » « Si triste, » disait-il, « que soit aujourd'hui le spec-

¹ 31 octobre 1858.

² 9 octobre 1852, à mademoiselle de la Tour du Pin.

tacle du monde, il ne faut pas laisser les esprits se jeter dans le découragement, qui est le pire des maux. L'espérance doit survivre à tout et se montrer en ceux qui sont dignes d'espérer. Leur cœur est l'asile de ce qui n'est pas encore corrompu¹... Le *Correspondant* n'est pas destiné à vaincre, mais à s'honorer et à honorer l'Église de son honneur. Un temps viendra où on sera bien aise de le citer, comme en nous rappelant l'attitude servile de l'épiscopat sous le premier empire, nous sommes bien aise de pouvoir nommer MM. de Boulogne, de Broglie, d'Astros, etc. Ce rôle est même le plus beau de tous, et rien n'a laissé dans l'histoire une trace plus lumineuse que les rares représentants de la dignité humaine dans les temps de bassesse²... Nous sommes bien seuls, mais nous sommes avec notre devoir : cela suffit. Dieu nous a gardés purs de toute défection depuis près de trente ans ; j'espère qu'il nous gardera jusqu'à la fin³... Le clergé doit être servi et non pas flatté dans ses fausses tendances... Notre recueil est une protestation contre les voies erronées où s'engagent une partie des catholiques, et cette protestation doit s'étendre à toutes les questions sociales, politiques, littéraires, scientifiques, que les événements font surgir autour de nous. Nous n'avons pas de popularité à attendre ou à conserver : nous ne cherchons que l'honneur de nous tenir en tout sur le terrain de l'équité, de l'honnêteté, de la prévoyance et du bon goût chrétien. Le reste est sans valeur⁴... Dieu seul sait si nous verrons des jours meilleurs, et si la France est digne de ressaisir sous nos yeux les institutions qu'elle a perdues par sa faute. Mais quoi qu'il

¹ 29 novembre 1857.

² 6 décembre 1855.

³ 30 avril 1858.

⁴ 14 octobre 1858.

arrive de notre temps, l'avenir se lèvera sur notre tombe. Il nous y trouvera purs de trahison, de défection, d'adulation du succès, et constants dans notre espoir d'un régime politique et religieux digne du christianisme dont nous sommes les enfants. Nous avons méprisé pour notre foi l'appui du despotisme, quelque part qu'il règne; nous n'avons attendu son triomphe que des armes qu'employaient les apôtres et les martyrs, et si elle doit triompher en effet dans ce monde, livré à tant de désordres de cœur et d'esprit, elle ne le fera que par les moyens qui lui donnèrent l'empire sur le paganisme, et qui l'ont sauvée jusqu'à présent des haines conjurées d'une fausse philosophie et d'une fausse politique¹. »

Cette tristesse publique, qui fut la plus vive et la plus longue de sa vie, n'était pas la seule amertume dont il fût abreuvé. Il en connut d'autres, plus intimes et non moins inattendues : il rencontra l'ingratitude sous toutes ses formes, et la division là où il devait le moins la prévoir. Jetons un voile sur ces épreuves qui sont l'apanage commun de tous les hommes, et qui d'ailleurs ne réussirent jamais à creuser dans son cœur un doute sur la justice de Dieu, même ici-bas, ni à l'aigrir contre les hommes pris en masse. Mais il ne revenait que lentement du trouble où le plongeaient certains mécomptes, certaines défections; il en demeurait quelque temps étourdi et comme accablé. Puis, redressant la tête, il en rejetait loin derrière lui le souvenir, comme un fardeau qui souille plus encore qu'il ne pèse, et s'enfonçait dans ce qui était devenu la grande préoccupation de ses dernières années, l'éducation de la jeunesse. « Une des consolations de ma vie présente, disait-il, est de ne plus vivre

¹ 26 novembre 1858.

qu'avec Dieu et des enfants : ceux-ci ont leurs défauts, mais ils n'ont encore rien trahi et rien déshonoré¹. »

Dieu lui accorda de trouver à Sorèze la retraite laborieuse et animée dont il avait besoin. Cette antique abbaye, fondée en 757, sous Pepin le Bref, transformée mille ans plus tard en collège militaire, tenu par les bénédictins, devait échoir, après un siècle de nouvelles et fameuses vicissitudes, au tiers ordre de Saint-Dominique, que le père Lacordaire venait de réorganiser, en l'adaptant à l'enseignement de la jeunesse, qui avait toujours été la vocation suprême de sa vie. Il s'installa à Sorèze en 1854, en l'année même où il descendit définitivement de la chaire, après vingt ans de prédication. Pour régénérer cette grande école, il voulut tout conduire, tout animer, tout gouverner directement ; il y réussit au delà de toute attente, et il avait déjà fait de Sorèze l'établissement scolaire le plus florissant et le plus populaire du Midi, lorsqu'il en célébra le jubilé plus que millénaire en 1857². C'était là que devaient aller le chercher les suffrages de l'Académie française³, pour lui conférer la plus noble récompense qui puisse de nos jours couronner une vie glorieuse et indépendante. C'est de là qu'il devait sortir une dernière fois pour siéger, un jour seulement, dans les rangs de cette illustre assemblée, et y être, comme il l'a dit devant elle, « le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion. » C'était là qu'il devait rentrer pour mourir.

¹ Lettre du 11 octobre 1854.

² Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer nos lecteurs au récit très-intéressant de cette solennité, publié par M. Mahul, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1857, t. XLII, p. 137. — Sur un obélisque dressé dans le parc de l'école, le P. Lacordaire fit graver cette inscription de sa façon :

*Primum scholæ sæculum
Post decem abbatum sæcula.*

³ Il y fut nommé le 2 février 1860, par 21 voix contre 14.

Il y avait déjà choisi sa sépulture. Sorèze, disait-il, en condensant sa pensée par trois mots latins, sera le tombeau de ma vie, l'asile de ma mort; pour l'un et l'autre un bienfait : *Viventi sepulcrum, morienti hospitium, utrique beneficium.*

Ce rude métier d'instituteur rattachait ainsi les derniers efforts de sa carrière à ses premiers débuts, lorsque, interrogé devant la Cour des pairs sur sa profession, il se déclara *maître d'école*. Mais ce qui l'attirait, ce qui le retint jusqu'à son dernier jour à Sorèze, c'était l'amour de la jeunesse, cette passion dominante de son âme, et le moyen le plus sûr à ses yeux de servir Dieu et le prochain. Un témoin assidu de ses dernières luttes nous a raconté que cette passion généreuse sembla effleurer son âme d'une certaine inquiétude, pendant les étreintes de l'agonie : « Il se peut que quelque « mouvement d'amour-propre se soit glissé dans mes actions, « mais c'est à mon insu : il me semble bien que j'ai toujours « voulu servir Dieu, l'Église... » La voix lui manqua, puis il reprit avec force : « Et Notre-Seigneur Jésus-Christ... J'ai « aussi aimé beaucoup, oh ! oui, beaucoup les jeunes gens : « mais le bon Dieu saurait-il m'en faire un reproche¹ ? »

C'était donc à ces chers jeunes gens qu'il allait réserver désormais les trésors de son âme et de sa parole. En racontant ses premières relations avec Ozanam, il a peint, avec cette fraîcheur et cette intensité de coloris dont il a gardé le secret jusqu'à son dernier jour, le lien charmant qui se forme entre une jeune âme à peine éclose aux premières lueurs de l'enthousiasme, et l'homme célèbre, le prêtre surtout, qui lui ouvre sa porte et son cœur.

« C'est une grande chose pour un jeune homme que ses

¹ Dernière maladie et mort du R. P. Lacorbaire, par le R. P. Mourey, directeur de l'école de Sorèze, p. 23.

premières visites à des hommes qui ne sont pas de son âge, qui l'ont précédé dans la vie, et dont il espère, sans qu'il sache bien pourquoi, un accueil bienveillant. Jusque-là il n'a vécu que des caresses de sa famille et des familiarités de ses camarades; il n'a pas vu l'homme, il n'a pas abordé cette plage douloureuse où tant de flots déposent des plantes amères et creusent d'après sillons; il ignore et il croit : Ozanam ignorait aussi et il croyait. Je n'étais pas d'ailleurs un homme pour lui, j'étais un prêtre; l'enfant qui s'est ouvert au prêtre en conserve un instinct de rapprochement, et ce que la femme est pour le cœur qu'agitent les passions, le prêtre l'est pour le cœur qui travaille à devenir pur. »

Ce qu'il avait été pour Ozanam, pour combien d'autres ne le fut-il pas? Et lorsque, sortant de ces entretiens paternels et confidentiels, le soldat des grandes batailles oratoires aspirait de nouveau le souffle de la lutte et de la parole publique, c'était encore à l'intention de ses chers jeunes gens qu'il composait et prononçait, dans les fêtes scolaires de Sorèze, ces discours, morceaux achevés, où sa parole « coule dans l'âme comme un fleuve d'oraison et de paix, » et où il s'applique tantôt à leur instiller l'amour et le sens du travail et du dévouement¹, tantôt à leur enseigner les droits et les devoirs de la propriété², tantôt à venger devant eux la philosophie de l'outrage qu'on lui a fait en effaçant jusqu'à son nom du programme des études officielles³.

Ce n'était pas seulement dans ces occasions solennelles qu'il déployait à leur profit son éloquence habituelle. Il prêchait chaque semaine dans la chapelle du collège, et les

¹ Discours du 7 avril 1855. *Œuvres*, t. V, p. 333.

² Discours du 11 avril 1858. *Correspondant*, t. XLV, p. 1.

³ Discours du 10 avril 1859, sur les *Études philosophiques*. *Correspondant*, t. XLVII, p. 589.

témoins les plus accrédités nous affirment qu'il donnait sa parole à ce jeune auditoire avec le même soin et le même amour qu'aux grandes multitudes. C'était la même flamme, la même véhémence, les mêmes transports qu'à Notre-Dame. Pendant le dernier carême de sa vie, déjà épuisé par sa maladie mortelle, il n'en fut pas moins fidèle à cette fatigante habitude; il prit pour thème de ses conférences intimes *le Devoir* : il conduisit ces enfants de degré en degré à travers tous les rangs de ceux qui font leur devoir, et dont il établit ainsi la magnifique hiérarchie : les honnêtes gens, les hommes d'honneur, les magnanimes, les héros, les saints ! Mais déjà la lassitude et la souffrance l'avaient contraint de renoncer à la confession des élèves, qu'il regardait comme un de ses plus chers et plus sacrés devoirs. Je lui dois ce témoignage que, un jour où je voulais le retenir à Paris pour un motif important et délicat, il me répondit après quelque hésitation : « Non, je ne puis, cela ferait peut-être manquer
« la confession de quelques-uns de mes enfants qui se pré-
« parent pour la fête prochaine. On ne peut pas calculer
« l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chré-
« tien. » Et à l'instant il fit deux cents lieues pour ne pas priver ses enfants des secours de sa paternité spirituelle. C'est ainsi qu'il avait acquis le droit de leur dire dans la dernière allocution qu'il leur adressa, d'une voix éteinte, peu avant sa mort : « Si mon épée s'est rouillée, messieurs, c'est à votre service ! »

C'est pour eux enfin qu'il a conçu le plan et posé les premières assises du grand et dernier édifice qu'il comptait élever, et où il voulait traiter tout le côté pratique de la religion : ses *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*. On l'invitait sans cesse à profiter de sa retraite pour écrire; on lui suggérait maint sujet d'ouvrage; mais il avait très-

peu de goût pour les travaux purement littéraires et pour les publications trop fréquentes. Cette répugnance datait de sa jeunesse : « Je hais, disait-il, les livres nombreux. Les plus grands hommes, au milieu de soixante volumes, n'ont pas laissé plus de deux ou trois ouvrages qui se lisent, et ce petit nombre contient au fond toutes leurs pensées. On ne lit au bout de deux cents ans qu'un très-petit nombre des livres passés, et souvent la vie d'un homme est la cause qui fait lire ses écrits. Le souvenir de l'homme soutient son livre contre l'oubli. La première chose est d'*avoir une vie*, de respecter profondément l'avenir en ne lui envoyant qu'un petit nombre d'écrits médités longtemps¹. »

Avoir une vie : à coup sûr ce programme avait été bien rempli par Lacordaire ; et à la fin de cette vie, on est ému de voir l'amour des âmes lui inspirer un surcroît de zèle et lui imposer un surcroît de fatigue au profit de cette jeunesse qu'il voulait nourrir d'enseignements plus intimes et plus pratiques que par le passé. Il avait d'abord songé à en faire le sujet d'une série de discours, mais n'entrevoiant plus la possibilité de reprendre sa vie apostolique soit à cause des temps, soit à cause de ses occupations scolaires, il eut recours à la forme épistolaire². Il hésita quelque temps à

¹ Rome, 13 août 1837.

² En commençant cette série, il m'écrivait le 30 janvier 1858 : « Ce sera une affaire de longue haleine ; car il me semble que mon plan n'exigera pas moins de soixante à quatre-vingts lettres, de deux feuilles d'impression in-8°, ce qui fera trois à quatre volumes. C'est par là que je terminerai ma carrière, et ainsi j'aurai publié avant de mourir, si Dieu le permet, un ensemble complet de théologie apologétique et morale. » — Cette légitime ambition ne devait pas être exaucée. Plus tard il a réduit son plan à des proportions moins vastes. Dans une note qu'il m'a dictée le 27 septembre 1861, du fond de ce lit d'où il ne devait plus sortir, mais ignorant encore que la mort fût si proche, il ne comptait plus y consacrer que trente à trente-cinq lettres. Les trois premières, les seules publiées et les seules écrites, sur le culte de Jésus-Christ, comme fondateur de la vie chrétienne, dans les Écri-

donner une publicité périodique à ces lettres : « mais, disait-il, sur le fond du travail, je suis tout à fait résolu ; aucun autre ne serait plus analogue à mes travaux antérieurs, aucun ne les compléterait mieux, aucun même ne serait plus utile... La vie chrétienne est rare aujourd'hui, même en ceux qui sont chrétiens. L'abaissement des caractères, l'incertitude des convictions, la ressemblance de toute vie avec toute vie, semblent prouver que la grandeur évangélique n'imprime plus son sceau sur les âmes avec assez d'énergie. Ne peut-on la relever dans un certain nombre ? Les jansénistes, sous Louis XIV, l'avaient essayé, et ils y avaient réussi dans une certaine mesure ; mais l'erreur de leur point de départ dogmatique ne leur permit pas de fonder une tradition aussi saine que puissante. Néanmoins, depuis leur chute, un grand vide s'est fait. La morale facile a pénétré partout ; elle a rabaisé bien des choses et bien des hommes, même dans le clergé. Le clergé manque peut-être encore plus de ressort intérieur que de connaissances théologiques et de convictions sociales ¹. »

Fidèle à ce programme, il fit déborder, dans les trois seules lettres qu'il eut le temps de publier, la vraie sève chrétienne, et en même temps il y porta, comme dans ses deux articles sur le livre de M. le prince de Broglie ², à leur point culminant son style et sa pensée ; on les lit et on les relit avec une

tures et dans l'Église, devaient être suivies d'une quatrième sur le *Culte de Jésus-Christ dans les prêtres, les évêques et le pape* ; c'était là, disait-il, le vestibule de l'œuvre. Puis venaient trois grandes divisions ou catégories de lettres, destinées à traiter du culte de Jésus-Christ : 1° dans les vertus ; 2° dans les sacrements ; 3° dans les mystères et dans la liturgie. Chaque catégorie aurait formé dix à douze lettres, chacune d'une quarantaine de pages, et avec les quatre lettres du préambule, devait fournir la matière de trois volumes.

¹ Sorèze, 15 décembre 1857.

² Dans le *Correspondant* du 25 septembre 1856 et du 25 juin 1859.

émotion toujours croissante. Tous les défauts de ses anciens écrits, qui apparaissent à la surface, comme les scories d'un métal précieux en ébullition, ont disparu. Il ne reste plus, dans le fond comme dans la forme, que la grandeur, l'élevation, la force et l'originalité du génie. Il y conserve, par le plus rare des privilèges, l'énergie, l'élan, et jusqu'aux grâces de la jeunesse, en même temps qu'il y déploie tout ce que la maturité donne de perfection et d'autorité aux dons de l'intelligence. Madame Swetchine, qu'on nous permettra de citer une dernière fois, avait bien raison de dire : « L'éclat de sa parole augmente toujours et sa beauté est incomparable : on n'a jamais vu un talent mûrir sous des conditions plus brillantes, et qui semblent appartenir exclusivement à la jeunesse ¹. »

Pour moi, toujours à la recherche de ce qui révèle, dans ces grandes œuvres, la touche humaine, la fibre intime du cœur, je suis tout d'abord attiré par l'expression de cette modestie, de cette défiance de soi, qui sied toujours à l'homme, mais qu'on est ému de rencontrer au déclin de la vie et à l'ombre de la gloire.

« Voilà trente ans passés, » dit-il à son Emmanuel, » depuis le jour où, jeune comme vous, jeté comme vous dans les révélations d'une grande ville de ce monde, je levai pour la première fois un regard timide vers la bonté de Dieu. Depuis je n'ai cessé de croire et d'aimer. Les années, fidèles à leur mission, m'ont apporté chaque jour des certitudes plus grandes, des joies plus divines, et j'ai vu l'homme diminuer à mes yeux pendant que le Christ y grandissait toujours. Vous frappez donc à une porte qui s'ouvre d'elle-même : vous touchez à un fruit qui va tomber de soi-même : mais c'est cela

¹ Lettre du 8 septembre 1856, à la comtesse de Mesnard, t. II, p. 393.

même qui m'émeut. Je me demande s'il n'est pas trop tard, s'il me reste le temps de vous instruire, ou si l'ardeur des convictions, trahie par les faiblesses de l'âge, me laissera ce que je voudrais pour semer en vous l'éternité. Je me trompe, l'éternité habite en vous puisque la foi y réside, mais qu'il y a loin encore de la foi à l'amour, et de l'amour qui commence à l'amour qui déborde ! Je suis un vieux vase, et j'ai peur pour vous qui voulez y boire : que Dieu cependant m'assiste et que sa grâce soutienne votre cœur après l'avoir préparé¹. »

Plus loin, c'est la confiance, jointe à la tendresse qui l'emporte. « Je me réjouis, au bord d'un âge qui penche, de m'entretenir avec vous, non plus des profondeurs du dogme, mais des mystères intimes de la vie. Quand on est jeune, on aime à s'exposer hardiment dans les périls de l'immensité ; plus tard, quand les longs voyages ont mûri le cœur et pacifié l'intelligence, on revient avec joie aux tranquillités domestiques ; on sent le prix du repos dans les choses acquises, et la mort qui s'approche nous révèle doucement et sans bruit plus de secrets que la spéculation n'en livre même au génie. Vous venez, et je m'en vais : c'est la consolation de ceux qui partent d'embrasser ceux qui demeurent, et c'est la force de ceux qui demeurent de songer à ceux qui sont partis. Je ranimerai mon souffle aux ardeurs du vôtre, et vous, enfant de ce siècle agité qui fut le mien, vous prendrez peut-être dans mes épanchements refroidis, mais non pas éteints, quelque chose qui vous donnera la paix dans la ferveur. »

Cet Emmanuel auquel il adressait de si douces et si profondes leçons n'était point un interlocuteur fictif : c'était un jeune chrétien en chair et en os, un élève sorti de Sorèze, et

¹ *Correspondant* du 25 mars 1858, p. 383.

que le maître avait distingué entre tous pour en faire le dépositaire de ses derniers et plus suaves épanchements. Ces prédilections nouvelles ne le rendaient infidèle à aucun de ses anciens amis restés dignes de lui. A l'un d'eux, qu'il trouvait parfois trop passionné et trop mêlé aux affaires du temps, il disait avec son charme habituel : « Nous nous retrouvons dans la région plus calme et plus universelle des idées et des principes, comme ces arbres qui sont à distance par leurs racines, mais dont les cimes se rejoignent, s'entre-lacent et ne font plus qu'une seule ombre dans la lumière qui les environne également. » Mais qui d'ailleurs ne lui aurait envié d'avoir trouvé, contre le refroidissement que l'âge amène trop souvent, un remède dans ces ardeurs rajeunies ? Son cœur, tendre et expansif, comme aux premiers jours de sa jeunesse, cherchait toujours d'autres cœurs à aimer. Il avait été tenté d'adopter en quelque sorte un de ses enfants de Sorèze pour en faire l'éducation tout entière.

« J'en aurais fait le fils de mon âme ; je lui aurais fait don
 « de moi-même... Si je n'ai pas pris auprès de moi un en-
 « fant, ce n'est pas que j'aie été retenu par la crainte de le
 « voir mourir au milieu de mes efforts ou au moment où il
 « aurait pu en tirer parti. Tout est à Dieu, et j'aurais fait,
 « en lui offrant cette mort, le plus méritoire des sacrifices.
 « Mais j'ai craint l'ingratitude... Je l'aurais tant aimé, que,
 « s'il eût méconnu mon amour en Dieu, il eût fait un mal
 « profond à l'infirmité de mon humaine nature ¹. »

Ah ! c'est bien lui. Je le retrouve tout entier, après trente ans écoulés, tel qu'il se montrait à moi dans ses premiers entretiens, dans ses premières lettres, quand il m'écrivait : « Je ne croirai jamais que le cœur s'use, et je sens tous les

¹ Entretien du 11 octobre 1857, recueilli par M. F. Lacoïnta. *Revue de Toulouse* du 1^{er} janvier 1862.

jours qu'il devient plus fort, plus tendre, plus séparé des liens du corps, à mesure que la vie et la réflexion détruisent l'enveloppe où il est étouffé... Le cœur peut mourir en tuant le corps; je ne connais pour lui que cette fin, mais c'est la fin du combat par la victoire¹. »

Avec non moins d'émotion, au sein de cette ardeur passionnée pour le bien, pour la conquête et le salut des âmes, j'entends résonner la note indestructible de cette mélancolie qui l'avait doucement envahi dès sa jeunesse : « Je suis triste quelquefois, » disait-il étant encore séminariste, « mais où n'est-on pas triste quelquefois ? C'est un dard qu'on porte toujours dans l'âme : il faut tâcher de ne pas s'appuyer du côté où il se trouve, sans essayer de l'arracher jamais. C'est le javelot de Mantinée enfoncé dans la poitrine d'Épaminondas : on ne l'enlève qu'en mourant et en entrant dans l'éternité². » Sa glorieuse carrière s'ouvre, se poursuit et s'achève : et bien qu'encore loin de sa fin, l'écho d'une plainte adoucie par la foi se retrouve encore : « Quand on a consumé sa vie dans un travail désintéressé, et qu'à la fin d'une longue carrière, on voit la difficulté des choses l'emporter sur le désir et les efforts, l'âme, sans se détacher du bien, éprouve l'amertume d'un sacrifice qui n'est pas récompensé, et elle se tourne vers Dieu dans une mélancolie que la vertu condamne, mais que la bonté divine pardonne³. »

Oui ! certes, elle sera pardonnée, car elle ne dégénère jamais en malsaine rancune, en sombre et amer découragement : elle se relève et s'épure dans un flot de poésie et de charité, comme dans cette péroraison d'un de ses discours à Sorèze :

¹ 13 mars 1832.

² Lettre à M. Lorain. *Correspondant*, t. XVII, p. 836.

³ Article sur le livre du prince de Broglie. *Correspondant* du 25 septembre 1856.

« M. de Chateaubriand, courbé sous le poids de la gloire et des années, se retrouvait un jour aux bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de Venise. Le ciel, la mer, l'air, le rivage des îles et l'horizon de l'Italie, tout se représentait au regard du poète comme il l'avait autrefois admiré. C'était bien là Venise avec ses coupoles sortant des eaux; c'était le lion de Saint-Marc avec sa fameuse inscription : *Paix à toi, Marc, mon évangéliste*. C'étaient les mêmes splendeurs, obscurcies dans la défaite et la servitude, mais empruntant aux ruines un charme qui n'avait point péri; c'était enfin le même spectacle, les mêmes bruits, le même silence, l'Orient et l'Occident réunis en un seul point glorieux au pied des Alpes illuminées de tous les souvenirs de Rome et de tous ceux de la Grèce. Cependant le vieillard devenait pensif et triste; il ne pouvait croire que ce fût là Venise, cette Venise de sa jeunesse qui l'avait tant ému; et, comprenant que c'était lui seul qui n'était plus le même, il livra aux brises de la mer qui le sollicitaient en vain cette parole mélancolique : « Le vent qui souffle sur une tête dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux ! »

« Pour moi, en me trouvant en présence d'une scène qui fut ma première initiation à la vie publique, je n'éprouve point, malgré la différence des âges, un si cruel désenchantement; il me semble que ma jeunesse revit dans celle qui m'entoure, et au bruit de vos sympathies pour nos heureux triomphateurs, à la pensée des joies plus intimes et plus profondes qui vont sortir du cœur de tant de mères, je me dirai à moi-même content et consolé : Le vent qui souffle sur une tête dépouillée vient quelquefois d'un rivage heureux ! »

Content et consolé ! on l'est comme lui et avec lui en

¹ Discours pour la distribution des prix du 7 avril 1856.

l'écoutant parler. Mais où puisait-il le secret de ce contentement si rare au déclin de la vie et aux portes de la vieillesse ? Disons-le sans détour, ce n'était ni dans le cœur des mères ni dans celui de ses jeunes et chers amis : c'était dans le cœur de Jésus-Christ. Car c'est là qu'il faut surtout et toujours le chercher ; c'est l'amour de Jésus-Christ qui, après avoir allumé sa mâle et victorieuse éloquence à Notre-Dame, déborde de son âme dans les dernières effusions de son génie, et comme autrefois ou même plus qu'autrefois, le fait tressaillir d'un suprême et incomparable élan.

« Un jour, au détour d'une rue, dans un sentier solitaire, on s'arrête, on écoute, et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ ! Moment céleste où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe quand on ne l'a pas vue, mais ceux qui l'ont vue ne peuvent l'oublier. Au lieu qu'en toute autre contemplation, la lumière, si pure qu'elle soit, tombe sur des êtres changeants et corruptibles : ici la lumière est éternelle, l'objet inaltérable. Tandis que l'âge et les moindres accidents troublent nos plus chères amitiés, l'amour de Dieu par Jésus-Christ s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses. On peut le perdre au sortir de l'enfance, parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère ; mais lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'en ébranle plus en nous les chaudes certitudes. Il remplace ce qui s'y amoindrit et s'y décolore chaque jour. Il habite dans nos ruines pour les soutenir, dans nos abandons pour les consoler, et lorsque enfin nous touchons au sommet blanchi de la vie, dans la région des glaces qui ne fondent plus, il est notre dernière chaleur et notre suprême aspiration. Nos

yeux ne peuvent plus voir, mais ils peuvent encore pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même sur nous ¹. »

Qu'on nous pardonne encore une citation, ce sera la dernière.

« Oh ! qui vous dira le culte de Jésus-Christ si vous ne l'avez pas connu, et si une seule fois, dans un seul instant, vous l'avez goûté, qui vous en redira l'inexprimable effet ? Ni les voluptés de l'orgueil au jour de ses plus grands triomphes, ni les fascinations de la chair à l'heure de ses plus trompeuses délices, ni la mère recevant au monde un fils des mains de Dieu, ni l'époux introduisant l'épouse dans la chasteté du foyer nuptial, ni le poète au premier souffle de son génie, ni rien qui soit et rien qui ait été, ne contient ou l'image, ou l'ombre, ou l'avant-coureur de ce qu'est en une âme le culte de Jésus-Christ. Toute autre chose est trop ou trop peu, elle nous passe ou ne nous remplit pas. Jésus-Christ seul a la mesure de notre être ; seul il a le fait de la grandeur et de l'infirmité, de la force et de l'onction, de la vie et de la mort, un breuvage tel que notre cœur le souhaitait sans le connaître, et ceux qui ont bu à cette coupe une fois, à leur âge d'homme, savent que je dis vrai et que c'est un enivrement dont on ne revient pas ². »

Restons-en là : nous voici au terme. Nul ne s'attend à ce que j'aie le courage de raconter les derniers combats, la longue agonie qui a précédé le passage de cette grande âme à la vraie vie. Je l'ai vu cependant, ce cher et intrépide malade, sur son lit de misère, se débattant contre les dernières étreintes du mal qui depuis deux ans le minait, et qui, au

¹ 5^e Conférence de Toulouse, p. 165.

² Première lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.

début de l'invasion, avait arraché à ce vaillant athlète, désarmé de ses austérités et de ses macérations habituelles, ce cri de généreuse impatience : *C'est la première fois que mon corps a résisté à ce que je voulais*. Je l'ai vu épuisé, anéanti, consterné d'être obligé de subir le joug de ce corps qu'il avait réduit en servitude, dissimulant presque au delà des forces humaines ses tortures, étouffant la plainte et le murmure sous un visage contracté par la douleur, gardant ainsi jusqu'au bout le caractère viril de sa foi, de sa parole, de son âme. Tout ce grand feu d'imagination et d'enthousiasme semblait éteint, sauf la flamme du regard, ou plutôt tout brûlait encore, mais recouvert par un grand et solennel silence. Il passait de longues heures les yeux fixés sur le crucifix : « Je ne puis le prier, mais je le regarde ¹. » S'il sortait de ce silence, c'était pour témoigner de sa résignation à la volonté de Dieu, puis de ce cœur détaché de tout, qu'il avait toujours regardé comme le fondement de sa vie spirituelle ². En contemplant ce géant vaincu, abattu, haletant, muet, sur son grabat monastique, on avait besoin de se dire avec l'Apôtre : *Licet is qui foris est noster homo corrumpatur, tamen is qui intrus est renovatur de die in diem*. Mais pourquoi insister ? Le récit de cette agonie a été tracé avec autant de respect que de tendresse par l'un de ses plus chers disciples, le père Chocarne, prieur de Saint-Maximin ³. Tous ceux qui ont aimé le père Lacordaire l'ont lu ; et tous, j'en suis sûr, ont pleuré en lisant. Ils l'y ont vu dominé jusqu'au dernier moment par cette dévotion pour la passion de

¹ Parole dite à M. l'abbé Perrayve.

² « Le premier fondement de toute œuvre spirituelle est un cœur détaché ; j'en ai fait sans cesse la preuve. Ni naissance, ni fortune, ni talent, ni génie, rien n'est au-dessus d'un cœur détaché. » Lettre citée par le père Chocarne.

³ *Les Derniers Moments du père Lacordaire*, par un religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, Paris et Toulouse, 1861.

Jésus-Christ, qu'il préférerait à toute autre dévotion : « N'est-ce pas, père, lui disait-on en lui présentant un crucifix, vous avez toujours aimé Notre-Seigneur crucifié? — Oh! oui, » répondait-il en baisant la croix de son Dieu.

Après le divin crucifié, son âme expirante semble avoir surtout sollicité le secours de celle que l'Évangile associe, avec la mère de Dieu, aux mystères de la passion et de la résurrection, de cette Madeleine dont le sanctuaire provençal, restauré et entouré d'une blanche couronne de soixante dominicains, avait été sa dernière œuvre ; Madeleine, que d'avance il avait choisie pour la protectrice des derniers jours de sa vie, quand il lui serait donné « de briser avec elle aux pieds de Jésus-Christ le frêle mais fidèle vase de ses pensées ¹. »

On sait quelle fut sa dernière parole : *Mon Dieu ! ouvrez-moi, ouvrez-moi !* On n'en imagine guère qui convienne mieux à cette âme vaillante, sortant de ce monde pour aller frapper à la porte de la bienheureuse éternité.

Je n'ai point à tirer de cette vie ni de cette mort les graves leçons de la chaire chrétienne. Ce n'est point une oraison funèbre que j'écris : c'est le récit d'un témoin. On me rendra cette justice que, comme je l'avais promis, j'ai parlé le moins que j'ai pu pour laisser parler celui qu'on ne se lassait pas d'écouter et qu'on n'entendra plus. J'ai enchâssé quelques perles d'une surnaturelle beauté dans une pauvre et modeste monture, bien peu digne d'en approcher, mais

¹ « Pour moi qui ai ramené près de la montagne et de la basilique, tout indigne que j'en étais, l'ancienne milice chargée par la Providence d'y veiller jour et nuit, puisse-je écrire ici mes dernières lignes, et comme Marie-Madeleine, l'avant-veille de la Passion, briser aux pieds de Jésus-Christ ce frêle mais fidèle vase de mes pensées! » Dernières lignes de son dernier livre, la *Vie de sainte Marie-Magdeleine*, publiée en 1860.

utile peut-être pour en mettre le pur éclat à la portée du regard. En le louant, j'ai la conscience d'avoir mis la vérité bien au-dessus de ma tendre et fidèle affection, de n'avoir en rien dépassé la mesure qu'il avait lui-même tracée, en parlant d'une âme sainte et chère : « Tant que l'homme vit, la modestie doit garder ses actes, et l'amitié elle-même doit être contenue par la pudeur ; mais la mort a cela d'admirable, qu'elle donne au souvenir comme au jugement toute sa liberté. En enlevant ceux qu'elle frappe au double écueil de la fragilité et de l'envie, elle permet à ceux qui ont vu de lever le voile, à ceux qui ont reçu de confesser le bienfait, à ceux qui ont aimé d'épancher leur amour ¹. »

Et maintenant que restera-t-il de lui sur cette terre ? J'ai dit, et je crois que sa gloire ira très-haut dans un lointain avenir. Mais d'ici là, qui sait ? il lui arrivera ce qui est arrivé à de plus grands que lui, à Dante, à Shakespeare, à Corneille ; le cachet de son siècle ne sera pas accepté intégralement par les siècles suivants. Certains côtés de son talent seront de nouveau contestés. Certaines formes de son éloquence vieilliront. Les idées, les passions, les luttes qui l'ont enflammé paraîtront surannées ou insignifiantes. Les immortelles vérités de la religion qu'il a défendues, insultées par de nouveaux ennemis ou compromises par de nouvelles folies, réclameront de nouvelles preuves et de nouveaux champions. Ses fondations, déjà menacées par la cupidité, seront peut-être livrées par la délation à la persécution et à la ruine. Mais ce que ni le temps, ni l'injustice des hommes, ni « les trahisons de la gloire, » ne lui ôteront jamais, c'est la grandeur de son caractère, c'est l'honneur d'avoir été l'âme la plus virile, la plus fortement trempée, la plus naturellement

¹ Notice sur madame Swetchine.

héroïque de notre temps; c'est d'avoir compris et pratiqué, comme nul autre avant lui, cette alliance indispensable de la foi et de la liberté qui peut seule relever la société moderne; c'est d'avoir joint, à tant de force et à tant d'éclat, l'intime tendresse et la douce mélancolie, qui émeuvent et attirent plus que le génie. Il sera toujours, comme de son vivant, encore plus aimé qu'admiré: et nul ne contempera jamais cette fière et libre figure sans qu'une larme surgisse, cette humble larme involontaire qui est le sceau de la vraie gloire et du véritable amour.

Quand je cherche un plus grand, un plus éloquent que lui, je ne puis penser qu'à Bossuet; et quand j'ouvre Bossuet, j'y trouve une parole qui résume la vie de notre ami: je la vois toute resplendissante « de cette divine clarté qui est au dedans de nous et où nous découvrons, comme dans un globe de lumière, l'agrément immortel de l'honneur et de la vertu. »

1^{er} février 1862.

APPENDICE

N° 1.

Addition à la page 420:

On verra peut-être avec intérêt la liste des Pairs de France qui siégèrent dans le procès de l'École libre, et dont les noms se trouvent, par ordre d'ancienneté de réception, au bas des arrêts du 15 et du 19 septembre 1834. Je désire que cette publication soit un hommage à la mémoire de mes juges et de mes collègues, de tant d'illustres personnages et de tant d'honnêtes gens qui surent, tout en appliquant une loi dont le texte les liait, témoigner de leur esprit libéral par l'extrême modération de la peine et par la liberté absolue qu'ils laissèrent à la défense.

MM.

Le baron Pasquier, président.
Le duc de Gramont.
Le duc de Duras.
Le duc de Choiseul.
Le duc de Broglie.
Le duc de Montmorency.
Le duc de la Force.
Le maréchal duc de Tarente.
Le maréchal duc de Reggio.
Le comte du Puy.
Le marquis de Jaucourt.
Le comte Klein.
Le comte Lemercier.
Le comte Péré.

MM.

Le marquis de Sémonville.
Le duc de Castries.
Le duc de Brissac.
Le marquis d'Aligre.
Le marquis de Boissy du Coudray.
Le comte de Contades.
Le marquis de Castellane.
Le duc de Crillon.
Le comte Compans.
Le comte de Durfort.
Le comte d'Haussonville.
Le marquis de Lauriston.
Le duc de Périgord.
Le comte Molé.

MM.

Le marquis de Mathan.
 Le marquis de Myn.
 Le marquis d'Orvilliers.
 Le marquis de Raigecourt.
 Le marquis de Rougé.
 Le marquis d'Osmond.
 Le comte de Noé.
 Le duc de Massa.
 Le duc de Dalberg.
 Le duc Decazes.
 Le comte Lecoulteux de Canteleu.
 Le comte Becker.
 Le comte Raymond de Bérenger.
 Le comte Claparède.
 Le comte Chaptal.
 Le comte Cornudet.
 Le marquis de Dampierre.
 Le vicomte d'Houdetot.
 Le marquis de Dreux-Brézé.
 Le baron Mounier.
 Le comte Mollien.
 Le comte de Pontécoulant.
 Le comte Rampon.
 Le vice-amiral comte Verhuell.
 Le vice-amiral comte Truguet.
 Le marquis d'Angosse.
 Le comte d'Hunolstein.
 Le prince duc de Poir.
 Le comte de Montesquiou.
 Le comte de Eavillegontier.
 Le baron Dubreton.
 Le comte Bastard de l'Estang.
 Le marquis de Pange.
 Le comte Fabre (de l'Audè).
 Le marquis de Vence.
 Le duc de Valmy.
 Le duc de Coigny.

MM.

Le baron de Beurnonville.
 Le comte Siméon.
 Le comte Roy.
 Le comte de Vaudreuil.
 Le comte de Saint-Priest.
 Le comte de Tascher.
 Le marquis de Mortemart.
 Le maréchal comte Molitor.
 Le comte Bordesoulle.
 Le baron de Glandèves.
 Le comte Chabrol de Crousol.
 Le comte de Tournon.
 Le comte d'Haubersaert.
 L'amiral baron Duperré.
 Le marquis Barthélémy.
 Le comte d'Orglandes.
 Le comte de Vogüé.
 Le comte Dejean.
 Le comte de Richebourg.
 Le vicomte Dode de la Bru-
 nerie.
 Le comte Davous.
 Le marquis de Malleville.
 Le duc de Feltre.
 Le comte de Montalivet.
 Le comte du Cayla.
 Le comte de Sussy.
 Le comte Cholet.
 Le comte de Boiesy d'Anglas.
 Le comte Lanjuinais.
 Le marquis de Latour du Pin-
 Montauban.
 Le marquis de Laplace.
 Le duc de la Rochefoucauld.
 Le comte Clément de Ris.
 Le comte Abrial.
 Le comte de Sesmaisons.

MM.

Le duc de Richelieu.

Le comte de Sainte-Suzanne.

MM.

Le marquis d'Aux-Lally.

Le comte Herwyn de Nevele.

N° 2.

Lettre à l'auteur de la VIE INTIME ET RELIGIEUSE DU PÈRE
LACORDAIRE¹.

La Roche en Brenay, 14 février 1866.

Mon Révérend Père,

Vous désirez connaître mon avis sur la *Vie intime et religieuse du père Lacordaire*, que vous allez incessamment publier. Cet avis se trouve tout entier dans l'impression que j'ai ressentie en vous lisant. Vous m'avez montré tout un côté de sa vie que j'ignorais ou que j'entrevois à peine. A moi qui survis avec M. Foisset, le plus vieux des vieux amis du père Lacordaire, vous avez révélé en lui un homme plus rare, plus grand, plus saint encore que je ne le croyais, après l'avoir connu et aimé pendant trente ans. Ce qui a été une révélation pour moi le sera, à bien plus forte raison, pour la foule des lecteurs qui n'ont été initiés à sa vie que par les épisodes dramatiques de sa carrière publique, le retentissement prolongé de son éloquence, par sa correspondance si attrayante, si admirable, mais encore si incomplète. De son vivant déjà madame Swetchine disait qu'on ne le connaîtrait que par ses lettres. J'ose ajouter qu'on ne le connaîtra tout à fait qu'après vous avoir lu.

C'est là le privilège de l'habit qu'il vous a donné, des vœux que vous avez prononcés entre ses mains, de la vie commune que vous avez menée avec lui. Vous leur devez d'avoir pénétré ces mystères de la mortification chrétienne, ces merveilles de l'austérité monastique, cet héroïsme de la pénitence que le glorieux rénovateur de votre ordre mettait autant de zèle à cacher aux hommes qu'à pra-

¹ Le R. P. Chocarne, des Frères prêcheurs.

tiquer devant Dieu. Vous avez éprouvé une hésitation bien naturelle à lever le voile qui dérobaît à ses plus intimes amis, en dehors du cloître, ces dons et ces actes surnaturels de la souffrance expiatrice. Vous avez bien fait de surmonter cette hésitation. Vous étonnerez, vous froisserez peut-être quelques esprits; mais vous toucherez, vous édifierez, vous fortifierez beaucoup d'âmes. En disant ainsi la vérité tout entière, vous aurez rempli un grand devoir envers Dieu et envers notre ami. Vous aurez mis sur sa vie le sceau de la suprême beauté. La plus grande âme de ce siècle en a donc été l'une des plus saintes! Telle est la conclusion de votre livre. Elle est aussi consolante que lumineuse pour ceux qui, comme moi et tant d'autres, ont été surtout attirés vers lui par la tendresse entraînant de ses épanchements intimes, par son ardente sympathie pour toutes les aspirations légitimes de son temps et de son pays, par son intelligent amour de la société moderne, par son invincible attachement aux principes et aux conquêtes de 1789, par son respect exquis de l'honneur et de la conscience, par la hauteur et l'indépendance de son génie, par son généreux amour du droit, par sa noble horreur des défaillances et des trahisons dont nous avons été témoins et victimes, par sa foi indomptable dans l'alliance nécessaire et prochaine de la religion et de la liberté. Ceux-là surtout vous auront une obligation immortelle. Grâce à vous, ils sauront que rien de tout cela n'a empêché ce cœur, resté jusqu'à la fin si passionnément fidèle à ses amitiés d'ici-bas, d'être encore plus enflammé de l'amour divin; ils sauront que ce *libéral impénitent*, comme il le disait de lui-même, a été non-seulement un *catholique pénitent*, mais un amant passionné de la croix de Jésus-Christ; qu'il a eu peur de sa gloire presque autant que du péché, et qu'il en a payé la rançon par ces prodiges d'expiation volontaire qu'il est permis et commandé d'admirer, même quand on n'a rien de ce qu'il faut pour les imiter.

Je vous remercie humblement, mon Révérend Père, du bien que vous m'avez fait, et je vous offre le sincère hommage de mon respect.

CH. DE MONTALEMBERT.

LE COMTE BEUGNOT

—
1865

LE COMTE BEUGNOT

ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

(Extrait du *Correspondant* du 25 avril 1865.)

Que ne puis-je reporter mes lecteurs à l'époque importante et singulière où le comte Beugnot apparut sur la scène politique comme le défenseur de la liberté religieuse? Il ne survit plus aujourd'hui qu'un bien petit nombre de ceux qui pourraient ou voudraient se rappeler les crises qu'ils ont alors traversées avec nous. Ce moment est à la fois trop près et trop loin de nous; trop près, pour avoir acquis le charme et le prestige d'un passé reculé; trop loin, pour intéresser vivement un public qui a si complètement changé d'idées, d'habitudes et d'institutions. Mais la part qu'a prise notre savant et généreux ami à la direction de ce recueil, comme aux luttes où plusieurs d'entre nous avaient engagé leur vie; le sillon lumineux et fécond qu'il a creusé dans le champ de la polémique, sa rare fidélité aux convictions qui l'amènèrent alors dans nos rangs, tout nous fait un devoir d'ajouter au légitime hommage que vient de lui rendre M. le comte Daru quelques lignes empreintes d'un souvenir fidèle et d'une sympathie qui remonte à la période la plus critique et la plus brillante de sa carrière.

Pour bien caractériser la place qu'a tenue, de 1843 à

1850, le comte Beugnot dans les événements de son temps et dans l'estime des catholiques, il importe de rappeler deux faits essentiels : d'abord l'impopularité formidable qu'il fallait braver, au sein des classes éclairées et du monde politique, quand on voulait arborer ou défendre les croyances catholiques ; puis l'unanimité de l'épiscopat et des catholiques à concentrer la défense des intérêts religieux sur le terrain de la liberté générale. Personne, ou presque personne parmi les savants, les écrivains, les orateurs, les hommes publics, ne consentait alors à se laisser soupçonner de préoccupations ou d'engagements favorables à la religion. Personne, absolument personne, parmi les évêques ou parmi les fidèles, ne professait ou ne pratiquait une autre façon de réclamer les droits de la foi et de la conscience que celle dont la Charte de 1830 déterminait les conditions en garantissant la liberté des cultes et en promettant la liberté d'enseignement ¹.

L'impopularité qu'il s'agissait d'affronter alors n'était pas seulement cette grossière impopularité des masses, ces dénominations quotidiennes de journaux, ces insultes et ces calomnies vulgaires qui sont la condition habituelle des hommes de cœur et de devoir dans la vie publique. Tout cela avait atteint le paroxysme de la fureur, et l'on peut s'en faire une idée en parcourant les invectives dont la presse officielle et piémontiste de France et de Belgique vient d'assaillir le chef-d'œuvre oratoire de M. Thiers ². Mais il fallait de plus entrer en lutte avec tous ceux qui se qualifiaient d'hommes modérés et pratiques, avec la plupart des conservateurs non moins qu'avec les révolutionnaires, avec l'immense majorité, la presque unanimité des deux chambres,

¹ Voir le *Recueil des Actes épiscopaux* de 1843 à 1846. 4 vol. in-18.

² Discours sur la question romaine.

avec une foule innombrable d'honnêtes gens aveuglés, et, ce qui était bien autrement dur, avec une élite d'hommes considérables qui avaient conquis une réputation enviée en rendant d'incontestables services à la France, à l'ordre, à la liberté. Enfin il fallait braver, jusque dans les rangs les plus élevés de la société française, un respect humain dont l'invincible intensité a presque complètement disparu dans les luttes et les périls que nous avons traversés depuis lors.

Mais j'aurais beau faire ; au milieu d'une atmosphère si différente de ce qu'on respirait alors, je ne parviendrais pas à faire comprendre la surprise excitée par l'audace avec laquelle M. Beugnot vint se jeter à la première ligne de notre toute petite armée, au moment où le combat était le plus vif et son issue la plus incertaine.

Aujourd'hui que, par la courageuse résignation et la patiente sérénité dont il a fait preuve au sein de ses longues et cruelles souffrances, il a planté le drapeau de la foi, d'une foi simple et sincère, sur sa vie et sur sa tombe ; aujourd'hui, on peut le dire sans offenser sa noble mémoire, rien dans son caractère, rien dans ses antécédents ne faisait soupçonner chez lui des convictions assez enracinées ou assez ardentes pour expliquer une intervention aussi patente, aussi énergique dans les luttes religieuses. Toutefois il y avait à côté de lui une femme pieuse, intelligente, fervente et intrépide ; une femme ardemment dévouée au bien sous toutes ses formes, ardemment préoccupée du triomphe de la justice et de la vérité dans toutes les sphères de la vie ; une femme qui ne mettait au-dessus du culte dont son mari était l'objet que le culte des lois éternelles. Je ne sais quel fut le degré de puissance qu'atteignit l'action de madame Beugnot sur la conduite et les convictions de celui dont elle portait et honorait le nom, mais je sais et je sens qu'elle ne

sera jamais oubliée de ceux qui l'ont connue et qui ont pu mesurer, ne fût-ce qu'un jour, la noblesse naturelle de son âme et la tendre générosité de tous ses dévouements.

M. Beugnot était entré fort jeune à l'Institut : il y avait acquis une autorité considérable ; il y avait eu, comme à la Chambre des pairs, pour collègues et pour émules les grands chefs de l'Université, M. Guizot, M. Villemain, M. Cousin, qui étaient devenus tout naturellement les principaux personnages de l'État, après avoir été les maîtres révéérés et les oracles de la jeunesse enthousiaste que leurs leçons avaient si glorieusement préparée aux devoirs et aux émotions de la vie publique. Il allait les braver comme adversaires sur le champ de bataille où l'entraînaient la sincérité de son zèle et le courage de son indépendance. Personne, dans ce monde un peu dédaigneux, n'avait encore osé s'insurger contre la prépondérance naturelle des hommes illustres dont personne d'ailleurs ne contestait la supériorité, et dont personne n'aurait volontiers combattu l'ascendant, s'ils n'avaient pas semblé l'identifier, malheureusement pour eux et pour nous, avec le maintien opiniâtre du monopole universitaire. M. Beugnot eut le premier ce courage et cet honneur, qu'il partagea bientôt avec un autre de ses confrères de l'Institut, avec M. Charles Lenormant, lui aussi destiné, mais par une voie plus rude et par des sacrifices plus méritoires, à démontrer au dix-neuvième siècle l'alliance naturelle de la foi et de la science, en revendiquant la liberté de la parole catholique et en plaidant la cause immortelle des associations religieuses.

Quand donc le comte Arthur Beugnot, pair de France et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans toute la maturité de l'âge, du talent et de la renommée, manifesta l'intention de s'associer aux quelques *bedeaux*,

aux quelques *sacristains*, comme on disait alors, qui ne craignaient pas de prendre en main la défense des jésuites et de demander la liberté d'enseignement, il fit l'effet de ces champions imprévus que les romans du moyen âge font apparaître tout à coup dans la lice des combats judiciaires, pour secourir quelque victime innocente, et qui vont hardiment frapper du bout de leur lance l'écu du vainqueur, dont nul n'osait avant eux affronter le courroux.

La surprise fut générale : on me permettra de dire que je la partageai autant que personne et qu'elle ne fut dépassée que par la joie dont un tel secours, dans une telle lutte, devait inonder mon âme. La justice et la reconnaissance me font un devoir d'ajouter que, depuis lors et dans toutes les circonstances essentielles, j'ai rencontré dans mon spirituel et laborieux collègue un auxiliaire généreux et puissant qui, tantôt en modérant ma fougue, tantôt en éclairant mon inexpérience, a toujours prêté à la bonne cause un concours aussi efficace que désintéressé, et s'est toujours rencontré, avec un autre valeureux champion, M. le marquis de Barthélemy, dans la défense des droits et des libertés que les évêques et les pères de famille réclamaient à l'envi, au nom des institutions libérales que la France croyait s'être données pour toujours.

Trois épisodes principaux résument la carrière du comte Beugnot, dans la seule sphère où je puis aujourd'hui le suivre : la discussion sur le monopole de l'Université à la Chambre des pairs en 1844, les mesures prises contre les jésuites en 1845, le rapport et la discussion de la liberté d'enseignement à l'Assemblée nationale en 1850.

La Charte de 1830 avait promis qu'il serait pourvu par une loi à la liberté de l'enseignement dans le plus bref délai. Après le procès de l'école libre, soulevé devant la Chambre

des pairs en 1831, à l'effet de hâter l'accomplissement de cette promesse, deux projets de lois avaient été successivement portés à la Chambre des députés en 1836 et en 1841, mais n'avaient point abouti. Un troisième projet, conçu dans un esprit beaucoup plus restrictif, malgré les réclamations de plus en plus pressantes de l'épiscopat, avait été présenté en 1844 à la Chambre des pairs. C'est en le combattant que M. Beugnot fit sa première campagne catholique et libérale. Se plaçant résolument sur le terrain des idées et des institutions de 1789, il mit en présence le droit commun réclamé par les catholiques au nom de la Charte, et le privilège revendiqué par l'Université au nom des décrets du premier Empire. Il invoquait avec confiance le principe salutaire de la concurrence; il engageait le pouvoir législatif à élargir hardiment le domaine, encore si étroit au sein de la législation française, de la justice et de la liberté. Des idées larges et simples, des principes sagement et vraiment libéraux, inspi- raient toutes ses paroles.

Il ne se contentait pas de planer dans la région des théories; descendant sur le terrain de la pratique, et à l'aide d'un contre-projet qu'il avait dressé, d'accord avec le premier président Séguier et M. de Barthélemy, il combattit pied à pied les dispositions du projet de loi, notamment celle qui excluait de l'enseignement les étrangers dans un pays dont saint Thomas d'Aquin et tant d'autres célèbres docteurs avaient illustré les chaires : celle encore qui maintenait cette exigence si oppressive des certificats d'études, dont le rétablissement est encore quelquefois réclamé. Il est impossible de lire aujourd'hui toute cette discussion sans sourire tristement, sans faire un retour humiliant sur la vanité des passions humaines, en voyant de quelles conditions mesquines, de quelles restrictions pué- riles des hommes sensés, distia-

gués et de tout point considérables, faisaient dépendre la sécurité publique et les destinées intellectuelles de la France ! M. Beugnot ne se contentait pas de sourire ; il s'en moquait ouvertement avec cette pointe d'humeur goguenarde et sarcastique qui caractérisait son talent, qui ajoutait tant de nerf et de vie à sa conversation, qu'il savait, quand il voulait, porter à la tribune et semer dans ses écrits.

Le monopole universitaire sortit criblé de blessures d'une discussion qui avait duré vingt-sept jours ; mais ses défenseurs opérèrent une diversion habile en redoublant d'excitations et de dénonciations contre les jésuites. C'était le temps où le *Journal des Débats* répondait à ceux qui lui opposaient la sainte vie et la suave éloquence du Père de Ravignan : *Qu'importent ses vertus, s'il nous apporte la peste ?* Une grande démonstration s'organisait à la Chambre des députés pour forcer la main au gouvernement et amener la dissolution des maisons des jésuites domiciliés en France. Mais sans attendre l'ordre du jour motivé du 2 mai 1845, le ministère présidé par M. Guizot avait entamé une négociation à Rome, avec l'intention honorable, mais trop peu avouée, d'arriver par l'intermédiaire de l'autorité spirituelle à des mesures moins âpres et moins douloureuses que la stricte exécution des lois révolutionnaires réclamées par M. Dupin et ses émules de ce temps-là. M. Rossi avait été chargé par le gouvernement français de cette négociation, et ce fut à cette singulière occasion qu'entra pour la première fois en relation avec la papauté l'homme remarquable qui devait si glorieusement périr pour elle. On a raconté tout dernièrement au Sénat¹ quelles furent les difficultés que rencontra M. Rossi et comment il les surmonta ; mais avant comme après cette

¹ Discours de M. le cardinal de Bonnehose.

heureuse dérivation de la question, l'agitation des esprits était extrême. Professeurs, écrivains, journalistes, orateurs, faisaient assaut d'invectives et de délations contre les trois cents jésuites que l'on comptait alors en France, et l'impopularité qu'il fallait endurer, pour se constituer leur avocat, semblait prendre chaque jour des proportions plus formidables.

M. Beugnot n'eut pas un instant d'hésitation. En 1844, quand il ne s'agissait encore que de les exclure de l'enseignement, comme en 1845, quand on prétendait leur enlever le droit de vivre en communauté, il se plaça résolument au premier rang de leurs défenseurs. Les accents qu'il fit entendre en ces deux occasions témoignent autant de la noblesse de son cœur que de la hauteur de son intelligence. Le duc d'Harcourt, depuis ambassadeur de la République auprès de Pie IX à l'époque la plus orageuse de son pontificat, avait proposé un amendement qui supprimait le serment imposé à tous ceux qui se consacraient à l'enseignement, afin d'exclure par ce moyen les jésuites et toutes les autres corporations enseignantes. M. Beugnot défendit énergiquement cette disposition émancipatrice. Derrière les exigences tracassières du projet universitaire, il montra l'esprit qui produisit la constitution civile du clergé, c'est-à-dire la faute capitale, l'aberration inexcusable de la Révolution. « Dans toutes vos mesures, disait-il, je vois un outrage à la liberté de conscience, un outrage à la liberté de discussion, un outrage à l'autorité de la raison ; en un mot, à tous les grands principes de 1789. » C'était l'honneur de la liberté, l'honneur de la société moderne et de notre grande révolution qu'il voulait défendre contre de misérables persécutions et de puérides défiances, débris surannés d'un autre âge et d'un régime qu'il croyait à jamais condamné par la France. En

répondant un an plus tard, du haut de la tribune du Luxembourg, aux violences et aux faiblesses que les interpellations de la Chambre des députés avaient étalées au grand jour, il reprochait, avec une grave tristesse, au pouvoir né de la révolution de 1830 et dont il était le partisan convaincu, de ne pas savoir se confier à la liberté religieuse « la moins redoutable de toutes, puisqu'elle n'est réclamée que par des hommes de paix et de bonne volonté. » Il aurait voulu que le gouvernement qu'il aimait et qu'il estimait prît résolument position sur le terrain de la liberté et laissât à l'opposition de gauche l'humiliant monopole des appréhensions grotesques ou simulées, des persécutions et des vexations, des menaces et des violences, non-seulement contre la religion, mais contre la liberté du prêtre et du citoyen. « Mais, disait-il, d'après ce que vous avez fait, monsieur le garde des sceaux, en vous inclinant devant les interpellations de l'autre Chambre, je n'ai plus aucune confiance dans votre résolution ni dans votre courage, et je crains que, malgré vous, vous ne soyez amené à des actes de persécution, comme vous l'avez déjà été à un acte injuste et illégal¹. »

« Les jésuites, disait-il encore, n'ont ni armée, ni trésors, quoi qu'en dise M. le garde des sceaux ; quels moyens possèdent-ils donc pour répandre leurs idées et pour influencer sur la société ? les mêmes qui sont à notre disposition : la parole et la presse. Je ne sais s'ils font un usage fréquent de l'une et de l'autre. J'admets qu'ils en usent à tout instant et toujours d'une façon mauvaise, condamnable, perverse. Mais quoi ! désespérez-vous donc du principe même de notre société et de notre gouvernement représentatif ? Ignorez-vous qu'il n'est rien de plus noble et de plus vrai que ce principe, à

¹ *Moniteur* du 13 juin 1845.

savoir, que là où la discussion est véritablement libre la vérité l'emportera toujours sur l'erreur. Si vous ne le croyez pas, alors renversez cette tribune, comme un monument détestable si elle ne doit pas assurer le triomphe de la vérité et la défaite du mensonge. »

Il compléta sa harangue, la plus éloquente qu'il eût jamais prononcée, par une justification lumineuse de la conduite du clergé français depuis la révolution de 1789, et en démontrant la nécessité et la facilité d'une entente cordiale avec un corps animé d'un esprit aussi libéral et patriotique. Il terminait en citant le mot connu de Bèze : « L'Église reçoit les coups et ne les rend pas ; mais prenez-y garde, c'est une enclume qui a usé bien des marteaux. »

Quant aux jésuites eux-mêmes, il avait dit à la tribune qu'il ne savait pas bien s'il les aimait ou s'il ne les aimait pas ; ce qu'il aimait, ce qu'il défendait en eux, c'étaient la justice et la liberté. Et, en effet, lorsqu'il commença à prendre en main leur cause, il n'avait jamais rencontré un jésuite. Mais dès que leur situation parut se compliquer et s'aggraver, il entra en relation directe avec quelques religieux éminents de la Compagnie, surtout avec le Père de Ravignan, et à mesure que le danger semblait croître, son zèle pour leur cause, son attrait pour leurs personnes s'accroissaient visiblement. Chaque crise nouvelle, chaque menace plus accentuée, surtout chaque incident plus ou moins authentique de la négociation mystérieuse et délicate poursuivie à Rome, amenait M. Beugnot à la maison de la rue des Postes, où était alors le seul établissement des jésuites à Paris. Rien n'était plus touchant, dans ces entrevues rapides et agitées, que le contraste entre les divers interlocuteurs. D'un côté, chez le Père de Ravignan et ses vénérables confrères, un calme, une résignation, une sérénité, une gaieté même qui

ne se démentaient jamais ; de l'autre, chez l'homme du monde, chez l'orateur politique, naturellement porté à voir les hommes et les choses du côté qui prêtait à la critique et à la satire, une anxiété, une émotion, une sympathie généreuse et dévouée qui gagnait chaque jour en profondeur et en effusion.

Plus d'une fois, en quittant avec lui cette demeure suspecte et menacée, il me sembla voir rouler une larme dans cet œil si éveillé et si spirituel, et se plisser avec l'expression d'une véritable douleur ces lèvres dont s'échappaient si volontiers les sarcasmes et les moqueries que chacun redoutait. « Voilà donc, » me disait-il un jour en refermant derrière lui la porte de la maison qui lui était devenue promptement chère et familière, « voilà ces hommes, si sottement calomniés, si follement redoutés ; ces hommes que l'on érige en fantômes, dont on fait l'épouvantail d'un pays qui a tant d'autres dangers à redouter, tant d'autres maux à guérir ! Ce sont les plus honnêtes gens du monde ; nous les voyons dans des circonstances où toutes les faiblesses se dévoilent, et nous ne découvrons chez eux que des sentiments et des vertus qui font honneur à la nature humaine. »

Il y eut un moment terrible, en juillet 1845, lorsqu'on put croire, d'après une note insérée au *Moniteur*, que le gouvernement avait trop bien réussi à Rome, et que le pape Grégoire XVI avait ordonné la clôture des maisons de jésuites, en France, et la dissolution des noviciats. Mais l'événement prouva que nos alarmes étaient exagérées. Les mesures auxquelles la cour de Rome avait consenti n'eurent aucune conséquence d'une gravité réelle. Le nombre des religieux de quelques maisons fut diminué : ils furent répartis dans de nouvelles résidences ; à Paris, notamment, le

grand orage n'aboutit qu'à la création d'un ou deux nouveaux foyers de vie commune.

En transportant la négociation à Rome, le gouvernement avait gagné du temps et s'était dérobé à la pression immédiate des passions antireligieuses, qu'il redoutait encore bien plus qu'il ne les partageait. Bientôt l'attention publique fut détournée par l'élection de Pie IX, et par les graves événements qui remplirent, en Italie comme en France, les premières années de son pontificat. La question religieuse ne tint presque aucune place dans les agitations qui précédèrent et amenèrent la révolution de 1848. Quand cette révolution éclata, quand elle emporta, avec le trône et avec la Charte, la plupart des barrières qui séparaient et divisaient les anciens partis, aucune des questions posées, sur le terrain de la liberté religieuse, par les longues et importantes luttes du règne de Louis-Philippe, n'était encore tranchée, mais toutes étaient posées de façon à recevoir des solutions promptes et favorables.

Il ne saurait entrer dans ma pensée de raconter les destinées de la liberté d'enseignement sous la République. Ces souvenirs doivent vivre encore dans toutes les mémoires. Ce fut d'ailleurs, comme chacun sait, à l'occasion de la loi présentée par le premier ministre de l'instruction publique du président Louis-Napoléon, qu'éclata le grave dissentiment qui a depuis lors divisé les catholiques de France, tous unanimes jusque-là sur le terrain de la liberté politique et religieuse : ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les causes ou la nature de cette division. — Disons seulement que la loi présentée par M. de Falloux, en 1849, et votée le 15 mars 1850, fut renvoyée d'abord à une commission de l'Assemblée nationale présidée par M. Thiers, et qui eut M. Beugnot pour rapporteur. Ce fut donc M. Beugnot qui donna à la loi

sa forme définitive, et qui en a exposé et justifié toute l'économie dans un rapport excellent, demeuré l'un des monuments les plus considérables de cette fameuse question. Les événements de 1848 avaient éclairé bien des esprits et ramené bien des cœurs : nous pûmes donc récolter alors ce que nous avions semé et réaliser les résultats les plus urgents et les plus importants d'une lutte si prolongée. M. Beugnot, par la solidité de son esprit en même temps que par la clarté de son style, réunissait toutes les conditions voulues pour tenir la plume dans ce grand traité de paix, pour en rédiger et pour en commenter les termes. Pas plus qu'aucun des évêques ou aucun des hommes politiques qui avaient écrit ou parlé de 1830 à 1848, il n'avait jamais demandé la destruction de l'Université : il ne voulait, comme nous tous, que détruire le monopole de cette puissante corporation, en garantissant à l'enseignement libre les conditions d'une loyale concurrence, aussi indispensable à la religion qu'utile à la société et à l'État lui-même. L'expérience a prouvé que l'Université avait de bien autres dangers à craindre et qu'elle avait tout profit à être délivrée d'un privilège odieux. Nous profitons en outre de cette occasion pour poser les jalons d'une vraie décentralisation, en confiant à des autorités électives et locales la principale part dans la gestion des intérêts politiques et sociaux qui se rattachaient à l'éducation publique. Le même système devait être appliqué au gouvernement de l'assistance publique et à la liberté de la charité.

Quant à la question des associations religieuses, ou pour mieux dire, à celle des jésuites, notre excellent rapporteur eut soin de la trancher en se plaçant précisément sur le terrain où il avait essayé de concentrer le débat devant la Chambre des pairs. Voici dans quels termes il établissait

l'abrogation implicite, par la nouvelle loi, des restrictions imposées aux ordres religieux.

« Le souvenir d'un ancien débat, qui naguère encore passionnait les esprits et qu'on s'efforcera peut-être, mais en vain, de rajeunir, exige que nous nous expliquions, en peu de mots, sur une question que le projet de loi ne soulève pas, mais qu'il est aisé d'y rattacher. Les membres des congrégations religieuses non reconnues par l'État pourront-ils ouvrir et diriger des établissements d'instruction secondaire, ou y professer? *La réponse ne peut être douteuse.* Nous réglons l'exercice d'un *droit public*, à la jouissance duquel sont appelés *tous* les citoyens, sans autre exception que ceux dont l'immoralité a été déclarée par un arrêt de la justice.

« Nous disons avec le rapporteur du projet de loi présenté à l'Assemblée constituante : La République n'interdit qu'aux ignorants ou aux indignes le droit d'enseigner. *Elle ne connaît pas les corporations ; elle ne les connaît ni pour les gêner, ni pour les protéger ;* elle ne voit devant elle que des professeurs... Ainsi donc, *nul doute*, d'après le projet de loi, les membres des associations religieuses non reconnues, dans lesquels nous ne voyons, nous aussi, *que des citoyens* auxquels nul n'a le droit de demander ce qu'ils sont devant Dieu et leur conscience, jouiront de la faculté d'enseigner, *parce que cette faculté est un droit civil et qu'ils possèdent tous les droits de ce genre.* »

Au moment où la discussion allait s'engager sur la seconde lecture, c'est-à-dire sur l'épreuve décisive du projet de loi, notre ami fut éloigné de la tribune par la première atteinte de cette cruelle infirmité qui devait obscurcir et attrister ses dernières années. Il dut se faire remplacer, comme rapporteur, par M. Baze, qui conduisit jusqu'au bout cette rude campagne, entre les violences des uns et les chimères des

autres, avec une vigueur et une intelligente résolution dont les amis de la liberté d'enseignement ne doivent jamais perdre le souvenir. M. Beugnot ne put contribuer que par ses votes au succès de la loi; mais il assista aux trois discussions qui précédèrent son adoption, et il eut la joie de voir l'amendement qui prétendait exclure les jésuites de la liberté commune rejeté par quatre cent cent cinquante voix contre cent cinquante, après un merveilleux discours de M. Thiers, de celui-là même qui cinq ans plus tôt avait demandé leur expulsion, et qui venait maintenant, la Constitution républicaine à la main, faire triompher la thèse de M. Beugnot sur le droit commun et la liberté générale.

La loi de 1830, radicalement modifiée pendant la période dictatoriale qui a suivi le coup d'État du 2 décembre, et plus encore par la loi de 1835, n'a subsisté dans son intégrité que pendant deux ans. Tout l'ensemble des institutions qu'elle avait créées pour garantir la pratique de la liberté a disparu. Mais le principe de la liberté de l'enseignement, qu'elle avait consacré en droit, subsiste encore en fait. Comme tout ce qu'il reste encore à la France de liberté religieuse date de cette époque, ainsi tout ce qu'il y a parmi nous de liberté d'enseignement date de cette loi. Les écoles libres, les collèges des jésuites, si nombreux et si florissants, tiennent exclusivement d'elle leur existence. C'est pourquoi tous ceux qui tiennent de près ou de loin, dans le passé ou dans le présent, à ces établissements salutaires, doivent une part d'affectueuse reconnaissance au comte Beugnot, qui fut un champion aussi intrépide que persévérant, aussi intelligent que dévoué à la liberté la plus chère et la plus nécessaire aux familles chrétiennes. C'est donc aux pères chrétiens, aux mères chrétiennes, qu'il appartient de lui payer le tribut de leur gratitude, en enseignant à leurs fils à con-

server et à honorer sa mémoire. C'est encore aux maîtres chrétiens, aux religieux consacrés à la plus laborieuse comme à la plus méritoire des vocations, qu'il convient de s'acquitter de leur dette envers lui, en lui gardant devant Dieu un souvenir ineffaçable, en versant devant le trône des Miséricordes les supplications que je sollicite pour son âme avec le fidèle dévouement d'un vieux frère d'armes et la pieuse douleur d'un ami.

LE COMTE ARTHUR BEUGNOT

ET SES TRAVAUX HISTORIQUES

Discours prononcé à la séance annuelle de la Société de l'Histoire de France.
2 mai 1865.

Consacrée exclusivement à l'étude du passé, après trente-deux ans d'une existence modeste, mais laborieuse, sous la présidence d'un de nos plus célèbres historiens, M. de Barante, notre société peut et doit espérer qu'elle ne demeurera pas inconnue dans l'avenir. Je me persuade que les érudits qui, dans la suite des temps, s'occuperont de rechercher la nature et l'influence des études historiques au dix-neuvième siècle, ne dédaigneront pas notre œuvre. Deux choses attireront, ce me semble, leur attention et fixeront à leurs yeux le caractère de notre institution : la liste de nos publications et la liste de nos fondateurs.

Parmi ceux-ci, ils découvriront plusieurs des plus grands noms de notre époque ; ils nous reconnaîtront et ils nous envieront peut-être le rare privilège d'avoir compté à notre tête des hommes qui ont conquis, pour la France et pour eux-mêmes, deux gloires nouvelles, en régénérant l'art d'écrire l'histoire, et en portant à son apogée l'éloquence politique. Ils salueront surtout, de leur respectueuse admiration, les deux noms illustres entre tous qui occupent les deux premiers numéros du tableau général de nos membres :

Guizot et Thiers. J'en parle d'avance comme en parlera la postérité, puisqu'ils sont déjà entrés tout vivants dans l'histoire.

A côté d'eux, avec moins d'éclat assurément, mais dans un rang encore très-honorable et très-distingué, s'était placé, dès l'origine de la Société de l'Histoire de France, celui de nos fondateurs dont nous déplorons la perte toute récente, et dont je désire vous entretenir brièvement, M. le comte Arthur Beugnot, ancien pair de France et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort le 15 mars dernier.

Ce qu'il nous convient surtout de signaler et d'honorer dans M. Beugnot, c'est cet amour du travail qui l'a conduit à l'éminence et à la réputation si bien méritée dont il a longtemps joui. Né au sein de l'opulence, fils d'un homme qui avait rempli les plus hautes fonctions, comblé par la nature des dons qui font réussir dans le monde sans effort, il a voulu que toute sa vie fût un effort. Il semble avoir pris, dès le berceau, la devise de Jeanne d'Arc : *Vive labour!* Depuis son plus jeune âge, jusqu'au jour où ses yeux affaiblis lui ont refusé leur service, il n'a voulu avoir les satisfactions et les distinctions de son existence qu'au travail, au travail sérieux, modeste, incessant. Il en a été récompensé, non-seulement par les jouissances inséparables de toute culture intellectuelle, mais aussi par une popularité incontestable auprès des juges les plus délicats et les plus compétents.

Cet homme du monde avait voulu être un savant; et tous ceux qui l'ont fréquenté s'accorderont à reconnaître que personne n'était mieux fait pour réconcilier le monde, même le plus frivole, avec le travail, la science et l'érudition. Cet homme de salon avait voulu être un homme de cabinet, et, loin d'y perdre quelque chose de ses avantages ou de ses fa-

cultés naturelles, il sortait de son cabinet avec une provision inépuisable de verve, d'entrain, de jeunesse d'esprit. Personne n'a fouillé le passé avec plus d'ardeur, remué plus d'in-folio poudreux, consummé plus de temps en veilles laborieuses ; et personne n'a conservé, dans les relations de la vie privée ou publique, plus de bonne grâce et de bonne humeur ; personne n'a obtenu, dans la conversation, des succès plus éclatants et plus soutenus ; personne n'a été plus constamment recherché, apprécié, admiré par les hommes même les plus étrangers à ses études ou à ses opinions. Il est vrai que rien, en lui, ne sentait le pédant ni le docteur. Il n'empruntait à son immense savoir que des ressources et des agréments au service du public. Il savait même, quand il le voulait, tempérer l'expression de ses convictions, souvent tranchées ou même agressives, par une singulière aménité dans la forme, et, avouons-le, par une douce malice que ses amis avaient souvent à redouter encore plus que ses adversaires, et qui déconcertait les uns comme les autres en les charmant tous.

Faudrait-il en conclure que, en se confiant ainsi aux grâces, il n'ait embrassé de la science que la superficie, qu'il se soit contenté de l'à-peu-près, et que, dans la région des hautes études historiques, il n'ait cherché que des conquêtes faciles et frivoles ?

Toute sa carrière prouve précisément le contraire : elle prouve qu'il a abordé les côtés les plus sérieux, les plus difficiles et les moins attrayants de l'érudition. Vous en demeurerez convaincus en jetant avec moi un rapide regard sur les principaux résultats d'une vie qui nous appartient tout entière, puisque tous ses travaux se rattachent directement ou indirectement à l'histoire de France.

Né en 1797, Arthur Beugnot n'avait pas encore vingt-

quatre ans lorsque, en 1821, il partagea avec un autre de nos plus illustres fondateurs, M. Mignet, le prix décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour un *Mémoire sur les institutions de saint Louis*. On ne saurait parcourir sans intérêt, ni même sans émotion, ce premier essai d'un si vaillant esprit, qui annonçait dès lors la plupart des qualités dont il devait se montrer plus tard si richement pourvu. Il y trace, avec une sûreté et une netteté d'appréciation presque toujours irréprochable, un tableau complet et animé du gouvernement de la France sous le règne du saint qui fut, jusqu'à Henri IV, le plus grand et le plus populaire de nos rois. Il étudie successivement l'autorité royale, l'administration de la justice, le clergé national et la cour de Rome, les finances et l'industrie, l'agriculture et le commerce. Puis, passant du domaine des faits à celui des lois, il envisage tour à tour la législation civile et criminelle, féodale et religieuse, avant d'arriver à des conclusions hautement et naturellement favorables à l'œuvre sociale et politique du saint roi.

Sans doute, on retrouve dans cette œuvre, d'une érudition si précoce, quelques traces de la jeunesse de l'auteur et de l'esprit étroit et exclusif qui régnait alors sur certaines matières ; et c'étaient justement celles-là sur lesquelles devaient le plus se modifier les opinions du pair de France qui publiait vingt ans plus tard le spirituel écrit intitulé : *L'État théologien*. S'il avait réimprimé cet *Essai*, il n'eût point, j'en ai l'assurance, regardé comme incontestable l'existence de cette pragmatique-sanction attribuée à saint Louis, et qui a été reléguée dans le domaine des chimères par l'érudition ancienne et par l'érudition contemporaine ; par les formidables arguments du savant oratorien Thomassin, et par la discussion plus récente et plus concluante de notre

ancien collègue feu Raymond Thomassy, de l'École des chartes ¹.

Mais ces légères imperfections ne sauraient empêcher de reconnaître, dans ce volume, un travail remarquable. On s'associe donc volontiers à l'hommage qu'il rend à l'Académie des Inscriptions, en la remerciant d'avoir donné, par ce concours, une direction nationale et vraiment utile à l'érudition trop longtemps engagée dans des sentiers inabordables. Plus que personne, il devait répondre à cet appel en consacrant toute la suite de ses vastes travaux à des études du même ordre.

Il prit une part non moins brillante à deux autres concours de l'Institut, par deux ouvrages importants publiés à dix ans de distance : les *Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature chez les Juifs d'Occident pendant le moyen âge* (1824), et l'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident* (1835). Je ne puis les signaler qu'en passant, parce qu'ils ne touchent qu'indirectement à notre histoire nationale. Mais, dès lors, l'Académie des Inscriptions, où siégeaient Letronne, Sylvestre de Sacy, Raynouard, Abel Rémusat, Champollion jeune, Augustin Thierry, à côté de plusieurs qui en sont encore la gloire, témoigna la grande estime qu'elle faisait des travaux de M. Beugnot, en lui faisant l'insigne honneur de l'appeler dans son sein, à peine âgé de trente-cinq ans. Vous savez tous qu'il fut, pendant plus de trente ans, l'un des membres les plus actifs, les plus laborieux, les plus écoutés de l'illustre compagnie.

A partir de ce moment, il semble avoir concentré son attention sur le douzième et le treizième siècle. Cet homme,

¹ Signalons, à cette occasion, le récent et savant mémoire de M. Charles Gérin, substitut au tribunal de la Seine, sur la *Pragmatique attribuée à saint Louis*, mémoire publié dans les *Archives théologiques* de Besançon en 1863.

si essentiellement moderne par l'origine, par l'esprit, par le caractère, se donna pour tâche d'approfondir et de décrire la grande période féodale, non pas dans ce qu'elle offre de poétique ou de pittoresque, mais jusque dans ses entrailles. Il en voulut découvrir la raison d'être, les lois intérieures, le mécanisme compliqué, mais non confus, ni surtout arbitraire. Il y réussit en creusant jusqu'aux fondations de la législation et de la jurisprudence, depuis Philippe Auguste jusqu'à Philippe le Bel. Ce fut l'objet de trois grandes publications, où il put donner pleine carrière à son intrépide patience, à son zèle infatigable et à sa rare sagacité : la *collection des Olim*, les *Coutumes de Beauvoisis* et les *Assises de Jérusalem*.

Qu'étaient-ce que les *Olim*? Quatre registres du parlement, auxquels on est convenu de donner ce nom sans qu'on sache trop pourquoi, restés ensevelis pendant six siècles dans la poussière du greffe, et contenant les arrêts et les enquêtes émanés de cette haute cour, de 1254 à 1318, c'est-à-dire les titres les plus anciennement connus de notre jurisprudence nationale. M. Beugnot les publia successivement, de 1839 à 1848, en quatre tomes précédés de préfaces et accompagnés de notes. Tout en se félicitant de ce que le grand siècle de l'érudition française, le dix-septième, eût laissé au nôtre l'honneur de publier un document si important, M. Beugnot, en homme de sens et de bon goût, ne cède point à la tentation si naturelle d'exagérer la valeur de sa découverte ; il développe lui-même des objections fondées contre l'authenticité officielle du premier de ces précieux registres, qui n'en conserve pas moins une grande valeur comme œuvre individuelle. Aussi n'en est-il que mieux autorisé à signaler l'importance considérable d'un recueil si fécond en éclaircissements sur toutes les parties du

système féodal, sur la direction générale du gouvernement, non moins que sur la législation et l'administration de la justice.

Du reste, il n'use lui-même qu'avec une grande réserve des richesses de cette mine qu'il a, le premier, mise en lumière; il laisse à d'autres le soin d'exploiter ces tableaux, ces renseignements si abondants et si vifs, comme il le dit lui-même, qu'on croit assister aux délibérations de la cour. Son instinct d'érudit et de politique l'attache exclusivement aux questions d'intérêt général, et à la plus importante de toutes : à l'étude des relations de la couronne avec le parlement, depuis l'époque la plus obscure et la plus reculée de la constitution d'une cour supérieure, jusqu'à celle où la royauté, avec le concours de ce parlement, s'empare de tout le pouvoir judiciaire, et où ce grand corps est chargé à la fois de diriger tout le mouvement des institutions publiques et de pourvoir à la conservation des intérêts privés. Rien de plus instructif que le tableau, tracé par M. Beugnot, des empiètements lents et sûrs de la couronne en substituant, par les bailliages, par les appels, et, dans les cas extrêmes, par l'intervention de la cour des pairs, l'action judiciaire de la royauté au principe féodal qui faisait dériver la justice de la possession du fief. On y voit avec évidence que la féodalité fut surtout ébranlée, puis renversée par l'action des tribunaux de la royauté. La suprématie judiciaire du suzerain lui fut bien plus fatale que la supériorité militaire ou territoriale; celle-ci pouvait subir des variations ou des échecs, dont l'habile et opiniâtre persévérance des légistes sut toujours préserver l'autorité qui lui était confiée. M. Beugnot n'est point un ennemi aveugle et haineux de la féodalité; il sait rendre justice aux grands et bons côtés de cette phase historique de notre développement national jusque

dans sa défaite. « Les usages féodaux rendirent, dit-il, à
« la France le service de la préserver longtemps d'accepter
« le joug unique d'une royauté absolue. Les lois et les cou-
« tumes de la féodalité avaient fait pénétrer si profondé-
« ment dans les mœurs le goût et l'autorité des formes
« judiciaires, que cette disposition du caractère des peuples
« se produisit partout ; même dans les plus mauvais temps
« de la féodalité, le despotisme des seigneurs s'exerçait con-
« formément à certaines règles judiciaires, qui mainte-
« naient le droit, si elles ne le faisaient pas triompher. »

Mais en rendant justice à son impartialité sur beaucoup de points, en applaudissant surtout avec lui à l'heureuse révolution qui substitua aux institutions féodales un ordre plus humain, plus régulier et plus équitable, je ne puis me défendre de le trouver beaucoup trop indulgent pour l'œuvre de la royauté française, et en particulier pour Philippe le Bel, pour ce prince qui a bien moins assuré la ruine de la féodalité qu'il n'a ouvert la série des grands despotes de l'histoire moderne. En retirant au parlement, qui avait rendu de si bons services à l'ordre et à la paix publique, ses attributions politiques, administratives et financières, pour substituer à l'action permanente et efficace d'une semblable assemblée politique les garanties intermittentes et insuffisantes que semblaient offrir les états généraux, Philippe le Bel a certes imprimé une impulsion décisive à ce système de tutelle monarchique qui est l'objet de tant d'admiraions rétrospectives. Mais ce système n'en a pas moins jeté la France dans la voie fatale dont elle n'est sortie que par intervalles, jusqu'en 1789. Tout en enivrant nos pères des séductions de la gloire, de la guerre, et d'une puissante unité, il les condamnait à l'incapacité politique, et leur a fait respirer pendant des siècles une atmosphère viciée, où, malgré

plus d'une tentative généreuse, la flamme de la vie libre et publique n'a jamais réussi à s'allumer pour longtemps. Nul esprit libéral et sensé ne doit donc se féliciter de la ruine du système féodal, sans gémir en même temps de ce que la royauté ait pu impunément substituer au privilège l'égalité de la servitude et confisquer la jeune liberté au profit de son pouvoir absolu. En jugeant trop favorablement les débuts de cette politique égoïste et oppressive, M. Beugnot était involontairement infidèle aux principes qu'il a toujours professés et pratiqués dans sa carrière d'homme public. Quand on désire la liberté ou quand on la regrette dans le présent, il ne faut pas glorifier ni même absoudre la tyrannie dans le passé ; il ne faut surtout pas assigner à l'ambition de n'importe quel potentat une de ces prétendues missions providentielles qui sont, Dieu merci, démenties par la conscience du genre humain.

Sous cette seule réserve, on a tout profit à consulter les études si consciencieuses, si instructives, si nouvelles, de M. Beugnot sur les deux premiers siècles du parlement ; et, après l'avoir lu, on regrette amèrement qu'il n'ait pas été conduit à entreprendre, dans son ensemble, cette histoire des parlements que nous attendons encore et qui est, à coup sûr, le plus beau, le plus fécond, le plus original de tous les sujets qui restent à traiter dans notre histoire nationale, puisque rien, dans aucune autre histoire, ni dans aucun autre pays, n'offre d'analogie exacte ou sérieuse avec les grands corps judiciaires de l'ancienne France.

Espérons, messieurs, que l'histoire future de cette grande institution sortira du sein de la Société de l'Histoire de France. Que je serais fier si mes paroles pouvaient faire jaillir du cœur d'un des jeunes collègues qui m'écoutent la résolution de consacrer sa vie à une tâche si glorieuse !

Les *Olim*, qui vous ont valu, messieurs, cette digression dont je vous demande pardon, font connaître le droit coutumier de France, tel qu'il existait au douzième et au treizième siècle, tout autrement important et intéressant que le droit formulé par la rédaction des coutumes au quinzième et au seizième siècle, après la révolution profonde qui avait transformé la féodalité militaire en féodalité pécuniaire et justement odieuse. Mais ce droit coutumier, primitif et grandiose, du temps de Philippe Auguste et de saint Louis, a eu son véritable interprète, et, pour ainsi dire, son patriarche dans Philippe de Beaumanoir, auteur de la *Coutume de Beauvoisis*, dont le comte Beugnot a donné la seule version publiée depuis la première édition de 1690, la seule aussi qui fasse autorité. C'est par cette œuvre surtout qu'il nous appartient, puisque c'est pour notre Société et à ses frais qu'il a publié en 1842 les deux volumes de la nouvelle édition de Beaumanoir. Nous pouvons à bon droit nous féliciter de notre initiative, car, en dehors du texte correct d'une coutume qui reste au premier rang des monuments du moyen âge, elle nous a valu une notice sur l'illustre auteur de la *Coutume*, qui me paraît être la meilleure production de la plume de M. Beugnot. Il y montre le droit coutumier tel que le comprenait et l'interprétait le contemporain de Joinville, venant se placer comme le vrai droit populaire, comme la tige du droit commun, entre la législation canonique et la législation féodale, plus compatible que le droit féodal avec le droit romain, sans se prêter néanmoins à être absorbé ou détrôné par celui-ci, comme le voulurent depuis des docteurs trop écoutés.

Beaumanoir, le premier, apprit aux Français qu'ils possédaient, en dehors du droit romain et du droit canon, une législation vraiment nationale qui pouvait vivre et se déve-

lopper par ses propres moyens, un droit dont les principes étaient communs à toutes les coutumes de France. Sous l'influence de ces principes, pratiqués et commentés par des hommes tels que lui, le droit naturel s'insinuait de plus en plus dans les branches du vieux chêne féodal. Lui-même, ce chevalier jurisconsulte, tel que M. Beugnot nous le représente, apparaît comme une des figures les plus nobles et les plus attrayantes du plus grand siècle de notre moyen âge. Il exprime sans cesse des idées, non-seulement justes, mais élevées et généreuses. Il est en avant, non-seulement de son temps, mais de dix, de vingt générations, surtout en ce qui touche aux pénalités et à la procédure criminelle. C'est un esprit ferme et droit, dégagé des principales erreurs de son temps. Grand chrétien, comme il convenait de l'être au ministre et au contemporain de saint Louis, faisant profession en maint endroit de son livre d'une piété humble et fervente, il sait néanmoins se préserver de toute superstition et de toute servitude. Il sait flétrir ces infâmes procès de sorcellerie qui ont déshonoré tour à tour toutes les époques et toutes les nations croyantes dans l'Europe chrétienne. Il sait même signaler et réprover l'abus le plus douloureux de son temps et des temps ultérieurs, l'abus des excommunications, comme le témoigne ce passage relatif aux dépositaires de l'autorité ecclésiastique : « E porce que lor espée « spirituel est plus cruele que le temporel, porce que l'ame « i enquort, doivent mult regarder, cil qui l'ont en garde, « qu'il n'en fièrent sans reson, si comme des escommenie- « mens que ils font trop legièrement. » (BEAUMANOIR, t. II, p. 245.)

Un an avant de nous donner la *Coutume de Beauvoisis*, M. Beugnot publia, au nom de l'Académie des Inscriptions et dans le Recueil des historiens des Croisades, avec le con-

cours de notre collègue M. de Mas Latrie, le tome I^{er} des *Assises de Jérusalem*, in-folio, lequel fut suivi, dès 1843, du tome II. Les deux introductions et les commentaires qui accompagnent ces volumes, forment un traité sur la société féodale, telle qu'elle se présente à nous dans ce que le savant éditeur regarde comme le plus beau monument du droit féodal que le moyen âge nous ait légué. Fidèle au principe si souvent proclamé par lui « que les institutions judiciaires d'un peuple sont le miroir fidèle de ses idées, de ses mœurs et de ses intérêts, » M. Beugnot cherche et trouve les conditions de la vie civile et sociale de la féodalité primitive, telle que les croisés l'introduisirent en Orient, dans les lois et dans la procédure qu'ils y portèrent avec eux. Dans son premier volume, il analyse surtout les études de deux illustres jurisconsultes, Jean d'Ibelin et Philippe de Navarre, qui s'attachèrent à rédiger des codes destinés à remplacer le texte des lois que Godefroy de Bouillon et ses barons avaient mises par écrit dès le lendemain de la prise de Jérusalem, et qui périrent lors de la reprise de cette ville par Saladin, en 1187. Cette législation des *Assises* continua à régir les établissements de la Terre sainte jusqu'à la chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291, et le royaume latin de Chypre jusque sous les Vénitiens. Mais son importance pour nous provient surtout de ce qu'elle reproduit les coutumes et les principes suivis en Occident, en France surtout, avant l'introduction des éléments nouveaux et des oppositions puissantes qui modifièrent si profondément la féodalité européenne. Elle fut d'ailleurs commentée et appliquée par toute une école de seigneurs et de chevaliers qui, très-différents en cela de leurs pareils en Europe, s'attachèrent avec un soin scrupuleux à juger et même à plaider. Les plus puissants et les plus vaillants étaient les plus entraînés par cette passion pour l'étude

des lois, passion qui ne les abandonnait pas même au milieu des fatigues et des périls de la guerre. M. Beugnot cite, sur la biographie de ces chevaliers ès lois, plusieurs traits agréablement mêlés à ses savantes recherches sur la procédure féodale, qui, notamment en ce qui touche le jugement par les pairs, ne peut, selon lui, être bien étudiée et connue que chez les jurisconsultes d'outre-mer. Son deuxième volume est consacré à l'étude des *Assises de la cour des Bourgeois*, dont le texte, rédigé pendant le douzième siècle, est plus ancien qu'aucun de ceux qui appartiennent à la France et à l'Allemagne, et constate l'organisation civile et politique d'une bourgeoisie colonisée par les soins même des croisés français, et avant que le vent salubre de l'émancipation des communes eût soufflé sur l'Occident.

A cette vaste et importante publication des *Assises de Jérusalem* se rattache un des travaux les plus récents de M. Beugnot, le *Mémoire sur le régime des terres dans les principautés fondées par les Francs à la suite des croisades*, inséré dans la Bibliothèque de l'École des chartes de 1853. Après d'excellentes réflexions sur les colonies militaires en général, il y expose l'état de la Syrie d'abord sous les Arabes, puis sous les Turcs, l'organisation rurale de la grande colonie des croisés français dans cette même région; il y montre la féodalité soumise à une forme régulière et savante, et régie par une législation habituellement équitable pour les vaincus. Il termine par le tableau de la décadence hâtive que produisit l'abandon de la discipline militaire, en réalisant ce mot de Saladin : « C'est aux iniquités des chrétiens et non à mes propres forces que je dois mon triomphe à Tibériade. »

Je ne puis plus que nommer rapidement son livre sur les *Cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurispru-*

dence française, ses trois articles sur l'*Origine et le Développement des municipalités rurales en France*, publiés en 1838 par la *Revue française*; enfin le travail si curieux et si nouveau inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions sur la spoliation des biens du clergé attribuée à Charles Martel*. M. Beugnot aimait à s'attaquer aux préjugés victorieux, aux paradoxes historiques consacrés par l'ignorance vulgaire, et dans ce dernier mémoire qui formerait à lui seul un livre, il prouve, contrairement à l'opinion généralement reçue, que Charles Martel, arrivé au pouvoir dans un temps qui vit se produire de nombreux et fâcheux scandales dans le régime des bénéfices, ne s'est point emparé des biens de l'Église pour les distribuer à ses soldats; que la protection généreusement accordée par lui au clergé régulier et séculier, et la confiance des papes ses contemporains en lui, ainsi que toute sa vie, repoussent victorieusement une accusation qui n'a ni date certaine ni forme précise, et ne fut inventée contre lui que cent ans après sa mort.

En terminant cette énumération incomplète, mais déjà longue, des travaux de notre si regrettable collègue, j'en appelle au souvenir de tous ceux d'entre nous qui l'ont connu pour leur demander de confirmer mon appréciation sur l'extrême et singulière modestie qui le caractérisait. Ne mettait-il pas autant de soin à cacher ses œuvres que d'autres en mettent à produire les leurs? Ne fallait-il pas les découvrir en quelque sorte malgré lui dans les collections trop rarement abordées où il aimait à les enfouir? Quand on lui en parlait, ne semblait-il pas étranger au livre comme à l'auteur? Cette indifférence n'avait rien d'affecté: c'était une forme touchante de la vraie modestie. Il m'a semblé quelquefois y trouver une tristesse légitime et honnête, ce mé-

lange d'ironie et de mélancolie qui surgit dans le cœur de l'homme lorsqu'il contemple son œuvre et qu'il reconnaît combien elle reste loin du but qu'il s'était proposé, de l'idéal qu'il avait rêvé.

Mais le comte Beugnot n'a pas été seulement un historien et un érudit ; il a aimé, recherché et pratiqué la vie politique. Bien que j'aie eu l'honneur d'être son collègue, son ami, son allié à la Chambre des Pairs comme à l'Assemblée nationale, je sens bien que ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce qu'il a été, ce qu'il a fait, ce qu'il a dit comme pair de France ou comme représentant du peuple. Je veux seulement constater qu'il savait parfaitement unir l'activité littéraire à l'activité politique, et que ses devoirs de législateur n'interrompirent jamais le cours de ses laborieuses recherches ou de ses savantes publications. Tout au contraire, c'est de l'époque où il prenait la part la plus sérieuse aux affaires de son pays que datent les travaux les plus considérables de sa carrière d'érudit, et pour n'en citer qu'un exemple frappant, c'est en septembre 1848, entre la répression de l'émeute de juin, à laquelle l'ancien pair de France avait pris part le fusil à la main, et son élection à l'Assemblée législative, qu'il lut à l'Académie des Inscriptions son *Étude sur Charles Martel* ; tant il est vrai que la vie publique, chez les individus comme chez les peuples, redouble toutes les forces intellectuelles et développe toutes les richesses de l'esprit humain.

M. Beugnot en était plus convaincu que personne. Aussi a-t-il sincèrement aimé et loyalement servi la liberté politique et la liberté religieuse. Quand il n'a plus trouvé autour de lui les conditions qu'il regardait comme indispensables à la vie publique, il s'est noblement condamné à une retraite prématurée où l'attendaient les consolations de l'é-

tude et de la conscience, de l'étude sans relâche et d'une conscience sans reproche.

Voilà, messieurs, ce que j'avais à vous dire sur l'homme éminent qui avait présidé à la naissance de notre Société et que nous venons de perdre.

Deux mots résument son existence : le travail et l'honneur. Il a eu de l'esprit, beaucoup d'esprit et un bon esprit. Il a été un savant de bon aloi, il a vécu en bon citoyen, il est mort en bon chrétien. Il nous laisse de bons écrits, de bons exemples, une bonne renommée. Il nous laisse surtout le soin et le devoir d'honorer sa mémoire en suivant ses leçons.

LE GÉNÉRAL DE LA MORCIÈRE

—
1865

LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE

(Extrait du *Correspondant* du 25 septembre 1865.)

I

C'est la triste destinée de ceux qui survivent à leur génération en se survivant à eux-mêmes, d'avoir à parler sur la tombe des amis, des compagnons, des chefs qui ont le bonheur de partir les premiers. Réduits à envier le sort de ces devanciers, ils cèdent volontiers à la tentation de tromper leurs regrets en recueillant leurs souvenirs; en essayant ainsi de soulager leur douleur, ils croient, peut-être à tort, avoir quelque chose à apprendre aux contemporains oublieux ou à une postérité indifférente.

L'élite des hommes qui datent des premières années de ce siècle commence déjà à être décimée par la mort. Et cette mort, tout en les frappant d'un coup prématuré, et dans la pleine possession des dons que Dieu leur avait prodigués, a été souvent précédée d'une disgrâce ou d'une retraite si prolongée, que l'on se trouve naturellement porté à les envisager comme entrés depuis longtemps dans l'histoire. Leur austère et mélancolique destinée, aggravée par la honteuse inconstance de leur pays, peut au moins servir à reculer la perspective d'où notre regard les contemple.

Quoi de moins semblable à l'époque où nous sommes que ces premières et splendides années de la royauté parlemen-

taire, qui furent celles où Léon de La Moricière fut révélé à la France et à la gloire ? Toute une puissante génération, délivrée du despotisme militaire et de la censure impériale, affranchie, élevée ou complétée par le régime libre et loyal de la Restauration, était alors en pleine séve et en pleine fleur. Une pléiade d'hommes éminents, de talents originaux, de renommées populaires, apparaissait en tête de toutes les grandes directions de l'intelligence nationale. La première condition de la vie d'un peuple libre et maître de ses destinées était ainsi accomplie. Il était gouverné ou représenté par ses hommes les plus éminents. Toutes ses forces vives, tous ses besoins réels, tous ses intérêts légitimes étaient représentés par d'incontestables supériorités. Les noms de Casimir Périer, Royer-Collard, Molé, Berryer, Guizot, Thiers, Broglie, Fitz-James, Brézé, Noailles, Odilon Barrot, Villemain, Cousin, Dufaure, donnaient aux luttes de la tribune et au gouvernement du pays par lui-même un éclat qui n'avait point été surpassé, même en 1789. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, marquaient la poésie française d'une empreinte aussi neuve qu'ineffaçable. Ary Scheffer, Delaroche, Delacroix, Flandrin, Bellini, Meyerbeer dans les arts ; Cuvier, Biot, Thénard, Arago, Cauchy, dans les sciences ; Augustin Thierry, Michelet, Tocqueville, dans l'histoire et la philosophie politique, ouvraient des voies nouvelles où se précipitait une jeunesse ardente et fière. Lacordaire et Ravignan faisaient rayonner autour de la chaire chrétienne une auréole d'éloquence et de popularité qu'elle n'avait pas connue depuis Bossuet.

Mais on pouvait se demander si cette féconde éclosion de la vie politique, intellectuelle et morale rencontrerait un développement analogue dans la vie militaire ; si toute cette gloire purement civile n'éteindrait pas le prestige nécessaire

de la gloire des armes. A ce doute, l'armée d'Afrique se chargea de répondre.

Dans ses rangs des hommes nouveaux et prédestinés à la gloire commencèrent bientôt à poindre. Chaque année, chaque jour augmentait leur renommée. Les vrais soldats de la France libre et libérale étaient trouvés. Elle apprit à saluer avec une confiante admiration une nouvelle lignée de braves, aussi chevaleresques, aussi redoutables que les plus braves d'entre leurs pères, mais avec des vertus trop souvent inconnues aux soldats d'autrefois, des vertus modestes et austères, des vertus civiques qui furent l'honneur et le salut de la patrie au jour du danger social. L'illustre Changarnier est le seul de cette glorieuse phalange qui puisse encore recueillir ici-bas l'hommage de notre fidèle reconnaissance. De ses nobles compagnons, les uns, comme Damesme, Négrier, Duvivier, Bréa, se sont fait tuer dans les rues de Paris en 1848, pour que la France restât un pays civilisé; les autres et les plus illustres, Cavaignac, Bedeau, La Moricière, sont morts, un à un, obscurément et prématurément, rendus par une implacable destinée inutiles au pays qu'ils avaient sauvé. Cela serre le cœur, et certes cela ne fait pas honneur à notre temps.

De tous ces preux, le plus jeune, le plus sympathique, le plus brillant, le plus rapidement populaire fut ce La Moricière qui vient de nous être arraché, encore si plein de feu, de lumière et de vie, de force et de foi, de force physique et morale, de foi en Dieu et dans l'avenir de la France. Bien peu savent ou se souviennent aujourd'hui que le futur vainqueur d'Abd-el-Kader, simple lieutenant du génie à la prise d'Alger par le maréchal de Bourmont, fidèle aux traditions de sa race royaliste, accompagna presque seul jusqu'au rivage le vainqueur indignement disgracié; puis revint

prendre son rang dans l'armée où il devait conquérir la plus éclatante renommée, sans se douter assurément que lui aussi connaîtrait un jour l'injustice, l'ingratitude, la disgrâce et l'exil¹. Mais tout le monde sait que le nom de La Moricière, comme celui de Changarnier, est inséparable de l'épisode le plus dramatique de notre histoire africaine, des deux expéditions de Constantine. Le pinceau d'Horace Vernet nous a tous familiarisés avec ces exploits prodigieux : il a fait revivre pour nous l'inébranlable intrépidité de Changarnier, enfermé dans le bataillon carré qui sauva l'armée lors de la première retraite ; puis la bouillante audace de La Moricière à la tête de ses zouaves, le fez rouge sur la tête, le burnous blanc sur l'épaule, se précipitant le premier au sommet de la brèche, où il allait disparaître dans un nuage de fumée et de poussière, au milieu d'une effroyable explosion, pour être retrouvé, les yeux presque perdus, sous un groupe informe de soldats noirs par la poudre, aux vêtements calcinés, aux chairs brûlées². A partir de ce jour, il épousa la renommée. Toute la France éprouva ce qu'a si bien rendu Tocqueville dans une lettre intime du 14 novembre 1837 : « Je m'intéresse sans cesse et plus que je ne puis me l'expliquer à La Moricière.... Cet homme m'entraîne malgré moi, et quand j'ai lu le récit de son assaut de Constantine, il m'a semblé que je le voyais arriver le premier au haut de la brèche et que toute mon âme était un instant avec lui. J'en aime aussi, je crois, pour la France ; car je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a un grand général dans ce petit homme-là³. »

¹ Il doit m'être permis de renvoyer, pour tous les détails de la carrière militaire du général La Moricière, à l'article de M. de Meaux dans *le Correspondant* du 26 avril 1860.

² *Les Zouaves et les Chasseurs à pied*, par S. A. R. le duc d'Aumale, 1835. *Histoire de la Conquête d'Alger*, par M. Alfred Nettement.

³ Tocqueville, né le 29 juillet 1805, était presque du même âge que La

Incorporé aux zouaves, dès la formation de ce corps en 1830, c'est lui qui, en y gagnant tous ses grades jusqu'à celui de colonel, a créé le prestige européen de cette troupe incomparable; en même temps que, par sa vigilante activité dans les bureaux arabes, il préluait à l'exercice des plus rares facultés pour l'organisation et l'administration militaires.

A trente-quatre ans, maréchal de camp; à trente-sept, lieutenant général; à trente-neuf, gouverneur général de l'Algérie par intérim; il ne quitta cette terre qu'après l'avoir rendue à jamais française, en réduisant Abd-el-Kader à livrer son épée au duc d'Aumale, jeune et vaillant prince dont la gloire naissante allait, elle aussi, descendre si promptement dans la triste nuit de l'exil. Il la quittait au commencement de 1848, emportant avec lui une réputation non moins pure que brillante et populaire; une réputation dont pas une ombre, pas un souffle n'avait terni l'éclat. L'audace de son courage, l'habileté de sa stratégie, le nombre et l'éclat de ses succès, étaient rehaussés par la plus rigide intégrité, en même temps que par une humanité, une générosité d'autant plus méritoires qu'elles pouvaient coûter à son impétueuse

Moricière, né le 6 février 1806. Avant d'être collègues et amis à la Chambre et au ministère, ils s'étaient rencontrés, tout jeunes encore, en 1828, à Versailles, où Tocqueville était juge auditeur, et où il reçut la visite de La Moricière, alors à peine sorti de l'École polytechnique. Dans une lettre de cette date, qui se trouve dans la précieuse collection publiée par M. Gustave de Beaumont, Tocqueville trace du futur héros un portrait qui demeura frappant de ressemblance jusqu'à son dernier jour. « Je te dirai que j'ai été enchanté de lui personnellement; j'ai cru voir en lui tous les traits d'un homme véritablement remarquable. Moi qui suis habitué à vivre avec des gens qui se payent assez volontiers de mots, j'ai été tout surpris du besoin de netteté qui a l'air de le tourmenter sans cesse. Le sang-froid avec lequel il m'arrêtait pour me demander compte d'une idée avant de me laisser passer à une autre, ce qui plusieurs fois m'a un peu déconcerté; sa manière de ne parler que de ce qu'il entend parfaitement, m'ont donné de lui une opinion supérieure à celle que j'ai presque jamais conçue d'un homme au premier abord. »

nature, quand il fallait en faire profiter des ennemis barbares qui égorgeaient ou mutilaient nos soldats prisonniers¹.

Il rentrait en France, déjà revêtu d'une sorte d'auréole légendaire et reconnu par tous comme le véritable type de l'héroïsme désintéressé, de la hardiesse intelligente, de la dignité morale, de l'indépendance un peu hautaine et des instincts libéraux qui convenaient aux armées de la France moderne, telle du moins qu'on se la figurait alors. Race à part, aussi brillante qu'originale dans l'histoire militaire de l'Europe, aussi étrangère aux allures brutales du soldat de fortune des armées de Gustave-Adolphe et de Frédéric II, qu'au farouche et cruel orgueil des lieutenants de Napoléon, ces *Africains* se montrèrent toujours les citoyens d'un pays libre et les missionnaires de la civilisation en même temps que les premiers soldats du monde.

Mais la gloire militaire ne suffisait pas à La Moricière. Entraîné par l'attrait alors tout-puissant de la vie politique, il y aspira; et, dès qu'il y fut initié, il la goûta et l'aima avec la passion qu'il mettait à tout. En 1846, il brigua et obtint les suffrages de ses concitoyens. Arrivé à la Chambre des députés, il y prit place dans les rangs de l'opposition modérée.

¹ « En s'éloignant de ces rivages qu'il avait abordés obscur et jeune, et qu'il quittait illustre sans paraître vieilli, il emportait un souvenir plus précieux que le bruit de ses exploits : sa gloire était sans tache, ses mains toujours ardentes au combat ne s'étaient pas souillées des abus de la victoire. Au temps où l'irritation contre un ennemi qui massacrait nos soldats prisonniers était montée à son comble, La Moricière, poursuivant un jour une tribu soulevée contre nous malgré ses serments et l'ayant poussée jusqu'à la mer, arrêta tout à coup ses colonnes et suspendit sa vengeance. Quelle crainte s'était donc emparée de son âme intrépide? Lui-même va nous le dire : « Dans la disposition d'esprit où étaient nos soldats, cette vengeance aurait été peut-être trop sévère. » Belles et touchantes paroles qui révèlent l'homme dans le guerrier et attestent la crainte des excès au sein d'un courage que n'arrêtaient pas les obstacles. » (*Le général de La Moricière*, par le vicomte de Meaux, p. 11.)

Par un privilège bien rarement accordé, il lui fut donné de conquérir promptement, sur ce champ de bataille tout nouveau et si difficile, une notoriété et une autorité presque aussi reconnues et aussi légitimes que sur le théâtre de ses exploits d'Algérie.

La Moricière était né avec le don de l'éloquence, ce don qui n'est la condition première ni de l'exercice du pouvoir ni de l'amour de la liberté, mais qui ne se sépare guère plus de l'un que de l'autre, dans les pays et les temps de discussion libre. Il réunissait les trois qualités très-rares que le plus brillant des orateurs contemporains, M. Thiers, exigeait dernièrement chez les hommes qui aspirent à gouverner : l'intelligence des affaires du pays, le talent de les exposer, le caractère nécessaire pour les défendre. Mais, à l'encontre de la règle ordinaire, son éloquence n'était nullement le résultat du travail. Chez lui, l'orateur ne se dégagea pas lentement, comme cela est arrivé aux plus illustres, en marchant d'étape en étape par un progrès continu vers la perfection. Il se révéla tout à coup comme un improvisateur hardi et heureux qui, sur un terrain bien choisi, n'avait rien à redouter de personne. Il se moquait volontiers de ceux qui passaient pour éloquents sans avoir sa facilité prime-sautière : « Vous autres académiciens, disait-il, vous avez toujours besoin de faire la toilette de votre parole ; vous n'êtes jamais prêts quand on a besoin de vous. » Quant à lui, il l'était toujours ; et c'était un vrai plaisir de l'entendre et de le voir s'élançer à la tribune comme à cheval, l'enfourcher pour ainsi dire et la maîtriser tout d'abord avec l'aisance d'un parfait cavalier ; puis aborder les questions les plus compliquées, provoquer les adversaires les plus redoutables, tels que M. Thiers lui-même, dominer le tumulte, ramener et enchaîner l'attention distraite, instruire et charmer ceux même

qu'il ne parvenait pas à convaincre. L'œil étincelant, la tête haute, la voix saccadée, il semblait toujours sonner la charge en parlant. Il maniait les chiffres, les images, les arguments, avec autant de prestesse, d'élan et de sans gêne que ses zouaves. Souple et impétueux, bondissant comme la panthère, il tournait autour de son adversaire, comme pour chercher le point vulnérable avant de se jeter sur lui et de le renverser. Rarement il descendait de la tribune sans avoir remué son auditoire, éclairci une question, dissipé un mal-entendu, réparé une défaite, préparé ou justifié une victoire. Jamais le fameux mot de Caton sur les Gaulois ne fut plus exactement vérifié que par La Moricière : *Rem militarem et argute loqui*. Sous ce rapport comme sous tant d'autres, il a été le plus Français des Français de notre âge.

Cette double supériorité se manifesta avec un éclat aussi soudain que complet au milieu des effroyables périls suscités par la révolution de Février. Nommé ministre de la guerre par un dernier effort de la légalité expirante, il se présenta avec son intrépidité accoutumée à la populace insurgée. Elle le méconnut et l'outragea; renversé de son cheval, blessé de deux coups de baïonnette, il ne déroba qu'avec peine sa glorieuse vie à de lâches assassins. Quand le gouvernement provisoire sortit de cette émeute, il ne voulut ni le servir ni le combattre. Mais il promit d'accepter la république et de lui être fidèle si elle voulait respecter et conserver l'armée. Cette armée allait devenir, entre les mains de l'Assemblée nationale et sous les ordres des généraux africains, le boulevard suprême de la civilisation européenne. Quand les affreuses journées de Juin vinrent mettre à nu le fond de l'abîme que Février avait creusé, La Moricière était là à côté de Cavaignac, son ami, devenu son chef après avoir été son lieutenant, et qui, retenu lui-même loin de la lutte par ses de-

voirs de chef du pouvoir exécutif, se hâta de lui confier la principale part dans la répression de la plus terrible insurrection qui ait jamais éclaté dans la ville la plus révolutionnaire du monde.

Ceux qui étaient là, ceux qui ont respiré l'atmosphère enflammée de ces jours solennels et terribles, visité ces rues étroites, encombrées par des barricades de cadavres empilés et où coulaient littéralement des ruisseaux de sang, parcouru ces quais déserts et ces quartiers bloqués dont le silence lugubre n'était interrompu que par ce que notre collègue Proudhon appelait la *sublime horreur de la canonnade* ; ceux qui ont dû délibérer durant trois jours et deux nuits au bruit de cette canonnade, pendant que les messages de mort venaient alterner avec les bulletins de la plus triste mais de la plus nécessaire des victoires, ceux-là seuls peuvent savoir à quel prix et par quels moyens on devient réellement le sauveur de son pays, sans violer aucune des lois de la justice, de l'honneur et de l'humanité.

Ceux qui n'étaient pas là ne se feront jamais une idée ni de l'intensité du péril, ni du précipice béant où nous faillîmes être engloutis, ni de l'admirable mélange d'opiniâtre énergie et d'invincible patience qu'il fallut déployer pour vaincre ces masses égarées, mais intrépides, aguerries, désespérées et dont un trop grand nombre d'anciens militaires dirigeaient les coups contre l'inexpérience de la garde mobile ou l'hésitation des troupes récemment rentrées dans Paris.

La Moricière était plus que personne l'homme de la situation. Sa fougueuse nature le délivrait de cette tristesse patriotique qui fut si visible sur le noble visage du général Cavagnac pendant toute la durée de la crise sanglante qui devait l'élever au pouvoir suprême. En s'exposant comme à Constantine, et plus longtemps, plus dangereusement encore

qu'à Constantine; en se lançant le premier contre les barricades que défendaient des adversaires tout autrement redoutables que les Arabes ou les Kabyles; en prolongeant la lutte avec une résolution encore plus acharnée que celle des insurgés, La Moricière leur arracha Paris. La confiance qu'il inspirait aux troupes, l'entrain et la gaieté, l'héroïque insouciance qui se mêlait à son indomptable obstination, triomphèrent de tous les obstacles et décidèrent la victoire. C'est alors, c'est grâce à cette victoire, et à elle seule, que la France fut tirée de l'abîme et préservée de la barbarie.

Aussi, à son retour de la lutte, ce ne fut qu'un cri d'enthousiasme et de reconnaissance. Cavaignac s'empressa de mettre le sceau à cette acclamation générale, en l'associant à son gouvernement comme ministre de la guerre.

Il y eut alors une courte période de confiance, d'union, de calme et de sécurité relative. Ces jours, bien que cruellement laborieux, furent doux aux deux amis, placés à la tête du pays qu'ils venaient de sauver et qui ne leur marchandait pas alors une gratitude si bien méritée. Leur union intime et fidèle, cordiale et patente, contribua souvent à l'agrément, au bien-être de cette éclaircie. Elle reçut une consécration officielle et touchante pendant la discussion de la Constitution, à l'occasion des articles relatifs à la force publique. Ce fut une belle scène. Un imprudent, à propos de l'avancement quelque peu irrégulier du futur maréchal Bosquet, avait accusé de camaraderie le ministre de la guerre et parlé de ceux que le hasard et la fortune portaient à la tête de l'armée. La Moricière resta calme sous l'injure. Mais Cavaignac, assis à côté de lui sur le banc des ministres, en fut indigné. Montant lui-même à la tribune, il interpella l'agresseur : « Il y a une chose qui m'étonne, monsieur, c'est que vous qui étiez là, sur la terre d'Afrique, comme nous, vous

« n'avez trouvé d'autre motif à l'élévation de cet homme
 « que le hasard ou la fortune. Quant à moi, si j'ai une sur-
 « prise à exprimer, c'est de le voir au second rang quand je
 « suis au premier¹. » Belle parole, vraiment digne de la
 plus belle antiquité, et comme savait en trouver quelquefois
 (à côté d'autres très-malheureuses) ce fier et loyal Cavai-
 gnac, alors encore l'idole du mobile enthousiasme de la
 France conservatrice, qui allait bientôt ne lui laisser que le
 droit de dire avec non moins de modeste dignité : « Je ne
 « suis pas tombé du pouvoir, j'en suis descendu. »

La Moricière était alors à l'apogée d'une fortune que nul
 n'était tenté de trouver excessive ou usurpée. A quarante-
 deux ans, investi d'une notoriété, d'une popularité univer-
 selles, il était le second personnage de France. La supério-
 rité qu'il avait acquise sur les champs de bataille d'Afrique,
 et sur les barricades bien plus formidables des rues de Pa-
 ris, il la maintenait et l'exerçait dans les conseils de son
 pays et sur le terrain mouvant et périlleux de la tribune².
 Même quand on n'était pas de son avis, ce qui est souvent
 arrivé à ses amis de la veille comme à ceux du lendemain,
 on regrettait et on s'étonnait de n'être pas en tout avec lui,
 on ne cessait de l'admirer, de se sentir entraîné vers lui. On
 savait, on sentait que si les passions ou les influences du
 moment pouvaient l'égarer, jamais les misérables instincts
 de l'envie, de la servilité, de l'égoïsme, d'une basse et vile
 ambition, de la soif des richesses ne trouveraient place dans
 cette mâle poitrine. Nous l'aimions, même en le combat-
 tant. Et puis nous ne savions pas encore combien, sur divers

¹ Séance de l'Assemblée nationale du 21 octobre 1848.

² « Jamais on ne poussa plus loin l'intelligence, la puissance du travail
 avec la passion de la lutte sous toutes les formes que crée la vie politique. »
 Discours du général Trochu sur la tombe de La Moricière à Saint-Philibert
 de Grand-Lieu.

points essentiels, il voyait mieux et plus loin, dans ses emportements et ses brusqueries, que bien d'autres plus calmes ou plus expérimentés, et qui se trompaient au moins autant que lui, mais autrement.

D'ailleurs, dans la vie publique des peuples libres et des grandes assemblées, si la lutte des opinions et des amours-propres engendre souvent des dissentiments trop bruyants et trop passionnés, ils sont rarement profonds et durables. On le voit bien par ce qui se passe chaque jour et depuis longtemps en Angleterre. On n'y est point réduit à couvrir dans le silence et les ténèbres des animosités que leur impuissance même rend incurables. Souvent, au contraire, dans cette vie au grand jour, les amitiés les plus sérieuses et les alliances les plus sincères succèdent à des malentendus ou à des emportements qui, chez les âmes bien nées, ne peuvent survivre à l'action du temps et à la lumière de l'expérience, quand on est d'accord sur les grandes conditions de liberté, de dignité, de probité et d'honneur, sans lesquelles tout est nul de soi. En outre, peu avant de quitter le pouvoir, La Moricière donnait, à ce qu'on appelait alors la *réaction conservatrice*, le gage le plus propre à faire oublier les discussions qui l'avaient séparé de nous : il dirigeait lui-même les premiers pas de l'expédition de Rome, et lui imprimait dès lors son véritable caractère de *défendre le Pape et d'assurer la liberté et la sécurité du chef de l'Église*¹.

A lui donc l'honneur d'avoir pris l'initiative de cette expédition, dont il devait écrire, douze ans plus tard, le douloureux épilogue, avec le sang des jeunes martyrs de Castelfidardo. A lui et aux deux Assemblées la responsabilité

¹ Dépêche du 27 septembre 1848 au général Mollière, publiée par l'*Époque* du 17 novembre 1865.

glorieuse de ce grand acte de la politique française, qui nous a été trop souvent reproché comme un crime par la démocratie césarienne pour qu'on ait le droit d'en faire à d'autres qu'à nous un hommage mensonger.

Dès lors et depuis, quand la substitution du prince Louis-Napoléon au général Cavaignac l'eut éloigné du ministère, quand la destitution de ses amis Odilon Barrot, Focqueville et Dufaure eut entraîné sa démission de l'ambassade de Russie, qu'il avait acceptée sur leur demande ; quand enfin la majorité conservatrice le rencontra souvent parmi ses plus vifs adversaires, avant de se diviser et de se tourner contre elle-même, La Moricière conservait aux yeux de tous une attitude à part et un ascendant singulier. Dans le présent, il était déjà hors de pair ; et l'avenir, quoi qu'il arrivât, semblait lui réserver une place toujours éminente et toujours prépondérante dans les destinées de la France et de l'Europe.

II

En un jour, ou plutôt en une nuit, tout ce présent et tout cet avenir s'écroulèrent. A quarante-cinq ans, La Moricière, tombant de la plus belle position qu'un soldat français pût occuper, sans qu'on eût à lui reprocher l'ombre d'un crime ou d'une faute, se vit fermer pour toujours l'accès des deux carrières où il avait conçu une si glorieuse illustration, où il marchait l'égal ou le supérieur de tous. Sa vie militaire et sa vie publique étaient closes. Le plus brillant de nos soldats succombait à une révolution militaire. L'homme d'État et de tribune, si épris des sympathies populaires, était emporté par un mouvement que venait sanctionner une incontestable popularité. Il fut brisé quand la loi fut brisée avec l'assentiment d'un pays éperdu ; brisé pour être resté fidèle

à une opinion qui avait pour elle le droit constitutionnel et l'inviolabilité du serment; brisé bien moins encore par les impitoyables exigences de la victoire que par l'oubli et l'abandon de la France; brisé pour n'avoir pas compris que cette France avait tout à coup changé d'allures et de tendances, et ne croyait plus à rien de ce qu'elle avait prétendu croire ou vouloir depuis 1814. Il lui fut donc imposé, à son tour, de subir ces prodiges d'inconstance et d'ingratitude où se complait la France moderne à l'égard des princes, quand ils sont libéraux, et des hommes supérieurs, quand ils sont honnêtes.

Aucune amertume ne lui fut épargnée; je parle des amertumes de cœur et d'esprit, les plus poignantes et les plus incurables de toutes. Et je parle non-seulement pour lui, mais pour ses vaillants et infortunés compagnons de gloire et d'exil. Dans les premiers temps de cet exil il ne rencontra, en dehors de la famille de sa femme, que de trop rares sympathies, dans cette Belgique où les catholiques surtout étaient presque tous, comme en France, sous le prestige du vainqueur. A un âge où l'on a la conscience de la plénitude de ses forces et de ses moyens, où l'emploi de ces dons de Dieu est le premier des besoins, il se voyait condamné à se déshabituer, non-seulement de l'exercice du pouvoir et du maniement des grandes affaires, mais de toute vie publique, de toute vie active. Il avait beau se répéter la devise de son généreux émule et ami, Changarnier : *Bonheur passe, honneur reste*; il avait beau dire et écrire, comme le comte de Maistre après Tilsitt : *L'Europe est à Bonaparte, mais mon cœur est à moi*; il lui fallut connaître et savourer longuement les langueurs mortelles du calme plat après les salutaires et vivifiantes excitations de l'orage; puis s'enfoncer dans cette oisiveté forcée, mère des désespoirs, dont parlait

Fouquet à Pignerol. Il lui fallut apprendre à subir ces déchirements de l'impuissance, « cet amortissement du dépit, cette stérilité de la promenade et des livres pour un homme de son état, cet ennui d'une vie désoccupée, » dont la seule pensée faisait frémir Saint-Simon et l'enchaînait dans les antichambres de Louis XIV.

Mais voici une épreuve plus cruelle, plus amère mille fois, dont ni Fouquet ni Saint-Simon ne pouvaient se faire une idée.

La France va faire la guerre, la grande guerre : et ces vaillants, ces grands chefs de guerre n'y seront pas ! C'est d'Afrique que l'on tire les bataillons qu'ils ont formés, commandés, tant de fois conduits à la victoire et qui marcheront sous d'autres chefs à de nouveaux triomphes ! Eux si longtemps les premiers et les seuls ; eux, sur qui les regards de la France et de l'Europe étaient accoutumés à se fixer ; eux, tout frémissants encore d'ardeur, de vigueur, de patriotisme, les voilà, sans avoir jamais failli à la patrie, à l'honneur, à la justice ; les voilà condamnés à l'inaction, à l'oubli, au néant ! Des renommées subalternes montent et s'emparent du premier rang dans l'attention du monde. Qui peut dire, qui peut concevoir les angoisses, les tourments de ces hommes si illustres, si intrépides, et qu'on ne l'oublie point, si innocents, si irréprochables devant le pays et devant l'armée ?

On nous dit aujourd'hui¹ qu'un mot, un seul mot eût suffi pour obtenir leur rappel en France, des commandements en Crimée, le bâton de maréchal, et tout ce surcroît de splendeur et de prospérité que mène à sa suite la victoire. On n'en sait rien. Toujours est-il que ce mot, eût-il été écouté ou non, ne fut pas dit : et puisqu'il ne le fut pas, sans doute il ne devait pas l'être.

Mais quoi ! était-ce donc ce bâton de maréchal, si cruelle-

¹ Voir le journal *l'Époque* du 13 septembre 1865.

ment dérobé à ceux qui l'avaient si bien gagné ; étaient-ce les grades et les décorations, les dorures et les traitements, vulgaire pâture des âmes vulgaires ; était-ce là ce qui attirait, ce qui enflammait ces âmes héroïques ? Non, mille fois non ; c'était le péril, c'était le dévouement ; c'était la lutte, l'action, le service de la France, l'amour du pays, l'amour du noble drapeau qu'ils avaient porté si haut pendant vingt ans ; la glorieuse confraternité des armes avec tant de bons soldats, tant de braves officiers, issus pour ainsi dire de leurs flancs ; c'était la soif inextinguible et mille fois légitime d'ajouter de nouveaux lauriers à leurs lauriers d'autrefois : en un mot, c'était l'honneur. Et précisément c'était l'honneur qui les condamnait à l'inaction, au silence, à la mort, la vraie mort et la seule qu'ils eussent jamais redoutée ! — Jamais Calderon, le grand poète espagnol, dans ces drames fameux qui roulent toujours sur les exigences impérieuses, les raffinements impitoyables, les délicatesses torturantes de l'honneur, n'avait imaginé une situation plus saisissante, une épreuve plus poignante, un défilé plus étroit, un joug plus écrasant. L'épreuve fut subie, le défilé fut franchi, le joug fut porté jusqu'au bout. Nous ne pouvons pas tout dire : et ce que nous disons n'est rien auprès de la souffrance que nous avons vue, sentie, connue et partagée. Un jour viendra peut-être où ces angoisses seront comprises et payées de l'admiration qui leur est due. Un jour... Mais qui sait ? il faudrait pour cela croire à la justice de l'histoire : et qui sait s'il y aura encore une histoire digne de ce nom ? On peut en douter, quand on songe à ce qui se passe autour de nous, en un siècle qui s'est longtemps vanté d'avoir régénéré l'étude de l'histoire, et où nous voyons des libéraux faire le panégyrique du Dix-Août, des chrétiens applaudir à la révocation de l'édit de Nantes, et des écrivains fort accré-

dités dans leurs divers partis entreprendre à l'envi de réhabiliter la Terreur, l'Inquisition et l'Empire romain, Robespierre et Tibère, Philippe II et Henri VIII !

Rien n'a manqué, avons-nous dit, à l'infortune de notre ami. Après huit ans d'exil en Belgique, son fils unique tomba malade en France, et pendant qu'on débattait avec le père désolé les conditions de son retour, l'enfant, le seul espoir de sa race, mourut. Quand on lui permit enfin de rentrer, il était trop tard pour qu'il pût recueillir le dernier soupir de cet enfant. Il en fut désespéré : « On me rend mon pays, » disait-il, « mais qui me rendra mon fils ? » Ce n'était pas non plus son pays : du moins, ce n'était plus le pays tel qu'il l'avait connu, le pays surtout dont il avait été si connu, si vanté, si admiré. Le véritable exil n'est pas d'être arraché à son pays ; c'est d'y vivre et de n'y plus rien trouver de ce qui le faisait aimer ¹. Il ne s'en aperçut que trop tôt. Il comprit d'ailleurs la différence des temps et des hommes, et s'y conforma avec une mâle et intelligente résignation, qui ne tenait en rien de l'adhésion, qui n'était rien, ni à l'énergie de ses convictions, ni à la dignité de son attitude. Du reste, il n'avait rapporté de la guerre d'exil ni illusions d'émigré, ni animosités aveugles, ni amertumes mesquines ou bruyantes. Et cependant il n'était pas au bout de ses croix.

Il lui restait un dernier bien humain, une dernière planche sauvée du naufrage : sa vieille popularité parmi les contemporains et les compagnons de ce naufrage, auprès de ses vieux amis politiques, au sein du parti qu'il avait non-seulement servi et défendu, mais surtout honoré et protégé de sa gloire. Cette popularité, il la risque tout à coup au service de la cause la plus délaissée, la plus contestée, la plus vilipendée. Il la risque et il la perd. Un prêtre, qu'il avait connu

¹ Edgar Quinet.

soldat sur la terre d'Afrique et sous le drapeau de la France, avant de devenir son parent et son ami, vient lui offrir au nom de Pie IX l'occasion de courir à de nouveaux périls, avec la certitude d'être vaincu dans une lutte désespérée. Il y court. Aussitôt un long cri d'insulte et de dérision s'élève du sein de tout ce qui s'appelle la démocratie européenne. Il est traîné aux gémonies, lui et la poignée de jeunes braves qui s'élancent sur ses traces. Des bords de la Tamise à ceux de l'Arno, une hideuse clameur, sortie des profondeurs de la bassesse humaine, poursuit de ses invectives, de ses raileries, de ses calomnies la troupe dévouée et son chef héroïque. Les plats calomniateurs de la vertu désintéressée parlent tous à la fois et parlent tout seuls. L'Europe et la France leur donnent raison. L'Italie nouvelle rugit à son tour en se voyant abordée par des gens assez osés pour vouloir combattre et mourir sous les enseignes d'un pontife et d'un père. Elle demande et obtient la liberté de les écraser. Mais elle essaye de les tuer par le mensonge avant de les entamer par le fer, et par des mensonges tels que le monde n'en avait pas écouté depuis le guet-apens de Bayonne en 1808. Un Cialdini ose dire, dans un ordre du jour à son armée, que La Moricière et ses compagnons sont des *mercenaires altérés par la soif de l'or et du pillage* et le roi Victor-Emmanuel annonce à l'Empereur des Français « qu'il fait entrer ses troupes dans les Marches et l'Ombrie » pour y rétablir l'ordre sans toucher à l'autorité du Pape et « pour livrer, s'il le fallait, une bataille à la révolution sur le territoire napolitain ¹. » Huit jours après, les troupes de

¹ Circulaire de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, du 18 octobre 1860. L'*Opinion nationale*, en digne *Moniteur* du Piémont, ajoute dans son numéro du 16 septembre 1860 : « Victor-Emmanuel se propose précisément de protéger le Saint-Père et son autorité temporelle contre les entraînements des volontaires. »

ce roi fondent dix contre un sur la petite armée de La Moricière. La bourgade inconnue de Castelfidardo est immortalisée par cette boucherie : Pimodan y périt d'une mort digne de son chef. Et vous, brave des braves, aurez-vous au moins le bonheur de rencontrer une mort éclatante ? La mort vous couronnera-t-elle d'un boulet de canon sur le champ de bataille, comme Turenne ? Non, non, vous connaîtrez toutes les amertumes de la défaite, sans aucun mélange de consolation. Réfugié dans Ancône, vous capitulerez quand votre dernière pièce sera démontée. Vous, général français, et quel général ! vous rendrez votre épée à des Piémontais. Vos jeunes compagnons, prisonniers comme vous, traverseront l'Italie au milieu des avanies et des outrages, et rentrés dans leur patrie, se verront contester jusqu'à leur qualité de Français. Vous-même relâché, dès que l'œuvre de spoliation est consommée, vous reviendrez en France pour y être raillé par ceux qui vous avaient insulté au départ ¹. Le fils de la fortune et du mensonge, entr'ouvrant son œil éteint et blasé par le succès, vous contempera avec pitié et dira de vous : il n'a pas réussi.

Depuis lors tout s'est accompli, ou du moins tout a marché vers la fin prévue et voulue. Les plus sombres pressentiments, les plus tristes prédictions, se sont vérifiés. La France chrétienne s'est résignée et l'Europe s'est habituée à ce qui paraissait, il y a cinq ans, le *nec plus ultra* de l'iniquité impossible : on en est venu à regarder le maintien de la spo-

¹ « Quand, avec un rare et désintéressé dévouement au grand intérêt religieux dont il était convaincu que la ruine entraînerait la ruine de l'ordre social tout entier, il alla, malgré l'impuissance militaire évidente de l'effort qu'il méditait, offrir au Souverain Pontife l'appui de son nom et de son épée, il fut suspecté d'ambition, et ce fut une injure. Et quand il succomba dans une lutte que sa prodigieuse inégalité suffrait à ennoblir, il fut raillé. » Discours du général Trochu aux obsèques de La Moricière. (Voir l'*Appendice*.)

listion dans ses limites actuelles comme un bienfait dont la certitude ferait éclater un *Te Deum* sur les lèvres des catholiques endormis ou trompés.

La Moricière a vu tout cela, a souffert tout cela, et ce n'a été que la dernière phase d'une disgrâce qui a duré quinze ans sans relâche et sans revanche. Comme cette vie ainsi déchirée en deux tirait à sa fin, par un jeu insolent de la fortune, par un contraste et une coïncidence dont l'étrange mystère sera un des étonnements de l'avenir, Abd-el-Kader arrive en France pour y être reçu en souverain !

Le vainqueur et le vaincu se sont rencontrés, dit-on, dans la rue : La Moricière à pied, confondu dans la foule ; Abd-el-Kader avec toute la pompe de son attirail officiel, le grand cordon de la Légion d'honneur sur la poitrine. Ils n'ont échangé qu'un regard. Après quoi le prisonnier du duc d'Aumale s'est trouvé suffisamment vengé du prisonnier du 2 décembre. Poursuivant sa carrière à grand fracas, caressé, fêté, acclamé par les courtisans, les fonctionnaires et les francs-maçons, présenté à la jeunesse universitaire comme un type de la civilisation moderne et de la religion des grandes âmes¹, Abd-el-Kader quitte en triomphateur le sol de la France, avec ses Circassiennes, pour aller retrouver son palais d'Orient.

La Moricière rentre chez lui pour y mourir : et il y meurt tout seul, oublié de la foule, ignoré de la génération qui s'élève, enseveli dans le silence par les flatteurs et les satellites de la fortune. La mort de ce grand serviteur de la France est annoncée par le journal officiel de l'Empire français, parmi les *faits divers*, après un article sur la conduite des eaux dans Paris. Au déclin du jour, son cercueil, se dirigeant

¹ Discours de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, à la distribution des prix du Concours général.

vers un cimetière de village, traverse obscurément les rues de cette Babylone qu'il a sauvée, réellement sauvée de la barbarie ; ces rues sillonnées quelques jours auparavant par le pompeux cortège d'un maréchal de France, devenu grand-veneur et grand-maitre de la franc-maçonnerie par décret impérial.

Pendant que les Cialdini, les Fanti et tant d'autres auteurs et fauteurs du guet-apens de Castelfidardo ; tant d'autres violateurs du droit des gens et de la foi jurée, survivent et triomphent, nageant dans l'opulence et la prospérité, La Moricière, pour avoir été fidèle à la loi, à l'honneur, à la religion ; s'éteint et disparaît, vaincu, méconnu, oublié.

Je l'ai dit, les jugements de l'histoire me sont suspects, parce qu'elle est presque toujours la servante ou la prêtresse du succès ; mais ses récits sont toujours instructifs, et je consens à ce qu'on l'interroge pour savoir si elle fournit beaucoup d'exemples d'une destinée plus tragique.

III

Cela dit, et après avoir ainsi touché le fond de l'abîme, l'âme oppressée se relève pour contempler et adorer la grandeur et la gloire de l'adversité. Sachons le reconnaître et le dire : La Moricière, triomphant et satisfait, maréchal de France, vainqueur à l'Alma ou à Solférino, salué par la curiosité empressée des multitudes, alourdi et engraisé par la prospérité, ne fût point sorti de la foule éclatante des généraux heureux, n'eût point atteint une autre gloire que cette gloire militaire dont la France a été de tout temps éprise et de tout temps saturée. Sa figure, placée à son rang dans les galeries de Versailles, au milieu de tant d'autres, n'eût éveillé dans les âmes qu'une émotion banale et passagère. Mais La

Moricière, trahi par la fortune, disgracié, proscrit, insulté ; La Moricière, vainqueur de l'anarchie et victime de la dictature ; La Moricière, condamné par l'honneur au supplice d'une obscure oisiveté ; La Moricière, vaincu à Castelfidardo et captif à Ancône ; La Moricière subissant l'injure du sort avec une modestie et une gravité toute chrétienne ; puis, mourant tout seul, mais debout et le crucifix à la main : voilà un personnage qui sort tout à coup des rangs vulgaires pour monter aux grands sommets de l'admiration humaine ! Voilà une gloire tout à fait à part qui rajeunit l'âme, qui l'exalte en la purifiant, et qu'on ne voudrait échanger contre aucune autre. Voilà un spectacle comme l'histoire en offre trop rarement, et comme nous en avons besoin, nous surtout, nous Français, nous catholiques, trop dociles adorateurs de la force et de la fortune. Oui, cette gloire est enviable, et au fond la plus enviable de toutes. La nature a beau regimber ; la raison et la foi sont d'accord pour le proclamer. Nous sommes tous émus par le souvenir de Catinat vieilli, mis de côté et résigné dans sa retraite, y rappelant « par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie ¹. » Mais Catinat vraiment malheureux, Catinat prisonnier, exilé et disgracié, Catinat éloigné à la fleur de l'âge du commandement des armées, eût été bien plus grand encore ; comme notre La Moricière, il eût rappelé le souvenir sublime de saint Louis dans les fers. L'antiquité a dit que l'homme de bien aux prises avec l'ad-

¹ Saint-Simon.

versité était le spectacle le plus digne, si ce n'est le seul digne des regards de Dieu. Le christianisme ajoute que c'est le spectacle le plus salutaire et le plus nécessaire à l'âme de l'homme.

La Moricière a été choisi parmi nous pour nous donner cette haute leçon dans toute sa majesté et toute sa beauté. Il a montré ce double caractère de docilité sous l'épreuve et d'empire sur le malheur qui fait les grands hommes et les grands saints. C'est qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand chrétien.

L'épreuve et l'exil développèrent rapidement dans cette belle âme les germes de la foi que l'éducation domestique y avait semés et que de purs et nobles exemples, tout proches de lui, lui faisaient chérir et admirer. Par son mariage avec la petite-fille de la marquise de Montagu, il était entré dans une famille où les calamités les plus atroces et les plus imprévues supportées avec une énergie surhumaine n'avaient laissé dans les âmes qu'une sérénité sublime, et une compassion plus grande encore pour les bourreaux que pour les martyrs. Enflammé par les récits d'une belle-mère qui est restée pour lui, jusqu'à son dernier jour, l'amie la plus dévouée et la plus enthousiaste, La Moricière eut la première pensée d'une publication destinée à compter parmi les trésors de notre histoire et dont il inspira la première rédaction¹. En apprenant à juger l'action de la vertu chrétienne sur les plus touchantes victimes de la Terreur comme sur les obscurs devoirs de la vie domestique, il fut conduit plus loin et plus haut encore. L'étude, une étude active, ardente, approfondie des doctrines et des résultats de la religion, de-

¹ *Anne-Dominique de Noailles, marquise de Montagu*. Rouen, 1859, imprimerie Péron. Cette première publication avait été rédigée sous l'inspiration de La Moricière par notre ancien collègue M. Callet.

vint son occupation principale ; il la poursuivit jusqu'à la fin avec une persévérance infatigable. Une fois chrétien par la pratique comme par la foi, il voulut l'être au grand jour, et sans plus reculer devant le respect humain, devant les dédains de l'incrédulité, que devant les Arabes ou les barricades. On le voyait, au pied de la chaire chrétienne¹, suivre la parole du prédicateur avec l'attention agitée, la vivacité de geste qui lui était habituelle, marquant sur ses traits si noblement accentués, et comme taillés par le ciseau du sculpteur, une adhésion expressive, quelquefois une contradiction impatiente de se manifester, comme s'il avait dû aborder à son tour cette autre tribune. Un jour, à Bruxelles, un ancien collègue et ami, qui l'avait connu tout autre, le trouva penché sur ses cartes, où il notait, avec une fiévreuse anxiété et une sympathie passionnée, les progrès de nos armées en Crimée. Pour assujettir ces cartes déroulées, il avait employé les livres qui lui étaient devenus les plus usuels, le *Catéchisme* d'abord, son livre de messe, puis l'*Imitation de Jésus-Christ*, et je ne sais quel volume du père Gratry. A la vue de ces quatre témoins d'une préoccupation si nouvelle, le visiteur ne dissimula pas sa surprise : « Eh bien oui, » dit le général, « j'en suis là ; je m'occupe de cela ; je ne veux pas rester, comme vous, le pied en l'air, entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit ; je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir. Et je n'en fais pas mystère. »

Ce courage public contre les ennemis de la foi lui valut, des mains de Dieu, le don inespéré, le don incomparable de la magnanime patience dont il avait besoin pour supporter et accepter son épreuve, pour offrir à Dieu tous les biens

¹ Tout Bruxelles l'a vu ainsi pendant les prédications de l'éloquent et pieux père Dechamps qui vient d'être appelé à l'évêché de Namur.

sacrifiés de sa glorieuse vie. Les progrès de cette grande âme devinrent ainsi chaque jour plus sensibles et se manifestèrent surtout par sa résignation en présence de la croix si lourde qui lui était infligée.

On salue la croix de loin, dit Fénelon, mais de près on en a horreur. Ce fut le contraire pour La Moricière : il ne l'avait guère saluée de loin ; mais quand elle vint, il l'embrassa, la souleva et la porta jusqu'au tombeau avec une générosité, une sérénité et une simplicité surnaturelles. *L'expérience crucifiante* qui, toujours selon Fénelon, doit nous arracher à nous-mêmes et aux désirs du siècle, ne trouva chez lui ni révolte, ni défaillance, ni mollesse impuissante. Il entra dans cette nouvelle carrière et y marcha jusqu'au bout avec l'impétueuse et opiniâtre résolution de l'homme de guerre qui veut devenir l'homme de Dieu.

Un grand génie l'a dit : Il importe à l'honneur de l'espèce humaine que les âmes nées pour souffrir sachent bien souffrir. La Moricière n'était pas né pour souffrir ; il était né pour combattre et pour commander, pour vaincre et pour éblouir. Et néanmoins, quand la vie n'a plus été pour lui qu'une longue souffrance, il a su bien souffrir, souffrir en chrétien, souffrir en soldat de Jésus-Christ, en vainqueur du mal ; souffrir non pas pendant quinze jours ou quinze mois, mais pendant quinze ans et jusqu'à ce que la mort vint le relever du poste que l'honneur lui avait assigné et où la fortune l'avait oublié.

Nous tous qui l'avons connu et fréquenté dans cette seconde et douloureuse phase de son existence, nous lui devons de grands et utiles enseignements, que son souvenir et la leçon austère de sa mort doivent nous rendre à jamais sacrés. C'est beaucoup sans doute que les actes des saints, que les exemples des héros de la vie chrétienne, de leurs épreuves

et de leurs triomphes, transmis par des historiens ou des commentateurs à leur postérité spirituelle. C'est beaucoup, mais ne n'est rien ou presque rien auprès de la présence réelle, si j'ose parler ainsi, d'un homme marqué du sceau des élus, d'un confesseur, non-seulement de la foi, mais de la vertu, de la patience, de la résignation et de l'abnégation chrétienne. Quelle histoire, quelle prédication pouvait valoir un serrement de cette vaillante main, un accent de cette voix si vibrante, un regard de cet œil de lion, venant à l'appui de la vérité reconnue, proclamée et pratiquée par une âme de cette trempe?

Non, la flamme de ce beau regard si limpide et si fier ne sera jamais oubliée par aucun de ceux qu'elle a une fois transpercés, soit qu'elle fût allumée par les surprises d'une généreuse indignation, soit qu'elle fût tempérée par la sympathie et le désir de persuader; et cette flamme, toujours vivante dans notre mémoire, continuera à illuminer pour nous les mystères de la vie et de la souffrance.

D'ailleurs, aucune métamorphose extérieure n'avait accompagné le changement profond et salutaire de son âme. Tel qu'on l'avait vu sur un champ de bataille ou dans les assemblées, au temps le plus brillant et le plus agité de sa carrière, tel on le retrouvait dans la solitude et l'obscurité de sa nouvelle vie. Il était resté bouillant et éblouissant comme autrefois, avec tout son feu et tout son charme, avec cette surabondance de vie, de jeunesse, d'originalité, d'ardeur, qui paraissait toujours vouloir déborder sur tout ce qui l'entourait. Seulement, l'aigreur, la colère, l'irritation même la plus légitime, semblaient désormais noyées dans une passion supérieure, la passion du bien; dans la recherche et l'acceptation de la volonté de Dieu, dans l'amour des âmes¹.

¹ Il en donna une preuve touchante par les vœux qu'il formait publique-

Rien en lui n'était usé ou amorti ; mais tout était pacifié, réglé, animé d'un souffle plus haut et plus pur. Le touchant oubli de sa gloire humaine, humainement ensevelie, ne la rendait que plus chère et plus sacrée à ses vrais amis. Ces amis étaient encore nombreux : et amis, parents, anciens camarades, anciens collègues, nous étions tous fiers de lui, tous sous le charme, dès qu'il reparaisait, pour de trop courts instants, parmi nous. Rien de plus naturel, d'ailleurs, car, je ne saurais assez le répéter, il avait conservé, dans ses relations privées, tout son prestige et tout son attrait d'autrefois. Essentiellement Français, avec tous les bons et généreux instincts de notre pays ; essentiellement moderne aussi d'allures, d'idées, de convictions, n'ayant rien de renfrogné ou de suranné dans sa religion, voulant mettre au service du vieux droit et des vieilles croyances toutes les ressources de la civilisation moderne qu'il connaissait et qu'il appréciait mieux que personne ; enfin, resté libéral en dépit de tant de mécomptes, de tant de défections, de tant de criminelles folies commises au nom de la liberté ; libéral plus modéré certes et plus pratique qu'aux jours de sa jeunesse, mais libéral, *quoique soldat*, comme nous l'affirme un de ces preux qui ont combattu avec lui à Castelfidardo¹ : il pensait comme la nouvelle génération, il trouvait la liberté chose si belle et si bonne qu'il l'eût acceptée franchement, cordialement, de quelque main qu'elle fût donnée.

Pour prix de sa souffrance, Dieu lui avait accordé la con-

ment pour le succès de la négociation entreprise par M. Vegezzi entre le pape et le roi Victor-Emmanuel pour la réorganisation ecclésiastique des provinces conquises.

¹ Lettre du vicomte Joseph de Rajneville à la *Gazette de France*, du 18 septembre.

version de son âme. Pour prix de cette conversion, il lui fut donné de fixer une dernière fois les regards de l'Europe et de la postérité par une lutte aussi inégale que généreuse au service d'une cause aussi légitime qu'abandonnée. Tout a été dit, avant comme après sa mort, sur la grandeur épique et sur l'héroïsme chrétien du sacrifice qu'il fit à la papauté trahie. C'était, on ne se lasse pas de le répéter, le sacrifice non pas de sa vie, qu'il eût cent fois exposée avec bonheur sur n'importe quel champ de bataille ; mais le sacrifice de son nom, de sa réputation, de son auréole militaire, de ses anciennes victoires. *Se et ante actos triumphos libenter devovit*, selon la devise vraiment romaine de la médaille qui lui a été offerte par la magistrature de Rome. « Il marchait, » a dit un vaillant qui s'y connaît, « avec la faiblesse contre la force, insigne et rare honneur qui demeure attaché à son nom, aux yeux des honnêtes gens de toutes les croyances et de tous les pays ¹. » Tâchons de nettement définir ce qui, en dehors même de la justice souveraine et de la sainteté du droit qu'il allait défendre, imprime à son dévouement le caractère d'une grandeur et d'une pureté hors ligne ; ce qui le met, oserai-je le dire ? presque au-dessus de Lescure et de la Rochejacquelein. Le voici : Il n'était pas jeune, obscur et inexpérimenté comme ces héros si purs : il n'était pas entraîné par la nouveauté, l'appât irrésistible de l'inconnu, les chances de la lutte, la fortune des combats. Il était vaincu d'avance et il le savait : il allait de sang-froid au-devant d'une défaite inévitable, et d'une défaite qui n'était pas seulement matérielle. Pour céder à cette séduction sublime d'un devoir qui ne peut aboutir qu'à une catastrophe, il dut rompre avec son passé, rompre avec son amour-propre, rompre avec

¹ Discours du général Trochu.

beaucoup de ses amis politiques. Il savait parfaitement à quoi il s'exposait ; il connaissait à fond la puissance cosmopolite et l'acharnement implacable du parti qu'il allait soulever contre lui. Il savait que l'impopularité *cléricale* est celle qui s'efface et se pardonne le moins. Il le savait, et comme autrefois à la brèche de Constantine, il s'y jeta tête baissée. Il osa être impopulaire, et il le fut jusqu'à l'héroïsme. Étant donné cet homme tel que nous l'avons connu, avec son caractère, son âge et ses antécédents, j'affirme qu'à aucune époque la chevalerie chrétienne n'a rien imaginé de plus difficile, de plus méritoire, de plus digne d'une éternelle mémoire.

Aussi, dans ce qui devait être son échec, Dieu lui octroya dès ici-bas une gloire aussi rare que délicate et impérissable. Il a compté au premier rang de ceux qui sont les témoins de Dieu dans le grand duel du bien et du mal, des hommes prédestinés à être les répondants du bien, de l'honneur et de la justice ¹. Une poignée de jeunes gens, misérablement exiguë par le nombre, répondit seule à l'appel d'un si magnifique, d'un si séduisant exemple : et de tous les symptômes de la décadence ou de la transformation européenne, il n'y en a point de plus alarmant, de plus humiliant que cette exiguité. *Leur petit nombre les honore, mais il nous accuse*, a dit avec trop de raison un homme de cœur, mort au moment d'aller les rejoindre. Mais ce petit nombre a suffi pour ce que voulait et ce que pouvait La Moricière. Il lui a suffi pour représenter l'honneur de la France catholique au milieu du lâche abandon de l'Europe. Il lui a suffi surtout pour arracher le masque au mensonge de l'usurpation piémontaise, et pour tacher de sang les mains hypocrites qui allaient se

¹ Mgr DUPANLOUP, *Oraison funèbre des morts de Castelfidardo*.

poser sur l'épaule et la blanche tunique du vicaire de Jésus-Christ.

Cela fait, il ne lui restait plus qu'à mourir comme il est mort. La mort arrive à l'improviste; mais elle ne le surprend pas. Elle le trouve debout, vigilant, décidé, indompté, comme naguère au temps de sa jeunesse, quand il la regardait chaque jour en face. Elle le trouve de plus armé d'une force et d'une foi qu'elle ne lui connaissait pas. En la voyant venir, « il décroche son crucifix comme autrefois il décrochait son épée. » Le mot est d'un évêque et il restera. « Elle a été douce envers la mort, comme elle avait été douce envers la vie, » dit Bossuet de sa Henriette d'Angleterre. Il aurait dit de notre héros qu'il a été fort contre la mort, comme il avait été fort contre la vie. Il aurait salué de ses accents immortels cette mort de soldat qui est encore et surtout la mort d'un saint. Quoi de plus admirable et de plus complet! Cette nuit dernière, après une journée partagée entre la prière humble et publique, et l'étude de l'histoire de l'Église où il aura sa page, et une page si resplendissante¹; cette seule parole pour appeler un prêtre, ce cri unique pour se procurer la grâce de l'absolution; ces rapides moments passés debout dans la solitude, le crucifix entre les mains, et enfin le moment suprême qui le trouve en pleine adoration, en pleine préparation, à genoux devant son Dieu! Se peut-il imaginer une vie plus généreusement et plus chrétiennement achevée, une mort plus heureuse dans sa soudaineté? Le voilà préservé de sentir goutte à goutte l'amertume

¹ On sait que le dimanche, veille de sa mort, il était sorti une dernière fois pour assister au salut dans l'église du village de Prouzel. Il y resta agenouillé pendant tout l'office. En rentrant il se met à lire l'*Histoire de l'Église*, par M. l'abbé Darras. Ce fut sa dernière lecture. Le volume entr'ouvert était près de son lit quand il se leva pour appeler son domestique et lui faire chercher le curé, qui eut à peine le temps de recueillir son dernier soupir.

de la séparation des siens, de la noble femme, toujours si digne de lui, que Dieu lui avait donnée pour compagne et pour lumière, puis de ses filles, adorées avec la tendresse et l'anxiété passionnée du vieux soldat ! Le voilà transporté, du sein de son obscure et fatigante oisiveté, dans l'activité éternelle, dans une splendeur et une gloire que nul ne pourra plus lui enlever ? Quelle triomphante sortie de l'exil d'ici-bas ! Quelle triomphante entrée dans la patrie céleste, dans l'armée des élus, des confesseurs de la foi, des chevaliers du Christ ! *Candidatorum tibi Martyrum triumphator exercitus obviet.*

Combien il aime et estime à présent ces quinze années de disgrâce humaine, où la grâce divine envahissait son âme et le menait à travers les épines et les croix, les avanies et les désastres, les angoisses et les amertumes, au couronnement chrétien de sa carrière !

« J'irai, » disait l'évêque d'Orléans, en parlant de la tombe des jeunes soldats de La Moricière, immolés sous ses yeux dans sa dernière bataille ; « j'irai là jeter un regard vers le ciel et demander le triomphe de la justice et de l'éternel honneur sur la terre. J'irai là relever mon cœur de ses tristesses et fortifier mon âme de ses épuisements... J'irai apprendre d'eux à conserver en moi la flamme du zèle pour l'Église et pour les âmes, à vouer aux luttes de la vérité et de la justice jusqu'à mes derniers accents et mes derniers soupirs. »

Et nous, nous irons, et le grand et cher évêque y viendra avec nous, nous irons demander et apprendre tout ce qui nous manque, près de cette tombe creusée dans une lande de Bretagne, au pied d'une croix ignorée, où gisent les restes du chef immortel de ces jeunes victimes, de celui qui, comme Du Guesclin, son compatriote Du Guesclin, aurait

mérité de dormir entre les rois à Saint-Denis. Tant qu'il y aura une France chrétienne, cette tombe lointaine et solitaire apparaîtra aux âmes parée d'une grandeur solennelle et d'une majesté touchante. Loin des enivrements du champ de bataille, loin du théâtre de ses luttes et de ses succès, sous le tertre qui recouvrira jusqu'au jour du jugement ce cœur intrépide et ce bras victorieux, c'est là qu'on aimera à évoquer une grande âme trahie par la fortune et grandie par le sacrifice. C'est là qu'on admirera sans réserve le guerrier, l'homme public qui a su garder intact son honneur, l'honneur du soldat, du citoyen et du chrétien. C'est là qu'il faudra aller apprendre le néant des espérances humaines, mais apprendre aussi qu'il y a, même en ce monde, une vraie grandeur et une vraie vertu. Cette tombe nous dira comment il faut s'y prendre pour mépriser les iniquités de la victoire ; pour servir dans l'armée de la justice contre l'armée de la fortune ; pour protester contre les molleses énervantes, contre les complaisances serviles, contre l'idolâtrie du succès ; pour placer au-dessus des pauvres oripeaux d'une fausse grandeur, la fidélité aux convictions désertées, aux drapeaux déchirés, à la liberté reniée, aux amis persécutés, aux proscrits et aux vaincus. Cette tombe nous enseignera, dans la confusion et l'instabilité du monde actuel, à sauver avant tout le caractère qui fait toute la puissance et toute la valeur de l'homme ici-bas. Mais de cette tombe sortira en même temps une leçon plus difficile et plus nécessaire encore. Elle nous enseignera à être doux et forts dans le malheur ; à trouver le calme et la joie dans la souffrance, à la supporter sans abattement et sans aigreur, à savoir accepter, quand il le faut, de n'être plus qu'un serviteur inutile, et à gagner ainsi la vie éternelle. Oui, tout cela nous sera révélé sur la tombe de celui qui ne sera point oublié, parce qu'il a réuni

dans sa glorieuse vie ce qui a été trop souvent séparé : parce qu'il a été non-seulement un grand capitaine, un grand serviteur de la France, un fidèle soldat de la liberté, un honnête homme, un grand citoyen ; mais encore un grand chrétien, un chrétien humble et intrépide, qui a aimé son âme et qui l'a sauvée.

La Roche-en-Breny, 25 septembre 1865.

APPENDICE

Discours du général Trochu sur la tombe du général de La Moricière au cimetière de Saint-Philibert de Grand-Lieu (Loire-Inférieure).

« Des officiers qui formaient, il y a vingt-cinq ans, à l'armée d'Afrique, l'état-major du général de La Moricière, la plupart sont morts avant l'heure. Je suis l'un de leurs survivants, et j'ai le droit de réclamer le privilège si douloureux, si enviable aussi, de représenter cette armée devant sa tombe.

« Il était alors dans tout l'éclat d'une renommée créée par les plus brillants services militaires, accrue chaque jour par des succès nouveaux, rehaussée par la jeunesse. Devant nous tous il était l'homme du présent : il était encore plus l'homme de l'avenir, et nos imaginations, dont les ardeurs n'étaient pas alors réglées par l'expérience de la vie, n'assignaient pas de limites à cette magnifique carrière. Lui-même se sentait poussé en avant par une force qui était en lui et dont il disposait : c'était un ensemble de facultés supérieures ; et par une autre force qui était en dehors de lui et dont il avait disposé jusque-là : c'était la fortune. Il s'abandonna tout entier à l'incroyable activité de corps et d'esprit où nous l'avons vu se consumer jusqu'à la fin. Il menait de front la guerre, l'administration, la colonisation. Il avait la fièvre des idées, des vues, des projets ; il lisait, il écrivait, il argumentait dans les sens les plus divers, quelquefois les moins prévus. Jamais on ne poussa plus loin la puissance de l'intelligence et du travail, avec la passion de la lutte sous toutes les formes que crée la vie publique contemporaine.

« Un jour vint — que tous les hommes heureux devraient prévoir et qu'aucun ne prévoit communément — où la fortune l'abandonna. Elle voulut que la grande part qu'il avait à la direction des affaires lui fût retirée ; que la haute position, bien plus ancienne et légitime qu'il avait dans l'armée, disparût ; que sa vie privée, et son

cœur, et toutes ses espérances de père de famille fussent atteintes par les plus cruels revers ! C'est à ce comble d'épreuves que la Providence l'attendait. Elle se révélait à lui, il revint à elle subissant l'influence de la douce piété, des vertus, de la ferme résignation dont il avait à côté de lui l'exemple. Il chercha dans la foi chrétienne des consolations et des forces contre les coups dont la destinée et le monde l'accablaient. Car ceux-là qui l'avaient exalté au temps de sa haute fortune liée à leurs intérêts avaient disparu. Et d'autres cherchaient à l'abaisser, à présent qu'ils supposaient fausement, j'en suis assuré, qu'il y aurait profit à l'abaisser. Et lui, qui avait si ardemment discuté les personnes et les choses, s'entendit passionnément discuter à son tour, dans ses actes les plus dignes, dans ses intentions les plus sincères.

« Quand, avec un désintéressé et rare dévouement au grand intérêt religieux dont il était convaincu que la ruine entraînerait la ruine de l'ordre moral tout entier, il alla, malgré l'impuissance militaire évidente de l'effort qu'il méditait, offrir au Souverain Pontife l'appui de son nom et de son épée, il fut suspecté d'ambition et ce fut une injure. Et quand il succomba dans une lutte que sa prodigieuse inégalité suffisait à ennoblir, il fut raillé.

« A présent, il meurt avant l'âge, laissant dans un deuil indicible une famille digne de toutes les sympathies et de tous les respects, il meurt, achevant d'offrir au monde l'exemple le plus saisissant qui soit de la fragilité et de l'inconstance des prospérités humaines.

« Mais votre vie et votre mort, mon général, offrent d'autres enseignements. Si, dans la période des agitations de votre illustre et courte carrière, vous avez dû rencontrer des adversaires, des contradicteurs parmi lesquels vous m'avez vu moi-même quelquefois, l'histoire de votre pays vous rendra la justice que vous l'avez bien aimé, que vous l'avez bien servi et que vous avez bien vécu. Les derniers bataillons que vous avez conduits marchaient avec le faible contre le fort, insigne et rare honneur qui demeure attaché à votre nom, aux yeux des honnêtes gens de toutes les croyances et de tous les pays. Votre existence tourmentée restera comme un drame douloureux et touchant, devant lequel viendront s'éteindre tous les ressentiments que vous avez pu soulever. Dieu vous a recueilli parce que vous avez cru et parce que vous avez souffert. A la vue de votre cercueil, je me sens accablé par des souvenirs qui remontent au

temps de mes débuts dans l'armée et de ma jeunesse à présent évanouie. Mais si, par eux, j'ai le cœur gonflé de chagrin, j'ai l'âme seraine en pensant à vos nouvelles destinées.

« C'est avec le double caractère qui est en moi, que je vous fais les adieux, et que je vous promets le fidèle souvenir des gens de guerre et des Bretons. »

*Ordre du jour de Mgr Xavier de Mérode, ministre des armes
à Rome, du 16 septembre 1865.*

« Le général Christophe-Louis-Léon Juchault de La Moricière, capitaine illustre parmi les capitaines de son siècle par sa valeur, par ses vertus, par sa réputation sans tache, était à votre tête. Plus soucieux de répondre au noble élan de son cœur magnanime que de pouvoir dire avec Épaminondas : Je meurs invincible, il était accouru, à la grande voix qui l'appelait au Vatican, à la défense des droits du Père commun des fidèles, gardien suprême de la liberté et de la dignité du genre humain racheté.

« Fils très-tendre de la nation qui se glorifie d'être appelée l'aînée de l'Église, l'amour même de la patrie l'enflammait à défendre sa mère, sans craindre le nombre et les artifices de l'ennemi.

« Vous savez comment il a été vaincu ! il n'attendait maintenant que l'occasion propice de pouvoir encore utilement offrir et même sacrifier sa vie. Il a plu à Dieu de le rappeler à lui dans la nuit du 10 au 11 septembre 1865, frappé mais non surpris par la mort ; Christophe de la Moricière a été trouvé mourant à genoux et le crucifix dans les mains. Dans cette perte si douloureuse de celui qui avait vécu pour l'honneur, pour le devoir, il nous reste ses exemples, sa mémoire ; que l'ambition d'être digne d'un si grand chef reste dans le cœur de tous.

« Des funérailles solennelles seront célébrées vendredi 22 du courant, à dix heures du matin, dans l'église d'Ara Cœli. »

FIN DU TOME TROISIÈME

DES ŒUVRES POLÉMIQUES ET DIVERSES.

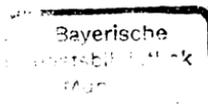


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉCRITS POLÉMIQUES.

QUESTION ROMAINE. — DEUXIÈME LETTRE A M. LE COMTE DE CAVOUR (avril 1861).	4
LETTRES' AU <i>Journal des Débats</i>	65
QUESTION POLONAISE. — LA PRESSE CATHOLIQUE EN ITALIE (juin 1863).	75
UNE NATION EN DEUIL. La Pologne en 1861 (août 1861).	95
L'INSURRECTION POLONAISE (février 1863).	171
LE PAPE ET LA POLOGNE (mai 1864).	205
APPENDICE.	260
1 ^o <i>Inepto Sacro</i> du Cardinal Vicaire en 1767.	<i>ibid.</i>
2 ^o Mandement du cardinal Patrizi, Vicaire de Pie IX en 1863.	262
3 ^o Allocution du Pape Pie IX, prononcée à Rome dans le Con- sistoire du 6 mars 1863.	<i>ibid.</i>
4 ^o Lettre du Pape Pie IX au Tzar Alexandre II du 22 avril 1863.	263
5 ^o Allocution du Pape Pie IX au Collège de la Propagande, le 24 avril 1864.	270
6 ^o Admission d'un volontaire parmi les insurgés polonais.	271
LE COMTE LADISLAS ZAMOYSKI (janvier 1868).	277
LA VICTOIRE DU NORD AUX ÉTATS-UNIS (mai 1865).	295
APPENDICE.	368
1 ^o Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse, sur l'esclavage.	<i>ibid.</i>
2 ^o Lettre du même à M. Augustin Cochin.	378
LA DÉCENTRALISATION (mai 1865).	381

SECONDE PARTIE.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE LACORDAIRE (Janvier 1865).	391
I. — Ce qu'il a été et ce que nous avons perdu.	393
II. — Le journal <i>l'Avenir</i> . — Le Procès de l'école libre. — Le voyage de Rome.	397
III. — Rupture avec M. de La Mennais.	428
IV. — Sa vie solitaire à Paris. — Conférences du collège Stanislas. — Premières stations à Notre-Dame.	441
V. — Deuxième séjour à Rome. — Il entre dans l'ordre des Frères prêcheurs et rétablit cet ordre en France. — Conférences de Notre-Dame. — La liberté d'enseigne- ment et la liberté d'association.	452
VI. — Nature et caractère de son éloquence.	469
VII. — Jugements erronés dont il a été l'objet. — Son ca- ractère et ses qualités.	493
VIII. — Son attitude politique. — La révolution de Fé- vrier. — La question italienne et la question romaine.	510
IX. — Ses dernières conférences. — Son opinion sur la nouvelle attitude du clergé. — Sa retraite à Sorèze. — Sa mort.	531
APPENDICE.	570
1° Liste des Pairs de France qui ont siégé dans le procès de l'École libre.	<i>ibid.</i>
2° Lettre à l'auteur de la <i>Vie intime et religieuse du père Lacordaire</i> .	572
LE COMTE BEUGNOT ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE (avril 1865). . . .	575
LE COMTE BEUGNOT ET SES TRAVAUX HISTORIQUES (mai 1865). . .	593
LE GÉNÉRAL DE LA MORCIÈRE (septembre 1865).	609
APPENDICE.	644
1° Discours du général Trochu sur la tombe du général de La Moricère au cimetière de Saint-Philibert de Grand-Lieu. <i>ibid.</i>	
2° Ordre du jour de Mgr de Mérode, ministre des armes à Rome. du 16 septembre 1865.	646

FIN DE LA TABLE.

25 Mai 1868

Anciennes Maisons **PERISSE FRÈRES** et **JACQUES LECOFFRE**
LECOFFRE FILS ET C^{IE}, SUCCESSEURS

PARIS, RUE BONAPARTE, 90

LYON, RUE MERCIÈRE, 47

NOTA. — En France et en Algérie, on expédie immédiatement et sans frais les ouvrages dont le prix est adressé FRANCO en un mandat sur la poste ou sur une maison de banque, sauf ceux indiqués à prix nets, dont le port devra être payé à part. Toutefois on n'est pas responsable des erreurs commises dans les bureaux de la poste, ni des pertes qui en sont la suite.

MISE EN VENTE

DU

TOME VI

DE

L'HISTOIRE DE LA RESTAURATION

Par M. Alfred **NETTEMENT**

1 beau vol. in-8 de 800 pages. — Prix : 8 fr.

L'ouvrage complet formera huit volumes in-8

ON VEND SÉPARÉMENT :

Tomes I et II : RESTAURATION DE 1814. CENT
JOURS. 2 vol. de 1,300 pages. 14 fr.

Tome III : RÈGNE DE LOUIS XVIII : CHAMBRE
DE 1815. 1 vol. de 668 pages. 7 fr.

Tomes IV et V : RÈGNE DE LOUIS XVIII : MINISTÈRE

RICHELIEU - DECAZES. MINISTÈRE DESSOLLE-
DECAZES. DECAZES, PRÉSIDENT DU CONSEIL.
SECOND MINISTÈRE RICHELIEU. 2 vol. 14 fr.

Tome VI : RÈGNE DE LOUIS XVIII : MINISTÈRE
DE M. DE VILLÈLE. 1 vol. 8 fr.

Les tomes VII et VIII sont sous presse.

L'Union, la *Gazette de France*, le *Monde*, le *Correspondant* et plus de vingt journaux des départements ont parlé de cet ouvrage de la manière la plus favorable, au point de vue de l'abondance des documents nouveaux et de l'impartialité des appréciations, à mesure que les volumes se sont succédé. Voici comment M. de Riancey apprécie le sixième volume dans *l'Union* :

« Nous n'apprenons certainement rien à nos lecteurs en leur disant avec quel infatigable zèle et avec quel légitime succès M. Alfred Nettement continue cette belle œuvre, vrai monument de savoir, d'impartialité et de justice, qui est *l'Histoire de la Restauration*. Cinq volumes, placés dans toutes les mains intelligentes et applaudis par tous les cœurs dévoués et généreux, l'attestent assez.

« Nous ne voulons aujourd'hui qu'annoncer la publication du sixième tome de ce grand ouvrage. C'est un volume de huit cents pages, où s'achève le récit du règne de Louis XVIII, et où paraît celui du ministère de M. de Villèle, de 1821 à 1824.

« Quel espace de temps que ces années ! Avènement de la droite aux affaires ; conspirations de Béfort, de Saumur et de la Rochelle ; débats parlementaires sur la presse, sur le budget, sur la politique étrangère ; événements de Madrid ; congrès de Vérone ; guerre d'Espagne ; exclusion de Manuel ; dissolution de la Chambre et triomphe de la droite dans les élections ; la loi de la conversion des rentes ; les procès politiques ; la septennalité, et enfin la maladie et la mort du roi : voilà le cadre des faits. Au milieu de ce cadre apparaissent vivantes les grandes figures politiques : le vicomte

Mathieu de Montmorency et le vicomte de Chateaubriand à Vérone, le général Foy à la tribune, le duc d'Angoulême au Trocadéro, M. de Villèle, M. de Corbière, M. de Peyronnet au ministère, le comte d'Artois au pavillon Marsan ; et, au-dessus, le roi avec ses rares qualités et ses incontestables défauts, la dignité de son sentiment royal et sa regrettable insouciance de l'avenir ; le roi, de qui M. Nettement trace un portrait qui est le dernier mot de l'histoire, parce qu'il est l'arrêt sans appel de la vérité.

« La tâche, certes, est des plus délicates et des plus rudes ; à mesure que M. Nettement y avance, il y déploie plus de fermeté, de tact, de gravité et de puissance. Le caractère éminent de son œuvre, qui est la recherche profonde et intègre du vrai, l'esprit dominant de son livre, qui est la conciliation dans la justice, grandissent et s'élèvent encore à chaque degré qu'il parcourt et qu'il monte.

« Il est d'une sincérité et d'une franchise que rien ne saurait altérer ni atteindre ; il est d'un respect inébranlable pour les principes, d'une équité sans faiblesse et sans complaisance pour les hommes, d'une élévation dans les jugements qui met chaque personnage et chaque acte à son rang et dans son jour, avec une sérénité qui n'exclut que la passion et ménage l'émotion et l'indulgence.

« De la sorte M. Nettement garde toute son autorité. Il a droit d'imposer crédit et confiance, parce qu'avant tout il parle la main sur la conscience et ne cache rien. Aussi, quand le lecteur arrive de soi-même, et sans y être ni contraint ni entraîné, à la conclusion générale qui ressort de l'œuvre entière ; quand il rend hommage à la droiture des intentions, à la loyauté des résolutions, à la grandeur des résultats, à la prospérité de la nation et à la probité du gouvernement durant cette époque que le contraste exalte et glorifie de plus en plus, il sent que rien n'est plus libre que son adhésion, rien plus volontaire que son admiration. C'est le meilleur triomphe de l'historien.

« M. Nettement, — est-il besoin de l'ajouter ? — prend au commerce de ces hommes éminents dont plusieurs lui ont laissé des souvenirs intimes et des témoignages inédits d'une haute valeur, M. de Villèle entre autres, une sûreté et une vigueur d'appréciations qu'on ne saurait trop louer. Son style éloquent, chaleureux, semble se resserrer sous la dictée des événements ; il prend plus d'austérité sans perdre de son élégance ; il a plus de nerf encore sans avoir moins de grâce. C'est le vrai langage de l'histoire.

« De plus autorisés que nous l'ont dit déjà à notre ami et le lui répéteront avec la louange qui lui est due. Notre affection, que rien n'aveugle, se borne à servir de héraut au succès qui l'attend et que lui réservent à l'envi les gens de goût, de cœur et de foi.

(Extrait de l'Union, du 3 avril 1868.)

« HENRY DE RIANCEY. »

LES RUINES

MORALES ET INTELLECTUELLES

MÉDITATIONS SUR LA PHILOSOPHIE ET SUR L'HISTOIRE

Nouvelle édition, corrigée, augmentée et précédée d'une préface.

PAR M. ALFRED NETTEMENT

1 volume in-18 jésus. — Prix : 2 francs 50 centimes.

Les Ruines : ce titre résume l'ouvrage de M. Alfred Nettement. L'auteur s'étonne, au milieu d'une civilisation matérielle en progrès, du vaste renversement d'idées et de sentiments qui afflige les regards ; il se demande quelles sont les causes de cette destruction, d'où vient la société, où elle en est, où elle va ?

C'est la même question qu'on trouve, après la révolution de 1830, dans la bouche de trois hommes bien différents d'esprit, d'aptitudes, d'opinion : Victor Hugo, dans ses chants du *Crépuscule*; Ozanam, dans sa *Correspondance* avec sa mère et ses amis; M. le Play, dans la *Réforme sociale en France*.

La réponse se présente à l'imagination de l'Auteur des *Ruines* sous la forme d'une vision historique. Il voit les trois générations de destructeurs se lever successivement dans le vaste champ des siècles. Luther, Calvin, et leurs compagnons, démolissent dans la région des croyances religieuses; Voltaire, Rousseau, dans la région des idées philosophiques; les révolutionnaires de la fin du dix-huitième siècle dans la région des faits. L'Auteur met ces générations successives de destructeurs en présence. C'est la philosophie de l'histoire des quatre derniers siècles, mais une philosophie de l'histoire vivante, animée, personnifiée dans les divers hommes qui ont représenté ces trois époques, et se mouvant dans un drame d'outré-tombe.

M. Alfred Nettement, quand il fit paraître pour la première fois cet ouvrage, était à l'époque de la vie où l'imagination est dans toute sa verve et dans toute sa puissance. Sans en modifier le plan, il en a contrôlé les détails avec le jugement, cette faculté d'arrière-saison; il a ramené quelques tons un peu criards à l'harmonie générale; et enfin, profitant des enseignements des trente dernières années, il a donné à l'ouvrage, continué jusqu'à nos jours, ce qui lui manquait, une conclusion. « En recommençant à vivre avec cet ouvrage, dit-il, je me suis aperçu que le regret et le découragement y dominaient trop. On n'y voyait pas assez bien cette invincible espérance, dont l'Église, avec sa sagesse inspirée, a fait une vertu, parce qu'il faut espérer pour combattre; et que le combat est la loi de notre existence ici-bas.... Les *Ruines* qui s'ouvrent par un gémissement finissent par un *Sursum corda* et un cri d'espérance jeté vers le ciel. »

Il ne reste qu'une observation à présenter sur les notes qui fortifient le texte sans le surcharger.

« Il m'eût été impossible, dit l'Auteur, de conserver à mon œuvre son caractère poétique et dramatique si j'étais entré dans de trop longs développements. Je procédai donc un peu à la manière de ces architectes du moyen âge, qui obtenaient, à l'aide de contre-poids et de contre-forts rejetés en dehors de l'édifice, la légèreté et l'élégance nécessaire à l'architecture intérieure de ces monuments, aux colonnettes sveltes et aériennes et aux cintres légers, comme ces arcs-en-ciel qui paraissent soutenir la masse des nuages. J'ai placé dans des notes reléguées à la fin de chaque partie, les preuves qui auraient alourdi le texte. Ces notes ne sont en aucune façon des hors-d'œuvre, ce sont les pièces justificatives du procès intenté aux destructeurs. »

SUGER ET SON TEMPS

PAR M. ALFRED NETTEMMENT

3^e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée

1 VOL. IN-18 JÉSUS. — PRIX : 2 FR. 50 CENT.

Le même ouvrage, 1 vol. in-8. — Prix : 5 fr. 50

Dans *Suger et son Temps*, M. Alfred Nettement a peint de son meilleur pinceau et de ses plus brillantes couleurs une des époques les plus intéressantes de nos annales.

C'est une de ces grandes biographies encadrées dans l'histoire qui, en laissant au personnage principal la place privilégiée, le font apparaître dans le cadre où il a vécu, au milieu de ses contemporains, dans le mouvement des faits généraux. « Suger, dit l'Auteur, fut l'homme de l'unité politique, comme saint Bernard l'homme de l'unité religieuse ; l'homme de la royauté comme saint Bernard l'homme de la papauté. » Ce grand abbé de Saint-Denis vécut, on le sait, sous trois règnes : ceux de Philippe 1^{er}, Louis le Gros, Louis le Jeune. C'est l'époque où la royauté capétienne lutte contre la féodalité, où les communes naissent, où saint Bernard prêche la croisade, où Louis le Jeune part à sa voix pour la terre sainte, où Abailard cherche déjà à émanciper la philosophie et provoque saint Bernard à une lutte, puis recule devant sa sainteté. Quel mouvement d'idées, d'intérêts, de faits, de passions ! L'Auteur, en retrem pant son ouvrage aux sources originales, en a fait le tableau fidèle de cette époque pleine de vie. Il a montré quel parti Suger tira des forces morales de la société pour la gouverner, comment avec l'appui de la papauté, l'aide de saint Bernard et du clergé, le concours des grandes assemblées politiques, il triompha de tous les obstacles mis à sa régence, et mérita ce beau titre de *Père de la Patrie* que lui donna Louis le Jeune, à son retour de la croisade.

AUTRES OUVRAGES DE M. ALFRED NETTEMENT :

APPEL AU BON SENS, AU DROIT ET A L'HISTOIRE. In-8.	0, 80
— In-18 raisin	0, 50
MADAME LA DUCHESSE DE PARME. 1 vol. in-18 raisin.	0, 60
ÉTUDES CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN. 2 vol. in-8.	5, 00
HISTOIRE DE LA CONQUÊTE D'ALGER. 1 vol. in-12.	4, 00
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE SOUS LA RESTAURATION. 2 vol. in-8.	10, 00
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET. 2 vol. in-8.	11, 00
NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE. In-8.	2, 50
POÈTES ET ARTISTES CONTEMPORAINS. 1 vol. in-8.	5, 50
LE ROMAN CONTEMPORAIN. 1 vol. in-8.	5, 50
DE LA SECONDE ÉDUCATION DES FILLES. 1 vol. in-12.	3, 00
SOUVENIRS DE LA RESTAURATION. 1 vol. in-12.	2, 50
VIE DE MADAME DE LA ROCHEJAQUELEIN. 1 vol. in-12.	2, 00
VIE DE MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE. 1 vol. in-8.	6, 00

A ANNOTÉ :

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE BOSSUET. 1 vol. in-12.	1, 80
LES EMPIRES, DE BOSSUET. 1 vol. in-12.	0, 60
ORAISONS FUNÈBRES DE BOSSUET, FLÉCHIER, etc. 2 forts vol. in-12.	3, 00

MÊME LIBRAIRIE

LES

MOINES D'OCCIDENT

PAR

M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

5 vol. in-8 parus

ON VEND SÉPARÉMENT

Les tomes I et II. — Les tomes III, IV et V.

41
3
12

OEUVRES

DE M. LE COMTE

DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

9 vol. in-8°

Ces Oeuvres comprennent :

DISCOURS.	3 vol. in-8°
ŒUVRES POLÉMIQUES ET DIVERSES.	5 vol. —
MÉLANGES D'ART ET DE LITTÉRATURE.	1 vol. —
HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH.	2 vol. —

SAINT COLUMBA

EXTRAIT DU TOME III DES MOINES D'OCCIDENT

1 volume in-18 raisin (édition populaire)

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



